

Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

École doctorale de géographie de Paris

**MEMOIRE D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES
(HDR)**

Olivier Orain

Chargé de recherches au CNRS
Équipe EHGO, UMR Géographie-cités

Une histoire de la géographie au prisme des sciences humaines

Volume 2
Œuvre scientifique

JURY COMPOSE DE :

Jean-Marc Besse,

Directeur de recherches au CNRS, Ecole doctorale de géographie de Paris

Claude Blanckaert,

Directeur de recherches en histoire des sciences au CNRS

Bernard Debarbieux,

Professeur de géographie à l'Université de Genève

Florence Deprest,

Professeure de géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, garante

Bertrand Müller,

Directeur de recherches en sciences sociales au CNRS

Marcella Schmidt Müller di Friedberg,

Professeure de géographie à l'Université de Milan-Bicocca

9 DECEMBRE 2021

AVANT PROPOS

Le présent recueil de mon œuvre scientifique intègre la totalité des articles et chapitres d'ouvrage que j'ai publiés depuis 2004. Il comprend le texte d'un cours pour le Centre national d'enseignement à distance (CNED) qui donna lieu en 2004 à une recherche sur un thème largement inédit pour moi à l'époque et source de perplexité : les « échelles ». J'ai estimé qu'à ce titre il avait largement sa place ici comme « chapitre d'ouvrage ». Outre les 14 textes qui constituent *in extenso* ma production scientifique hors ouvrages, le lecteur trouvera également dans ce volume quelques écrits d'importance secondaire par leur taille et leur statut officiel. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils n'ont pas été évalués par des comités : les trois articles de dictionnaire l'ont tous été et les textes de nature éditoriale ont été relus et discutés abondamment, en particulier « Nature, environnement et géographie ». Ce dernier a fait l'objet d'une discussion serrée avec une dizaine de membres du comité de rédaction de *L'Espace géographique*. Figure dans cette rubrique « Tentative d'épuisement d'une conférence parisienne », qui n'est compréhensible qu'en regard de la conférence de Jean Dresch et Wolfgang Hartke (1955) reproduite dans le même numéro de *L'Espace géographique* (2015/4).

L'ordre de présentation des 14 « œuvres » n'est pas chronologique par exclusive mais procède par regroupement autour de thèmes. Les trois premières sont en quelque sorte des prolongements de la thèse : « La géographie comme science » (2006) est le seul et unique texte publié qui remobilise et vulgarise la matière du *Plain-pied* de 2003. Suit un ensemble publié dans *Géocarrefour* en 2011 qui comprend deux lectures critiques de la version réécrite du *Plain-pied* (2009) et ma réponse à ces critiques. Enfin, c'est là que s'insère le chapitre sur les « échelles », sur un matériau différent mais avec un dispositif directement tributaire de la thèse. Les textes 4 et 5, tous les deux des co-publications, relèvent de l'histoire sociale de la géographie française. Enfin, le texte 6 est ma principale contribution à une histoire épistémologique durant la période 2013-2018. La part principale du recueil en termes de volume arrive ensuite (textes 7 à 11) et déploie mes contributions sur les « années 68 » publiées entre 2009 et 2015. Je n'ai pas reproduit le chapitre publié dans les *Mélanges Jacquemain* en 2020, car il constitue l'embryon du chapitre 2 de mon inédit. Enfin, les trois derniers textes (12 à 14) sont des travaux récents dans une double direction : d'un côté des réflexions concernant le champ entier de l'histoire des sciences humaines (12, 13), de l'autre un résultat tangible de mes directions de thèse en histoire de la géographie.

Le volume proprement dit comprend enfin une prépublication de mon chapitre en anglais à paraître en fin d'année ou l'an prochain chez Routledge dans l'ouvrage *Histories of Quantitative Revolutions in Geography*. C'est une histoire sociale et épistémologique de l'analyse spatiale française revendiquant en creux le refus d'une « histoire de la pensée » détachée des contextes social, politique et institutionnel dans lesquels ce mouvement s'est développé. Il m'a semblé important de faire figurer ce texte dans le présent recueil.

Le présent recueil dans sa matérialité ne recouvre pas l'intégralité de mon œuvre scientifique puisque j'ai par ailleurs publié en 2009 *De Plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au XX^e siècle*, réécriture de la thèse soutenue en 2003. J'ai par ailleurs officiellement dirigé ou co-dirigé trois numéros de la *Revue d'histoire des sciences humaines* (numéros 26, 32, 34) et un numéro de *L'Espace géographique* (2020/1). Par ailleurs, le numéro 2017/3 de *L'Espace géographique* est entièrement de mon fait d'un point de vue éditorial : j'ai sollicité l'ensemble des articles soumis à évaluation du numéro, ai accompagné leur écriture ou réécriture, composé l'ensemble et relu la totalité des épreuves. En somme, même si ce travail n'est pas objectivé et partant officialisé par un quelconque seuil éditorial, la revue fonctionnant d'une façon qui rendait difficile la mention d'un tel travail, je considère néanmoins ce numéro comme l'une de mes œuvres. Je n'ai conservé que deux numéros de la RSHS dans le dossier (le 26 et le 32). Ce sont ceux où dans les faits j'ai tout dirigé, relu, impulsé, ou presque, alors que le 34 est une co-production dans laquelle Wolf Feuerhahn a joué le rôle le plus important à mes yeux.

Articles et chapitres reproduits :

- 1_ « La géographie comme science. Quand « faire école » cède le pas au pluralisme » dans M.-C. Robic, dir., *Couvrir le monde. Un grand XX^e siècle de géographie française*, Paris, Ministère des affaires étrangères, Association pour la diffusion de la pensée française (ADPF), 2006, p. 81-115.
- 2_ « La Fabrique d'un livre : réponse et discussion », *Géocarrefour*, 2011, vol. 86, n° 3-4, p. 237-242. *Nota bene* : le fichier intègre les deux lectures auxquelles il répond.
- 3_ « La géographie française face à la notion d'échelle. Une approche par les significations et les contenus épistémologiques », Cours C.N.E.D. dans le cadre de la question d'agrégation *Échelles et temporalités en géographie*, fascicule II, Vanves, CNED, 2004, p. 2-24.
- 4_ (avec Marie-Pierre Sol), « Les géographes et le travail collectif. La recherche coopérative sur programme à l'œuvre », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 18, automne 2007, p. 11-14.
- 5_ (avec Marie-Claire Robic), « La géographie au Collège de France (milieu XIX^e-milieu XX^e siècle), ou les aléas d'une inscription disciplinaire », dans W. Feuerhahn, dir., *Dans l'atelier des intitulés. À propos de la singularité du Collège de France*, Les Belles-Lettres, « Docet Omnia », à paraître.
- 6_ « Le rôle de la graphique dans la modélisation en géographie. Contribution à une histoire épistémologique de la modélisation des spatialités humaines », dans C. Blanckaert, J. Léon, D. Samain, dir., *Modélisations et sciences humaines. Figurer, interpréter, simuler*, L'Harmattan, « Histoire des sciences humaines », 2016, p. 215-270.
- 7_ « Écrire sur 68 en spécialiste, tournant ou accomplissement ? », *Genèses*, n° 76, sept. 2009, p. 137-156.
- 8_ « Les « années 68 » des sciences humaines et sociales », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n°26, p. 9-16.
- 9_ « Mai-68 et ses suites en géographie française », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n°26, p. 209-242.
- 10_ « Une fertilisation paradoxale ? Bilan historiographique de l'incidence de Mai 68 sur les transformations des sciences de l'homme et de la société dans les années 1960-1970 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n°26, p. 243-294.
- 11_ « À propos de « Propositions destructives » », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n°26, p. 305-311. *Nota bene* : le commentaire est précédé du document auquel il est consacré.
- 12_ « Les Écoles en sciences de l'homme : usages indigènes et catégories analytiques », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2018, n°32, p. 7-38.
- 13_ (avec Wolf Feuerhahn), « La revue : un lieu de contestation ? », *Tracés. Revue de sciences humaines*, Hors série #18, « Faire revue », 2018, p. 35-47.
- 14_ « Préface. Maximilien Sorre et vingt mille savants français », dans D. Simon, *Max Sorre, une écologie humaine. Penser la géographie comme science de l'homme*, Paris, éditions de la Sorbonne, p. 7-13.

Divers (textes courts, comptes rendus, notices de dictionnaire)

- 15_ « Tentative d'épuisement d'une conférence parisienne », *L'Espace Géographique*, 2015, XLIV (4), p.345-348.
- 16_ (avec Catherine Rhein), « Convictions », *L'Espace Géographique*, 2017, XLVI (1), p. 1-3.
- 17_ « Nature, environnement et géographie », *L'Espace Géographique*, 2017, XLVI (3), p. 231-235.
- 18a_ « Géographes. Génération 1930 de Claude Bataillon », *Revue d'histoire des sciences de l'homme*, 2010, n° 23, p. 237-239.

18b_ « *Le Mai 68 des historiens entre identités narratives et histoire orale* d’Agnès Callu », *Revue d’histoire des sciences de l’homme*, 2010, n° 23, p. 243-248.

18c_ « Intellectualisations d’un soutien politique ou politisation d’un regard savant ? » (compte rendu de G. Bowd, *Un géographe français et la Roumanie. Emmanuel de Martonne (1873-1955)*, Paris, L’Harmattan, 2012, 222 p.), *Annales de géographie*, 2013, n° 694, p. 712.

19a_ « Réalisme », http://www.hypergeo.eu/article.php3?id_article=392

19b_ « Constructivisme », http://www.hypergeo.eu/article.php3?id_article=407

20_ « Constructivisme », dans Collectif, *Dictionnaire critique de l’Anthropocène*, Paris, CNRS éditions, p. 204-207

21_ « Une clinique par les formes », actes pour le Géopoint 2004, *La Forme en géographie*, 4 p.

Pré-print

22_ “A Social History of Quantitative Geography in France from the 1970s to the 1990s. An overview of the blossoming of a multi-faceted tradition”. In: Gyuris F., Michel B., Paulus A.-K. (eds). *Histories of Quantitative Revolutions in Geography*, London-New-York: Routledge, à paraître.

Ouvrage et numéros de revues annexés au dossier :

23_ *De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au XX^e siècle*, Paris, L’Harmattan, « Histoire des sciences humaines », 2009, 427 p.

24_ *Revue d’histoire des sciences humaines*, 2015, n°26 : « Les « années 68 » des sciences humaines et sociales ».

25_ *Revue d’histoire des sciences humaines*, 2018, n°32 : « Penser par écoles ».

26_ *L’Espace géographique*, 2017, XLVI / 3

27_ *L’Espace géographique*, 2020, XLIX / 1

SOMMAIRE DU VOLUME

Avant-propos	p. 1
Sommaire	p. 5
1 Articles et chapitres d'ouvrages	p. 7
<i>AUTOUR DU PLAIN-PIED</i>	
La géographie comme science	p. 9
La Fabrique d'un livre	p. 43
La géographie française face à la notion d'échelle	p. 55
<i>HISTOIRE SOCIALE DE LA GÉOGRAPHIE FRANÇAISE</i>	
Les géographes et le travail collectif (avec M.-P. Sol)	p. 79
La géographie au Collège de France (avec M.-C. Robic)	p. 87
<i>HISTOIRE ÉPISTÉMOLOGIQUE</i>	
Le rôle de la graphique dans la modélisation en géographie	p. 135
<i>ANNÉES 1968</i>	
Écrire sur 68 en <i>spécialiste</i> , tournant ou accomplissement ?	p. 191
Les « années 68 » des sciences humaines et sociales	p. 211
Mai-68 et ses suites en géographie française	p. 221
Une fertilisation paradoxale ?	p. 255
À propos de « Propositions destructives »	p. 307
<i>ÉCRITS RÉCENTS (2018-2021)</i>	
Les Écoles en sciences de l'homme : usages indigènes et catégories analytiques	p. 323
La revue : un lieu de contestation ? (avec W. Feuerhahn)	p. 355
Maximilien Sorre et vingt mille savants français	p. 369
2 Textes brefs, éditoriaux, comptes rendus, articles de dictionnaire	p. 377
Tentative d'épuisement d'une conférence parisienne	p. 379
Convictions	p. 383
Nature, environnement et géographie	p. 387
Trois comptes rendus	p. 393
« Réalisme »	p. 405
« Constructivisme » (2007)	p. 409
« Constructivisme » (2020)	p. 413
Une clinique par les formes	p. 417
3 Préprint	p. 423
A Social History of Quantitative Geography in France from the 1970s to the 90s	p. 425

1

Articles et chapitres d'ouvrages

LA **QUAND « FAIRE ÉCOLE »**
CÈDE **LE PAS AU PLURALISME**

GÉOGRAPHIE

Olivier Orain

COMME

SCIENCE

L'objectif de ce chapitre est de prendre au sérieux l'idée de la géographie comme science. Mais sa visée est moins de justifier l'unité ou l'existence de la discipline universitaire que d'exposer les diverses formes de rationalisation qui ont accompagné les développements de celle-ci depuis qu'elle a droit de cité dans le champ académique, soit en gros depuis la fin du XIX^e siècle. Plus précisément, il s'agit de confronter discours identitaires et pratiques savantes, non pas tant pour les confirmer ou les confondre que pour rendre intelligibles dans leur diversité les efforts cognitifs, parfois convergents, parfois divergents, d'une communauté savante.

LES JOIES D'UNE ÉCOLE

QUEL CONTENU POUR LE PARADIGME « CLASSIQUE » ?

94

LE « NOYAU DUR » DU PARADIGME ET LES STRUCTURES DE SA REPRODUCTION

98

Durant sept à huit décennies, la géographie universitaire française s'est confondue avec ce que l'on appelle communément l'« école française de géographie », encore qualifiée de « classique » ou de « vidalienne », par référence à son fondateur supposé, Paul Vidal de La Blache. Confusément, les valeurs, méthodes, tentatives de définition, etc., qui ont été développées par les représentants de ladite école continuent largement à nourrir les représentations non savantes de la discipline, alors même que le paradigme classique¹ – qu'il est important de situer – a depuis une trentaine d'années perdu sa position hégémonique dans l'Université française. Pour autant, on ne saurait déceimment affirmer qu'il a fait naufrage : infléchi, transformé, corrigé, il se perpétue dans la géographie contemporaine à travers des courants qui s'en revendiquent plus ou moins nettement.

1
Les références
aux conceptions
de Thomas S. Kuhn
(cf., 1983,
*La Structure des
révolutions scientifiques*,
Paris, Flammarion,
éd. origin., 1962)
serviront de repère
à cette présentation.
Les notions
de « paradigme »,
de « science normale »,
d'« anomalie »,
de « science
extraordinaire »
et de « révolution
scientifique »
en constituent le cœur
– un paradigme,
ou plutôt une « matrice
disciplinaire »,
regroupant l'ensemble
des valeurs
et des conceptions
partagées par
une communauté
scientifique.

—
 QUEL CONTENU
 POUR LE PARADIGME
 « CLASSIQUE » ?

2

De M.-C. Robic,
 voir notamment, 1991,
 « La stratégie
 épistémologique
 du mixte.
 Le dossier vidalien »,
Espaces Temps, 47-48,
 p. 53-66; 1992,
*Du milieu
 à l'environnement.
 Pratiques et
 représentations
 du rapport
 homme/nature
 depuis la Renaissance*,
 Paris, Economica,
 spéc. livre II,
 p. 125-246;
 1993, « L'invention
 de la "géographie
 humaine" au tournant
 des années 1900 :
 les Vidalien et
 l'écologie », in P. Claval
 (dir.), *Autour de Vidal
 de La Blache*.
*La formation de l'école
 française de géographie*,
 Paris, CNRS éditions,
 p. 137-147.

3

Cf. V. Berdoulay, 1995,
*La Formation de l'école
 française de géographie
 (1870-1914)*, Paris,
 Bibliothèque nationale,
 Éditions du CTHS;
 rééd. 1981,
 coll. « CTHS format ».

— Depuis les travaux de Marie-Claire Robic², Vincent Berdoulay³ et Catherine Rhein⁴, la relation étroite entre les raisons d'institutionnaliser une géographie universitaire à la fin du XIX^e siècle et les caractéristiques du « programme de recherche »⁵ (ou horizon cognitif) de la géographie classique est un sujet connu et abondamment parcouru. Parmi tous les projets possibles qui s'offraient dans les années 1870-1900, celui porté par Paul Vidal de La Blache et ses premiers lieutenants (tel Lucien Gallois) s'est imposé. Cette victoire a signifié l'exclusion aussi bien d'un paradigme de géographie physique débarrassé de la question de l'humanisation (choix qui a triomphé en Russie/URSS dans les années 1914-1924⁶) que d'un paradigme anthropocentré, mettant l'accent sur ce que l'on appellerait aujourd'hui « aménagement » ou « développement »⁷.

Au lieu de quoi s'est donc imposé le projet d'une géographie humaine s'attachant à démêler l'influence du milieu naturel sur les « groupements humains ». Elle a porté conjointement une grande attention au rôle d'agent modificateur de ces derniers, susceptibles d'« ouvrir la porte à de nouvelles combinaisons de la nature vivante »⁸. On résume et banalise fréquemment ce programme de recherches en évoquant l'idée d'une étude des relations homme/nature. Cela demeure, dans l'esprit du plus grand nombre, la définition possible de l'identité scientifique de la géographie, à tel point que le mot est souvent utilisé comme le synonyme des « conditions naturelles » auxquelles une société ou un groupe restreint sont « confrontés ». Il n'y a pas lieu d'épiloguer sur la vulgarisation qui s'est ainsi opérée. En revanche, il importe d'enrichir la description du projet classique.

Pour Paul Vidal de La Blache et ses disciples, sur le modèle des autres géographies européennes de l'époque (à commencer par l'allemande), la légitimité proprement scientifique du géographe procède effectivement de ses compétences naturalistes. À ce titre, un détour par une solide formation en géographie physique a paru absolument incontournable dès la fin du XIX^e siècle. Mais, à quelques exceptions près (Emmanuel de Martonne, Henri Baulig), cette dernière est

davantage conçue comme propédeutique à l'exercice de la géographie humaine que comme le cœur de la discipline. En outre, dans les propositions théoriques de Paul Vidal de La Blache et de son héritier le plus scrupuleux, Maximilien Sorre, une écologie humaine privilégie les relations de l'homme avec le reste du vivant, espèces végétales et animales, plutôt que le climat, le relief et la nature des sols. Or ce sont ces paramètres-là que la géographie des années 1910-1960 allait privilégier. De surcroît, le fondateur de l'école française a développé des perspectives d'explication hors du seul référent naturaliste : il était extrêmement sensible à la position relative des villes et des régions, à la « vie de relation » et aux fonctions de carrefour des entités géographiques. À cette enseigne, on pourrait affirmer que ce qui a été mis en œuvre par les élèves de Paul Vidal de La Blache s'appuie sur les propositions de ce dernier, formulées dans une vingtaine d'articles théoriques, un livre posthume (*Principes de géographie humaine*) et quelques textes canoniques pour la géographie régionale (le *Tableau de la géographie de la France* au premier chef), mais opère une simplification et une systématisation des perspectives ébauchées par le maître désigné. Si on peut parler d'un paradigme pour la géographie classique, il serait ainsi plus cohérent de le qualifier de « postvidalien », car il n'a véritablement pris forme comme « matrice disciplinaire » qu'à partir du moment où les pistes explicatives multiples ébauchées par Paul Vidal de La Blache ont été élaguées, codifiées et érigées en *doxa*. Les artisans qui ont le plus œuvré pour transformer la « science extraordinaire » en « science normale » sont vraisemblablement Lucien Gallois et Emmanuel de Martonne, même si d'autres élèves, par l'exemple que fournissait leur production, ont pu également contribuer à la standardisation du paradigme (on évoquera ici Albert Demangeon, Raoul Blanchard et Jules Sion).

Le paradigme classique comprend non pas un mais deux programmes de recherche, qui entretiennent une relation à la fois évidente et problématique. Parallèlement à la recherche des relations homme-nature, il s'agit de mettre au jour la « personnalité » (c'est-à-dire l'identité, la singularité) de chaque milieu,

4

Cf. C. Rhein, 1982,
« La géographie,
discipline scolaire et/ou
science sociale ?
1860-1920 »,
*Revue française
de sociologie*, XXIII,
p. 223-251.

5

Expression empruntée
ici à l'épistémologue
Imre Lakatos.

6

Cf. O. Orain, 1996,
« La géographie russe
(1845-1917) à l'ombre
et à la lumière
de l'historiographie
soviétique »,
L'Espace géographique,
3, p. 217-232.

7

Et dont était porteur
quelqu'un comme
Marcel Dubois,
un temps rival de Vidal
de La Blache.

8

P. Vidal de La Blache,
1903, « La géographie
humaine : ses rapports
avec la géographie
de la vie », *Revue
de synthèse historique*,
p. 219-240.

QUEL CONTENU
POUR LE DIDACTICISME
GÉOGRAPHIQUE ?

région, pays, paysage, etc., en considérant en première intention que cette identité géographique procède d'une combinaison particulière de « facteurs » naturels et humains. À l'origine, cet intérêt idiographique appuyé sur des monographies a pu sembler s'inscrire dans un projet inductiviste qui établirait les principes de la géographie humaine sur la base de comparaisons entre des cas d'espèce. Mais dès le *Tableau de la géographie de la France* (1903), la visée idiographique subvertit le statut de la monographie et devient une question à part entière : la France est-elle un « être géographique » ? Pour répondre à cette question, Paul Vidal de La Blache déploie un argumentaire qui, précisément, s'affranchit de la question des relations homme-milieu. Par la suite, les postvidaliens ont standardisé la réponse en considérant qu'une personnalité régionale s'interprétait en enchaînant une explication naturaliste et une interprétation historique (le plus souvent délivrée sous la forme d'un récit).

Au demeurant, chacun de ces programmes de recherche a été mis en difficulté par la standardisation progressive de la géographie. Dès 1909 et la conclusion du livre fameux de Gallois *Régions naturelles et noms de pays. Étude sur la région parisienne*, est affirmée la nécessité d'opérer une séparation « analytique » préalable entre étude du milieu naturel et étude de son influence sur les « groupements humains ». Dès lors, toute étude de géographie humaine devait être précédée par l'examen séparé des « conditions naturelles », déclinable en une succession de « facteurs » (climat, relief, sol, hydrologie, végétation, etc.). En procédant de la sorte, le risque était grand de perdre de vue la relation homme-nature comme lieu du questionnement scientifique – par dilution dans une profusion de développements thématiques. Par ailleurs, l'effort probatoire s'est progressivement focalisé sur l'explication géomorphologique du relief, négligeant le « programme officiel ». Dans les années 1910-1930, la géographie humaine est devenue également autonome en mettant l'accent sur la classification des formes de paysage ou d'habitat. Chez la plupart des postvidaliens, la relation homme-nature est en fait déproblématisée et soumise à des diagnostics déterministes à caractère

ponctuel qui émaillent la géographie régionale (par exemple chez de Martonne): telle ligne de source est à l'origine d'une succession de villages, telle montagne fait barrière entre deux «races»... Ainsi, comme l'a clairement montré M.-C. Robic (1992), les travaux classiques ont échoué dans leur tentative pour constituer les relations homme/nature en objet de la géographie.

S'agissant du programme idiographique, on peut faire des remarques analogues. Dès les premières thèses des élèves de Vidal de La Blache, faire œuvre de «géographie régionale» revient à fragmenter ses objets en thèmes ou en sous-régions au sein d'un «dossier». Le procédé n'était pas nouveau et avait partie liée avec un objectif d'exhaustivité. Mais il a eu pour effet de diluer la question de l'individualité géographique. Renvoyé aux marges de la description (propos introductifs ou conclusifs), davantage affirmé qu'étayé, le discours sur la «spécificité régionale» a été réduit au statut de clause de style. En outre, les contraintes d'érudition propres aux grands exercices académiques (thèse, leçon) ont pesé lourd dans l'autonomisation de développements thématiques toujours plus importants. Déjà, la thèse d'Albert Demangeon, *La Picardie et les Régions voisines...* (1905), considérée comme un modèle à suivre, a frappé les contemporains par son excès de «détails»⁹. En réaction à cette tendance lourde, on voit certains auteurs dénoncer le vice du «plan à tiroirs», qui occulte la juste saisie des «combinaisons géographiques» pertinentes. André Cholley, élève de de Martonne, s'est fait une spécialité de dénoncer ce genre de travers (notamment dans le manuel *La Géographie...* de 1951) au nom d'un propos géographique visant «la nature des choses», mais il n'est pas le seul: à partir des années 1950, la dénonciation des déformations du métier est devenue une antienne.

Dans ce tableau, rares sont les géographes qui font exception par leur fidélité aux préceptes vidaliens. Le plus marquant fut sans doute Maximilien Sorre, dont l'œuvre entier semble être animé par un effort de développement cohérent d'une écologie de l'homme. On en prendra pour témoin sa thèse, *Les Pyrénées méditerranéennes. Étude de géographie biologique* (1913) et ses *Fondements*

9
Cf. M.-C. Robic, 2003,
«L'exemplarité
du Tableau
de la géographie de
la France de Paul Vidal
de La Blache»,
in J.-M. Berthelot (dir.),
*Figures du texte
scientifique*, Paris, PUF,
spéc. p. 96-97.

—

LE « NOYAU DUR »
DU PARADIGME
ET LES STRUCTURES
DE SA REPRODUCTION

10

Cf. 1934, «L'art de la description chez Vidal de La Blache», *Mélanges de philologie, d'histoire et de littérature offerts à Joseph Vianey*, Paris, Les Presses françaises, p. 479-487.

biologiques. Esquisse d'une écologie de l'homme (1943), premier tome d'un traité monumental en quatre volumes, *Les Fondements de la géographie humaine* (1943-1952). Dans l'ensemble de ses travaux, il s'est précisément essayé à décliner la relation homme-nature, ouvrant des perspectives originales sur les «associations» entre l'homme et le vivant, l'alimentation humaine et les régimes alimentaires, sans parler de sa très riche géographie des maladies ou «complexes pathogènes», reposant sur le triangle milieu naturel-infections-sociétés. À un degré moindre, Jules Sion s'est également voulu un continuateur sinon du programme, du moins de la manière vidalienne¹⁰. Sa thèse, *Les paysans de la Normandie orientale* (1909), constitue un remarquable travail d'éclairage ethno-historique, tandis que ses travaux de l'entre-deux-guerres ne se distinguent guère des standards cognitifs de ses contemporains.

Cette description peut sembler paradoxale : on parle de «géographie (post)-vidalienne» et on invoque deux «programmes de recherche» – qui dans les faits ont été largement subvertis sinon dans les principes, du moins dans la pratique. On évoque un «fondateur» pour mieux le placer en lisière de la «science normale». Il y a là effectivement de quoi désorienter, sauf si l'on veut bien admettre que les enjeux réellement sensibles étaient ailleurs.

— Le vieux terme «devisement» peut être utilisé pour désigner le type d'énoncé que l'on reconnaît aisément et ordinairement comme «géographique». Il y a là sans doute une clé pour esquisser un continuum entre ce que pouvait être la géographie avant son institutionnalisation, ce qu'elle est restée dans les représentations collectives jusqu'à aujourd'hui, et ce qu'elle a pu mettre en avant à son âge classique. Durant celui-ci, les discours d'intentions des géographes ont l'inconvénient d'avoir beaucoup mis en avant des intérêts cognitifs (les relations homme-nature, la personnalité régionale) qu'ils traitaient à la légère – et avec une

certaine souplesse de jugement —, tandis que les vraies limites, les véritables contraintes épistémologiques, demeuraient dans l'informulé.

Le modèle « positiviste » des sciences, tellement prégnant au début du xx^e siècle, prescrivait qu'une science particulière sélectionne dans l'infinité du monde réel une certaine gamme de phénomènes dont elle se donne pour projet de révéler les relations causales. À ce titre, la géographie aurait pu tout à fait coller à une épistémologie positiviste si, précisément, elle avait orchestré les relations homme-nature à la manière dont un Émile Durkheim procédait avec les faits sociaux. Parmi les élèves de Paul Vidal de La Blache, Jean Brunhes fut le seul positiviste digne de ce nom : ses grands travaux sur l'irrigation¹¹ et ses « monographies synthétiques »¹² sont précisément des entreprises d'exemplification, de thématization et de purification de la relation causale entre les données naturelles et

le « travail » humain. Mais Jean Brunhes a été critiqué par ses condisciples, alors même que son projet rentrait pour partie, au moins en apparence, dans le projet d'une écologie de l'homme. Au-delà des considérations universitaires (Brunhes était davantage un brillant conférencier qu'un universitaire érudit), il y a quelque chose de plus profond dans le divorce entre les postvidaliens et l'auteur de la *Géographie humaine*, qui marque la séparation entre positivistes et réalistes « intégraux ».

Il importe de bien rappeler que presque tous les scientifiques du début du xx^e siècle étaient réalistes, en ce sens qu'ils adhéraient à l'idée d'une autonomie du phénomène, conçu comme indépendant de la volonté du savant. Ils étaient également une majorité à penser que l'explication se trouvait dans les faits eux-mêmes, qu'il suffisait de les confronter pour dégager des relations causales. En revanche, la plupart d'entre eux étaient positivistes en ce sens qu'il leur apparaissait nécessaire de réguler expériences et observations dans un cadre procédural bien défini, susceptible de sélectionner dans le bruit du monde la catégorie de phénomènes qu'ils souhaitaient confronter ou confondre.

11

J. Brunhes, 1902,
*L'Irrigation,
ses conditions
géographiques,
ses modes
et son organisation
dans la péninsule
Ibérique et dans
l'Afrique du Nord*,
thèse de doctorat,
Paris, C. Naud.

12

J. Brunhes, 1912,
La Géographie humaine,
t. I : *Les faits essentiels,
groupés et classés* ;
t. II : *Monographies*,
Paris, Félix Alcan ;
1^{re} éd. : 1910 ;
2^e rééd. : 1925.

LE ROYAUME DU NORD
 DU PARADIS
 ET LES STRUCTURES
 DE SA REPRODUCTION

13

C'est nous qui
 soulignons.

Extrait de L. Gallois,
 1927, « Avant-propos »,
 in P. Vidal de La Blache
 et L. Gallois,
Géographie universelle,
 vol. 1, Paris,
 Armand Colin, p. v.

Or précisément, c'est ici que la géographie classique se détache radicalement du positivisme. En effet, les principaux lieutenants de Vidal de La Blache ont indiqué, par leurs travaux et leurs jugements, que la géographie n'avait pas pour mission de tailler dans le réel, mais bien au contraire de respecter l'intégrité des « réalités géographiques ». Que faut-il entendre par là ?

« La géographie a largement bénéficié depuis un siècle, depuis un demi-siècle surtout, du progrès général des connaissances humaines. Et tout d'abord s'est achevée, par la conquête des Pôles, la découverte du globe. Comme conséquence, les sciences de la nature ont pris toute leur ampleur : météorologie, océanographie, géologie, botanique, zoologie. Les résultats de toutes leurs observations sont venus s'inscrire sur des cartes de plus en plus exactes. Ainsi est apparue avec évidence l'action réciproque des phénomènes les uns sur les autres. *Toutes ces analyses ont abouti à des synthèses, à la grande synthèse qu'est la nature prise dans son ensemble*¹³. »

Dans cet extrait de 1927, Lucien Gallois esquisse une sorte de récit des progrès de la « connaissance » géographique. Elle présuppose un arpentage exhaustif du monde et repose sur un cumul de « résultats » issus de celui-ci. La géographie sédimente ces derniers en cartes qui révèlent, dans leur juxtaposition, des interactions explicatives. La seule coprésence des faits fait apparaître l'explication. Cette conception va plus loin que la perspective du réalisme habituel : non seulement (et bien évidemment) elle postule une réalité objective indépendante des sujets connaissant, mais, de surcroît, ce réel se donne sans la moindre solution de continuité à ces derniers. Mais la dernière phrase de l'extrait accentue bien davantage encore l'originalité de ce réalisme : Gallois y clôt le mouvement de la connaissance par un fort étonnant retour de celle-ci à la « nature », comme si la « synthèse » des savoirs pouvait restituer l'objet du savoir, la « nature prise dans son ensemble ». Dès lors, la vocation du géographe est de recueillir les données du monde, de les inscrire, notamment sur des cartes, et éventuellement – c'est l'étape explicative – de révéler leurs correspondances. Mais l'essentiel, bien

plus que l'explicativité, est la restitution des «réalités». C'est par cette dimension d'exhaustivité que le réalisme géographique prend toute sa singularité.

Cet idéal a beau être diffus et peu explicite dans les écrits des élèves directs de Vidal de La Blache, il importe de ne pas le considérer à la légère. En effet, il a servi de critère impitoyable pour éliminer tout ce qui semblait non géographique: travaux sans préalable descriptif, sélectifs, spéculatifs, théorisants, etc. Déjà les «lacunes» du travail de Jean Brunhes ont servi à Maurice Zimmermann pour l'éreinter. Plus encore, le rationalisme et les spéculations «aventurées» d'un Camille Vallaux en ont fait un quasi paria de la génération postvidalienne: son insistance dans *Les Sciences géographiques* (1925) sur les «représentations» qui s'immiscent entre l'«œil humain» et la «nature», constituant un «écran des représentations symboliques et schématisées», condamne chez lui le réalisme «exhaustiviste» et du même coup met en perspective sa position de marginal du paradigme classique. Son livre, à bien des égards remarquable, a été condamné à un ostracisme bibliographique qui n'a été pour partie levé que dans les années 1970.

Autant le réalisme géographique est sous-jacent dans les écrits de la première génération de postvidaliens, autant il devient déterminant et explicite dans les écrits de l'après-guerre: chez des auteurs aussi différents que Maurice Le Lannou¹⁴, André Cholley¹⁵ ou Pierre George¹⁶, il fait l'objet d'innombrables considérations à finalité axiologique (il s'agit d'énoncer les valeurs de la géographie clairement et distinctement sous forme d'adages didactiques). Au souci de ne pas mutiler les «réalités géographiques» s'adjoint une définition de la discipline comme «science carrefour» ou «science de synthèse» qui a longtemps perduré. Par opposition aux sciences analytiques, la géographie est posée comme la saisie de «combinaisons», «systèmes» (Cholley), ou «complexes de situation» (George) à caractère unique. Une telle reformulation du programme idiographique lui confère une légitimité nouvelle tout en élargissant le champ des combinaisons possibles (dans lesquelles la nature n'est plus forcément un protagoniste essentiel). Plus encore que pour les élèves directs de Vidal de La Blache, la nécessité de

14

M. Le Lannou, 1949,
La Géographie humaine,
Paris, Flammarion.

15

A. Cholley, 1951,
La Géographie
(*Guide de l'étudiant*),
Paris, PUF.

16

Cf. entre autres
P. George, 1966,
Sociologie et Géographie,
Paris, PUF, «"Sup"
le sociologue» et 1970,
*Les Méthodes de
la géographie*, Paris, PUF.

17

Le renoncement à la recherche de lois générales autres que «physiques», c'est-à-dire naturelles, est un trait caractéristique de l'ensemble de la production réflexive des décennies d'après-guerre. Déjà Henri Baulig, dans son texte canonique de 1948, «La géographie est-elle une science?» (publié dans les *Annales de géographie*), annonçait cette mise sous le boisseau de la géographie générale.

18

Dont les figures les plus connues sont Wilhelm Dilthey, Max Weber et Heinrich Rickert.

développer une géographie (humaine) générale, autonome et nomologiquement¹⁷ ambitieuse, perd toute importance, puisque l'essentiel est ailleurs, dans l'acte presque clinique qui identifie ou diagnostique une «situation géographique» et démêle les différents facteurs en jeu qui lui donnent toute sa singularité. Dans les années 1960, certains auteurs (P. George, Jean Labasse) en ont tiré une conception non exclusivement explicative de la pratique du géographe, y incorporant des aspects proprement herméneutiques (ou interprétatifs) visant la «personnalité régionale» – aspects qui s'inscrivent dans une tradition implicitement héritée de l'épistémologie allemande du *verstehen* (comprendre)¹⁸.

La recherche de l'exhaustivité dans l'exercice de la géographie empirique posait des défis singuliers, notamment lorsqu'il fallait énoncer dans des articles ou des ouvrages les résultats d'une recherche. Le problème le plus immédiat est bien entendu celui de la clôture de la description : sauf à s'étendre à l'infini, celle-ci devait forcément sélectionner des éléments considérés comme pertinents. Or, si la diversité des questionnaires est encore de mise dans les thèses des élèves de Vidal de La Blache, force est de constater que dès les années 1920 s'est codifié une sorte de dossier standard, enchaînant les entrées naturalistes (climat, relief, sol, végétation...) et les entrées «humaines» (agriculture, villes, activités, etc.), l'ensemble étant en général prolongé de façon plus ou moins importante par l'évocation des sous-ensembles régionaux. Certains (Cholley) ont eu beau dénoncer le caractère scholastique d'un tel «plan type», ce dernier avait pour lui le double avantage de codifier ce qui était absolument requis et de laisser une certaine latitude en matière d'innovation (thématique notamment). Grâce à quoi, avec les décennies, la liste des «entrées» n'a cessé de s'allonger... En outre, et on trouvera là une autre difficulté majeure de la «description exhaustive», la mise en texte impliquait l'inscription d'une réalité matérielle au minimum tri- voire quadri-dimensionnelle (en incluant les problèmes d'évolution) dans un discours linéaire. Certains, tel Raoul Blanchard, ont repris à leur compte le stratagème du récit de voyage, qui ramène la description d'une contrée à la relation d'un itinéraire

(stratagème dont il use et abuse dans le volume *Asie occidentale* de la *Géographie universelle* publié en 1929). Mais la solution principale – celle que l'on retrouve dans la quasi-totalité de la production empirique – consiste précisément à fragmenter l'objet d'étude en le thématissant et/ou en le régionalisant. On retrouve par là l'idée de dossier, mais abordée à l'aune d'un autre problème d'énonciation. La solution principale du problème d'exhaustivité a donc été, pour l'ensemble des géographes classiques, de diviser, rediviser, et encore diviser (comme inlassablement) leurs objets en sous-catégories, sous-régions, sous-thèmes...

Au-delà des contraintes d'exhaustivité qu'implique le devisement géographique, la posture postvidalienne incorpore aisément un certain nombre d'attitudes de recherche qu'en son temps Emmanuel de Martonne avait résumées de manière frappante: «Ce qu'il y a de fécond et d'original à la fois dans la méthode géographique, c'est qu'elle met en présence des réalités terrestres¹⁹.» Pour expliciter une telle affirmation, il faut se représenter non pas un homme de cabinet mais un «géographe de plein vent» (Lucien Febvre), qui privilégie le travail de terrain au détriment de toute espèce d'archives et constate, par sa présence autant physique que cognitive, la «mise en présence» des phénomènes. La scène capitale, la seule légitime, prend place auprès des choses ou des «réalités géographiques». Le bon chercheur arpente inlassablement son terrain d'études, jusqu'à en connaître chaque «détail». Dès lors, dans l'opération de restitution de la réalité, la description textuelle est la forme la plus problématique du rendu, alors que les représentations iconiques sont bien plus satisfaisantes, malgré leur caractère non extensible. Faute d'un rapport visuel immédiat aux réalités, elles en proposent une image de substitution qui en conserve – au moins partiellement – l'exhaustivité. Dans une perspective similaire, l'examen de la carte topographique a été rapidement érigé en substitut de l'expérience de terrain et son commentaire en «exercice-type» (au sens de T. S. Kuhn) du paradigme classique. On ne s'étonnera pas de voir en André Cholley²⁰ le premier codificateur de l'exercice.

19

E. de Martonne, 1919.
Traité de géographie physique, Paris,
Armand Colin, p. 23.

20

Il est rapidement devenu
président du jury
de l'agrégation
de géographie. Sur le
commentaire de cartes,
voir E. Jaurand, 2003,
«Du fétiche
à l'épouvantail ?
Le commentaire de
cartes et la géographie
universitaire française
(1945-2001)»,
*L'Information
géographique*, 4,
p. 352-369.

21

Cf. M.-C. Robic, 1996.
« Interroger le paysage ?
L'enquête de terrain,
sa signification dans
la géographie humaine
moderne (1900-1950) »,
in C. Blanckaert (dir.),
*Le Terrain des sciences
humaines*
(XVIII^e-XX^e siècle),
Paris, L'Harmattan,
p. 357-388, et 1997,
« L'excursion
du géographe.
(Sur l'école française
de géographie) »,
Conférence, 4, printemps,
p. 211-227.

22

Il faudrait coiffer
ces deux programmes
par un modèle
métaphoriquement
« organiciste » corrigeant
les explications causales
déterministes (qu'elles
soient « naturelles »,
« historiques »,
« technicistes »
ou « économicistes »)
et justifiant la saisie
des « êtres
géographiques ».

Mais le rituel proprement initiatique et socialement intégrateur, pour les générations formées entre 1905 (date de la première excursion interuniversitaire) et la fin des années 1960, est indubitablement la « sortie de terrain » ou « excursion »²¹. Tout à la fois rite intégrateur et propédeutique à l'exercice solitaire de la recherche empirique, l'excursion a été longtemps parée de toutes les vertus, sans susciter pour autant de réflexions susceptibles d'en extraire – et pour cause ! – un système pédagogique.

Avec les éléments exposés jusqu'à présent, le lecteur dispose de quasiment toutes les pièces constituant ce que Thomas S. Kuhn appelle la « matrice disciplinaire » d'un paradigme : une « métaphysique » (le réalisme « exhaustiviste »); des « modèles heuristiques » (l'explication causale des relations homme-nature, la compréhension des « personnalités géographiques »²²); des « exercices-types » (le terrain, le commentaire de cartes, mais aussi la « leçon » de géographie régionale); des « exemples », formés par des livres fameux (le *Tableau de la géographie de la France* de Vidal de la Blache, *La Picardie et les Régions voisines...* de Demangeon) ou des situations-types enseignées comme telles (le « carrefour » bourguignon, la région « lyonnaise », les Alpes du Nord et leur organisation en bandes...); des « valeurs » énoncées sous formes d'adages, du type « il faut partir du concret », « on essaiera de faire le tour de la question », « les réalités géographiques sont complexes », etc., tellement standardisées et banalisées qu'elles étaient aisément réappropriables par les apprentis; une « instrumentation » typique et variée (qui va de la carte topographique à la tarière, en passant par la paire de bottes et les « données » statistiques). Il y manque les « généralisations symboliques », qui dans la géographie classique ne pouvaient être des équivalents de $E=mc^2$. On peut considérer que les répertoires de formes (géomorphologiques, paysagères...), dressés en véritables planches dans les manuels, constituaient une forme simple et spécifique de « généralisations symboliques ». On peut aussi considérer que les grandes notions (milieu, genre de vie, paysage, région, ville/campagne), qui semblaient spontanément constituer les objets de

la discipline, avaient aussi cette dimension. À ce titre, on peut les qualifier de déictiques: leur fonction était de désigner la géographie autant que de signifier quelque chose en particulier ou en général.

Cette adéquation est d'autant plus frappante que le paradigme de la géographie classique répond à un certain nombre de conditions émises par Kuhn, en l'absence desquelles on ne saurait s'inspirer de sa description: durant à peu près soixante-dix ans, il a représenté la seule et unique manière de faire de la géographie scientifique (or la «science normale» kuhnienne est exclusive, elle est marquée par l'absence d'écoles concurrentes); il n'a pas donné lieu à des explicitations systématiques, car son apprentissage produisait une «connaissance tacite» par l'exercice et l'exemple; par ailleurs, le fonctionnement des exercices cano- niques répond partiellement à l'idée de *puzzle solving* (résolution de problèmes): qu'ils aient à «expliquer un relief» ou à «caractériser une région», à travers un commentaire de carte ou un travail de plus longue haleine, les apprentis étaient précisément confrontés à des énigmes (puzzles), pour lesquelles les précédents mobilisables constituaient des modèles sur lesquels s'appuyer.

Il ne s'agit pas pour autant d'affirmer que l'idée de paradigme «épuise» tout ce que l'on pourrait dire sur la géographie classique (ce n'est pas l'objectif!), ni que l'adéquation entre le modèle et l'exemple est parfaite. Ainsi, malgré les prétentions à la prospective de certains géographes des années 1960 (J. Labasse, P. George, Michel Rochefort), il est difficile de considérer la géographie pratiquée entre 1900 et 1970 comme une science prédictive. En outre, l'ensemble des développements descriptifs à visée exhaustive peut difficilement être conçu sur le mode de la «résolution d'énigmes» et, en ce sens, échappe à la définition kuhnienne. Seuls certains compartiments de la pratique (et de sa trace écrite, la littérature géographique) relèvent de celle-ci: ces «explications» diverses – causales ou historiques, basées sur des indices (comme en géomorphologie), des données numériques ou des archives – sont le plus souvent extrêmement circonscrites (elles sont un moment, ou plusieurs, dans un énoncé). Alors qu'on se représente

facilement une explication comme une procédure qui «orchestre» un texte savant, lui donne sa dynamique, il en va rarement ainsi dans la géographie classique, qui l'utilise plutôt ponctuellement, sous des formes variées, pour justifier le diagnostic d'une forme (de relief, de paysage, etc.) ou affirmer la singularité de telle région, ville ou contrée humanisée. Il existe bien entendu des contre-exemples. Ainsi Jules Sion a organisé son *Asie des moussons* (1928-1929) en démontrant le rôle que ledit phénomène climatique jouait dans la différenciation régionale de l'Asie du Sud-Est. De la même façon, la plupart des travaux empiriques de Pierre Gourou sont basés sur la volonté de mettre en cause l'idée de déterminisme naturel et de lui substituer une lecture «civilisationnelle» de l'organisation matérielle des sociétés. Paradoxe qui n'en est pas un, ce sont les géographes les moins «naturalistes» qui ont le plus senti le besoin de mettre l'administration de la preuve au centre de leur propos (et non dans la périphérie de multiples diagnostics cliniques).

Dans les années 1950-1960, le champ des phénomènes susceptibles d'intéresser les géographes n'a cessé de s'élargir à de nouveaux thèmes. Pourtant, on ne saurait dire que les procédures cognitives ont été modifiées pour traiter ces nouveaux objets. Seule la géographie physique s'est ouverte à des pratiques inédites (expérimentations en laboratoire, traitements statistiques) et à des efforts de renouvellement théorique (sous l'influence de Jean Tricart puis de Georges Bertrand). Rien, dans le reste de la production de la discipline, ne saurait accréditer l'idée d'une quelconque inflexion paradigmatique. Bien au contraire, la *doxa* continuait à éliminer tout ce qui pouvait prêter le flanc à l'anathème «ce n'est pas de la géographie!», face auquel des recherches trop ambitieuses sont rentrées dans le rang ou ont débouché sur le départ de quelques individus vers d'autres disciplines ou horizons. Il a fallu plus que cela – une véritable «révolution scientifique» – pour faire céder la chape qu'était devenu le paradigme classique au fil des décennies...

UNE « RÉVOLUTION SCIENTIFIQUE » TARDIVE ?

107

LES PRÉMICES

109

LA CRISE

111

Entre 1972 et 1986, la géographie française a connu de profonds bouleversements. Il n'est pas certain que les problèmes épistémologiques en aient été la cause première. En revanche, il ne fait aucun doute qu'ils ont été un levier décisif pour agir contre l'establishment disciplinaire.

23

Plus connu sous
le pseudonyme de Julien
Gracq.

24

Cf. aussi chapitre 1.
Pour plus de détails,
voir M.-C. Robic, 1995,
« Des vertus de la chaire
à la tentation de
l'action », in P. Claval
et A.-L. Sanguin (dir.),
*La Géographie française
à l'âge classique*, Paris,
L'Harmattan, p. 27-58.

25

C'est ce qu'exprime
Paul Claval dans
les premières lignes
de son *Essai sur
l'évolution de
la géographie humaine*,
Besançon, Paris,
(Cahiers de géographie
de Besançon,
Les Belles Lettres, 1964).

— Ce qui s'est accompli durant ces années 1970-1980 n'a bien entendu pas surgi brutalement. On peut invoquer un ensemble d'« anomalies » préalables qui ont mis en question les capacités explicatives du paradigme classique. Il convient déjà de noter que, dès l'immédiat après-guerre, l'école française a cessé de donner le ton dans la géographie mondiale, alors qu'elle avait largement régné durant les années 1920-1930. Aux États-Unis comme dans les pays scandinaves, puis au Royaume-Uni et en Allemagne, des efforts importants de renouvellement épistémologique ont eu lieu. Par ailleurs, la géographie soviétique fournissait un autre modèle possible (pour le coup strictement naturaliste), susceptible de mobiliser les géographes de sensibilité communiste (Tricart en a été le prototype). En ce sens, on pourrait dire que l'école française s'est retrouvée *de facto* confrontée à des paradigmes rivaux. Elle les a assez superbement ignorés jusqu'à la fin des années 1960, mais ce fut au prix d'une marginalisation croissante.

Pourtant, dans l'immédiat après-guerre, un certain nombre d'auteurs (Jean Gottmann, Maurice-François Rouge, Louis Poirier²³ et même André Cholley) ont développé séparément des esquisses programmatiques suggérant un *aggiornamento* de la géographie humaine²⁴, mais ces propositions ont été globalement ignorées, comme si la communauté des géographes n'était pas mûre. Ces esquisses sont demeurées invisibles (car irrecevables?) pour les contemporains. En revanche, des sociologues (Paul-Henri Chombart de Lauwe), mais surtout des économistes (François Perroux) et des historiens (Fernand Braudel), ont été sensibles aux idées neuves qu'ils ont pu trouver chez J. Gottmann, chez M. Sorre ou chez M.-F. Rouge. Dans le contexte des années 1950 et surtout 1960, la réflexion sur l'« organisation de l'espace » (ici synonyme d'aménagement du territoire) a trouvé des rebondissements extra-géographiques. L'« espace », mot peu usuel dans le paradigme classique, a été utilisé par des disciplines qui se sont positionnées rapidement sur la scène émergente de la planification et de l'aménagement du territoire. Or précisément, cette émergence a progressivement introduit un « malaise »²⁵ chez les géographes, dont la traduction apparente fut une polémique feutrée entre les

partisans d'une «géographie appliquée» (M. Phlipponneau) et ceux qui voulaient maintenir la discipline dans son statut de «science exacte» et la tenir à l'écart du processus décisionnel en aménagement (P. George, avocat d'une «géographie active»). Il n'empêche que la profession a perçu cette nouvelle scène comme un marché professionnel à conquérir et comme un lieu «naturel» d'exercice de la géographie. Or dans les faits, la légitimité de cette dernière n'allait pas de soi, notamment aux yeux des ingénieurs, économistes ou architectes, qui ont investi rapidement les places dominantes de l'aménagement. Face à la «raison ingénieriale», soucieuse de modèles, de justifications statistiques et d'un recours généralisé à la mathématisation, les géographes ont répondu par deux attitudes distinctes : les uns (P. Claval, Jacqueline Beaujeu-Garnier, Olivier Dollfus) ont voulu incorporer à la géographie de nouvelles «démarches» sans considérer leur caractère éventuellement incompatible avec la «tradition géographique»; d'autres au contraire (P. George, J. Labasse), plus conscients de ce que signifiait l'adoption (fût-elle partielle) de la raison ingénieriale, l'ont rejetée en bloc. En tout état de cause, la confrontation des géographes avec ces nouveaux «partenaires» a créé un trouble important, qui explique sans doute la prolifération durant les années 1960 d'une littérature «identitaire» qui s'interroge sur les fondements de la géographie. Elle est l'occasion d'une réappropriation du terme «espace», qui à travers l'expression «espace géographique» devient tout bonnement le nouveau déictique (cf. *supra*) de la discipline, empilant l'ensemble des significations jusque-là véhiculées par «milieu», «paysage», «région»...

Le développement de la scène aménagiste n'a pas été la seule source d'«anomalie» pour le paradigme classique. Il importe aussi d'insister sur un processus double d'enfermement et de dévaluation de la discipline : alors que la géographie française était demeurée ouverte au dialogue avec les sciences voisines dans l'entre-deux-guerres, les relations sont devenues nettement plus concurrentielles et crispées durant les années 1950-1960, et la profession a eu tendance à se replier, d'abord sur les «faits» et ensuite sur un patrimoine jugé admirable.

26

Attitude

particulièrement nette
dans J. Labasse,
1966, *L'Organisation
de l'espace. Éléments
de géographie volontaire*,
Paris, Hermann,
et dans A. Meynier,
1969, *Histoire de
la pensée géographique
en France (1872-1969)*,
Paris, PUF.

27

H. Chamussy, 1978,
« D'amour et
d'impuissance »,
Brouillons Dupont, 3,
p. 67-81.

28

M. Le Berre, 1988,
« Itinéraire
géographique.
Vingt ans après »,
Brouillons Dupont, 17.

Cette posture s'est accompagnée d'un certain dédain pour le caractère spéculatif ou abstrait de disciplines comme l'économie ou la sociologie²⁶. Or ce repli est intervenu en pleine époque structuraliste, alors que précisément les sciences humaines et sociales développaient des échanges de concepts et de théories qui allaient constituer des disciplines jusque-là éparpillées en un champ largement intégré. Durant toute cette période, pour des raisons diverses, la géographie est restée largement à l'extérieur. C'est là sans doute l'un des facteurs qui expliquent l'accélération de sa dévaluation symbolique durant la décennie 1960. Les géographes s'en sont rendu compte, qui ont ressenti amèrement l'absence de leur discipline dans le volume de la Pléiade dirigé par Jean Piaget, *Logique et Connaissance scientifique* (1967). De nombreux jugements sur la géographie ont été émis à la charnière des années 1960 et 1970 par de « grands noms » des sciences de l'homme, qui confirmaient cette image dévaluée.

Pour achever de circonscrire les « anomalies » épistémologiques auxquelles a été confronté le paradigme classique, il faudrait évoquer un sentiment de lassitude cognitive éprouvé par de nombreux jeunes chercheurs à la fin des années 1960, et dont certains ont porté ultérieurement témoignage, tels Henri Chamussy²⁷ et Maryvonne Le Berre²⁸. À les suivre, les générations du baby-boom ont vécu comme un jeu stérile la reproduction des recettes traditionnelles à l'occasion de leur travail de thèse. Il faut du reste rappeler que nombre de ces nouveaux géographes n'avaient pas eu un cursus littéraire comme leurs aînés, le latin étant absent de leurs études universitaires. Dès lors, la discipline a largement recruté chez les bacheliers qui avaient fait « math élem », et dans des milieux sociaux modestes. Ces nouvelles générations étaient beaucoup plus sensibles à la raison scientifico-ingénieuriale et aux considérations épistémologiques nourries de Bachelard et de Piaget qu'on leur avait enseignées à la fin du secondaire. Ils étaient prêts pour une « révolution scientifique », pour laquelle Mai 68 a constitué un modèle et un précédent.

LA CRISE

— Dès 1970 et la publication du «Que sais-je?» de Pierre George, *Les Méthodes de la géographie*, on voit surgir l'idée, encore énigmatique, que la géographie est en «crise». Un an plus tard, Jacqueline Beaujeu-Garnier dit la même chose dans *La Géographie. Méthodes et perspectives*, mais n'est pas davantage capable de rendre compte de ce qui ne tourne pas rond. Il faudra l'émergence de revues nouvelles, comme *L'Espace géographique* (1972), de groupes de travail indépendants de l'establishment (comme le Groupe Dupont, fondé en 1971), de publications d'un genre nouveau (comme *L'Analyse quantitative en géographie*, de Jean-Bernard Racine et Henri Reymond²⁹), puis de manifestations spécifiques comme les colloques Géopoint (à partir de 1976), pour que la critique trouve des lieux d'expression et explicite la crise.

Dans un premier temps, les premières critiques³⁰ ont surtout rompu le tabou de l'unité de la géographie et affirmé qu'à côté de la tradition il existait une «nouvelle géographie» inspirée par le précédent «anglo-scandinave». En 1972-1973, il s'agissait encore pour la France de quelque chose de virtuel, car ladite «nouvelle géographie» y était à ses premiers balbutiements. En revanche, elle pouvait s'appuyer sur le préalable étranger — ce qui a amené Philippe Pinchemel à faire traduire la *Géographie des marchés et du commerce de détail* de Brian Berry (1971) puis *L'Analyse spatiale en géographie humaine*, de Peter Haggett (1973), deux classiques de la *locational analysis* (analyse spatiale) anglo-saxonne. À partir de 1974 et de la publication du réquisitoire d'Alain Reynaud *La Géographie entre le mythe et la science*, mais surtout en 1975-1976, lorsque émergent coup sur coup *EspacesTemps* puis *Hérodote*, deux revues au ton nettement plus agressif, la critique de la «géographie traditionnelle» prend une dimension nouvelle, non plus seulement épistémologique mais également politique (les deux aspects étant considérés à l'époque comme intimement liés). L'influence du marxisme, notamment dans sa version althussérienne, est essentielle ici. La tenue des premiers colloques Géopoint est l'occasion de réunir les différentes sensibilités protestataires (à la notable exception d'Yves Lacoste, fondateur d'*Hérodote*) et de systématiser

29

- J.-B. Racine et H. Reymond, 1973, *L'Analyse quantitative en géographie*, Paris, PUF, 30
- Cf. R. Brunet, 1972, «Les nouveaux aspects de la recherche géographique: rupture ou raffinement de la tradition?», *L'Espace géographique*, I (2), p. 73-77;
- A. Fel, 1972, «Deux géographies humaines?», *ibid.*, p. 107-112; S. Rimbart, 1972, «Aperçu sur la géographie théorique: une philosophie, des méthodes, des techniques», *ibid.*, p. 101-106.

31

Cf. H. Reymond, 1981,
« Une problématique
théorique : plaidoyer
pour une chorotaxie
expérimentale », in
H. Isnard, J.-B. Racine
et H. Reymond,
*Problématiques
de la géographie*, Paris,
PUF, p. 163-249.

32

Cf. G. Nicolas-Obadia
1984, *L'Espace originel.
Axiomatisation
de la géographie*,
Berne, Lang,

33

Cf. R. Brunet, 1980,
« La composition
des modèles
dans l'analyse spatiale »,
L'Espace géographique,
4, p. 253-265.

la critique épistémologique du paradigme classique. Dans cette activité, la figure de proue est incontestablement Claude Raffestin, géographe genevois qui a sans doute été le théoricien le plus profond de la rupture épistémologique. Celle-ci est pour tout dire consommée à la fin des années 1970, et les contributions ultérieures ne viendront le plus souvent que renforcer un réquisitoire déjà instruit. En revanche, la charnière des années 1970-1980 voit se multiplier les propositions programmatiques visant à donner du contenu à la « nouvelle géographie ». À cette époque, les réflexions d'un Henri Reymond sur les « taxochores », base d'une théorie des processus d'espacement³¹, les tentatives d'axiomatisation d'un Georges Nicolas-Obadia³² et les propositions de Roger Brunet concernant les structures élémentaires de l'espace (les « chorèmes »)³³, dessinent un style d'analyse spatiale à la française, inspiré par le structuralisme et les mathématiques du groupe Bourbaki. Mais bien d'autres perspectives s'esquissent, qui se distinguent de ou s'opposent à un projet de géographie « théorique et quantitative », de sorte que c'est un véritable fourmillement d'idées et de programmes qui s'orne du label « nouvelle géographie » entre la fin des années 1970 et le milieu de la décennie 1980. Et l'on ne peut guère y voir un paradigme nouveau et unique venant se substituer à la « géographie traditionnelle »...

Ce qui unit en revanche les diverses sensibilités « révolutionnaires » est un rejet le plus souvent ardent de la « vieille » géographie. Il lui est reproché principalement d'avoir été une pré- ou une non-science. En vertu d'un nouveau consensus (piagétien ?) qui veut qu'une science se définisse par la recherche de lois (perspective nomologique), l'incapacité notoire de la géographie classique à en produire et sa prédilection pour les études de cas sont épinglées. À cette époque, la « démarche idiographique » est en théorie complètement rejetée, même si certaines des premières thèses de la « nouvelle géographie » – comme *La Croissance de Los Angeles de 1940 à 1970*, de Bernard Marchand (1977), et *Système économique et espace*, de Franck Auriac (1979) – sont concrètement des études de cas. L'autre dimension que l'on rejette est l'absence de problématique explicite

dans les travaux classiques: dans le sillage de Claude Raffestin, c'est toute une génération qui dénonce l'«implicite», le non-réfléchi, l'absence de procédures clarifiant des hypothèses et s'efforçant ensuite de les étayer. Dans le sillage de Piaget et sous l'égide de Raffestin, les «nouveaux géographes» ont adopté l'idée que le réel est saisi à travers des «filtres», que l'on peut nommer «mots», «notions», «construits» ou «théories», selon leur ampleur, et que toute activité de recherche est guidée par ces préalables sans lesquels le réel est inconnaissable. Il va de soi qu'une telle conception, qualifiée de «constructiviste» par Jean Piaget, est effectivement radicalement incompatible avec la métaphysique des géographes classiques. En revanche, elle marque certainement la convergence de plusieurs chemins intellectuels assez différents, qui se rejoignent alors dans l'idée de «construit». Pour les marxistes, la posture procède du matérialisme: en séparant le monde des choses (les seules «réelles» ou «matérielles») du monde des superstructures idéelles, le marxisme (au moins dans sa reformulation althusserienne) instaure une rupture radicale qui confère à ces dernières une autonomie antiréaliste (posture explicite alors chez Jacques Lévy, sous-jacente chez Franck Auriac). Pour les positivistes et les rationalistes, on ne peut pas affirmer que notre connaissance du monde des phénomènes est une connaissance directe, seules la recherche de régularités causales ou la réponse favorable des «faits» à nos prédictions sont un indice de justesse de nos théories, celles-ci étant un pur produit de notre entendement (ou de notre raison). Demeure la posture la plus directement «constructiviste» au sens piagétien, c'est-à-dire le nominalisme, qui, d'une manière générale, suppose que le monde n'est pas connaissable en soi et que c'est à l'aide de dénominations et de schémas préalables que nous construisons un monde possible (posture de Claude Raffestin et peut-être également de Jean-Bernard Racine). En bref, on pourrait dire que le «constructivisme» des nouveaux géographes a catalysé des convictions diverses en une formule unique, que l'on pourrait qualifier d'«exigence problématique»: toute recherche commence par la formulation d'une problématique, déclinable en hypothèses de travail, et

soumise à un protocole de probation. Vilipendée par les mandarins de l'ancienne école durant les années 1970, cette prescription épistémologique a fini par s'imposer à l'ensemble de la géographie à la charnière des années 1980 et 1990.

L'exigence de clarification problématique a eu longtemps pour corollaire une visée proprement politique : alors que la géographie classique s'était massivement voulue apolitique, il lui a été reproché d'avoir, par sa neutralité affichée, « fait le jeu objectif du pouvoir en place ». Les collaborations de Jean Labasse ou Jacqueline Beaujeu-Garnier à l'État pompidolien apparaissaient comme les signes objectifs de cette collusion. À l'inverse, la géographie contestataire se voulait démystificatrice. Il s'agissait de fournir aux dominés les outils pour décrypter les stratégies des classes dominantes, dont un Yves Lacoste, dans *La Géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* (1976), n'hésitait pas à exciper la teneur « géographique » ou « spatiale ». En somme, après avoir jeté le soupçon sur le géographe « agent de renseignements », il importait sinon de le retourner, du moins de le rendre responsable à l'égard de « ces hommes et ces femmes » que toute enquête menaçait de rendre davantage vulnérables. Contre la figure du savant détaché, les années 1970-1980 ont vu l'émergence d'une représentation tribunicienne du géographe, médiateur ou voix de « ceux d'en-bas » et « d'ailleurs ». À une échelle plus réduite, l'idée d'une géographie militante, conçue comme un instrument de lutte sociale, a été particulièrement mise en avant par des géographes peu académiques comme Raymond Guglielmo ou Christian Béringuier, en général au détriment d'un questionnement sur la contribution de la géographie, jugé au mieux inutile, au pis corporatiste. Cela n'a pas empêché la majorité des nouveaux géographes de vouloir concilier réforme scientifique et œuvre « utile » (c'est-à-dire politique), celle-ci finalisant celle-là.

LES VOIES DU PLURALISME

115

LE CONSENSUS DE 1984

116

CLIVAGES CONTEMPORAINS

119

Dès le milieu des années 1970, les « nouveaux géographes » ont manifesté de fortes divergences d'attitude par rapport à la new geography, à l'engagement marxiste ou à la signification de l'« espace géographique ». Néanmoins, jusqu'au milieu de la décennie suivante, période qui voit un progressif apaisement des tensions sociales au sein de la communauté, la présence d'un establishment hostile et la nécessité d'une réinvention disciplinaire ont provisoirement atténué les antagonismes potentiels. En outre, durant une dizaine d'années, la dynamique impulsée par Roger Brunet – de la publication de l'article fameux « La composition des modèles en analyse spatiale » (1980) au lancement des projets fédérateurs du GIP Reclus – a pu sembler ouvrir une nouvelle époque de « science normale », plutôt « spatialiste », trouvant même un début de traduction dans la géographie scolaire, soudain convertie aux fameux « chorèmes ». Pourtant, cette acmé n'a pas résisté à l'alternance politique de 1993,

de la même façon qu'allaient se multiplier les entreprises visant à saper (épistémologiquement, politiquement, institutionnellement) l'entreprise brunétienne. Ce qui avait paru devenir hégémonique (paradigmatique ?) s'est révélé alors comme un édifice fragile – et qui, au demeurant, n'avait jamais prétendu faire davantage que fédérer des sensibilités autour de projets (éditoriaux, cognitifs...) et d'une ébauche de consensus.

—
LE CONSENSUS
DE 1984

— Après le schisme des années 1970 et les dissensions qui ont fait contrecoup à la victoire de François Mitterrand (1981-1984), le congrès de l'Union géographique internationale qui s'est tenu à Paris en 1984 a été vu par certains comme l'occasion de redéfinir les bases d'un nouveau consensus épistémologique, érigeant la géographie en science de l'espace « produit » par les sociétés (encore que les interprétations de la signification à donner à une telle formule aient d'emblée fortement varié). La publication deux ans plus tard, sous le double patronage de Franck Auriac et Roger Brunet, d'*Espaces, jeux et enjeux* (1986), livre-somme réunissant un large spectre de sensibilités spatial(ist)e et sociale (sinon sociologique), a pu contribuer à maintenir un temps le dialogue entre des courants destinés à diverger de plus en plus nettement.

Dès le milieu de la décennie précédente, des auteurs aux parcours aussi différents que Jean-Bernard Racine (issu du quantitativisme) et Jacques Lévy (alors althussérien) exprimaient des réticences quant au contenu social de la géographie quantitative, suspectée de formalisme. À la même époque, un Claude Raffestin avait amorcé une critique de l'objectivisme de la *new geography*, mue par une volonté de transformation de la société (par la géographie?) et assortie d'un démontage des présupposés economicistes du nouveau *mainstream* anglo-saxon. Dans le même temps, certains géographes « en lutte » (Raymond Guglielmo) avaient la tentation d'appliquer à la « géographie moderniste » française des critiques similaires, quand bien même la plupart des « quantitativistes » français étaient des marxistes convaincus... Enfin, à travers la promotion des cartes mentales (Antoine Bailly) et un souci pour la « vie quotidienne » (Jean-Paul Ferrier) ou les « espaces mentaux » (Jean-Luc Piveteau), c'est toute une partie des « nouveaux géographes » qui, entre les décennies 1970 et 1980, prend ses distances à l'égard de l'objectivisme quantitativiste et entend promouvoir une géographie « humaniste » centrée sur les « représentations ».

Une particularité des années 1980 est d'avoir vu s'affirmer des courants animés par des géographes qui étaient demeurés en retrait durant la grande

CHAPITRES D'UN TEMPORAIRE

décennie contestataire (1972-1982) : il en va ainsi des promoteurs de la géographie sociale comme de ceux de la géographie culturelle. Si les premiers marquent leur différence par rapport à la géographie classique dans les textes fondateurs des années 1982-1984, les uns et les autres se construisent également contre ce que l'on appelle de plus en plus le « spatialisme » ou le « positivisme ». En outre, une part importante de la production empirique de ces courants relève d'un style épistémologique largement classique. La monographie prédomine, éventuellement justifiée par une visée inductive ; les clauses synthétiques ne sont pas levées, même si on ne recherche plus la même sorte d'exhaustivité qu'auparavant. Un certain agnosticisme est de mise, concernant aussi bien la définition de la discipline que ses normes propres de scientificité. Et si la géographie sociale partage avec les quantitativistes une forte imprégnation marxiste, la géographie culturelle, plus lente à émerger, sera souvent l'apanage de géographes (Paul Claval, Joël Bonnemaison, Jean-Robert Pitte, André-Louis Sanguin), tentés par une restauration stratégique du legs classique. Au demeurant, la dissipation assez brutale du référentiel marxiste à la fin des années 1980 a fonctionné comme le révélateur de continuités épistémologiques que l'engagement politique avait un temps euphémisées : la géopolitique prônée par Yves Lacoste, ses élèves et ses dissidents, apparaît de plus en plus à cette époque comme un classicisme teinté de considérations géostratégiques et n'hésitant pas à prendre en charge l'ensemble des questions que la tradition pouvait considérer comme géographiques (les ressources naturelles, la mosaïque des peuples, les grands ensembles régionaux...).

En définitive, le consensus de 1984 pourrait être relu comme une « performance » éphémère, révélatrice à la fois des mutations et des efforts de dialogue propres à une décennie d'apaisement. Du colloque Géopoint 82 « Les territoires de la vie quotidienne », à la mise en route de l'*Encyclopédie de géographie*, le dialogue entre composantes et courants de la géographie s'est maintenu alors même que la communauté disciplinaire était marquée par un processus de différenciation extrêmement complexe, non plus seulement thématique comme dans les

années 1950-1960, mais également praxéologique (les métiers de la géographie sont de plus en plus distincts), social (la structuration en courants repose sur des réseaux sociaux autant que sur des affinités cognitives), politique (au sens restreint des affiliations et revendications) et, partiellement, épistémologique. Durant cette période, plus qu'avant, la revue *L'Espace géographique* a pu incarner la diversité des innovations et des débats disciplinaires, devenant pour un temps le creuset et la vitrine de la géographie française, notamment grâce à ses riches dossiers et ses numéros thématiques. À la charnière des années 1980 et 1990, alors que le marxisme s'évanouit, que des revues telles *Espaces et Sociétés* ou *Géographie et Cultures* s'inscrivent comme des références dans le paysage non spatialiste, on assiste à une recomposition progressive du champ que nous allons essayer d'interpréter pour clore cette présentation.

CLIVAGES CONTEMPORAINS

— La seule certitude que peut avoir un épistémologue concernant la situation contemporaine est l'extrême hétérogénéité de la géographie pratiquée en France aujourd'hui. Il existe évidemment des tendances qui peuvent sembler partagées par l'ensemble des courants, paradigmes et chapelles – montée de l'individualisme (qu'il soit «méthodologique», idéologique ou qu'il relève de comportements scientifiques inspirés du fonctionnement de la science américaine), tentation d'une définition technicienne de la discipline (le géographe serait un producteur de cartes et un manipulateur de bases de données et autres SIG) –, et des tensions d'ensemble – entre le mépris pour les problèmes épistémologico-théoriques et des postures hyper-théoriques, entre le choix du redéploiement identitaire dans les domaines pluridisciplinaires de l'environnement, de l'aménagement, voire de la géopolitique, et la valorisation de l'interdisciplinarité, entre la soumission à des logiques de contrat (en particulier auprès de collectivités territoriales) et la quête de supports empiriques de recherche susceptibles de permettre l'approfondissement théorique...

Il est possible néanmoins d'esquisser à gros traits quelques distinctions, dégageant grosso modo trois géographies.

La géographie de tradition classique s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui grâce à un certain nombre de «niches écologiques» liées à la préparation des concours de l'enseignement primaire et secondaire³⁴ (y compris dans les écoles normales supérieures), à des recherches sur le monde rural et les pays en voie de développement, ou encore au conservatisme d'ordre politique de certaines universités. Souvent, le legs est davantage «georgien» (il résulte des déplacements thématiques spécifiques aux années 1950-1960) que strictement postvidalien. Souvent aussi, le style classique est habillé par des préoccupations réactualisées (pour l'environnement, la construction d'entités territoriales supranationales ou supralocales, etc.). Les géographes «physiciens» ont su y préserver une place importante, bien que non hégémonique, précisément justifiée par l'actualité des questions d'anthropisation des milieux naturels. À ce titre, la question des

34
Situation qui tend
à changer depuis
la réforme
de l'agrégation en 2001.

relations nature-société a été réexaminée à frais nouveaux par des générations rompues à l'utilisation d'imageries diverses, sans que l'on voie pour autant émerger un métadiscours fédérateur. À l'autre pôle de l'héritage classique, nombre de recherches particulières légitiment leur inscription disciplinaire par un ancrage territorial spécifique, par contraste avec des recherches connexes, sociologiques, économiques, politologiques ou naturalistes, qui en sont plus ou moins dénuées. La question des identités (locales, régionales) entre dans un questionnaire classique même si elle échappe – sinon en théorie, du moins en actes – à la thématique de la construction sociale des territoires. Elle rejoint par là les géographies «antipositivistes» que l'on évoquera ultérieurement, sans adhérer aux positions constructionnistes, postmodernes ou phénoménologiques qui caractérisent ces dernières. En effet, la question de l'*objectivité* reste un point de blocage important entre deux formes de géographie qui ont pour principal point de connivence un rejet du «spatialisme».

L'analyse spatiale française est ce qui ressemble peu ou prou le plus à un paradigme parmi les tendances contemporaines, même s'il n'existe aucun cursus universitaire strictement spatialiste et même si elle semble en perte de vitesse (démographique) depuis une décennie. Elle a sa géographie particulière (un réseau dans le sud-est et l'est de la France fédéré par l'UMR Espace, plus un pôle parisien non monopolistique), ses objets d'excellence (la géographie urbaine, la modélisation des systèmes complexes), des médias et des manifestations spécifiques. Cela ne l'empêche pas d'être traversée par les mutations globales de la géographie – contractualisation, technicisation, individualisme méthodologique, etc. – à telle enseigne que l'on peut se demander ce qui demeure des efforts fondamentaux de la «génération» des Pinchemel, Reymond, Brunet, Nicolas, qui avaient essayé de construire par des biais convergents une théorie de l'espace produit par les sociétés. L'effort était peut-être vain ou prématuré, du moins avait-il le mérite de donner une perspective globale au spatialisme français. Néanmoins, on voit autour de Denise Pumain par exemple une école ambitieuse qui

théorise de façon séduisante les systèmes de villes, fournissant par le prisme de l'urbanisation une interprétation générale du peuplement des espaces géographiques et des interactions spatiales. Pour le reste parfois, ici comme ailleurs, le rabattement du métier sur des gestes techniques semble tenir lieu de « discipline », au risque de perdre de vue l'ambition théorique. De surcroît, l'évaporation du marxisme a eu pour conséquence de dédouaner de larges pans de l'analyse spatiale d'une exigence socio- ou anthropologique : la question de la signification ou de la portée sociales des opérations cognitives n'est plus posée avec l'acuité qui était de mise dans les années 1975-1990. Il peut dès lors apparaître légitime d'étudier une « forme spatiale » pour elle-même³⁵, sans se poser la question de son signifié. Il y a là un point de faiblesse, davantage problématique aujourd'hui qu'il y a dix ou vingt ans, que n'ont pas manqué de critiquer les contempteurs passés et présents du « spatialisme »³⁶.

La composante la plus délicate à ordonner est précisément cette géographie dont le dénominateur premier semble être le rejet de la géographie naguère appelée « théorique et quantitative ». Face à l'objectivisme supposé de l'espace des « spatialistes », les diverses sensibilités que nous fédérons ici ont eu en commun de revendiquer un « renversement » (l'expression initiale est de Renée Rochefort) des préoccupations, mettant au centre de la géographie non le milieu naturel ou l'espace produit, mais la société, voire l'individu, dans sa subjectivité, avec pour projet de reconstruire une pertinence « géographique » à partir de prémices anthropo- ou sociologiques. Ainsi l'espace de la géographie sociale des années 1980 était considéré comme une simple projection des luttes sociales de domination, le plus souvent incarné dans une opposition entre un centre et une périphérie davantage allégoriques que proprement spatiaux. Depuis *La Région, espace vécu*, d'Armand Frémont (1976), la géographie « antipositiviste » a mis au centre de ses préoccupations la question des représentations, qu'elles soient collectives ou individuelles, en essayant de dégager ce qu'elles pouvaient avoir de « géographique ». Il en a résulté chez certains un travail proprement « ontologique » sur

35

Cela était patent
lors du congrès
Géopoint 2004,
« La forme
en géographie ».

36

Cf. entre autres
M. Lussault, 2000,
« Reconstruire le bureau
(pour en finir
avec le spatialisme) »,
in C. Chivallon,
P. Ragouet, M. Samers,
*Discours scientifiques
et contextes culturels :
géographies britanniques
et françaises à l'épreuve
postmoderne*, Bordeaux,
MSH d'Aquitaine,
p. 225-251.

la géographicité ou la territorialité (Claude Raffestin, Jean-Paul Ferrier, Jean-Luc Piveteau, Augustin Berque), nourri de la redécouverte de *L'Homme et la Terre*, d'Éric Dardel (1952). Mais d'autres voies, davantage descriptives ou débarrassées du préalable ontologique, ont été explorées, mettant au jour des identités «géographiques», urbaines, territoriales, etc. Des méthodologies empruntées aux sciences sociales (observation participante, enquêtes ethnologiques) se sont pour partie substituées aux pratiques antérieures. Les références théoriques sont à rechercher du côté de la sociologie «constructiviste» (anglo-saxonne ou française), de la phénoménologie sociale, de l'interactionnisme symbolique, tandis que les normes épistémologiques ont été soit récusées, soit renversées: l'herméneutique et la théorie du «récit» de Paul Ricœur ont représenté pour certains le nouvel horizon dans lequel penser la posture ou la compréhension géographiques. Émerge également une tentation postmoderne qui doit beaucoup à l'influence de la géographie anglo-américaine, mais peine à déjouer les effets négatifs de l'adjectif dans le contexte intellectuel français et à lui donner un sens déterminé. Progressivement, «territoire» est devenu le déictique disciplinaire de cette «nouvelle nouvelle» géographie au détriment d'«espace», trop lié à la «géographie des modèles». Pour autant, la plasticité des significations attachées à ce nouveau terme-phare rend ardue toute tentative de synthèse, même si un Bernard Debarbieux, l'un des plus remarquables représentants de cette tendance, a réussi le tour de force d'en donner une définition synthétique³⁷.

37
B. Debarbieux,
2003, «Territoire»,
in J. Lévy et M. Lussault
(dir.), *Dictionnaire
de la géographie
et de l'espace
des sociétés*, Paris, Belin,
p. 910-912.

Plus que jamais, à certains égards, et malgré quelques-unes des caractéristiques évoquées plus haut, la discipline apparaît éclatée. Si l'unité institutionnelle demeure inchangée, on constate aussi bien chez les apprentis (des récents bacheliers aux doctorants) que chez les observateurs extérieurs une certaine perplexité quant à l'identité de la géographie. Cette dispersion ne doit peut-être pas être interprétée comme une faiblesse intrinsèque de la discipline. Elle pourrait exprimer aussi la rencontre entre la pluralité des enjeux spatiaux et territoriaux contemporains et de nouvelles formes d'implication de la recherche scientifique dans l'action.

Cyril Gosme, Jean-Louis Tissier



Géocarrefour

Vol. 86/3-4 | 2011

Quand les revues dessinent des territoires / Varia

La fabrique d'un livre : réponse et discussion

Olivier Orain



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/8540>

DOI : 10.4000/geocarrefour.8540

ISSN : 1960-601X

Éditeur

Association des amis de la Revue de géographie de Lyon

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2011

Pagination : 237-240

ISSN : 1627-4873

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Olivier Orain, « La fabrique d'un livre : réponse et discussion », *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 86/3-4 | 2011, mis en ligne le 29 mars 2012, consulté le 16 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/8540> ; DOI : 10.4000/geocarrefour.8540

© Géocarrefour

Lectures et relectures croisées

De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française du XX^e siècle

ORAIN O., 2009, Paris, l'Harmattan, Coll Histoire des Sciences Humaines.

Compte rendu de Caroline LEININGER-FRÉZAL

Maitre de conférences, Université Paris 7, UMR 8504

De plain-pied dans le monde d'Olivier Orain est un projet ambitieux qui se propose de revisiter par le prisme de l'écriture géographique, le corpus des géographes des années 1910 aux années 1980, (De Vidal de la Blache à Raffestin, F Auriac en passant par A. Cholley, J. Gottman, etc.). L'auteur adopte une démarche originale, structurée sur une analyse textuelle qualifiée de poétique. Le projet heuristique défini en introduction par la négative, se dévoile au fil de la lecture, ce qui obscurcit la compréhension du projet. « *Dans ce livre, je me propose donc d'étudier les enjeux, dialectiquement, épistémologiques et scripturaires, de la posture réaliste de la géographie classique, et dans la même perspective, les formes et répercussions de sa remise en cause* » (p.19).

Le retour sur des écritures géographiques relativement anciennes constitue un processus d'acculturation du lecteur. Ce processus n'est pas lié à la mise en exergue des théories vidaliennes mais à l'analyse du mode d'écriture qui lui est affilié. C'est donc un travail sur l'évolution historique et les transformations morphologiques de la communauté des géographes et de leur mode de pensée et d'écriture, ce qui justifie pour l'auteur l'ancrage de son travail dans le paradigme kuhnien.

La première partie met en évidence le réalisme de l'écriture vidalienne et la pérennisation de ce modèle jusqu'au milieu du XX^e siècle. Ce réalisme primaire de la géographie repose sur une « posture métaphysique » qui suppose « un réel immédiat, directement saisissable et réinscriptible » (p. 36). Dans cette perspective, il n'y a pas de distance entre l'objet et sa connaissance. La géographie n'est pas une traduction du monde mais son expression. Les écrits vidaliens sont destinés à créer un sentiment d'immersion dans le terrain. Leur contenu est informationnel, leur tonalité neutre. Les interventions auctoriales, les références bibliographiques, l'inter- et le para-texte, sont absents. Les écrits classiques sont de « plain-pied » dans le réel.

L'écriture géographique reste réaliste chez les géographes post-vidaliens mais ces derniers doivent prendre en charge la question de la scientificité disciplinaire qui émerge. En analysant successivement les textes de J. Gottman, A. Cholley et P. Georges, O. Orain montre comment chacun de ces géographes s'est approprié ce questionnement et l'a pris en charge.

Cette première partie questionne en creux les mécanismes sous-jacents de l'écriture géographique actuelle. La profondeur historique de la réflexion d'O. Orain permet de comprendre comment les normes, qui encadrent l'écriture géographique aujourd'hui, ont été construites ou introduites au sein de la « nouvelle géographie ».

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse du « malaise » de la géographie française dans les années 1960. Cette analyse s'appuie sur une lecture kuhnienne de la géographie à laquelle se consacre l'intégralité du chapitre 3. O. Orain décortique les éléments qui composent la matrice de la géographie classique : terrain, commentaire de cartes et de documents constituant des succédanés de réalité, ancrage de la géographie dans la *doxa* vernaculaire, modèle organiciste de la région, principe de causalité linéaire. Ce chapitre 3 semble déconnecté du reste de l'ouvrage tant par son

mode d'écriture que son contenu. Il devient alors difficile de suivre le raisonnement de l'auteur.

Les chapitres suivants s'inscrivent plus directement dans la lignée de la 1^e partie. Les années 1960 correspondent à l'émergence d'« anomalies » dans le paradigme vidalien et dans les modalités d'écriture associées. A travers les textes de Claval, Meynier et Georges, Philipponneau et Labasse, O. Orain montre comment ces géographes accueillent des nouveautés issues d'autres sciences sociales et humaines, tout en régulant leurs impacts. Le terme d'espace géographique se substitue à celui de milieu mais rappelle sous certaines acceptions (étendue terrestre, état de fait) le corpus classique. L'écriture géographique reste en prise avec le réel même si la finalité devient explicative. Les années 1960 ne constituent pas une rupture mais l'expression d'un malaise.

La « révolution dans les textes » (chapitre 6) prend place dans les années 1970. L'espace géographique a permis l'expression de critiques qui ont formalisé une rupture épistémologique. La géographie a d'autres référents théoriques puisés notamment dans la géographie anglo-saxonne. Les évolutions théoriques ont appelé de nouvelles méthodologies et de nouveaux modes d'écriture distancés du réel. Il ne s'agit plus de rendre la réalité mais de construire un discours dessus, ce qui pose la question du constructivisme sur laquelle s'achève l'ouvrage. O. Orain distingue deux formes de constructivisme : celui des années 1970 qui correspond à l'empreinte sociale dans le construit et le constructivisme social qui est au cœur de l'explication. Les nouveaux termes employés sont polysémiques (paradigme, référentiel, etc.) mais les géographes constructivistes s'accordent sur le principe de régulation des données empiriques et sur la notion de problématique. Finalement l'analyse de l'évolution de l'écriture géographique au cours du XX^e s. trouve une résonance dans les questionnements qui mobilisent aujourd'hui la discipline.

L'actualité des questions soulevées résulte aussi du fait que *De plain pied dans le monde* peut être lu comme une observation de l'auteur en train de l'écrire, comme une sorte de mise en abîme. Cela découle de la manière dont le texte est écrit. Une grande partie de l'ouvrage se constitue d'extraits de textes commentés dont la lecture donne l'impression de livrer le matériel brut de l'analyse, ce qui place le lecteur dans la posture d'observation d'un travail en train de se réaliser. Le lecteur n'est pas le récepteur d'une théorie mais le témoin de son émergence. Cette impression est bien sûr un artefact littéraire (ce livre est issu d'une thèse soutenue en 2008), certainement non volontaire de la part de l'auteur. Il inscrit le texte dans une forme de « plain-pied ».

Ce mode d'écriture n'est pas neutre tant sur la forme que sur le fond. Les nombreux extraits de textes sur lesquels s'appuie l'auteur, constituent la richesse de l'ouvrage mais alourdissent la lecture. Ces extraits sont souvent d'une longueur inhabituelle dans la littérature géographique. Certes, cela correspond à la méthodologie choisie et assumée par l'auteur. L'ouvrage aurait gagné en clarté avec des extraits peut-être moins nombreux et plus courts, suivis d'analyses plus synthétiques. Cela aurait permis de rythmer l'écriture et faciliter la lecture.

Sur le fond, le déroulement d'une succession de commentaires de

textes rend difficile l'articulation entre la démarche inductive (1^e et 3^e partie) et l'ancrage théorique (2^e partie). O. Orain propose une lecture fine et éclairante de Kuhn qu'il est néanmoins difficile d'articuler avec le corpus foisonnant issu des commentaires de textes. Cela donne l'impression d'une rupture entre la deuxième partie et le reste de l'ouvrage, et un sentiment d'inachèvement, même si l'auteur parvient à valider avec force et conviction les hypothèses proposées en introduction. Ce mode d'organisation génère une autre aporie, l'absence d'examen de la notion de « plain-pied ». C'est avec déception qu'en achevant la lecture du livre, je constate que je n'y trouve pas le recul épistémologique et historiographique

Compte rendu d'Isabelle LEFORT
Université Lyon 2, UMR 5600

De plain-pied dans le monde, Écriture et réalisme dans la géographie française au XX^e siècle : sous ce beau titre, Olivier Orain, propose un volumineux ouvrage (428 p.), tiré de sa thèse, sur le projet géographique tel qu'il fut déployé et discuté par les géographes français, des prémices vidaliennes jusqu'aux débuts des années 1990. Le projet en est radicalement épistémologique : « *Dans ce livre, je me propose donc d'étudier les enjeux dialectiquement épistémologiques et scripturaires de la posture réaliste de la géographie classique et dans la même perspective, les formes et répercussions de sa remise en cause* » (p. 19).

On ne trouvera donc pas dans ces pages une nouvelle histoire de la discipline – ce n'est pas le propos – mais une « lecture » approfondie, à la fois « déchiffrement et interprétation », des manières de faire des géographes à partir, non pas d'un corpus systématique, mais de morceaux choisis pour leur qualités représentatives et indiciaires.

Cet ouvrage est profus qui donne généreusement à lire les textes, les commente longuement... même s'il faut sans doute reconnaître qu'une (bonne) connaissance préalable de l'histoire et des débats pratiques et théoriques de la géographie ne saurait complètement nuire au plain-pied de la lecture. O. Orain, excellent connaisseur de ces corpus, entraîne son lecteur dans les méandres de textes, plus ou moins longs et connus, qu'il assemble en réseau, qu'il fait dialoguer de façon discursive et labile, en s'essayant à être au plus près des mots. Cet ouvrage s'inscrit donc dans le vaste mouvement qui traverse les sciences humaines et sociales et interroge leur fabrique textuelle et scripturaire. L'approche textualiste repose sur l'hypothèse qu'une « *communauté (scientifique) constituée produit entre autres choses des formes idiosyncrasiques de 'mise en texte'* » (p. 13) dont l'explicitation facilite la saisie des paradigmes scientifiques. Le projet de cet ouvrage est donc particulièrement stimulant, puisqu'il s'attaque à deux questionnements forts. Le premier est la saisie du réalisme géographique, le second, qui sert à la fois d'« hypothèse de marche » et d'horizon démonstratif, consiste en une exploitation/transfert de la matrice kuhnienne et de sa validation heuristique dans le champ de cette discipline. Les deux objectifs sont intrinsèquement enchâssés l'un dans l'autre : l'objet de l'enquête (le réalisme) sert de levier à la validation du prisme kuhnien et de son applicabilité.

Sur le premier point, les pièces au dossier ne manquent pas. O. Orain mobilise nombre de géographes et de textes (de statut différent) pour saisir et cerner les postures géographiques face au monde et rendre compte de la « clause de réalité » qui a longtemps conditionné le projet scientifique disciplinaire dans son périmètre hexagonal. Et s'il ne s'agissait que de cela, cet ouvrage apporterait déjà des analyses significatives sur les manières de faire avec les mots des

escompté à la lecture du titre sur cette notion. Un travail de ce genre a déjà été mené (Tutiaux-Guillon, 2006) dans le cadre de la discipline scolaire histoire géographie. Cependant l'épistémologie savante et l'épistémologie scolaire sont disjointes et il est dommage que l'auteur ait fait l'économie de cette réflexion.

De plain-pied dans le monde reste un ouvrage original tant par son sujet que la méthodologie mise en œuvre. Il marquera certainement l'épistémologie de la géographie du XXI^e s. C'est peut-être lui qui sera pris à témoin dans quelques décennies pour éclairer l'état de la science géographique en ce début de XXI^e s.

géographes. Sachant que ces derniers transportent toujours dans leurs bagages bien plus que leur (simple) signifié, on saura gré à O. Orain d'avoir enquêté aussi finement sur ces mots de géographes pour dire le monde. Ainsi, la première partie est toute entière consacrée au *Réalisme de la géographie classique*. O. Orain a fait le choix méthodologique (et épistémologique) de ne pas exploiter les outils de référencement et d'indexation de lexèmes et d'occurrences : son protocole d'étude relève, plus classiquement, plus littérairement aussi, d'une « *histoire textuelle, entrecroisant production, réception et interprétation* » (p. 13).

Le premier chapitre, *Archéologie du réalisme géographique*, dispose intellectuellement les pièces du dossier « réalisme ». Il s'agit pour l'auteur d'un « réalisme particulièrement métaphysique » qui constitue une caractéristique décisive du paradigme cristallisé par les élèves de Vidal dans leurs écrits théoriques et empiriques. L'auteur montre comment l'adhésion/la croyance à une immédiateté de la réception du monde a permis, entraîné et nourri l'effet de réel, celui-là même que l'écriture « réaliste » est censée retranscrire, sans écart, dans l'évidence première de l'équation entre le mot et la chose. L'auteur s'attache donc à travailler cette écriture « transparente », non pas tant pas en s'appuyant sur les intertextes, ni sur les paratextes (d'ailleurs longtemps peu nombreux) que sur les modalités (rhétoriques ? stylistique ?) de la représentation du monde. Le chapitre 2, *Pérennité et reformulation*, analyse une (longue) phase d'ajustement. Le corpus mobilise des géographes qui couvrent largement la période classique et des textes dont les statuts comme les options diffèrent, faisant ainsi entendre une grande pluralité de voix/voies. Il montre par exemple comment J. Gottman ouvre précocement une brèche dans l'évidence réaliste - en prônant une pratique compréhensive de la géographie - et comment M. Sorre fut sans doute le postvidalien à avoir le plus et le mieux réaliser le programme de recherche classique. On relit aussi avec curiosité les efforts de P. George, « défenseur d'un réalisme industriel » ou de Ph. Pinchemel pour sauver le plain pied du monde, en ajoutant aux mots le chiffre, dont O. Orain commente la puissance « déictique de factualité ».

Mais l'intérêt majeur de cet ouvrage réside peut-être davantage dans l'exercice essentiellement épistémologique auquel se livre l'auteur. Celui-ci n'est pas des moindres, qui cherche à valider l'efficacité de la matrice kuhnienne dans l'épistémologie d'une science sociale ou dit autrement pour traduire la géographie en « kuhnéiforme » selon l'astucieuse expression de J.-L. Tissier. O. Orain s'explique sur le choix de cette grille d'analyse (p. 107-109), fondée sur une compréhension structurale des révolutions scientifiques et conçue à partir des sciences dures, la « *plus universellement citée par les praticiens des sciences humaines et sociales, en Europe occidentale au moins* ». La matrice d'intelligibilité des dynamiques disciplinaires proposée par Th. S. Kuhn (édition originale 1962, édition française 1983) - science normale/crise/révolution scientifique/science normale - pour usitée qu'elle fut, n'avait jamais fait, aussi profondé-

ment qu'ici, l'objet d'une mise à l'épreuve, en forme de traduction/validation, pour le champ de la discipline géographique. C'est donc à ce chantier que s'est attelé O. Orain et qu'il développe à partir de la deuxième partie, *La géographie classique dans le prisme kuhmien : pertinence et anomalie*.

Dans le chapitre 3, *D'une géographie à l'autre : un détour par Th. S. Kuhn*, l'auteur revient donc sur les « éléments constitutifs » de cette proposition afin d'en exploiter les possibilités de transfert : généralisation symbolique (expressions employées sans dissension), métaphysique (ensemble de croyances, métaphores, analogies, modèles ontologiques) qu'il est parfois difficile de distinguer des valeurs (ce qu'il y a de plus partagé), exercices types ou exemples (ces derniers constituant la mise en acte des précédentes souvent demeurées implicites). La traduction s'opère semble-t-il assez facilement dans le champ de la géographie, pour les exercices types (pratique du terrain, commentaire de cartes) ou la circulation des valeurs (géographie comme science carrefour, « réalités concrètes »). O. Orain voit dans l'organicisme une des traductions possibles de la dimension métaphysique du paradigme, et dans les catégories terminologiques ou « termes objectaux » (régions, paysages, milieu, nature...) des pratiques de généralisations symboliques. Cette traduction permet à l'auteur de valider l'existence d'un « réseau sémantique relativement fixe ».

A partir du chapitre 4, *Enonciation du « malaise » et émergence d'une anomalie dans la posture classique*, l'ouvrage déploie fondamentalement ses ambitions épistémologiques de traduction. En se rapportant à Kuhn qui identifie le cœur de la crise épistémologique (passage conflictuel et polémique d'une science normale à une autre) par l'émergence d'une anomalie cognitive (question que le paradigme en cours ne peut résoudre et qui ne le sera qu'avec le paradigme suivant), O. Orain en piste les indices. Il la saisit tout d'abord par un « malaise » qui court dans les textes (et donc parmi les géographes) et qui mobilise des faits extra-cognitifs : transformations factuelles ou sociales du monde, des marchés ou bien encore de l'instrumentation. Il en recherche la tangibilité dans les textes, convoquant alors P. Claval, A. Meynier, O. Dollfus ou J. Beaujeu Garnier. Ces textes expriment certes un malaise mais où se combinent essentiellement déficit de visibilité, changement générationnel et nouveaux rapports entre sciences sociales. Toutefois, la dimension fondamentalement cognitive n'y circule guère, ne dessinant *in fine* que très médiocrement les contours d'une « anomalie ». Or, pour Kuhn, la crise a des origines essentiellement cognitives mais peut « se purger par une argumentation non spécifiquement cognitive (p. 143). *In fine*, l'ensemble des arguments pour saisir cette incommensurabilité paradigmatique dont Kuhn a fait la pierre de touche du passage d'une science normale à une autre par le moment de la crise, ne relève que fort partiellement de l'anomalie cognitive et se résoudrait dans le « refus de toute conversion au raisonnement 'abstrait' ou 'hypothético-déductif', (...), qui ressemble le plus à une 'incommensurabilité' ou à une 'incommunicabilité' entre le legs classique et les nouveaux modèles de scientificité » (p. 177). C'est là que réside une des premières interrogations fondamentales de la démonstration, nous y reviendrons. Cet aspect est pondéré dans le chapitre 5, *Défense de la doxa et incommensurabilité paradigmatique : un rejet précoce du quantitatif* qui reprend un des termes clefs de la matrice kuhmienne : l'incommensurabilité définissant l'incapacité cognitive de penser les problèmes de l'ancien paradigme dans les termes du nouveau. O. Orain y développe des arguments que l'on qualifiera d'externalistes, tels qu'ils furent mobilisés par d'aucuns pour faire pièce au projet néo-positiviste quantitativiste (rejet culturel face aux approches anglo-saxonnes, spectre d'un totalitarisme informatif) qu'il conjugue à des arguments « internalistes » de nature plus strictement cognitive (circularité du raisonnement, non exhaustivité des données). Si l'auteur dé-

veloppe et analyse les argumentaires qui ont servi aux géographes à se prémunir contre des dérives vers l'ingénierie et l'expertise, curieusement, il n'évoque pas directement les enjeux idéologiques qui traversent les sciences sociales durant la période, et la géographie en particulier. Certes le chapitre 6, *Une anomalie figurée dans l'usage des mots*, revient sur la question du malaise, toujours en quête d'une « anomalie » effective, que l'auteur traque au plus près des mutations lexicales. Exploitant des recensions fines du terme « espace » (p. 225) et des deux acceptions concomitantes - état de fait et objet construit - il conclut en affirmant que cette « cette période troublée est marquée par d'importants remaniements lexicaux de l'idiome géographique sans que cette évolution s'accompagne d'une bascule exclusive des significations » (p. 229). Au final donc, la pertinence de la mise en khunéiforme laisse le lecteur sur sa faim.

En fait, c'est bien dans la troisième partie, « Crise » de la géographie, critiques du réalisme géographique et refondation disciplinaire que se noue la question. Le chapitre 7, *La résolution par les textes*, reprend la démonstration à partir du réalisme et des mots pour l'exprimer, durant le déphasage des années 60 et 70 et le tournant, qu'O. Orain lit en deux temps. Un premier durant lequel se brise le tabou de l'unité de la géographie (1971-1975) puis un second, de critique frontale et polémique du paradigme postvidalien. L'auteur déploie le répertoire de la « scission » (« divorce », « fossé », « incompréhension »...), mobilise géographes (A. Reynaud, J. Levy, R. Brunet, Y. Lacoste) et supports (*Hérodote, Brouillons Dupont, Espace-temps*). Puis viennent les années de « refondation » (1982-1986), de l'« apaisement », marqué par l'avènement d'un paradigme spatialiste (p. 306) dont il est « important de préciser d'emblée qu'il n'a pas remplacé le paradigme classique ni supplanté d'autres tendances concurrentes » (p. 306), O. Orain identifiant ces moments comme ceux d'une « révolution conduisant au pluralisme » (p. 315). « Néanmoins, il est important de noter que les principaux théoriciens dont nous avons parlé – ceux qui ont eu l'ambition d'établir une théorie générale de l'espace – sont des réalistes, d'une manière ou d'une autre » (p. 314). Sur le fond de la posture (le réalisme), le critère majeur de l'incommensurabilité des paradigmes ne fonctionne toujours pas... Logiquement alors, le chapitre 7, *Soyez irréalistes, demandez le constructible*, développe une analyse sur l'archéologie du constructivisme, tel qu'il fut mobilisé par de « nouveaux géographes », selon un angle d'attaque proprement internaliste, sur le fond cognitif de la démonstration. S'adossant *grosso modo* sur une lecture discontinuiste, O. Orain propose de récuser un certain manichéisme : « j'ai plutôt le sentiment qu'il existe une multitude de positions allant du réalisme le plus « naïf » à des formes d'anti-réalisme. » (p. 317). Le chapitre souffre d'une structure moins forte que les précédents, où le lecteur peut se perdre aux détours des longues citations et de leurs analyses. Si les développements autour de Cl. Raffestin sont intéressants qui insistent sur sa réception et la force de ses propositions, le chapitre donne le sentiment de perdre son ancrage, par le nombre de pistes connexes soulevées et ne permet pas finalement d'achever fortement la démonstration.

Cet ouvrage conserve de sa première nature (une thèse de doctorat) quelques traces qui parfois en alourdissent la lecture, certains développements un peu trop longs s'éloignant du cœur de la démonstration. Les analyses de textes contribuent aussi (surtout dans la dernière partie de l'ouvrage) à distendre la tension de la démonstration. Mais ces remarques ne pénalisent ni la richesse ni la teneur de l'ouvrage. Les pistes soulevées sont en effet très nombreuses et un compte rendu ne saurait effectivement toutes les relever.

On l'aura compris, l'intérêt de cet ouvrage est double : il apporte aux géographes une perspective efficace sur leur mémoire disciplinaire plus ou moins récente, en mettant à jour un élément es-

sentiel, celui de leur posture face au monde. Cet objectif là est sans conteste réussi. En revanche, la démonstration sur la validité du transfert kuhnien laisse le lecteur en suspend, sans que cela remette d'ailleurs en question la pertinence de son traitement par l'objet « réalisme ». En fait plusieurs problèmes se posent. Tout d'abord, la position même de l'auteur, qui, s'il exprime parfois au fil du texte quelque nécessité à faire à sa main la matrice qu'il a choisie d'exploiter (« *pour toutes ces raisons, mon usage de « révolution scientifique déborde (transgresse) nécessairement le schéma kuhnien* », p. 293), s'il montre bien le passage d'une logique de « dossier » à une logique de « problématique » montre aussi que « *bon nombre de réflexes réalistes persistent* ». Au final, il ne s'exprime pas définitivement sur la pertinence, l'opérativité, ni sur les limites du transfert de la matrice kuhnienne. L'ambition du questionnement aurait sans doute mérité des conclusions plus fermes sur ce point essentiel.

Sur le fond de cette démonstration précisément, plusieurs éléments méritent d'être discutés. Alors même que la *Structure des révolutions scientifiques* fait de l'énigme ou de l'anomalie cognitive le cœur de chauffe de la crise et donc de la dynamique disciplinaire, O. Orain dessine en fait une phase de malaise et de sortie de « crise » bien davantage marquée par des changements lexicaux que sémantiques – ce point là est bien démontré – tendant donc à invalider l'existence même d'une « révolution scientifique » *stricto sensu*. Même si on peut purger la crise par des facteurs externes, socio-historiques, ce sont ceux là mêmes qui sont convoqués ici comme faisceau explicatif le plus décisif (d'ailleurs de ce point de vue, des mises en perspective biographiques – par exemple l'extrême longévité de production de P. George – ou idéologiques auraient mérité d'être prises en charge de façon plus systématique et /ou hiérarchisante). Ce faisant, le critère de l'incommensurabilité cognitive n'est pas démontré.

Au demeurant, O. Orain, fin connaisseur des travaux de Th. S. Kuhn et de I. Hacking aurait pu montrer que sur ce point précis, la matrice kuhnienne ne pouvait intrinsèquement pas être traduite. Ainsi des généralisations symboliques qui ne sauraient en aucun cas donné lieu à des taxinomies classificatoires étanches et hiérarchisées, principe même qui constitue pourtant chez Th. S. Kuhn une des clefs de l'incomparabilité des paradigmes. L'emboîtement des échelles, s'il peut dans un premier temps et par facilité intellectuelle sembler s'y conformer (certains s'y étant pourtant formellement attachés comme Y. Lacoste) ne résiste pas à l'historicité des catégories méta-géographiques produites par les géographes. Jamais la classification hiérarchisée - règne, classe, cohorte, ordre, famille, tribu, genre, espèce - ne pourra par exemple permettre de penser le déploiement de celle du - monde, continent, grandes régions, état, province, pays, lieu - .

Un deuxième élément de discussion porte sur un point aveugle, ou sur une distance d'ajustement qui n'est pas élaborée dans l'ouvrage : la « crise » dont il s'agit est-elle celle de la géographie ou plus fondamentalement celle de la représentation ? Horizon que laisse pourtant entrevoir l'auteur dans ses dernières pages : « *jusqu'à quel point est-il admissible de rabattre le changement scientifique sur sa composante proprement linguistiques (ou langagière) ?* ». La géographie, comme d'autres disciplines des sciences humaines et sociales ayant élaboré son lexique de façon très hybride (entre vernaculaire et idéaltypique), la saisie des postures théoriques ne peut effectivement pas faire l'économie de cette question, posée en fin d'ouvrage : « *en quoi la spécificité des sciences humaines se trouve-t-elle particulièrement pressentie dans ces enjeux lexico-sémantiques ?* ». C'est peut-être là que le lecteur manque le plus d'argument pour adhérer finalement au projet de traduction en kuhnéiforme, l'architecture de la démonstration reposant sur la légitimité même de ces prémices remises en jeu dans les dernières pages.

La démonstration achoppe finalement sur une question essentielle, qu'elle ne résout que partiellement. S'il n'est pas loisible d'identifier, par et dans les textes, l'existence d'anomalie cognitive, si la crise exprime un « malaise » dont les expressions ressortissent bien davantage de l'hétéronomie sociale, culturelle, politique... que de l'autonomie du projet scientifique et de son fonctionnement, si la sortie de crise débouche sur une pluralité de voies, c'est finalement la pertinence globale du schème qui pose question. D'autant qu'à l'amont, la démonstration valide l'existence d'un paradigme classique dont l'élaboration initiale ne repose pas sur une coupure de type bachelardien mais bien sur une « *stratégie qui suppose un dépassement de l'opinion et non point une coupure comme le veut l'esprit durkheimien* » (M.-C. Robic). Une question demeure donc, pleine et entière ; celle de la pertinence de l'usage de cette grille épistémologique, usage transféré des sciences dites dures, qui repose sur des bases analogiques (moments différenciés, communauté auto-désignée) mais non encore spécifiquement validées (incommensurabilité entre deux paradigmes).

Cette explicitation qui manque à la démonstration repose peut-être sur un certain nombre de glissements conceptuels de la part de l'auteur. La posture réaliste postule que le mot équivaut à une chose qui existe en soi. Mais O. Orain convoque en fait des niveaux d'analyse différents : rapport au monde (réalisme vs nominalisme), rapport à la connaissance (réalisme vs constructivisme), rapport à la scientificité (positivisme vs phénoménologie) et enfin rapport à la vérité. Si ce dernier n'est pas directement mobilisé, les trois premiers le sont selon des modalités qui auraient mérité d'être plus fermement explicitées. Ce faisant et par rapport aux trois modalités épistémologiques majeures (rationalité de l'étendue, rationalité de la perception, rationalité du langage), la démonstration demeure en effet tacite sur le fait que, si les géographes convoqués relèvent essentiellement des deux premières catégories, le positionnement théorique et intellectuel de l'auteur relève de la troisième.

La fabrique d'un livre : réponse et discussion

Olivier ORAIN

Je tiens tout d'abord à remercier Isabelle Lefort de m'avoir proposé de réagir à la publication de deux analyses de mon livre, *De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au xx^e siècle*, dans *Géocarrefour*. Je tiens également à la remercier, ainsi que Caroline Leininger-Frézal, pour les lectures qu'elles ont consacrées à cet ouvrage.

Entre fidélité aux intentions initiales et exigence de lisibilité, respect d'un fil argumentatif et souci de partage, transformer une thèse de doctorat en un livre publiable suppose de nombreux choix et renoncements. La réécriture implique l'allègement et la simplification d'un système argumentatif et probatoire que l'horizon de la soutenance avait incité à consolider au maximum. Publier dans la collection « Histoire des sciences humaines » de Claude Blanckaert à l'Harmattan me laissait de ce point de vue une très grande latitude, notamment celle de conserver au livre une diversité de dimensions qui eut été davantage problématique ailleurs.

Isabelle Lefort a amplement exposé dans sa recension deux des enjeux principaux du livre — question du statut du réel dans la géographie française et lecture kuhniennne d'une trajectoire disciplinaire — et souligné leur intrication délibérée. Ce sont là sans doute les questions (épistémologiques) les plus à même de susciter le débat et la curiosité d'un lecteur : j'y reviendrai plus loin. Auparavant, je voudrais mettre en avant une troisième dimension du livre, tout aussi importante à mes yeux, celle-là même sans doute qui a suscité une certaine perplexité chez C. Leininger-Frézal.

UNE INVITATION À LIRE ?

Ainsi que je l'ai souligné dans l'introduction du livre, *De plain-pied dans le monde* s'offre comme une *lecture* des productions de la géographie française des années 1910 à 1980. En ce sens, elle doit également donner à lire un corpus. L'exercice a quelque chose d'un peu militant : à la différence d'autres praticiens des sciences sociales, rares sont les géographes qui s'intéressent aux écrits des générations antérieures, souvent frappés par une décote analogue à celle qui s'attache à des textes d'actualité. Excepté quelques plumes et figures tutélaires (Paul Vidal de la Blache, Maximilien Sorre, Roger Dion, Pierre Gourou...), c'est la grande majorité des auteurs de ces décennies, notamment les générations intermédiaires, qui ne sont plus du tout lus. À titre d'exemple, très singulier est le sentiment que procure l'immersion dans la littérature réflexive des années 1960, considérée aujourd'hui comme dépassée, quand elle n'est pas tout simplement tombée dans l'oubli. En restituer certains traits dans les chapitres 4 et 5 du livre ne signifiait pas simplement circonscrire les tâtonnements d'une époque d'incertitude. Il s'agissait tout autant de les capturer et de les donner à lire. Pierre George est sans doute l'auteur qui a subi le plus violemment cet oubli : de polygraphe incontournable, il est devenu *has been*. Des opérations commémoratives récentes ont tenté de rectifier le tir : à la sauvette dans les *Annales de géographie* (Orain, 2008a), avec plus de conviction dans les *Cahiers de géographie du Québec* (Orain, 2008b). Il me semble qu'en plusieurs touches, et sans systématique, on trouvera dans les pages que je lui ai consacrées des éléments pour comprendre le statut (et partant le destin) de son œuvre, avec un accès aux textes qui leur restitue un certain tranchant épistémologique.

De plain-pied dans le monde n'est pas non plus une anthologie : les textes qui sont donnés à lire s'inscrivent dans un propos historiographique dont ils sont tout à la fois le matériau probatoire, l'objet d'investigation et un moteur auxiliaire. Il est essentiel de souligner que le dispositif d'insertion et de présentation des extraits est marqué par un modèle assez peu usuel en géographie. Il a cours en « littérature », entendue comme exercice de la critique littéraire uni-

versitaire ou « poétique ». Le style de montage et de commentaire du livre redevable de cette pratique met en perspective le volume important des extraits cités et la fréquente dissociation entre ce que les textes dénotent et le propos offert en reprise à ceux-ci : « il n'y a pas (ou peu) de reprise sur le contenu. Il arrive assez fréquemment d'ailleurs que des commentaires spécifiques constituent des digressions ou des pauses par rapport à la ligne générale ». Il s'agit d'une prise de risque calculée : entraver la fluidité du propos et introduire des motifs annexes peut rendre la lecture « difficile » et « alourdie », comme le relève C. Leininger-Frézal. Il aurait été parfaitement envisageable de renoncer à cette manière de faire et de présenter un fil directeur moins heurté. Mon article de 2006, « La géographie comme science » (Orain, 2006), par la simplicité et l'univocité de son propos, repose sur un objectif de cette sorte. En revanche, à l'échelle d'un livre, ressasser le thème du réalisme aurait créé un effet monolithique, une mécanique. En tirant d'autres fils, voire en laissant parfois au lecteur le soin de poursuivre certaines analyses, j'avais pour souci d'éviter une saturation démonstrative.

Au risque d'un certain feuilletage du propos, j'ai voulu faire partager ce qu'il y a d'heuristique dans une lecture poéticienne, déployée à plusieurs niveaux (passages brefs, « paragraphes », chapitres et articles, ouvrages, collections — chaque échelle d'observation requiert des formes d'investigation spécifiques). Il s'agit d'une affiliation forte, et qui repose sur un pari qui ne l'est pas moins : que les écritures non artistiques sont justiciables du même genre d'opérations analytiques que celles menées sur des œuvres littéraires. En ce sens, ce livre suit une ligne développée à la fois par des philosophes attachés à l'élaboration de la connaissance par le discours (Paul Ricœur, Michel de Certeau), des praticiens des sciences sociales ayant insisté sur « la construction discursive des objets de savoir » (Paul Veyne, Clifford Geertz, Bruno Latour, Jean-Louis Tissier et tant d'autres — la formule elle-même est de Lorenza Mondada) et des littéraires s'étant intéressés à des objets sortant du périmètre ordinaire de leur discipline¹. Nombre de travaux de philosophes ou de *social scientists* n'abordent hélas cette question de l'inscription textuelle et des dispositifs formels qu'à un niveau de généralité élevé et pêchent souvent par la faiblesse des applications pratiques. L'objectif du livre consiste plutôt à faire de la critique littéraire une modalité parmi d'autres de l'interprétation. Susceptible de révéler des implicites ou des impensés, je la crois dotée d'un pouvoir heuristique qui a surtout valeur exégétique *locale* : l'ensemble des interprétations offertes en sont une défense et illustration. Les préserver et les défendre dans un ouvrage était une garantie que m'offrait la collection de Claude Blanckaert.

Pour toutes ces raisons, l'édition de ce qui a d'abord été une thèse a voulu sauvegarder cette dimension de lecture dans son plein développement. Néanmoins, la publication en livre suppose un travail de coupe — qui ne se laisserait pas deviner si on ne le signalait pas. Encore davantage que dans la thèse soutenue, j'ai dû renoncer à un grand nombre d'extraits significatifs, et ce afin d'éviter une trop grande saturation. Il était par ailleurs très difficile de reproduire certains matériaux décisifs, comme les tables des matières des thèses de géographie classique ou des volumes de la *Géographie universelle* des années 1930. Pourtant, il n'y a rien de plus éloquent que la mise en série de ces volumes pour prendre conscience d'un certain nombre de propriétés de ces ouvrages. C'est sans doute le meilleur accès aux traits saillants du réalisme de la géographie classique et celui que j'utilise quand je veux le faire comprendre aux étudiants. En revanche quoi de plus fastidieux qu'une interminable succession de tables de ce genre dans un livre ? De tout ce travail sur un matériau considérable il ne reste qu'une évocation épurée en quelques pages du premier chapitre (p. 8-64). Et c'est une autre

1 - On pourra consulter notamment Bonoli, 2004, ou encore Baroni, 2007.

coupe majeure que d'avoir renoncé à faire figurer une étude sur Emmanuel de Martonne, aux titres qu'elle était déjà publiée ailleurs (Orain, 2001) et qu'il fallait ne pas trop dépasser les 400 pages : par rapport à la thèse, il s'agit d'une pièce essentielle qui manque à l'économie de la première partie et à l'équilibre général du livre.

Bien des choses ont été retranchées, permettant de réaliser un livre de format raisonnable. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler également que le corpus présenté — le seul à figurer en bibliographie — ne correspond pas au corpus effectivement lu pour la thèse, ou depuis. Il forme un ensemble *ad hoc* qui ne prétend pas rendre raison exhaustive de la production géographique de la période, ni même de la connaissance que je peux en avoir. En ce sens, je suis assez perplexe de voir C. Leininger-Frézal affirmer que « la lecture [du livre] donne l'impression de livrer le matériel brut de l'analyse, ce qui place le lecteur dans la posture d'observation d'un travail en train de se réaliser » permettant « une observation de l'auteur en train de l'écrire, comme une sorte de mise en abîme ». L'idée est astucieuse, mais à mon sens profondément fallacieuse, car elle occulte les opérations de sélection, de filtrage et surtout de montage, qui ont présidé à la réalisation de l'objet « livre ». Rien de moins « brut » et de davantage concerté que ce *final cut* documentant l'interprétation de 70 ans de littérature géographique française. Un artefact pensé et donné tel ne peut être tenu pour un point d'observation sur une expérience biographique. C'est en outre ignorer le contrat de lecture spécifique à la critique littéraire universitaire, dont j'ai dit qu'il gouvernait le style d'exposition du livre.

L'ensemble de ces précisions essaie de rendre raison de ce qui est sans doute l'une des difficultés assumées du livre : la complexité de lecture liée à son usage de la critique littéraire. À sa manière, il participe pourtant de l'interface entre géographie et littérature, même si c'est dans un sens différent de celui emprunté par les nombreux auteurs qui entendent dire en géographes quelque chose de la littérature. Et malgré toute la charge « postmoderne » qui peut être associée à de telles rencontres, souvent perçues comme attentatoires à la dignité scientifique, mon propos n'a rien d'irrationaliste. En effet, la mise à jour d'effets formels n'implique ni de réduire une science à son expressivité ni d'adopter une posture laudative : la rhétorique n'est *a priori* ni bonne ni mauvaise du point de vue de la valeur démonstrative. Au contraire, une attention au formel peut s'inscrire dans une attention renouvelée pour les composantes de la rationalité.

DEUX OBJECTIFS INTRINSÈQUEMENT ENCHÂSSÉS ?

Je suis en plein accord avec Isabelle Lefort lorsqu'elle insiste sur la relation étroite entre « l'objet de l'enquête (le réalisme) » et le « prisme kuhnien » que j'ai utilisé pour relire l'histoire disciplinaire (elle parle d'« *enchâssement* »). En revanche, si à mon sens une enquête sur le statut du réel pour la géographie aurait sans doute pu se passer d'une référence aux conceptions de Thomas Kuhn, la réciprocité n'est pas vraie. On ne peut penser la géographie vidalienne comme un paradigme scientifique sans élucider la forme particulière de réalisme qui imprègne nombre de convictions et de pratiques des géographes « classiques ». La révolution scientifique survenue dans les années 1970 se comprend difficilement sans prise en compte du carcan que représentait une certaine conception du *respect des réalités*, même si ses enjeux sont bien plus larges. En ce sens, le « prisme kuhnien » apparaît pour ce projet historiographique davantage contingent, hétéronome, voire fragile : parmi les recensions parues du livre, certaines (dans *Nuncius*, la *Revue d'histoire des sciences humaines*) ont manifesté de la perplexité, voire une franche réticence à l'encontre de mon usage d'un auteur jugé daté ou inapproprié. Il me semble que les critiques d'I. Lefort manifestent au final une position similaire. Il m'importe donc tout

à la fois de justifier ce recours théorique, mais aussi de bien en circonscrire l'usage et les limites.

L'intérêt fondamental (et inégalé ?) de *La Structure des révolutions scientifiques* concerne deux dimensions spécifiques du développement scientifique : ce que l'on pourrait appeler le régime disciplinaire de la production de savoirs et la question du changement d'univers empirique par rupture ou discontinuité.

Par l'accent qu'elle met sur l'acquisition progressive, par les exercices et l'exemple, d'un regard savant qui ne se résume pas à un savoir-faire, par les perspectives qu'elle offre pour comprendre la pérennité d'une tradition et de normes, la théorie des paradigmes offre une conception fortement intégrative des sciences. Elle articule formation et recherche, activité individuelle et réalisations collectives. Elle permet de penser ce qui fait système pour une communauté scientifique travaillant sur un monde empirique partagé, avec des problèmes (*puzzles*) légitimes, et une « *matrice disciplinaire* » (*disciplinary matrix*) qui est plus et davantage qu'un référentiel théorique². Même si les aspects non cognitifs sont davantage invoqués que travaillés par Kuhn, l'idée de « *matrice disciplinaire* » suppose une étroite imbrication entre dimensions institutionnelles, sociales et cognitives d'un domaine scientifique autonome, inscrit dans des ensembles plus larges (une discipline existe en se différenciant à l'intérieur d'un système des disciplines). En ce sens, ce que décrit minutieusement Kuhn relève bien d'un régime *disciplinaire* de la science³, par opposition avec l'éclectisme et les liens faibles des académies ou sociétés savantes (régime de scientificité antérieur) ou le morcellement des *studies* dévolues à une infinité d'objets (régime post-disciplinaire ?). À ce titre, même si c'est une historicisation délibérée de la pensée de Kuhn, j'aurais tendance à lui prêter une efficacité descriptive maximale pour les sciences d'un « grand xx^e siècle », marquées par des politiques publiques volontaristes, une croissance démographique soutenue des effectifs savants, et des stratégies de différenciation inter-disciplinaires par les méthodes (au sens large). Si l'on prend l'exemple de la France, on peut soutenir que c'est le système universitaire ébauché dans les années 1860-1870 (ce qu'on appelle parfois la Nouvelle Sorbonne), qui a enclenché à la fois l'institutionnalisation et la généralisation de la disciplinarisation des sciences. L'émergence d'une géographie française académique (dans un sens non péjoratif) procède complètement de cette dynamique disciplinaire générale.

Demeure une équivoque : Th. Kuhn n'a eu de cesse de récuser la validité de son « modèle » pour décrire autre chose que le fonctionnement des sciences naturelles. L'argument qui justifie cette limitation est le caractère non exclusif des paradigmes dans la plupart des sciences de l'homme, alors qu'une période de science normale est précisément définie par l'hégémonie d'une matrice disciplinaire unique. Pourtant, certaines sciences de l'homme ont pu ou peuvent encore connaître une situation de ce type. Et comme c'est l'hégémonie paradigmatique qui, dans la théorie de Kuhn, permet souvent d'identifier une science « normale » et une communauté qui

2 – Je rappelle que Kuhn distingue dans la Postface de la 2^e édition (1969) quatre types de composants au sein d'une telle matrice : des « exercices-types ou exemples » (les paradigmes proprement dits), des « généralisations symboliques » (formalisations universelles dont on dérive des applications *ad hoc* pour résoudre une énigme), une « métaphysique » faite entre autres de modèles à visée analogique et des « valeurs » supposées conduire l'activité de la communauté savante. La première partie de mon chapitre 3 explicite pas à pas cette nomenclature et essaie de la faire résonner à propos de géographie classique.

3 – Je suis en cela Claude Blanckaert, qui a souligné que la science s'est développée sous forme de disciplines assez tardivement. Cf. Blanckaert, 2006.

s'y adonne, cette identification quasi-tautologique ne donne pas de critère sûr pour éliminer une science non naturelle. Du fait du flou qui règne dans les échelles d'observation, on pourrait même se demander si le critère de l'hégémonie est absolument nécessaire au descriptif kuhnien. En tout cas, il n'a pas empêché les sociologues de s'emparer durablement de ses catégories pour décrire des paradigmes contemporains les uns des autres (weberien vs durkheimien) ou se suivant avec stratification plutôt que substitution (du fonctionnalisme au structuralisme et à l'interactionnisme).

La géographie française des années 1890-1960, quant à elle, avait bien une matrice hégémonique. Elle a en outre cette particularité de s'être voulue « à la charnière » des sciences humaines et des sciences de la nature, et d'avoir érigé des pratiques naturalistes (en géomorphologie surtout, mais aussi en climatologie, phytosociologie, etc.) comme la validation éminente de sa dignité scientifique. Il en résulte une ambiguïté de statut et une mixité de régime qui mériterait un examen soutenu. Par contraste, elle n'est devenue pensable comme « science sociale » par ses acteurs que dans les années 1970, moment précis d'une rupture que j'analyse (après Marie-Claire Robic) comme une « révolution scientifique ». Si j'ai essayé de montrer une analogie de processus, nous concevons cette rupture comme un phénomène plus large, qui augure d'un changement de régime de scientificité ayant fait sortir la géographie d'après 1980 de ce qui se laisse penser avec Kuhn.

La rupture des années 1970 a des ressorts sociaux difficilement évacuables. Elle peut se comprendre dans un double contexte de crise : crise politique et culturelle de la fin des années 1960, crise socio-économique du milieu des années 1970. Dans une discipline toujours plus poreuse à des « externalités » diverses, marquée en outre par une massification des effectifs dont on sait les effets déstabilisants⁴ et l'ouverture d'un nouveau marché (l'aménagement) à la fois prometteur et incertain, il devient difficile de considérer une anomalie paradigmatique comme la raison *suffisante* d'une rupture engageant des aspects sociaux et politiques déterminants : en ce sens le prisme kuhnien ne « suffit » pas, ce que j'ai longuement souligné dans le livre. En revanche, ce qui fait événement dans les années 1970 procède de la rencontre entre les mutations profondes d'une communauté savante et un *épuiement* du paradigme de la géographie classique. Du fait des propriétés de ce dernier, je préfère parler ici d'épuisement plutôt que d'une anomalie cognitive circonstanciée comme on peut en rencontrer dans les sciences naturelles : la géographie héritée ne semblait plus à même de tenir un discours à la fois spécifique, scientifiquement fondé et pertinent sur un monde géographique de plus en plus « social » et de moins en moins « naturel ». Potentiel depuis l'après-guerre, potentialisé par l'essor de la *new geography* anglo-américaine dans les années 1950-1960, nourri par une acculturation croissante aux sciences sociales, le besoin d'un changement cognitif, voire d'un profond *aggiornamento* de la matrice disciplinaire, a progressivement gagné en suffrages. Il n'était peut-être pas suffisant pour induire des transformations décisives, faute de concerner l'ensemble des géographes⁵. Ce besoin de changement scientifique a pourtant fourni un levier essentiel — le plus légitime dans une discipline savante ? — pour des transformations à la fois cognitives, sociales et institutionnelles. Encore faut-il garder à l'esprit que ces dernières n'ont pris effet qu'en différé : les années 1972-1981 sont à la fois le théâtre d'une dissidence inédite et d'une marginalisation féroce par l'*establishment* de tout ce qui semblait contestataire (politiquement

et disciplinairement). La « révolution » des années 1970 n'a pris effet qu'après 1981.

Ceci posé, la description des discontinuités scientifiques que propose Th. Kuhn demeure précieuse, car elle aide à penser concrètement la rupture qui s'opère sur le plan cognitif et la disjonction sociale qui a lieu dans une communauté savante. On reproche beaucoup aux théories discontinuistes de la science, ou du savoir en général, leur mettent en avant : c'est une critique qui a souvent été faite au Foucault des *Mots et les choses* et de *L'Archéologie du savoir*. On ne peut guère la soutenir pour *La structure des révolutions scientifiques*, complétée par un certain nombre de textes tardifs⁶ de Thomas Kuhn, même si certaines de ses thèses, concernant l'incommensurabilité entre paradigmes et ce qu'il appelle « *renversement gestaltique* », ont suscité de violents débats. Je n'insisterai pas davantage ici sur l'aspect social, abondamment exemplifié dans le livre et ailleurs, mais il importe de préciser ce qui fait sens pour penser une discontinuité épistémologique.

Il est utile de rappeler que Kuhn a une approche nominaliste de la science : l'ensemble de ce qui est appréhendable par un paradigme forme dans la pratique des chercheurs un *monde empirique* indissociable des systèmes de représentation et de signification qui le donnent à penser et à éprouver. L'idiome d'une communauté savante, avec ses significations précises, est un élément clé (mais non exclusif) pour la donation d'un tel monde empirique. Dans l'idée kuhnienne de révolution scientifique, entre autres choses, le changement d'idiome joue un rôle décisif : les mots changent, ou leur signification évolue fortement. Il se produit un basculement que l'auteur appelle « *renversement gestaltique* », à l'issue duquel le monde empirique n'est plus le même. L'ancien (à supposer qu'il soit entièrement remplacé) peut tout simplement ne plus être compréhensible, ou même traduisible. En-deçà de cette conséquence radicale, il y a l'idée que deux paradigmes, ne s'attachant pas au même monde empirique, ont des préoccupations et des opérations non comparables. Si l'on essaie de les confronter, on rencontre un problème d'incommensurabilité, qui est également présent en situation d'affrontement entre tenants de deux paradigmes durant une phase « révolutionnaire ».

Bien entendu, dans des disciplines comme la géographie où l'on revendique le plus souvent de s'exprimer en « langue naturelle », cette question de l'incommensurabilité n'a pas la netteté qu'elle revêt en biologie ou en chimie.

DONNER SENS À L'INCOMMENSURABILITÉ EN GÉOGRAPHIE

En matière de géographie française, j'ai acquis l'intime conviction qu'il y avait une incommensurabilité forte entre le paradigme classique et ce que l'on pourrait appeler le paradigme « spatialiste » ou « théorico-quantitativiste ». La rupture avec la tradition est moins nette pour des courants apparus plus tardivement et qui n'ont pas le même degré d'autonomie que l'analyse spatiale. Ils sont même difficilement concevables en termes de paradigme, compte tenu de leur façon de faire tenir ensemble divers legs disciplinaires, de leur rapport ambigu au paradigme classique notamment, de leurs hétérogénéités internes et d'aspects programmatiques non résorbés : la géopolitique et la géographie sociale en seraient de bons exemples. Toute la difficulté de la mise à jour d'une incommensurabilité réside dans l'imagination d'un dispositif pour fixer ce qui diverge et se compare mal, précisément. À propos des années 1960/ début des années 1970, j'ai essayé de suggérer combien la *new geography* anglo-américaine était un corps étranger que certains géographes

4 - Cf. P. Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984, spéc. le chapitre 4, p. 171-205.

5 - Ainsi qu'en atteste la permanence d'une géographie de facture ultraclassique dans certains départements de géographie, jusqu'au milieu des années 1990 parfois...

6 - Par exemple Th. Kuhn, 2004.

français essayaient d'incorporer au risque de l'incohérence, tandis que d'autres la rejetaient au nom d'un ensemble de valeurs et de normes incommensurables avec ce que visait une rationalité « quantitativiste » ou « modélisante ». Dans le chapitre 6, consacré aux années 1970 et à la « révolution », j'ai essayé de faire saillir les contrastes (dans les termes, les valeurs, les façons de penser) entre la « nouvelle géographie »⁷ et ce qui s'était écrit auparavant. Dans le suivant, la question, générale, de la « problématique » et les spécificités du style de pensée d'un Franck Auriac sont la manifestation d'un *inconcevable* pour la géographie antérieure⁸. D'une manière générale, ces deux chapitres mettent en avant des discours qui se démarquent de ceux qui précèdent : ils indiquent globalement un changement d'univers intellectuel, que j'espère sensible, même s'il aurait fallu davantage d'exemples de travaux empiriques pour nourrir l'effet de symétrie recherché par rapport à la tradition classique.

D'autres textes des années de contestation, comme « Interrogations sur la recherche contemporaine en géographie humaine » de Jacqueline Bonnamour (1979) ou « La théorie dans la démarche géographique » d'Hubert Béguin (1985), seraient une illustration du dialogue de sourds qui a pu opposer géographes « classiques » et « théoriciens-quantitativistes ». Ils ont une caractéristique en commun qui rend leur usage difficile pour une démonstration : ils arraisonnent rarement l'autre en lui donnant tribune pour se défendre, de sorte que l'effet de controverse dérive d'un texte à l'autre, sans caractère nécessairement nominatif, sans réponses circonstanciées. Pierre George est un cas limite : son texte de 1976, « *Difficultés et incertitudes de la géographie* » (1976), est une charge contre le bien-fondé d'une géographie théorique et quantitative, sans que jamais le débat potentiel ne prenne un tour polémique et *ad hominem*. S'il y a des différences de style considérables d'un protagoniste à l'autre (le tout formant une abondante littérature polémique), une fraction infime (et non significative) se prête à cet exercice très codifié et bien délimité qu'est l'étude d'une « controverse » — à partir de laquelle établir une incommensurabilité serait chose plus aisée.

Cette dernière se manifeste aussi au niveau de l'idiome des géographes. Je pense pouvoir affirmer que la géographie « spatialiste » francophone a construit autour de l'idée de différenciation de l'espace un monde empirique en continuité avec un héritage anglo-américain mais en discontinuité non seulement avec la tradition classique française mais aussi avec les autres courants de la géographie qui ont émergé dans les années 1970 ou 1980. À charge de le démontrer plus avant, l'espace des « spatialistes » dans toute son épaisseur conceptuelle demeure largement hermétique à qui n'opère pas la « *conversion* » (pour parler comme Kuhn) nécessaire. Le mot et ses corrélats s'inscrivent en analyse spatiale dans une configuration sémantique précise⁹, alors qu'il garde hors de celle-ci la fonction de marqueur disciplinaire sans signification précise qu'il avait dans les années 1960. Travailler plus avant sur la sémantique historique d'espace, dans une perspective internationale et interdisciplinaire, est l'un de mes chantiers de recherche. *De plain-pied dans le monde* ne pouvait en livrer que des prémices.

7 - La difficulté la plus significative tient au fait que l'on ne peut rabattre la « nouvelle géographie » (moment contestataire protéiforme) sur la « géographie théorique et quantitative » (sensibilité épistémologique ayant fourni force munitions à la contestation) et réciproquement...

8 - On pourrait en dire autant de Claude Raffestin, mais il serait problématique de l'annexer à un quelconque « paradigme spatialiste » dont il s'est toujours démarqué.

9 - Les travaux de Henri Reymond, Georges Nicolas, Philippe Pinchemel, Roger Brunet et quelques autres l'ont cristallisée, par organisation en un système de concepts, voire axiomatisation.

L'USAGE DE KUHN ET LA QUESTION DE LA DISCONTINUITÉ

Si j'ai conclu mon livre (après ma thèse) sur l'idée qu'une mutation du vocabulaire et de sa signification est l'une des formes tangibles de ce que Thomas Kuhn appelle un « *renversement gestaltique* », j'admets que la démonstration pour la géographie en est inachevée. En outre, cette idée ne saurait résumer le sens et la portée de la rupture des années 1970, ni rendre compte d'une évolution disciplinaire qui devient irréductible au modèle kuhnien une fois le paradigme classique privé de tout monopole au début de la décennie 1980. Les enjeux historiographiques ne pouvaient être strictement réduits sous un modèle unique.

La référence à Kuhn a été poussée autant qu'elle pouvait l'être dans le livre et je n'en connais pas d'aussi systématique. Savoir si l'on pouvait dépasser un « *usage analogique* » est sans doute indébrouillable. Kuhn n'a pas donné de protocoles permettant la mise au gabarit d'une histoire disciplinaire particulière : pour construire *La structure des révolutions scientifiques* et encore davantage ses travaux ultérieurs, il s'est appuyé sur des exemples *ad hoc* servant une reconstruction intellectuelle généralisante et non sur l'étude d'un cas. Dans ces conditions, toute « traduction » disciplinaire un peu systématique pose un problème de nuances, car on traite difficilement d'un cas historique particulier avec la même liberté. Le débat sur « *la pertinence, l'opérativité, [et] les limites du transfert de la matrice kuhnienne* » est positionné dans le chapitre 3 et non en introduction ou en conclusion notamment pour éviter d'ériger en « thèse » ce qui se voulait un ensemble de schèmes d'intelligibilité à combiner. Ils aident à penser la trajectoire de la géographie française dans un certain contexte, mais je me suis fait un devoir de ne jamais occulter ce qui ne s'y laissait pas réduire, au risque de diminuer l'efficacité de la démonstration. En outre, certaines catégories d'analyse lancées par Kuhn (l'idée d'« *anomalie* », le distinguo « *modèles ontologiques* »/« *modèles heuristiques* », etc.) sont relativement flous ou intuitives dans ses écrits : s'efforcer de les traduire appelait forcément une adaptation, et partant un risque doctrinal. S'agissait-il de faire preuve d'une scrupuleuse orthodoxie à l'égard d'un texte rendu par là canonique (au risque de ses flous et latitudes) ou simplement d'en tirer un maximum de schèmes cognitifs susceptibles de penser une discipline particulière ?

Demeure la question du bien-fondé d'un transfert pour une science (la géographie classique) qui par bien des aspects diffère des exemples kuhnien : la « *résolution d'énigme* » (*puzzle solving*) y a pris des formes que nous pourrions juger hétérodoxes, les « *problèmes légitimes* » (comme les relations homme/milieu) n'étaient pas forcément ceux auxquels l'étude empirique apportait un soin lancinant ; plus encore, le souci d'exhaustivité rendait improbable une écriture fondée sur une démonstration, sinon à la marge. Mais l'ensemble de ces difficultés nous apparaissent rétrospectivement, à propos d'un paradigme pour bonne part révolu. Du point de vue de la géographie vidalienne, il y avait en revanche des « *problèmes légitimes* » (fondant une tradition et excluant vigoureusement ce qui y dérogeait), des *puzzles* à reconstituer autant qu'à résoudre, et ce qui peut s'analyser comme une matrice disciplinaire fortement structurée et structurante... C'est la rétrospection et l'écart épistémologique qui de l'extérieur fondent un regard potentiellement dubitatif sur le régime de scientificité de cette discipline — signe d'un présentisme irréductible ? Tout le travail de contraste opéré dans le livre vise à montrer la transformation majeure qui s'est opérée dans la géographie française, avec ce décrochage spécifique qui a lieu sur divers fronts au cours des années 1970 (et certainement pas avant pour ce qui concerne la France) : la production des années 1960 demeure foncièrement commensurable avec celle des années 1910, de même qu'une bonne part de ce qui est produit dans les années 1970 et 1980 dans des lieux demeurés à l'écart du phé-

nomène contestataire. En revanche, cet acte d'abord minoritaire, sinon marginal, qu'a été le rejet de la tradition vidalienne a précisément créé les conditions d'une dissolution du régime disciplinaire à paradigme hégémonique. Adossé à un paradigme alternatif (théorico-quantitativiste) et/ou à une critique politico-épistémologique dosant dans des proportions variables marxisme et rationalisme, les « nouveaux géographes » (au sens large, ici) ont institué une dissidence, jusque là impensable. La matrice disciplinaire classique a cessé d'occuper tout l'espace du pensable, laissant la place à de nouveaux mondes, préoccupations, styles ou horizons qui, auparavant, auraient subi le « *ce n'est pas de la géographie* » tuant dans l'œuf les perspectives hétérodoxes. Cette discontinuité majeure des années 1970 — encore viscéralement contestée par certains (à commencer par sa datation)¹⁰ ne rend certainement pas raison de toute la géographie.

LA LANGUE ET LE RÉEL

De plain-pied dans le monde s'en tient à la langue et à l'écriture des géographes français (ou assimilés) ayant publié entre 1910 et les années 1980. Ce parti-pris était une clause de sauvegarde : le corpus consulté était considérable ainsi, déjà. L'avantage du texte est qu'il n'est pas simplement le véhicule d'un rapport au réel : il peut également l'explicitier. De ce fait, on trouve tout au long du livre à la fois des analyses visant les discours « sur » le réel des géographes (de Lucien Gallois à Claude Raffestin) et d'autres détaillant les stratégies d'ordonnement empirique (des monographies régionales classiques au « construit » du vignoble-système de Franck Auriac). Pour autant, je ne suis pas convaincu que l'on puisse schématiser cette question sous la forme d'un rapport entre « le mot » et « la chose », même en les considérant comme des catégories générales. J'ai tendance à penser qu'un mot et même une phrase sont des échelles trop restrictives pour poser la question de l'intelligibilité du réel à travers la parole. Dès lors que l'on s'attache à la place de la parole dans la donation du réel - problème qui n'épuise pas la question épistémologique du réalisme¹¹ - il me semble méthodologiquement nécessaire d'examiner des configurations discursives d'une certaine ampleur, et en nombre raisonnable. En outre, au lieu d'être distinguées, la dimension du vrai/faux (relative à des propositions ou des discours, donc au langage) et celle de l'indépendance des phénomènes (question épistémologique ou pratique) sont rendues indémêlables. Cette indistinction permet de faire un procès en « relativisme » (sur le vrai/faux) à quiconque se permet de douter que le réel soit appréhendable en dehors de schèmes cognitifs.

S'agissant des étiquettes utilisées pour décrire des positionnements sur ces questions — « réalisme », « positivisme », « rationalisme », « nominalisme », « constructivisme », « relativisme » etc. — je ferais deux remarques : leur signification est loin d'être stabilisée et je ne suis pas sûr qu'il soit obligatoire de les faire fonctionner par couples dichotomiques (même si c'est une tentation que la logique et la polémique encouragent). Je les considère pour ma part comme des analyseurs temporaires dont la signification devrait toujours être précisée *d'emblée*, afin d'éviter les usages stigmatisants et les implicites trompeurs — précaution valable au demeurant pour n'importe quelle labélisation. Par ailleurs, une décennie passée à

en traquer les enjeux philosophiques n'a cessé de me convaincre qu'on devrait pouvoir indexer ces postures sur un gradient (voire un champ orienté à n dimensions) : à ne recenser que des clivages, la rhétorique du *versus* interdit de penser les conceptions intermédiaires (qui sont souvent les seules *de bon sens*). En outre, si des points de clivage sont aisés à identifier circonstanciellement, tout discours élaboré engageant le « réel » est porteur d'une multiplicité d'enjeux dont la composition n'est plus forcément réductible à un clivage unique.

La technicité de cette question appellerait des développements qui déborderaient rapidement le cadre de mon propos présent. Elle renvoie à un problème qui se pose aussi pour la géographie, comme pour n'importe quel discours empirique : peut-on parler d'un réalisme ou d'un constructivisme, etc., à propos d'un ensemble de discours et de pratiques dont on postule l'unité, ou s'agit-il de postures dont il faut toujours chercher les différenciations et les nuances, entre autres inter-individuelles, intertextuelles, etc. ? Ce que j'ai essayé de faire à propos de la géographie classique a été précisément d'identifier un réalisme particulier, et de lui donner une certaine épaisseur. Mais l'ensemble des hommes de science analogues aux géographes étaient réalistes au début du xx^e siècle. C'est la dimension d'exhaustivité et la volonté de « restitution » de celle-ci qui spécifie le réalisme des géographes par rapport à leurs contemporains, avec en plus une persistance particulièrement forte jusqu'au début des années 1970, époque où le réalisme communément partagé n'était plus vraiment une posture dominante, après les critiques du structuralisme linguistique et d'autres traditions intellectuelles.

Ce qui me frappe et que je n'ai pas eu l'opportunité d'approfondir, pour des raisons diverses, est la rémanence de tout un nuancier de réalismes dans la géographie de ces quarante dernières années. En revanche, il me semble que les géographes contemporains ne démarquent pas encore suffisamment la question du « réel » de celle de la construction de l'objectivité, question connexe plus fréquente chez les sociologues.

Mais le contemporain est l'une des questions vives que j'ai tenues à distance, de même que des focales plus englobantes (internationales, transdisciplinaires). Il fallait garder un cap. Je l'ai imagé avec cette formule *De plain-pied dans le monde*, usage strictement allégorique et pas du tout abstrait (ce n'était pas une notion pour moi). Ce qui fut longtemps une idiosyncrasie des géographes, dans laquelle certains se reconnaissent encore, se trouvait ainsi incarné, à défaut de pouvoir être épuisé.

BIBLIOGRAPHIE

BARONI R., 2007, Histoires vécues, fictions, récits factuels, *Poétique*, n° 151, p. 259-277.

BEGUIN H., 1985, La théorie dans la démarche géographique, *L'Espace géographique*, n° 1, p. 69-71.

BLANCKAERT C., 2006, La Discipline en perspective. Le système des sciences à l'heure du spécialisme (xix^e-xx^e siècles), in BOUTIER J., PASSERON J.-C., REVEL J., dir., *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, éd. de l'EHESS, coll. « Enquête », p. 117-148.

BONNAMOUR J., 1979, Interrogations sur la recherche contemporaine en géographie humaine, *L'Espace Géographique*, n° 4, p. 255-262.

BONOLI L., 2004, Écritures de la réalité, *Poétique*, n° 137, p. 19-34.

10 - J'ai le sentiment que s'y mêlent en outre des dimensions idéologiques : l'adhésion à ou le rejet de cette rupture particulière polarise des convictions politiques, épistémologiques et morales.

11 - À mon sens, le réel étant sémantiquement « ce qui échappe à la volonté humaine », en faire un problème « ontologique » à la manière de John Searle dans *La Construction de la réalité sociale* est relativement oiseux, puisque par définition tout ce qui a cette propriété d'indépendance phénoménale ressortit au réel. Seules les questions de l'intelligibilité (épistémologique) et de l'action (pragmatique) permettent de sortir d'une conception tautologique de la réalité.

BOURDIEU P., 1984, *Homo academicus*, Paris, Minuit, spéc. le chapitre 4, p. 171-205.

GEORGE P., 1976, Difficultés et incertitudes de la géographie, *Annales de géographie*, n° 467, janvier-février, p. 48-76.

KUHN T., 2004, Commensurabilité, comparabilité, communicabilité [tr. fr. Miguel Coelho], in LAUGIER S. et ORAIN O., 2008, Pierre George (1909-2006) : un géographe témoin de son temps. Hommage des *Annales de géographie*, *Annales de géographie*, 2008/1, n°659, p. 1-31

ORAIN O., 2001, Emmanuel de Martonne, figure de l'orthodoxie épistémologique postvidalienne ?, in BAUELLE G., OZOUF-MARIGNIER M.-V. et ROBIC M.-C., dir., *Géographes en pratiques (1870-1945). Le terrain, le livre, la Cité*, P. U. de Rennes, p. 289-311.

ORAIN O., 2006, La géographie comme science. Quand « faire école » cède le pas au pluralisme, in ROBIC M.-C. dir., *Couvrir le monde. Un grand xx^e siècle de géographie française*, Paris, Ministère des affaires étrangères, ADPF, p. 81-115.

ORAIN O., 2008, Pierre George : un géant de la géographie, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n° 146, sept. 2008.

WAGNER P. (éds.), 2004, *Philosophie des sciences II. Naturalismes et réalismes*, Paris, Vrin, p. 285-322 (éd. originale : "Commensurability, comparability, communicability", *The Philosophy of science association*, vol. 2, 1982).

Adresse de l'auteur

Chargé de Recherche CNRS UMR
8504
E.H.GO
13 rue du Four - 3e ét.
75006 PARIS
Olivier.Orain@univ-paris1.fr

CNED

Agrégation externe de géographie

Géographie

Echelles et temporalités
en géographie

Seconde partie

Olivier Orain
Denise Pumain
Céline Rozenblat
Nicolas Verdier

Centre National d'Enseignement à Distance - Institut de Vanves



1-6111-TE-PA-02-05

405

55

SOMMAIRE

Chapitre III – La géographie française face à la notion d'échelle. Une approche par les significations et les contenus épistémologiques	
<i>Par Olivier Orain</i>	2
I Quand l'échelle devient visible	3
II Critique du réalisme scalaire	14
Conclusion	24
Chapitre IV – L'échelle dans quelques sciences sociales : Petite histoire d'une absence d'interdisciplinarité.	
<i>Par Nicolas Verdier</i>	25
Introduction	25
I. Échelle, échelon, et niveau dans quelques dictionnaires et traités	26
II. Jean Tricart inventeur des échelles temporo-spatiales	32
III. Une réflexion sur les échelles dans l'architecture au début des années 1970	36
IV. La géographie des années 1965-1980 : une ère scalaire ?	40
V. L'échelle, un modulateur de l'écriture historique	49
VI. Conclusion	54
Bibliographie indicative	56
Chapitre V : échelles de la mondialisation économique, des transports et des communications	
<i>Par Céline Rozenblat</i>	60
I. Les vitesses des transports et des communications et l'explosion des échanges	61
II. Les transformations spatiales dues à l'accélération des vitesses : les changements d'échelles	67
III. Les échelles de la mondialisation	70
Conclusion	91
Références bibliographiques	92
Chapitre VI : Villes et échelles spatio-temporelles	
<i>Par Denise Pumain</i>	96
I. Trois niveaux d'observation du fait urbain	97
II. Systèmes urbains et temporalités	111
Références bibliographiques	128

La géographie française face à la notion d'échelle. Une approche par les significations et les contenus épistémologiques

Olivier Orain

La nouvelle question d'épistémologie figurant au programme de l'agrégation de géographie diffère des précédentes. Elle met en effet l'accent sur deux termes, « temporalités » et « échelles », qui pourraient sembler secondaires dans le corpus réflexif et théorique de la discipline, surtout si l'on s'inscrit dans la longue durée d'un « grand XX^e siècle », des années 1890 (époque des premiers succès institutionnels de l'école française de géographie) à nos jours. Entendons-nous bien sur la signification de « secondaire » : de nombreux géographes ont inclus dans leurs travaux des considérations sur le temps et/ou sur les échelles, et ce à différents niveaux ; en revanche, elles ne revêtent pas le même caractère crucial que les réflexions sur « région », « milieu », « paysage », « espace » ou « territoire », entre autres. Elles ne suggèrent pas une identification immédiate à la géographie (dans le cas de « temporalité ») ou un enjeu majeur de définition (dans le cas d'« échelles »). Pour autant, cette position en arrière-plan n'invite pas à les tenir pour sans importance. On assiste même, depuis une vingtaine d'années, à une montée en puissance de la thématique des temporalité(s). On ne saurait (à mon avis) en dire autant pour les échelles. En revanche, les géographes estiment dans leur grande majorité que ces dernières font partie des « choses » (le terme est délibérément vague pour l'instant) vis-à-vis desquelles ils doivent se sentir à l'aise et dont la maîtrise fait partie du « métier ».

Dans presque toutes les initiations à la géographie, en classe de sixième comme à l'entrée à l'université, nombre d'enseignants développent des définitions et des exercices visant à affermir une juste manipulation des échelles, en particulier cartographiques. Et ils ordonnent la condamnation systématique des documents qui pourraient les escamoter, à commencer par les travaux cartographiques des apprentis. Dans d'autres types d'exercices comme le commentaire de cartes ou le dossier thématique, nombreux sont les pédagogues qui recommandent, voire stipulent, un autre type de recours aux échelles, assez souvent nommé « raisonnement multi-scalaire ». Au travers de ces deux cas d'espèces je voudrais dégager une caractéristique éminente des échelles pour la majorité des géographes : leur *évidence*. Une fois la difficulté technique, arithmétique, surmontée, l'apprenti-géographe est supposé jongler avec les échelles comme avec un outil familier. Outil ? Le terme est-il encore admissible quand il s'agit d'examiner un problème quelconque (l'urbanisation, la diffusion du SIDA, la globalisation des échanges céréaliers, etc.) à plusieurs niveaux ? Ne faut-il pas plutôt parler de démarche ? Et au nom de quoi ériger cette opération en nécessité ? Et le terme « échelles » a-t-il seulement le même sens ?

Ce cours vous semblera certainement différent des livraisons précédentes, par son abord moins « objectif ». Son ambition est de poser des questions sur la façon dont les géographes ont, à partir d'une certaine époque, développé un discours théorique sur ce sujet particulier. Plus précisément, ce que je vous propose est une tentative pour interpréter et discuter l'apparente évidence des échelles pour les géographes français. Faute d'avoir suffisamment d'aperçus sur d'autres traditions nationales sur cette question en particulier, je me suis abstenu d'examiner en détail les formulations de géographes étrangers, sauf lorsqu'elles ont donné lieu à des traductions ou à des citations significatives. Au demeurant, l'ensemble des analyses que l'on trouvera ici n'a pas la prétention de fournir une description exhaustive ni un récit achevé. La question des échelles en géographie pourrait faire l'objet d'un travail de thèse, voire de plusieurs. Ceux-ci n'existant pas, il s'agit davantage de défricher le terrain, de vous inciter à faire quelques lectures indispensables, que de vous fournir une vulgate ou un *digest*. Ce serait même à l'opposé de ce que l'on doit attendre d'une réflexion épistémologique : telle que je le conçois, elle est d'abord un examen des pratiques ordinaires de la science, parfois les plus anodines, dont elle a à *s'étonner* pour

les mettre en perspective. Ce faisant, elle revêt un caractère spéculatif qui se prête mal à la synthèse définitive.

Dans une première partie intitulée « Quand l'échelle devient visible », j'ai essayé de baliser un processus de réflexion, amorcé dans les années 1950 et arrivé à son apogée à la charnière des années 1960 et 1970, qui a sorti les échelles de leur statut d'outil technique secondaire pour en faire une composante de la réflexion théorique. À ce titre, il me semble que pour bon nombre d'auteurs l'échelle est devenue bien plus qu'un instrument « scopique » (comme le *microscope* ou le *télescope*), dont on peut faire varier la focale pour scruter des ensembles plus ou moins vastes. Elle renvoie à des niveaux de réalité différents, plus ou moins autonomes, plus ou moins interdépendants. Il en découle une conception largement intuitive de discontinuités dans le réel qui nécessite à tout le moins d'être exposée.

La deuxième partie (Critique du réalisme scalaire) entend suggérer une attitude précautionneuse vis-à-vis de la « démarche multiscalaire ». J'insiste sur un effet assez gênant des réflexions sur les niveaux d'observation : au lieu de nourrir des recherches et des interrogations, elles ont laissé la place à une sorte d'impératif (« Il faut étudier les phénomènes à plusieurs échelles ») qui n'est que très rarement argumenté. Il en découle une vulgate dont les fondements philosophiques méritent d'être réexaminés, et ce d'autant plus que l'intérêt du changement d'échelle n'est pas à mon sens un absolu mais une opération (sinon une manœuvre) de recherche. À travers un article de J.-B. Racine, C. Raffestin et V. Ruffy, j'essaie de suggérer que son intérêt n'est justifiable que d'un point de vue heuristique (il aide à penser), et ne saurait déboucher sur une quelconque doctrine.

I Quand l'échelle devient visible...

Parmi les objets familiers aux géographes, les cartes tiennent une place à part. Serait-ce dû au fait qu'ils en consomment et en produisent, confortant la langue ordinaire qui « met dans le même panier » les cartes topographiques de l'IGN et les cartes thématiques les plus abstraites ? Nombreux sont ceux qui lient intimement la classe d'objets ainsi désignés avec la discipline, au point parfois de déboucher sur des définitions dangereuses, du type : « être géographe, c'est faire ou utiliser des cartes ». Sans partager une conception aussi réductrice, on ne peut que reconnaître l'importance particulière de ces types de représentation dans une discipline qui d'une manière générale affectionne toutes les formes d'*image*. Cette affinité permet d'aborder la relation spéciale des géographes aux échelles : producteurs et consommateurs de cartes visant une représentation du réel par réduction, il leur incombe de maîtriser le concept arithmétique qui fonde cette dernière (grosso modo il s'agit d'une règle de trois : connaissant le rapport $1/n$ qui est mon « échelle », je peux déterminer la taille « réelle » d'un objet quelconque à partir de la taille « réduite », et inversement). Même s'il peut poser problème à certains, le concept de base est particulièrement simple et sans ambiguïté majeure. Au demeurant, jusque dans les années 1950, le terme d'échelle avait une fonction strictement instrumentale : il servait à préciser le niveau de réduction opéré par une carte, et *c'est tout* — ce qui avait une grande importance rationnelle, pour éviter de faire des confusions entre des représentations peu ou pas du tout commensurables...

À partir des années 1950, notamment après l'article de Jean Tricart, « La géomorphologie et la notion d'échelle »¹, s'est amorcé un mouvement d'enrichissement du contenu du terme : l'échelle n'est plus seulement un simple rapport, elle désigne un niveau d'observation pertinent. Pourtant, cet enrichissement de sens n'a pas forcément été perçu comme tel : ce n'est que durant les années 1970 que certains auteurs, contrariés par l'ambiguïté de la signification du mot, ont appelé à une distinction serrée entre « échelles » et « ordres de grandeur » ou « niveaux d'observations »². Dans la pratique majoritaire, la distinction n'est presque jamais faite. Par une

¹ J. Tricart, « La géomorphologie et la notion d'échelle », *Revue de Géomorphologie dynamique*, 1952, V, n°5, p. 213-218.

² Cf. le cours de F. Durand-Dastès dans le fascicule 1 du présent cours d'agrégation.

sorte de raccourci pratique, la situation spécifique du rapport à des cartes à échelles différentes a été généralisée et appliquée non plus à des problèmes techniques de représentation mais au cadre d'observation (et à ce qu'il contient). En ce sens, un outil technique modeste mais universel a été tiré de sa banalité et chargé d'une signification moins anodine. Il a acquis de la substance.

Cette première partie s'intéressera aux étapes de ce processus de mise en avant des échelles comme niveaux d'observation, en montrant qu'elle correspond à un contexte scientifique assez bien déterminé. Ceci posé, on pourra faire observer que l'idée de s'intéresser à la différenciation des niveaux d'observation n'était pas neuve : elle joue un rôle important chez des géographes plus anciens, notamment Camille Vallaux ; et elle est le support de toute description régionale « classique ». Enfin, je m'interrogerai sur les problèmes que fait naître la conversion du discours sur les échelles-niveaux en ce que j'appelle la « vulgate multiscalaire ».

1°) L'élaboration d'une classification des grandeurs géographiques

Les décennies d'après-guerre (1945-1970) ont vu s'accroître fortement le fossé entre une géographie humaine descriptive, compilatoire, rétive aux généralisations, et une géographie physique (dominée par la géomorphologie) nettement plus sensible au modèle des sciences expérimentales, divisée en spécialités largement autonomes sinon compartimentées, et soucieuse de disposer de théories générales. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que la réflexion théorique sur les échelles-niveaux d'observation s'est développée dans un premier temps en géomorphologie, puis dans les autres compartiments naturalistes de la géographie, avant de diffuser assez tardivement en dehors de ce cadre, et par l'entremise d'auteurs (Roger Brunet, Olivier Dollfus) marqués par une solide formation physicienne.

À ma connaissance, l'article déjà mentionné, « La géomorphologie et la notion d'échelle » (1952), constitue le point de départ du processus qui nous intéresse. Professeur à Strasbourg, figure respectée de la géomorphologie — même si considéré par certains comme un dangereux avant-gardiste —, J. Tricart est de ceux qui ont le plus contribué à l'effort de discussion de la théorie classique des cycles d'érosion, débouchant dans les années 1960 sur un projet de géographie physique globale d'inspiration systémiste, dont Georges Bertrand sera la figure de proue³. Ces précisions ne sont pas sans importance, car tous les géographes physiciens français œuvrant dans cette perspective intégrative sont les principaux instigateurs d'un discours sur les échelles, et J. Tricart leur principale référence à l'intérieur de la discipline.

Dans cet article fondateur, ce dernier se place d'emblée sous le patronage des géologues (qui sont la référence ultime des géomorphologues) pour justifier son intérêt pour les échelles :

Dans une communication au Congrès de Philosophie des Sciences L. Glangeaud a récemment insisté sur l'importance de la hiérarchie temporo-spatiale et de la notion d'échelle pour les sciences géologiques. Laisant provisoirement au second plan, dans ce système de coordonnées, l'axe temporel, nous voudrions livrer ici quelques réflexions relatives à l'autre axe, l'axe spatial. Le temps et l'espace constituent, en effet, les cadres fondamentaux de toute pensée pour les sciences d'observation.

L'idée maîtresse de la communication de Glangeaud, sur la question qui nous préoccupe, est celle de la discontinuité, de l'hétérogénéité des coordonnées temporo-spatiales. Ces sortes de clivages se traduisent par des modifications brusques séparant des domaines où les interactions entre phénomènes obéissent à des lois de principe différent. (p. 213)

Il convient d'insister sur le fait que cette sorte de formulation très abstraite en début d'article n'était absolument pas monnaie courante en géographie à l'époque, et que le terme « *espace* » (et ses dérivés) était loin d'être d'un usage banal à l'époque. En somme, on peut considérer que la terminologie du géologue et philosophe des sciences est réappropriée par J. Tricart dans une situation disciplinaire inédite. En outre, cette déteinte s'accorde avec un cadre de pensée que l'on pourrait qualifier de « matérialiste » : espace et temps sont, à la suite de Hegel et

³ On pourra à ce propos consulter un précédent cours du CNED, dû à Gérard Hugonie, « Phénomènes naturels et causalité en géographie » (N 6106 T 02 405), ainsi que les différents manuels inspirés par un projet similaire, tel G. Rougerie et N. Beroutchachvili, *Géosystèmes et paysages*, Paris, Armand Colin, « U », 1991.

de Marx⁴, les « *cadres fondamentaux de toute pensée* », c'est-à-dire des abstractions permettant de *situer* les réalités matérielles (d'où l'importance du terme « *coordonnées* »). Mais espace et temps ne sont en aucun cas des « choses » ici, à l'inverse d'une table, d'une chaise ou d'une usine. La distinction est d'importance, à une époque où l'écrasante majorité des géographes français considérait n'avoir affaire qu'à du « *concret* » (une région ou un milieu étant supposés aussi « *concrets* » qu'une nappe de charriage ou un village).

Mais quand intervient le concept de « *discontinuité* », il importe de bien réaliser qu'il ne s'agit pas d'une anticipation de ce que l'on envisagera plus tard sous l'expression de « *discontinuité spatiale* », mais de quelque chose de plus global qui engage les diverses sortes d'activité scientifique : quand un astronome s'intéresse à l'espace, les règles et concepts qu'il utilise, la physique sur laquelle il s'appuie, n'ont rien à voir avec ce qu'utilisera un géophysicien spécialiste de la tectonique des plaques, ni *a fortiori* un géomorphologue travaillant sur des loupes de solifluxion de quelques mètres cubes. En somme, échelle renvoie à l'idée de « *domaines d'observations* » incommensurables parce que les voies pour les aborder diffèrent radicalement.

L'absolu, en effet, n'existe pas en matière scientifique et toute connaissance ne peut être que relative fondée sur l'observation d'un contraste, d'une différence, d'une comparaison donc. C'est pourquoi il est essentiel de rechercher systématiquement ces zones de clivage afin de déterminer avec plus de précision les divers domaines de nos observations, seule solution pour améliorer notre prise de conscience du réel, pour faire progresser notre discipline et remplacer progressivement les nombreuses vues de l'esprit qui s'y trouvent encore par des connaissances objectives.

Il s'agit donc en quelque sorte de déterminer une série d'échelles caractéristiques chacune d'un domaine défini d'observations où la prise de conscience du réel prend une forme originale. Grossièrement, on peut faire la comparaison avec une série de tamis qui permet de séparer des grains de dimensions différentes et dont les propriétés sont, de ce fait, dissemblables : par exemple, sables, limons, pré-colloïdes, colloïdes. La notion d'échelle est en effet inséparable de celle de schématisation et la schématisation entraîne nécessairement un choix, une sorte de décantation, au détriment de faits qui cessent d'être observables à une échelle donnée. Le choix des échelles caractéristiques revient donc à déterminer des unités spatiales d'observation, des domaines, comparables à ceux que fournit la séparation granulométrique des sédiments meubles.⁵

Lorsque notre auteur parle de « *rechercher systématiquement ces zones de clivage* », il ne s'agit pas (et il ne s'agira jamais) de faire de la géographie une discipline dont l'activité de recherche vise à établir et à argumenter scientifiquement l'existence de « *domaines* ». En revanche, les définir de façon liminaire est une tâche que J. Tricart s'assigne dans l'article et qui lui semble assez essentielle, car elle permet d'« *améliorer notre prise de conscience du réel* »⁶. Le développement qui suit est ainsi dévolu à préciser une série de cinq niveaux significatifs (ou six en incluant l'échelle 1/1). Pour chacun d'entre eux, l'auteur donne un ordre de grandeur, désigne le type d'objets à étudier (« *cuvettes océaniques* », « *arcs montagneux* », « *talus du front de côte* », « *ravineaux* », etc.), les disciplines de référence en termes de méthodologie (géophysique, géologie, préhistoire, etc.) et les opérations statistiques envisageables⁷. Il opère une articulation significative entre échelle spatiale et « *unité de temps correspondante* », suggérant comme une évidence un rapport de proportionnalité volume/durée (plus c'est gros et plus il a fallu de temps pour que cela se mette en place). L'ensemble est résumé par un tableau dont l'enjeu apparent est terminologique : « *il [lui] a paru*

⁴ Cette évocation n'a rien d'innocent : J. Tricart était un marxiste revendiqué, qui avait pour projet de faire de la géographie une science « matérialiste », suivant une norme empruntée à Marx et aux formulations des philosophes soviétiques.

⁵ *Idem*, J. Tricart, *op. cit.*, 1952, p. 213.

⁶ Pour autant, la « *schématisation* » qu'il revendique ne va pas de soi, puisqu'il lui faut en passer par une métaphore « *grossière*[...] » (le tamis de la granulométrie) pour l'expliquer. L'abstraction attachée aux échelles — telles que l'auteur les envisage — est en quelque sorte désamorcée par la concrétude de l'analogie, qui renvoie à une expérience plus familière.

⁷ L'un des horizons de l'article est de circonscrire le champ d'application de la morphométrie, discipline visant à mesurer, modéliser et comparer les formes.

nécessaire de proposer quelques termes »⁸ pour désigner ces « *ordres de grandeur* » correspondant à des « *réalités* » différentes.

<i>Échelle :</i>	<i>Nom proposé :</i>	<i>Exemples</i>
1.000° et en dessous	formes métriques	Sols polygonaux, loupes de glissement, rideaux, ravineaux, etc.
10.000°	formes décamétriques	Vallons, ravins, corniches rocheuses de 5-10 m.
100.000°	formes hectométriques	Vallées, bassins, escarpements, etc.
1.000.000°	formes kilométriques (ensembles régionaux)	Mont ou val de 20 ou 30 km de long Massif montagneux, bassin sédimentaire
10.000.000°	formes myriamétriques (ensembles majeurs)	Système montagneux (Andes) cuvette océanique (Atlantique Nord)

Source : J. Tricart (1952)

Il me semble important de signifier, comme le fait Nicolas Verdier dans son cours, le rôle fondateur de cet article, mais aussi de préciser les limites de l'exercice, telles qu'on peut les déduire de son style d'énonciation. Son ressort fondamental est méthodologique : il s'agit de se donner des *cadres* collectifs commensurables et ce afin de proscrire les « *vues de l'esprit* » qu'une morphométrie trop hâtivement menée, sans prise en compte des ordres de grandeur, pourrait générer : « De la sorte, aucune ambiguïté ou confusion n'est possible » conclut J. Tricart (p. 218). À ce titre, le propos ressortit typiquement à une démarche positiviste⁹. Il s'agit de se donner des classifications préalables à valeur analytique, c'est-à-dire non démontrées mais concourant à la description par l'imposition d'un cadre stable de référence. Ce faisant, le classement proposé n'a pas le statut d'un travail de recherche, mais davantage d'un protocole situé en amont de celui-ci. Indice supplémentaire, le tableau récapitulant l'article, même s'il figure à la fin du texte, n'a rien de solennel. Cette systématique n'est pas une fin en soi, un objet de connaissance que l'on pourrait en quelque sorte réifier¹⁰. Insister sur ce genre d'éléments permet de réaliser l'absence d'ambition théorique (*i. e.* démontrable) d'un texte qui est en somme une « clause de méthode » bien plus qu'autre chose.

En revanche, l'examen de quelques formulations postérieures va nous permettre de suggérer une progressive substantification du discours sur les échelles, à priori incompatible avec une attitude matérialiste/positiviste. Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des textes qui ont repris ou relayé les idées de Jean Tricart, car ce qui me préoccupe est l'identification d'un processus de bifurcation progressive de la signification des échelles (comme ordres de grandeur). À plusieurs niveaux, on pourrait dire que le processus à l'œuvre a échappé à ses acteurs initiaux : il s'est développé comme un effet second de leurs élaborations, sans que cette dérive apparaisse rétrospectivement consciente.

2°) *Enrichissement de sens et substantification*

L'article fort notoire de Georges Bertrand, « Paysage et géographie physique globale »¹¹, publié treize ans après le texte fondateur de J. Tricart et trois ans après la reprise qui en est faite

⁸ J. Tricart, *op. cit.*, p. 217.

⁹ D'autres notations incidentes vont dans le même sens positiviste : « *L'absolu, en effet, n'existe pas en matière scientifique et toute connaissance ne peut être que relative fondée sur l'observation d'un contraste, d'une différence...* » (p. 213).

¹⁰ C'est-à-dire littéralement « transformer en chose » (Le Robert) : on en revient à ce qui a été dit plus haut du statut de l'espace et du temps.

¹¹ G. Bertrand, « Paysage et géographie physique globale », *Revue de Géographie des Pyrénées et du sud-ouest*, 1968, n°3, p. 249-272.

dans le manuel *Principes et méthodes de la géomorphologie*¹² (1965), est un jalon essentiel du processus qui nous occupe. Il importe de prendre conscience de ce que, par bien des aspects, G. Bertrand ne cherche pas davantage que J. Tricart à conférer un statut autre que méthodologique à une « taxonomie » des « échelles temporo-spatiales ». Dans la deuxième partie de l'article, « La synthèse du paysage » — qui est le passage qui nous intéresse — il insiste fortement sur le caractère « arbitraire » des « découpages géographiques ». Autrement dit, ces derniers sont toujours marqués du sceau de l'artifice. « [I]l faut tailler directement dans le paysage global tel qu'il se présente » (p. 255), écrit-il incidemment. L'idée de que l'on pourrait « trouver un système général de l'espace qui respecte les limites propres à chaque ordre de phénomènes » (*idem*) est une chimère. Dès lors, se donner un « système taxonomique » qui « doit permettre de classer les paysages en fonction de l'échelle » apparaît comme un préalable qui permet de « les situer dans la double perspective du temps et de l'espace »¹³. En somme, on retrouve une fois de plus la double perspective matérialiste (espace et temps sont un système de coordonnées permettant d'appréhender les phénomènes) et positiviste (il faut se donner des classifications positives préalables pour, en l'occurrence, « rechercher les discontinuités objectives du paysage »). Le propos s'adosse, davantage encore que chez J. Tricart, sur le concept de « seuil de manifestation », qui stipule que les causalités explicatives divergent selon l'échelle à laquelle on travaille : « les éléments climatiques et structuraux l'emportent dans les unités supérieures [« zone », « domaine », « région naturelle »] et les éléments biogéographiques et anthropiques dans les unités inférieures [« géosystème », « géofaciès », « géotope »] »¹⁴.

Le tableau est la forme par excellence pour donner à voir la « taxonomie ». Celui produit par G. Bertrand est autrement plus riche que les ébauches de J. Tricart¹⁵. Déjà, la terminologie n'a plus le caractère frugal et strictement métrique que l'on trouvait chez ce dernier. Elle repose sur six niveaux dans les « unités du paysage » (*cf. supra*), correspondant à peu près à sept ordres de grandeur. Mais surtout, il envisage six champs d'application particulière : « relief » (la référence est J. Tricart), « climat » (sous le patronage de Maximilien Sorre), « botanique », « biogéographie » et « unités de mise en valeur » (en référence à l'article alors sous presse de Roger Brunet, « La notion de quartier rural »). Il ne s'agit pas vraiment de « dire le droit » en toute exhaustivité, mais de faire figurer un maximum de niveaux correspondant, dans chacun des domaines évoqués, aux six « unités de paysage ». Le tableau est loin d'être complet et homogène. Chaque série thématique n'a pas le même nombre de niveaux, et ils ne sont pas disposés de la même façon. Le *nota bene* placé sous le document précise que « les correspondances entre les unités sont très approximatives et données seulement à titre d'exemple ». Blancs, décalages et précautions accréditent le caractère spéculatif de l'entreprise. L'auteur n'entend pas absolutiser ni homogénéiser un « système taxonomique » dont la portée est méthodologique.

¹² Il y a divers textes intermédiaires, dont J. Tricart et A. Cailleux, « Le problème de la classification des faits géomorphologiques », *Annales de Géographie*, n°349, mai-juin 1956, p. 162-186, spéc. 179-186. Mais

¹³ *Idem*. C'est moi qui souligne.

¹⁴ *Idem*, p. 256.

¹⁵ Phénomène intéressant, l'article est suivi d'une note de lecture de J. Tricart intitulée « Quelques réflexions suggérées par l'article de G. Bertrand », dans laquelle il revient longuement sur les « niveaux taxonomiques » après avoir déploré qu'il y ait là une « notion essentielle et trop négligée ».

UNITÉS DU PAYSAGE	ÉCHELLE TEMPORO-SPATIALE (A. CAILLEUX et J. TRICART)	EXEMPLE PRIS DANS UNE MÊME SÉRIE DE PAYSAGES :	UNITÉS ÉLÉMENTAIRES				
			RELIEF ¹	CLIMAT ²	BOTANIQUE	BIOGÉO-GRAPHIE	UNITÉS DE MISE EN VALEUR ³
ZONE	G : grandeur G. I	Tempérée		Zonal		Biome	Zone
DOMAINE	G. II	Cantabrique	Domaine Structural	Régional			Domaine Région
RÉGION NATURELLE	G. III-IV	Picos de Europa	Région Structurale		Étage Série		Pays Quartier rural ou urbain
GÉOSYSTÈME	G. IV-V	Géosystème atlantico-montagnard (ombrière calcaire avec hêtre à hygrophile à <i>Asperula odorata</i> sur « terra fusca »)	Unité Structurale	Local		Zone équitentielle	
GÉOFACIÈS	G. VI	Pré de fauche à <i>Molinio-Arrhenathereta</i> sur sol lessivé hydromorphe formé dans un dépôt morainique			Stade Groupement		Exploitation ou quartier parcellaire
GÉOTOPE	G. VII	Laplés de dissolution à <i>Aspidium Lonchitis</i> Stt sur micro-sol humide carbonaté en poche		Micro-Climat		Biotope-Biocénose	Parcelle (lot en ville)

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE CLIMAT

N.B. : Les correspondances entre les unités sont très approximatives et données seulement à titre d'exemple.

1 D'après A. CAILLEUX, J. TRICART et G. VIERE
2 D'après M. SORRE
3 D'après R. BRUNET (cf. note 7)

11

Pourtant, la réception ultérieure de cette ébauche montre qu'elle a été prise au pied de la lettre et érigée en *doxa*¹⁶. Cet effet paradoxal (sic !) peut se comprendre pour partie en considérant le surcroît de généralité que le travail de G. Bertrand apporte à la formulation de J. Tricart. Alors que ce dernier restait dans le domaine fermé de la géomorphologie, nous sommes ici en présence d'un propos qui se veut intégrateur, en l'espèce du « paysage », englobant l'ensemble des dimensions physiques et anthropiques propres à l'entité géographique considérée. Aussi, malgré la modestie des objectifs de notre auteur, il ouvre la voie à une mise en équivalence entre ordres de grandeur et classes d'objets géographiques. La publication dans la même *Revue de géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest*, quelques mois plus tard, de l'article de R. Brunet, « Le quartier rural, structure régionale »¹⁷, a contribué encore un peu plus au processus de globalisation des « échelles », prélude à leur substantification.

Bien plus que son ancien collègue toulousain¹⁸, R. Brunet entend conférer aux niveaux d'observation une signification *indurée*, voire objective. Au demeurant, il utilise prioritairement le terme « échelon » qui opère une réification du concept d'échelle : on passe de la situation d'observation à ce qui est observé, d'un point de méthodologie à une théorie des structures géographiques. Les développements cruciaux pour notre sujet se situent dans le troisième point d'un article qui en compte cinq (au cœur du dispositif textuel, donc), intitulé « Les quartiers dans le système régional » (pages 85-89). En préambule, R. Brunet précise :

Les efforts de taxonomie dans les sciences géographiques ne sont pas absolument récents, mais ils demeurent peu nombreux et partiels. En langue française, il faut saluer ici le travail particulièrement positif de J. Tricart (Tricart & Cailleux, 1965 ; Tricart, 1965), et, tout récemment, dans cette même revue, de G. Bertrand (Bertrand, 1968). Cependant, il ne s'agit toujours que de géographie physique. Est-il possible d'élargir le champ de la recherche et de proposer une échelle des catégories *régionales*, au sens plein du mot, et non plus seulement géomorphologiques ou biogéographiques ?¹⁹

¹⁶ Terme grec signifiant « doctrine » ou « foi », que l'on retrouve dans « orthodoxie ». L'une des caractéristiques justifiant son usage est l'idée d'indiscutabilité à priori. La *doxa* doit être acceptée en bloc.

¹⁷ R. Brunet, « Le quartier rural, structure régionale », *Revue de Géographie des Pyrénées et du sud-ouest*, vol. 40, 1969, n°1, p 81-100.

¹⁸ En 1966, Roger Brunet a quitté Toulouse pour Reims, où il a été recruté sur un poste de professeur.

¹⁹ R. Brunet, « Le quartier rural, structure régionale », *op. cit.* C'est l'auteur qui souligne. J'ai converti les notes de bas de page de l'édition originale en références à l'anglaise dans le corps de la citation.

Parler « *d'élargir le champ de la recherche* » est significatif du changement de statut de la réflexion, même si R. Brunet s'inscrit fermement dans le sillage des auteurs déjà étudiés. En effet, il ne s'agit ni plus ni moins que de l'édification d'une théorie de la région — entreprise qui traverse l'ensemble de la carrière scientifique de notre auteur — pour laquelle l'élaboration d'une « *échelle des ensembles spatiaux isoschémes*²⁰ » a de l'importance. Comme J. Tricart avant lui, R. Brunet propose à la fois une déclinaison textuelle (p. 85-87) et un tableau (p. 88). Ce dernier condense les apports de tous ses prédécesseurs : effort terminologique, double notation des grandeurs (en km² et en termes d'échelles), exemples significatifs ; à quoi il ajoute une dimension bibliographique encore plus nette que dans le tableau de G. Bertrand, puisque les auteurs/autorités figurent sous la forme d'initiales présentes « à tous les niveaux » dans la colonne « *exemples et correspondances* ». Les blancs et les non-recoupements qui existaient dans le tableau de G. Bertrand ont disparu. Celui de R. Brunet a pour effet notable d'homogénéiser complètement le descriptif des niveaux régionaux, ce qui ne laisse plus guère de place à la spéculativité.

TABLEAU I. — L'ECHELLE DES ENSEMBLES SPATIAUX ISOSCHEMES.

CLASSE	DÉNOMINATION	EXEMPLES ET CORRESPONDANCES	ORDRES DE GRANDEUR (km ²)	ECHELLE D'ÉTUDE
I	<i>Zone</i>	Zone; Biome; Continent (R M); 1 ^{re} grandeur (T); morphotecture de 1 ^{er} ordre (M). Ex. : zone tropicale, Asie des Moussons, monde arabe.	10 ⁷	1/10 000 000 ou moins
II	<i>Domaine</i>	Domaine; 2 ^e grandeur (T); Realm, Major division (R M). Ex. : espace rhénan, Balkans, Fennoscandie.	10 ⁶	1/1 000 000 à 1/5 000 000
III a	<i>Province</i>	3 ^e grandeur (T C), Province (R M), morphostructure de 1 ^{er} ordre (M), région naturelle (B), étage (botanique). Ex. : Bretagne, région du Nord, France méditerranéenne.	10 ⁵ — 50 000	1/500 000
III b	<i>Région</i>	4 ^e grandeur (T C); section (R M); série (botanique). Ex. : Champagne, plaine d'Alsace, Bordelais.	10 ⁴	1/200 000 à 1/100 000
IV	<i>Pays</i>	5 ^e grandeur (T C); 4 ^e grandeur (T); morphostructure de 2 ^e ordre (M); District, Tract (R M). Ex. : vignoble champenois, Pays de Retz, Pays d'Othe, Bas-Armagnac.	10 ³ — 200	1/50 000 à 1/20 000
V	<i>Quartier</i>	Unité structurale; 6 ^e et 7 ^e grandeur (T C); 5 ^e grandeur (T); morphostructure de 3 ^e ordre (M); Stow (R M); géosystème (B). Ex. : voir article ci-dessus. En ville : quartier.	50 à 5	1/10 000 à 1/5 000
VI	<i>Ilot</i>	Formes hectométriques (T); Site (R M); géofaciès (B); ilot en ville; quartier parcellaire; terroir dans un finage; exploitation agricole.	10 ⁰ à 10 ⁻² (ha à 1 km ²)	1/2 000 à 1/1 000
VII	<i>Parcelle</i>	Géotope (B); biotope; immeuble; micro-formes (7 ^e et 8 ^e grandeurs, T).	10 ⁻² à 10 ⁻⁴ (are à ha)	1/500 — 1/100

B : article cité de G. BERTRAND; T : ouvrage cité de J. TRICART; TC : article cité de TRICART et CAILLEUX; M : article cité de MECHTCHERIAKOV; RM : ouvrage cité de R. MINSHULL.

Un examen terminologique scrupuleux s'avère passablement instructif. Dans le texte, notre auteur utilise indifféremment « *échelon* », « *étage* », « *niveau* » et « *palier* », ce qui ne se justifie pas seulement par la nécessité d'éviter de laides répétitions. Chez un auteur aussi scrupuleux en matière de langue, la synonymie de fait de mots relevant de registres légèrement différents a une signification décisive : tous les termes se valent dans la mesure où précisément on s'intéresse au « *fait* » régional pris pour lui-même, « *fait total* » ou « *global* » par excellence. On constate aussi que « *l'étage... englobe des régions* », que « *le quatrième échelon... correspond à la notion de pays* », que

²⁰ Cet adjectif a été forgé par R. Brunet pour faire pièce aux expressions « *région homogène* » et « *région uniforme* ». Il s'agit de désigner une classe d'objets régionaux ayant la même *structure* (sociale, productive, etc.).

« le cinquième palier est... celui du quartier »²¹. « Englober », « correspondre », « être » : nous sommes dans le langage de l'inclusion et de l'équivalence. Les « échelons » cessent de n'être qu'un cadre méthodologique pour finir par incarner des êtres régionaux. Au demeurant, au début de l'article, R. Brunet a pris soin d'affirmer que « ces quartiers existent [...] hors de l'esprit du chercheur » (p. 83). Tout aussi troublant est le titre du tableau déjà mentionné, « échelle des ensembles spatiaux isoschèmes » : l'usage du singulier fait passer le terme du côté de la « taxonomie », alors que les « échelles » (plurielles) sont remplacées par les « ensembles spatiaux isoschèmes ». Faut-il penser que l'usage du mot au singulier joue sur plusieurs sens à la fois (« gradation » et « escalier » et « rapport de proportionnalité ») ? Cela paraît assez évident. Ces divers emboîtements et équivalences lexicosémantiques ont de quoi dérouter si l'on s'y intéresse de trop près²².

Quand on tente de replacer cette construction dans l'œuvre théorique général de R. Brunet, on s'aperçoit rapidement que les échelles ne furent pas une préoccupation durable pour lui. Bien au contraire, ses élaborations du début des années 1980, autour de ce que l'on appelle pour faire bref la « chorématique », tendent à éluder la question des échelles. En outre, ce que notre auteur a voulu retenir du texte de 1969 dans ses écrits ultérieurs, ce sont les affirmations sur les structures relationnelles, érigeant la région (peu importe sa grandeur) en « système de relations ». Alors certes, d'un certain point de vue, on peut dire qu'il est à l'origine d'une assimilation des « échelons » aux « régions » conférant aux premiers un caractère substantiel. Mais d'un autre point de vue, à la différence de J. Tricart, il n'a pas soutenu un approfondissement du discours positif sur les échelles d'observation. Dès lors, j'aurais tendance à lire ce développement dans la trajectoire de R. Brunet comme un épiphénomène : la question « taxonomique » était particulièrement porteuse dans la géographie de la fin des années 1960 et les géographes physiciens, qui donnaient encore le *la* en matière de théorisation, mettaient en avant une thématique des discontinuités méthodologiques en fonction des ordres de grandeur. À l'occasion d'une publication collective de ses élèves toulousains, R. Brunet a produit une de ces synthèses dont il a le secret. Mais elle m'apparaît comme un exercice *ad hoc*, visant surtout à asseoir une notion assez peu évidente — le quartier rural — qui au demeurant n'a laissé aucune postérité scientifique, puisque son inventeur lui-même n'a pas donné suite aux formulations de 1969. Dès lors, ce n'est que par un jeu de circonstances fortuites que ce texte et son essai de synthèse multiscalaire ont pu revêtir une valeur normative pour des auteurs divers.

3°) Vers une « vulgate multiscalaire »

Un an seulement après la publication de l'article « Le quartier rural, structure régionale » a paru le « Que Sais-je ? » d'Olivier Dollfus intitulé *L'Espace géographique*²³, suivi en 1971 par un « jumeau » intitulé *L'Analyse géographique*²⁴. Ce sont deux ouvrages assez étranges, mixant les conceptions de la géographie classique avec une culture ethnologique de géographe tropicaliste et des esquisses de géographie théorique et quantitative. La tonalité d'ensemble est fortement didactique, le propos en apparence très ferme. L'un et l'autre contiennent des développements sur les échelles : dans le premier chapitre de *L'Espace géographique*, « Les caractères de l'espace géographique », la dernière partie (IV) s'intitule « La notion d'échelle appliquée à l'espace géographique » (6 pages). On y retrouve le tableau de R. Brunet²⁵. Dans le chapitre II de *L'Analyse géographique*, « Les structures géographiques », deux parties, « Taxonomie et géographie » (II) et « Les niveaux privilégiés de l'analyse géographique » (III), traitent des échelles et des niveaux

²¹ R. Brunet, « Le quartier rural, structure régionale », *op. cit.*, p. 86. C'est moi qui souligne.

²² De ce point de vue, ce n'est pas sans analogie avec l'effet produit par les jeux d'échelles de certains praticiens de la géographie...

²³ Olivier Dollfus *L'espace géographique*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1970.

²⁴ Olivier Dollfus, *L'analyse géographique*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1971.

²⁵ Sous une forme « simplifiée » et un titre modifié : l'« échelle » (des ensembles spatiaux isoschèmes) est devenue « échelles ».

d'observation (sur 16 pages environ). Fort curieusement, la perspective méthodologique prédomine dans *L'Espace...*, alors que les aspects de théorie spatiale l'emportent dans *L'Analyse...*

Le mouvement du premier texte est particulièrement intéressant : O. Dollfus explique dans un premier temps pourquoi il est absurde de comparer des ensembles géographiques de grandeurs différentes. Par la suite, il présente plusieurs « *essais de classement des espaces géographiques* »²⁶, l'un tiré de « Cailleux et Tricart » (dans un manuel, *Le modèle des chaînes plissées*), un autre, sans auteur, « *basé sur les climats* », enfin les deux derniers en un paragraphe qui nécessite un commentaire :

Il est possible de diviser l'espace en fonction des niveaux de développement : les pays sous-développés et les pays développés, avec les étapes de transition ou de dégradation : dans les pays sous-développés il y a une différence très considérable et pas seulement liée à la dimension nationale ou la population entre la Bolivie et le Venezuela, ou dans les pays développés, entre la Suède et l'Italie. Il est possible de découper ensuite chaque espace en fonction de critères spécifiques. R. Brunet, dans un effort de synthèse, présente un classement par ensembles spatiaux isochèmes, offrant du fait de leur dimension et de leur spécificité une certaine unité. Cette classification (présentée ici sous une forme simplifiée) a le mérite essentiel de situer dans un même ordre de grandeur les diverses données, tant du milieu physique que du milieu humain, qui contribuent à l'organisation et à l'évolution des différentes parties de l'espace.²⁷

De manière assez éloquente, O. Dollfus mélange dans son troisième exemple la question des systèmes de classification emboîtés de la géographie et la question des niveaux d'observation. La question « comment diviser l'espace ? » supprime celle des niveaux pertinents d'observation. De cette confusion découle l'oubli des termes initiaux du problème de l'échelle et la substantification de niveaux géographiques auquel on prêterait un contenu « objectif ». Quand l'auteur affirme que la « classification [de R. Brunet] a le mérite essentiel de situer dans un même ordre de grandeur les diverses données, tant du milieu physique que du milieu humain... », il ratifie complètement l'idée de grandeurs stables, dépassant les variables que l'on se donne. Partant, c'est le triomphe des « *espaces géographiques* », qui transcendent et unifient le relief, le climat, le « *milieu humain* »... Par ailleurs, il introduit dès le premier alinéa un second thème qui, pour le coup, n'a plus rien à voir avec l'esprit des formulations de J. Tricart :

Le problème de l'échelle intervient donc de deux manières : au niveau des comparaisons, qui est essentiel pour comprendre la généralité, et donc l'originalité d'un phénomène ou d'une situation, et au niveau des transferts d'échelles à l'intérieur d'un même ensemble. Lorsqu'on étudie un massif montagneux, il est indispensable de connaître sa place dans le système de relief comme d'analyser les éléments qui le composent. Les fonctions d'une petite ville se définissent par rapport au réseau urbain dont elle fait partie et par ses relations avec son environnement rural ; elles doivent également être comparées avec celles que possèdent d'autres petites villes analogues.²⁸

Par l'entremise du curieux syntagme « *transfert d'échelles* », sa présentation rebondit sur un thème promis à une gloire académique indéniable : pour étudier un « *phénomène géographique* », il est nécessaire de faire varier le niveau d'observation. Or, précisément, cette injonction a une portée très différente de celle contenue dans le « programme » discontinuiste, initié par J. Tricart et relayé par G. Bertrand et R. Brunet. Il s'agit rien moins que de privilégier les articulations interscalaires au lieu de considérer les discontinuités comme une règle méthodologique. Ce n'est pas exactement une antithèse, parce que les termes du discours ont muté, mais c'est à tout le moins un autre discours sur les échelles, même s'il s'adosse au précédent. Au demeurant, la fin du chapitre ne fait que confirmer le glissement vers un plaidoyer « multiscalair », y compris dans un paragraphe assez maladroit sur les cartes dans lequel notre auteur essaie tout à la fois d'illustrer l'idée de sélectivité de la représentation à une échelle cartographique donnée et d'inciter le lecteur à utiliser des cartes à échelles différentes (pages 27-28).

²⁶ Notez à quel point l'assimilation est faite. « Ordres de grandeur » et « espaces géographiques » sont confondus.

²⁷ Olivier Dollfus *L'espace géographique, op. cit.*, p. 24-25.

²⁸ *Idem*, p. 22-23.

Dans *L'Analyse géographique*, le rabattement des « ordres » scalaires sur le problème du « découpage de l'espace géographique » est perpétué et amplifié. Enrichi également, puisque l'auteur inclut une dimension que l'on qualifierait aujourd'hui de « phénoménologique » :

Les différents auteurs sont conscients que le découpage de l'espace géographique repose sur la détermination d'unités caractérisées à leur échelle par une physionomie homogène et une évolution répondant à des modalités comparables. Il est possible, comme le fait le botaniste Long, de déterminer les ordres en fonction du niveau de perception. L'observation banale apprend en effet à percevoir différemment les choses selon la distance qui sépare l'observateur de l'élément observé. Une ville n'apparaît pas semblable vue au ras du sol, à 100 m d'altitude, à 1 000 m, à 10 000 m ou d'un satellite. À chaque altitude, l'observation privilégie une donnée. La ville, vue du sol, se caractérise par l'aspect des façades des maisons, la largeur des rues, leur animation aux différentes heures de la journée. À 100 m d'altitude on relève l'agencement des immeubles par rapport à la voirie, les types de toits, le système des cours et jardins. À 10 000 m c'est la masse de l'agglomération qui apparaît avec la disposition des quartiers. Ces observations doivent être complétées par une remarque. Certaines choses ne sont intelligibles que vues à une certaine distance. Un tableau impressionniste, un Sisley, n'est pas fait pour être vu à 50 cm. On ne perçoit alors que des taches de couleur, qu'un chatoiement de tons qui n'apparaît pas organisé. En revanche, vu à 4 ou 5 m, le paysage se révèle, le jeu des tons s'ordonne en éléments : une rivière, des arbres, un ciel bleu parsemé de quelques nuages blancs. Il en va de même pour toute étude de géographie où il est nécessaire d'« accommoder » son analyse pour comprendre l'agencement de l'espace considéré à une échelle donnée. Cependant la seule perception n'est pas toujours suffisante pour permettre le classement. [...] ²⁹

L'étrangeté du propos réside dans la faculté d'O. Dollfus à confondre observation, représentation et codification du regard, à mettre sur le même plan une vue d'avion et un paysage de peintre. Alors que l'intuition d'une relativité de l'observation en fonction de l'observateur pourrait être inférée de certains éléments de son discours, celui-ci débouche au contraire sur une mise en équivalence du perceptif et du « fonctionnel », de la subjectivité physionomique et des « structures géographiques ». Les alinéas suivants permettent d'ailleurs la reprise de la « taxonomie » héritée de R. Brunet, non plus sous la forme d'un tableau mais d'une typologie (dans laquelle G. Bertrand tient une place éminente). Les discontinuités scalaires sont devenues des « divisions spatiales » et « il apparaît possible de dresser une grille des divers « ensembles spatiaux isoschèmes » (R. Brunet) qui sont autant de « structures géographiques » ³⁰. À ce stade, la substantification des échelles me semble acquise. S'articule à cette typologie une réflexion sur les emprunts aux « disciplines connexes » qu'une étude à une échelle donnée rend nécessaires. Néanmoins, notre auteur a la conviction que tous les « niveaux » n'ont pas la même importance pour la discipline, ce qui l'amène à parler de « niveaux privilégiés de l'analyse géographique » :

La grande masse des recherches géographiques se situe aux niveaux intermédiaires de l'échelle locale (entre le 6^e et le 5^e ordre) et l'échelle régionale dans son sens le plus large (entre le 4^e et le second ordre). Cet interprète du paysage qu'est le géographe se sent là plus à son aise pour « atteindre la racine des choses ». ³¹

Dans cette partie, ce qui prédomine apparemment est un travail de distinction entre « étude locale » et « étude régionale », censé illustrer les différences méthodologiques inhérentes à des niveaux d'investigation différents. Or, le principal développement (pages 45-53, « La comparaison nécessaire » puis « Banalité et originalité des formes ») pose en généralité le problème de la « structure géographique localisée », unique mais comparable avec d'autres par le biais des « formes » et des « types d'activités ». Et de facto la question scalaire s'efface, et pas seulement parce que l'on se situerait au niveau spécifique de l'étude régionale. En faisant prévaloir l'idée d'universalité de la « structure géographique localisée » et en mettant l'accent sur des comparaisons régionales qui supposent résolu le problème de la comparabilité, O. Dollfus s'inscrit dans un autre horizon de pensée, latent dans l'idée classique de « combinaison », intensément labouré durant les années 1960

²⁹ O. Dollfus, *L'analyse géographique*, op. cit., p. 36-37.

³⁰ *Idem*, p. 37.

³¹ *Idem*, p. 42. L'expression finale est emblématique de cette posture « réaliste » de la géographie classique que j'ai étudiée dans l'article « Les « postvidaliens » et le plain-pied du monde. Pour une histoire de la géo-graphie », dans J. Lévy & M. Lussault, dir., *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Belin, coll. « Mappemonde », 2000, p. 93-109.

par Pierre George, et reformulé par R. Brunet à l'époque des quartiers ruraux. On pourrait parler d'une *théorie de l'être géographique* : elle stipule qu'il y a des « *êtres géographiques* » qui, loin d'être une « *vue de l'esprit* », s'incarnent dans des « *situations* » (pour parler comme P. George) ou des « *systèmes* ». Chaque entité est générée par une combinaison particulière de « *relations* » universelles qu'une approche à la fois morphologique (*i. e.* par les formes) et fonctionnelle permet de mettre à jour. Il importe de souligner que ce n'est plus l'ancrage matériel qui légitime l'objet géographique (des formes ou des contours fixes, une homogénéité de « *contenu* ») mais le *système relationnel*. Ce faisant, l'approche a quelque chose de très idéaliste, même si elle revendique le caractère réel, c'est-à-dire « *indépendant du chercheur* », du « *complexe de situation* » (P. George). L'intelligence des situations relève d'une *compréhension* du phénomène singulier autant que d'une *explication* des différentes causalités à l'œuvre³². Le géographe apparaît comme une sorte de clinicien³³ des « *êtres géographiques* », susceptible de diagnostiquer les « *facteurs* » ou « *rapports* » en jeu, mais aussi de redonner sa place à l'individualité de chaque « *région* » ou « *espace* ». Or une telle définition de la pratique géographique implique de se débarrasser du carcan des niveaux d'observation (ou plus exactement : de l'oublier). En somme, la clinique³⁴ des « *structures géographiques localisées* » suppose de s'abstraire des contraintes de grandeur si l'on veut pouvoir opérer un va-et-vient entre des situations-types et des « *monographies* ».

L'effet paradoxal que j'observe dans les ouvrages d'O. Dollfus est donc un double mouvement de substantification et de neutralisation des échelles/niveaux d'observation. Alors même qu'elles font l'objet d'un discours doctrinal assez arrêté, celui-ci devient pure nomenclature sans perspective méthodologique ni enjeu théorique. Il s'agit d'affirmer leur *existence* et de fournir aux étudiants un vocabulaire standardisé, censé refléter des réalités établies. Par ailleurs il leur est recommandé de moduler le niveau d'observation afin de mieux pénétrer « *la racine des choses* », à savoir ces entités foncièrement « *complexes* » qu'étudie la géographie. Dès lors, qu'attendre du discours sur les échelles, sinon l'énonciation rituelle d'un noyau de convictions — celles-là mêmes que je me suis efforcé de relever ? Pour cette raison j'ai utilisé l'expression « *vulgate multiscalaire* » sans la définir à priori, estimant qu'il importait de la reconstruire avant de la justifier davantage. Les petits livres d'O. Dollfus ont l'avantage d'être relativement prolixes sur la question et d'obéir à un style particulièrement doctrinal. Ils représentent tout à la fois un aboutissement et une subversion des conjectures initiées par J. Tricart. Ils cristallisent une attitude à l'égard des échelles qui s'est développée durant les années 1960, mais dont l'énonciation fut pour partie orale, voire implicite. De ce point de vue, ils ont une valeur d'exemplarité difficile à *prouver*, n'eussent été les témoignages que l'on peut solliciter, ou les traces plus fugitives que l'on trouve dans la littérature didactique. En revanche, il importe de s'interroger sur la pertinence de cette assimilation entre « *niveaux* » et « *espaces géographiques* » et d'opérer des distinctions (c'est le travail par excellence de la *critique*³⁵). Dans la deuxième partie, c'est ce que je vais m'employer à faire.

II Critique du réalisme scalaire

Dans leur grande majorité, les géographes ont à l'égard des questions de terminologie une attitude que l'on pourrait qualifier de spontanée : ils utilisent la « *langue ordinaire* », c'est-à-dire un

³² Sur la distinction expliquer/comprendre, je vous renvoie au classique de Karl Otto Appel, *Expliquer-comprendre*, Paris, eds du CERF, 2000, ainsi qu'aux travaux de Jean-Marc Besse, « *Problèmes épistémologiques de l'explication* », *Géopoint 2000. L'explication en géographie*, p. 11-18 et « *L'intelligibilité du monde humain* », in M.-C. Robic, dir., *Géographie. Déterminisme, possibilisme, approche systémique*, Cours CNED, 2001, fascicule I, « *Généralités épistémologiques* », 2^e partie, p. 1-22.

³³ Cf. O. Orain, « *Une clinique par les formes* », à paraître dans les actes du Géopoint 2004, *La Forme en géographie*.

³⁴ On peut définir la clinique avec *Le Robert* comme l'« *ensemble de données obtenues par l'observation directe du malade* », mais tant en médecine qu'en psychothérapie ou qu'en sociologie (J.-C. Passeron), le terme désigne un diagnostic portant sur un cas qui associe référence à des répertoires (classifications) et souci de la particularité.

³⁵ Mot qui vient du grec *krineîn*, « *juger comme décisif* », dont dérivent *kritikos* et *diakritikos*, « *qui distingue* »

français supposé lisible par la majorité d'un large public, en l'enrichissant de termes techniques divers qu'ils prennent généralement grand soin d'explicitier. Dans ce contexte, ils ont aussi une attitude assez spontanée à l'égard des notions abstraites, qu'elles soient revendiquées comme typiquement géographiques (« espace », « territoire », « région », etc.) ou qu'elles ressortissent à un fonds commun d'abstraction (« réalité », « liberté », « idéologie », etc.). Cette pratique suppose une signification acquise et commune de chaque élément du fonds notionnel. Elle est souvent utile pour éviter de rendre une discussion pesante. Elle implique pourtant un risque important de dérive, car la plupart de ces notions ont une grande variété d'acceptions. Leur polysémie engendre une labilité³⁶ du discours qui n'est pas forcément apparente, ni pour celui qui le tient, ni pour ceux qui le reçoivent. Il en résulte un manque de rigueur conceptuelle dont les effets seconds sont nombreux : cacophonies, contresens, fausses controverses, etc.

Dans le cas qui nous intéresse, il n'y avait pas de labilité au départ. Marie-Claire Robic a pu écrire que « [d]ans la géographie française de la fin du XIX^e siècle, et sous réserve d'inventaire, le terme d'échelle semble réservé à la cartographie. »³⁷ Je serais tenté d'aller plus loin et d'affirmer que, jusqu'aux réflexions de Jean Tricart, l'« échelle » demeure pour l'essentiel une *opération* simple liée à la carte. En revanche, ainsi que je me suis employé à le montrer dans la partie précédente, il y a eu un très fort enrichissement des significations entre 1952 et le début des années 1970. Le paroxysme a sans doute été atteint avec les manuels d'Olivier Dollfus, même si d'autres auteurs pourraient être étudiés dans une perspective similaire, tel Yves Lacoste³⁸. Or, précisément, la familiarité des géographes avec le terme « échelle » a eu une conséquence redoutable, qu'on pourrait imager sous la métaphore d'un « effet boule de neige » sémantique. À force de revisiter le contenu du mot, ils en ont surchargé le sens, au risque d'entretenir force confusions³⁹. Pire peut-être, la doctrine de l'étude « à plusieurs échelles », vidée de tout examen épistémologique, tourne à l'exercice académique dénué de fondements scientifiques. Dans une discipline qui s'est débarrassée de sa *doxa* quasi séculaire durant les années 1970⁴⁰, ce point de doctrine fait partie du minimum que les courants très divers de la géographie post-classique semblent vouloir partager. Face à cela, les pages qui suivent ont pour objectif de déconstruire l'injonction et d'esquisser des catégories plus nombreuses et diverses que les « échelles » recouvrent et occultent trop souvent, en y adjoignant une critique de ce que je qualifierais d'attitude « réaliste » et « ontologique » à leur endroit.

1°) Fondements du « réalisme scalaire »

Dans un article peu connu mais tout à fait stimulant, Jean-Bernard Racine, Claude Raffestin et V. Ruffy ont dès 1980⁴¹ posé la question non pas de la *nature* mais du *statut* de l'échelle dans la réflexion géographique. Avant d'examiner plus avant les propositions qu'ils ont pu avancer, il est intéressant de noter leur souci de démarquer un concept d'échelle géographique de la notion cartographique :

En effet, les géographes, pour avoir sacralisé la carte topographique, ce premier modèle géométrico-mathématique, ont adopté le concept d'échelle tel qu'il a été défini et employé par la cartographie. Les conséquences de cet emprunt ont été considérables pour la géographie car celle-ci ne dispose pas en fait d'un concept propre d'échelle et il n'est pas évident que celui de la cartographie soit approprié. La cartographie est

³⁶ De *labile*, « qui est sujet à changer », « peu stable ».

³⁷ M.-C. Robic, « Note sur la notion d'échelle dans la géographie française de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle », *Cybergeo*, n° 264, 24/03/2004, 7 p. (p. 1).

³⁸ Y. Lacoste, « L'escamotage du problème capital des échelles, c'est-à-dire de la différenciation des niveaux d'analyse », chapitre VI de *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Maspero, 1976, p. 61-72.

³⁹ Il n'y a là rien de spécifique. D'un certain point de vue, le cas d'« échelle » est relativement modeste, comparé à ce qui se passe pour des termes plus centraux, notamment ceux qui servent à désigner l'objet de connaissance de la discipline.

⁴⁰ Cf. O. Orain, *Le plain-pied du monde. Postures épistémologiques et pratiques d'écriture dans la géographie française au XX^e siècle*, thèse de doctorat, M.-C. Robic, dir., univ. de Paris I, 2003, spéc. les chapitres IV à VII.

⁴¹ J.-B. Racine, C. Raffestin, & V. Ruffy, « Échelle et action, contributions à une interprétation du mécanisme de l'échelle dans la pratique de la géographie », *Helvetica*, n°5, 1980, p. 87-94. Voir aussi ce qu'en dit N. Verdier dans son cours au point IV.3.

un instrument à disposition mais elle n'est pas la « géographie ». Il est parfois nécessaire de rappeler certains truismes. [...]

L'échelle cartographique rend compte de la représentation de l'espace en tant que « forme géométrique » tandis que l'échelle qu'on pourrait, et qu'à de multiples égards on devrait, qualifier de géographique rend compte de la représentation du rapport que les sociétés entretiennent avec cette « forme géométrique ».⁴²

Qualifiant cette « adoption » du concept d'« échelle cartographique » de « virulent problème », nos auteurs s'inscrivent — par delà la question d'une importation conceptuelle peu satisfaisante à leurs yeux — dans une perspective que les travaux de J.-B. Racine comme de C. Raffestin n'ont cessé de nourrir dans la décennie 1970 : une dénonciation inlassable du « réalisme géographique »⁴³. Que faut-il entendre par là et en quoi est-ce important par rapport à la thématique des échelles ?

Nos auteurs ont été parmi les premiers à dénoncer une attitude générale parmi les géographes classiques — ériger les objets étudiés en « réalités » données une fois pour toutes, visibles le plus souvent, indépendantes du chercheur, et que le géographe n'aurait en somme qu'à consigner (sur des cartes, entre autres). Dans les années 1970, cette idée d'une réalité *donnée* a commencé à être très fortement critiquée. Un consensus s'est établi entre « nouveaux géographes » pour estimer que le « réel » est inconnaissable *en soi* et que l'on dispose toujours de schémas préalables pour l'ordonner ou lui donner du sens, ce qu'à l'époque on appelait, à la suite de Jean Piaget, des « construits ». Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer de « problématiques » susceptibles de définir et de préciser dans quel cadre d'investigation on entend « fracturer le réel » (C. Raffestin). Or, précisément, ce que les cartes topographiques (et leurs échelles) véhiculaient aux yeux du plus grand nombre était une sorte d'approximation commode des « réalités géographiques », encourageant une posture réaliste et un oubli des enjeux de représentation propres aux cartes, lesquels pouvaient s'avérer incompatibles avec une problématique sociale.

Pour abonder dans ce sens, même si le matériau argumentaire est différent, il suffit de se rappeler ce que les échelles sont devenues dans la tradition de réflexion dont s'est inspirée la vulgate scalaire : elles ont fini par être considérées comme des dimensions objectives de l'« espace géographique », déclinables en une gamme stéréotypée et pouvant incarner l'ensemble des classes⁴⁴ correspondant aux divers « échelons » d'« êtres géographiques » (ainsi chez O. Dollfus, voire chez R. Brunet en 1969). Dans une telle conception, chaque « niveau » s'inscrit dans un ordre de grandeur à peu près homogène et a une « réalité » au moins relationnelle. Dès lors, on se débarrasse de la précaution qui voudrait que la détermination des niveaux pertinents et des discontinuités soit liée au type de phénomène étudié (pour rester très général : géomorphologique, climatique, mais aussi politique, social, urbain, etc.). La structuration multiscalaire transcende les divers ordres de « contenu ». L'hypothèse est royale pour légitimer la géographie ! En revanche, elle ne résiste guère à n'importe quel test. Le tableau de G. Bertrand suffirait déjà à instiller le doute quant à une homogénéité scalaire d'éventuels échelons naturels. S'agissant de géographie humaine, le simple fait d'envisager des ordres de grandeur à caractère universel et indépendants d'un cadre de recherche donné me semble problématique. En outre, cela revient à dénaturer ce pour quoi sont faites les échelles, c'est-à-dire une comparaison circonstancielle de grandeurs qui n'a de sens que dans une situation d'investigation donnée...

⁴² J.-B. Racine, C. Raffestin, & V. Ruffey, *op. cit.*, p. 87.

⁴³ Cf. entre autres J.-B. Racine, « Nouvelle frontière pour la recherche géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, XIII, n° 29, 1969, p. 135-168 ; C. Raffestin, « Les construits en géographie humaine : notions et concepts », dans Groupe Dupont, *Géopoint 78, Concepts et construits dans la géographie contemporaine*, p. 55-73 ; J.-P. Ferrier, J.-B. Racine & C. Raffestin, « Vers un paradigme critique : matériaux pour un projet géographique », *L'Espace géographique*, VII, 1978, n° 4, p. 291-297 ; A. Bailly, C. Raffestin, & H. Reymond, « Les concepts du paysage : problématique et représentations », *L'Espace géographique*, IX, 1980, n° 4, p. 277-286.

⁴⁴ « Classe » est à prendre ici dans un sens non positiviste (une catégorie artificielle-logique qu'on se donne a priori) mais réaliste (il y a des catégories en soi dans la nature que l'on retrouve en groupant les individus similaires).

Une autre objection concerne les discontinuités, en particulier à propos de phénomènes sociaux. Le modèle des « paliers » séparés par des discontinuités majeures n'est en effet pas le seul descriptif envisageable. Dans leur article de 1980, J.-B. Racine, C. Raffestin, & V. Ruffy proposent un modèle en gradient qui pourrait tout autant se défendre en généralité :

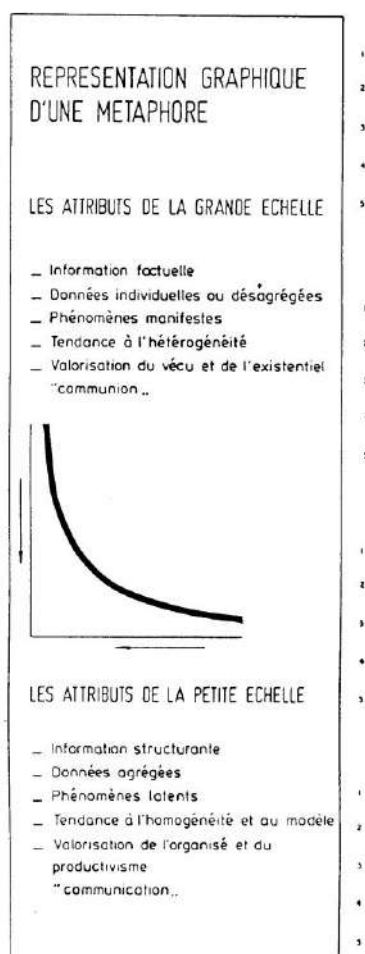


Fig 2

Source : Racine, Raffestin & Ruffy (1980)

En évoquant cette représentation alternative, mon ambition n'est pas de la désigner comme plus « vraie » que celle qui prévaut chez les adeptes des « niveaux » mais de suggérer qu'il y a des façons diverses de théoriser les échelles, en fonction du but qu'on leur assigne et de l'univers conceptuel dans lequel on inscrit sa recherche. À ce titre, il est évident qu'une recherche portant sur des représentations collectives (ou individuelles)⁴⁵ ne saurait théoriser l'échelle de la même manière qu'une recherche portant sur des « modèles » supposés à tout le moins méconnus par les dites représentations : on peut faire l'hypothèse d'une organisation fractale du périurbain ou « en anneaux de von Thünen » de l'agriculture ouest-européenne, sans imaginer que ces représentations savantes ont diffusé pour devenir des conceptions socialement partagées... Et si ces « modèles » peuvent intéresser les spécialistes des représentations, ce sera en tant qu'arguments mobilisés par des discours savants ou politiques dans le cadre de discussions autour d'enjeux territoriaux...

Il se trouve que la majorité des géographes a longtemps considéré avoir affaire à des « faits objectifs », ce qui encourageait une attitude réaliste à l'égard des échelles, renforcée par les stratagèmes réalistes de la cartographie officielle et l'existence de séries distinctes de cartes à des

⁴⁵ Ce qui est en l'occurrence la perspective de J.-B. Racine, C. Raffestin et V. Ruffy.

échelles diverses. En somme, les contingences d'un instrument considéré comme de premier plan ont largement renforcé une posture intuitive.

Pour peu que l'on accepte de renoncer pour partie ou entièrement à l'idée réaliste de niveaux scalaires universels, est-on amené pour autant à perdre toute considération pour la catégorie « échelle » ? Certes non ! Simplement, il s'agit de repenser ce que l'on peut en attendre. En tant que paramètre de la recherche, la réflexion sur les ordres de grandeur me semble utile en ce sens qu'elle implique des mesures et des « manœuvres » (pour parler comme Racine, Raffestin et Ruffy) qui font avancer une enquête, une réflexion, une théorie. Elle a en ce sens un intérêt *heuristique* (« elle aide à trouver ») plutôt qu'ontologique (en tant qu'elle serait porteuse d'une vérité universelle).

2°) Échelles et heuristique

Dans l'article que j'utilise depuis le début de cette seconde partie, nos auteurs répondent à une question assez rarement formulée et pourtant d'évidence : à quoi ça sert, en fait, les échelles, pour un géographe ? Leur réponse mérite d'être présentée et commentée :

Depuis quelque années, les auteurs de ce texte ont entrepris une réflexion ayant d'abord pour but d'affirmer la nécessité d'une problématique explicite au départ de toute recherche, réflexion qui se poursuit actuellement au niveau de l'explicitation des concepts et des procédures par lesquelles nous abordons la connaissance et la pratique que les sociétés ont de l'espace. C'est à ce niveau qu'intervient par exemple le problème clé de l'échelle à travers lequel peuvent être précisées les conditions et les manœuvres nécessaires pour réaliser des observations cohérentes et pour les interpréter dans le cadre d'un système conceptuel explicite.⁴⁶

Il va sans dire qu'une telle définition élargit considérablement le champ d'application du terme. En première approximation, on pourrait donner pour équivalent « cadre expérimental », en y associant l'idée de protocole ou de régulation rationnelle. Il faut aussi conserver une idée de variation (ou d'ajustement) des grandeurs. Plus loin, un exemple « banal » permet de mieux comprendre là où les auteurs veulent en venir :

Supposons que nous devons nous rendre chez une personne qui habite un lieu inconnu de nous. La personne en question va nous donner un nombre très restreint d'information, mais jugé comme suffisant pour nous permettre d'arriver chez elle. Que fait-elle en somme ? Elle découpe dans l'ensemble des éléments réels un sous-ensemble pertinent qu'elle nous communique. Si le découpage est cohérent et pertinent l'action d'aller chez cette personne sera possible et réussie. Pourtant, par rapport à la réalité, la représentation communiquée est extraordinairement pauvre et élémentaire. Cela n'empêchera pas une action efficace. Il y aura « oubli » volontaire d'une foule de détails que nous découvrirons lors du trajet réel. Le choix d'un sous-ensemble est nécessaire d'abord parce qu'il est impossible de faire une description exhaustive et parce qu'ensuite... il est impossible de mémoriser une telle description.

En première approximation, on peut donc définir l'échelle comme une fonction de l'oubli cohérent qui permet une action réussie. L'échelle apparaît dès lors comme un filtre qui appauvrit la réalité mais qui préserve ce qui est pertinent par rapport à une intention donnée.⁴⁷

En somme, dans une perspective « constructiviste », l'échelle apparaît comme l'opération d'ajustement qui permet de sélectionner dans le réel les paramètres qui rendent intelligibles une situation et d'agir sur elle. En ce sens, la perspective est également « pragmatique », dans la mesure où la connaissance se structure en fonction d'une action pertinente à mener. Cela éclaire l'affirmation liminaire des auteurs : « il est vrai que l'on ne peut plus accepter aujourd'hui qu'une recherche soit conduite sans que l'échelle soit clairement spécifiée » (p. 87). Ceci revient à dire que les présupposés (« intentions ») et protocoles d'une recherche doivent être articulés et explicités d'emblée. Le point est capital au point d'être souligné par les auteurs : « l'échelle se présente comme médiatrice entre l'intention et l'action. » (p. 93).

Le pouvoir sur les choses dépend donc d'une représentation adéquate des ensembles « d'objets » qui constituent notre environnement. Le propre de l'homme c'est de pouvoir jouer successivement ou

⁴⁶ J.-B. Racine, C. Raffestin, & V. Ruffy, *op. cit.*, p. 87.

⁴⁷ *Idem*, p. 89-90.

simultanément sur plusieurs échelles. Dès lors le géographe, en proposant pour un ensemble donné diverses représentations, diverses caricatures ou modèles prépare en somme des « plans » pour des actions futures. Le choix d'une représentation fonctionnelle dépendra de la relation de pouvoir que l'on veut avoir compte tenu des ressources disponibles et des coûts qu'on peut accepter. *Ibid.*, p. 93.

On commettrait à mon sens un contresens assez grave en prenant le « jeu d'échelles » de la vulgate comme illustration de ce que nos auteurs entendent affirmer. Car ici, l'idée de « cadre conceptuel » joue à plein, et ne saurait être réduit à un jeu de grandeurs discontinues. En outre, à la différence des échelles subies de la vulgate scalaire, celles qui sont envisagées ici sont la résultante d'une spéculation *pluraliste*. Un exemple semi-théorique, nourri par des expériences d'aménagement, est proposé pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre le propos.

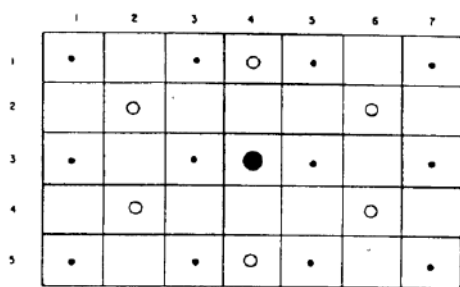


Fig. 3A. ● Centre primatial
○ Centre de 1^{er} ordre • Centre de 2^e ordre

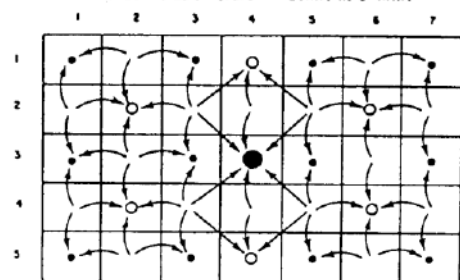


Fig. 3B. Décentralisation concentrée régionalisante

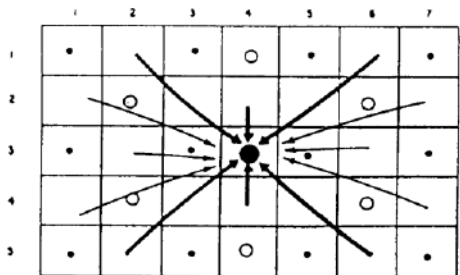


Fig. 3C. Concentration organisée

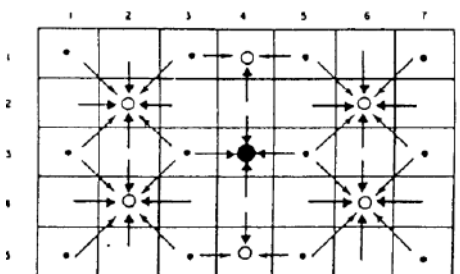


Fig. 3D: Décentralisation concentrée sélective

Source : Racine, Raffestin & Ruffin (1980)

Posons que nous avons un ensemble de 19 villes réparties dans un ensemble de 35 territoires. Chaque ville, comme chaque territoire, peut être définie par des coordonnées. [...] Dès ce niveau, le choix d'une problématique a déterminé une abstraction ou « oubli cohérent » puisqu'on ne considère la conjonction de ces deux ensembles qu'à travers le phénomène urbain et que l'on ne prendra en compte que 19 territoires au lieu des 35 que comporte l'ensemble territorial. Une pure problématique urbaine a déjà pour conséquence de contracter l'espace c'est-à-dire de modifier l'échelle cartographique.

Supposons par exemple que pour des raisons d'aménagement, nous adoptons une stratégie de valorisation de tous les centres urbains... de manière à ce que soit maximisé le « vécu » des populations des différentes villes. Il ne peut s'agir que d'une politique qui tend à empêcher la fuite des centres de 2^e ordre vers ceux du 1^{er} ordre et la fuite de ceux de 1^{er} ordre vers le centre primatial. On a donc affaire à une stratégie de *décentralisation régionalisante* en matière de population urbaine (Fig. 3B), [...] C'est au fond une relation de pouvoir qui est symétrique par rapport à la population urbaine puisque la finalité est de chercher à conserver le réseau en l'état. [...]

À l'inverse, on peut choisir une stratégie dite de *concentration organisée* qui tend à ne valoriser que le centre primatial, parce que les ressources sont rares, et que d'autre part on estime qu'il faut privilégier un seul centre. Dans ce cas on ne prend plus en compte qu'un seul élément urbain (1/19) et un seul territoire (1/35). Le centre primatial est alors l'élément pertinent représentatif de l'ensemble urbain. Tout converge alors vers le centre primatial qui constitue le seul point de cristallisation et d'organisation (Fig. 3C).

[...] Mais il existe bien évidemment une situation intermédiaire ou échelle moyenne qui consiste à prendre en compte le centre primatial et les six centres de 1^{er} ordre. Dans ce cas, la problématique, qui n'est pas celle du juste milieu, consiste à prendre en compte tout à la fois le vécu et l'organisé. Il s'agit en quelque sorte d'une optimisation des deux tendances, non pas contradictoires en elles-mêmes, mais dialectiques dans la mesure où l'on prend en compte une *décentralisation concentrée sélective* sur les points forts du réseau (Fig. 3D) [...]

Le document ci-dessus est bien évidemment un montage, qui de surcroît escamote une partie des difficultés et des subtilités du texte-source. Il permet néanmoins (j'espère) à un lecteur qui ne dispose pas du texte complet d'appréhender correctement la façon dont les auteurs illustrent et formalisent leur concept d'échelle. On ne pourra que constater à quel point celui-ci est relatif à une situation de recherche, et non pas un « donné » considéré comme objectif. Il apparaît tout à la fois comme un régulateur méthodologique (en ce sens il relaie l'idéal classique de comparabilité grâce aux échelles) et comme une sorte de paradigme (dans un sens restreint par rapport aux définitions de Thomas Kuhn⁴⁸), c'est-à-dire une façon de poser les problèmes, de les dimensionner et de les traiter. En ce sens, on peut dire qu'elle a un rôle heuristique.

Dans une acception géographique ordinaire, l'exemple développé par nos auteurs est « monoscalaire », dans la mesure où la trame urbaine et territoriale qui sert de référent est toujours la même. La redéfinition opérée est susceptible de décontenancer, car elle va à l'encontre du sens commun. Elle peut aussi sembler trop extensive, car elle étend considérablement la portée du terme « échelle » : est-ce nécessaire, sachant qu'il existe déjà⁴⁹ des mots ou des expressions pour « prendre en charge » cet ajout de signification ? Peut-on également ignorer l'absence d'échos qu'a suscités l'article ? Et a-t-on la garantie que cet « exemple » soit davantage qu'un *formalisme* dont on pourrait faire l'économie, sachant que les auteurs ne précisent pas ce qu'il *ajoute* à un discours aménagiste « ordinaire » ?

Ces questions, pour cruelles qu'elles puissent paraître, n'ôtent rien à l'intérêt de la tentative. Après tout, J.-B. Racine, C. Raffestin, & V. Ruffy ne font que redéployer dans une perspective opératoire (*i. e.* justifiée ? intelligente ?) cette idée de la vulgate qui voudrait qu'en changeant d'échelle on change d'ordre des « réalités ». À ce titre, on pourrait dire qu'ils « retournent » un argument synthétisé par Yves Lacoste en 1976 dans une perspective plus classique.

À mon sens, c'est là que se situe, dissimulé derrière des pratiques tout à fait empiriques qui se présentent souvent comme des commodités pédagogiques, un des problèmes épistémologiques primordiaux de la géographie. En effet, les combinaisons géographiques que l'on peut observer à grande échelle ne sont pas celles que l'on peut observer à petite échelle. [...] Mais, comme certains phénomènes ne peuvent être appréhendés que si l'on considère de vastes étendues, alors que d'autres, de tout autre nature, ne peuvent être saisis que par des observations très précises sur des surfaces très réduites, il en résulte que l'opération intellectuelle qu'est le changement d'échelle transforme, et parfois de façon radicale, la problématique que l'on peut établir et les raisonnements que l'on peut former. Le changement d'échelle correspond à un changement du niveau d'analyse et devrait correspondre à un changement au niveau de la conceptualisation.

La combinaison de facteurs géographiques qui apparaît lorsqu'on considère un certain espace n'est pas la même que celle qui peut être observée pour un espace plus petit qui est « contenu » dans le précédent. Ainsi, par exemple, ce que l'on peut observer dans le fond d'une vallée alpestre et les problèmes que l'on peut poser à propos de cet espace et des gens qui y vivent diffère de ce que l'on voit lorsqu'on est sur un des sommets, et cette vision des choses se transforme lorsqu'on regarde les Alpes d'avion à 10 000 mètres d'altitude.⁵⁰

À la différence d'Y. Lacoste, nos auteurs n'iraient pas écrire que « *le changement d'échelle transforme [...] la problématique* », dans la mesure où c'est la problématique qui peut suggérer un changement d'échelle ! Considérer cette dernière opération comme un acte contraint implique de rester soumis à la conception cartographique des échelles, au lieu de choisir les perspectives pertinentes en fonction du problème que l'on se pose. Au demeurant, l'ensemble de l'extrait cité ci-dessus pourrait laisser accroire qu'il y a un abîme entre le style épistémologique des uns et de l'autre. En fait, il faudrait être davantage nuancé. Il y a dans la réflexion d'Y. Lacoste toutes sortes de point de convergence qui sont autant de dépassement de la posture réaliste classique. La

⁴⁸ T. Kuhn, *La Structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, coll. « Champs », 1983.

⁴⁹ Encore qu'il faille éviter les anachronismes : le texte sur lequel nous travaillons date d'il y a presque vingt-cinq ans. À l'époque, le livre de T. Kuhn n'avait pas encore été traduit. J.-B. Racine le connaissait (ainsi qu'en attestent des textes antérieurs).

⁵⁰ Y. Lacoste, « L'escamotage du problème capital des échelles, c'est-à-dire de la différenciation des niveaux d'analyse », Chapitre VI de *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Maspero, 1976, p. 64-65.

critique de « *Vidal la Blache* », pour inappropriée qu'elle soit à propos de cet auteur en particulier, met le doigt sur divers problèmes inhérents au paradigme classique, avec cette particularité d'une articulation directe de la discussion avec une réflexion sur les échelles.

Le mérite majeur que l'on reconnaît à Vidal la Blache est d'avoir montré, par l'analyse monographique approfondie des « réalités régionales », la complexité des interactions qui s'étaient établies au cours de l'histoire entre les faits physiques et les faits humains. Le cadre que Vidal donne à ses observations et à ses réflexions est la « région » qu'il présente comme la « réalité géographique » *par excellence*.

Cette démarche qui postule la possibilité de reconnaissance immédiate des « individualités géographiques », cette illusion ou ce stratagème de la familiarité avec le réel qui laisse croire que la description réunit tous les éléments possibles, alors qu'elle résulte en fait de choix très étroits, vont permettre aux géographes d'éviter des problèmes épistémologiques fondamentaux.

[...] Dès lors, l'observation et le raisonnement se trouvent pour l'essentiel bloqués à un seul niveau d'analyse, celui qui permet d'appréhender « la région », espace de conceptualisation unique choisi pour pouvoir appréhender les étendues délimitées par les anciennes frontières provinciales et surtout les paysages. Or la description des paysages correspond en fait à un certain niveau d'analyse, celui qui permet d'appréhender les formes du relief qui sont considérées comme l'architecture essentielle de ces paysages. Mais ce niveau d'analyse n'est pas celui qui permet d'appréhender convenablement les problèmes économiques, sociaux et politiques.

Le fait de privilégier certains niveaux de l'analyse qui correspondent à certains types d'espace de conceptualisation provoque, pour les raisons qui ont été évoquées précédemment, la déformation, ou l'occultation des facteurs qui ne peuvent être convenablement appréhendés qu'à d'autres niveaux d'analyse. Ces facteurs se trouvent subrepticement écartés du raisonnement par l'effet du véritable filtrage des informations qui consiste à délimiter *a priori* le type d'espace qui doit être préférentiellement pris en considération. [...] ⁵¹

Quand Y. Lacoste évoque « *cette illusion ou ce stratagème de la familiarité avec le réel* » et qu'il dénonce la pseudo-exhaustivité de « *la description* », il s'inscrit pleinement dans le discours de déconstruction du réalisme géographique qui régnait alors. De même, il rejoint C. Raffestin dans l'idée que le paradigme classique dispose de « *filtres* » et d'un « *certain niveau d'analyse* » (ce que ce dernier appelait alors la « *problématique implicite de la géographie traditionnelle* »). Sa réflexion enjoint également de prendre en considération des échelles spécifiques (pertinentes) pour « *appréhender convenablement les problèmes économiques, sociaux et politiques* ». Jusqu'à ce point, l'enjeu scalaire est le même. En revanche, la théorie de la science sous-jacente est différente : celle d'Y. Lacoste est résolument inductiviste ⁵². Il y a un refus, hérité de son maître Pierre George, de toute idée d'« *a priori* ». Quand il en appelle à une libération du « *raisonnement* » et à une multiplication des « *niveaux de l'analyse* », il n'y a pas de place pour une problématique *rectrice* des opérations de recherche. Au contraire, la souplesse du géographe serait en quelque sorte mise au service des « *problèmes* » et des « *phénomènes* ». Il s'en suit que la méthode à suivre est particulièrement difficile à définir à l'avance.

Cette démarche de l'investigation géographique, il faut se garder de la considérer comme déjà construite et assurée. Comment choisir les différents espaces de conceptualisation ? Comment s'assurer de leur adéquation à la connaissance de tels phénomènes et de telle structure ? Quel est l'outillage conceptuel qui convient à chacun d'eux ? Comment opérer l'articulation de ces différents niveaux d'analyse ? Par quel niveau commencer l'investigation ?

Ce qui paraît assuré, c'est que, pour tout ce qui a une signification spatiale, la nature des observations que l'on peut effectuer, la problématique que l'on peut établir, les raisonnements que l'on peut construire sont fonction de la taille des espaces pris en considération et des critères de leur sélection. ⁵³

Si l'on prend au pied de la lettre ce qu'écrivait Y. Lacoste en 1976, on retrouve l'idée que l'opération de variation scalaire pourrait être une démarche *de première intention* pour produire une « *signification spatiale* ». En ce sens, elle serait éminemment heuristique, puisque c'est elle qui

⁵¹ Y. Lacoste, *op. cit.*, p. 69-70.

⁵² En épistémologie, on distingue fort communément les « inductivistes », qui pensent que les lois générales ne peuvent être établies que sur la base d'une mise en série de « cas », sans idée préconçue du chercheur, alors que les rationalistes postulent au contraire la nécessité d'une théorie préalable, sans laquelle il ne saurait y avoir de définition d'un cadre expérimental.

⁵³ Y. Lacoste, *op. cit.*, p. 67-68.

fournirait l'amorce de la recherche. Par ailleurs, elle n'est pas naïve pour autant, car elle suppose des « critères de [...] sélection ». L'ennui réside dans l'imprécision de ces derniers. Le texte d'ensemble laisse parfois supposer que les cartes topographiques à différentes échelles (assorties de « données » diverses ?) pourraient constituer la source empirique initiale. En d'autres circonstances, on a au contraire le sentiment d'une conception circulaire : il y a des critères parce qu'il y a des échelles et des échelles parce qu'il y a des critères. Il va de soi qu'on ne saurait accepter cette circularité : processus temporel, avec un début et une fin, une recherche a nécessairement une ou des prémisses.

Dans une perspective rationaliste, il va de soi que l'absence de théorie ou de problématique explicite n'est pas acceptable : soit on accepte l'absence d'un cadre recteur, et dans ce cas on ne peut produire au mieux que de la « description » incohérente ou impossible à comparer ; soit on masque une intention implicite et cela jette le soupçon sur l'honnêteté ou la régularité des opérations à l'œuvre. On touche là un très vaste débat, qui dépasse de loin le cadre des « niveaux d'analyse » ou de la géographie...

Je conclurai ces réflexions sur le rôle heuristique des « échelles » en insistant sur l'alternative qu'elles représentent face à une « ontologie scalaire » que je me suis efforcé de mettre à jour dans le cœur de mon cours. Quelle que soit la conception de la géographie que nous défendons, nous ne sommes pas obligés de penser qu'il y a des niveaux d'observation intangibles. Au contraire, nous pouvons faire l'hypothèse que la définition d'un ou de plusieurs niveaux ici et maintenant fait partie de ce qu'il faut sans cesse remettre sur le métier. Dans une géographie proprement humaine, ou sociale, il y a des niveaux plus évidents que d'autres : l'individu, le groupe, la société. Encore faudrait-il être certain que ces niveaux de socialisation peuvent être réifiés en l'espace d'espaces (ou de territoires). Certains franchissent le pas avec allégresse. Font-ils œuvre utile ? ou convaincante ? C'est un autre débat.

3°) *Les échelles et la dialectique tout/partie*

Une autre façon de repenser la question des échelles/niveaux d'observation a été suggérée par Marie-Claire Robic dans un article récemment diffusé sur *Cybergéo*⁵⁴, que je vous recommande d'aller consulter. Elle y affirme que « l'interrelation entre tout et parties est l'une des composantes récurrentes de la réflexion sur la proportion et sur l'échelle » (p. 2), renvoyant sur ce point à des réflexions du poéticien Philippe Hamon⁵⁵. Il me semble que nous tenons là une piste très suggestive pour inscrire dans des temporalités plus larges la réflexion amorcée sous une forme explicite par J. Tricart en 1952. Effectivement, l'acte consistant à désigner un tout et à en rechercher les constituants, ou à examiner les rapports de proportionnalité, d'inclusion, etc., entre un ensemble géographique et ses principaux sous-ensembles, sont des opérations omniprésentes dans la géographie, qu'elle soit « classique », « nouvelle » ou « du vécu ».

Ailleurs⁵⁶, je me suis efforcé de montrer à quel point le fractionnement infini des objets régionaux était un stratagème récurrent de la géographie classique visant à pallier l'impossible exhaustivité de la description par une procédure de décomposition analytique. Raisonnable ou non justifiée, celle-ci a un caractère omnipotent et fonctionne comme une espèce d'algorithme, avec une forte proportion de fractionnements régionaux. À cette enseigne, la critique d'Y. Lacoste quant au caractère « monoscalaire » de la géographie traditionnelle me semble intenable, car elle fait l'impasse sur les procédures en question. Cela permettrait également d'éclairer d'une autre

⁵⁴ Marie-Claire Robic, « Note sur la notion d'échelle dans la géographie française de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle », *Cybergeo*, n° 264, 24/03/2004, 7 p.

⁵⁵ Ph. Hamon, « La hiérarchie : littérature et architecture : tout, parties, dominante », dans P. Boudon, dir., *De l'architecture à l'épistémologie. La question de l'échelle*, Paris, PUF, 1991, p. 147-166.

⁵⁶ Entre autres dans « Les motivations du discours géographique. Contribution à une étude textuelle des écrits des géographes postvidaliens », dans G. Nicolas-Obadia, dir., *Géographie(s) et langage(s) : interface, représentation, interdisciplinarité*, Institut universitaire Kurt Bösch, Sion, Suisse, 1999, p. 155-169.

manière l'injonction multiscalaire, dans la mesure où la littérature disciplinaire régionale pratique *de facto* cette variation de niveaux tout en s'interrogeant parfois sur des régimes d'articulation (par le climat, par les différenciations orographiques, par les « peuples », etc.). Il y aurait là de quoi écrire de nouveaux et nombreux paragraphes⁵⁷...

Pour tenter une synthèse forcément réductrice, j'aurais tendance à me demander si une échelle géographique ne serait pas en définitive une situation déterminée d'articulation entre un « espace géographique » et ses sous-composantes spatiales, considérée par certains (réalistes) comme un donné et par d'autres (constructivistes) comme un construit de recherche. Alors, le changement d'échelle consisterait à abandonner le statut de « boîte noire »⁵⁸ des sous-composantes et à les décomposer à leur tour, au nom du caractère éclairant (heuristique ?) de cette entreprise seconde. Pour bon nombre de théories épistémologiques, cette effraction des boîtes noires est considérée comme l'une des pires formes de laxisme méthodologique qui se puisse concevoir et la porte ouverte à bien des dérives... En géographie en revanche, nombreux sont les auteurs à avoir loué les vertus de cette pratique. Le débat n'est pas clos.

4°) Échelles et fractalité

Dans une même optique non doctrinale, on pourrait présenter une posture alternative, plus ou moins indifférente aux échelles telles qu'évoquées précédemment, et qui a trouvé une justification récente dans la géométrie fractale. Elle consiste à supposer l'équivalence de tous les niveaux d'observation pour exercer une opération géographique (décrire, identifier une personnalité régionale ou une « situation » complexe, mettre à jour des structures spatiales, etc.). On pourrait aussi montrer que cet abord trans-scalaire n'a pas attendu la géométrie fractale pour se développer et n'est pas forcément perçu comme incompatible avec les préconisations sur la nécessaire variation des niveaux d'observation. Toute la partie structurale de l'analyse spatiale, fondée sur le formalisme géométrique points (peuplement) / lignes (réseaux) / surfaces (espaces homogènes)⁵⁹ peut être conçue de la sorte. La chorématique s'affranchit elle-aussi souvent de la contrainte scalaire⁶⁰.

Conclusion

Ce qui ressort de cet examen de la conceptualisation des échelles dans la géographie française est une irréductibilité des définitions et des usages à un concept unique, et ce malgré diverses tentatives, dont la profondeur et la force de conviction est malheureusement inversement proportionnelle à leur succès. Il n'est qu'à comparer les élaborations presque contemporaines d'Yves Lacoste d'une part et de nos trois géographes « suisses » de l'autre : la position du premier est fameuse et je la tiendrais volontiers pour l'une des références implicites de la « vulgate multiscalaire » (sachant qu'une vulgate n'a pas forcément besoin de textes canoniques pour être agissante) ; celle de Jean-Bernard Racine, Claude Raffestin et V. Ruffin, à bien des égards plus riche, plus ambitieuse, est demeurée pour le moins confidentielle. Il faut dire qu'elle est nettement plus dérangeante. Par delà sa phraséologie démystificatrice, la ligne que défend Y. Lacoste conforte (en toute ignorance et bonne foi ?) une orthodoxie méthodologique fondée sur la référence cartographique. Alors que la reformulation proposée dans *Helvetica* nous invite à nous affranchir radicalement des repères et comforts que les échelles avaient jusque là

⁵⁷ L'étude de travaux divers d'analyse spatiale nous révélerait également des jeux d'échelles assez divers, souvent dans une perspective heuristique et non doctrinale. Mais je ne voudrais pas expédier en deux phrases ou deux paragraphes une question qui mériterait un cours à elle seule...

⁵⁸ Une « boîte noire » est une partie que l'on se refuse d'examiner pour elle-même et qui n'intéresse qu'en tant qu'elle participe d'un ensemble (ou d'un système)

⁵⁹ Voir P. & G. Pinchemel, *La Face de la terre. Eléments de géographie*, Paris, Armand Colin, 1988, Livre II, « L'espace, création des sociétés humaines », p. 60-217.

⁶⁰ Cf. R. Brunet, *Le déchiffrement du monde*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2001.

sembler garantir. Peut-être pêche-t-elle par ce qui fait son charme : un formalisme qui peine à justifier son caractère fécond. Il n'empêche que l'on aimerait être plus souvent surpris par les réflexions des géographes français sur le sujet.

Les géographes et le travail collectif

La recherche coopérative sur programme à l'œuvre

Olivier Orain et Marie-Pierre Sol



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/4061>

DOI : 10.4000/histoire-cnrs.4061

ISSN : 1955-2408

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 3 octobre 2007

ISBN : 978-2-271-06559-9

ISSN : 1298-9800

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Olivier Orain et Marie-Pierre Sol, « Les géographes et le travail collectif », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 18 | 2007, mis en ligne le 03 octobre 2009, consulté le 16 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/4061> ; DOI : 10.4000/histoire-cnrs.4061

Ce document a été généré automatiquement le 16 juillet 2018.

Comité pour l'histoire du CNRS

Les géographes et le travail collectif

La recherche coopérative sur programme à l'œuvre

Olivier Orain et Marie-Pierre Sol

- 1 Les années 1970 apparaissent comme une période d'épanouissement des collectifs, en géographie comme dans d'autres disciplines. Le CNRS a vraisemblablement joué un rôle important dans cette dynamique : il a fourni des opportunités, des crédits et un affichage à différents projets, notamment à travers les *Recherches coopératives sur programme* (RCP). Quoique créées en 1958, celles-ci n'ont connu un réel développement qu'à partir de 1969, du moins en géographie. Dans ce cadre, des projets de recherches ont été entrepris qui, en se pérennisant, ont contribué au renouvellement des centres d'intérêt et des manières de faire, principalement en géographie humaine.
- 2 En géographie comme dans la plupart des sciences de l'homme d'institutionnalisation ancienne (lettres, philosophie, histoire) ¹, la recherche individuelle est longtemps demeurée la règle. Suivant cette logique, le CNRS a longtemps été considéré par le monde des facultés des lettres comme une institution de rattachement provisoire pour l'achèvement d'une thèse d'État. Néanmoins, dès les années 1950, se développait en géographie physique un travail de laboratoire inspiré des pratiques collectives qui avaient déjà cours dans les sciences naturelles (au sens large). Et à partir de 1968, sous l'impulsion de Claude Bataillon, le comité de géographie du CNRS a développé une politique de recrutement de chargés de recherche dont le projet devait consister à animer une équipe et non pas à terminer leur thèse. Depuis 1966, le CNRS offrait déjà à des universitaires l'opportunité de constituer des structures collectives de recherche labellisées : *unité puis équipe de recherche associée* (ERA).
- 3 Mais pour obtenir ce label et les financements liés, les collectifs universitaires devaient pouvoir justifier d'une certaine pérennité, d'une unité de lieu, d'une thématique forte et surtout d'une masse critique de chercheurs. Or, en géographie, très rares étaient les entreprises susceptibles d'obtenir cette qualification, sinon des noyaux localisés à Paris ou bénéficiant de l'attrait conféré par le prestige de la géographie physique. Pour les autres, existait la possibilité de créer des *Recherches coopératives sur programme* (RCP), qui devaient être portées par un professeur des universités, associé à des pairs ², chacun étant

soutenu par le cortège de ses assistants. Les chercheurs relevant du CNRS étaient rattachés institutionnellement aux laboratoires propres³ ou associés (LA), ou aux ERA. Rares furent ceux qui participèrent directement aux RCP. Celles-ci illustrent une autre facette de l'essor des pratiques collectives : plus précaires (d'une durée de trois ans, elles ne pouvaient être renouvelées plus d'une fois) et moins bien dotées, elles avaient en revanche l'intérêt de pouvoir fédérer en réseau des groupes dispersés dans plusieurs universités, contrairement aux ERA...

- 4 Des RCP pluridisciplinaires ont ainsi fonctionné, auxquelles de nombreux géographes ont participé ; elles ont pu être de grande ampleur, notamment quand elles impliquaient des missions lointaines. La première création⁴ propre à la discipline fut la RCP 147, « Villes et régions en Amérique latine », dirigée par Olivier Dollfus, qui dura de 1966 à 1969 et produisit un Cahier unique en 1970. En 1969, le biogéographe Gabriel Rougerie (Paris VII) lança la RCP 231 « Recherches sur les équilibres des paysages », en association avec des géographes de Besançon (Jean-Claude Wieber, Jean-Philippe Massonie, Daniel Mathieu), Jean-François Richard (Orstom) et avec le soutien d'une ERA toulousaine, le Centre interdisciplinaire de recherche sur les milieux naturels et l'aménagement rural (CIMA), dirigé par Georges Bertrand. Elle a publié quatre fascicules ronéotés et organisé un colloque, dont les actes ont été édités dans un numéro de 1972 de la *Revue de géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest* (RGPSO).
- 5 Au début des années 1970, quatre autres projets⁵ ont vu le jour. En 1970, ce sont les RCP 256, « Les systèmes d'organisation de l'espace », et 257, « Les structures régionales du Midi de la France et de la Catalogne », portées respectivement par Roger Brunet (Reims) et Bernard Kayser (Toulouse). Nonobstant leurs dissemblances, le succès de ces deux projets pouvait sembler aléatoire : le groupe toulousain s'était vu auparavant (à la fin des années 1960) refuser la création d'une ERA pour le Centre interdisciplinaire d'études urbaines (CIEU), tandis que les centres d'intérêt du collectif strasbourgo-rémois étaient particulièrement audacieux pour l'époque. En outre, il s'agissait de projets exclusivement centrés sur la géographie humaine, laquelle n'avait pas alors un grand prestige scientifique.
- 6 Il a fallu le fort appui de patrons en vue (Étienne Juillard) et de membres du comité de géographie (Jacqueline Beaujeu-Garnier, C. Bataillon) pour que ces projets aboutissent. La RCP 256 a été installée avec pour horizon la fédération des recherches dans le Nord de la France⁶, la 257 jouant un rôle équivalent dans le Sud ; au pôle toulousain étaient associés des géographes des universités d'Aix-Marseille, de Bordeaux, de Montpellier, de Pau et de Barcelone⁷. Il était également tenu pour acquis qu'elles pouvaient bénéficier d'apports financiers extérieurs au CNRS et à l'Université, éventuellement importants, fournis par des travaux de « géographie appliquée ». La RCP 257, reconduite jusqu'en 1976, a donné lieu à une publication aux éditions du CNRS en 1978, sous le titre *Espaces périphériques*.
- 7 En 1973, c'est la formation de la RCP 354, « Espaces vécus et civilisations », qui sera renouvelée jusqu'en 1979. Elle était pilotée par Armand Frémont (Caen), associé à Jean Gallais (Rouen) et à Michel-Jean Bertrand (Vincennes devenue Paris VIII)⁸. Un colloque a été organisé à Rouen à l'issue de la première période (1976), et un ouvrage collectif, *Espaces vécus et civilisations*, publié par les éditions du CNRS en 1982.
- 8 Enfin, Philippe Pinchemel a obtenu en 1976 la création de la RCP 437, « Histoire et épistémologie de la géographie », adossée au centre de recherche qu'il avait fondé à la Sorbonne avec Michel Mollat en 1967⁹. Elle a assuré la responsabilité d'un numéro du *Bulletin de la section de géographie* (n° 84) du Comité des travaux historiques et

scientifiques, publié en 1981, et le volume 3 des *Documents pour l'histoire du vocabulaire scientifique* (1982), publié par l'Institut national de la langue française.

- 9 Il apparaît donc clairement que les Recherches coopératives sur programme ont constitué dans les années 1970 un moyen pour le CNRS de soutenir des projets centrés sur la géographie humaine, souvent originaux par rapport aux orientations de la recherche dominant jusque-là, et qui reposaient sur des effectifs ténus ou dispersés, et majoritairement provinciaux. Mais les ressources financières attribuées étaient assez maigres (entre 15 000 et 30 000 francs par an, dont des vacances au compte-gouttes). Une boutade de Pierre Monbeig¹⁰, rapportée par C. Bataillon, illustre la position de l'administration du CNRS : « *Mes chers collègues, je voudrais que vous compreniez que [les RCP] c'est pas un truc pour faire du fric mais du fric pour faire des trucs !* ». Au reste, les porteurs de projet se sont tous plaints de la faiblesse des moyens alloués, que ce soit dans leurs rapports ou dans les publications. Pour autant, on ne saurait dire que l'argent était le seul ressort des demandes de RCP. Il en allait en effet autant de la reconnaissance par une institution scientifique (de plus en plus) prestigieuse de projets alors situés à la périphérie de la discipline : le label conféré par le CNRS accroissait en quelque sorte la légitimité de ces entreprises.
- 10 Un regard rétrospectif est à ce titre révélateur. Les six responsables étaient de jeunes professeurs à la carrière ascendante, considérés comme des rénovateurs de la discipline. Ils ont tous laissé un nom, tout particulièrement les quatre derniers : R. Brunet a été le « *capitaine d'industrie* »¹¹ de la géographie française du dernier tiers du XX^e siècle, exerçant une influence durable via la revue *L'Espace géographique* (fondée en 1972), puis le GIP RECLUS (créé en 1983) ; B. Kayser a joué un rôle marquant dans l'engagement des géographes auprès des collectivités locales et le développement de pratiques interdisciplinaires ; A. Frémont est devenu une référence après la publication de son livre *La région, espace vécu* (1976) ; P. Pinchemel, enfin, est, à l'instar de R. Brunet, une figure théorique majeure de la géographie française et celui qui a permis la disciplinarisation de son histoire et de son épistémologie. En outre, quatre RCP sur six augurent de la formation de courants majeurs de la géographie contemporaine, qui ont émergé durant les années 1970-1980 : géographie de l'environnement et des paysages (G. Rougerie et G. Bertrand), analyse spatiale (R. Brunet), géographie sociale (A. Frémont, J. Chevalier, certains géographes toulousains), aménagement (B. Kayser).
- 11 Si les publications des RCP sont le signe le plus tangible de leur productivité, elles n'apparaissent pour la plupart que tardivement, alors que le programme est déjà clos. C'est le cas notamment du numéro de *L'Espace géographique* sur « le paysage et son concept » en 1973, pour la RCP 231 et le CIMA, et des publications aux éditions du CNRS déjà citées, *Espaces périphériques* (1978) et *Espaces vécus et civilisations* (1982). Cependant une littérature grise, éventuellement des articles de revue, ont pu accompagner l'avancée des recherches. Il en est ainsi, par exemple, de la série des Remica, à partir de 1973, et de l'article « *Systèmes spatiaux et structures régionales* »¹², pour la RCP Kayser¹³ ; de la participation des membres de la RCP Frémont au débat « *Paysages et sémiologie* » dans *L'Espace géographique* en 1974¹⁴.



© CNRS Photothèque

- 12 Mais une dimension importante du travail effectué échapperait largement si l'on se limitait à ses formes les plus diffusées. Dans une période marquée par des développements techniques (émergence de l'informatique) et méthodologiques nouveaux, et par un effort de systématisation des enquêtes, un objectif central fut d'établir des inventaires raisonnés. « *Dépouillement systématique de la littérature française et étrangère touchant à l'organisation de l'espace* » et conversion en fiches mécanographiques pour la RCP Brunet, ainsi qu'une enquête sur les banques de données, diligentée par Sylvie Rimbart, chercheuse à l'ERA 214 de Strasbourg ; inventaire des établissements industriels du Midi français et de la Catalogne pour la RCP Kayser, avant une recherche lexicale sur les syntagmes comprenant « espace » dans les sciences sociales ; typologisation des « distances » et des « espaces » pour la RCP Frémont ; recherches diverses sur le vocabulaire de la géographie pour la RCP Pinchemel. Cette multiplication des inventaires est tout à fait caractéristique de la période en géographie et on la retrouverait ailleurs. Elle manifeste le souhait d'élaborer des bases de travail collectives. Elle accompagne une dimension commune : des préoccupations réflexives, voire épistémologiques – ou du moins lexicosémantiques ¹⁵. Celles-ci revêtent cependant des niveaux d'intensité et des modalités fort variables. Le souci épistémologique peut être directement inscrit dans un souci de refondation de la discipline (« Les systèmes d'organisation de l'espace ») ou d'analyse de celle-ci (RCP Pinchemel). Il vise davantage l'élaboration d'un concept nouveau (l'« espace vécu ») dans la RCP Frémont, à partir de travaux empiriques à priori éloignés les uns des autres. Dans le cas de la RCP Kayser, ce sont les processus politiques et économiques de production de l'espace – dans des « espaces périphériques » aussi bien urbains que ruraux –, dont on recherche l'explicitation ; ici, le caractère collectif du travail de terrain est une autre dimension majeure. Par-delà leurs convergences, ces RCP manifestent bien la diversité des postures et le foisonnement des centres d'intérêt qui traversent la géographie française à partir de ces années-là ¹⁶.
- 13 Les RCP ont constitué un moment initial de recherche collective qui comporte des prolongements dans les années suivantes. En effet, la plupart de leurs participants se retrouvent, parfois avec d'autres, dans les GRECO (Groupe de recherches coordonnées) et ATP (Action thématique programmée) du CNRS ; par exemple, le GRECO « Histoire du vocabulaire scientifique » (1980-1982) pour la RCP Pinchemel, le GRECO « Processus d'urbanisation » (1977-82) pour la RCP Kayser, l'ATP « Observation continue du changement social et culturel » pour beaucoup d'entre eux. Et une partie de ces équipes accède rapidement au statut d'ERA du CNRS. On peut considérer finalement que les RCP ont accompagné, et dans une certaine mesure, contribué à une structuration plus générale de la recherche en géographie, dans une période où la discipline connaissait des transformations décisives.



© CNRS Photothèque

NOTES

1. Nous entendons par là celles qui se sont institutionnalisées avant la fin du XIX^e siècle et de manière durable.

2. Ce qui, étant donné les effectifs, implique en province la participation de professeurs de différentes universités.

3. Il en existait trois à la fin des années 1960 : le Service de documentation et de cartographie géographique (Paris, initialement dirigé par Jean Dresch), le laboratoire de géomorphologie de Caen (fondé par André Journaux) et le CEGET de Bordeaux (Guy Lasserre).

4. Sous réserve d'inventaire supplémentaire.

5. Dans les lignes et les notes qui suivent, nous mentionnons un certain nombre de participants à ces quatre RCP. Mais il ne s'agit en aucune façon de listes à prétention exhaustive : établies à partir du croisement des informations de sources hétérogènes – archives, entretiens, publications... qui ne coïncident pas toujours, en raison notamment des décalages chronologiques –, elles omettent inévitablement quelques-uns de celles et ceux qui ont pris une part active à ces recherches collectives.

6. Participent notamment à cette RCP : É. Juillard (Strasbourg), patron de l'ERA 214, et des membres de son équipe ; O. Dollfus (Paris VII), Gilles Sautter (Paris I), A. Fel (Clermont-Ferrand), P. Claval (Besançon), J.-L. Piveteau (Fribourg), J.-B. Racine (Montréal). L'année suivante (1971) s'y associera le Centre d'analyse de l'espace (Paris I) dirigé par J. Beaujeu-Garnier. C'est surtout un club de jeunes professeurs novateurs, même si quelques assistants de Reims (A. Reynaud) ou Strasbourg (É. Dalmasso) y ont participé. La RCP 256 n'a pas été renouvelée du fait des tâches nouvelles qui ont occupé R. Brunet peu après : création et animation de la revue *L'Espace géographique* (à partir de 1971-1972), départ de Reims pour Paris et le CNRS (après 1974-1975).

7. Figurent parmi les participants : J.-Ph. Beau, J.-P. Ferrier, N. Girard, R. Perrin, J. Richez (Aix et Marseille), P. Barrère, M. Cassou-Mounat (Bordeaux), A. Boudou, M. Cohou, G. Jalabert, J. Pilleboue (Toulouse), H. Capel, E. Giral, E. LLuch (Barcelone).

8. Les autres participants à la RCP et signataires de l'ouvrage collectif sont : J. Chevalier (Caen, puis Le Mans) et A. Metton (Orléans).

9. Outre des géographes tels V. Berdoulay (alors à Berkeley), P. Claval et F. Carré (Paris IV), N. Broc (Perpignan), J.-P. Nardy (Besançon), G. Pinchemel (Paris I), A. Reynaud (Reims), M.-C. Robic (Paris XII), participent à cette RCP une historienne, G. Aujac (Rennes), et des

représentants du Département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale. S'y adjoindront ensuite J.-L. Tissier, A.-M. Briand, M.-V. Ozouf-Marignier, G. Nicolas, D. Loi, G. Palsky...

10. Géographe, directeur adjoint du CNRS pour les sciences humaines entre 1963 et 1972.

11. Lévy J., « Roger Brunet », in Julliard J. et Winock M., *Dictionnaire des intellectuels français*, Le Seuil, 1996, pp. 192-193.

12. REMICA, « Systèmes spatiaux et structures régionales », *Espaces et sociétés*, 1974, n°12.

13. 18 numéros jusqu'en 1983, date à laquelle la RCP est évidemment achevée en tant que telle.

14. N°2 : articles d'A. Frémont, A. Metton et M.-J. Bertrand.

15. Cf. Orain O., « La géographie comme science. Quand 'faire école' cède le pas au pluralisme » in Robic M.-C., dir., *Couvrir le monde. Un grand XX^e siècle de géographie française*, Paris, ministère des Affaires étrangères, Association pour la diffusion de la pensée française (ADPF), 2006, spécialement pp.111-114.

16. Notons que ceux-ci peuvent se retrouver en partie au sein même des groupes constituant les RCP ; car ce qui fédère peut relever du thématique, sans nécessairement impliquer l'accord sur une orientation problématique. D'où l'intérêt de la discussion collective...

RÉSUMÉS

Jusqu'à la fin des années 1960, le CNRS représentait principalement pour les géographes français un lieu d'hébergement dans le cadre duquel ils pouvaient achever une thèse d'État. Mais à la fin de la décennie, une vision nouvelle du travail d'équipe, rompant avec l'individualisme universitaire jusque-là de mise, s'est partiellement imposée. Olivier Orain et Marie-Pierre Sol font un retour historique sur cette période.

Until the end of the 1960s, French geographers were used to consider CNRS mainly as a place where to achieve their PhD. Later on, a new vision of teamwork appeared, quitting academic individualism. A flash back by Olivier Orain and Marie-Pierre Sol.

INDEX

Mots-clés : ATP, géographie, Greco, recherche coopérative sur programme, RCP, groupe de recherches coordonnées, action thématique programmée

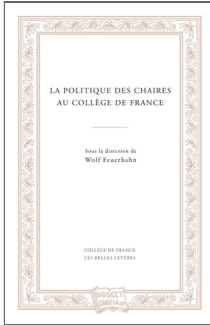
AUTEURS

OLIVIER ORAIN

Olivier Orain est chargé de recherche au CNRS, membre de l'UMR 8504, « Géographie-cités », équipe « Épistémologie et histoire de la géographie » (E.H.GO).

MARIE-PIERRE SOL

Marie-Pierre Sol est professeur agrégé à l'université de Toulouse-Le Mirail et associée à l'UMR 8504.



Wolf Feuerhahn (dir.)

La politique des chaires au Collège de France

Les Belles Lettres

La géographie au Collège de France (milieu XIX^e- milieu XX^e siècle)

Les aléas d'une inscription disciplinaire

Olivier Orain et Marie-Claire Robic

DOI : 10.4000/books.lesbelleslettres.176
Éditeur : Les Belles Lettres, Collège de France
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 2017
Date de mise en ligne : 21 décembre 2017
Collection : Docet omnia
ISBN électronique : 9782251906690



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 19 juin 2017

Ce document vous est offert par Collège de France



Référence électronique

ORAIN, Olivier ; ROBIC, Marie-Claire. *La géographie au Collège de France (milieu XIX^e-milieu XX^e siècle) : Les aléas d'une inscription disciplinaire* In : *La politique des chaires au Collège de France* [en ligne]. Paris : Les Belles Lettres, 2017 (généré le 30 juillet 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/lesbelleslettres/176>>. ISBN : 9782251906690. DOI : 10.4000/books.lesbelleslettres.176.

LA GÉOGRAPHIE AU COLLÈGE DE FRANCE (MILIEU XIX^e-MILIEU XX^e SIÈCLE)

LES ALÉAS D'UNE INSCRIPTION DISCIPLINAIRE

Olivier Orain & Marie-Claire Robic

Entre 1885 et 1976, sept chaires du Collège de France ont porté le mot « géographie » dans leur intitulé¹. Cette séquence temporelle correspond assez étroitement à ce que l'on pourrait qualifier de « moment de la géographie-discipline » : période durant laquelle la géographie s'installe peu à peu dans le système universitaire français, tend à se donner un projet spécifique d'intelligibilité du monde, connaît un acmé dans le système universitaire (dans les années 1930-1940), avant de rencontrer des difficultés identitaires croissantes sur fond

1. La chaire créée à l'intention d'Émile Levasseur (1828-1911) en 1871, dont l'intitulé est passé officiellement, à sa demande, d'« Histoire des doctrines économiques » à « Géographie, histoire et statistique économiques » (1885) ; celle qui est attribuée en 1892 à Auguste Longnon (1844-1911), par transformation du titre « Histoire et morale », qui remontait à la Révolution, en « Géographie historique de la France » ; celle de Jean Brunhes (1869-1930), « Géographie humaine », créée en 1912 par le mécène Albert Kahn ; la chaire dite de « Géographie économique et politique », attribuée en 1933 à André Siegfried (1875-1959), issue de la transformation de la chaire d'« Études économiques et sociales » qui résultait de la succession Levasseur ; par une nouvelle transformation de cette chaire, en 1946, celle d'« Étude du monde tropical (géographie physique et humaine) » attribuée au géographe Pierre Gourou (1890-1999) ; la chaire de Roger Dion (1896-1981) intitulée à nouveau « Géographie historique de la France » (1948-1968) mais issue de la transformation d'une chaire de Préhistoire, qui est revenue ensuite à Maurice Le Lannou (1906-1992) sous le titre de « Géographie du continent européen » (1969-1976).

d'expansion démographique et de transformation de ses marchés, ces difficultés débouchant sur une crise sévère dans les années 1970. Pour cette période longue qui est aussi celle de l'essor des sciences humaines et sociales et de la disciplinarisation, nous disposons là d'une sorte de plan d'expérience permettant d'évaluer la singularité du Collège de France dans le mouvement scientifique et intellectuel, force innovante – une institution visant « non les branches de la Science qui sont faites, mais celles qui sont en voie de se faire », selon la formule de Renan – *versus* institution plutôt conformiste, reproductrice.

Mais l'affirmation de la géographie dans le contexte de la Nouvelle Sorbonne ne s'est pas faite sans luttes intenses entre projets concurrents d'institutionnalisation (Berdoulay, 1981 ; Rhein, 1982). Celles-ci débouchent finalement sur la consécration d'une école française de géographie réunie autour de Paul Vidal de La Blache, dont il faut se garder de penser rétrospectivement qu'elle avait d'emblée la partie gagnée ou un projet nettement défini. En effet, si l'un des objectifs de cette « école » reconnue comme telle au début des années 1900 était sans doute de spécifier une représentation légitime d'un métier savant de géographe, c'était à concurrence d'usages plus indistincts, parfois très anciens, assignant à la géographie le domaine large de l'exploration du monde, ou encore le patronage d'un complexe de sciences de la terre et des hommes, ou plus modestement l'inscription de savoirs ou d'événements dans des lieux. Autrement dit, le processus d'institutionnalisation d'une géographie-discipline universitaire (Robic *et al.*, 2006) a engendré une tension entre un sens savant à inventer, gage d'une labellisation scientifique, et la grande plasticité du mot « géographie » – forme indéfinie appelant une épithète (« historique », « économique », « politique », « humaine », « culturelle », etc.) pour gagner de la consistance. Le succès d'une formule particulière de géographie-discipline (marquée en France par l'appellation de géographie « humaine » et par son pendant, la géographie

« physique ») n'a au demeurant pas complètement dissipé cette tension, dans la mesure où elle a davantage enrichi les usages vernaculaires qu'elle ne les a normés.

C'est avec la conscience de cette tension sémantique que nous avons abordé l'enjeu qu'il y avait eu entre 1885 et 1968 à intituler des chaires du Collège de France en référence à une « géographie » ou en imaginant un « géographe » venir l'occuper. Cela impliquait de s'abstenir de toute espèce de présupposé « disciplinaire », précisément afin de suivre au plus près la diversité d'opérations (sociales, cognitives) à l'œuvre. Fidèles en cela à l'inspiration de ce travail collectif, nous sommes résolument partis des intitulés et du travail d'élaboration et de négociation qui les a fait advenir, interrogeant les traces qui nous permettaient d'en reconstituer la construction. En ce sens, on pourrait dire que nous avons mobilisé le mot « géographie » comme un analyseur à la fois d'opérations sociales propres à la scène du Collège de France (des transactions) et de sémantisations révélatrices d'usages plus ou moins connectés à un processus de disciplinarisation qui lui est contemporain. Il ne pouvait donc être question de s'en tenir à l'égrenage de ce que révélaient les archives du Collège (*via* les procès-verbaux des assemblées de professeurs, les leçons inaugurales, les correspondances, etc., conservées dans les dossiers de chaires), de sorte que nous avons essayé autant que faire se peut de confronter le matériel disponible avec des archives externes.

En organisant l'analyse en deux moments de cette histoire disciplinaire, l'installation puis la reproduction et les malaises dans la géographie universitaire, nous nous interrogeons sur la nature des intitulés au regard des justifications qui ont été données sur le vif à leur choix et à leur formulation d'une part, et au regard des émergences, des concurrences, des dynamiques collectives que les historiens des sciences peuvent éventuellement détecter, *a posteriori*, lors de ces épisodes.

Au temps de l'émergence d'une discipline universitaire (1860-1912)

Pour la première période, l'examen des discussions et des justifications des intitulés de chaire montre qu'il s'agit de trois cas de figure distincts en matière d'innovation/reconduction, dans le contexte d'une conjoncture institutionnelle et intellectuelle longue, débutant dès la décennie 1860, qui a conduit à la promotion conjointe de la géographie comme « discipline scolaire » et comme « discipline scientifique », dans le cadre d'une réforme du haut enseignement conférant à l'université, symbolisée par la Nouvelle Sorbonne, la position de clé de voûte d'un système éducatif d'ensemble. Cultivée dans les facultés de lettres, cette géographie savante, construite par plusieurs générations de normaliens, s'est extraite de l'histoire par le biais de la géographie historique, tout en cherchant une légitimité en incorporant dans son économie interne des sciences naturelles (géologie, botanique, hydrologie) et en valorisant une méthode fondée sur l'observation de terrain.

Une vaste propagande en faveur de la géographie est menée dès la décennie 1860 et s'amplifie après 1870 avec des visées politiques, coloniales, pédagogiques ou savantes. Des vocables inédits apparaissent, en particulier deux syntagmes, celui de « géographie économique », promu dans les cercles de l'économie libérale et des sociétés de géographie (Rhein, 1982 ; Clerc, 2007), et celui de « géographie humaine » – contemporain de la diffusion du vocable allemand d'*Anthropogeographie* (dont la forme francisée est parfois utilisée) –, qui émerge au début des années 1890 dans la nouvelle revue universitaire, les *Annales de géographie*. Succédant à la campagne menée par la *Revue de géographie*, créée en 1877 par Ludovic Drapeyron, en faveur d'une géographie reine des sciences politiques, des manifestes en faveur d'une géographie « moderne » ou « nouvelle » et des œuvres qui la concrétisent paraissent au tournant des années 1900. Parmi les plus actifs dans cette promotion figure

Jean Brunhes, avec sa thèse sur l'irrigation (1902), ses conférences et articles dans les revues pour grand public cultivé (Brunhes, 1906) et sa *Géographie humaine* publiée chez Alcan (1910), aux côtés du « patron » reconnu, Vidal de La Blache, plus avare de ses interventions, mais qui n'en publie pas moins des manifestes pour la géographie humaine (Vidal, 1903a) et, une fois son *Tableau de la géographie de la France* achevé (Vidal, 1903b), les articles (Vidal, 1912) qui devraient nourrir le livre auquel il se consacre – ce sera *Principes de géographie humaine*, posthume (1921). Dès le début de la décennie 1900, grand moment de controverses au sein des sciences sociales, s'affirme l'idée qu'il s'esquisse une « école de géographie » et, plus précisément une « discipline », la géographie humaine, dont les durkheimiens estiment qu'elle relève en droit, comme l'histoire, de la sociologie (Robic, 2014).

**« Géographie, histoire et statistique économiques » (1885),
un libellé à rallonges pour une science
d'avant les disciplines**

La chaire dont l'intitulé devient en 1885 « Géographie, histoire et statistique économiques » a une plus longue histoire que celle généralement reconnue, car elle remonte aux dernières années de l'Empire. C'est en 1866 en effet qu'a été créé par le ministre réformateur Victor Duruy un cours complémentaire destiné à Henri Baudrillard (« Histoire de l'économie politique »), qui fut remplacé après sa démission par un cours sur « l'histoire des faits et des doctrines économiques [...] confié à M. Levasseur, membre de l'Institut » (*Le Moniteur*, 11 décembre 1868, cité par Le Van-Lemesle, 2004, p. 176). Si la transformation en chaire ne put se faire sous le ministère Duruy, cette intention fut concrétisée par Jules Simon en décembre 1871 sous le titre d'« Histoire des doctrines économiques ». La chaire occupée par Émile Levasseur (1828-1911) relève donc d'un processus de création politique qui s'est inscrit dans l'entreprise systématique de

modernisation du haut enseignement français conduit sous l'Empire libéral par Duruy. Cette création « par en haut » a accompagné un premier moment d'institutionnalisation de l'économie politique mené, durant la décennie 1860, par le « lobby libéral » regroupé autour de la librairie Guillaumin, de la Société d'économie politique et du *Journal des économistes*, en parallèle avec d'autres initiatives visant à former de nouvelles élites politiques et administratives (dont témoigne la fondation de l'École libre des sciences politiques en 1871). Normalien, enseignant en lycée pendant une quinzaine d'années, Levasseur s'est fait connaître par des recherches originales d'histoire économique (histoire monétaire, histoire des classes ouvrières).

Selon Levasseur, le libellé de 1871 (« Histoire des doctrines économiques ») a été raccourci par erreur. Selon divers récits qu'il en a fait, il a été autorisé (sans doute très tôt) à lui adjoindre le sous-titre de « géographie et histoire économiques ». Mais c'est seulement en 1885 qu'il demande à l'assemblée des professeurs de le transformer en « Géographie, histoire et statistique économiques », ce qui est acquis par un vote unanime du 17 mai 1885. La transformation semble radicale. Mais il est clair que, pas plus à cette date qu'à ses débuts, il ne s'agit pour Levasseur de renier l'économie politique. Partisan d'une historicisation de l'économie politique, il vise plutôt à afficher ouvertement les principes de recherche et d'enseignement qui l'animent à cette chaire du Collège de France.

Les griefs qu'il expose en séance sont de deux ordres. D'abord, selon son intervention à l'assemblée des professeurs du 22 mars 1885, le libellé est « long, redondant et [inexact] » : « il répond mal à la nature de son enseignement, par suite de certains changements qui furent faits à son insu dans ce titre lors de la fondation de la chaire ». Par ailleurs, le libellé qu'il propose relève de sa volonté de distinguer nettement sa chaire de celle d'économie politique occupée par Paul Leroy-Beaulieu. Mais la date du changement, 1885, ne manque pas d'étonner, car la cohabitation avec cette chaire

dure alors depuis quatorze ans, et le nouveau titulaire, qui a succédé à Michel Chevalier, est en place depuis déjà quatre ans (lors de la succession, Levasseur l'a d'ailleurs soutenu et n'a fait aucune remarque sur les intitulés). P. Leroy-Beaulieu illustre comme lui cette tendance à l'historicisation, à l'inverse de l'approche dogmatique de Chevalier et de plusieurs autres ténors de l'économie politique. Mais préciser ses références savantes – géographie, histoire, statistique – permettait probablement à Levasseur d'afficher la portée scientifique de son cours pour le distinguer du tour tribunitien que Leroy-Beaulieu donnait à son propre enseignement en l'indexant sur l'actualité (Le Van-Lemesle, 2004, p. 383 *sqq*). Cette date tardive de 1885 peut aussi s'expliquer par l'évolution de l'économie politique depuis l'époque pionnière du Second Empire, qui pouvait inciter Levasseur à s'inscrire pleinement dans un champ universitaire au sein duquel l'enseignement de l'économie s'était partiellement banalisé (la fondation, en 1887, de la *Revue d'économie politique*, qui se réclame d'un certain pluralisme, atteste d'un nouveau contexte professionnel et idéologique).

Au cours de la discussion en assemblée des professeurs, la seule objection adressée à Levasseur porte sur l'adjonction de la statistique. Lors de la séance du 22 mars 1885, des contradicteurs estiment que « la statistique est un moyen d'investigations plutôt qu'une science, et qu'elle paraît impliquée dès lors dans les mots histoire et géographie ». Levasseur « croit néanmoins utile d'indiquer expressément que la statistique tient dans l'enseignement du Collège de France la place qui lui appartient ». Ici encore, le contexte de professionnalisation peut expliquer l'introduction de la statistique dans le libellé. Levasseur doit aussi répondre en séance à la question de savoir si « le mot de statistique ne pourrait pas être aussi revendiqué par M. Leroy-Beaulieu », ce qui le conduit à demander le report de la décision sur l'intitulé à une séance où Leroy-Beaulieu sera présent, séance durant laquelle la transformation est entérinée sans discussion.

Le changement de libellé a pour effet de rendre ostensible la « méthode » déployée par Levasseur pour pratiquer et pour diffuser l'économie politique au Collège de France : une méthode ou un enseignement « expérimental », selon ses termes, qui, sans renier la prééminence de principes, fonde sa valeur sur l'examen des « faits », sur l'« expérience », celle des sociétés humaines.

C'est ce programme savant qu'il expose notamment dans sa leçon inaugurale de l'année 1883-1884, en opposant ce cours à celui, « dogmatique », qu'il professe au CNAM :

1. Notre enseignement relève de la science économique.

Dans une autre chaire, au Conservatoire des Arts-et-Métiers, nous exposons les principes de la science [...] cet enseignement, dans l'ensemble, est dogmatique et les faits n'y interviennent que comme des exemples ou des preuves ; c'est la logique qui fait la trame du cours.

Ici ce sont les faits qui occupent la première place. Nous allons les chercher dans l'histoire ou dans la géographie, c'est-à-dire dans l'expérience des sociétés humaines envisagées soit dans la suite de leurs destinées à travers les âges, soit dans leur rapport avec le sol dans lequel elles se sont développées. C'est un enseignement expérimental².

Selon les principes qu'il expose dès le début de ses cours, l'examen des « faits » joue un rôle complexe, contribuant à la fois à se garder de l'esprit de système, à participer à une formation morale et, ce qui est décisif dans son esprit pour un enseignement au Collège, à fonder un système heuristique, en suggérant par induction des lois économiques inaperçues jusque là et en dévoilant concrètement la complexité de ces phénomènes d'ordre moral (c'est son vocabulaire des années 1860-1870) ou social (vocable plus présent dans les années

2. Levasseur, 1884. Et de souligner ensuite l'incongruité de l'intitulé : « Ce n'est pas l'histoire des doctrines économiques que nous exposons, comme le porte le titre officiel de la chaire. [...] C'est beaucoup plutôt l'histoire des faits économiques qui nous occupe, autrement dit *l'histoire et la géographie économiques*, comme le dit plus exactement le sous-titre de la chaire » (*ibid.*).

1900) qu'aborde sa science. Or la « méthode historique » est contestée par les économistes orthodoxes. En ce sens, Levasseur se présente comme innovateur dans le champ de l'économie politique française, ce qui peut justifier des hardiesses, rares chez lui³, et qui explique son souci d'ouvrir chaque année par des questions de méthode. Transformer le libellé de sa chaire lui permet d'explicitement une position scientifique revendiquée.

Maniée par lui, la méthode qu'il appelle « d'observation » puis (plutôt) « expérimentale », repose sur les trois ressources que lui fournissent la géographie, l'histoire et la statistique. La géographie, qui fait son originalité parmi ses collègues, n'a été que deuxième dans son itinéraire, après l'histoire. Son intérêt pour la géographie remonte à ses interventions en faveur d'une réforme scolaire, notamment en 1870. C'est seulement alors qu'il prend en charge explicitement la géographie dans son cours du Collège de France. Des années 1860 aux années 1900, son leitmotiv est que les deux clés de l'économie, nature et homme, se combinent dans la géographie. Et de développer, d'abord à l'usage des programmes scolaires, une théorie de la géographie fondée sur l'« enchaînement » liant les forces et les matériaux passifs de la nature au travail humain, et justifiant une succession de branches allant de la géographie physique à la géographie économique en passant par la géographie politique. Il s'inscrit ainsi dans une construction assez classique du XIX^e siècle (l'Homme et la Terre) mais en en spécifiant les termes autour de la production de la richesse et des harmonies liant la Nature, force latente, et l'Homme, principe d'action et de liberté (Rhein, 2011).

En ceci, la géographie et l'histoire économiques ne sont pas cultivées pour elles-mêmes, elles sont mises au service de l'économie et de ses vérités. Pour autant, ce ne sont pas strictement des sciences auxiliaires de l'économie politique, encore que Levasseur use parfois de ce qualificatif, car ce terme

3. Telle cette ouverture du cours de 1869-1870 professé, dit-il, depuis « cette chaire placée en quelque sorte aux avant-postes de la science » (cité dans Levasseur, 1900).

les rabattrait sur une utilité technique qui est incompatible avec l'ampleur des fonctions qu'il leur accorde. Ces deux matières visent au perfectionnement de l'économie politique, ce sont tout à la fois des moyens d'attestation, de contrôle, de complexification de la doctrine, et des modes d'approche de la matière économique. La statistique aurait un rôle plus limité, plus strictement instrumental, car elle vise moins à explorer les faits qu'à constituer un moyen d'expression et de communication de savoirs qui permet au savant de « convaincre par l'image » (Palsky, 2006).

Au total, au vu des relations complexes que Levasseur retisse au fil de ses textes entre ces trois matières et l'économie politique, on est tenté d'affirmer que cet intitulé à rallonges indexerait quelque chose comme une science d'avant les disciplines, une « spécialité » selon l'expression de C. Blanckaert (2006), ou encore un savoir de période « adisciplinaire » (Richard 2013). Il exprime par tout un florilège de formules une structure qui ne coïncide pas avec celle de « sciences auxiliaires » mises au service d'une discipline de plein droit, mais un ensemble plus complexe cristallisé dans une métaphore récurrente qui évoque un système d'*éclairage* réciproque. Ainsi du cours de 1883-1884 :

Contribuer à faire des économistes historiens, des historiens et des géographes économistes, à éclairer trois sciences, la géographie, l'histoire, l'économie politique par les lumières dont elles se pénètrent réciproquement en se rapprochant, c'est là un but vers lequel tend une partie de nos efforts⁴.

La complexité d'un tel intitulé aux yeux actuels était déjà ressentie comme étrangeté au début des années 1900 par ses contemporains, qui s'étonnaient de la multiplicité des « casquettes » du personnage, au vu de ses innombrables compétences. Ses collègues plus jeunes, admiratifs ou seulement bienveillants, soucieux aussi sans doute de se distinguer,

4. Levasseur, 1884, p. 39.

ne l'ont pas érigé en « maître » de leur propre spécialité : ainsi Vidal de La Blache (1911) le rattache d'abord à l'histoire économique, rappelle qu'il fut aussi un « maître de la statistique » et estime son œuvre géographique dépassée ; Henri Hauser (1911) lui sait gré d'avoir été « un économiste, et qui était un historien », le considère comme un « ouvrier de voies » pour l'histoire économique, tout en mesurant son admiration pour celui qui fut surtout « un probe et loyal ouvrier et, à bien des égards, un initiateur et un maître ». Cette complexité permettra d'ouvrir largement les ambitions, de susciter les convoitises, de supputer les chances des uns et des autres dans la perspective de la succession au Collège. On en a des preuves archivistiques dès le début des années 1900 chez les géographes. La « cohue » qui se presse à sa succession (et secondairement à celle de Longnon) en atteste, mais à une époque d'institutionnalisation de disciplines distinctes. D'où la nécessité d'organiser la concurrence.

Auguste Longnon et la géographie historique de la France (1892) : un intitulé à moustaches et une science contestée

La chaire de « Géographie historique de la France » résulte d'une transformation devenue, dans l'historiographie du Collège, l'exemple même d'une opération « de chaire à moustaches », pour reprendre l'expression utilisée lors du colloque de novembre 2014. Selon C. Charle, l'accession d'Auguste Longnon à cette chaire est exemplaire d'une figure extrême des « voies de la réussite », le « scrutin sur mesure sans surprise » (*versus* le « ballottage difficile » ; Charle, 1986, p. 411). Ernest Renan lui-même, créateur du mythe de la singularité du Collège, serait à l'origine de cette opération, comme il l'a exposé à un journaliste du *Temps* :

Nous avons voulu substituer au titre vague d'« histoire et morale » un titre précis. Maintenant, pourquoi avons-nous choisi celui de « géographie historique de la France » ? Mon Dieu, c'est tout

simplement que nous destinions cette chaire à Longnon. Ceci est le secret de la comédie (*ibid.*).

Est-ce véritablement la « consécration d'un savant déjà consacré », comme l'estime encore C. Charle (*ibid.*) ? Plus précisément, il s'agit d'une part d'une succession précédée d'une suppléance et d'autre part d'un mode de filiation père/fils spirituel affiché lors de l'élection. On sait que la carrière de Longnon est celle d'un jeune artisan autodidacte qui a été formé, donc produit ou inventé comme savant accompli, par celui-là même auquel il succède au Collège, Alfred Maury (1817-1892). Lors de sa présentation par Marie-Henri Arbois de Jubainville⁵ à la chaire du Collège, cette filiation est rappelée d'emblée puisqu'il affirme que, selon Maury, le plus accompli de son œuvre, « c'est monsieur Longnon ». Cette filiation est redoublée par le récit de sa découverte initiale par Arbois de Jubainville lui-même qui, selon ses dires, aurait découvert le jeune prodige, un « géographe » déjà maître d'une « géographie historique » fondée sur l'érudition cartographique ; il lui aurait donné le code lettré : « Apprenez le latin, lui dis-je », et l'aurait introduit dans le monde parisien des archives.

Effectivement patronné par Maury qui le fit entrer aux Archives nationales, Longnon s'est spécialisé en topographie, développant une recherche sur les *pagi* de la Gaule romaine fondée sur une méthode systématique de toponomastique ou étude des noms de lieux appuyée sur l'origine des patronymes dont ils dériveraient. L'exposé de la méthode n'a paru qu'en 1891 dans le *Dictionnaire topographique du département de la Marne* patronné par le Comité des travaux historiques et scientifiques. Mais ses premiers succès dans cette matière d'érudition lui ont valu notamment d'obtenir une conférence de « géographie historique de la France » à l'EPHE (il est répétiteur en 1879 et devient directeur d'études en 1886), avant de suppléer Maury au Collège de France (1889-1891)

5. Cf. d'Arbois de Jubainville, rapport de présentation pour Longnon (Assemblée du 29 mai 1892 : 4 AP 273g).

puis de lui succéder sur une chaire au titre transformé également en « Géographie historique de la France ».

Un titre « trop vague, trop élastique » : les explications données au changement d'intitulé se répètent, reprenant les termes qu'avait utilisés Jacques Flach en 1892 pour justifier la transformation du titre d'histoire et morale. Ainsi, lors de ses obsèques, en 1911, M. Léger souligne le bien-fondé du changement d'un « titre trop vague, trop élastique, au profit d'une discipline nouvelle, la géographie historique, dont Auguste Longnon était alors le représentant le plus autorisé ». Sans doute était-il délicat de conserver en 1892 ce titre d'« Histoire et morale » qui mélangeait les genres d'une façon trop crue face à l'essor de l'histoire méthodique. Il est vrai aussi que la leçon d'ouverture par laquelle Longnon inaugurerait sa suppléance en décembre 1889, intitulée « De la formation de l'unité française », a pu laisser penser qu'il s'orientait vers une approche des origines et des transformations de la France ; mais cet enseignement proprement historique n'a pas duré au-delà de la suppléance⁶. Cependant, à cette date, la matière professée par Longnon dans ses cours à l'EPHE et au Collège ne constituait pas la « discipline nouvelle »⁷ en pleine élaboration qui relèverait d'une science « en voie de se faire », mais plutôt d'une science d'érudition dont les principes étaient acquis depuis déjà une vingtaine d'années. Au terme de sa vie, les propos embarrassés des auteurs d'hommages notent tous le décalage entre la répétitivité de ses cours et l'inventivité initiale de Longnon, celle des années 1865-1875 ; ils déplorent l'absence de résultats d'ampleur à l'échelle de la France et, à demi-mot, l'inaccomplissement de la fonction professorale et de recherche effectuée par le titulaire de la chaire.

6. Ce que Gustave Monod (1911, p. 324-326) déplore ouvertement dans sa notice nécrologique.

7. L'expression se trouve dans les notices nécrologiques : c'est alors un usage relativement nouveau de ce terme de discipline, assez peu usité encore.

L'analyse du contexte scientifique révèle que lorsqu'il hérite de cette chaire, la « géographie historique » est un genre faiblement valorisé dans la profession d'historien tandis que la base toponymique qu'il lui confère est contestée par des adeptes d'un autre type d'investigations que ses enquêtes fondées sur cartes et chartes. La catégorie de géographie historique figure bien, et anciennement, dans les classifications de la géographie ; mais dans les pratiques d'époque, cette spécialité constitue avant tout une matière auxiliaire de l'histoire, qui permet de situer des événements du passé ou d'en retracer le cadre. À ce titre, elle relève fonctionnellement, à l'université et dans les académies, des sciences historiques : ainsi le cours de Longnon à l'EPHE s'inscrit-il dans la section des sciences historiques et philologiques. Quant à Louis-Auguste Himly (1823-1906), professeur de géographie historique à la Sorbonne depuis 1858, il est bien considéré comme un historien, mais son autorité universitaire comme doyen de la Faculté des lettres relève de son charisme propre plus que de la maîtrise d'une matière qui reste mineure aux yeux de ses collègues. Par ailleurs, dans la transition longue qui conduit à une certaine émancipation de la géographie à l'égard de la tutelle historique, les années 1890 constituent le moment même d'une bascule de la géographie savante vers un autre référentiel que celui de la géographie historique symbolisée par Longnon. Comme d'autres disciplines universitaires, telle l'archéologie, elle tend à substituer à la légitimité du texte celle du terrain, sans être encore autonome.

On suit ainsi l'assaut d'un nouveau paradigme contre ce que Victor Karady (1976) a appelé la « tradition lettrée » : plusieurs générations de prétendants à l'autorité savante en géographie construisent les couples antagoniques « érudits » *versus* « savants », « texte » *versus* « sol » ou « terrain ». La critique de la « géographie difficile, celle qui se sert des textes »⁸, se reproduit ainsi

8. Il s'agit d'une expression que les modernistes attribuaient à Bersot, directeur de l'École normale au début des années 1870, et qui se trouve condamnée à vingt ans de distance sous les plumes de Drapeyron et de Vidal de La Blache.

pendant des décennies, des accrochages entre « nouveaux » géographes et patrons de la méthode historique au début de la décennie 1870 (entre le créateur de la *Revue de géographie*, Drapeyron, et les directeurs de la *Revue historique*) aux premiers travaux de géographie régionale et aux manifestes de l'école « vidalienne » (Auerbach, 1893 ; Vidal, 1905 ; Gallois, 1908 ; Febvre, 1909). Cela jusqu'à... Fernand Braudel qui a érigé Longnon en auteur emblématique de l'ancienne école historique.

Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples, Bertrand Auerbach, pionnier de l'école vidalienne, s'attache à disqualifier les recherches de géographie locale centrées sur des entités politiques ou administratives (qu'il estime « artificielles » ou « arbitraires »), en leur opposant de nouveaux objets, les régions naturelles, et une méthode renouvelée – et sa critique rencontre Longnon :

La méthode de reconstitution des *pagi*, telle que la pratique M. Longnon [...], est tout historique et documentaire et n'emprunte guère à la géographie⁹.

« Le sol se laisse non moins déchiffrer que les chartes », estime-t-il encore. De même, en 1905, dans un texte doxique consacré à « la conception actuelle » de la géographie, Vidal de La Blache dénonce cette tradition lettrée, condamnation qui a fait mouche. La nouvelle école l'emporte clairement durant la décennie 1900, comme en atteste la réception de deux de ses classiques : le *Tableau de la géographie de la France* de Vidal de La Blache est un succès public éclatant qui projette une géographie de terrain sur le devant de la scène (Robic *et al.*, 2000) ; l'ouvrage de Lucien Gallois consacré aux *Régions naturelles et noms de pays* (1908) démontre la fécondité d'une nouvelle problématique savante qui, sans négliger l'érudition, pratique l'observation concrète, s'appuie sur les usages populaires, et vise cette notion concurrente de la circonscription politique, la

9. Auerbach, 1893, p. xix.

région naturelle – et les tenants du terrain exposent les mérites de cette méthode de plein air à leurs pairs ou à leurs camarades des sciences sociales tout en dénonçant « l'esprit formaliste des géographes de cabinet » (Febvre, 1909). Si le livre de Vidal de La Blache se désigne comme pleinement géographique, il prend place dans une série d'histoire de France, de sorte que les titres de son auteur à succéder à une chaire de géographie historique seraient aussi parfaitement défendables ; de même celui de Gallois peut-il figurer comme un marchepied pour le Collège.

Évidence scientifique, concurrences disciplinaires et institutionnelles (1911-1912).

La chaire de Géographie humaine

La création de la chaire de Géographie humaine, instituée par le décret du 22 juillet 1912, résulte d'une histoire mouvementée qui se joue en deux temps¹⁰. Durant le premier, de juillet 1911 au 21 janvier 1912, s'ouvre une compétition entre les nombreux prétendants à la succession de Levasseur et de Longnon, qui sont issus des sciences historiques, économiques, démographiques, ethnographiques, sociales, coloniales, et géographiques. Face à la pléthore de propositions de cours, l'administrateur, Maurice Croiset, a proposé une procédure de votes successifs définissant d'abord un intitulé officiel de chaire avant de choisir parmi les candidats déclarés :

L'Administrateur soumet à ses collègues une combinaison. On pourrait répartir les propositions des candidats en sept ou huit groupes, selon les analogies et les affinités qu'elles ont entre elles. L'Assemblée choisirait pour chaque groupe un rapporteur. Celui-ci étudierait comparativement les propositions comprises dans ce groupe, en tenant compte de l'état actuel des diverses sciences en causes, de l'intérêt que le Collège peut avoir à favoriser telle d'entre elles, et de la valeur des candidats qui la représenteraient¹¹.

10. Voir aussi dans ce volume le chapitre de Florence Deprest.

11. 4 AP 379, pièce C.

À la suite de ces délibérations, le groupe dont relève la géographie humaine, proposée par Jean Brunhes, est éliminé au profit d'un ensemble de sciences historiques, économiques et sociales.

Le second temps, de mars à juin 1912, plus bref mais conflictuel, concerne une « chaire de Géographie humaine », pour laquelle le mécène Albert Kahn offre une donation de trente ans, et sur laquelle est élu J. Brunhes, manifestement visé par cette création. En fait, le banquier veut associer à la chaire du Collège de France son projet de fonds photographique sur le monde (les « Archives de la planète ») et sa lettre d'intention évoque à ce titre les ressources supplémentaires qu'il ajouterait à la donation : « Le titulaire de cette chaire, qui sera tout à la fois un homme formé et habitué à l'enseignement, à la publication scientifique, aux voyages d'observation et d'étude et à la technique photographique, serait mis par mes soins en possession de moyens scientifiques et pratiques qui lui permettraient d'enrichir son enseignement d'une manière exceptionnelle¹². » Cette offre ciblée et assortie de promesses conditionnelles entraîne la fronde d'un groupe de professeurs exigeant une information complète sur les engagements du mécène afin d'assurer au Collège une totale liberté de choix¹³.

Lors de ces deux phases, tout se passe comme si l'intitulé « géographie humaine » ne soulevait aucun problème de légitimité, qu'il s'imposait dans le champ des possibles en ce début des années 1910. Cependant, un seul géographe, Jean Brunhes, s'impose avec force dans le jeu des concurrences pour la double succession puis, après son échec, dans le cadre de la chaire de fondation privée qui est profilée pour lui. Aussi, dans

12. 14 CDF 33c, pièce 4a.

13. On ne peut détailler ici les controverses autour de la chaire de fondation Albert Kahn ni l'histoire de cette fondation. L'annonce de cette fondation quelques semaines seulement après l'échec de Brunhes mobilise une dizaine de professeurs de la gauche du Collège, en majorité dreyfusards. Brunhes est élu le 16 juin 1912 à une majorité confortable (25 voix sur 36 votants) qui est toutefois accompagnée d'une récusation exprimée par 7 bulletins marqués d'une croix.

les deux cas, la polarisation de l'élection sur un seul nom de géographe, aussi central soit-il dans le champ émergent de la géographie humaine, ne manque pas d'intriguer : pourquoi le Collège de France exerce-t-il une si faible attraction sur les diverses générations de géographes, de Vidal à ses premiers élèves et aux jeunes docteurs en géographie humaine ou régionale des années 1900-1910 ?

Les atouts intrinsèques de cet intitulé se dessinent au travers des arguments utilisés lors des délibérations de l'assemblée, qui peuvent se regrouper en quatre ensembles jouant de registres divers : émergence scientifique, associée éventuellement à la notoriété de précurseurs (une pertinence scientifique) ; proximité avec la chaire vacante (un argument patrimonial) ; existence de candidats d'excellence ; urgence politique et sociale. En l'occurrence, lors des discussions sur l'intérêt des propositions d'enseignement faites par les 23 à 26 candidats aux successions de la fin 1911-début 1912 et sur les mérites des postulants, la « géographie humaine » est défendue selon quatre lignes argumentaires : il s'agit d'un champ d'études nouveau, dynamique, impatronisé, à l'échelle internationale, par des auteurs incontestables ; ce genre d'investigations prolonge, en l'enrichissant, l'une des dimensions de la chaire de Levasseur ; ce champ est porté par des savants relativement nombreux, qualifiés et originaux (les intervenants insistent souvent dans ce cadre sur la scientificité de la démarche, ici le sens de l'observation pour Brunhes – comme d'autres insistent sur celui de l'expérimentation chez François Simiand – donc sur le rôle de la recherche empirique et la distance à l'égard de l'attitude doctrinale ou de la théorie pure) ; son développement est particulièrement opportun au regard des enjeux contemporains.

Ainsi, lors de la séance du 21 janvier 1912, Jacques Flach intervient pour la géographie humaine en mettant d'abord en valeur un intérêt scientifique attesté par les œuvres de Ratzel et de Vidal de La Blache, puis l'existence de « travailleurs originaux » combinant des compétences différentes, incarnés par la

figure de Brunhes ; Leroy-Beaulieu abonde en ce sens en soulignant la continuité d'une telle chaire avec celle de Levasseur, en invoquant les enjeux contemporains, où l'introduction de la géographie humaine au Collège mettrait celui-ci « en harmonie complète avec le mouvement de la civilisation », et en se félicitant de l'excellence d'un candidat. Quant aux autres partisans d'un tel champ, tel Louis Havet, ils soulignent aussi à propos de Franz Schrader¹⁴ l'originalité de la géographie humaine, sa position d'articulation terre/hommes donc de charnière entre sciences physiques et sciences historiques, et les qualités d'un candidat à la fois philosophe et esthète¹⁵.

Ces arguments sont repris en mai 1912 pour la chaire de Géographie humaine et les mérites de Brunhes amplement développés, la candidature d'Émile-Félix Gautier, spécialiste d'Afrique du Nord et du Sahara, étant quant à elle tournée en ridicule par Leroy-Beaulieu au prétexte que son terrain est désertique... Henri Bergson, proche d'Albert Kahn, soutient la candidature de Brunhes en disant son « estime » pour sa *Géographie humaine* et en rappelant la « haute valeur » que lui accordent ses pairs en France et à l'étranger, et en le dédouanant de toute sollicitation initiale auprès du mécène.

Lors des délibérations du 21 janvier 1912 destinées à définir le titre des chaires déclarées vacantes, la discussion traite en principe de l'intérêt respectif des « groupes » d'études constitués pour choisir ces intitulés, mais les votes portent sur les personnes ou du moins sur les 27 intitulés de cours proposés. Brunhes, candidat pour un enseignement de géographie humaine, est battu d'une courte tête par Simiand, qui postulait au nom de la « statistique économique ». En accordant *in extremis* une voix d'avance à Simiand (au 3^e tour, 19 voix contre 18), l'assemblée des professeurs élimine la géographie humaine. Sur le second vote (crédits relevant de la chaire de

14. Franz Schrader (1844-1924), cousin d'Élisée Reclus, géographe et cartographe autodidacte qui a fait carrière chez Hachette, se réclame de l'anthropogéographie. Professeur à l'École d'anthropologie, il est aussi reconnu comme spécialiste des Pyrénées et peintre.

15. 4 AP 381, pièce B.

Longnon), Brunhes est ensuite battu au 3^e tour par Stéphane Gsell, classé dans le groupe relatif à « l'histoire de la marine et de l'Afrique du Nord » et l'intitulé final d'« histoire de l'Afrique du Nord » l'emporte pour l'appel à candidature¹⁶.

Cet épisode manifeste l'existence d'un ensemble foisonnant de sciences humaines et sociales émergentes, en situation de forte concurrence, que l'assemblée des professeurs a tenté de structurer, pour privilégier au total l'une des disciplines dominantes du Collège, l'histoire. Les partisans d'autres intitulés que celui de géographie humaine allèguent aussi lors de la séance du 21 janvier la dimension internationale des enjeux, tel le retard de la France sur les pays voisins en matière d'expansion des sciences sociales ; la dynamique dont celles-ci font preuve (elles sont « en plein "devenir" », affirme ainsi Georges Renard), et qui les désigne en cela pour le Collège ; l'abondance de candidats qualifiés. Mais dans des délibérations organisées autour de groupements de spécialités, si la géographie est servie par l'évidence de l'intitulé de « géographie humaine », elle pâtit de son inscription dans un tout petit groupe de 5 candidats comprenant démographie, ethnographie, statistique, et qui n'est subsumé par aucun intitulé. À cet anonymat et à cette insularité s'oppose la profusion de candidatures qui ont été rassemblées au départ en deux entités : « histoire économique et sociale » et « doctrines économiques », avant d'être rassemblées sous le titre de « sciences économiques et sociales », voire « sciences sociales », lors de la séance décisive du 21 janvier 1912 – l'intitulé de chaire retenu par l'assemblée étant celui d'« Études relatives aux faits économiques et sociaux »¹⁷.

16. Voir aussi, sur les enjeux et sur ces délibérations, le chapitre de Florence Deprest et sa figure 11, p. 221.

17. Parmi les candidats associés à la géographie humaine, le démographe Jacques Bertillon et le statisticien Paul Meurior se présenteront à cette chaire, à l'inverse de l'ethnologue Van Gennep, de Schrader et de Brunhes. L'abstention de Brunhes s'explique, au-delà de son échec, par la perspective de la chaire de fondation qui lui serait destinée, dont il est informé cinq jours seulement après le vote du Collège, par une lettre datée du 26 janvier 1911. Le géologue Emmanuel de Margerie lui fait part du projet d'Albert Kahn de créer des « Archives de la

L'assemblée reproduit ici le modèle de libellé adopté pour les sciences naturelles, qui ont été discutées en premier lieu, en suivant la procédure de regroupement fondée sur « les analogies et affinités » entre champs proposée par l'administrateur (« *Études relatives à la géologie* » et « *Études relatives à l'histologie comparée* », décision d'intitulés du 14 janvier). Mais là où les naturalistes ouvraient sur un sous-champ défini (géologie, histologie), ces libellés visent cette fois un ensemble thématique ou objectal plutôt que disciplinaire ou de spécialité. Ce choix résulte non de l'évaluation d'une dynamique scientifique, comme cela a été fait pour la géologie et la biologie, mais d'une stratégie d'alliance en faveur d'un « ordre de recherches » économique et social qui s'est réalisée lors des discussions du 21 janvier, une stratégie que Renard a explicitement exposée tout en plaidant lui-même pour Simiand et que l'historien Camille Jullian a soutenue tout en se prononçant pour un autre historien, Marcel Marion (qui sera finalement élu le 24 mars 1912). C'est une coalition qui l'emporte, ce groupe comptant une douzaine de candidats.

Au-delà d'une stratégie de vote, ce type d'intitulé rappelle la construction d'un vaste champ des « sciences sociales » qui prend forme en France à la toute fin du XIX^e siècle hors de l'Université proprement dite, avec ses publications et ses créations d'écoles privées et d'universités populaires. L'historien Henri Hauser (d'ailleurs candidat en 1912) témoigne de cette dynamique dans son livre *L'Enseignement des sciences sociales* publié à l'occasion du Congrès international des sciences sociales de 1900. Il y contribue sciemment en analysant l'irruption du vocable « social » dans la dernière décennie du siècle passé et le retard intellectuel et institutionnel français en la matière, auquel répond une effervescence qu'il faudrait, selon lui, savoir diriger. Ce champ regroupe en fait une

Planète », dont le directeur serait aussi pourvu d'une chaire au Collège de France : « Pour le mettre sur pied [précise le banquier], il me faudrait un homme actif suffisamment jeune, habitué à la fois aux voyages et à l'enseignement, et d'une compétence reconnue comme géographe » (cité dans Jean-Brunhes Delamarre, Beausoleil, 1993).

variété de sciences classiques, des nouvelles spécialités comme l'histoire économique et des disciplines ascendantes qui ne sont pas obligatoirement reconnues à l'université ni institutionnalisées dans d'autres lieux. En ce sens, en choisissant le libellé « études... », le Collège de France est en phase avec le bouillonnement de l'actualité scientifique. Avec les tensions de l'actualité politique aussi, comme le montre l'incident suscité lors de l'élection du 24 mars par la tentative de discrédit dont Simiand a fait l'objet au prétexte qu'il était proche des socialistes¹⁸. Mais, au total, c'est donc Marion, un historien financier, éloigné du pôle « social », qui l'emporte.

Jugée possible, voire souhaitable, par une grande partie de l'assemblée de professeurs, la géographie humaine a été concurrencée en ces années 1910 par d'autres sciences émergentes. Il est vrai que cette discipline ascendante a été incarnée à deux moments par un personnage certes novateur, mais aussi ambitieux, déterminé, critiqué par ses collègues et clivant – soutenu par la droite du Collège, ce catholique moderniste, militant social, classé dans le camp antidreyfusard était combattu par la gauche. Le faible nombre de postulants à une chaire de géographie apparaît toutefois bien tenu au regard du vivier de géographes, jeunes ou arrivés. Il y a dans ce décalage des faux-semblants – les nouveaux venus dans les disciplines émergentes ne sont pas très nombreux – et une vraisemblance pour certaines d'entre elles : pour la géographie, le lieu d'influence est situé ailleurs qu'au Collège de France.

De fait, des correspondances privées révèlent l'ampleur et la précocité des ambitions de succession aux chaires de Levasseur et/ou de Longnon. Dès le début des années 1900, des géographes font part d'un tel désir et supportent les faits et gestes de concurrents supposés. Ainsi, on apprend dans

18. Lors de l'élection à la chaire, le 24 mars 1912 : « M. Foucart reproche à M. Simiand un abus de préoccupations méthodologiques et philosophiques ; il reconnaît, dit-il, dans ses travaux les travers et la phraséologie de l'école dite sociologique. Il indique en outre que M. Simiand a enseigné, une fois au moins, à l'École socialiste. » Il s'ensuit une vive intervention de Renard, vieux communal et socialiste déclaré, et un soutien de Bergson à Simiand (4 AP 383h).

une correspondance passive de Brunhes¹⁹ de 1901-1902 qu'Augustin Bernard brigue la succession de Levasseur tout en craignant la candidature de Vidal de La Blache, mais en ignorant que Brunhes est sur les rangs et qu'une rumeur relative à Vidal dissimule en fait son gendre, Emmanuel de Martonne !

Lorsqu'en juillet 1911 surviennent les décès de Levasseur et de Longnon, les hypothèses vont bon train, comme le montre une lettre d'Emmanuel de Martonne à Albert Demangeon²⁰ :

Levasseur et Longnon viennent de casser leur pipe coup sur coup. Diverses éventualités qui intéressent les géographes peuvent se présenter. Si Vidal demandait la succession de Levasseur, il est évident que tout le monde lui laisserait la place, même les personnalités aussi hautement qualifiées (!) que mon ami J. Brunhes. [...] Il y a autre chose. Quelques mots que m'a dits Gallois m'ont fait penser, après coup (car je n'ai pas bien compris au 1^{er} abord), que la place de Longnon ne lui déplairait pas. Il est certain qu'il vaudrait beaucoup mieux pour lui revenir à la géographie historique où il est vraiment une autorité. D'ailleurs, il paraît parfois fatigué de l'enseignement. Garde tout cela pour toi et réfléchis-y.

La candidature de Brunhes se confirme très vite, les rumeurs circulent et des contre-manœuvres s'engagent. À la rentrée d'octobre 1911, un fourmillant réseau de correspondances entre Lucien Gallois, bras droit de Vidal, et plusieurs de ses anciens élèves, révèle les aspirations et les tactiques des géographes en poste dans les universités françaises, la première question étant préjudicielle : Vidal de La Blache sera-t-il ou non candidat²¹ ? Gallois apprend à la rentrée d'octobre que ce ne sera pas le cas. Mais lui-même, Gallois, sera-t-il candidat ? Il semble qu'il hésite, et qu'il se détourne assez vite de la succession Longnon. Quant aux jeunes

19. Archives Mariel Jean-Brunhes Delamarre, actuellement aux Archives nationales (CARAN, Brunhes, 615AP).

20. Lettre de Martonne à Demangeon, [?] juillet 1911, citée par Denis Wolff (2005).

21. Voir la correspondance passive d'Albert Demangeon citée par Denis Wolff (2005) et d'autres lettres du fonds de la Bibliothèque Mazarine : fonds particuliers. Fonds Demangeon-Perpillou, <http://www.calames.abes.fr/pub/ms/Calames-20091191811246091>.

universitaires déjà installés, ils aspirent peut-être moins au poste du Collège de France qu'à l'opportunité d'une installation à Paris, et ils sont potentiellement candidats en cas de défaillance de leurs deux maîtres. Ces choix étant connus, il leur faut une injonction supérieure pour ne pas candidater au Collège. C'est ce qui arrive précisément à Demangeon, professeur à Lille, prié de viser un poste d'où la géographie pourra vraiment rayonner. Une lettre de Gallois datée du 12 octobre 1911 lui apprend ainsi tout à la fois le renoncement de Vidal à la chaire, son soutien à Brunhes et son avenir professionnel propre, entrer à la Sorbonne par le biais d'une suppléance²² :

pour [Vidal], il désirerait qu'on nommât un géographe et il a presque promis de soutenir Brunhes que soutient aussi Monod. Il me semble, m'a-t-il dit, que ce n'est guère l'affaire de Demangeon qui peut rendre bien d'autres services dans l'enseignement vraiment actif et exercer sur des élèves une influence plus directe.

La réponse d'Antoine Vacher²³ à Brunhes, qui lui offre sa succession à l'université de Lausanne, témoigne aussi de cette stratégie institutionnelle et spatiale de la nouvelle corporation universitaire, car il refuse cette offre au nom de l'engagement moral qu'il a lui-même pris en acceptant de remplacer Demangeon à Lille :

Ils [Vidal et le directeur de l'enseignement supérieur, Bayet] n'ont pu parvenir à faire nommer à Rennes celui de nos collègues qu'ils estiment le plus capable de compléter l'œuvre que De Martonne et moi-même avons poursuivie là-bas. Il leur serait plus difficile encore de trouver un autre remplaçant à Demangeon.

De 1895 à 1910, la grande inquiétude de Vidal et de Gallois, sensible dans leurs interventions auprès des autorités

22. Demangeon s'exécute, Gallois organisant une providentielle vacance de poste à la Sorbonne, qu'il s'évertue à lui faire accorder au plus tôt : Demangeon débute ses cours à la Sorbonne en janvier 1912 à la suppléance de Henri Schirmer, atteint de cécité.

23. Lettre de Vacher du 15 mars 1912, Archives Mariel Jean-Brunhes Delamarre – voir CARAN, Brunhes, 615AP (la proposition de Kahn n'a été divulguée devant l'assemblée des professeurs que le 10 mars !).

ministérielles et à la Sorbonne comme dans leurs pressions auprès de leurs jeunes collègues, est de placer leurs protégés pour compléter le réseau universitaire, parisien et surtout régional, grâce auquel ils diffusent leur discipline. La conscience d'une certaine pénurie de candidats de valeur par rapport à une politique universitaire volontariste, d'une concurrence avec d'autres écoles (les « coloniaux », proches de Marcel Dubois²⁴, des géographes naturalistes) et d'enjeux spécifiques à certaines universités où se trouvent des chaires exposées, suscite de véritables stratégies de placement destinées à investir l'université.

Des successions sous influence ?

Après le décès de Jean Brunhes en 1930, le caractère temporaire de sa chaire obérait la possibilité d'une transformation, c'est-à-dire que soit problématisée directement la reconduction d'une chaire « géographique » au Collège de France. Par ailleurs, le personnel alors en place comptait peu d'avocats bien disposés à constituer cet intitulé en cause. Bien au contraire, la présence d'un puis de deux élèves d'Émile Durkheim²⁵, qui s'étaient particulièrement illustrés dans les années 1906-1910 par leurs critiques virulentes à l'encontre du projet intellectuel de la géographie, n'était pas de nature à favoriser un quelconque retour de l'intitulé, et ce malgré des alliances ponctuelles avec Albert Demangeon (Mucchielli et Robic, 1995). Par ailleurs, la grande réussite des vidaliens dans leur construction d'une hégémonie en France, dans leur investissement stratégique de l'enseignement universitaire, mais aussi

24. Élève de Vidal de La Blache et cofondateur des *Annales de géographie*, professeur de géographie coloniale à la Sorbonne en 1893, Marcel Dubois (1856-1916) s'est éloigné des vidaliens tant par son engagement anti-dreyfusard que par des positions en faveur d'une « science appliquée » et réticentes face au naturalisme vidalien.

25. Marcel Mauss, élu lors de l'assemblée du 23 novembre 1930 et qui entre en fonction en 1931 ; François Simiand, élu deux ans plus tard et actif au Collège de France à partir de 1932.

leur relatif manque d'appétence pour des positions parisiennes de prestige, corrélat d'un ancrage local plutôt harmonieux, rendaient assez improbable la mobilisation de l'un ou l'autre de ces désormais quinquagénaires installés pour une très aléatoire campagne²⁶. En outre, la structure démographique de la géographie présente dans les années 1930 un fort déficit de (relativement) jeunes professeurs, *a fortiori* susceptibles de s'engager dans le jeu de distinction qu'impliquait une candidature au Collège de France. Autrement dit, les conditions structurelles étaient très défavorables et mettent en perspective l'absence de tout géographe disciplinaire pendant dix-sept ans (1930-1947), jusqu'à l'élection de Pierre Gourou. Pour autant, il en va différemment sur le plan des intitulés, puisque André Siegfried a occupé entre 1933 et 1946 une chaire de géographie économique et politique, selon des modalités qu'il nous faut désormais expliciter.

Une géographie en trompe-l'œil ?

La trajectoire d'André Siegfried (1875-1959) est suffisamment connue pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir longuement (Favre, 1989 ; Blondiaux et Veitl, 1999 ; Fabre, 2005 ; Sanguin, 2010). Fils d'un entrepreneur et homme politique qui fut ministre, professeur à l'École libre des sciences politiques à partir de 1911, auteur de nombreux ouvrages sur des pays étrangers, en particuliers anglophones, conférencier réputé, chroniqueur au *Figaro*, apprécié pour ses talents mixtes de voyageur et de savant, André Siegfried connut une première consécration en 1932 en étant élu à l'Académie des sciences morales et politiques. Sa notoriété jouait sur plusieurs tableaux et plusieurs régimes de légitimité et pouvait s'appuyer sur des réseaux multiples, soulignant sa centralité politique et se nourrissant de sa légitimité à l'international. Le caractère

26. Et pourtant Emmanuel de Martonne, Albert Demangeon, Raoul Blanchard, etc., et surtout Jules Sion, étaient les contemporains plus ou moins exacts de Lucien Febvre, lui régulièrement en campagne entre 1928 et 1932.

très composite de ses préoccupations en faisait une sorte de continuateur des « spécialistes » touche-à-tout du XIX^e siècle (Blanckaert, 2006) dont le rayonnement devait beaucoup à sa capacité à parler à la fois savamment et en vulgarisateur habile de pays et de « peuples » à la fois lointains et dépositaires de la modernité. Il lui manquait toutefois une consécration purement savante, susceptible de le rehausser académiquement au-delà d'une figure d'essayiste mondain.

Sa campagne au Collège de France fut relativement brève (1931-1932) et met en valeur une modalité rarement aussi patente : celle d'un individu dont l'élection est à la fois évidente, personnelle et à sa main. Une correspondance avec Marcel Mauss conservée dans le dossier de chaire montre qu'il fut sollicité dès l'automne 1931 pour se porter candidat sur la chaire nouvellement créée de Civilisation américaine, peut-être en partie pour faire pièce à la candidature pressentie de Bernard Faÿ. Il disposait déjà alors de soutiens nombreux au sein de l'institution, mais la tentative fut trop tardive pour qu'il pût se présenter à la régulière (les délais étaient dépassés). Il y renonça non sans avoir été informé de la vacance imminente de la chaire d'Étude des faits économiques et sociaux de Marcel Marion (lui-même « successeur » de Levasseur) sur laquelle il se positionna par anticipation. Dans une lettre du 28 avril 1932, il se manifesta à nouveau auprès de Mauss et précisa en quelque sorte ses conditions pour succéder à Marion : « si la chaire devait être orientée du côté géographique, plutôt que du côté historique, dans un sens qui s'exprimerait par exemple par le titre "géographie économique ou politique" ou quelque chose d'analogue, cela couvrirait le domaine des études que je souhaite poursuivre : géographie économique de divers pays, mais aussi psychologie politique de la France sous la III^e République, vue du point de vue de la répartition géographique ». Siegfried n'était pas le seul à faire campagne : à la même époque, Lucien Febvre avait entamé sa quatrième tentative pour se faire élire. Sa correspondance montre que ses interlocuteurs lui déconseillaient de façon presque unanime de

se porter candidat contre Siegfried, « imbattable » pour la plupart, même si sa « position [...] n'est peut-être pas inexpugnable²⁷ ». Le choix d'Édouard Fuster, marginal et peu considéré parmi ses pairs²⁸, comme porteur d'un projet taillé sur mesure pour l'Académicien, laisse à penser que ses partisans ne voyaient guère d'enjeu dans cette opération de requalification²⁹. L'intitulé voulu par Siegfried, légèrement modifié en « géographie économique et politique », fut entériné le 13 novembre 1932, lui ouvrant une confortable élection au début de l'année suivante.

Jusqu'à plus ample informé, l'intitulé de la chaire d'André Siegfried a été voulu et imposé par son futur titulaire. Reste à comprendre les modalités d'une affiliation qui n'a rétrospectivement rien d'évident, même si sa négociation semble avoir été une formalité. L'histoire du rapport de Siegfried à la discipline « géographie » et à ses praticiens reste encore largement à écrire. Après des études de droit et une thèse de lettres, *La Démocratie en Nouvelle-Zélande* (1904), plus ou moins cornaquée par Marcel Dubois, on notera la rémanence de son auto-affiliation à un label géographique, à partir du *Tableau politique de la France de l'Ouest* (1913), puis dans certains de ses cours (dès 1916) à l'École libre des sciences politiques, sans parler de ses références fréquentes à Paul Vidal de La Blache. Réciproquement, les géographes ont bien accueilli le *Tableau politique*³⁰ et, encore que plus sporadiquement, ses ouvrages ultérieurs. Dans un contexte académique où l'affiliation disciplinaire était désormais prégnante, Siegfried apparaît comme un *outsider* compensant par un capital social élevé et

27. Charle et Delangle, 1987, p. 63.

28. Titulaire de la chaire de Prévoyance et assistance sociales (1916) créée par la fondation de la ville de Paris, il était très en retrait parmi ses collègues. Cf. ce qu'en dit L. Febvre dans Charles et Delangle, 1987.

29. Il ne reste à notre connaissance aucune trace d'un rapport dans les Archives du Collège de France.

30. Henri Baulig en donne de longs extraits à lire dans un compte rendu très copieux des *Annales de Bretagne* (1913), avant un compte rendu très élogieux de Paul Vidal de La Blache dans les *Annales de géographie*.

soigneusement entretenu (voir Fabre, 2006) son indépendance à l'égard des logiques d'appartenance académique et son éloignement de l'Université. Son affinité pour la géographie peut se comprendre sous ce rapport comme une stratégie précisément affiliative, susceptible d'ancrer et de rendre lisible son entreprise dans un cadre reconnu, sans que celui-ci constituât une forte exigence à ses yeux : en se donnant pour géographe, il s'inscrivait en terrain labellisé, disciplinaire, sans se sentir tenu par une discipline ou ses praticiens – avec lesquels il entretenait un commerce courtois mais distant. Proposer un enseignement de *géographie* économique et politique était une façon de donner un véhicule à des intérêts souverains chez lui, dans un geste de congruence entre la discipline de plein vent et la figure du journaliste-voyageur-savant attentif aux enjeux et mécanismes de la modernité mondiale. Au demeurant, ses contemporains géographes revendiquaient à la même époque de travailler à l'échelle du monde (Arrault, 2007).

De ce point de vue, rien de plus parlant que le propos de son cours inaugural, prononcé le 28 avril 1933, qui se place sous les auspices de la géographie avant de faire la part belle à la dissection d'une « époque » placée sous le signe d'une « crise » multidimensionnelle et d'un « déplacement du centre de gravité du monde ». Ce cadre posé, il annonce ses deux thèmes d'enseignement, l'un de « géographie économique », « l'Europe vis-à-vis du monde », l'autre de « géographie politique », « la psychologie politique du peuple français », avant de justifier « l'unité de ces divers objets d'études » non seulement par « la géographie, l'homme » mais surtout par le motif (personnel) du « voyage » et sa rationalisation savante *a posteriori*. La géographie est ainsi une caution préalable dont il « proclame l'unité » et l'intelligence des milieux, sous le patronage de Vidal de La Blache (surtout) et Jean Brunhes, avant d'en dérouler la « richesse infinie » sous la forme d'énumérations thématiques, puis de mettre en valeur une méthode – « la répartition géographique qui donne des clartés souvent décisives » – et une posture, sans doute assez révélatrice de ses affinités avec le réalisme géographique (Orain,

2009) : « un pied sur la terre empêche de divaguer ». Cette affiliation assez rudimentaire contraste avec son diagnostic sur la crise mondiale, bien plus élaboré et mobilisant une grande diversité de points de vues (historique, économique, social, psychologique). Le motif géographique est davantage dessiné et heuristique quand il s'agit de rendre compte de la répartition des « opinions politiques » en France à travers le schème des « régions » de « tempérament politique » unitaire dont il faut « analyser les raisons profondes »³¹.

En définitive, la chaire de Géographie économique et politique d'André Siegfried apparaît dans son élaboration liminaire comme l'initiative d'un intellectuel hors-cadre tentant d'arrimer dans un cadre disciplinaire un projet cognitif sur lequel il avait déjà bâti sa carrière. S'étant donné pour projet de comprendre la modernité *in situ* en mobilisant une vaste gamme d'explications, le programme prolonge un régime de « spécialités » labiles (celui d'un Taine ou d'un Levasseur), avec pour point d'ancrage la science pragmatique et extensive des réalités contemporaines. Avec Siegfried, c'est une géographie éminemment personnelle qui prend ses quartiers au Collège de France pour quatorze ans.

Sous le signe de Lucien Febvre (l'après-Deuxième Guerre mondiale)

Dans l'immédiat après-guerre, la géographie apparaissait renforcée par la création d'une licence et d'une agrégation (masculine) spécifiques en 1942-1944. Un renouvellement générationnel s'opéra, porté par des hommes comme Pierre George (1909-2006), Jean Dresch (1905-1994), Pierre Monbeig (1908-1987), etc., dotés d'une forte aura, mais qui, à l'image de leurs prédécesseurs, firent le choix de l'université et du public

31. Et Siegfried de préciser qu'il s'agit d'une réactivation du programme de son livre de 1913 : « Je désire reprendre un ancien projet : faire après le *Tableau de la France de l'Ouest* un *Tableau de la France du Midi* sous l'égide de Vidal et de Seignobos. » Il publiera une *Géographie électorale de l'Ardèche sous la III^e République* chez A. Colin en 1949.

estudiantin, toujours plus nombreux. Dans ce contexte porteur, la géographie bénéficia au Collège de France de circonstances qui peuvent paraître particulièrement favorables : en l'espace de deux ans (1946-1947), deux chaires furent renouvelées au profit de Pierre Gourou (1900-1999) et Roger Dion (1896-1981), représentants eux aussi d'une nouvelle génération de l'école française. Si l'intitulé de la première (Études du monde tropical) ne dénotait pas comme la seconde (Géographie historique de la France), la trajectoire des impétrants montre une socialisation similaire (tous deux ont eu Demangeon comme directeur de thèse, sont apparus comme des géographes prometteurs à la fin des années 1930 suite à la soutenance de leur thèse, ont entretenu d'étroites relations avec les historiens des *Annales*) ; en revanche, la carrière de Dion, normalien de la rue d'Ulm, a été nettement plus rectiligne que celle de Gourou : il fut nommé maître de conférences à Lille dès 1935 dans la foulée de la soutenance de sa thèse (1933), où il devint rapidement professeur, avant d'occuper la chaire de géographie politique de la Sorbonne en 1945 ; tandis que son homologue, non-normalien, professeur au lycée français d'Hanoi de 1927 à 1936, nommé à l'université libre de Bruxelles en 1936, se replia sur des postes temporaires du fait de la guerre (à Montpellier puis Bordeaux) avant de réintégrer son poste belge, en parallèle de nombreuses activités d'expert international renforcées par ses galons de résistant.

Au-delà des cas d'espèce que constituent ces deux personnalités (on y reviendra), leur élection au Collège de France est emblématique de l'ascendant que Lucien Febvre a acquis au sein de cette institution dans l'immédiat après-guerre. Entre 1945 et 1949, date de sa retraite, ce sont cinq chaires (soit en moyenne une par an) pour lesquelles il joue avec succès un rôle-clé³² de rapporteur ou de propagandiste. Son aura se lit aussi dans sa succession « à l'identique » par Fernand Braudel. Sa relation

32. Les chaires d'Histoire de la civilisation italienne (1945, A. Renaudet), d'Histoire de la civilisation de l'Amérique du Nord (1946, M. Giraud) et d'Histoire de l'expansion de l'Occident (1947, R. Montagne) s'ajoutant aux deux étudiées ici.

de confiance avec l'administrateur Edmond Faral lui donne un accès précoce aux dossiers et une position d'interlocuteur privilégié³³. Même absent, il « ventriloque » des alliés (André Piganiol³⁴ sera le rapporteur officiel de l'intitulé « géographie historique de la France », Ernest Tonnelat³⁵ de celui d'« histoire de l'expansion de l'Occident ») qui lisent en séance ses messages à l'assemblée. Mais le rôle de Febvre n'est pas simplement celui d'un mandarin parmi les mandarins jouant de son prestige pour imposer un candidat : sa manière même de défendre des projets et des hommes manifeste une implication et une vigueur peu communes.

C'est à l'occasion de la vacance de la chaire Siegfried que cette implication prend son caractère le plus frappant. Trois projets sont en lice en novembre 1946 : Louis Massignon³⁶ défend la création d'une chaire de « Géographie humaine » destinée à Pierre Deffontaines (1884-1978), Henri Piéron³⁷ une autre en « Écologie et géographie humaine » destinée à Maximilien Sorre (1880-1962), et Febvre ce qui s'appelait initialement « Étude géographique du monde tropical » (pour Pierre Gourou, donc). De très grandes disparités marquent les rapports. Celui de Febvre est trois fois plus long que celui de Massignon et deux fois plus long que celui de Piéron. Mais, davantage que la longueur, ce qui les distingue est leur mode d'exposition : là où la présentation de Massignon esquisse brièvement des pistes programmatiques sous la forme de vignettes, là où Piéron propose un retour assez abstrait aux « sources premières » de la géographie vidalienne dans l'amplication d'une « écologie générale » dont l'homme était

33. Ainsi est-il tôt informé de la candidature spontanée de Roger Dion en même temps qu'il pilote le remplacement d'Edmond Chassigneux par Robert Montagne.

34. Historien, proche de Febvre et encore davantage des durkheimiens, André Piganiol (1883-1968) fut le détenteur d'une chaire de civilisation romaine (1942-1954).

35. Détenteur de la chaire de Langues et littératures d'origine germanique (1934-1948), Ernest Tonnelat (1877-1948) était l'une des figures de la gauche au Collège.

36. Archéologue, orientaliste et théologien catholique, Louis Massignon (1883-1962) a occupé au Collège de France la chaire de Sociologie et sociographie musulmanes (1926-1954).

37. Médecin et psychologue français attaché à biologiser la psychologie, Henri Piéron (1881-1964) a occupé la chaire de Physiologie des sensations (1923-1951).

jusqu'à demeuré absent, c'est un dispositif d'une tout autre ampleur, servi par une éloquence redoutable, que Febvre met en œuvre. Bon connaisseur des travaux de Gourou depuis sa thèse, il prend le temps de construire l'« étonnant problème » des « contrées intertropicales » sur fond d'une vision ample du « grand changement du monde ». Il en détaille les mécanismes et les variations régionales, avant d'annoncer un programme (comparatiste), une méthode (empiriste *in situ*) et des visées pratiques. Marquée par un dialogisme et des adresses fréquentes à l'auditoire, des saillies³⁸ et une grande limpidité d'exposition, l'allocution est vivante, pour ne pas dire flamboyante. L'éloge du « Savant » est longue et vibrante (rien d'équivalent dans les projets concurrents), annonce une grande synthèse sous presse (Gourou, 1947) et se conclut dans un envoi qui se recommande de la caution *post mortem* de Marc Bloch :

L'homme [P. Gourou] : vous me permettrez, en terminant, d'évoquer à son propos un souvenir qui m'est cher. C'était dans l'une des dernières entrevues que j'eus, à Paris, avec Marc Bloch menant, avec une héroïque simplicité, la dure vie de la résistance. Il évoquait devant moi son séjour à Montpellier – toutes les laideurs, toutes les bassesses dont il avait été témoin. Toutes les noblesses aussi et toutes les générosités, et les dévouements passionnés à la France... Et il me dit : « Pierre Gourou, ce n'est pas seulement un grand géographe. C'est un homme. Ne le perdez pas de vue, je vous le recommande »...

Messieurs, j'exauce ce vœu.

Rien n'a été négligé dans ce texte de combat qui, autant que de promouvoir un homme et un projet, avait pour conséquence de barrer la route à deux candidats que Febvre n'appréciait guère. Deffontaines cumulait les désavantages : catholique revendiqué, ancien protégé d'un Jean Brunhes honni, il avait

38. L'une d'entre elles, « ce n'est pas en survolant, à grand ronflement de moteur, un univers vu à vol d'oiseau », semble une pique destinée à Deffontaines, qui à partir de la fin des années 1930 s'est fait un grand promoteur de la vue aérienne. Ailleurs, tressant des éloges à Gourou qui « ne glisse pas à la surface des choses, en papillon touche-à-tout », c'est la diversité des centres d'intérêt de M. Sorre qui pourrait être visée.

déjà suscité une intervention hostile de Febvre lorsqu'il avait été candidat sur une chaire à Poitiers en 1933, à l'issue de quoi l'historien pouvait se féliciter d'avoir écarté « le péril Deffontaines » (Bloch et Febvre, 1994 : 249, cf. Ginsburger, 2014). M. Sorre était quant à lui assez profondément méprisé par le cercle des *Annales d'histoire économique et sociale*, et fit régulièrement l'objet de moqueries entendues de ses directeurs, comme en atteste leur correspondance publiée³⁹.

Par contraste, son investissement en faveur de Dion fut plus modeste : il avait été averti dès juillet 1947 par Faral de sa candidature spontanée, mais, devant se rendre au Mexique au moment des délibérations, il abandonna à Piganiol le soin de défendre l'intitulé « géographie historique de la France⁴⁰ », tout en lui fournissant une lettre de deux feuillets (datée du 26 octobre). Un partage des rôles *de facto* intervient dans la promotion de la candidature : Piganiol défend sobrement l'intitulé comme « couronnement » du « système » qui « mérite [...] le beau nom de sciences humaines » sous les auspices de Vidal de la Blache et de Febvre (référence très présente et légitimante) ; la lettre de ce dernier, très directe et centrée sur l'impétrant, fournit les « paroles éloquentes » destinées à gagner l'auditoire. Son auteur y revendique d'avoir été le témoin privilégié du parcours d'un « historien géographe de première classe », dithyrambique en ce qui concerne ses travaux : Febvre célèbre une « magnifique thèse » (1933), « livre brillant d'intelligence et de talent », sans « une vulgarité de pensée ou de style » ; il souligne plus loin les « vues ingénieuses et puissantes » de l'*Essai sur la formation du paysage français* (1934), adoubé par

39. Issu de l'ENS de Saint-Cloud, encore marginale à l'époque, Max Sorre y est régulièrement regardé de haut. Il semble au demeurant que sa contribution aux volumes de la *Géographie universelle* des années 1930 les ait confirmés dans leurs préventions. Enfin, le « naturalisme » de Sorre n'était sans doute pas en bonne grâce chez L. Febvre, qui critiquait déjà ses généralisations sur l'universalité d'un type « montagnard » dans *La Terre et l'Évolution humaine* (1922).

40. Ce dernier précise dans son allocution qu'il « revenait [à L. Febvre] l'honneur de recommander [...] la création de la chaire nouvelle, s'il n'avait été retenu loin de Paris ».

Marc Bloch⁴¹ (encore) et Jules Sion⁴², avant de développer le caractère hybride et profondément original de « mémoires lumineux [qui] vous laissent enrichi et rénové ». Pour autant, l'hommage n'est pas aussi net qu'il pourrait paraître, car il dresse un portrait subtilement nuancé du caractère de l'individu, d'abord par un éloge à double tranchant et sans doute non dénué de roserie :

Roger Dion pourrait se vanter – si ce mot ne répugnait, plus que tous les autres, au modeste⁴³ qu'il est, – à l'homme dont il est malaisé au premier abord de pénétrer les qualités profondes, tant il dérobe jalousement leur éclat aux gens pressés⁴⁴ – Roger Dion pourrait se vanter d'avoir été l'entraîneur d'une des plus belles batailles d'idées et d'acquisitions dont les hommes de notre génération ont été témoins.

Avant de revenir au final sur le caractère difficile de l'impétrant en une allusion fugitive :

L'enseignement qu[e Roger Dion] nous propose de donner au Collège, ce n'est pas pour les besoins d'une candidature qu'il lui donne le titre que l'on sait. Ce titre traduit une réalité. Exprime un *tempérament*. Et si nous sommes faits pour accueillir des hommes de *tempérament bien tranché* – et qui apportent du nouveau – nous ne regrettons pas d'appeler parmi nous un des esprits les mieux doués [de] nos disciplines historiques et géographiques.

Il fallait sans doute une oreille attentive pour entendre ces bémols dans une partition en mode majeur. Au reste, Dion disposait d'autres soutiens au sein du Collège (Marcel Giraut s'était engagé pour lui par écrit) et d'un capital social (normalien et « caïman » à la rue d'Ulm pendant dix ans) qui étaient autant de garanties supplémentaires face à la

41. Febvre se garde d'évoquer directement la violente controverse qui opposa Dion à Bloch, mais elle a laissé des traces qui s'expriment en creux. Cf. *infra*.

42. Ancien condisciple de Febvre à la rue d'Ulm, Jules Sion (1879-1941) fut l'interlocuteur privilégié et la référence de ce dernier parmi les géographes vidaliens.

43. Lequel modeste venait de faire acte de candidature au Collège de France de son propre chef...

44. Souligné par nous. *Idem* pour la citation suivante.

candidature tardive et mal ficelée d'Étienne Patte⁴⁵, dont le principal argument était de succéder à l'Abbé Breuil sur une chaire de Préhistoire. Piganiol et Febvre n'eurent guère de peine à convaincre l'auditoire que les auspices conjuguées de l'histoire et de la géographie constituaient une meilleure promesse.

Au demeurant, les deux interventions de Febvre en faveur de Gourou et Dion invitent à nuancer un engagement qui semble en apparence très favorable à la présence de la géographie au Collège de France. Les travaux de Bertrand Müller (2003) corroborent que son enthousiasme de jeunesse s'était refroidi entre les années 1920 et les années 1940. Défendant l'élection de Gourou, il exprime sans détours que sa démarche vise aussi à « renouveler » une discipline qu'il estime sclérosée et répétitive :

Qui profitera [de la création d'une chaire d'étude du monde tropical] ? Scientifiquement parlant, la géographie. Cette discipline dont les hommes de ma génération ne peuvent parler sans tendresse. Ils ont grandi avec elle. Et elle les a prodigieusement excités, au temps de leur jeunesse. Mais ils ne peuvent souvent se défendre de l'impression (je dis impression par simple discrétion) qu'elle piétine. Qu'elle s'enlise dans les redites. Qu'elle se contente de faire sonner pendus à sa ceinture, quelques gros passe-partout un peu rudimentaires de ceux qui, ouvrant en théorie toutes les serrures, en pratique ne s'adaptent à aucune...

Un an plus tard, son éloge de Dion utilise des formules semblables et va plus loin encore dans l'expression de la décote symbolique d'une discipline dont l'ordinaire n'a plus sa place selon lui dans une institution de prestige.

Si Roger Dion, comme je le disais en commençant, n'était qu'un géographe comme tant d'autres – comme par une simple thèse régionale de gabarit normal : une bonne thèse passe-partout – sa place

45. Ancien polytechnicien, géologue, archéologue et préhistorien, Étienne Patte (1891-1987) se déclara en octobre 1947, poussé par Albert Grenier (Antiquités nationales) mais eut de la peine à trouver un porteur officiel de sa candidature. Paul Mus lut en séance une lettre de soutien de Pierre Teilhard de Chardin le 22 novembre 1947. Il apparaît comme le candidat de la minorité « chrétienne ».

ne serait certes pas au Collège. Et nous n'aurions aucune raison de l'enlever à l'enseignement des Facultés.

En 1948, la géographie pouvait sembler mieux représentée que jamais au Collège de France. Et pourtant, ces succès masquaient le fait que leur artisan principal ne lui accordait plus personnellement⁴⁶ de valeur intrinsèque ou distinctive. Souvent précurseur dans ses diagnostics, davantage conservateur dans son action, Lucien Febvre contribua largement à reconduire sa patente. Et si Gourou a mené par la suite une carrière qui a fait de lui le parrain respecté de la prospère « géographie tropicale » francophone, Dion en revanche a largement pris ses distances avec la discipline académique⁴⁷ en se spécialisant dans des recherches de géographie historique dont la tradition s'était perdue en France, contrairement à d'autres pays, et sa mémoire a été honorée tardivement par des géographes. Sans un mot pour ses introducteurs, Bloch et Febvre, sa leçon inaugurale annonçait déjà la couleur, en l'espèce d'un enseignement « essentiellement historique » quoique se réclamant de Vidal de La Blache. Il allait faire une carrière en demi-teinte⁴⁸ dont il dresse un bilan – démarche paradoxalement significative ? – à deux ans de la retraite : « la géographie historique de notre très vieux pays ne s'est pas refusée à notre enquête. Mais je reste, après vingt ans, très éloigné d'avoir découvert l'infinie variété de ses aspects, comme aussi d'avoir sondé toutes ses profondeurs ».

46. Par contraste, elle demeurerait alors une référence pour les jeunes historiens de l'époque (Fernand Braudel, Pierre Vilar, Georges Duby, etc.).

47. Dans sa notice nécrologique (1982), Numa Broc souligne d'ailleurs que son dernier ouvrage (1977) fut « accueilli[i] par un silence complet » des géographes.

48. Il a été en 1951 le porteur de la candidature de Louis Chevalier (Histoire et structures sociales de Paris et de la région parisienne), avant de défendre en 1962-1964 une chaire d'Archéologie et histoire de la Gaule qui échut à Paul-Marie Duval. Elles témoignent de ses intérêts et de l'évolution de son positionnement cognitif. La férocité de sa jeunesse semble s'être émoussée avec le temps, démentant les discrètes préventions de Febvre.

Un crépuscule dans l'après-Mai 68

La « mise à la retraite » de Roger Dion intervint le 30 septembre 1968, dans un contexte qui n'avait plus rien à voir avec celui de l'après-guerre. La géographie avait largement perdu son aura de discipline moderne et tournée vers le monde, sa crédibilité intellectuelle avait lentement décliné (Orain, 2009, 2015). Quelques mois après les événements, elle était invisible, peu attractive dans le public et sans auteurs de premier plan, tandis qu'en interne des « craquements » se multipliaient, qui auguraient d'une « crise » menaçante. Durant l'automne, deux projets furent avancés, l'un porté par le géographe du Collège, Gourou, et l'autre par Louis Robert, titulaire depuis trente ans de la chaire d'Épigraphie et antiquité grecques. Le premier annonçait dans son titre une certaine continuité avec l'enseignement de Dion (Géographie historique et développement régional), le second promouvait une Géographie du continent européen. La séance du 24 novembre 1968 fut l'occasion de quatre tours de scrutin, d'abord avec une parité parfaite, puis avec un léger avantage pour le projet Robert, mais il fallut reporter le vote final à la séance suivante (16 février 1969), qui vit s'effondrer le soutien au projet de Gourou sans apporter une majorité très nette au camp victorieux. L'assemblée du 29 juin 1969 qui entérina le candidat de Robert montre que huit électeurs n'étaient toujours pas convaincus par ce choix, qui votèrent blanc, nul ou pour le candidat de seconde ligne. Comment comprendre que Gourou, qui avait la légitimité disciplinaire pour lui et l'amitié de Braudel et Lévi-Strauss, ait pu échouer dans son entreprise ? Il serait tentant au premier abord de lire dans cette élection difficile la trace d'un clivage topique (droite/gauche ou Anciens/Modernes). Notre interprétation sera un peu différente, qui nécessite d'aller examiner attentivement l'argumentaire des protagonistes, faute de disposer d'éclairages extérieurs sur ces péripéties électorales.

Depuis l'après-guerre, les usages présidant à la présentation des projets avaient évolué vers une dissimulation du candidat pressenti⁴⁹. Ils auraient pourtant été transparents à un bon connaisseur de la géographie d'après-guerre, tant les présentations de Gourou et Robert étaient taillées à la stature et à l'image de leur candidat. Le premier défendait l'élection d'Étienne Juillard (1914-2006), auteur d'une thèse remarquée sur *La Vie rurale dans la plaine de Basse-Alsace* (1953) et d'études appliquées en aménagement, mais aussi d'un article théorique, « La région : essai de définition » (1962), qui était unanimement acclamé pour son rôle clarificateur et modernisateur des conceptions disciplinaires. Il venait par ailleurs de publier un ouvrage sur *L'Europe rhénane* qui revisitait à frais nouveaux un objet qu'avaient construit Demangeon et Febvre plus de trente ans auparavant. Le second roulait pour Maurice Le Lannou (1906-1992), dont la thèse *Pâtres et paysans de la Sardaigne*, remarquée en son temps par l'incontournable Febvre, datait de 1941. Auteur en 1949 d'un manifeste pour *La Géographie humaine* glorifiant « l'homme habitant », il s'en serait fallu de peu pour qu'il constituât un crédible compétiteur face à Dion. Mais, bien installé à Lyon, il y avait fait une carrière de patron respecté avant de devenir en janvier 1956 le chroniqueur patenté de la géographie dans *Le Monde* (Le Lannou, 1967). Déjà homme de tradition en 1948, ce démocrate-chrétien et ancien résistant était vingt ans plus tard l'un des principaux défenseurs du legs vidalien, très attaché à son savoir-faire idiographique même s'il avait vivement thématiqué en 1961 la « faillite » et le « discrédit » de sa discipline dans un article de la *Revue française de science politique* qui ne trouvait pas d'échappatoire dans le panégyrique, comme souvent chez ses contemporains.

Le rapport de Gourou est copieux (9 feuillets dactylographiés). Le germaniste Robert Minder a écrit un texte de deux feuillets à l'appui de ce projet. Après avoir rappelé être « le

49. Voir la contribution de F. Waquet au présent volume.

seul géographe en activité au Collège de France », dramatisant « l'importance exceptionnelle d'une pareille création pour l'avenir de la géographie », il annonce une « orientation nouvelle », même si « l'héritage scientifique de Roger Dion [...] reste sauvegardé ». Il entame alors un long exposé qui n'est ni plus ni moins qu'une synthèse des recherches en géographie humaine à l'époque, avec cette particularité que les exemples ruraux proviennent de Basse-Alsace, « tirés d'un livre de haute qualité, qui a frappé en son temps par l'originalité de ses vues et de ses méthodes », que la réflexion sur la géographie urbaine et régionale s'appuie sur le cas de l'espace rhénan et fait référence également à la formulation plus générale d'« ensembles dotés d'homogénéité et de cohérence », etc. Son intervention se clôt par une réflexion sur le rôle du géographe dans le « réaménagement » régional et sa participation à des travaux interdisciplinaires. C'est le moment où le récipiendaire caché affleure le plus nettement et se voit évoqué d'abord par sa participation active à une commission de l'Union géographique internationale (dont le titre est tu), ensuite comme « celui capable de réaliser le programme » détaillé par l'orateur, « chef d'école » doté d'« autorité » et d'« urbanité ». Essentielle au propos est la thématisation d'un passage de relais générationnel : « Je pense aussi que les jeunes générations de géographes accueilleraient avec joie la création d'une chaire qui serait en accord avec leurs inclinations [aménagistes]. » P. Gourou n'hésite pas au demeurant à exprimer son décalage par rapport à celles-ci mais, beau joueur et scrupuleux, il manifeste clairement sa volonté de faire écho aux transformations du champ dont il est le représentant :

Je suis d'autant plus qualifié, si je puis dire, pour vous entretenir des recherches auxquelles donnerait lieu une chaire de géographie historique et développement régional que, pour ma part, j'appartiens à une génération qui a fait preuve et continue de faire preuve d'une certaine réserve à l'égard de la participation des géographes à la réorganisation des espaces. Mais d'appartenir à la garde descendante de la géographie, cela ne me rend pas insensible aux sentiments et aux aspirations de la

garde montante. Le désir de voir la recherche géographique associée au réaménagement régional est extrêmement fort chez les géographes plus jeunes que moi. Je pense que cette orientation est justifiée et correcte, bien que je n'aie pas l'intention de l'adopter personnellement.

Le souci de Gourou de faire droit aux aspirations de la « génération montante » a de toute évidence trouvé en Juillard le candidat idéal, susceptible de concilier inscription dans la tradition et développements modernistes. Avec beaucoup de réserve et de sobriété, il a taillé pour lui un patron particulièrement ajusté. Son projet n'élit pas un jeune Turc mais un (autre) démocrate-chrétien, ouvert sur son époque et à une rénovation de la géographie, en particulier au développement de la « géographie appliquée » et de l'« aménagement du territoire » (termes qu'il évite soigneusement), sans emprunter les chemins radicaux que d'autres jeunes patrons⁵⁰ de l'époque auraient pu représenter. Son intervention revendique une volonté d'arbitrage longuement mûrie.

Le rapport de Robert est de taille équivalente mais fonctionne selon un tout autre dispositif. La question de la légitimité d'un historien et archéologue spécialiste de la Grèce antique est abordée frontalement et se voit consacrer trois pages de justifications autobiographiques, relatives à la carrière de l'orateur, à son étroit rapport professionnel à la géographie (historique), à ses maîtres Raoul Blanchard, Max Sorre, plus largement à « la grande école et son archétype, l'inoubliable Vidal de La Blache ». Cela posé, il « peut expliquer pourquoi [il s'est] *préoccupé* de l'avenir des crédits devenus vacants » et a « proposé un projet destiné à être rempli par un homme de premier rang », dont il prend le soin de préciser qu'il « ne connaissai[t] pas la figure », même s'il « connaissai[t] l'œuvre, le talent et la méthode ». S'ensuivent trois pages et

50. Roger Brunet (né en 1931), professeur à Reims depuis deux ans, déjà très renommé, aurait tout aussi bien pu incarner des dispositions similaires ; du reste, il travaillait de conserve avec Juillard, mais il était sans doute déjà suspect de vouloir introduire en France les ferments de la « révolution quantitative » anglo-américaine, qui suscitait chez Gourou un rejet absolu (comme chez bon nombre de géographes de l'époque).

demie de programme dont les maîtres-mots sont « paysages » et « continent européen », où il est beaucoup question de « symbiose » dans l'« histoire » entre la « nature » et les « groupements humains »⁵¹, avec des exemples sardes et bretons revisités par un regard d'archéologue et des éléments de citation non référencés. Comme en passant, il affirme :

Car, si cette géographie plonge dans le passé historique et dans le plus lointain, en même temps elle est ouverte sur l'avenir. On peut à la fois répudier la géographie appliquée et les recherches sous contrat, les cadres imposés, et être ardent à promouvoir une « géographie utile », qui étudie les perspectives. À la face « historique » répond une face « prospective ». Le géographe a sa place – et grande – dans la cité, mais dans la lucidité et l'indépendance. On ne peut lui demander de recettes, un inventaire pour spécialistes des communautés ; il peut établir un diagnostic et ouvrir des perspectives en mettant au jour les tendances profondes.

Par contraste, Robert fait saillir au final une figure du « mode de pensée » géographique « ouverte », « critique », humaniste, accessible « à un large public cultivé », contre la figure du spécialiste jargonnant et inféodé « à la civilisation technicienne ». Reflétant (voire citant) des opinions exprimées tout au long des années 1960 par Le Lannou dans *Le Monde*, cette prise de position manifeste de manière non ambiguë un engagement contemporain jusque-là absent du discours de Robert et conduit au rejet de la « géographie appliquée » et des « recherches sous contrat », cela même que Gourou défend timidement de son côté par esprit de transmission générationnelle. Il apparaît dès lors assez clairement que la candidature de Le Lannou a été construite comme un antidote à un projet apparaissant en contravention avec un *habitus* de savant détaché des contingences du temps. Au reste, aucun autre trait correspondant au portrait-robot de Juillard n'est attaqué, sinon la figure d'une technocratie sous emprise. La nature de l'opposition en

51. Le classicisme de la conception de la géographie que développe Robert est lexicalement et cognitivement pur.

jeu est une défense du corps collégial, de son indépendance et de son éthos supposé contre un profil à « répudier ». Le message est clair, s'il demeure implicite. En somme, c'est un idéal corporatiste local qui est réaffirmé contre un risque de dévoiement. Faute de savoir si la question a été débattue et clarifiée sur le moment ou si Robert avait préparé le terrain, force est de constater qu'il a su convaincre ultérieurement une courte majorité de professeurs du Collège de France de la justesse de sa cause, nonobstant le caractère déjà très désuet de sa conception de la géographie, sans non plus déclencher l'enthousiasme.

La symbolique d'une telle élection serait à reconsidérer dans un temps où les « jeunes générations » (et même plus jeunes, sans doute) évoquées par Gourou commençaient à manifester une lassitude de plus en plus grande tant pour les « vieilleseries » auxquelles croyaient Robert que pour une « application » qu'ils jugeaient en l'état dévoyée par le grand capital et les asservissant dans un rôle de « petites mains » aliénées⁵². L'Institut de géographie de Strasbourg venait de connaître un Mai 68 agité et violent, qui avait horrifié Juillard. Le Lannou fut finalement élu l'année (1969) où l'un de ses éminents confrères était chahuté aux journées géographiques de Saint-Mandé pour un exposé sur les « chiens de berger en Anatolie », point de départ d'une contestation qui allait se faire désormais résolument épistémologique. Gourou était visiblement conscient des enjeux mais sa solution, ô combien raisonnable, n'eut pas l'heur de plaire. Il prit sa retraite l'année suivante et son intitulé de chaire fut drastiquement reconverti en Étude du Bouddhisme (ne demeurait que la référence asiatique...). La prise de fonction la même année d'un homme de 64 ans, tout entier acquis à la géographie traditionnelle et symbole de l'*establishment* par ses papiers dans *Le Monde*, ne pouvait être qu'inaudible pour la minorité agissante qui allait transformer profondément la géographie française. Le

52. Sur ce sujet, cf. le dossier sur les « années 68 » de la *Revue d'histoire des sciences humaines* (n° 26), en particulier l'article consacré à la géographie française (Orain, 2015) et le document proposé.

Lannou s'empêtra d'ailleurs en 1976 dans une controverse où il apparut, au moment de sa retraite, comme un vieux barbon et l'« idiot utile » donnant une publicité inespérée à l'un des groupes contestataires qu'il avait pris à parti. Le divorce entre la géographie en marche et le Collège de France était désormais consommé. Ce qui n'avait jamais été qu'une institution marginale pour la discipline, abritant le cas échéant des penseurs respectés (le cas de Gourou est ici essentiel), était devenue le conservatoire de l'arrière-garde, fût-elle intellectuellement très respectable par ailleurs. En 1976, l'intitulé de chaire de Le Lannou céda la place à un autre, consacré au Christianisme et gnosés dans l'Orient préislamique. Difficile de dire pour l'heure si des tentatives furent amorcées pour relancer un intitulé géographique, même si le précédent de 1968 permet d'en douter, d'autant qu'à cette date le crédit de la discipline avait achevé de se ternir et que d'éventuels avocats (Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean Delumeau, Paul Veyne) manifesteraient plus tard leur rejet des tendances nouvelles ou leur indifférence à la géographie.

* * *

Les sept cas de chaires référés à la géographie des années 1870-1890 à la décennie 1970 jalonnent une histoire des sciences hétérogène sur le plan de la différenciation disciplinaire, de sorte que l'analyse fine de la *fabrique* des intitulés permet d'entrer dans des logiques sociales et cognitives révélatrices d'organisations de savoirs souvent labiles et cryptées autant que révélées par les termes qui les construisent.

En suivant l'ordre chronologique, un premier apport historiographique de cette enquête sur la fabrique des intitulés est de souligner l'« opacité » (Carroy, Richard, 2007) des configurations de savoirs d'avant la constitution disciplinaire, l'étrangeté de ces savants polygraphes qui font l'objet de captures disciplinaires ou d'une « mémoire fragmentée » (*ibid.*). Ainsi, aucune biographie ne recompose la complexité intellectuelle ou scientifique d'un Émile Levasseur, des historiens

de la géographie (Nardy, 1978 ; Rhein, 1982 ; Clerc, 2007...) et des historiens de l'économie politique (Le Van-Lemesle, 2004) s'étant seuls aventurés à le sortir de l'ombre, au gré de leur point de vue propre. Autre non-spécialiste qui s'est affilié à la géographie au Collège de France, André Siegfried a de son côté donné lieu à une carrière symbolique tout autre que celle de géographe, celle d'un « père fondateur » des sciences politiques construite de manière particulièrement valorisante pour ses « successeurs » (Blondiaux et Veitl, 1999).

Si les premières chaires étudiées ici peuvent relever d'innovations, tels le développement d'une géographie « économique » et l'entrée de la géographie humaine portée par l'école géographique montante, celle de géographie historique de la France fait plutôt figure de prétexte à une pratique érudite inscrite dans des tensions idéologiques nationalistes. La géographie « moderne » ayant fait « école », quatre professeurs d'université formés à la « discipline » nouvelle ont fait de la géographie au Collège de France au cours du XX^e siècle : l'un développait à sa manière l'horizon programmatique contemporain de l'institutionnalisation ; le deuxième allait devenir, par le livre plus que par la chaire, le porte-drapeau d'une branche florissante de la géographie française d'après la chute de l'Empire, la géographie tropicale ; un troisième s'était détourné de la voie disciplinaire classique, avant comme après son élection, en se vouant à la géographie historique ; le quatrième introduisait *in extremis* au Collège de France une géographie devenue obsolète aux yeux des nouvelles générations contestataires comme à ceux des géographes férus d'action aménagiste. Le cinquième titulaire, entré dans l'entre-deux-guerres, relevait d'une figure de hors-cadre qui ne faisait que s'affilier à la géographie – mais cette affiliation n'était-elle pas une façon de reconnaître une emprise disciplinaire d'époque ?

Au-delà de la diversité des cas, interroger la pérennité et le contenu de chaires ayant la géographie dans leur intitulé nous a conduits à observer leur hétéronomie à la fois programmatique et disciplinaire : hormis deux périodes d'une vingtaine

d'années (1892-1911 et 1948-1968), l'intitulé ne concerne qu'une seule chaire du Collège de France à la fois, de telle sorte que sa perpétuation est entre les mains d'alliés ou de promoteurs éventuels ; par ailleurs, seuls trois à quatre géographes disciplinaires (Brunhes, Gourou, Le Lannou et Dion, celui-ci de façon plus ambiguë au vu de son engagement dans un genre historico-géographique) ont effectivement exercé au sein de cette institution ; en outre, on ne saurait dire qu'ils ont été particulièrement actifs ou décisifs dans le processus de renouvellement des chaires, la tentative ratée de Gourou en 1968 anticipant même une rapide disparition de la discipline au Collège de France. À la différence de champs plus légitimes *a priori* ou ayant une place spécifique ou historique dans cette institution, la « géographie » n'y trouve une place nominale qu'en vertu d'initiatives exogènes, du charisme d'un individu ou de l'activisme d'un *insider* qui en fait une lecture hautement personnelle, de telle sorte que l'histoire des chaires de géographie du Collège de France se révèle relativement circonstancielle, problématique et finalement aliénée – et ici les historiens se sont révélés puissants. Il en aurait peut-être été autrement si les géographes français avaient été sensibles collectivement au prestige de l'institution ou avaient manifesté de l'intérêt pour ce type de carrière. C'est que leur habitus, le plus souvent éloigné d'un modèle lettré ou spéculatif, rarement en recherche du type de consécration que produisait cette institution (mais pouvant à l'inverse trouver dans l'implantation universitaire un magistère honorable accompagné d'une notabilité régionale), sans non plus négliger la conscience vraisemblable d'une dissonance sociale leur rendant inaccessible ce type de position, n'était pas propice à la production d'impétrants et de prétendants. Demeure donc l'impression d'une inscription qui n'a jamais *pris* ni fait sens dans ce champ intellectuel, à la différence d'autres configurations disciplinaires.

Sous la direction de
Claude BLANCKAERT, Jacqueline LÉON et Didier SAMAIN

MODÉLISATIONS ET SCIENCES HUMAINES

FIGURER, INTERPRÉTER, SIMULER

Publié avec le soutien du Centre Alexandre Koyré

 L'Harmattan

LE RÔLE DE LA GRAPHIQUE
DANS LA MODÉLISATION EN GÉOGRAPHIE
contribution à une histoire épistémologique de la modélisation
des spatialités humaines

Olivier ORAIN

Depuis les années 1950-60, les géographes ont amplement développé à travers le monde un usage réflexif des catégories de « modèle » et « modélisation », contemporain du développement de la mathématisation dans de larges secteurs de recherche. Modéliser est devenu une activité reconnue, même si elle n'a jamais fait consensus et a connu un certain reflux depuis les années 1980. Les groupes de géographes dits parfois « quantitativistes » (qui ne sont pas tous « modélisateurs ») disposent de réseaux très structurés et ont su depuis longtemps valoriser leur production sur des marchés extrêmement diversifiés.

En se donnant des critères *a priori*, on pourrait bien entendu faire remonter les pratiques modélisantes bien en deçà des années 1950, voire affirmer que des opérations de modélisation ont toujours été nécessaires à certains travaux de géographie savante, et ce bien avant sa disciplinarisation (Blanckaert, 2006) – opérée entre 1850 et 1920 selon les pays d'Europe. En revanche, l'explicitation et la valorisation de procédures et de méthodologies recourant à la catégorie de « modèle » date des décennies d'après-guerre, à partir d'un foyer nord-américain. C'est en effet au sein d'un espace anglophone, dans des circonstances historiques et intellectuelles particulières, que *model* a fait florès, sans doute parce qu'il a fini par incarner les changements épistémologiques alors à l'œuvre. La « géographie des modèles » a par la suite essaimé suivant un processus de diffusion complexe, tributaire d'évolutions disciplinaires nationales et de réappropriations lui conférant des styles nationaux assez différenciés. Partout, elle a eu un fort effet clivant, divisant les communautés géogra-

phiques en « pro » et « anti », avec de significatives oscillations démographiques et idéologiques¹.

Tributaire de normes exogènes, importées des sciences sociales quantitatives (économie régionale, sociologie) voire des sciences de la nature², l'essor de la modélisation en géographie manifeste à la fois un effort de conformation à des standards généraux (par un certain « style » théorique et le recours à la mathématisation et à l'informatique, plus tard à la simulation par ordinateur) et des aspects idiosyncrasiques (par la place importante qu'y tient la géométrie et le développement de formes spécifiques d'expression des résultats, telle la cartographie). Comme il ne pouvait être question de rendre compte de tous les aspects d'un développement considérable, j'ai pris le parti d'insister sur certains traits singuliers de la modélisation en géographie, susceptibles d'éclairer la variété des styles nationaux, les phénomènes de déphasage temporel qui caractérisent un processus de diffusion non linéaire, en somme la variabilité des pratiques dans le temps et l'espace. Dans cette perspective, j'ai centré mon propos sur le rôle de la graphique³, à la fois comme langage et comme matrice de certains raisonnements. Dans une discipline dont l'un des traits saillants est l'importance conférée à l'imagerie⁴, tenu non pas comme une illustration du discours mais comme une modalité, voire une finalité de celui-ci, il paraissait intéressant sinon significatif d'examiner dans quelle mesure le langage graphique avait été mis au service des nouvelles pratiques promues à partir des années 1950. Cette entrée particulière a en outre le mérite de mettre l'accent sur des formes de continuité avec des usages antérieurs, là où une histoire indigène de la modélisation aurait tendance à ne valoriser que la rupture produite, justifiant le label de *new geography* dont elle s'est parée dans les années 1960.

1. Ainsi, au Royaume-Uni, elle s'est développée sur fond de libéralisme alors qu'en France (Orain, 2006, 2009, 2014) et en Allemagne (Ginsburger, 2014), elle a été plutôt le fait de géographes contestataires, voire marxistes. En URSS, elle a été adoptée par les partisans d'une vision non prométhéenne des relations homme/nature (Iouri Saouchkine, Vsiévolod Anoutchine) opposés à l'establishment disciplinaire.

2. Plusieurs physiciens américains ont alors contribué au développement d'une « physique sociale », tels l'astronome John Q. Stewart.

3. Cet usage substantivé a été popularisé par le sémiologue et cartographe Jacques Bertin (1918-2010). Il désigne l'ensemble des moyens graphiques, qu'il assimile à un langage (voir Palsky, 2003).

4. Producteurs ou utilisateurs de cartes, photographies, films et schémas et tenant la formule textuelle comme un composant hétéronome d'un discours polyphonique dans ses modalités, les géographes peuvent éventuellement considérer l'image comme une signature disciplinaire.

L'examen proposé dans les pages qui suivent¹ ne fait qu'esquisser une histoire qui demanderait un plus large spectre. Néanmoins, on peut considérer l'échantillon raisonnable pour contextualiser des pratiques longtemps éclipsées par l'examen des doctrines épistémologiques supposées les sous-tendre². Elles permettent d'interroger les modalités (sociales, cognitives) d'une appropriation « disciplinaire » qui, à la fois traduit une injonction épistémologique dans un certain contexte, et constitue un répertoire d'opérations propres à dessiner une matrice disciplinaire renouvelée.

Dans un premier temps, j'esquisserai un récit de l'introduction de *model* dans la géographie « spatialiste » anglo-américaine des années 1950-60, occasion de préciser le cadre dans lequel ont été promues et surtout systématisées les formes de modélisation en géographie. Dans un deuxième temps, j'examinerai par quelles voies ont émergé des modèles que l'on a pu qualifier de *graphiques*, fournissant une forme particulière de généralisation symbolique (au sens de Thomas Kuhn), dont l'intérêt opératoire a été diversement apprécié par les géographes anglais, américains et français. Enfin, j'examinerai comment Roger Brunet, un géographe français dont l'influence a été décisive dans les années 1970-1990, a développé une théorie de l'espace géographique reposant sur la systématisation de généralisations symboliques à base graphique, emblématique d'un des styles français d'analyse spatiale.

Modélisation et « paradigme spatialiste »

Je me suis abstenu jusqu'à présent de donner une définition de *model* et de la cohorte sémantique à laquelle il est associé : il y va d'une enquête dont le préalable était de partir de la terminologie et de ses transformations, en repérant à quel moment un usage cessait d'être diffus pour devenir manifeste. De fait, le répertoire de la modélisation ne s'affirme dans la géographie de langue anglaise qu'au milieu des années 1960, même si on en trouve des prémices une dizaine d'années plus tôt. En revanche, il est indubitable que dans le paysage très différencié de la géographie anglo-américaine, cette émergence est très spécifique à l'un de ses courants, diversement labellisé par ses promoteurs, qui ont pu

1. Je tiens à remercier Claude Blanckaert, Anne Bretagnolle, Wolf Feuerhahn, Jacqueline Léon et Marie-Claire Robic pour leur relecture attentive.

2. Les entreprises historiographiques de langue anglaise demeurées des « classiques » dans l'examen de la *new geography* (Gregory, 1978 ; Johnston, 1979) constituent de bons exemples d'un abord presque exclusivement épistémologique de l'histoire de la géographie.

parler de *theoretical geography*, *locational analysis* ou encore *spatial analysis*. Donnons-en quelques caractéristiques générales.

La géographie « théorique et quantitative » est apparue aux États-Unis de façon relativement décalée par rapport à des usages similaires dans d'autres sciences sociales : par exemple, ils avaient émergé en sociologie dès les années 1930. On fait souvent valoir ces expériences fondatrices qu'ont été la participation à la mobilisation scientifique durant la deuxième guerre mondiale ou au *regional planning*, qui connaît un âge d'or interdisciplinaire dans les décennies d'après-guerre. L'acculturation d'une partie des géographes à de nouveaux standards épistémologiques, valorisant la pratique du *survey*, la recherche de régularités et les finalités opérationnelles, s'est faite sur fond de changement des canons épistémologiques dominants : c'est dans cette période qu'une *doxa* nomologique inspirée du modèle fourni par la physique s'impose comme l'idéal de la bonne science (sociale). On trouve d'ailleurs des physiciens parmi les promoteurs précoces d'une transformation des démarches de la géographie, dont la figure la mieux connue est John Stewart (1894-1972), (cf. par exemple Stewart, 1947 ; Stewart et Warntz, 1958). En 1953, le texte posthume d'un économiste transfuge d'origine allemande, Frederick Schaefer (1904-1953), allait faire grand bruit par sa critique de « l'exceptionnalisme » supposé avoir cours dans la géographie de l'époque et sa cristallisation en doctrine dans le texte influent de Richard Hartshorne, *The Nature of Geography* (Schaefer, 1953). Il peut être considéré comme une formalisation précoce d'une doctrine alternative, résolument nomologique, assignant à la géographie la recherche de « lois morphologiques », sur lesquelles il reste au demeurant assez vague. La redéfinition de l'objet de la géographie est davantage le fait d'auteurs comme Edward Ullman (1912-1976), un géographe de l'université de Washington (Seattle), qui oppose dans un texte resté fameux, « *Geography as spatial interaction* » (Ullman, 1954), une géographie « verticale » des relations écologiques spécifiant un lieu ou un milieu (sous la catégorie générique de site) et une géographie « horizontale » prenant en compte la façon dont un ensemble de lieux interagissent en fonction des distances qui les séparent et de leurs caractéristiques comparables (sous la catégorie de « situation »).

L'époque et le style de réflexion que ces textes inaugurent sont ce qui, en géographie, ressemble le plus à une révolution scientifique et à un changement de paradigme dans le sens de Thomas Kuhn. Même si cette interprétation est encore âprement débattue, elle peut s'appuyer sur plusieurs arguments (cf. Besse, 1994 ; Robic, 1995 ; Orain, 2006) : en lieu et place d'une interprétation des individualités régionales par la variété des

caractéristiques naturelles, historiques ou culturelles, la *new geography* propose d'expliquer la différenciation et l'organisation d'espaces¹ dont la consistance est déterminée par un projet explicatif configurant ; un projet de restitution réaliste-exhaustif de la diversité régionale cède la place à des explications circonscrites, référencées à des lois – préalables ou à induire ; au langage naturel, verbal et iconique, de la « description raisonnée » (Robic, 1991 ; Orain, 2009) doit se substituer une expression mathématisée propice à la démonstration ; il en découle de nouveaux modes de généralisation symbolique, des valeurs peu commensurables avec celles qui avaient cours auparavant, entre autres changements affectant la matrice disciplinaire (Kuhn, 1969). Il serait erroné de prétendre qu'il n'y avait pas de préoccupations spatiales dans la géographie antérieure ou qu'il s'est opéré une substitution de paradigme : partout où elle s'est effectuée, cette « révolution » a reconduit ou ouvert la voie à un pluralisme épistémologique de fait.

Le développement d'un paradigme que l'on qualifiera commodément de spatialiste s'est appuyé sur un noyau initial de patrons et d'étudiants avancés positionnés relativement en marge du *mainstream* de la géographie américaine des années 1950, dans des universités du Nord-Ouest et du centre des États-Unis (Washington, Northwestern, Wisconsin, Iowa), sur des thèmes innovants (géographies urbaine et des transports), rencontrant un écho fort dans les instances du *planning*. Leurs travaux ont convergé avec ceux d'une économie spatiale en pleine expansion, partageant entre autres une référence aux travaux développés par l'économie géographique allemande des années 1930 (Alfred Weber, Walter Christaller, August Lösch) et placée sous la figure tutélaire de Walter Isard (1919-2010) : on désigne communément l'ensemble des travaux produits par les géographes spatialistes et économistes spatiaux sous le label de *regional science*, qui s'institutionnalise en 1953-1954 sous la forme d'une association présidée par W. Isard, puis par le développement de départements universitaires. Dans la période 1953-1969, l'analyse spatiale américaine connaît un très fort développement, essaimant dans de nombreux départements de géographie avant de devenir pour un temps dominante dans les instances gouvernant la discipline. En 1962, le PhD de William Bunge (né en 1924), *Theoretical Geography*, lui fournit un premier manifeste et une tentative liminaire d'ordonnement à la valeur matricielle. La géométrie y occupe une place décisive, aussi bien dans les analyses que dans l'iconographie. Le style en est résolument

1. Le terme *space* et sa cohorte, d'usage anodin et peu abondant auparavant, est directement indexé sur son appréhension physico-géométrique : il implique des lieux géographiques différenciés, distants, éventuellement organisés en système. Sans cette propriété préalable de différenciation, il n'y a pas d'espace géographique.

théorique et spéculatif, alternant les discussions polyphoniques d'auteurs et les raisonnements appuyés sur les mathématiques. Un chapitre est consacré à la théorie des lieux centraux, qui reconstruit et programmatise les travaux de Christaller (1933) et Lösch (1940), en même temps qu'il se confronte aux efforts contemporains de W. Isard (1956). Le début des années 1960 est également le moment du développement d'un programme d'études fondamentales et appliquées sur le thème des places centrales (*i.e.* l'organisation de l'espace régional par les villes et leur offre de services), dans lequel émerge un autre acteur-clé de la *locational analysis*, Brian Joe Lobbey Berry (né en 1934). Après son PhD (1958, sous la direction de W. Garrison) et son recrutement précoce sur une chaire à l'université de Chicago, B. Berry pilote un programme de recherche sur les places centrales. Durant plus d'une décennie, il publie un nombre considérable de travaux qui vont de la bibliographie commentée (Berry et Pred, 1961) aux articles fondamentaux (*e.g.* Berry et Garrison, 1958 ; Berry, 1964) et au manuel destiné à populariser un style de travail universitaire (Berry, 1967). Durant la période 1960-1975, il assume une forme de leadership dans l'analyse spatiale anglo-américaine, son rayonnement devenant rapidement international et contribuant au *brain drain* de géographes du reste du monde, en particulier britanniques (son pays d'origine¹). Parmi les collègues accueillis dans son laboratoire figurent ainsi Richard Chorley (1927-2002), Peter Hagget (né en 1933) et David Harvey (né en 1935), géographes anglais qui jouèrent un grand rôle dans l'extension de l'analyse spatiale, son exportation vers l'Europe et son façonnement conceptuel, notamment au travers d'une série d'ouvrages de synthèse (Haggett, 1965 ; Chorley et Haggett, 1967) et de codification du canon épistémologique de l'analyse spatiale (Harvey, 1969). Brian Berry interagit dans une bien moindre mesure avec de rares géographes français, sinon Jean-Bernard Racine (né en 1940) qui va contribuer avec Henri Reymond (né en 1930)² à la diffusion et à la popularisation de la « géographie quantitative » en France au début des années 1970 (Racine et Reymond, 1973).

Dans les années 1950, l'analyse spatiale en cours de constitution n'utilise pas ou très peu le terme de *model* dans sa promotion d'un style

1. Bien que d'origine anglaise, B.J.L. Berry a achevé sa formation aux États-Unis (dès son *master degree*), de telle sorte que sa socialisation scientifique, en particulier sa formation à la recherche, a été d'emblée plus américaine qu'anglaise.

2. L'un et l'autre ont passé plusieurs années au Canada, pour l'essentiel au Québec, à la charnière des années 1960 et 1970. C'est surtout dans les universités québécoises qu'une poignée de géographes français ont commencé, à cette époque, à s'acculturer à la géographie théorique et quantitative, avant d'en être parmi les importateurs sur la scène hexagonale.

nomologique : les termes essentiels sont *rule*, *law* et, plus spécifiquement, *pattern*, terme relativement usuel dans la production américaine. Il joue un rôle essentiel dans les élaborations de F. Schaefer (1953). Il lui sert à spécifier les configurations régulières, tant spatiales que mésologiques, dont l'identification serait l'horizon de la géographie « systématique » qu'il appelle de ses vœux. Celles-ci intéressent le géographe pour des raisons de partage disciplinaire : l'analyse des processus et des développements temporels est abandonnée aux « autres spécialistes de sciences sociales », le géographe devant s'astreindre à dégager des « lois morphologiques », largement synonymes de *pattern* pour cet auteur. La dimension spatiale est peu construite par Schaefer et apparaît surtout au détour de réflexions sur la géographie économique :

« As everybody knows, this [economic geography] theory investigates the spatial relations obtaining between the places at which the various economic factors, raw materials, producing units, means of communication, consumers, and so on, are to be found in any region. As far as they are morphological, these laws are genuinely geographic » (Schaefer, 1953 : 248).

En pratique, on pourrait dire que c'est davantage la lecture de F. Schaefer par W. Bunge qui conduit à une précision et à une « spatialisation »¹ des élaborations du premier, ce qui ne va pas sans une réinterprétation du sens de ses intuitions, par exemple en ce qui concerne la place faite aux processus. Et si la recherche de *spatial patterns* formalisés par la géométrie pourrait apparaître comme le fin mot de ce que vise la géographie théorique de Bunge, cela ne va pas sans concession sur des analogues possibles, qu'il semble vouloir négocier avec des lecteurs critiques de sa terminologie ; ainsi dans ce passage frappant d'un texte de 1964 incorporé dans la deuxième édition de son livre :

« Schaefer described the essence of predictive geography as the discovery of predictive patterns. Schaefer's insistence on spatial patterns (or the earth's geometry, or spatial structure, or whatever term you prefer) seems to run head on into predictive geographer's interest in movements (or circulations or spatial process, or whatever term you prefer) » (Bunge, 1966 : 249).

En 1964, la terminologie n'est pas encore fixée, elle se ressent encore du caractère « extraordinaire » (au sens de Kuhn) des élaborations de l'analyse spatiale allemande puis américaine que fédère et articule W. Bunge. Ce dernier manifeste ce caractère peu établi par une série de

1. Le terme *spatial* trouve une explicitation tardive au chapitre 7 comme englobant ce qui a trait à la géométrie ou au mouvement (Bunge, 1966 : 176).

concessions quasi-dialogiques à son lectorat. Relativiste sur les mots, la doctrine de Bunge l'est peut-être en vertu d'une forme de réalisme foncier, ostensible dans l'introduction de la seconde édition :

« Geography, among all the sciences, is the most literal. When a geographer says "up", he means "up", not socially uplifted or feeling perky. "Left" is a direction, not a political inclination. Geography is the only predictive science whose inner logic is literally visible. The concrete visible nature of the logic of geography is the reason that geography can be taught to such young children. [...] It is the most innocent science » (Bunge, 1966 : XIV).

Si le canon méthodologique élaboré par W. Bunge en s'appuyant sur F. Schaefer met surtout en avant le motif du *spatial pattern*, le terme *model* n'est pas totalement absent de la géographie des années 1950, ainsi qu'en atteste un texte d'Edward Ullman de 1953. Sa mobilisation, sous les auspices de la sociologie « fonctionnaliste » alors dominante aux États-Unis, s'inscrit dans une réflexion sur le niveau de généralisation auquel peuvent prétendre les sciences sociales, en particulier une géographie échaudée par les dérives du déterminisme naturel. Plutôt que de se fourvoyer dans la recherche (prématurée ?) de lois universelles, les géographes gagneraient à disposer d'élaborations théoriques de statut intermédiaire :

« I agree with the sociologists Merton and Parsons, however, that we are not ready yet for broad universals. We have already been burned by one : environmental determinism. Theories should be formulated in the "middle range", intermediate between day-to-day minor working hypothesis and master theoretical schemes » (Ullman, 1953 : 66).

C'est néanmoins une décennie plus tard que le terme *model* commence à être mis en avant de façon résolue pour désigner le genre d'opération que vise la *new geography*. En 1963, dans un texte qui dresse un premier bilan de ce qu'il désigne comme une « révolution quantitative », Ian Burton érige les modèles en médiateurs d'une réalité dont ils montrent des aspects sélectifs, formalisés sous forme d'« images abstraites ». En 1964, Brian Berry met au cœur de son article programmatique, « Cities as systems within a System of Cities », le développement de « modèles urbains robustes », nécessairement mathématiques (même s'il les qualifie de « symboliques ») :

« What is the scope of this paper ? Three channels which lead towards development of sound urban models are explored and relevant implications drawn. By models we mean symbolic models, not those of the iconic or analogue kinds. Further, the symbolic models of interest are those which provide idealized

representations of properly formulated and verified scientific theories relating to cities and sets of cities perceived as spatial systems » (Berry, 1964 : 147).

À partir du milieu des années 1960, les géographes anglais jouent un rôle déterminant dans la promotion de la modélisation comme geste géographique, en particulier Brian Berry et Richard Chorley, auteur en 1964 d'un article programmatique¹ qui précède de trois ans l'édition avec Peter Haggett d'un fort volume intitulé *Models in geography* (Chorley et Haggett, 1967). Cette somme composée de balayages thématiques réalisés par divers spécialistes britanniques est avant tout une synthèse et une réordination de travaux antérieurs, avec un recours à la graphique plus ostensible que dans les travaux américains de la même époque, en tout cas ceux pilotés par B. Berry. On y retrouve la profusion iconographique caractéristique du manuel publié deux ans auparavant par Peter Haggett, *Locational analysis in human geography* (Haggett, 1965). L'introduction développe une conceptualisation assez extensive de ce qu'est un modèle, sous le patronage de T. Kuhn. Ils insistent fortement sur la fonction de stylisation des faits de la modélisation :

« [...] reality exists as a patterned and bounded connexity which has been explored by the use of simplified patterns of symbols, rules and processes (Meadows, 1957 : 3-4). The simplified statements of this structural interdependence have been termed "models". A model is thus a simplified structuring of reality which presents supposedly significant features or relationships in a generalized form. Models are highly subjective approximations in that they do not include all associated observations or measurements, but as such they are valuable in obscuring incidental detail and in allowing fundamental aspects of reality to appear. This selectivity means that models have varying degrees of probability and a limited range of conditions over which they apply » (Chorley et Haggett, 1968 : 22).

Les conditions de développement et de valorisation d'un geste désormais référé au terme « modèle » peuvent diversement s'appréhender : le geste est étroitement lié aux approches dites systémiques, qui connaissent dans les années 1950-60 une forte diffusion dans les sciences sociales anglophones, sous l'influence d'une rationalité scientifico-ingénieuriale alors fortement prévalente ; il se ressent d'une injonction d'opérationnalité dominante dans le champ du *planning* (ou de l'aménagement en France) ; son développement est indissociable des mutations techno-

1. On y trouve notamment un *model for models* qui allait être abondamment reproduit dans la littérature spatialiste des années et décennies ultérieures.

logiques affectant alors le traitement des données (par la « programmation linéaire », les centres de calcul, etc.) ; il consacre le resserrement de la relation entre monde scientifique et commandite, qu'elle soit étatique, militaire, ou entrepreneuriale, ce que R. Chorley et P. Haggett analysaient déjà en 1967 avec une emphase non dénuée d'ironie :

« Models seem peculiarly appropriate to a brave new world of computers, automation and space technology, and to the astonishing status suddenly accorded to the scientist in government, industry and the military. It is easy to feel drawn to the wave of the future, and such tides are flowing strong today » (Chorley et Haggett, 1968 : 26).

En France, la « géographie des modèles » suscite dans les années 1960 d'assez vigoureux réflexes de rejet et rares sont les auteurs qui entreprennent de l'évoquer de manière circonstanciée et sans animosité (Orain, 2009, chap. 4-5). Il faut attendre les années 1970 et la traduction de livres de référence (Berry, 1967 ; Haggett, 1973) pour que les élaborations anglo-américaines deviennent accessibles au plus grand nombre. Mais c'est surtout à la fin des années 1970 et au début des années 1980 que l'analyse spatiale française se revendique sérieusement de la modélisation. Elle aura désormais ses élaborateurs originaux (Brunet, 1980a ; Pumain, 1982), ses théoriciens (Durand-Dastès, 1974, 1995), ses événements collectifs, etc., en somme un régime de visibilité propre. Le décalage temporel que l'on observe mériterait des analyses prolongées pour être explicité et le présenter en termes de « retard » n'a pas grand sens. Les travaux développés en France partagent avec ceux développés au Royaume-Uni un tropisme pour les élaborations graphiques. Certaines sont analysables comme une nouvelle classe de généralisations symboliques propres au paradigme spatialiste. Le propos de la partie suivante est d'explorer cette dimension particulière de la modélisation spatialiste.

Iconisation de modèles et généralisation symbolique

Mettre en avant la place de la graphique dans la modélisation en analyse spatiale pourrait être perçu comme une forme de distanciation (légèrement) ironique, tant sa place dans l'axiologie spatialiste apparaît souvent secondaire : à n'en pas douter, langage et raisonnement mathématiques sont de meilleur aloi dans l'échelle de valeur théorico-quantitativiste, et au demeurant certains géographes modélisateurs s'y sont limités, en particulier dans leurs publications de recherche, comme en attestent par exemple bon nombre de publications de B. Berry, ou pour la France, les travaux de nombreux chercheurs réputés. Dans cette perspective, mobiliser des cartes ou des schémas théoriques n'est qu'un recours illustratif, ou alors une étape ou un *output* de la modélisation, mathéma-

tique ou informatique. Pourtant, l'examen de la production du mouvement montre que la place des représentations graphiques n'est pas toujours négligeable et qu'en certaines circonstances elle occupe une place significative.

D'un autre côté, les représentations (carto)graphiques ont une forte légitimité disciplinaire en géographie. En revanche, jusque dans les années 1950, leur élaboration relevait d'une forme d'abstraction faible : elles servaient à localiser ou figurer une situation ou une entité ; ou alors à visualiser et à spatialiser une information statistique plus ou moins travaillée. Mais dans tous les cas il s'agissait de partir d'un matériau empirique particulier et d'en objectiver la spatialisation « réelle » relative à un certain degré de précision scalaire. À l'exception de la représentation de formes de relief typiques, les réalisations graphiques n'avaient pas vocation de figurer des formes génériques. Bien au contraire, elles étaient mobilisées pour représenter en association avec un discours des objets géographiques dont la réalité sinon l'individualité ne posait pas question : ville, région, lieu, etc.

Dans les années 1940-1950, on observe dans la géographie américaine un déplacement de cet usage réaliste et individualisant de la graphique, relativement insensible si on n'y prête attention, mais assez significatif. Il consiste en l'apparition de réalisations qui, en apparence conformes au mode expressif de la carte, visent tout à fait autre chose que l'expression condensée d'une réalité singulière. Il s'agit en effet de figurer une organisation générique (ce dont rend bien compte le terme *pattern*) dont on suppose qu'elle permet d'interpréter *ex-ante* un large ensemble de situations particulières. Autrement dit, les réalisations en question figurent par le langage graphique une interprétation théorique de l'organisation de l'espace en lui prêtant, dans un mouvement descendant, les caractéristiques ostensives de l'expression cartographique. À travers un exemple relativement simple, je souhaiterais illustrer et développer cette interprétation.

Les géographes américains Chauncy Harris (1914-2003) et Edward Ullman ont publié en 1945 dans les *Annals of the American Academy of Political and Social Science* un article de synthèse sobrement intitulé « The Nature of Cities » qui tout à la fois faisait discrètement le bilan des avancées de la recherche géographique sur la ville et en proposait un ordonnancement susceptible de fournir un cadre conceptuel pour des travaux systématiques. La première partie, dévolue à la distribution régionale hiérarchisée des villes, fournit une réinterprétation simplifiée et désauctoralisée des propositions du géographe et économiste allemand Walter Christaller (cf. *infra*). Elle reformule l'effort entrepris par E. Ullman dans les années 1930 et 1940 pour réinterpréter la théorie des lieux centraux du géographe allemand et la décliner dans un cadre américain

(cf. Robic, 2001). Dans un deuxième temps, les auteurs s'intéressent à une deuxième échelle, qui est celle de l'organisation interne des villes. Ils partent pour ce faire de trois figures (fig. 1) données comme des « généralisations de la structure interne des villes » correspondant à trois « théories » sur le mode de répartition des activités (commerciales, industrielles et résidentielles). Si les composants sont les mêmes, c'est par leur forme que les trois types se distinguent : le premier, inspiré de deux schémas figurant dans l'article du sociologue Ernest Burgess, « The Growth of the City » (1925), a une forme auréolaire-concentrique ; le second, inspiré des travaux de l'économiste Homer Hoyt (1895-1954), est organisé en secteurs dissymétriques structurés par des axes de circulation ; le troisième enfin est une réalisation *ad hoc* des auteurs pour suggérer une forme alternative (résiduelle ?) aux deux autres, motivée par le développement polynucléaire de certaines grandes agglomérations en relation avec des processus d'agrégation (*clustering*) d'activités. L'opération géométrique et théorique qu'ils proposent compile des réalisations élaborées dans des contextes différents, pour partie antagonistes (les travaux de Hoyt se démarquaient de ceux de Burgess sans les citer explicitement), pour partie incommensurables du fait de logiques d'élaboration assez différentes. En mettant l'accent sur des propriétés spatiales – relativement secondaires pour Burgess, peu discutées par Hoyt¹ – et en faisant de l'occupation du sol (*land-use*) la variable que l'on décline, Harris et Ullman ont produit une typologie spatiale théorique, homogène dans ses constituants, vraisemblablement adossée au cadre législatif et réglementaire du *planning* américain. Pour autant, ils n'insistent guère sur la construction des trois schémas, dont l'énonciation relève de l'évidence et n'appelle pas de commentaire spécifique. Dans leur texte, ils préfèrent détailler par le menu le contenu possible de chaque zone dans chacune des trois configurations, ne revenant que brièvement dans l'excipit de l'article sur les modes d'association et d'emboîtement des trois types (celui de Burgess étant donné comme tout à la fois le plus générique, le plus souple et le plus ouvert à une interprétation évolutive, et, implicitement, comme la matrice des deux autres).

1. De fait, c'est la structuration spatiale qui sert de point de commensurabilité entre les conceptions de Hoyt et celles de Burgess, même si les visées et l'argumentaire de leurs textes sont très différents. E. Burgess n'insiste guère sur une élaboration graphique qu'il utilise comme simple support illustratif. H. Hoyt emploie directement une organisation en secteurs pour cartographier la variation du coût foncier par quartier dans une trentaine de villes américaines (par ex. Hoyt, 1939 : 77).

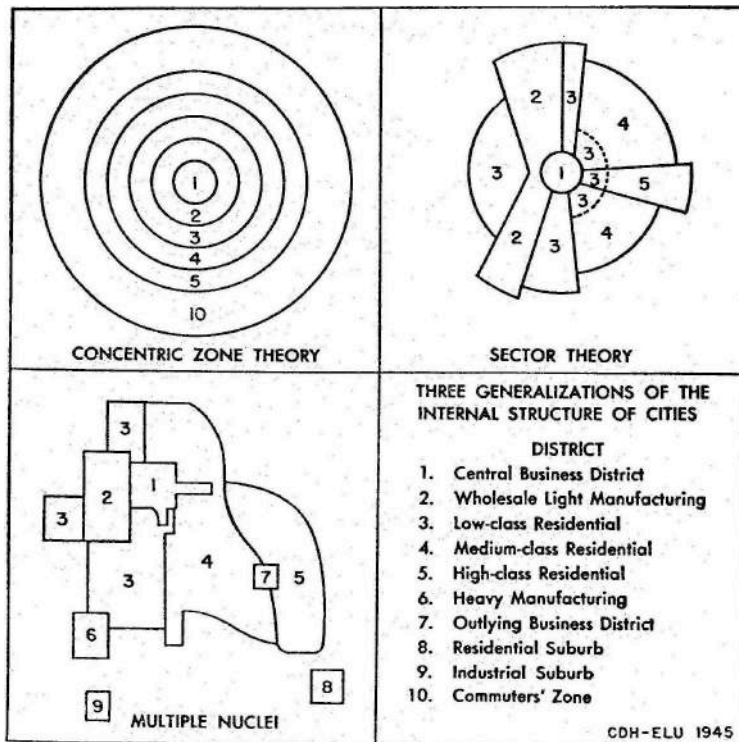


Figure 1.

Les trois « généralisations » de l'organisation intra-urbaine selon Harris et Ullman (1945)

Dans son élaboration liminaire, cette modélisation de l'organisation intra-urbaine ne faisait pas l'objet d'une mise en scène appuyée. Elle avait une valeur principalement imageante, ou *illustrative* dans un sens fort. Elle n'en réalisait pas moins une codification et une homogénéisation des modes d'appréhension de l'organisation intra-urbaine des villes. À ce titre, entre la fin des années 1950 et le début des années 1970, le dispositif des trois « généralisations », devenues « modèles », a été abondamment repris, discuté, recombinaison, etc., par une grande quantité d'auteurs¹. Il s'agissait notamment de préciser le contenu social (au sens large) de ces différenciations spatiales et d'envisager leur exclusivité ou leur complémentarité. Ces efforts sont indissociables du développement de l'analyse factorielle, rendue maniable par des moyens de calcul toujours plus puissants et nourrie par la floraison de statistiques induites par

1. Chauncy Harris en a fait lui-même l'analyse statistique dans un texte tardif, « Diffusion of urban models : A Case study » (2001), où il fait le bilan des citations de leur article de 1945 et des reproductions des trois « icones », travail fort instructif encore qu'assez fastidieux... Voir la republication dans Berry & Wheeler, 2005, chap. 3.

des politiques publiques urbaines en plein essor. En l'espace de deux décennies se constitue ce que Brian Berry a désigné, avec ce sens de la formule qui le caractérise, comme « écologie urbaine factorielle », sous le double patronage de l'écologie *humaine* des sociologues de Chicago et de l'analyse spatiale. Parallèlement, une interprétation alternative du seul modèle auréolaire a été formulée par l'économiste spatial W. Alonso (1964) sur la base d'un autre modèle « classique », celui dit « de von Thünen » (cf. *infra*). La plupart des grandes sommes d'analyse spatiale (traités, manifestes du type *Models in Geography*, manuels, *readers*, etc.) et un nombre considérable d'articles en ont repris la figuration, même si les micro-variations que l'on constate parfois sont souvent significatives. Tout particulièrement, comme l'ont noté des commentateurs, les *readers* ont joué un rôle important dans la diffusion et la « vulgarisation » des trois modèles, à commencer par celui de H. Mayer et C. Kohn, *Readings in Urban Geography* (1959), où fut republié l'article de C. Harris et E. Ullman, initialement adressé à un autre public que les étudiants en géographie.

Dans ce processus, B. Berry a joué un rôle assez particulier : très actif sur le front de l'analyse de l'organisation intra-urbaine pendant au moins deux décennies, il a été le commentateur inlassable des travaux de Burgess et Hoyt et de sociologues (Eshref Shevky, Marianne Williams, Wendell Bell) ayant développé dans les années 1950 une *social area analysis* à base statistique. Avec l'aide d'un groupe de collaborateurs à géométrie variable, il a produit à échéances régulières des travaux sur le sujet qui promouvaient des formes d'analyse factorielle, appliquées à des études de cas (Chicago dans Berry et Horton, 1970 ; Calcutta dans Berry et Kasarda, 1977). De façon assez constante, ces textes insistent sur la spécialisation explicative des différents modèles : celui de Burgess est assigné à la spatialisation des cycles de vie en interprétant la distribution par âge et structure des ménages de la population urbaine, tandis que celui de Hoyt rend plutôt compte de la différenciation socio-économique. Enfin, les formes d'agrégation des minorités en aires communautaires plus ou moins ségréguées font droit à un troisième registre d'analyse, en clusters, que Brian Berry s'abstient avec une obstination significative de référer à Chauncy Harris et Edward Ullman, de la même manière qu'il passe sous silence, à la différence de ses contemporains, leur travail de 1945 et son dispositif graphique¹. Par ailleurs, il y a de façon assez systé-

1. Ce silence s'explique assez aisément par l'hostilité de B. Berry à l'endroit d'E. Ullman, qu'il a explicitée dans son texte rétrospectif « Geography's Quantitative Revolution : Initial Conditions, 1954-1960. A Personal Memoir », chapitre 5 de Berry & Wheeler, 2005. Il y va aussi d'une différence d'interprétation, dans la mesure où dans la

matique dans les travaux pilotés par B. Berry une tentative pour associer les trois formes de structuration (ce qui est assez ostensible dans la fig. 2, tirée de l'étude sur Chicago contenue dans Berry et Horton, 1970).

Ces différents travaux d'écologie urbaine factorielle ont un déroulé assez typique : ils partent d'une évocation des élaborations de Burgess, Hoyt et Shevky *et al.*, le plus souvent appuyée sur l'iconographie originale des auteurs mobilisés, sans non plus faire grand cas des images ; ils sont suivis d'un exposé technique plus ou moins rapide ; le gros du développement est consacré à des explorations factorielles, de style largement analytique, suivant les trois plans d'exploration retenus (cycles de vie, niveaux de revenus, minorités) avec production d'une pléthore de cartes thématiques ; enfin, une synthèse est produite, qui compile les matériaux statistiques et les ventile dans une carte de synthèse qui dérive et associe les trois modèles de départ¹. Il y a là clairement un paradigme au sens restreint que lui donnait T. Kuhn (1969), c'est-à-dire une façon typique de décliner un problème ; façon qui a été déclinée dans un nombre important de travaux dirigés par B. Berry dans les années 1960-1970². Dans ce paradigme, les trois modèles jouent un rôle essentiel de cadrage, ils figurent l'horizon théorique qui sert de matrice et de référence à la recherche. Ils sont présents en amont et à l'aboutissement de la recherche, comme un crible au travers duquel une certaine démarche trouve son sens (même si, à la différence d'un passage au crible, les traitements ne s'y réduisent pas et impliquent toutes sortes d'opérations et de résultats annexes). En l'absence d'une mathématisation directe, les formulations graphiques des modèles en sont la forme d'élection, bien qu'assez discrètement euphémisée. C'est à ce titre que je pense pouvoir dire que les trois modèles sous leur forme imagée constituent une forme de *généralisation symbolique* au sens de T. Kuhn, « expressions employées sans questions ou dissensions par les membres du groupe, et qui peuvent facilement revêtir une forme [*en l'occurrence non pas logique*

conception de B. Berry, il n'est pas question de multipolarité urbaine, ce que prétendait interpréter le troisième modèle de Harris & Ullman.

1. Le troisième est peu apparent dans ces schématisations, du fait de son échelle différente (les « clusters » minoritaires ont une emprise spatiale limitée ou se retraduisent en termes socio-économiques).

2. On ne dispose pas pour l'heure d'un inventaire systématique des PhD et autres travaux que B. Berry a dirigés dans cette perspective. Pour partie, c'est dans cette matrice disciplinaire que le géographe français Jean-Bernard Racine a réalisé sa thèse de doctorat, *Un type nord-américain d'expansion métropolitaine : la couronne urbaine du Grand-Montréal* (1973), dont il a dit tout ce qu'elle devait à la rencontre de B. Berry à la fin des années 1960.

mais géométrique]. Ce sont les éléments formels, ou facilement formalisables, de la matrice disciplinaire »¹.

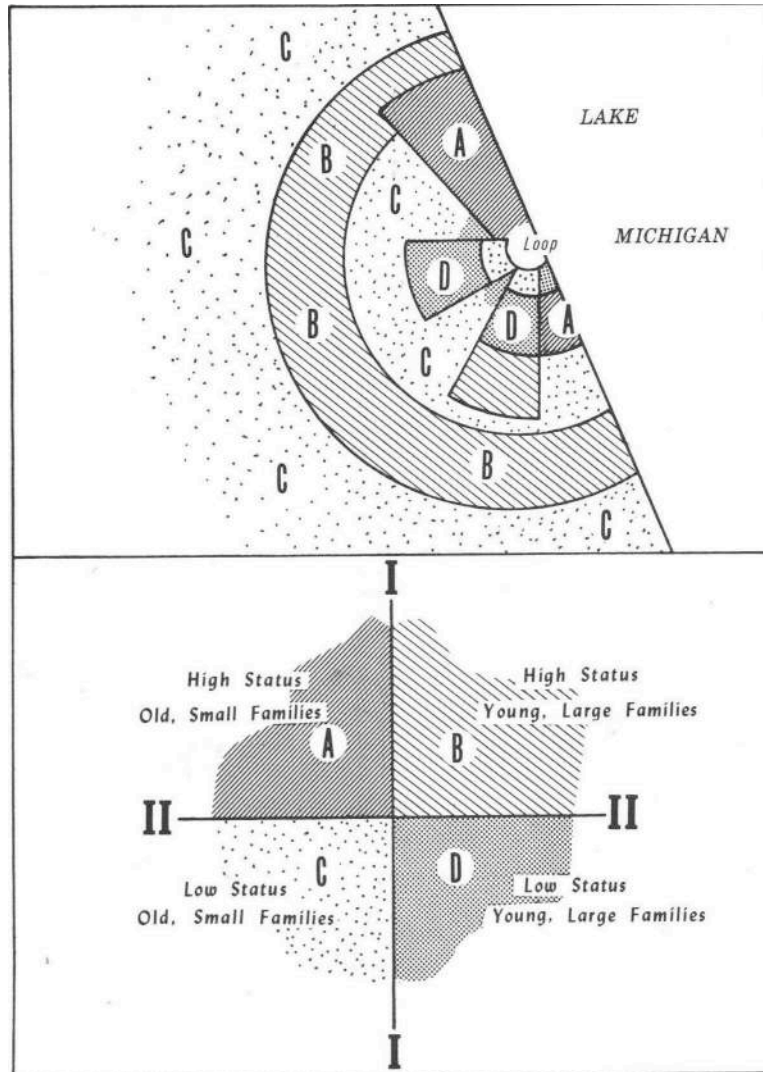


Figure 2.
« Social areas of the Chicago Metropolis » (Berry et Horton, 1970)

1. Kuhn, 1983 : 248-249.

T. Kuhn insistait dans sa Postface de 1969 sur l'idée que les généralisations symboliques (comme $E = mc^2$) ne sont pas des formules figées ou univoques, mais « [...] un résumé ou un schéma de loi [qui] d'un problème pratique à un autre [...] se modifie... » (Kuhn, 1983 : 256), et que l'on peut en quelque sorte réécrire à l'infini sous différentes déclinaisons (on retrouve le sens premier de *paradigme*). Dans cette acception, on mesure je pense assez clairement en quoi le style de travaux sur la structuration de l'espace intra-urbain pilotés par Brian Berry a mobilisé les trois types de modèles comme des généralisations symboliques ouvertes à des réinterprétations assez diverses, tant sur le sens et la portée des variables descriptives que dans les procédures ou les finalités. De ce point de vue, l'analyse factorielle a fourni un support extrêmement souple pour de telles variations, même si d'autres auteurs ont pu procéder différemment.

Au-delà de l'écologie urbaine factorielle, si le sens et la portée attribués aux trois schémas varient notablement d'un texte à l'autre, leur forme s'est avérée remarquablement pérenne, leur conférant progressivement un statut canonique : devenus en quelque sorte des symbolisations graphiques – liées, mais libres d'une signification rigide, labiles en quelque sorte –, propagés inlassablement, ces trois schémas ont acquis un statut que je serais tenté de qualifier d'iconique, avec ce que cela implique à la fois de contraintes (on n'en fait pas n'importe quoi, il y a une tradition et une vérité qui y demeurent attachées) et de latitude d'interprétation auctoriale. De ce point de vue, l'image a sans doute cette propriété éminente, singulièrement plastique, de pouvoir véhiculer à la fois un motif reconnaissable (ce par quoi elle symbolise) et une variété très grande d'exécutions possibles. En revanche, on ne saurait dire que tous les usages iconiques des trois modèles illustrent les propriétés suggérées par Kuhn à propos des généralisations symboliques, dans la mesure où leur intérêt opératoire est parfois occulté au profit de fonctions purement décoratives ou canoniques : dans une vaste part de la littérature géographique sur l'urbain ou l'espace produite depuis les années 1950, on les exhibe, éventuellement on les commente, mais surtout on les donne comme un savoir autorisé qui a vocation à être connu, voire mémorisé. En revanche, les circonstances de leur élaboration, de leur collation et de leur diffusion sont bien moins connues, sinon occultées, résultat caractéristique d'un fonctionnement de science normale dans lequel seuls les noms des auteurs rappellent éventuellement l'origine d'un acquis théorique (donné précisément sous forme de généralisation symbolique), tandis que les arrangements et les « raffinements » ultérieurs sont naturalisés et rendus invisibles.

Ces analyses autour des trois modèles de l'organisation intra-urbaine pourraient être encore développées et affinées¹ pour détailler la diversité des usages et les circulations internationales. Cela impliquerait notamment d'évoquer leur introduction en France, à l'occasion d'un article de J.-B. Racine (1971) et de la traduction de *L'analyse spatiale en géographie humaine* de Peter Haggett (1973) et la constance de l'intérêt qui leur a été porté ensuite, culminant dans un chapitre splendide² de *L'Atlas des villes* (1995) intitulé « modèles urbains » (Reymond, Vigouroux et al., 1995). Cette dernière entreprise manifeste sans doute le moment où une démarche devient classique, au sens où sa méthodologie ne varie plus qu'à la marge, son actualisation relevant d'un discours sur un objet (qui lui ne cesse de varier) et d'éventuels raffinements technologiques.

À travers un exemple, j'ai essayé de montrer de quelle manière s'était opérée l'iconisation d'un triptyque de modèles ayant joué un rôle de généralisations symboliques pour un sous-champ de l'analyse spatiale. Je souhaiterais désormais élargir la focale et indiquer qu'il est possible de généraliser le propos. En effet, force est de constater que d'autres « modèles » ont connu un processus équivalent d'iconisation, avec des régimes de visibilité différents. On constatera à cette occasion que la revisite incessante d'une « tradition » plus ancienne, désignée telle et cristallisée dans la période glorieuse de la *locational analysis* (analyse spatiale ou géographie théorique et quantitative) anglo-américaine (c'est-à-dire *grosso modo* entre 1955 et 1975), a contribué à mettre en avant certains modèles, auréolés de leur ancienneté, peut-être au détriment d'autres. Chaque exemple mis en avant sera l'occasion de développer une perspective analytique différente sur les usages de versions iconisées des modèles « canoniques » de l'analyse spatiale.

Dans les processus concomitants de constitution des champs de l'économie spatiale (ou régionale) et de la géographie modélisatrice dans les années 1950-1960, une attention forte a été accordée aux précédents disponibles : travaux d'économistes, de géographes, de sociologues, etc., souvent requalifiés disciplinairement. Outre leur éventuel intérêt heuristique, ces revisites traduisent un processus assez ordinaire de légitimation par des autorités anciennes qui procurent une profondeur historique à des collectifs de pensée qui ne veulent pas s'autoriser de leur seule nouveauté. Dans le cas de Walter Christaller (1893-1969), géographe alle-

1. Le paradigme présenté ici appellerait également un examen de la commandite qui a financé ce style de travaux, liée de près ou de loin aux politiques (publiques) urbaines, et aux effets éventuels de l'imagerie et des résultats sur l'*urban planning* ou les politiques de la ville. Il s'agirait en particulier d'examiner en quoi ce type d'investigation a pu servir (ou non) de cadre aux débats sur la mixité ou la ségrégation sociales.

2. À la fois par l'ampleur du travail et la beauté du résultat en couleurs.

mand discuté depuis la fin des années 1930 par divers spécialistes de la ville et de la région (cf. Robic, 2001 ; Djament-Tran, 2014), il s'est agi essentiellement d'une intensification d'un processus de médiation contemporain de l'auteur (notamment par E. Ullman), devenu une autorité sur le tard. Dans d'autres cas, comme celui du propriétaire terrien Johann Heinrich von Thünen (1783-1850), on observe des cycles de « redécouverte » successifs. Avec plus ou moins de succès, divers sous-champs ont essayé de se revendiquer de précurseurs : les ruralistes et l'économie spatiale avec Von Thünen, la géographie et l'économie industrielles avec Alfred Weber (1868-1958), les spécialistes de l'urbain et de la région avec W. Christaller et August Lösch (1906-1945) et dans une moindre mesure les spécialistes des relations entre villes et transports avec Johann Georg Kohl (1808-1878). Ces auteurs cités ont été érigés en pères fondateurs de la modélisation spatiale de processus économiques, revendiqués à ce titre par des groupes disciplinairement distincts.

Bien entendu, les revisites opérées durant le moment « spatialiste » américain n'ont pas valorisé les mêmes choses chez ces auteurs selon les disciplines. L'hypothèse que je souhaite défendre est que, parmi les différentes virtualités qui s'offraient, les géographes se sont *entre autres* montrés particulièrement réceptifs à la production théorico-graphique de ces auteurs (hormis Weber), qui a suscité un processus d'iconisation analogue (hormis Kohl ?) à celui que j'ai décrit pour les modèles de l'intra-urbain. Sans rentrer dans le détail, il s'agit d'indiquer sommairement les potentialités et les avatars des généralisations symboliques suscitées par les deux cas les plus *imposants*, ce qu'on appelle « modèle de von Thünen » et, peut-être improprement, « modèle(s) de Christaller ».

Le cas le plus simple en apparence est celui du modèle de von Thünen (1827), sur lequel existe une littérature abondante (cf. notamment Henshall, 1968 ; Moindrot, 1981 et 1995 ; Huriot, 1994). On pourrait styliser une explication très rudimentaire de son principe en précisant que l'une des préoccupations principales du *juncker* von Thünen était tout à la fois d'optimiser et d'expliquer la distribution des activités agricoles autour d'un centre urbain important. Son modèle « de l'État isolé » (fig. 3), mathématique pour l'essentiel de sa formulation, repose sur l'idée que le revenu tiré de la vente d'une spéculation agricole décroît à mesure que l'on s'éloigne du lieu de commercialisation, avec une « pente » variable selon la périssabilité et la valeur initiale du bien. Si l'on considère un ensemble de produits agricoles, le différentiel des pentes, projeté dans un espace homogène, aboutit à une organisation hypothétique de l'agriculture en auréoles concentriques autour d'un centre (« figure 1 » dans le schéma), ou en bandes parallèles le long d'un axe de communication (« figure 2 » dans le schéma).

Alors que l'économie régionale a plutôt mis l'accent sur les raisonnements mathématiques et économiques que lui inspiraient les travaux de von Thünen, les géographes ont davantage discuté la portée empirique du modèle (où ? à quelle échelle ?) et son éventuel potentiel explicatif dans la diachronie¹ (fig. 4). Il en a résulté une certaine variété de figurations se réappropriant la version graphique du modèle, même si la marge d'inventivité en la matière est limitée par le caractère relativement simple et strictement déterminé de l'élaboration originale. Ces restrictions à la déclinaison, en tout cas d'un point de vue graphique, sont aussi inhérentes aux hypothèses initiales très restrictives du modèle.

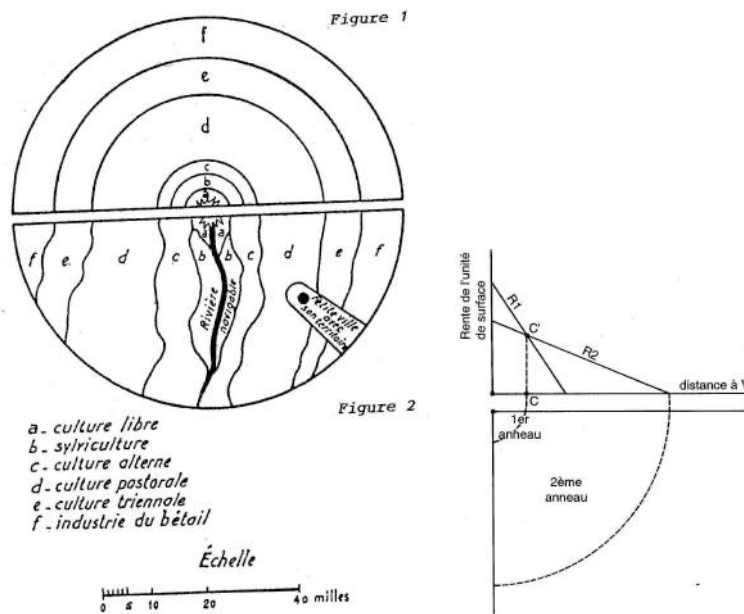


Figure 3. Le modèle de von Thünen dans son dessin original (Huriot, 1994) et son principe économique (source : Moindrot, 1995)

Par un intéressant transfert de perspectives, les géographes acculturés à l'écologie (urbaine) factorielle ont pu également proposer des procédures de traitement qui utilisaient la structure auréolaire « à la Thünen » pour une interprétation abductive de l'organisation agricole d'États « isolés » sans en passer par la projection de la théorie de la rente décroissante issue de l'économie régionale. La figure 5 en propose un exemple, qui est un essai de Michel Vigouroux (1937-1998) pour inter-

1. C'est une plasticité générique des modèles auréolaires (valable aussi pour le modèle de Burgess) que d'autoriser les interprétations diachroniques, là où d'autres ont un caractère plus statique qui peut s'avérer limitatif.

prêter la spécialisation agricole des comtés irlandais en fonction de leur éloignement par rapport au pôle dublinois. J'ai fait figurer en regard sa cartographie thématique standard de l'analyse factorielle, appliquée à la trame administrative irlandaise, et sa réinterprétation au crible d'une structure auréolaire « à la Thünen », introduisant en sus des « déformations » liées au différentiel climatique Nord-Sud et à des débouchés portuaires secondaires. La particularité de la procédure adoptée est qu'elle permet d'interpréter directement une organisation spatiale sans en passer par des vérifications économiques qu'un usage orthodoxe du modèle prescrirait. En cela, cette tentative indique bien dans quelle mesure le couple analyse multivariée / modèle graphique produit un style épistémologique spécifique qui sélectionne dans la référence théorique des propriétés distinctives et les recompose avec ses procédures propres.

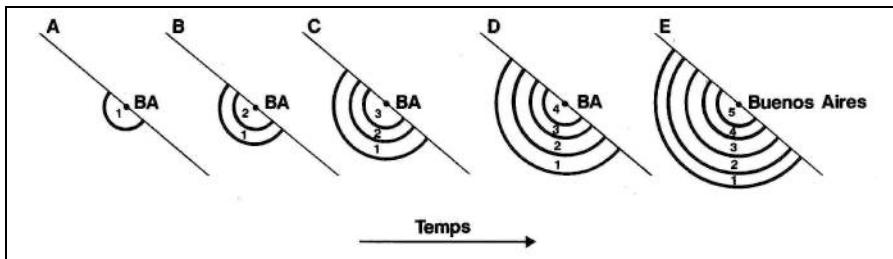


Figure 4.

Modèle de von Thünen conçu en diachronie dans le cas de la Pampa (Moindrot, 1995)

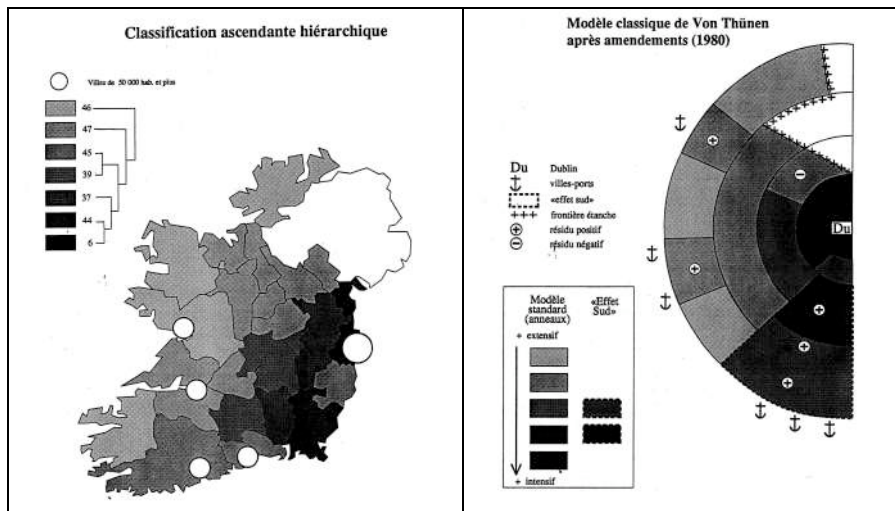


Figure 5.

Interprétation de l'organisation de l'agriculture irlandaise avec un modèle de Thünen (Vigouroux, 1992)

Avec cet exemple de dérivation qui utilise un modèle iconique pour interpréter une distribution spatiale obtenue après traitement statistique, il me semble que l'on peut mieux mesurer la plasticité et l'étendue des gammes spatiales que le paradigme inventé par l'écologie urbaine à la Berry a permis de décliner de manière quasiment illimitée au-delà de sa niche méthodologique initiale : sur la base de « patrons » (traduction ici pertinente de *pattern*) à valeur canonique – modèles auréolaires, modèles centre-périphérie, modèles sectoriels, etc. – il apparaissait possible d'interpréter la cartographie de distributions complexes résultant d'analyses multivariées et de la ramener à un éventuel ordre sous-jacent, informé par des modèles thématiques ou purement géométriques. Jusqu'à preuve du contraire, cette généralisation est plutôt une particularité de l'analyse spatiale française, nourrie des apports d'un style spécifique de statistique multivariée, hérité des travaux de l'équipe de Jean-Paul Benzécri, auquel les géographes hexagonaux « convertis » à la « quantitative » se sont familiarisés dès le début des années 1970. Cela n'a pas été sans poser des problèmes nombreux, en particulier concernant le « sens » à attribuer aux distributions ainsi modélisées, compte tenu de l'absence d'interprétation sociale ou économique préalable. Les praticiens d'une telle démarche y étaient particulièrement sensibles, qui ont manifesté leur ambivalence à l'égard de tels résultats (tel M. Vigouroux, dans l'article utilisé) ou ont entrepris de les contrôler par une interprétation socio-économique (tel F. Auriac mobilisant une forme de marxisme hétérodoxe pour comprendre la trajectoire du vignoble languedocien, cf. Orain, 2001 et 2009).

Comme il existe des textes de référence sur W. Christaller et sa réception (cf. Robic, 2001), je serai beaucoup plus bref à propos de l'iconisation des trois modèles théoriques qu'il a produits à l'appui de sa théorie des lieux centraux (fig. 6).

La théorie de Christaller est une tentative pour expliquer la hiérarchisation et la distribution des villes dans un territoire, en s'appuyant sur un raisonnement économique dont la base est l'accès aux biens et services pour des consommateurs qui sont prêts à consentir un surcoût lié au transport proportionnel à la valeur du bien. La hiérarchie urbaine est conçue comme directement liée au degré de rareté et de spécialisation des biens et services (et à leur valeur), avec l'idée qu'il y a des seuils démographiques minimaux pour l'émergence d'une offre de service, qui n'est pas la même pour une baguette de pain, un cabinet d'avocat ou un service de cancérologie pédiatrique (mes exemples ne sont pas christallériens). Christaller a, entre autres, essayé de concevoir les répercussions de cette théorie en termes de couverture territoriale par les villes, en considérant un espace où la population rurale et les activités non marchandes sont réparties de manière homogène. Les dessins qu'il a produits correspondent à trois configurations théoriques différentes, la plus générique étant

le principe « de marché » (*Versorgungsprinzip*, « fig. 1 », ramené à une distribution optimale dans la « fig. 2 »), tandis que le « principe de transport » (*Verkehrsprinzip*) permet d’optimiser les transports entre les villes (« fig. 4 ») ; enfin, le « principe d’administration » (*Absonderungsprinzip*) fait droit à des configurations dans lesquelles l’accès au service est exclusif (on ne peut pas les acquérir dans n’importe quelle ville). Ces trois « principes » ont été testés *sur des cartes* par Christaller lui-même pour le cas de l’Allemagne méridionale (cf. Robic, 2001), puis par un nombre considérable de géographes « spatialistes » dans les années 1950-1970.

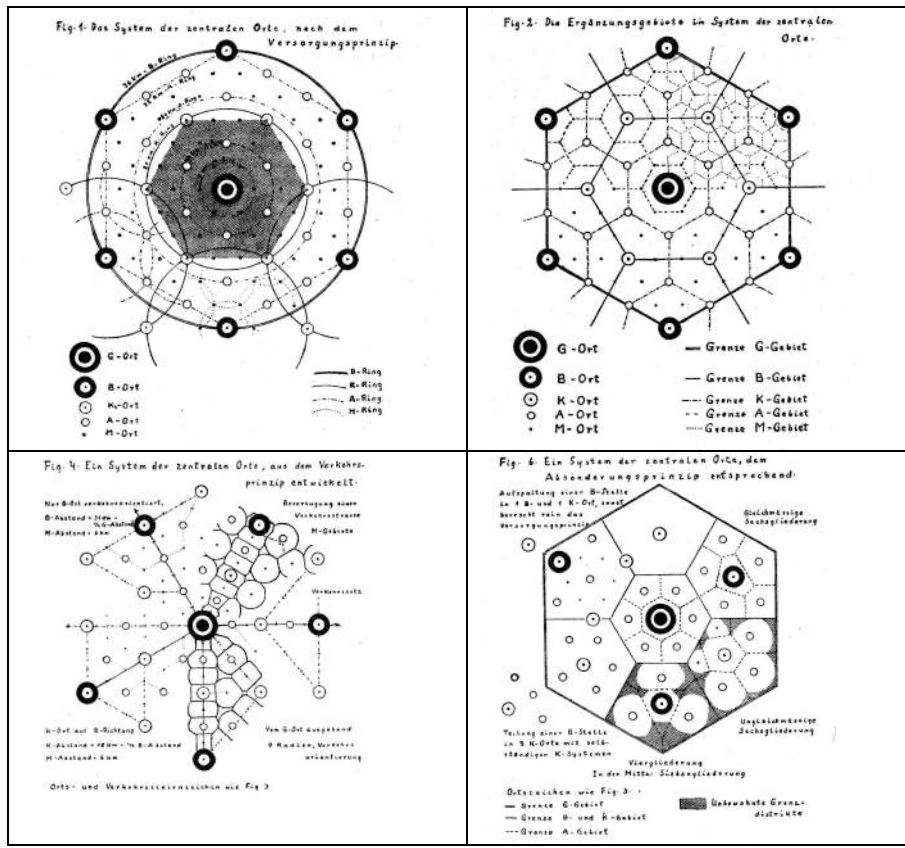


Figure 6. Les 3 « principes » pouvant guider l’agencement des villes sur un territoire chez W. Christaller (1933)

Les modèles christallériens se distinguent de ceux évoqués précédemment par la relative sophistication de leur dessin et par le rôle de l’image dans le processus démonstratif ; leur reproduction à l’identique est dès lors moins aisée. Et de fait, les reprises de Christaller, en particulier dans les années 1940 à 1960, manifestent une très grande diversité de

réappropriation graphique, plus ou moins littérale et de sophistication variable. Une fois publiée la traduction anglaise de l'économiste Carlisle Baskin (1917-2008), élève de Walter Isard, le riche appareil iconographique d'origine a été un peu mieux connu. Au demeurant, les reproductions ont pris une place grandissante, dans une perspective partiellement muséale ou historique. Néanmoins, rares sont les géographes qui se réfèrent directement aux schémas et cartographies d'origine. Leur connaissance passe par ce filtre que constituent les variations et simplifications ultérieures. En revanche, il importe de souligner combien les modèles sous forme graphique ont pris le pas sur l'élaboration discursive de la théorie des lieux centraux ou ses procédures de test. Loin de l'intention initiale de Christaller ou de ses commentateurs des décennies d'émergence de la *locational analysis*, c'est une version iconisée, épurée, qui demeure associée à son nom, parfois rabattue sur le seul motif de l'hexagone, éventuellement pour traduire une incompréhension ou un rejet du « totalitarisme » que certains lui prêtent un peu rapidement. En ce sens, les usages graphiques ont largement éclipsé l'esprit et la lettre d'une élaboration théorique devenue partiellement obscure, tandis que les examens de ses présupposés socio-économiques ont souligné son caractère partiellement caduc : une distribution christallérienne décrit la distribution idéale des villes d'une société anciennement urbanisée dont la base est l'économie agricole antérieure aux révolutions industrielles et à la mondialisation (Pumain, 1997).

Pour autant, et c'est pour cela qu'il me semblait absolument nécessaire de les évoquer, les modèles graphiques « christallériens » sont une sorte de paragon parmi les généralisations symboliques de ce type, ceux que l'on donne presque toujours en exemple. Ils occupent une position particulière, à la fois centrale et un peu vieillie, dans le canon de l'analyse spatiale, tel qu'il s'est cristallisé entre les années 1950 et 1970. Toutes proportions gardées, ils ont un statut équivalent aux lois de Newton en physique : dépassé mais exemplaire, précisément.

Par contraste avec les modèles évoqués jusqu'à présent, qui ont pour particularité d'avoir été très fortement labellisés, je voudrais clore cet examen des processus d'iconisation en m'interrogeant sur la pérennité d'élaborations qui ont été le fait de géographes actifs dans le mouvement de la *new geography*. À la différence de ceux jusqu'ici évoqués, ils ne disposaient pas de précédents historiques et ne pouvaient se prévaloir par conséquent d'une prestigieuse antériorité. Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas été abondamment repris ou commentés, mais que le processus d'iconisation est moins flagrant. Je prendrai pour ce faire deux exemples de portée dissemblable.

Le premier est indissociable du processus de discussion de la théorie des lieux centraux : dès lors qu'ils ont voulu travailler sur des territoires

marqués par un processus de développement massif et récent (avec une urbanisation rapide) ou par une exploitation des ressources de type (post)colonial, les géographes du monde anglophone ont ressenti le besoin d'envisager des dynamiques et des configurations qui ne pouvaient pas être interprétées de façon christallérienne. Tout particulièrement, ceux qui ont travaillé sur le développement des villes et des systèmes de transport des pays dits « neufs » ou « sous-développés » ont été amenés à produire, entre autres choses, des modèles interprétatifs. Ils avaient pour caractéristique de se baser sur des observations empiriques plutôt que sur des théories très sophistiquées et d'avoir pour origine la production d'indices (concernant notamment la configuration des réseaux de transport). Autour d'Edward Taaffe (1931-2001) et de Richard Morrill (né en 1939) a été mis en avant une figuration du co-développement des villes et des infrastructures de transport qui constitue une modélisation dynamique d'un processus d'urbanisation et d'équipement. Elle fait l'hypothèse que dans ce genre de situations la position de carrefour dans un réseau de transport, à la fois tourné vers l'extérieur (ports) et vers l'intérieur (nœuds routiers et ferroviaires), constitue, avec l'ancienneté des fonctions afférentes, le principal facteur explicatif de la hiérarchie urbaine. J'ai reproduit ci-dessous (fig. 7) l'une des déclinaisons de ce modèle, qui a pour caractéristique frappante d'être exclusivement iconique dans sa réalisation, à la différence d'autres, pour lesquelles la graphique n'était qu'un produit plus ou moins annexe. Le tireté figurant en bas des figures symbolise une façade littorale sur laquelle s'établissent dans une première phase des établissements de type « comptoir », à partir desquels seront développés des axes de pénétration (phase B), avant la complexification progressive du réseau et le développement différentiel des villes (phases C et D). Ce modèle a aussi pour caractéristique de mettre entre parenthèses la question du territoire englobant (de ses limites notamment) et de ses relations éventuelles avec d'autres territoires qui le bordent. Pour autant, sa portée est loin de se limiter à une question de développement d'un réseau, contrairement à ce que son titre indique. Ce modèle peut servir d'alternative à ceux de Christaller pour interpréter la hiérarchisation et la distribution des villes dans les régions colonisées par les Européens, devenues des territoires nationaux après avoir acquis leur indépendance.

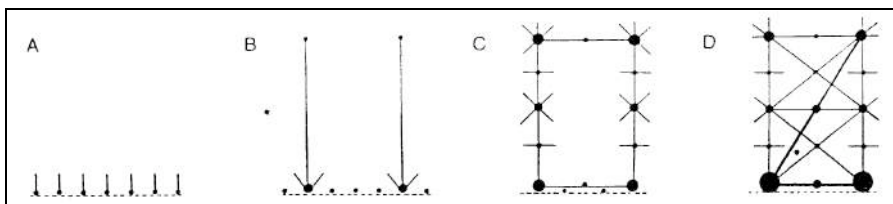


Figure 7. « Étapes du développement d'un réseau » (Taaffe, Morrill et Gould, 1963)

La question de la diffusion de ce que l'on pourrait appeler un « modèle de Taaffe, Morrill et Gould » n'a, à ma connaissance, guère été explorée, et j'en suis pour le moment réduit à des hypothèses conjecturales. On en trouve de nombreuses reproductions dans les manuels, *readers*, et autres sommes qu'a produits l'analyse spatiale dans les années 1960 à 1990, ici aussi avec une certaine fluctuation dans les modes de reproduction. Néanmoins, le modèle n'a pas toujours de labellisation précise ou de nom d'auteur ostensible. Sans doute peut-on y lire l'absence chez ces auteurs d'une stratégie entrepreneuriale équivalente à celle déployée par un Brian Berry¹, ou à l'absence d'un médiateur qui, à l'image d'un E. Ullman, d'un W. Bunge ou d'un W. Isard, se serait emparé du modèle et en aurait vigoureusement promu l'usage au travers de réappropriations ingénieuses. D'un point de vue positionnel, les auteurs évoqués étaient des figures certes reconnues, mais parmi d'autres, dans la génération des *space cadets* qu'a produite la géographie américaine des années 1950-1960. Peut-être faut-il invoquer aussi un contexte d'élaboration qui a potentiellement obéré le potentiel de réappropriation du modèle : mis en avant à propos de pays sous-développés, à propos desquels les tenants de l'analyse spatiale ont rapidement été accusés de tenir des discours naïfs et surplombants, il est vraisemblable qu'il a pâti du discrédit dans lequel est rapidement tombée l'analyse spatiale en situation « tropicale », « de sous-développement » ou « postcoloniale », alors qu'il permet d'interpréter (en gros) la distribution urbaine de la plupart des pays colonisés par les Occidentaux (moyennant des ajustements). Tout ceci interroge le processus de socialisation du modèle, indépendamment de son pouvoir explicatif.

La situation est assez différente pour un autre modèle dynamique, assez voisin dans son inspiration, même si sa portée épistémologique et théorique est différente. J'ai déjà évoqué P. Haggett précédemment, pour insister sur son rôle, aux côtés de R. Chorley, dans la promotion de l'idée de modèle au mitan des années 1960. Ce géographe britannique a publié en 1965 un livre extrêmement célèbre en géographie, *Locational Analysis in Human Geography*, qui n'est pas seulement une somme tentant d'organiser un champ en pleine croissance et un bréviaire embrassant l'ensemble des techniques alors disponibles. C'est aussi, plus discrètement, une tentative pour unifier et codifier une théorie de l'espace géographique et assigner une sémantique à l'ensemble des procédures géométriques à l'œuvre en analyse spatiale. Dénué d'introduction, l'ouvrage

1. Le seul de ces géographes à avoir eu un rayonnement équivalent à celui de Brian Berry est Peter Gould (1932-2000), mais son activité s'est déployée dans une grande diversité de domaines et sa contribution à l'élaboration du modèle évoqué reste anecdotique au regard de sa trajectoire professionnelle.

s'ouvre par un premier chapitre intitulé « Assumptions » dans lequel l'auteur prend des positions très fortes sur la visée de la géographie, sa rénovation épistémologique (dans un style *grosso modo* nomologique), son adossement à la théorie du système général (TSG) etc. Dans la troisième partie du chapitre, « On systems and models », il propose de considérer ce qu'il qualifie de *nodal region*¹ comme un type d'objet en géographie humaine qui relève de la TSG de manière éminente. Il est amené à détailler de quoi une *nodal region* est faite, non pas en termes directs de composition mais d'étapes dans une « construction » (il écrit : « the build-up of such a system »). Ce qui fait suite est en apparence la description des chapitres successifs composant la première partie de son livre (« Models of locational structure »), donnée comme une succession d'« étapes » dans l'analyse d'un système régional², le tout agrémenté d'un schéma (fig. 8) : au démarrage est l'étude des mouvements (A) qui canalisent en réseau (B) ; celui-ci dispose de nœuds (C) dont la position relative est productrice d'une hiérarchie (D), laquelle polarise l'ensemble de la surface du système régional.

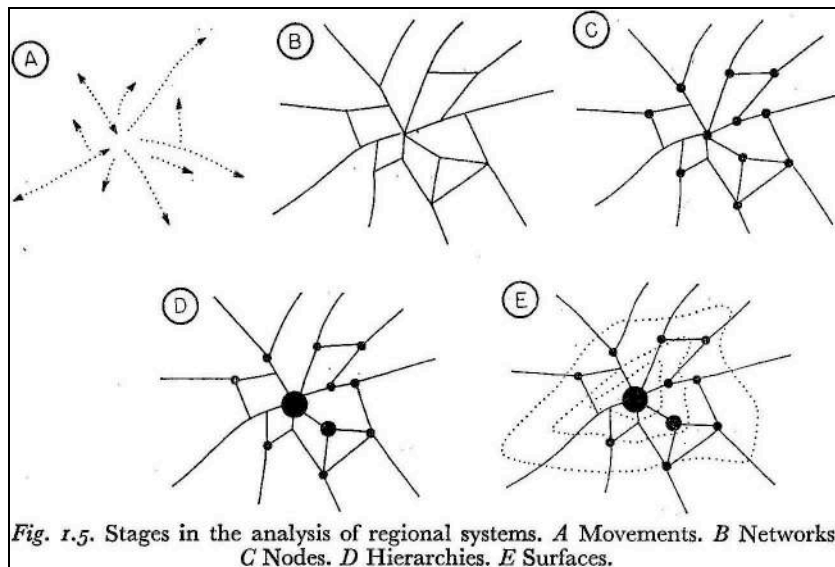


Figure 8.
Forme initiale du schéma de P. Haggett (1965)

1. Traduit par « région polarisée » dans la version française.
2. Chaque étape fait l'objet d'un chapitre.

P. Haggett expose cette élaboration de façon nonchalante et peu disert. Ceci a pour effet d'estomper la portée théorique plus large que l'on peut lire dans ce bref passage. Car ce qui est développé ici peut être lu autrement que comme la simple annonce d'une logique d'exposition. En effet, à un autre niveau que le schéma impatronise bien plus nettement que le texte, ce qui est proposé peut être compris comme une théorie de la formation d'un espace géographique par « *la grande dynamique humaine* », comme aurait pu dire J. Gottmann vingt ans auparavant (1947). Relu dans cette perspective, le schéma apparaît alors comme un modèle théorique nourri par une représentation « spontanéiste », sinon libérale, de l'organisation spatiale. Au passage, il reprend et développe une sémantique que d'autres auteurs anglo-américains avant lui (Philbrick, 1957 ; Nystuen et Dacey, 1961) avaient contribué à échafauder : elle consiste à développer un codage géométrique où les semis (de peuplement) sont traités comme des points, les réseaux comme des lignes et l'utilisation du sol comme des surfaces, justiciables de géométries et de traitements spécifiques ; à ces dimensions structurelles s'associent des dimensions processuelles, ostensibles à la fois dans l'idée d'étapes et dans les catégories de « mouvement » et de « hiérarchie ». En d'autres termes, si l'on ne saurait dire que ce schéma en apparence anodin donne le fin mot de l'analyse spatiale, il en propose néanmoins une théorie fortement intégrée et qui a l'avantage d'associer structures et processus. Son caractère invérifiable en pratique et pour tout dire un peu généalogique explique sans doute pour partie l'*understatement* qui caractérise sa présentation par un auteur soucieux de rigueur. Pourtant, prise au sérieux, elle constitue une forme d'interprétation générale de l'organisation de l'espace géographique. Peut-être faudrait-il y voir davantage quelque chose comme un « modèle de modèles », dessinant une sémantique générale de l'espace géographique (dans une certaine perspective idéologique) en même temps qu'un résumé économique formulé dans une langue prisée de la géographie (la graphique).

En l'état de mes recherches, je n'ai pas eu l'opportunité jusqu'à présent d'évaluer l'incidence qu'avait eue cette schématisation, ni jusqu'à quel point elle avait été reprise et commentée. Le livre de P. Haggett a reçu un écho considérable : il a fait l'objet de quatre rééditions en anglais (dont une significative en 1977) et a été traduit en plusieurs langues¹. Dès 1969, David Harvey notait dans son également fameux *Explanation in Geography* : « Those geographers who focus attention upon spatial organization invariably invoke systems analysis as Haggett's (1965) account

1. C'est l'un des très rares livres de géographie en anglais à avoir été traduit en français, et ce dès 1973.

of locational analysis in human geography demonstrates » (Harvey, 1969, 469). C'est en fait dans l'historiographie révisionniste et légèrement hostile qu'on en trouve les mentions les plus explicites, en particulier dans le *Geography and Geographers* de Ron Johnston (1979 : spéc. 95-96), qui s'attarde assez longuement sur la version du schéma figurant dans l'édition de 1977. Après avoir noté sa visée méthodologique, il se lance dans une description qui relit le schéma comme la relation d'un processus de spatialisation des sociétés basé sur le mouvement et l'interaction, ce qui est somme toute une façon d'acquiescer sa portée interprétative sous-jacente. Il note par ailleurs l'intérêt qu'il a suscité chez les archéologues (avec un déphasage caractéristique des réappropriations transdisciplinaires). Pour autant, on ne saurait dire il me semble que ce méta-modèle a été labellisé et érigé à l'issue d'un processus analogue à ce que j'ai décrit à propos de mes exemples précédents. C'est sans doute à un niveau plus profond qu'il faudrait évaluer la portée de cette proposition, dans sa tentative pour suggérer tout à la fois une syntaxe et une sémantique des arrangements spatiaux codifiés par l'analyse spatiale, et dans sa façon de combiner une analyse structurale (via le formalisme points/lignes/surfaces) et une analyse processuelle (faite d'interactions, de mouvements, de hiérarchies, mais aussi de diffusion). En cela, on peut dire que le travail de P. Haggett a eu une influence déterminante, en particulier sur la géographie française.

Arrivé au terme de cette exploration des voies par lesquelles un certain nombre de modèles spatiaux ont été iconisés (ou non) dans la géographie dite « spatialiste », j'aimerais revenir sur quelques-unes des propriétés qui m'apparaissent importantes en ce qui concerne plus spécifiquement le style anglo-américain d'analyse spatiale des années 1950-1970, si tant est qu'il y ait bien quelque chose de ce genre. Il me semble que l'usage de la graphique pour figurer une abstraction y est demeuré relativement accessoire et contingent, malgré sa popularité et son expansion continue. Dans une large mesure, les quelques modèles graphiques évoqués dans les pages qui précèdent sont demeurés à l'état de pièces (illustratives le plus souvent) dans un dispositif plus large, dont la finalité n'était pas de produire des modèles graphiques. En tant que généralisations symboliques dotées d'une grande plasticité et capables d'endosser un statut iconique, on leur a fait jouer un rôle double de fixation référentielle et de véhicule démonstratif (comme cribles), sans parler de leur efficacité pédagogique et disciplinaire. Pour autant, cette catégorie de modèles n'est que rarement fétichisée (sauf dans les *textbooks* et les *readers*) et son inscription dans le discours spatialiste est à bas bruit, à travers une forme d'énonciation qui rappelle l'usage des figures et schémas dans les sciences naturelles, instruments utiles à la démonstration scientifique, mais qu'on commente peu.

Il en va assez différemment pour une fraction du mouvement spatia-
liste français, et c'est ce que je voudrais évoquer dans ma dernière partie,
autour de la figure de Roger Brunet, éminemment singulière.

L'idée de « modèle graphique » et sa systématisation chez Roger Brunet

Les géographes français ont élaboré diverses formes d'analyse spa-
tiale, qui sont encore trop souvent amalgamées en un tout que l'on dé-
signe sous ses diverses étiquettes, lesquelles ont l'inconvénient de ne
jamais satisfaire l'ensemble des praticiens : « nouvelle géographie »,
« géographie théorique et quantitative », « analyse spatiale », « géo-
graphie modélisatrice » sont parmi les plus communes, même si elles ne
se recoupent pas complètement et produisent toujours un reste ou un
reliquat. Ainsi que le montre Sylvain Cuyala dans sa thèse (2014), c'est
sans doute comme mouvement scientifique à la dynamique sociale
affirmée que l'on peut le mieux comprendre la trajectoire convergente
d'un ensemble d'individus, de collectifs, d'entreprises éditoriales et de
travaux – mouvement identifié autant sinon davantage par sa force de
proposition, ses capacités d'auto-organisation et ses solidarités implicites
que par un style épistémologique supposé. Dès que l'on fait varier la
 focale et que l'on se rend attentif aux pratiques, tant dans la synchronie
que dans la diachronie, la diversité des styles devient frappante. Elle
n'annule pas complètement le sentiment que l'on a affaire à un courant
épistémologiquement affirmé, notamment au regard de son rôle dans la
déstabilisation de la géographie classique à la française (cf. Orain, 2006,
2009 ; Pumain et Robic, 2002 ; Robic, 2006) ou de sa position constam-
ment minoritaire (d'un point de vue démographique au moins) et de
l'hostilité qu'elle a régulièrement suscitée. Pour autant, son unité *et* sa
diversité sont deux modalités complémentaires pour qui veut explorer de
manière approfondie l'histoire de ce mouvement ou ce qu'il a produit. De
ce point de vue, et à rebours d'une certaine vulgate très répandue en géo-
graphie¹ – qui présente Roger Brunet comme une sorte de « pape » de la
« nouvelle géographie » à la française, dont les propositions auraient fait
consensus dans la mouvance quantitativiste – je voudrais bien au
contraire insister sur ce qui m'apparaît comme la particularité profonde et
le caractère hybride de sa proposition consistant à mettre en avant des
« modèles graphiques » et, plus largement, ce qu'il a présenté lui-même
comme un « déchiffrement du monde » (Brunet, 1990) à valeur univer-

1. Et un peu au-delà, notamment chez les historiens.

selle, basé sur une grammaire spatiale à même de décrypter le langage de l'espace géographique et ouvrant au dévoilement de son sens.

Pour comprendre cette proposition de « déchiffrement du monde », deux traits saillants encore que distincts me semblent avoir une valeur essentielle : le précédent constitué par les généralisations symboliques de la géomorphologie et la matrice qu'a représenté le croquis de synthèse régionale.

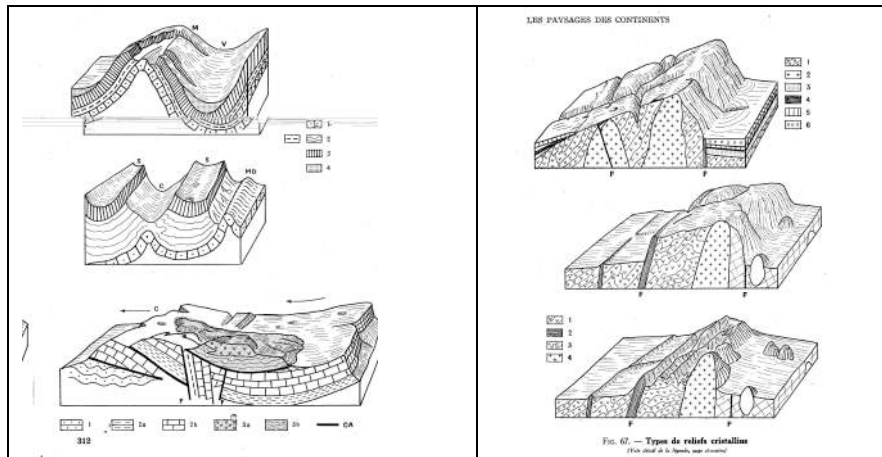


Figure 9. Deux exemples de types de relief représentés sous forme de blocs-diagrammes dans Birot (1959)

Dans la géographie dite « classique », qui a régné sans partage en France pendant soixante-dix ans, l'explication des formes du relief était l'activité distinctive, celle par laquelle un individu pouvait donner des gages de sa valeur scientifique. La géomorphologie occupait de ce fait une place éminente et constituait, à bien des égards, le secteur où il était le plus licite de mobiliser des « lois générales ». La généralité en passait notamment par la référence à un répertoire de formes, parmi lesquelles le géomorphologue était incité à choisir celle qui était la plus adéquate pour distinguer le relief qu'il avait pour charge d'« expliquer ». L'enseignement de géographie physique reposait entre autres choses sur l'apprentissage raisonné de grandes catégories (reliefs monoclinale, plissé, faillé, volcanique, de massif ancien, etc.), elles-mêmes divisées en sous-genres. À bien des égards, on pourrait dire que cette activité relevait d'une forme de casuistique ou de clinique qui donnait le ton dans l'ensemble de la discipline et suscitait des tentatives analogues dans d'autres sous-champs. Ces formes de relief appelaient nécessairement une illustration sous forme de coupes (en deux dimensions) ou de blocs-diagrammes (fig. 9) que l'on encourageait les apprentis à reproduire afin d'en faire l'apprentissage et de pouvoir les mobiliser dans une application

tations d'un tel effort a été la codification progressive du croquis de synthèse régionale. Il s'agissait, à l'issue de l'exploration des principaux aspects et composants d'un objet régional, de réaliser une carte de synthèse donnant en quelque sorte le fin mot de l'organisation étudiée, où serait déposé un maximum d'informations et où l'on pourrait lire les tendances principales permettant de déterminer la personnalité de l'« être géographique » étudié. Cette réalisation était, à bien des égards, le chef d'œuvre qui venait couronner l'ensemble d'une étude, qu'elle ait pour origine les besoins d'une leçon d'agrégation ou qu'elle résultât d'un travail de thèse. Dès le début des années 1960, l'exercice était devenu un réquisit incontournable de la géographie régionale et se modulait sous des formes très variées, selon le degré de synthèse qu'un auteur voulait atteindre. J'en ai donné un exemple ci-dessus (fig. 10). R. Brunet, auteur d'un manuel d'initiation (1962), a été l'un des acteurs-clés de cette codification.

Dans les années 1970, R. Brunet a contribué à la production de synthèses régionales d'allure classique, notamment pour la collection *Découvrir la France*, destinée au grand public, qu'a publiée Larousse entre 1972 et 1974. Mais du point de vue des orientations théoriques, cette période est celle où il a de plus en plus nettement insisté sur les régularités structurelles qui sont au principe de l'organisation de l'espace humanisé. Certains de ses textes de la fin des années 1960 avaient déjà ce tropisme. C'est néanmoins après 1972, une fois installé à la tête de *l'Espace géographique*, qu'il a creusé ce sillon, en l'installant sous les auspices de la géographie anglo-américaine, ainsi qu'en témoigne un bref article paru dans le tout premier numéro de la revue, et à ce titre lisible comme un manifeste par l'exemple. L'introduction de l'article est particulièrement significative :

« L'un des apports féconds de la « géographie quantitative », ou plus exactement des efforts anglo-saxons en matière de renouvellement de la géographie, réside sans doute en la recherche de modèles. L'objet de certains d'entre eux correspond à une tentative d'épuration de la réalité géographique qui, lorsqu'elle est correctement menée, consiste à élaguer ce que les faits ont de touffu et de contingent pour en saisir l'essentiel ou, mieux encore, la structure. Dès lors, les comparaisons rigoureuses et l'analyse mathématique deviennent possibles.

Un procédé brutal mais efficace est l'analyse factorielle, ou en composantes principales. D'une masse de faits qu'elle met en rapports, elle tire les relations qui ont le plus de poids [...]. Il s'agit d'une technique connue, dont les programmes sont fixés, mais qui nécessite l'emploi d'un ordinateur, et surtout, pour que ses résultats soient judicieusement interprétés, une longue familiarité avec

des mathématiques que bien des géographes sont contraints d'estimer trop avancées.

Il nous est apparu que des *procédés cartographiques* pouvaient contribuer pour leur part à cet effort d'épuration, et à introduire quelque clarté dans des domaines complexes, avec une évidente économie de moyens matériels. Il ne s'agit en aucun cas, faut-il le dire, de concurrencer l'analyse factorielle ; celle-ci s'exerce sur un tout autre champ, et a des possibilités toutes différentes. Nous pensons simplement que *des techniques purement graphiques* peuvent être un instrument utile pour aller à l'essentiel, dans un certain nombre de cas. Ainsi la carte serait-elle susceptible de devenir un instrument de recherche » (Brunet, 1972 : 43 ; je souligne).

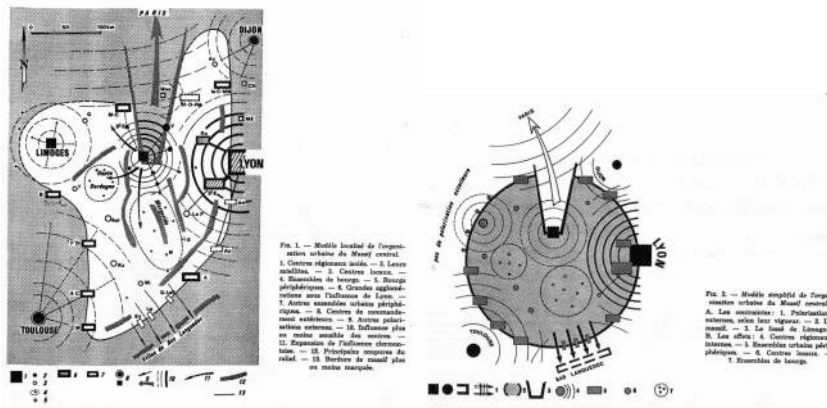


Figure 11.

Étapes dans « l'épuration » de l'organisation urbaine du Massif central (Brunet, 1972)

De ces lignes, je retiendrai leur façon de nouer dans un geste unique « géographie quantitative », « recherche de modèles », « épure de la réalité » et « analyse factorielle » ; leur présentation des « procédés cartographiques » comme un palliatif technique et une « économie » au regard des capacités effectives des géographes du cru. Par la suite, R. Brunet suggère plus précisément que la cartographie permet, par itérations successives de la schématisation, d'aller vers la modélisation d'une situation. Et de proposer ensuite un exemple d'application à propos de l'organisation urbaine du Massif central, laquelle part d'un exposé de style relativement classique sur l'armature urbaine de la région. Celle-ci se trouve ensuite cartographiée (fig. 11), d'abord en se « calqu[ant] sur la carte topographique » (première carte) puis en produisant un « modèle épuré » (deuxième carte). Ce dernier « non seulement rend compte des grands traits, mais même de bien des subtilités locales » (p. 48). L'article se termine par un commentaire, pour partie apologétique, pour partie

méthodologique, de la « signification » du second croquis ; à la différence du premier – assez représentatif de l'exercice canonique des années 1960 –, celui-ci contrevient à une règle essentielle de la géographie classique, qui prohibait toute espèce de représentation géométrisée d'un objet régional.

En définitive, ce qui est proposé dans ce texte apparaît foncièrement hybride : le fonds empirique est encore très proche du style épistémologique classique, mais la volonté de mener une lecture résolument structurale de l'organisation de l'espace en s'affranchissant des contraintes propres au réalisme de la géographie française fait rupture avec son orthodoxie. Rétrospectivement, son aspect transgressif pourrait sembler faible. Cependant, il n'est pas apparu ainsi à ses lecteurs, qui ont pu évoquer son caractère libérateur, au moment où débutait la « révolution » de la « nouvelle géographie ». D'un autre côté, il indique à quel point la graphique se voyait assigner un rôle stratégique dans l'entreprise de rénovation amorcée par R. Brunet. On le retrouve dans un article qu'il a publié l'année suivante, « Structure et dynamisme de l'espace français : schéma d'un système », dans lequel il poursuit l'élaboration de ce qu'il appelle alors « cartographie logique ou cartographie des systèmes » (Brunet, 1973 : 249), cette fois sans en passer par un exposé ou une imagerie traditionnels mais en construisant directement son objet par une démarche structurale, dont l'expression est faite de « pôles », d'« axes », de « gradients », d'aires « attractive » ou « répulsive », etc. Il s'agit d'une terminologie relativement familière aux géographes de l'époque, mais qui a pour caractéristique d'être ici maniée en première intention et non au détour de descriptions minutieuses. Elle véhicule implicitement une formalisation en points, lignes et surfaces, couplée à des analyses procesuelles, l'année même de la publication en français du livre de P. Haggett. L'aspect apparemment très inductif de la tentative précédente ne se retrouve pas, laissant place à ce qui allait être une position méthodologique constante de cet auteur : l'affirmation du caractère hybride, à la fois inductif et déductif, des démarches *effectives* de la recherche.

Après une période de relative discrétion, liée à un changement de fonctions et à une « pause » prise délibérément, qui lui a permis de se plonger dans les sciences sociales de l'époque, R. Brunet recommence à publier activement à partir de 1979. C'est dans la période 1980-1990 qu'il va élaborer progressivement ce que l'on a pris l'habitude d'appeler « chorématique »¹, une formule de travail qui est certainement l'aspect le

1. Du néologisme « chorème », représentation d'une unité de base de l'organisation de l'espace. Le terme a été formé par analogie avec « phonème », ce qui est l'une des innombrables analogies linguistiques avec lesquelles R. Brunet joue. Le mot porte une certaine ambiguïté, désignant parfois aussi la structure élémentaire elle-même.

mieux connu de sa production. Deux articles de 1980, « La composition des modèles dans l'analyse spatiale » (Brunet, 1980a) et « La Champagne et les champs : nouveaux espaces pour l'analyse régionale » (Brunet, 1980b), en donnent, pour l'un, les articulations théoriques fondamentales et, pour l'autre, une modulation par l'exemple, relativement alternative dans sa manière de conceptualiser l'analyse spatiale. C'est surtout le premier de ces deux textes qui a retenu l'attention, à telle enseigne qu'il a progressivement été constitué en « texte fondateur », style qu'il prend assez délibérément quand on l'examine avec attention. Écrit dans un style alerte, hypotaxique et volontiers tenté par l'aphorisme, marque de fabrique de R. Brunet (cf. Lefort, 2003), cet article prend en quelque sorte acte de la dimension patrimoniale des modèles canonisés par l'analyse spatiale anglo-américaine, en même temps qu'il réfléchit sur les procédures et les langages de la modélisation. Cela l'amène à opérer une distinction entre des acceptions différentes du terme « modèle » qui est, en un certain sens, une réordination dans une perspective scalaire, en même temps qu'une réflexion sur le rapport du modèle à la généralité et à la singularité. Pour la donner à comprendre, rien ne vaut ce qu'il en écrit lui-même :

« De ces modèles d'organisations spatiales, il me semble pouvoir distinguer quatre sortes, très inégalement pratiquées.

J'appellerai *modèles généraux* ceux auxquels beaucoup réservent l'appellation de modèles, en y ajoutant une connotation de noblesse qu'impliquent les puissantes abstractions et les noms d'auteurs les mieux établis. Ce sont les modèles connus, répertoriés dans les manuels de géographie théorique ou quantitative, tels ceux de Christaller, de von Thünen, de Lösch, fondant les traités de Chorley et Haggett. Ils ont une vocation théorique et générale : ils sont censés s'appliquer au monde entier, et s'imposer à la source de toute démarche déductive. Ils ont généralement une expression mathématique en même temps qu'une expression graphique. [...]

J'appellerai *modèles régionaux* ceux qui, au contraire, ont une portée restreinte dans le temps et dans l'espace, tout en représentant un nombre relativement élevé de cas. Il s'agit là d'images simplifiées d'un type particulier d'organisation, le mot type étant ici aussi important que le mot particulier. Non de mécanismes, ou de « lois », avec une réelle vertu théorique, mais de types de structures spatiales réalisées. C'est tout à fait le cas du modèle de Burgess, bien qu'il soit généralement, par erreur, présenté dans la catégorie précédente [...]

J'appellerai *modèle spécifique* ce qui est modèle d'une organisation et d'une seule. C'est-à-dire la représentation d'une structure (ou d'une forme) particulière et unique : l'espace de telle ville, de

telle région, de tel pays etc. Modèle d'un objet et d'un seul, il n'est pas transportable, pas transposable. [...]

J'appelle donc, enfin, *modèle spatial élémentaire* la représentation d'une de ces structures de base de l'organisation spatiale des sociétés, dont la combinaison, ou mieux la composition, qui n'est point aléatoire, exprime l'infinie diversité des situations réelles. On verra que certains modèles généraux, voire régionaux, sont aussi des modèles élémentaires et que d'une certaine façon ces derniers sont, ou ont vocation à être, des modèles généraux » (Brunet, 1980a : 253-254).

De cette typologie, qu'il désigne lui-même comme « modèle de modèles », il importe de dire les enjeux : elle a une vocation totalisante ; elle propose une forme de solution au problème des rapports entre le général et le particulier ; elle rapporte chaque type de modélisation à un style de démarche (déductif, inductif, mixte, clinique) ; elle indique une méthode spécifique, reposant sur l'identification de « structures élémentaires » à partir desquelles, par combinaison, on pourrait élaborer à la fois des formes de généralisation faible (ce qu'il appelle « modèles régionaux ») et des analyses de cas particuliers. L'inspiration structurale est évidente, même si on ne peut y réduire la proposition. Presque sans transition, le propos se recentre dans une deuxième partie intitulée « Les chorèmes » (c'est la première apparition du néologisme, justifié par la suite) sur l'exploration de catégories de « formes élémentaires » relevant de processus et d'états : « contrôles territoriaux », « tropismes », « dynamique spatiale ». Ayant affirmé précédemment qu'« un modèle spatial est une représentation directe de l'espace lui-même, ou plus exactement des arrangements spatiaux : formes, organisations, ou structures » et que « toute *carte*, topographique ou thématique, est déjà un modèle de cette sorte » (Brunet, 1980a : 255, je souligne), l'auteur procède par descriptions successives de classes de formes élémentaires, assorties de figures organisées en planches (exemples en fig. 12). L'ensemble constitue une nomenclature ouverte mais néanmoins raisonnée de ces « formes élémentaires », dont il a bien pris soin de préciser qu'elles n'étaient pas des « atomes ». Un exemple inspiré d'une thèse sur Hokkaido lui permet par ailleurs de suggérer comment peut s'opérer la composition de ces « chorèmes » pour rendre compte d'une organisation spatiale particulière. Le tout est particulièrement foisonnant (il y a 9 planches différentes) et manifeste une grande inventivité, aussi bien dans l'analyse que dans la réalisation graphique. De manière flagrante, l'entreprise s'inspire à la fois du style de nomenclature de la géomorphologie et des formes de schématisation propres au croquis de synthèse régionale et aux modèles canoniques de l'analyse spatiale. En revanche, la perspective met bien davantage l'accent sur les processus que ce qu'offraient ces précédents.

La troisième et dernière partie de l'article est celle où est explicitée l'analogie qui fonde l'ensemble de la construction théorique. Intitulée « La syntaxe des chorèmes ou la linguistique géographique », elle commence par insister sur le nombre « très limité » de ces formes élémentaires, « deux ou trois dizaines au mieux », qui, en bon esprit combinatoire, permettent une infinité d'associations. Ils sont alors assimilés à des signes :

« Ces chorèmes apparaissent comme des signes, et permettent de fonder une sémiologie de l'organisation de l'espace. Ils ont une face de signifiant (l'arrangement discernable) cachant et révélant une face de signifié finalement fort claire (une stratégie de colonisation, de domination, d'exploitation d'une rente de position, etc.), encore que la polysémie ne soit pas exclue (le modèle auréolaire a plusieurs sens), en raison de phénomènes de convergence » (Brunet, 1980a : 262).

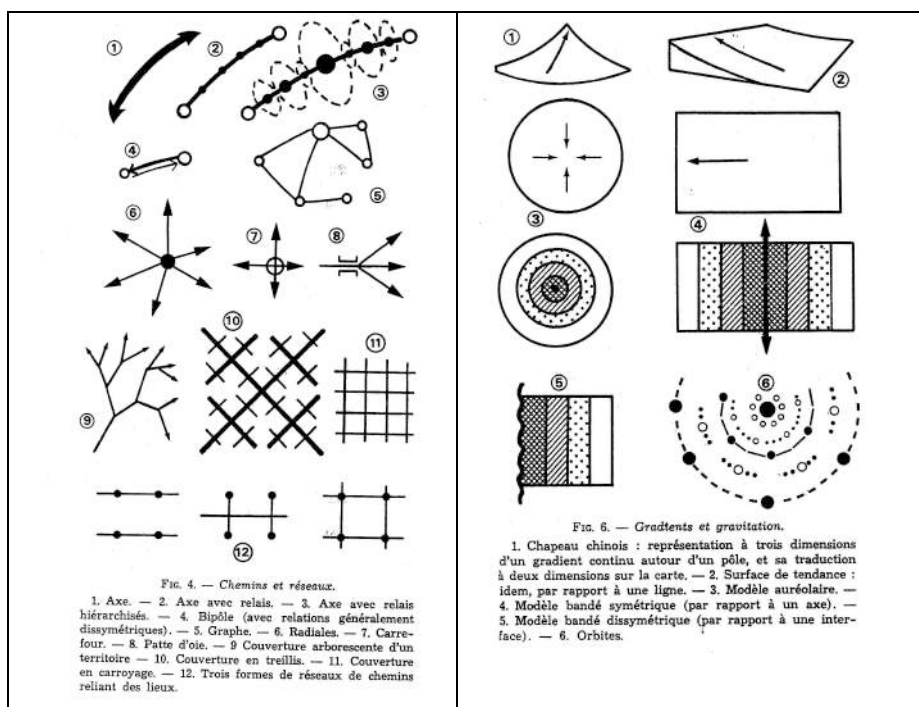


Figure 12.

Deux exemples de planches graphiques déclinant des classes de chorèmes (Brunet, 1980a)

Une fois cette analogie énoncée, R. Brunet insiste sur l'absence d'arbitraire qui doit présider à « l'identification des chorèmes pertinents » pour décrire une organisation spatiale et revient sur la nécessité d'une

« méthode », faite d'allers-retours entre déduction et induction. Il développe bien d'autres dimensions concernant les règles et les procédures à mettre en œuvre, l'idée générale (non développée) étant qu'il existe des « règles de grammaire » qui président à cette activité. Il s'attache également à dégager sa proposition d'un simple formalisme en soulignant vigoureusement la « logique sociale » qui préside à la structuration de l'espace des sociétés. Il en découle que la démarche ne prend sens qu'à partir du moment où elle fait retour à – ou prend pour origine – l'analyse d'une société ou d'une culture bien spécifiées.

Il serait bien entendu possible d'affiner et de raffiner l'analyse d'un texte dont la profusion et la multiplicité de dimensions sont des caractéristiques saillantes. Je préfère ébaucher quelques remarques contextuelles. La plus importante consisterait à dire que ce genre d'entreprise n'était pas unique en son genre dans la géographie francophone de l'époque. D'autres auteurs, en particulier Henri Reymond (cf. Reymond, 1981), Georges Nicolas (cf. Nicolas-Obadia, 1984) et Philippe Pinchemel (cf. Pinchemel et Pinchemel, 1988), avançaient à la même époque dans des entreprises d'élaboration d'une théorie de l'espace géographique, avec une inspiration plutôt axiomatique (H. Reymond, G. Nicolas) ou plutôt synthétique (P. Pinchemel). La particularité qu'a revêtue la proposition de R. Brunet, outre son antériorité éditoriale, a été de livrer d'emblée une gamme étendue et raisonnée de « structures élémentaires » appuyée sur une riche imagerie qui les rendaient parlantes et aisément réappropriables. Son style nomenclatural avait également l'avantage d'un air de famille avec des pratiques plus anciennes et hautement légitimes, il n'était pas *terra incognita*. Enfin, sa conception s'appuyait sur un mode d'exposition qui pouvait se prévaloir du prestige symbolique d'une analogie linguistique et imaginait une façon particulièrement astucieuse d'articuler des perspectives qui jusque-là pouvaient paraître antinomiques aux géographes. Sa volonté d'unification (et peut-être un peu, aussi, de réconciliation) jouait en sa faveur, et ne trouve d'équivalent que dans le travail, diffusé plus tardivement, des Pinchemel. Il s'est en outre affirmé juste avant une séquence politique et institutionnelle durant laquelle R. Brunet a occupé des positions de leadership non négligeables¹, à partir desquelles il a pu diffuser et vulgariser sa méthode, et susciter des épigones : maison d'édition (le GIP Reclus), revue dédiée (*Mappemonde*),

1. Il occupe des fonctions au ministère de la recherche entre 1982 et 1984 avant de prendre la tête d'un groupement d'intérêt public (GIP) installé à Montpellier, avec le soutien de la DATAR et de plusieurs ministères. Dans le paysage homogène et resserré de la géographie française, cette entreprise a eu un effet polarisant et pour un temps très fédérateur, là où la *locational analysis* n'était qu'une composante parmi d'autres, prise dans la masse de la géographie anglo-américaine.

projet de devisement du monde (la *Géographie universelle*) où la chorématique sert de geste distinctif.

	POINT	LIGNE	AIRE	RESEAU
maillage				
	chef-lieu	limite administrative	Etat, région...	centres, limites et polygones
quadrillage				
	tête de réseau carrefour	voies de communication	aire de desserte irrigation, drainage	réseau
attraction				
	points attirés satellites	lignes d'isotropie orbites	aire d'attraction	liaisons préférentielles
contact				
	point de passage	rupture, interface	aires en contact	base tête de pont
tropisme				
	flux directionnel	ligne de partage	surfaces de tendance	dissymétries
dynamique territoriale				
	évolutions ponctuelles	axes de propagation	aires d' extension	tissu du changement
hiérarchie				
	semis urbain	relations de dépendance limites administratives	sous-ensemble	réseau maillé

Figure 13.

La première figuration d'une « table des chorèmes » (Brunet, 1986)

Entre 1980 et 1990, l'entreprise a été inlassablement affinée et étoffée, à mesure qu'elle gagnait en adeptes et en curieux et se retrouvait diversement *critiquée*. Deux textes très disparates constituent des jalons essentiels dans un processus de maturation : un article de 1986, « La carte-modèle et les chorèmes », paru dans la toute jeune *Mappemonde*, et la somme intitulée *Le Déchiffrement du Monde* (1990)¹, dans le tome introductif à la série *Géographie universelle*, où Roger Brunet propose une théorie générale de la géographie dans laquelle la chorématique joue un rôle central.

L'article de *Mappemonde* introduit un « tableau des structures élémentaires » en un dispositif visuel unique, absent des élaborations antérieures (fig. 13). Cette table, qui apparemment n'était pas une visée de R. Brunet et lui aurait été suggérée par des collègues de la Maison de la géographie de Montpellier (remerciés dans la légende), introduit une bifurcation significative dans la façon de présenter et d'ordonner cette catégorie théorique. Son principe d'organisation mérite qu'on s'y attarde : en colonne, « figures de base », on retrouve les trois grandes catégories du formalisme point/ligne/surface hérité de P. Haggett, associées à une quatrième colonne qui constitue déjà un niveau de combinaison des trois précédents. En ligne, « stratégies et dynamiques », on trouve d'abord deux modalités de combinaison structurales, qu'il nomme maillage (d'autres parlent de « pavage », l'un et l'autre termes renvoyant à une idée de division ou d'appropriation territoriales) et quadrillage (ou treillage, et que d'autres géographes désignent par « maillage »², et qui convoque des structures réticulaires). Les cinq autres lignes permettent d'intégrer une gamme de mouvements ou de processus. Il est vraisemblable que la table a été construite principalement à partir des « entrées » et que le tableau a été progressivement rempli à partir d'elles, même si certains chorèmes, comme celui intitulé « dissymétries », pourraient avoir été tenus en réserve en amont. Certaines de ces figures portent un fort poids d'imagerie disciplinaire, relatif au moment où l'on en a diffusé l'usage dans la géographie française (ainsi « liaisons préférentielles »), d'autres sont typiquement brunétiennes (comme « base » et « tête de pont »). Certaines relèvent du pur formalisme géométrique, alors que d'autres sont assez peu élémentaires, en particulier dans la colonne

1. Ce texte, construit à l'origine comme un beau livre, avec une profusion d'images et de photographies en couleur, était suivi d'un livre second, rédigé par Olivier Dollfus, François Durand-Dastès, Robert Ferras et Rémi Knafou, intitulé « Le Système-Monde », qui prend en charge la description et l'interprétation de celui-ci.

2. Ces décalages et usages contradictoires ont suscité des controverses, jusque dans *l'Espace géographique*. À ma connaissance, aucun consensus ne s'est jamais dégagé à ce propos.

« réseau ». Le tout a été abondamment commenté, pour son air de famille avec la table de Mendeleïev ou de son nombre d'unités (proche du nombre de lettres dans de nombreux alphabets syllabiques, aspect « relevé » par l'auteur dans le corps du texte).

Dans cette prime élaboration de 1986, R. Brunet est très sobre et prudent dans sa présentation d'une « construction provisoire, à éprouver et enrichir », annoncée en quelques phrases dans le corps du texte. En revanche, il est beaucoup plus prolixe sur la question d'« une approche fondée sur les modèles graphiques » :

« L'emploi des modèles en science est une affaire sérieuse. Il a commencé à fertiliser la géographie. Curieusement, c'est moins par la représentation graphique que par la modélisation mathématique qu'il s'y est introduit. C'est, en tout cas, bien plus à des considérations de géographie générale qu'à des préoccupations de géographie régionale que se réfèrent leurs utilisateurs » (Brunet, 1986 : 2, *incipit* du texte).

Une telle revendication de modélisation d'emblée graphique constituait un déplacement sensible de la perspective jusque-là adoptée dans les démarches modélisatrices, même si j'ai suggéré qu'elle était déjà en gésine dans des articles du début des années 1970. Dans cet article de 1986, la revendication est manifeste et répétée. Plus avant dans le texte, R. Brunet décrit la « procédure » d'interprétation régionale qu'il envisage (p. 4), dans laquelle on part d'un choix d'enveloppe stylisée (cercle, rectangle, hexagone, etc.)¹, après quoi il convient de puiser dans « l'arsenal des chorèmes » ceux qui sont les plus appropriés pour décrire une organisation régionale (nul arbitraire pour lui dans ce processus éminemment clinique). En substance, par « itérations successives » et complexifications, on se rapproche d'une « représentation suffisante de la réalité ». Le texte est muet sur les formes de garantie empirique qui autorisent cette procédure, aussi bien que sur le statut de la « réalité ». En revanche, l'analyse de l'organisation régionale de la Pologne qui prolonge ces affirmations indique à quel point la mise en avant d'exemples est essentielle à l'élucidation de cette démarche.

L'élaboration d'une « modélisation graphique » et d'une « table des chorèmes » n'est pas restée une tentative sans lendemain. Elle a été très rapidement reprise, citée, commentée, à tel point qu'une étude de sa ré-

1. Ce sont les aires qui viennent en premier, *a contrario* d'Haggett : avant les semis et les hiérarchies, les réseaux produits par les sociétés étant conçus la plupart du temps comme un produit dérivé. La configuration est encore différente chez les Pinchemel (1988). Chaque hiérarchie « génétique » dans le formalisme dit beaucoup sur l'arrière-plan idéologique propre à ses concepteurs (d'autres parleraient sans doute d'ontologies différentes).

ception aurait du sens. Un *Atlas chorématique des régions du Brésil* existait déjà à cette date (Théry, 1986), édité par le GIP Reclus. Elle a aussi connu un rapide succès auprès de didacticiens, notamment spécialistes de l'enseignement de la géographie dans le primaire (sous l'égide de Maryse Clary en particulier). La plupart des auteurs qui relayaient alors la « procédure » n'étaient pas des « quantitativistes » proches du mouvement français, mais des spécialistes d'aires géographiques, en particulier du monde latino-américain. C'étaient pour la plupart des hommes (et des femmes, mais moins) de gauche, proches de R. Brunet par leur intérêt pour une géographie régionale « intelligente ». On saisit par là l'une des propriétés annexes de la chorématique, qui a été d'ouvrir à des géographes sans bagage mathématique poussé les portes d'un raisonnement *a priori* et théorisant. En ce sens, ce fut une « trouvaille » propre à élargir les assises de l'analyse spatiale en la rendant accessible à des appropriations diverses, même si l'unité de rendu occultait des différences profondes dans les procédures (en aménagement, en didactique ou à l'appui de traitements multivariés). Son promoteur, de son côté, a régulièrement piloté des recherches basées sur des analyses factorielles et ne s'est jamais cantonné dans une « modélisation graphique ». En revanche, il l'a largement promue et réutilisée dans des ouvrages ultérieurs, notamment dans son second livre de vulgarisation pédagogique en cartographie, *La carte mode d'emploi*, paru en 1987. En un certain sens, cet ouvrage didactique fait rentrer les chorèmes dans le paysage de la carte géographique, les « naturalisant » au passage.

Cette élaboration d'une « grammaire de l'espace » a trouvé son accomplissement dans *Le Déchiffrement du Monde* (1990), texte d'une grande ampleur, dans lequel deux chapitres centraux, « Les dispositifs structurels de l'espace » (n°7 sur 19) et « La composition des modèles » (n° 8), sont l'occasion de reformuler les éléments de théorisation générale concernant les chorèmes et d'en multiplier les figurations, y compris une nouvelle version de la table. Elle est précédée cette fois de sept « dessins » (« l'aire », « le point », « la ligne », « le flux », « le passage », « variation ou polarisation » et « gradient ») qu'on pourrait en un certain sens comprendre comme les composants élémentaires des structures élémentaires, et l'occasion d'une réflexion combinant signification symbolique, portée sémantique et étymologie de ces différents signes ou formes¹. Le ton a changé :

1. À partir de ce texte, la réflexion de R. Brunet sur l'étymologie des mots de la géographie, à propos desquels il préparait au même moment un dictionnaire, a commencé à occuper une place croissante, dans laquelle les références à une dizaine de langues et à l'indo-européen sont légion.

« Les chorèmes, qui font l'écriture du Monde, se représentent en quelques figures clés. Il faut les apprendre pour comprendre la géographie du Monde. Ces signes font comme l'alphabet de la géographie, par quoi « s'écrivent » les formes des espaces produits par les sociétés » (Brunet, 1990, p. 118).

« Consciemment ou non, les sociétés puisent dans l'arsenal des chorèmes pour agir sur et dans l'espace. La multiplicité de leurs actions et leurs stratégies leur ont fait en mobiliser simultanément plusieurs » (*ibid.* : 122).

Ces deux extraits donnent à saisir l'un des registres (parmi bien d'autres) dont use R. Brunet depuis lors à propos de ces entités : il y emploie un ton parfois prophétique et fonctionnant sur le mode de l'exhortation. Bien qu'exprimant à d'autres moments qu'il s'agit d'un « construit du chercheur », il présente régulièrement son système d'interprétation comme « l'alphabet » à travers lequel on a accès à une compréhension du Monde majuscule. Par des raccourcis de langue que le souci de vulgarisation peut mettre en perspective, la structure et son signe entrent en coalescence, de telle sorte que ce dernier s'en trouve naturalisé. Le geste des sociétés vient en quelque sorte redoubler celui du géographe, l'un et l'autre puisant à la même source. Il y va là certainement d'une forme de « réalisme par les idées » assez platonicien, que l'on peut déceler régulièrement dans la production de cet auteur.

La théorie de l'espace géographique proposée dans *Le Déchiffrement du Monde* ne se réduit pas, loin s'en faut, à un plaidoyer pour l'usage des chorèmes. En revanche, elle permet d'approfondir substantiellement le dispositif théorique dans lequel ils s'insèrent, en particulier en termes de signification sociale de l'espace. Cet ouvrage conçu comme un *opus maximus* peut être envisagé comme le moment où les conceptions de leur auteur atteignent leur développement complet, après quoi sa production sur le sujet des chorèmes permettra surtout de nouvelles variations et des correctifs apportés à une position formée.

Néanmoins, il convient de dire quelques mots sur le destin de cette *formule*. Elle a été extrêmement populaire et abondamment commentée dans la géographie française des années 1990. Elle a été retranscrite dans des programmes de l'enseignement primaire et secondaire, où l'on s'est mis à utiliser le style de représentation brunétien, parfois la « table des chorèmes » elle-même, dans une séquence intense mais brève, suscitant des réactions contrastées chez les enseignants d'« histégéo ». Les réformes de la politique d'aménagement du territoire au début des années 1990 ont également ouvert les colonnes des quotidiens nationaux et les travées de l'Assemblée nationale aux diagnostics et propositions de R. Brunet, ainsi qu'à son imagerie, sans doute ce qu'il y avait de plus immédiatement frappant pour le néophyte. Certaines de ses représentations

régionales, en particulier mettant en scène la « dorsale européenne », plus connue sous le sobriquet de « banane bleue » et avatar d'un « axe rhénan » plus ancien, ont connu une diffusion qui ne s'est jamais démentie depuis (la fig. 14 en montre une insertion dans une carte de prospective).

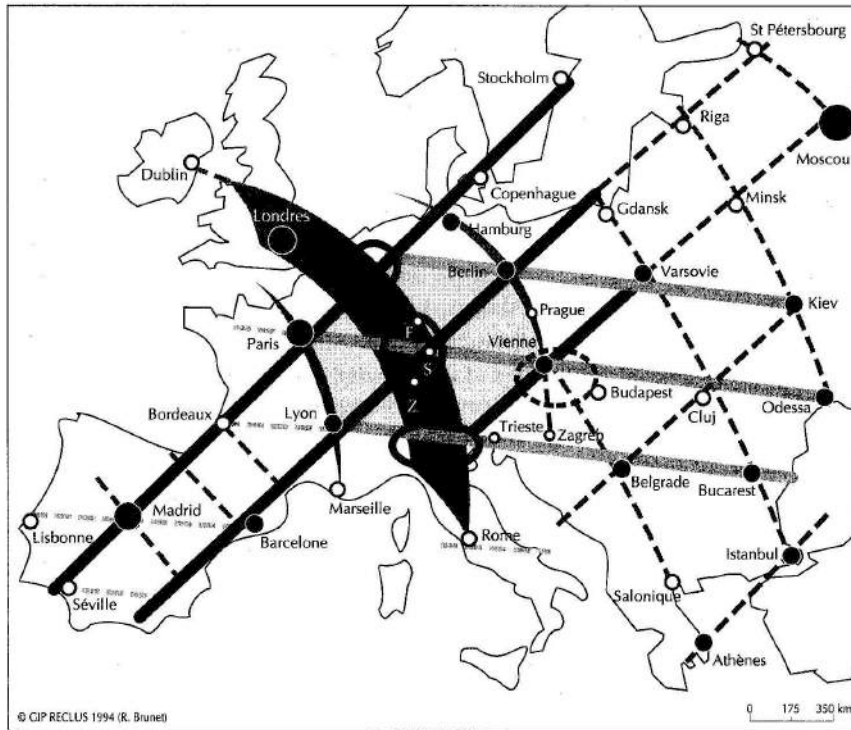


Fig. 1. Le treillage de l'Europe

Les efforts des États et les financements de l'Union européenne traduisent une structure de base à trois grandes directions, calée sur les principales relations transversales (transisthmiques) et longitudinales de l'Europe. Les principaux nœuds correspondent effectivement aux grandes concentrations urbaines.

Figure 14. Un exemple de carte prospective pour l'aménagement européen (1994)

Ce moment d'*acmé* a pris fin en 1995-1996 quand une pluie de critiques a commencé à s'abattre sur « le grand chorémateur », sobriquet forgé par la revue *Hérodote* à l'occasion d'un numéro spécial qui résonne le plus souvent comme une cabale (Collectif, 1995). Les commentaires critiques se sont multipliés, venant de géographes la plupart du temps hostiles à une forme de géographie mathématisée suspectée de « positivisme », aux yeux desquels R. Brunel représentait la figure la plus visible de l'ennemi. Ces rapprochements rapides sont entretenus par des manuels de premier cycle prétendant parler de la géographie, qui ne retiennent de l'analyse spatiale que la table des chorèmes. Plus globalement, c'est dans les

années 1990 que des formes anti-spatialistes de géographie, en particulier la géographie dite alors « des représentations » et la géographie culturelle, ont commencé à prendre un net ascendant, promouvant d'autres figures de théoriciens de la géographie et renvoyant inlassablement R. Brunet à un « spatialisme » accusé de ne pas en passer au préalable par une théorie du social. La mouvance théorico-quantitativiste avait de son côté fait collectivement l'inventaire des problèmes que lui posait la chorématique dès un colloque tenu en 1992 (Groupe Dupont 1992). Y était dénoncée l'idée qu'un modèle pouvait être graphique sans en passer par une formalisation mathématique ou encore que la schématisation d'une organisation régionale relevait de l'idiographie et non de la modélisation. L'opacité de la procédure permettant de décider du choix des chorèmes « pertinents » était mise en doute, ainsi que sa réfutabilité. Le débat s'est poursuivi dans les colonnes de *L'Espace géographique* et ailleurs. Dans un article d'humeur paru en 1996, suscité par la sortie d'un manuel de présentation de la géographie dont il trouvait le traitement de la géographie théorique et quantitative indigne, Henri Reymond¹ discutait longuement de la chorématique et de la table des chorèmes, au motif que ledit manuel rabattait toute une tradition de recherche sur une proposition à ses yeux très singulière et que l'on ne saurait prétendre achevée. À cette occasion, il revenait sur les conditions de possibilité d'une modélisation graphique :

« On ajuste directement, de la vue à la vue, des « images » simplifiées (géométrisées, mais je suis d'accord avec le fait que pour comprendre il faut réduire, ce qui implique de bien réfléchir la morphologie de cette réduction), synthétisant une forte charge conceptuelle spatiale générale (c'est-à-dire, latentes d'interactions [*sic !*] de thèmes disciplinaires qui n'obéissent pas strictement à la seule logique de la spatialité, mais pour la mise en place « durable » desquels celle-là est indispensable), les chorèmes à d'autres « images », les cartes. On doit très bien connaître le contexte géohistorique pour attribuer le chorème ou la combinaison de chorèmes significatifs d'une explication ou d'une réflexion prospective. L'exigence d'une culture non seulement très ample, mais aussi solide, robuste, raffinée, s'impose, capable de pallier

1. On a vu apparaître plusieurs fois H. Reymond dans cet article, pour sa contribution à l'écologie urbaine factorielle et comme théoricien de la géographie. C'est l'une des figures majeures de l'analyse spatiale française. Sa discrétion et le caractère hautement ésotérique (au sens de P. Bourdieu) de sa production théorique en font un auteur relativement confidentiel, même si son influence a été soulignée pour certains des « spatialistes » les plus connus. En termes de « stratégie » de communication, il constitue à certains égards une figure aux antipodes de R. Brunet. On sent pour partie la différence de style dans les passages cités.

l'ordre inverse de pertinence du modèle et de l'étendue retenue [...] Ajuster culturellement, c'est-à-dire personnellement, image à image, rend difficile le respect de l'obligation de reproductibilité identique de l'ordre du modèle ; difficile aussi la transmission de l'information, le lecteur devant comprendre visuellement la combinaison d'idéogrammes délivrant l'explication [...] » (Reymond, 1996 : 17-18).

Les critiques d'H. Reymond ont suscité une réponse de R. Brunet :

« D'une part, je réclame le droit de continuer à développer des approches non quantitatives en géographie. D'autre part, je souhaite que l'on élargisse et que l'on approfondisse le plus possible de méthodes quantitatives : j'en ai pratiqué, je les ai encouragées, je ne cesse de combattre les reculs et les désapprentissage en la matière. Enfin, j'espère bien que l'on parviendra à traiter mathématiquement la plus grande partie possible des questions que soulève la chorématique : des auréoles, ça s'estime ; des relais, ça se compte ; des gradients, ça se mesure ; des flux, ça s'évalue ; des modèles de gravitation, ça s'applique ; on a même appris à prédire des discontinuités par le calcul. [...]

Contrairement à ce qu'écrit Reymond, la chorématique peut d'ailleurs parfaitement se passer de figures, que ses préventions l'amènent à nommer schémas. Elle est en effet une façon de modéliser à partir de situations géographiques. Celles-ci peuvent très bien s'imaginer abstraitement. [...] On peut tout à fait décider, pour un lieu donné, « ce qui compte » (ce qui devrait compter), et avec quelle forme, sans même dessiner celle-ci ; et décrire par le seul verbe toute une structure urbaine ou régionale. [...]

Reymond écrit que l'approche chorématique demande quelque culture. Ben tiens. Et les autres approches utiles à la géographie n'en demanderaient donc pas ? » (Brunet, 1996 : 29).

Ce débat, publié après la sortie hostile du numéro d'*Hérodote*, est l'une des rares traces de ce qui aurait pu induire une controverse ouverte, à laquelle R. Brunet s'est refusé, fidèle en cela à une ligne de conduite répugnant aux épanchements personnels.

Presque vingt ans plus tard, force est de constater que la chorématique n'a plus le même niveau de visibilité que durant les années 1990. Elle a migré vers d'autres champs (archéologie, agronomie) et ne s'est guère exportée à l'étranger (sous réserve d'inventaire). Des continuateurs existent, la revue *Mappemonde* en tient pour partie l'archive, même si son spectre de publication est bien plus large. Christian Grataloup, géographe très médiatisé depuis la fin des années 2000, fait de la modélisation graphique en l'appliquant à l'histoire sans parler de chorématique, même s'il en revendique pleinement l'héritage (Grataloup, 1993, 2010). Les tenants de l'analyse spatiale, numériquement moins nombreux mais solidement

implantés, valorisent des formes de modélisation statistico-mathématique ou informatique, dans un certain oubli de la dimension chorématique des travaux de R. Brunet, qui demeure pour le reste une figure fondamentale du mouvement.

*
* *

À travers cette histoire à bien des égards singulière du rôle de la graphique dans la modélisation en géographie, j'ai essayé de montrer combien la légitimité et l'ascendant des procédures de représentation graphique en géographie avaient contribué à l'émergence et à la prolifération d'un style de représentation iconique de certains modèles, fournissant une classe originale de généralisations symboliques au paradigme « spatialiste », style cristallisé dans les années 1950-1970 aux États-Unis et en Angleterre et réapproprié ensuite en France à partir des années 1970-1980. J'ai essayé de montrer dans quelle mesure ce recours avait pu avoir des fonctions diverses, allant de l'illustration didactique à un rôle de crible pour des opérations statistiques complexes. J'ai ensuite tenté de montrer comment, dans le cas particulier de la France, une certaine culture de la mise en images avait débouché sur un déplacement partiel des pratiques, où la version graphique d'un modèle occupe une position centrale et non plus périphérique. J'ai essayé pour ce faire de donner un aperçu de la tentative de systématisation opérée par R. Brunet entre 1972 et 1990, en insistant sur la progressivité de son ajustement et de son amplification, son écho dans la discipline et son caractère éminemment idiosyncrasique.

Cette présentation a pour inconvénient de laisser dans l'ombre la large gamme des modélisations recourant aux mathématiques ou à l'informatique, à bien des égards plus légitimes pour cette partie des géographes qui met la modélisation au cœur des procédures de recherche. Il m'apparaissait pourtant essentiel d'éclairer cette singularité, utile à qui veut comprendre les différences de styles « nationaux » à l'intérieur d'une même discipline académique. Elle permet aussi de revenir sur et d'éclairer le parcours d'un « capitaine d'industrie » (la formule est de Jacques Lévy) dont la contribution a dominé la géographie française de la deuxième moitié du XX^e siècle, même si là encore la perspective adoptée n'en est qu'une parmi d'autres.

BIBLIOGRAPHIE

- ALONSO William, 1964. *Location and land use. Toward a general theory of land rent*. Cambridge, Harvard University Press.
- BATAILLON Claude, 2009-2010. *Géographes. Génération 1930. À propos de Roger Brunet, Paul Claval, Olivier Dollfus, François Durand-Dastès, Armand Frémont et Fernand Verger*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « espace et territoires ».
- BIROT Pierre, 1959. « Classification des formes », dans *Précis de géographie physique générale*, Armand Colin, p. 302-338.
- BERRY Brian J.L., 1964. « Cities as systems within a System of Cities », *Papers of the Regional Science Association*.
- — — , 1967, *Geography of market centers and retail distribution*. Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- — — , 1971. *Géographie des marchés et du commerce de détail*. Trad. B. Marchand, Paris, Armand Colin.
- BERRY Brian J.L. et GARRISON William L., 1958. « A Note on Central Place Theory and the range of a Good », *Economic geography*, vol. 34 : 145-154.
- BERRY Brian J.L. et PRED A., 1961. « Central place studies : a bibliography of theory and applications », Philadelphie, Regional Science Research Institute.
- BERRY Brian J.L. et HORTON Frank E., 1970. *Geographic Perspectives on Urban Systems (with Integrated Readings)*. Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- BERRY Brian J.L. et KASARDA John D., 1977. *Contemporary Urban Ecology*. New York, MacMillan.
- BERRY Brian J.L. et WHEELER James O., 2005. *Urban Geography in America 1950-2000, Paradigms and Personalities*. New York-Londres, Routledge.
- BESSE Jean-Marc, 1994. « L'analyse spatiale et le concept d'espace – une approche philosophique », dans *Encyclopédie d'économie spatiale. Concepts, comportements, organisations*, Jean-Paul AURAY, Antoine BAILLY, Pierre-Henri DERYCKE et Jean-Marie HURIOT dir., Paris, Economica, p. 3-11.
- BLANCKAERT Claude, 2006. « La discipline en perspective. Le système des sciences à l'heure du spécialisme (XIX^e-XX^e siècle) », dans *Qu'est-ce*

- qu'une discipline ?*, Jean BOUTIER, Jean-Claude PASSERON, Jacques REVEL dir., Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Enquête », p. 117-148.
- BRUNET Roger, 1962. *Le croquis de géographie régionale*. Paris, SEDES.
- — — , 1969. « Le quartier rural, structure régionale », *RGPSO* (Toulouse), fasc. 1 : 81-100.
- — — , 1972. « Organisation de l'espace et cartographie de modèles », *L'Espace géographique*, t. I, n° 1 : 43-48.
- — — , 1973. « Structure et dynamisme de l'espace français : schéma d'un système », *L'Espace géographique*, t. II, n° 4 : 249-254.
- — — , 1980a. « La composition des modèles dans l'analyse spatiale », *L'Espace géographique*, t. IX, n° 4 : 253-265.
- — — , 1980b. « La Champagne et les champs : nouveaux espaces pour l'analyse régionale », *Travaux de l'Institut de géographie de Reims*, n° 41-42 : 83-101.
- — — , 1986. « La carte-modèle et les chorèmes », *Mappemonde*, n° 4 : 2-6.
- — — , 1987. *La carte mode d'emploi*. Paris, Fayard/Reclus.
- — — , 1990. « Le déchiffrement du monde », Livre II de Roger BRUNET & Olivier DOLFUSS, *Mondes nouveaux*, Paris, Hachette-Reclus (Géo. universelle, vol. 1).
- — — , 1996. « Les sentiers de la géographie : un peu d'air au coin du bois », *L'Espace géographique*, n° 1 : 23-32.
- — — , 2001. *Le Déchiffrement du monde. Théorie et pratique de la géographie*. Paris, Belin (« Mappemonde »).
- BRUNET Roger, FERRAS Robert et THÉRY Hervé dir., 1992. *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*. Montpellier-Paris, Reclus-La documentation française.
- BUNGE William, 1966. *Theoretical Geography* (1962). 2^e éd., Lund, Lund Studies in Geography, Série C.
- BURGESS Ernest W., 1925. « The Growth of the City », dans Robert E. PARK, Ernest W. BURGESS et Roderic D. MACKENZIE, *The City. Suggestions for Investigation of Human Behavior in the Urban Environment*. Chicago, The University of Chicago Press.
- BURTON Ian, 1963. « The quantitative revolution and theoretical geography », *The Canadian Geographer*, vol. 7 : 151-162.
- CHORLEY Richard, 1964. « Geography and analogue theory », *Annals of the Association of American Geographers*, n° 54 : 127-137.
- CHORLEY Richard et HAGGETT Peter dir., 1967. *Models in Geography*. Londres, Methuen [Paperback reprint, *Socio-Economic Models in Geography*, 1968].
- CHRISTALLER Walter, 1933. *Central places in Southern Germany*. Réimp. 1966, Englewood Cliffs (N. J.), Prentice Hall.
- CLERC Pascal et GAREL Jacquemine, 1998, « La réception du modèle graphique de Burgess dans la géographie française des années cinquante aux

- années soixante-dix », *Cybergéo*, n° 58 [<http://www.cybergo.presse.fr/ehgo/garel/garel.htm>].
- Collectif, 1995. « Les géographes, la science et l'illusion. Chorématique stop ! », *Hérodote*, n° 74.
- CUYALA Sylvain, 2014. *Analyse spatio-temporelle d'un mouvement scientifique. L'exemple de la géographie théorique et quantitative européenne francophone*. Thèse de doctorat sous la direction de Denise Pumain et Marie-Claire Robic, Université de Paris 1.
- DJAMENT-TRAN Géraldine, 2014. « Révolution scientifique et circulation en géographie : Christaller et la genèse transnationale de l'analyse spatiale », *Revue germanique internationale*, n° 20 : 107-133.
- DURAND-DASTÈS François, 1974. « Quelques remarques sur les modèles et leur usage en géographie », *Bulletin de l'association des géographes français*, vol. 51, n° 413-414 : 43-50.
- — — , 1995. « Les modèles en géographie », dans *Encyclopédie de géographie*, Antoine BAILLY, Robert FERRAS et Denise PUMAIN dir., Paris, Economica, p. 293-307.
- GINSBURGER Nicolas, 2015. « Les “enfants terribles” de la *Landschaft*. Revendications, contestations et révoltes dans la géographie universitaire ouest-allemande (Bonn, Berlin-Ouest, Kiel) en 1968/69 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 26 : 173-208.
- GOTTMANN Jean, 1947. « De la méthode d'analyse en géographie humaine », *Annales de géographie*, n° 301 : 1-12.
- GRATALOUP Christian, 1993. « Le même et l'autre : renouvellement de la chorématique », *Espaces-Temps*, n° 51-52 : 143-196.
- — — , 2010, *Géohistoire de la mondialisation : Le temps long du monde*. Paris, A. Colin (coll. « U »).
- GREGORY Derek, 1978. *Ideology, Science and Human Geography*. Londres, Hutchinson.
- Groupe Dupont, 1992. *Géopoint 92, Modèles et modélisation en géographie*. Avignon, Université d'Avignon.
- HAGGETT Peter, 1965. *Locational Analysis in Human Geography*. Londres, Arnold.
- — — , 1973. *L'analyse spatiale en géographie humaine*. Trad. Hubert Fréchou, Paris, Armand Colin.
- HARRIS Chauncy, 2005. « Diffusion of urban models : A Case study » (2001), dans Brian J.L. BERRY et James O. WHEELER, *Urban Geography in America 1950-2000, Paradigms and Personalities*, New York-Londres, Routledge, chap. 3.
- HARRIS Chauncy et ULLMAN Edward L., 1945. « The nature of cities », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, n° 242 : 7-17.
- HARVEY David, 1969. *Explanation in Geography*. Londres, Arnold.

- HENSHALL Janet D., 1968. « Models in Agricultural Geography », dans *Socio-Economic Models in Geography*, Richard CHORLEY et Peter HAGGETT dir., Londres, Methuen, p. 425-458.
- HURIOT Jean-Marie, 1994. *Von Thünen, économie et espace*. Paris, Economica.
- HOYT Homer, 1939. *The Structure and Growth of Residential Neighbourhoods in American Cities*. Washington, U.S. Government Printing Office.
- ISARD Walter, 1956. *Location and Space-Economy : A General Theory Relating to Industrial Location, Market Areas, Land Use, Trade and Urban Structure*. Cambridge, Press of Massachusetts Institute of Technology & Wiley.
- JOHNSTON Ronald J., 1979. *Geography and Geographers*. Londres, Edward Arnold.
- KUHN Thomas S., 1969. « Postscript », dans *The Structure of scientific revolutions*, 2nd ed., Chicago, The University of Chicago Press [trad. dans *La Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1983].
- LEFORT Isabelle, 2003. « Références scientifiques et préférences littéraires. Pour un déchiffrement brunetien », *Géocarrefour*, vol. 78, n° 1 : 79-88.
- LÖSCH August, 1940. *Die Räumliche Ordnung der Wirtschaft*. Iena, Fischer Verlag.
- — — , 1954. *The Economics of Location* [tr. angl. partielle]. New Haven, Yale University Press.
- MAYER Harold Melvin et KOHN Clyde F. dir., 1959. *Readings in Urban Geography*. Chicago, University of Chicago Press.
- MOINDROT Claude, 1981. *Le modèle agricole de J. H. von Thünen et ses applications*. Cours de DEA, université de Paris VII, dactyl.
- — — , 1995, « Les Systèmes agraires », dans *Encyclopédie de géographie*, Antoine BAILLY, Robert FERRAS et Denise PUMAIN dir., Paris, Economica, p. 445-470.
- NICOLAS-OBADIA Georges, 1980. *L'Espace originel. Axiomatisation de la géographie*. Berne, Lang.
- NYSTUEN J.D. et DACEY M.F., 1961. « A graph theory interpretation of nodal regions », *Regional Science Association, Papers and Proceedings*, vol. 7 : 29-42.
- ORAIN Olivier, 2001. « Démarches systémiques et géographie humaine », dans *Déterminisme, possibilisme, approche systémique : les causalités en géographie*, Marie-Claire ROBIC dir., Vanves, CNED, fasc. III, p. 1-64.
- — — , 2006, « La géographie comme science. Quand “faire école” cède le pas au pluralisme », dans *Couvrir le monde. Un grand XX^e siècle de géographie française*, Marie-Claire ROBIC dir., Association pour la diffusion de la pensée française (ADPF), p. 81-115.

- — — , 2009, *De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire des sciences humaines » [spéc. 3^e partie, p. 241-375].
- — — , 2015. « Mai-68 et ses suites en géographie française », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 26 : 209-242.
- PALSKY Gilles, 2003. « Autour de Jacques Bertin. Carte, langage et communication », dans *L'Esprit des Cartes. Approches historiques, sémiologiques et sociologiques en cartographie*, mémoire de synthèse pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Paris 12, p. 81-149.
- PEZEU-MASSABUAU Jacques, 1967. « Les Régions géographiques du Japon », *Annales de Géographie*, t. 76, n° 415 : 257-272.
- PHILBRICK Allen K., 1957, « Principles of areal functional organization in regional human geography », *Economic Geography*, vol. 33 : 299-336.
- PINCHEMEL Philippe et PINCHEMEL Geneviève, 1988. *La face de la Terre. Éléments de géographie*. Paris, A. Colin.
- PUMAIN Denise, 1982. *La Dynamique des villes*. Paris, Economica (coll. « Géographie économique »).
- — — , 1997. « Vers une théorie évolutive des villes », *L'Espace géographique*, n° 2 : 119-134.
- PUMAIN Denise et ROBIC Marie-Claire, 2002. « Le rôle des mathématiques dans une "révolution" théorique et quantitative : la géographie française depuis les années 1970 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 6 : 123-144.
- RACINE Jean-Bernard, 1971. « Le modèle urbain américain. Les mots et les choses », *Annales de Géographie*, t. 80, n° 440 : 397-427.
- — — , 1973. *Un type nord-américain d'expansion métropolitaine : la couronne urbaine du grand Montréal. Géographie factorielle expérimentale d'un phénomène suburbain*. Thèse d'État sous la direction de Hildebert Isnard, Nice, université de Nice.
- RACINE Jean-Bernard et REYMOND Henri, 1973. *L'analyse quantitative en géographie*. Paris, Presses universitaires de France.
- REYMOND Henri, 1981. « Une problématique théorique pour la géographie : plaidoyer pour une chorotaxie expérimentale », dans Hildebert ISNARD, Jean-Bernard RACINE et Henri REYMOND, *Problématiques de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, p. 163-249.
- — — , 1996. « Défense et illustration d'une géographie didactique universitaire. À propos du livre de Jacques Scheibling, Qu'est-ce que la géographie ? », *L'Espace géographique*, n° 1 : 3-21.
- REYMOND Henri, VIGOUROUX Michel *et al.*, 1995. « Modèles de villes », dans Denise PUMAIN et Thérèse SAINT-JULIEN, *L'Espace des villes (Atlas Reclus)*, Paris, Reclus-La documentation française, p. 92-128.
- ROBIC Marie-Claire, 1991. « La stratégie épistémologique du mixte. Le dossier vidalien », *EspacesTemps*, n° 47-48 : 53-66.

- ROBIC Marie-Claire, 1995, « Épistémologie de la géographie », dans *Encyclopédie de géographie*, Antoine BAILLY, Robert FERRAS et Denise PUMAIN dir., Paris, Economica, p. 37-55.
- — — , 2001, « Walter Christaller et la théorie des lieux centraux. Die zentralen Orte in Süddeutschland », dans *La ville des sciences sociales*, Christian TOPALOV et Bernard LEPETIT dir., Paris, Belin, coll. « Histoire et société / Modernités », p. 151-190.
- — — , 2006. « Une discipline se construit : enjeux, acteurs, positions », dans *Couvrir le monde. Un grand XX^e siècle de géographie française*, Marie-Claire ROBIC dir., Association pour la diffusion de la pensée française (ADPF), p. 15-52.
- SCHAEFER Frederick, 1953. « Exceptionalism in Geography : a methodological examination », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 43 : 226-249.
- STEWART John Q., 1947. « Empirical mathematical rules concerning the distribution and equilibrium of population », *Geographical Review*, vol. 37 : 462-485.
- STEWART John Q. et WARNTZ William W., 1958. « Macroeography and social science », *Geographical Review*, vol. 48 : 167-184.
- TAAFFE Edward J., MORRILL Richard L. et GOULD Peter R., 1963. « Transport expansion in underdeveloped countries : a comparative analysis », *Geographical Review*, vol. 53 : 503-529.
- THÉRY Hervé, 1986. *Atlas chorématique des régions du Brésil*. Paris, Fayard-Reclus.
- ULLMAN Edward L., 1941. « A Theory of Location for Cities », *American Journal of Sociology*.
- — — , 1953. « Human Geography and Area Research », *Annals of the Association of American Geographers*, n° 43 : 54-66.
- — — , 1954. « Geography as spatial interaction », dans *Interregional linkages, the proceedings of the Western Committee on Regional Economic Analysis*, Berkeley, California [réimp. dans Edward L. ULLMAN, 1980. *Geography as spatial interaction*. B.R. BOYCE ed., Seattle-Londres, University of Washington Press].
- VIGOUROUX Michel, 1992. « À propos du modèle de Von Thünen en Eire : images et réalités », dans Groupe Dupont, *Géopoint 92. Modèles et modélisation en géographie*, p. 169-172.
- VON THÜNEN Johann Heinrich, 1827. *Der isolierte Staat in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie*. Hamburg [des fragments ont été traduits par Jean-Marie Huriot, 1994, p. 1-163].

Écrire sur 68 en spécialiste, tournant ou accomplissement ?

Olivier Orain

pp. 137-156

Ouvrages commentés

- ARTIÈRES, Philippe et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (éd.). 2008. *68, une histoire collective, 1962-1981*. Paris, La Découverte.
- AUDIER, Serge. 2008. *La pensée anti-68. Essai sur les origines d'une restauration intellectuelle*. Paris, La Découverte (Cahiers libres).
- DAMAMME, Dominique *et al.* (éd.). 2008. *Mai-Juin 68*. Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'atelier.
- GOBILLE, Boris. 2008. *Mai 1968*. Paris, La Découverte (Repères).
- LOYER, Emmanuelle. 2008. *Mai 1968 dans le texte*. Paris, Complexe (De source sûre).
- ZANCARINI-FOURNEL, Michelle. 2008. *Le Moment 68. Une histoire contestée*. Paris, Seuil, (L'univers historique).

Une caractéristique bien connue de la production (livresque, mais pas seulement) sur « Mai 68 » est son rythme décennal¹, au gré de revisites d'un « objet si peu commémorable » (Rioux 2008 : 4) qu'il faut le prétexte de circonstances calendaires pour les voir se multiplier. Dans cette profusion qui rime vite avec saturation, l'actualité éditoriale mélange dans un « grand bazar », selon l'expression de Daniel Cohn-Bendit, les contributions nouvelles et les rééditions, plus ou moins revues, y compris les plus insolites (Debray 2008), les travaux les plus exigeants et les essais à tempérament². Toute la question serait de savoir si les bilans de recherche proposés à l'orée d'un improbable quarantième anniversaire ont affermi non seulement la connaissance de la période, mais aussi la possibilité de s'en distancier.

De fait, la construction de Mai 68 en objet d'investigation se heurte à une multiplicité d'obstacles, liés à un sentiment persistant de proximité de l'événement que met en perspective son pouvoir idéologique clivant, le tout produisant chez certains cet aveu qu'on « ne se trouve pas, devant Mai, face à un objet d'histoire accompli » (Delorme-Montini 2008 : 82). C'est que l'événement n'a cessé de stimuler deux genres plus ou moins complémentaires (et populaires) qui rendent pour partie inaudibles les contributions savantes : la biographie – dont les exemples canoniques seraient, d'une part, Hervé Hamon et Patrick Rotman (1987, 1988) et, d'autre part, Daniel Cohn-Bendit (1975) et Jean-Claude Guillebaud (1978) – et l'essai à la française – proliférant dès 1968, avec ces jalons fameux que sont Régis Debray (1978), Luc Ferry et Alain Renault

(1985), Guy Hocquenghem (1986). Qu'il soit générationnel ou « auto », témoignage unique ou mise en série, l'exercice biographique-testimonial adopte une posture plutôt favorable, voire apologétique, très largement indexée sur l'expérience recueillie (Godard 2008). La plupart du temps à charge, palliant ses faiblesses empiriques par un brio rhétorique, l'essai quant à lui réinvestit inlassablement la charge symbolique associée aux « Événements » dans un dispositif idéologique dont l'épaisseur argumentaire s'avère souvent ténue.

Les ouvrages analysés ici, conçus sur des périodes souvent longues et publiés légèrement en amont des manifestations diverses ayant égrené le printemps 2008, traduisent une volonté plus ou moins offensive de reprendre la main de la part de (collectifs de) chercheurs face au « flot » presque ininterrompu depuis quarante ans d'une « impressionnante mise en discours, à la fois journalistique, [...] littéraire, photographique » (Artières et Zancarini-Fournel, p. 7). À la fois circonstanciels et de longue haleine, vulgarisateurs et savants, ils s'inscrivent dans le sillage d'entreprises déjà anciennes³ et se font l'écho des résultats de nombreuses thèses, dont certaines ont fait date⁴. Ils contribuent à faire émerger plusieurs figures de spécialiste de l'objet historique « 68 », ce qui constitue assurément une innovation dans un champ demeuré longtemps profane, au sens où l'on n'y constatait pas jusqu'alors de stratification des discours fondée sur des valeurs scientifiques mais plutôt une égalisation généralisée de l'autorité, même si certaines voix portaient davantage du fait de leur audience. À travers l'examen de dispositifs éditoriaux et historiographiques – dont l'ampleur et la finalité sont variables – il s'agit ici de rendre compte des opérations de publicisation d'un champ de savoir restreint mais extrêmement vif lors d'une séquence commémorative stratégique.

À un autre niveau, ces livraisons du printemps 2008 expriment un enjeu spécifique au discours savant sur l'objet. Une poignée de sociologues (Raymond Aron, Raymond Boudon, Pierre Bourdieu) a longtemps conservé une sorte de monopole explicatif sur les Événements⁵. Or le schème de la « peur du déclassement », peu à peu substitué à celui (plus épidermique) du « grand carnaval », a un effet fortement réductionniste. Au-delà de la querelle épistémologique sur les causalités, cette lecture univoque se heurte à une exigence de réalisme empirique : la pluralité (des voix, des mondes sociaux, des expériences, des revendications, etc.) apparaît à l'examen des matériaux disponibles comme une caractéristique intrinsèque du « moment 68 » dont il faudrait pouvoir rendre compte en tant que telle. En d'autres termes, il s'agit de rendre raison d'une dynamique de foisonnement occultée par des procédures empiriquement trop sélectives. D'où un problème technique d'écriture de l'événement, dès lors que l'on veut en rendre compte globalement et non sous des angles particuliers.

De facto, quatre ouvrages étudiés ci-après ont cet enjeu de rendu global pour horizon, et les deux autres sont des panoramas historiographiques. La lecture qui en est faite a donc privilégié un angle formel, au détriment des contenus. Cette posture est d'abord justifiée par le fait que deux pièces maîtresses, *68, une histoire collective, 1962-1981* et *Mai-Juin 68*, illustrent ce que Kristin Ross a diagnostiqué comme « la tendance continue chez les historiens [de Mai 68] à mener leurs recherches sous la forme de contributions brèves, extrêmement spécialisées et ciblées, à des volumes encyclopédiques »⁶, génératrice de mosaïques dont les contenus sont difficilement résumables⁷. L'autre aspect justifiant ce parti pris formel est la dimension agrégative des ouvrages analysés ici, qui sont des bilans ou des sommes, avec une dimension plus ou moins vulgarisa-

trice. Dès lors, il est difficile (sauf dans un cas précis) d'en extraire des thèses incarnant un consensus collectif.

Par ailleurs, ce « point critique » ne se veut en aucun cas un état de la question sur Mai 68, exercice dont les modalités et l'ampleur sont hors de propos ici. Les panoramas historiographiques analysés (Audier; Zancarini-Fournel) ont en revanche cette vocation, même s'ils ne visent pas l'un et l'autre la même formation discursive.

Mauvais genre ?

Dans une très ample archéologie de ce qu'il a baptisé – dans un esprit de retournement (ironique ? dialectique ?) du fameux livre de L. Ferry et A. Renaut (1985) – *La pensée anti-68. Essai sur les origines d'une restauration intellectuelle*, le philosophe Serge Audier a opéré une spectrographie thématique de l'abondante littérature essayiste (qu'il ne désigne pas comme telle, au demeurant) dédiée à une interprétation négative des conséquences supposées des Événements. Son ouvrage est fondé sur l'idée qu'il « faut prendre au sérieux l'hypothèse que la grande vague idéologique contemporaine contre le legs de 68 a en partie pour origine la production intellectuelle et philosophique française » et qu'« il se pourrait que le renouveau de la pensée politique et morale en France trouve l'un de ses moteurs dans une forme de réaction à la contestation des années 1960 » (p. 16). L'un des grands intérêts de ce large inventaire, outre sa richesse documentaire, est de circuler au gré de chaînes thématiques et référentielles qui débordent largement le cadre français (avec deux ouvertures principales : l'Italie et les États-Unis).

« On le verra, les chefs d'accusation sont assez répétitifs : nihilisme, individualisme, narcissisme, relativisme, postmodernisme, égalitarisme niveleur, débauche hédoniste,

“jeunisme”, destruction de l'autorité, discrédit de la “valeur travail”, perte du sens de la hiérarchie, mépris pour l’“excellence”, ruine de la citoyenneté, mort de la culture, destruction de l'école, ruine de la nation, etc. Surtout, à droite comme à gauche, on voit souvent réapparaître la thèse paradoxale que les acteurs de Mai 68 ont joué un rôle clé dans le déploiement du capitalisme de la fin des années 1970, en faisant sauter le dernier verrou qui limitait le plein essor de la marchandisation du monde : celui des mœurs traditionnelles. De ce point de vue, la droite traditionaliste peut rejoindre certains segments de la gauche intellectuelle dans le procès de 68, accusé d'avoir détruit les fondations mêmes de la société. » (p. 21)

Pour qui n'est pas familier du corpus (posé comme hétérogène au demeurant), l'expérience ressemble surtout à une immersion prolongée dans les productions discursives des droites contemporaines. Les différents fils de ce réquisitoire à voix multiples ne suscitent guère de surprise, faute d'une démarcation avec la vulgate, dont on peut supposer qu'elle a été largement nourrie par cette production (c'est d'ailleurs l'un des intérêts du livre de nous montrer les circulations entre des textes qui n'ont pas tous le même statut). L'ouvrage évoque également des postures « ultra-gauchistes » ou républicaines, non sans souligner une certaine ambiguïté : à l'instar de Blandine Kriegel, Marcel Gauchet ou Régis Debray, l'évolution politique vers la droite de nombre d'intellectuels « de gauche » cités semble être augurée par des interprétations hostiles de Mai 68 et de ses conséquences supposées. Il permet également de souligner, avec une grande richesse d'exemple et beaucoup de finesse, une rupture dont K. Ross (2005) avait déjà souligné combien elle fait écran entre les « années 68 » et la période la plus contemporaine :

« De fait, au tournant des années 1980, dans un contexte de crise croissante du marxisme, inséparable du crépuscule du

projet communiste, on assiste à un changement du paysage intellectuel et idéologique, où les grandes figures de la pensée critique des années 1960-1970 commencent à s'effacer ou à perdre en influence, tandis que montent en puissance de nouveaux thèmes, portés essentiellement par des philosophes, qui reprennent ainsi l'initiative après que leur hégémonie eut été malmenée par les médias, s'est ainsi largement effectué sous le signe de l'opposition aux "maîtres à penser" des années 1960. En soi, tous ces thèmes du "retour" n'impliquaient pas nécessairement une relation quelconque au legs de mai 68. Force est toutefois de constater que c'est bien ce qui a eu lieu. L'évolution d'une part significative de la vie intellectuelle en France est ainsi inséparable d'une transformation du regard sur mai 68.» (p. 15)

L'inconvénient majeur de ce type de tableau reposant sur des généalogies multiples semble être le prix à payer pour les dresser: le respect de la pluralité des postures donne un rendu proche du kaléidoscope, au risque de se demander parfois si l'entrée choisie (le rejet du supposé «legs de 68») permet véritablement d'isoler quelque chose comme une convergence tenant lieu de «restauration intellectuelle». L'absence d'un index des auteurs est à ce titre regrettable, car le caractère broussailleux de la formation discursive étudiée rend les recherches de références ponctuelles fastidieuses. Sur un autre plan, ce que l'ouvrage de S. Audier met à vif dans ces productions est un dédain empirique souvent accablant qui ne les valorise guère. Au reste, il ne se prive pas de réfuter par le menu les pierres angulaires de la «pensée anti-68» (à commencer par l'ouvrage de

Ferry et Renault), pointer les erreurs et les approximations, suggérer un fonctionnement presque exclusivement idéologique... Si l'on met de côté l'éventuelle efficacité d'une retraduction politique – qui n'est pas traitée en tant que telle – ces discours «anti-68» apparaissent sous un jour peu reluisant. Par contraste, les références à une pensée «pro-68» ne sont pas traitées symétriquement, mais comme des antidotes dans un processus de réfutation. Rares sont les auteurs (tel Aron [1968] affectueusement nuancé) qui échappent à la disqualification. On peut supposer un effet objectif de la médiocrité du corpus, ce que validerait pour partie les citations qui en sont faites, ou redouter une procédure un peu trop à charge.

Dès lors, toute cette littérature méritait-elle un livre? L'effort d'érudition suffirait (même mal mis en valeur) à répondre par l'affirmative, d'autant que l'on comprend mieux à quel point Mai 68 est un mythe négatif pour les droites occidentales. La force du positionnement, en revanche, interroge, tant il induit une asymétrie de traitement. Être tenté de ne se servir de lectures favorables aux événements que pour corriger des propos jugés caricaturaux ou infondés pose un problème dont la solution passerait soit par un tout autre livre (embrassant la totalité de ce qui s'est écrit sur Mai 68), soit par un renoncement à cette tentation (somme toute marginale). D'une certaine manière, le livre publié au Seuil par Michelle Zancarini-Fournel explore le corpus laissé hors champ par Serge Audier, même s'il y a quelques points de jonction. Bien qu'assez différents, les deux livres sont complémentaires.

Explorations d'un moment savant

Le Moment 68. Une histoire contestée de M. Zancarini-Fournel «se propose de faire une histoire des interprétations des contesta-

tions dans *le moment 68* et de voir comment elles ont été analysées par différents auteurs» (p. 12; les italiques sont de l'auteure). En lisant ce large panorama décrivant de larges pans de la formation discursive suscitée par l'événement mais aussi les différents types de sources primaires qui pourraient l'alimenter ou la corriger, le lecteur a souvent l'impression d'être invité dans les archives d'une recherche menée depuis vingt ans par une spécialiste chevronnée. Ce faisant, il bénéficie d'une présentation très informée et de vaste ampleur sur ce qui s'est écrit ou produit sur le sujet.

La construction ternaire explore dans un premier temps les «interprétations et remémorations», antérieures à un travail sur archives, qui ont façonné les principaux stéréotypes associés à Mai 68, «avalanche interprétative» ayant effacé ou dissout «la complexité de la séquence historique». M. Zancarini-Fournel met l'accent sur deux schèmes simplificateurs: celui de la «génération» et celui d'une transformation culturelle dont 68 serait l'acmé. Succède à cette déconstruction le balayage alternatif des «sources pour écrire l'histoire du moment 68», qui montre l'extrême diversité et richesse des matériaux disponibles. Ceci établi, on accède à une présentation des travaux qui ont élargi le champ d'investigation ou exploité ces archives: élargissements internationaux, puis «analyses des sciences sociales et politiques» pour culminer dans un «temps de l'Histoire».

Dans sa description des évolutions historiographiques, l'ouvrage met à jour non pas seulement un élargissement des focales vers des temporalités ou des échelles plus amples, mais aussi leur resserrement vers du micro, siège ou observatoire par excellence de la «complexité». Le tout est synthétisé par une prescription de méthode géographique assez emblématique des postures de recherche contemporaines (voir Jacob 2007), et en par-

ticulier du «regain d'intérêt pour les travaux historiques qui témoignent d'une manière ou d'une autre d'une forme de sensibilité spatiale» (Blais 2009 : 145):

«L'attention portée à une échelle locale, voire à un individu, constitue une loupe grossissante qui permet d'aborder une question dans toute sa complexité. Le récit historique sur le moment 68 doit fréquemment recourir au changement d'échelle et à la comparaison pour examiner les spécificités et les mutations similaires dans les différents espaces politiques de la planète.» (p. 197)

La trame fine du livre est constituée quant à elle de séquences analytiques, oscillant entre un alinéa et quelques pages, chacune étant dédiée à un article, un ouvrage ou un fonds. Fréquemment, l'auteure assortit ses analyses d'une brève séquence narrative, visant à expliciter un élément de contexte que l'on peut supposer mal connu du lecteur profane. On sort alors de l'examen historiographique pour plonger dans des fragments d'Histoire, comme échappés d'un vaste récit sur la période. L'ensemble de ces lectures et récits est inséré dans un propos général qui homogénéise le tout, même si certaines coupures demeurent visibles et si l'effet patchwork est indéniable.

Le livre a une dimension critique non négligeable, pointant les faiblesses empiriques et les travers méthodologiques quand l'occasion s'en présente. L'exercice est assez salutaire quand il vise des baudruches aussi contestables que *La pensée 68* de Ferry et Renault ou quand il met le doigt sur les raccourcis problématiques de textes comme *Mai 68, l'héritage impossible* de Jean-Pierre Le Goff (1998), exemples parmi d'autres. Pourtant, il est assez frappant de constater que cette posture vaut surtout pour des travaux de sociologues et de politistes. Les premiers pécheraient souvent par des vices de procédure, tandis que les seconds ont un vocabu-

laire exaspérant (pp. 240-241). En revanche, les travaux d'historiens ne subissent pas d'arraisonnement de cet ordre et leur matériau est souvent repris sur le mode du résumé. Il en résulte un effet de plaidoyer pro domo et une asymétrie de traitement qui est assez gênante.

Ces deux livres confirment, malgré leurs différences, que la recherche manipulant cet objet cherche à se démarquer d'une «vulgate n'ayant plus de rapport avec la réalité historique» (Gobille) et que l'effort d'historicisation passe par un examen critique des représentations de Mai. L'ouvrage de K. Ross, *Mai 1968 et ses vies ultérieures*, traduit en 2005 (*May'68 and Its Afterlives*), était déjà presque exclusivement cela : une relecture des interprétations de l'événement et une déconstruction de stéréotypes, pour la plupart cristallisés entre 1978 et 1988. Rappeler la contradiction d'usage entre une incessante «réécriture de l'événement» (Gobille), dont la tradition essayiste est l'un des foyers, et un effort d'historicisation visant une compréhension empiriquement ajustée est un passage obligé de presque toute recherche. Et ce d'autant plus que la frontière entre exercice philosophico-littéraire et travail savant n'est ni hermétique ni linéaire : le premier a été nourri par des intellectuels «académiques» (*La pensée 68* de Ferry et Renault utilise même cette posture comme un dispositif essentiel de validation) et le second genre a parfois une allure hybride, comme en témoigne le livre de Le Goff (1998) ou même celui de Ross (2005).

Contre l'essai, la somme ?

Le champ des discours sur Mai 68, longtemps marqué par l'égalisation et la porosité, semble donc voué à se reconfigurer, dans l'effort d'une expertise désireuse d'affirmer son ascendant : la traduction de 2002 de

May'68 and Its Afterlives de K. Ross a sans doute joué un rôle clé pour stimuler l'allergie croissante des *scholars* à l'encontre de «la façon dont les commentaires et les interprétations ont fini par vider l'événement» («de ses dimensions politiques» pour l'historienne américaine, de sa «réalité» pour d'autres). Dès lors, il n'est pas étonnant de lire dans la production inédite du quatrième décennat un effort important pour faire pièce à la vulgate. La sortie au premier trimestre 2008 de deux sommes, *68, une histoire collective, 1962-1981* (à La Découverte) et *Mai-Juin 68* (aux éditions de l'Atelier), donne une forme concrète à l'antagonisme. Contre l'exercice solitaire, la pratique collective (ni nouvelle ni spécifique au demeurant) est incontournable. L'érudition déclinée en plusieurs centaines de pages fait pièce au libelle. Et qu'il faille «s'extraire du flot interprétatif» (pour les uns) ou «rendre son tranchant» à «l'événement historique» (pour les autres), c'est à l'aune d'un impératif catégorique d'historicisation – qu'il émane de la discipline et de ses représentants (tonalité de *68, une histoire collective*) ou de praticiens des sciences sociales (majoritairement politistes ou sociologues dans *Mai-Juin 68*). Au reste, quelques contributeurs se retrouvent dans les deux livres, mais ils ne sont pas nombreux : un spécialiste d'histoire ouvrière (Nicolas Hatzfeld) et les auteurs de thèses ayant fait date dans l'historiographie de Mai 68 (Xavier Vigna, Jean-Louis Violeau).

Les périodes envisagées sont assez semblables, malgré les apparences : 1962-1981 dans un cas, 1945-1975 dans l'autre. Le découpage est similaire : il y a un «avant», un «pendant» et un «après». Que l'on remonte jusqu'à l'après-guerre pour y déceler les signes avant-coureurs de la «critique de l'ordre établi» et de «l'ébranlement des représentations de l'ordre social» (Damamme *et al.*, p. 12) ou que l'on pousse vers les années de crise qui seraient «le début de la fin» (Artières et Zan-

carini-Fournel), demeure comme une évidence la structure tripartite qui permet d'envisager des prémisses, puis de faire toute sa place à la « crise » ou aux « événements » et d'en mesurer enfin l'ombre portée. Face à « l'illusion étiologique » (Gobille 2008*b*, d'après Michel Dobry) qui a fait de « Mai 68 » un point aveugle venant expliquer telle ou telle dimension du contemporain, ce dispositif fort simple fonctionne comme une matrice régulatrice des effets narratifs : pas de généalogie possible, ni à partir de conséquences postulées ni sur la foi d'inspirations supposées.

Il conviendrait enfin de rappeler les vingt ans de capitalisation cognitive dont ces livres sont tous deux les héritiers. Si l'histoire des mouvements ouvriers français occupe une place importante dans ces deux ouvrages, si les processus conflictuels (manifestations, grèves, occupations) sont examinés en détail, si la province a toute sa place, c'est que ces dimensions des « années 68 » ont fait l'objet d'une attention prolongée dans la tradition savante (notamment historique) d'« exploration du mai français » (Mouriaux *et al.* 1992 ; Dreyfus-Armand *et al.* 2000). Contrairement à une image d'Épinal dont la validité ne concerne que l'essayisme, quelques sociologues fameux et une certaine histoire culturelle, un vaste effort a été engagé depuis au moins vingt ans en direction de scènes sociales ou géographiques que la vulgate négligeait. Cette orientation collective a aussi inspiré des thèses, comme celle de Xavier Vigna à l'origine de *L'insubordination ouvrière dans les années 68* (2007)⁸, à la croisée des schèmes des « années 68 » (contestation, jeunesse, élargissement du « politique », etc.) et d'une longue tradition de recherche en histoire ouvrière. L'effort d'établissement des faits sur une base extensive à l'échelle nationale, l'examen minutieux des répertoires revendicatifs saisis comme « éléments d'une politique ouvrière » et la mise en scène des

différents protagonistes ont fait de ce travail une référence cardinale et spécialisée. On en trouve tout naturellement une reprise auctoriale dans les deux forts volumes qui nous occupent.

Panégyrique de l'histoire ?

L'ouvrage dirigé par Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel, *68, une histoire collective, 1962-1981*, est sans doute le parangon de la somme sur le sujet. C'est un fort volume de huit cent quatre-vingts pages (dont sept cent quatre-vingts de texte), ayant mobilisé une soixantaine d'auteurs. Le livre s'inscrit dans la dynamique impulsée par le séminaire de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) « Les années 68. Événements, cultures politiques et modes de vie », 1994-1998, tout en y apportant des éclairages supplémentaires (dont nombre de commandes ad hoc), avec une inflation considérable par rapport au volume publié il y a dix ans, *Les années 68. Le temps de la contestation* (Dreyfus-Armand *et al.* 2000) : trente textes alors, quatre-vingt-sept ici, sans compter le « récit » principal rédigé par Michelle Zancarini-Fournel et les seuils éditoriaux. À ceci s'ajoute un riche cahier de photographies en noir et blanc des correspondants de *L'Humanité*, donné à voir comme une iconographie alternative aux nombreux « livres d'images [...] qui font écran au discours historique et neutralisent parfois les logiques collectives à l'oeuvre dans le mouvement » (« Ouverture », p. 8).

Malgré la dimension encyclopédique du livre, l'idée de « dictionnaire » est récusée. À une « exhaustivité » non désirée est opposée la métaphore (foucauldienne ?) de la « cartographie » : « Nous avons choisi une série de points, certains connus, d'autres ignorés, qui nous apparaissaient importants pour dessiner cette carte invisible » (« Ouverture », p. 11). Il en résulte un « paysage » produit par « la com-

munauté des historiens», travail savant sur des archives, dont le caractère souvent inédit légitime l'acte éditorial: «Les recherches qui sont ici présentées se fondent et s'appuient sur des sources jusque-là non exploitées» (*ibid.*, p. 9). Cet argument, attendu historiographique évident, est redoublé par une insistance sur des focales posées comme innovantes (car centrées sur des matériaux individuels) ou des sites archivistiques jusque-là «délaissés» ou inaccessibles.

Le dispositif de présentation est très pensé: il articule pour chacune des quatre périodes retenues («1962-1968: Le champ des possibles»; «Mai-juin 1968: L'épicentre»; «1968-1974: Changer le monde et changer sa vie»; «1974-1981: Le début de la fin») un récit «épais» (au sens de Clifford Geertz) mené par M. Zancarini-Fournel (oscillant entre trente et soixante pages pour chaque séquence), l'évocation de quelques «Acteurs» incontournables, un double élargissement – vers des «Lieux» pluriels (souvent provinciaux) et vers des scènes étrangères conçues pour «prendre du recul par rapport à une histoire strictement nationale» (rubrique «Ailleurs») – tandis que les articles estampillés «Traverses» «permettent d'approfondir une problématique ou un événement particulièrement central». Le tout s'agrément de une histoire culturelle déclinée en films emblématiques (présentés par Antoine de Baecque) et en «objets» qui incarnent une société devenue «de consommation».

Une double logique de mimétisme et de décentrement se laisse lire derrière cet agencement sophistiqué. Le mimétisme concerne une fidélité formelle à des caractéristiques jugées typiques de la période évoquée: le foisonnement des articles est une sorte d'illustration de la pluralité des initiatives ayant alors émergé, tandis que leur caractère disparate résonne en écho à l'hétérogénéité des ordres de grandeur des «collectifs» et «mouvements». L'absence de hiérarchisation ou

d'ordonnement ultime des contributions s'inscrit aussi dans un geste «à la manière de». Il y va enfin du renouvellement d'une préoccupation qui se veut foncièrement «politique»: «il s'agit [par exemple] de montrer comment certains éléments de la culture matérielle sont alors devenus des objets politiques» («Ouverture», p. 13).

Le décentrement concerne la volonté résolue de faire éclater un certain nombre de topoï obligés de la vulgate: centrée sur un lieu (Paris et ses annexes), un groupe (les étudiants, éventuellement inclus dans l'ensemble plus vaste des intellectuels), des discours (plutôt que des pratiques), des figures (plutôt que des collectifs). En mettant souvent l'accent sur des événements provinciaux, des groupes alternatifs (les ouvriers au premier chef, mais aussi la «majorité silencieuse», les immigrés, les policiers, les juristes, etc.), des portraits d'anonymes ou de sans-grade, le livre reprend à son compte l'ensemble des efforts entrepris par des chercheurs pour redonner corps à la pluralité de mouvements sociaux dissous dans la symbolique stéréotypée d'un «Mai 68» homogène.

Pour faire contrepoids à l'effet kaléidoscopique du dispositif, les quatre «récits» rédigés par M. Zancarini-Fournel (qui pèsent un cinquième du volume) visent une intelligibilité globale de chaque période (et de l'ensemble) et pourraient à eux seuls former un ouvrage à part entière. Pour trois d'entre eux, le terme de «tableau» serait sans doute plus approprié: leur structure interne tient de la déclinaison en thèmes, avec des effets de zoom sur des lieux (Grenoble dans la première partie, Montredon dans la quatrième) et la mise en avant de problèmes spécifiques à chaque période («La jeunesse, un nouvel acteur collectif?» en 1962-1968, «Libération des femmes, année zéro?» en 1968-1974; «La crise comme horizon d'attente?» en 1974-1981). Ce faisant, ils apparaissent autant comme un hologramme de l'ensemble

de l'ouvrage que comme le site d'une synthèse, forcément parcellaire. Seule la partie consacrée à «L'épicentre» est effectivement et strictement un récit (extrêmement circonstancié), exercice redoutable et réussi de dépassement historien des chroniques des événements de mai-juin 1968.

Demeure la question du statut d'un tel ouvrage. Avec sa moyenne d'un peu moins de sept pages par contribution (si l'on met à part le «récit» principal et les seuils éditoriaux), des écritures globalement très accessibles et souvent narratives, sa construction en «objet conceptuel», le livre semble viser un grand public cultivé, impression que renforce l'affirmation liminaire d'une volonté de «produire un tableau le plus complet et le plus clair possible» («Ouverture», p. 7). À certains égards, on pourrait également y voir un panégyrique de l'abord historique le plus contemporain. Et si le souci de «s'affranchir du commentaire» (*ibid.*, p. 8) semble à la fois une exigence éthique et une façon de faire pièce au «folklore», c'est peut-être aussi la pierre d'achoppement pour une lecture soucieuse d'une interprétation du sens (fût-il difficile à cristalliser, voire impossible à singulariser) de cet «événement monstre» (comme l'avait qualifié Pierre Nora). Emblématiques de cette suspension interprétative, les «portraits» réalisés par Ph. Artières, textes les plus courts du volume, sont ce qu'il y a de plus frustrant dans le projet, tant il est difficile de saisir en quoi l'exercice apporte un ordre nouveau de connaissance.

Retravailler le sens

Par bien des aspects, l'ouvrage collectif *Mai-Juin 68*, codirigé par Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal aux éditions de l'Atelier, offre des partis pris éditoriaux contraires à ceux que l'on vient d'évoquer.

Le gabarit est plus modeste (on peut estimer le volume de signes à environ 60 % de l'autre), avec une focalisation exclusive sur la France. Ici, pas de dispositif formel recherché, ni d'encyclopédisme ambivalent; en revanche des textes plus longs, relevant d'une écriture savante. Dans l'introduction, Boris Gobille précise: «Cet ouvrage résulte d'un travail collectif de longue haleine, ponctué de réunions et de discussions nombreuses autour de ses contenus comme de son architecture» (p. 16). Ce qui pourrait sembler une déclaration de principe assez évidente apparaît à la lecture de l'ouvrage dans son ensemble comme l'évocation discrète d'un travail éditorial remarquable: un important système de renvois croisés et d'appuis intertextuels fait du livre bien davantage qu'une collection de contributions, une œuvre collective de plein exercice.

Un certain équilibre a été observé entre «l'avant» (intitulé «Crise des rapports d'autorité, trajectoires critiques et formes symboliques»), «L'événement» proprement dit et «l'après» («Subversions en pratiques»). Le spectre des questions abordées est nécessairement plus restreint, avec un accent privilégié mis sur quatre mondes: l'éducation au sens large, ses usagers, agents et donneurs d'ordre (six contributions); les mouvements politiques (trois à cinq selon les acceptions); l'usine (quatre); les professions artistiques (quatre). Un abord par des groupes restreints d'acteurs est nettement prédominant puisqu'il concerne au minimum les deux tiers des contributions. Autre trait distinctif, l'histoire intellectuelle de la période (en particulier celle des intellectuels de gauche) occupe une place particulièrement importante, puisqu'elle est abordée peu ou prou dans un gros tiers du volume.

De façon peut-être plus marquée que dans *68, une histoire collective*, une sympathie (ou empathie?) envers l'objet général d'étude (et ses ramifications et émanations

diverses) émane de la plupart des articles. Pourtant, il n'y a rien d'apologétique (comme dans *La pensée anti-68* ou le récent pamphlet de François Cusset 2008) ni d'explicitement partisan. Il y va peut-être d'une gamme d'explicitations qui, dans leur attention minutieuse à des raisons d'agir ou des élaborations historiquement situées, expriment une dynamique de compréhension qui connote une posture favorable. Pourtant, l'écart culturel qui peut séparer certaines expérimentations (notamment certaines « subversions pratiques » des années 1970) de notre contemporain est particulièrement saisissant, que l'on pense à l'évocation par Julie Pagis d'une sortie scolaire de trois semaines dans les Pyrénées organisée par des éducateurs et parents en avril 1975 (2008 : 373-375), ou à l'article d'Anne Simonin (2008), évoquant la figure de Tony Duvert, devenue avec les décennies encore plus sulfureuse qu'elle ne l'était à l'époque.

La variété des niveaux d'observation satisfèrait (au moins pour partie?) les exigences formulées par M. Zancarini-Fournel dans son *Moment 68*. Certaines contributions étudient des conflits éminemment situés (Rhodiaceta, Sochaux) ou des cas d'espèce (les « transformations de la discipline » au lycée Henri-Poincaré à Nancy entre 1940 et 1970, l'expérience de l'école Vitruve en 1972-1975, les risques assumés et les stratégies de contournement développées par les éditions de Minuit pour publier un auteur « clandestin » et réfractaire aux « bonnes mœurs »). D'autres analysent des phénomènes de plus grande ampleur : trajectoires (l'anticolonialisme, les « soixante-huitards ordinaires », l'« insubordination ouvrière »), groupes évolutifs (gauchistes, paysans, journalistes, féministes), institutions (l'école, l'Église catholique – mais aussi l'État, en pointillés dans divers articles). Certaines enfin envisagent des

processus d'ampleur nationale, qu'il s'agisse de prendre la mesure des événements ou d'opérer un travail spécifiquement interprétatif.

C'est à ce dernier niveau sans doute que *Mai-Juin 68* se distingue profondément de *68, une histoire collective* : l'ambition de livrer un faisceau d'interprétations – globales ou ponctuelles – de la dynamique dont mai-juin 1968 serait l'acmé est le moteur implicite de l'ouvrage. Alors que la somme historienne visait explicitement une levée de l'intention herméneutique, conçue comme une hypothèse pesant sur la pluralité des âmes et cycles du « moment », ce travail-ci n'y renonce pas, sans doute parce qu'il manifeste une sensibilité (partiellement) théorisante, marque d'une autre forme d'inscription dans les sciences sociales.

L'introduction, intitulée « Crises du consentement et ruptures d'allégeance », due à B. Gobille, met déjà l'accent sur la question des conflits d'interprétation. Elle s'élève contre les « appropriations » dénuées de fondement empirique, en remobilisant au passage – au nom de l'histoire – des schèmes étrangers à la rationalité cause/conséquence, voire à toute rationalisation⁹, non pas pour purger l'événement de toute dimension rationnelle, mais pour écarter les explications strictement exogènes, ex-post ou ex-ante, et mettre l'accent sur son autoproduction partielle, son « inouï ». Loin de renoncer à l'effort de compréhension et d'interprétation, ce geste liminaire laisse le champ libre à une pluralité d'examen et de diagnostics, dont la synthèse sera l'une des ambitions d'un chapitre ultérieur, « La vocation d'hétérodoxie ».

Une première clé d'importance est fournie par le chapitre de Dominique Memmi, « Mai 68 ou la crise de la domination rapprochée » (pp. 35-46) qui, au travers de l'exemple de la « condition domestique », suggère que la « simple proximité physique

avec le dominant, parce qu'elle *dit* la domination en même temps qu'elle la *nie* » (p. 43; les italiques sont de l'auteure) est devenue de plus en plus intolérable entre le début des années 1950 et la fin des années 1960. La portée de cette hypothèse d'anthropologie historique dépasse largement son cadre initial, puisqu'elle vise l'ensemble des relations de domination associées à une « coprésence physique » et leur redéploiement éventuel dans d'autres espaces sociaux. C'est une transformation dont la portée dépasse la séquence des « années 68 », mais qui entre en résonance avec elles (D. Memmi parle de « cristallisation » et suggère une généralisation de l'aversion à l'occasion de la « crise autour de Mai 68 »).

L'article de Bernard Pudal, « Ordre symbolique et système scolaire dans les années 1960 », apporte une ligne interprétative dont la conclusion n'est pas moins décisive, mais spécifique à la position des étudiants dans les années 1960 dont il fait l'examen : « Rien n'est plus dangereux pour l'ordre social que ceux qui n'en ressentent pas la "nécessité" et en découvrent, à leur corps défendant, l'arbitraire, surtout quand ils ont, de surcroît, le désir et les ressources intellectuelles pour tenter d'en déchiffrer le texte, l'énergie créatrice et l'optimisme qu'autorise une période de croissance, et le nombre pour vouloir en écrire un autre » (pp. 73-74).

Le dispositif interprétatif trouve son centre dans le chapitre intitulé « La vocation d'hétérodoxie » (qui clôt la deuxième partie, pp. 274-291), rédigé par B. Gobille, véritable point nodal du livre. Entre autres opérations, ce texte d'une maestria impressionnante se nourrit de l'ensemble des contributions et d'un vaste corpus extérieur pour réinterpréter, sur la base « d'énoncés de mai-juin », le sens et la portée de ce qui s'est joué en 1968. D'emblée est posée la thèse que « [...] l'ensemble du travail critique auquel se livrent

les nombreux univers professionnels mobilisés dans la crise, permet [...] de constater entre eux des passerelles, des hybridations, des transversalités qui font apparaître que quelque chose de commun se joue alors : une certaine façon d'être *hors la loi symbolique* et d'opposer au monde institué, c'est-à-dire à l'objectivité du monde social, une *dissidence symbolique*, une hétérodoxie questionnant l'arbitraire de l'ordre établi et les "évidences" sur lesquelles il repose » (Gobille 2008a : 274; les italiques sont de l'auteur). Il en résulte une mise en cause généralisée de « la division verticale et horizontale du travail social qui hiérarchise les individus et les groupes, cantonne chacun à des fonctions, des places et des rôles prédéterminés, et compartimente les mondes sociaux » (*ibid.*).

La thèse n'est pas exactement inédite, puisqu'elle s'inscrit dans une chaîne inaugurée par les analyses à chaud de Michel de Certeau dans *La prise de parole* (1968) et reprise à frais nouveaux dans les travaux de Kristin Ross. Si ces références sont parfaitement explicites, c'est la résonance qui leur est donnée qui frappe ici, aussi bien par la densité du matériel illustratif¹⁰ que par l'examen des origines et des ressorts de l'allergie « soixante-huitarde » à toute naturalisation des ordres sociaux, voire à « la certitude elle-même » (Gobille 2008a : 282). Au-delà du seul examen de cette crise historique, le texte bascule insensiblement dans une réflexion sur l'effet miroir de Mai 68 sur les sciences sociales, comme symptôme historique d'une « percée de la subjectivité » irréductible à toute objectivation, et conjointement comme injonction à tenir ensemble projet explicatif structurel et sensibilité à la logique immanente à l'événement¹¹ :

« C'est à cette condition que l'on peut comprendre à la fois *le sol et l'envol* [Laignel-Lavastine 1998], c'est-à-dire à la fois les racines historiques, sociologiques et biographiques de cette crise du consente-

ment à l'ordre symbolique, et le fait qu'une fois advenue cette ouverture de la subjectivité, la dissidence symbolique vit sa vie propre et se déploie selon d'autres logiques et d'autres significations que celles qui l'ont fait naître – envol qui n'est pas sans rapport avec ce que l'historien américain de la Révolution française, Timothy Tackett, appelle le «devenir révolutionnaire». Les sciences sociales n'ont pas affaire qu'à l'ordinaire du monde où «le mort saisit le vif» (Bourdieu 1980), où les institutions précèdent l'individu, en délimitent le pensable et le possible, en façonnent la destinée; elles ont affaire aussi avec ces moments critiques où le vif saisit le mort à son tour et où commence le travail propre de la dissidence.» (Gobille 2008a: 287; les italiques sont de l'auteur)

Si le propos est intellectuellement très séduisant, il s'inscrit néanmoins dans un dispositif qui conduit à minorer l'inscription fréquemment collective des «dissidences», selon des modalités qui ne se laissent pas forcément réduire à une «ouverture de la subjectivité» de collections d'«individus». Bien d'autres «énonciations de mai» ou d'expériences explicitement inscrites dans son sillage révéleraient une aspiration (contradictoire? complémentaire?) à faire advenir au contraire des réalisations collectives, aspiration parfois à de nouvelles objectivités – soit par un processus (éventuellement anonyme) de collation/révélation (une certaine idée du happening)¹², soit par des procédures de codification¹³. Dans certains champs de pratique, en somme, certaines conséquences de la «vocation d'hétérodoxie» seraient sans doute à considérer autrement.

Il y va peut-être de l'endroit d'où l'on parle: les recherches de B. Gobille se sont développées à partir d'une thèse sur les «régimes de problématisation et logiques de mobilisation des écrivains en Mai 68» (2003), population sensible à «l'imaginaire de l'individu libre et sans attaches» (Gobille 2008a: 279) et à une «vision de la créativité»

(*ibid.*: 280) enracinée dans une «niche écologique» (Hacking 2002) dont les valeurs étaient assez homogènes en la matière. Certaines pratiques savantes des sciences humaines de la période exemplifieraient sans doute en partie une aspiration différente: une méfiance sinon une aversion pour le «subjectif» (incarnation de valeurs bourgeoises?) débouchant sur une «soif d'objectivité», une aspiration à la recherche collective, etc., congruentes avec un horizon marxiste.

En définitive, au terme des circuits longs qu'inspire la lecture de travaux aussi denses qu'imposants, par une «ruse de la raison» que ne renieraient pas les pamphlétaires, des effets d'écriture peuvent restaurer à propos de 68, à la marge ou dans des strates plus profondes, des schèmes – l'«individu» ou la «subjectivité» – qui doivent énormément à la vulgate. Épiphénomène ou rémanence difficile à juguler? C'est une équivoque qui de toute façon n'apparaît pas en première intention, dans des livres très amples dont la lecture cursive produirait un usage surtout narratif. D'où la nécessité, aussi, de vulgariser dans des proportions plus restreintes.

Vulgariser ou revigorer ?

Dans la déferlante d'ouvrages publiés pour les quarante ans des événements de Mai 68, il était sans doute de toute façon difficile pour un lecteur peu au fait du sujet de s'y retrouver, entre les gros volumes collectifs, les livres d'images, les rééditions, les essais et pamphlets... Hors des opuscules journalistiques, il existait jusque-là très peu d'ouvrages de vulgarisation tenant compte de la production universitaire, sinon le *Mai 68 jour et nuit* de Christine Fauré (1998). Deux tentatives, l'une très historique, l'autre éminemment spécialisée, sont évoquées ici pour leur potentiel de rafraîchissement d'une vulgarisation savante de 68.

Retour aux sources

Mai 1968 dans le texte d'Emmanuelle Loyer propose une revisite des Événements à travers divers textes « tous écrits, à quelques exceptions près, en mai, juin ou juillet 1968, en s'interdisant le recours aux mémoires, témoignages et autres écrits a posteriori » (« Présentation », p. 8). Le dispositif rappelle celui de l'ancienne collection « Archives » de Gallimard davantage que celui d'une anthologie standard : un propos général qui incorpore les documents selon un mode plus proche de la forme récit que du feuilleté d'extraits précédés par des chapeaux introductifs. La présentation des documents n'en est pas pour autant négligée, mais elle advient dans une dynamique discursive globale plutôt que par segmentation et suspens spécifique de l'archive. Le procédé assure une fluidité maximale à l'ouvrage et déjoue les effets scolaires du recueil traditionnel. Il permet de tabler sur un lectorat plus large que le public étudiant et offre une alternative à des narrations indirectes qui ne bénéficient pas de la même fraîcheur de matériel. Le dispositif éditorial est complété par un système de notes (de fin de volume) qui renvoient à la littérature savante, de même qu'une brève bibliographie.

La première partie « reprend en charge [...] le nécessaire récit, jour après jour et parfois même heure après heure, des événements imprévisibles du mois de mai » (p. 10), avec tout de même trente pages de prémices, esquissant une « proto-histoire de Mai » (p. 32) – soit certaines de ses filiations sociales, intellectuelles et politiques. La deuxième partie, reprenant la formule de Jean-Paul Sartre, « l'extension du champ des possibles », est une déclinaison thématique, avec ses topoï attendus, « coupes transversales à travers quelques milieux » : « L'Université critique », « Les usines occupées », « La grande palabre culturelle », et un dernier qui l'est

moins (au-delà de son titre, « Des formes politiques nouvelles »), mettant en valeur la réflexion immédiate des pratiques. Enfin, un « Épilogue » donne à lire « trois textes très fins et peu connus, qui montrent ce que Mai 68 est devenu quelques mois plus tard, pour quelques esprits éclairés, spectateurs empathiques autant qu'acteurs » (Roland Barthes, Michel de Certeau et Pierre Vidal-Naquet) et « expriment, en filigrane, l'effet-boomerang de la contestation sur les disciplines du savoir » (p. 305).

Le tract, évidemment incontournable pour un tel sujet, est la principale archive collationnée. On trouve aussi dans l'ouvrage des transcriptions de débats, des articles de journaux, des discours d'hommes politiques, des communiqués, enfin de rares extraits de livres. Quelques cartes et caricatures d'époque sont parcimonieusement distribuées au milieu des textes, dans une logique de sens autonome, qui en fait des pièces de statut équivalent et non des documents annexés à tel ou tel texte. Deux séquences (pp. 288-292) listent un échantillon de slogans, « formes signifiant pleinement le mouvement » (p. 287) dont la présence est sans doute un passage obligé¹⁴ mais revêt ici l'étrange fonction d'herbier pour des formules, orales ou graffiti, dont ne subsiste que l'effet (humoristique, provoquant, aphoristique, agressif...).

L'auteure s'interroge sur l'effet de ces paroles après quatre décennies : « Elles résonnent pour nous, quarante ans plus tard, d'une façon bizarrement proche et lointaine » (p. 9). Mais « à bien tendre l'oreille, c'est le sentiment de la distance qui prévaut, de l'étrangeté des voix, de la langue, des références » (*ibid.*). Et de pointer les manifestations d'une culture politique intense, prioritaire, qui s'est largement évanouie. Ce faisant, elle abonde dans le sens de la thèse encore minoritaire (sauf pour les praticiens de la période?) de l'éloignement : au-delà des similarités de

façade et des héritages présumés, l'archive des « années 68 » (pour élargir la focale) donne souvent à voir (et à entendre) une altérité d'autant plus sidérante qu'elle émane d'un « moment » supposément familier et (presque) contigu. Pour E. Loyer, en tout cas, cette intrication du proche et du lointain a une conséquence positive : « c'est peut-être la bonne temporalité pour faire de l'histoire ». On peut penser que les éditeurs qui ont confié à B. Gobille la rédaction d'un manuel dans une collection typique de premier cycle universitaire partageaient cet optimisme.

Condensations

Le petit ouvrage, *Mai 68*, que Boris Gobille a publié en mars 2008 dans la collection « Repères » des éditions de La Découverte a pour ambition de fournir une synthèse accessible de l'ensemble des travaux universitaires antérieurs à 2008 et de l'expérience ayant débouché conjointement sur *Mai-Juin 68*. Pour qui ignorerait que l'auteur est politiste à la base, cette synthèse est la défense et illustration d'une interdisciplinarité épanouie, se jouant des carcans disciplinaires et proposant une mise au point historiquement et sociologiquement impeccable. On y trouvera également la chronologie de rigueur, une très utile liste des abréviations et sigles qui avaient cours alors (ceux précisément qui suscitent un sentiment d'« étrangeté » chez E. Loyer) et une bibliographie à jour.

Découpé selon une double articulation chronologique et sectorielle, le livre se compose de quatre parties (« Le mouvement étudiant » ; « Le mai-juin des ouvriers » ; « La généralisation du mouvement » ; « Face au défi : forces de l'ordre, gouvernement et organisations politiques institutionnelles »). En cela, il illustre la « socio-histoire du temps court » défendue dans un article programmatique (Gobille 2008*b*) sans doute rédigé dans une même séquence de travail, et notamment

l'idée d'une « dynamique de désectorisation [des luttes] » (*ibid.* : 326-332) à la fois conjoncturelle et structurelle, dont les ressorts et modalités¹⁵ demandent un examen détaillé. Ce manuel est particulièrement éclairant et synthétique sur des dimensions de Mai 68 qui sont négligées par la vulgate : les formes anciennes et nouvelles de l'« insubordination ouvrière »¹⁶ ; les innombrables mobilisations professionnelles (médecins, architectes, magistrats, artistes, etc.) ; la complexe réaction des autorités, en deçà des mobilisations massives qui ferment le ban de la période. Il revisite aussi les thèmes inter-prétatifs (la « prise de parole », le « rire de Mai ») à l'aune de travaux récents.

Exit les considérations invérifiables sur les « effets » sociaux à long terme de Mai 68, repensée la situation des leaders étudiants par rapport à des collectifs d'action, restaurée la place des villes et usines de province par rapport à la figure trop impérieuse de Paris et du quartier latin, etc. : une purge empirique est opérée point par point. Par sa grande rigueur et l'ampleur de son information, autant que par des positions explicites dirigées contre les « réécritures » des « commentateurs » (p. 5), cet ouvrage cherche à contrebalancer à l'intention du grand public les stéréotypes et idées reçues sur le sujet, dans un geste tout à la fois global et de détail. Il se revendique pour ce faire d'un « parti pris du réalisme » inspiré par Bernard Lacroix (1986), qui ici vise davantage à épingler une certaine propension à juger sans base empirique qu'à exprimer un positionnement dans le débat philosophique. L'extrême densité de son propos va peut-être un peu à l'encontre d'une lecture cursive, telle que rendue possible par certains textes de *68, une histoire collective*. Mais on peut imaginer que le format de la collection a imposé une forme de condensation dont seule une analyse de réception pourrait évaluer l'impact.

Au terme de cet examen d'un segment limité et spécifique de la production récente sur Mai 68, l'effort pour «refroidir» l'objet apparaît dans toute son ambiguïté: à la fois impressionnant par son volume et sa diversité, la richesse des recherches qui le sous-tendent, le degré d'élaboration des investigations et des analyses, mais aussi profondément en sympathie avec lui. Les travaux savants français ont eu en 2008 cette caractéristique dominante, qui contraste avec des «regards extérieurs» davantage critiques, voire hostiles, si l'on en croit Bénédicte Delorme-Montini (2008). Cette aménité fait aussi rupture avec une certaine «tradition» sociologique, au demeurant très diversifiée politiquement (Boudon 1969; Bourdieu¹⁷ 1984; Le Goff 1998): explicitement parfois (Zancarini-Fournel, à la suite de Ross 2005) mais surtout implicitement, par l'abandon d'un régime d'explication monocausal au profit de bilans mosaïques.

Pour autant, comme on aura pu le constater, les sciences sociales n'ont pas abandonné le terrain au seul profit de l'une d'entre elles – l'histoire. Leur abord s'est en revanche largement historicisé, rendant possible des phénomènes de capillarité et de circulation des spécialistes qui transgressent les rigidités disciplinaires – pas complètement toutefois, puisque de légers antagonismes se laissent deviner, qu'il ne faudrait pas non plus exacerber¹⁸. Un rejet assez partagé des thèses interprétatives et une insistance sur la diversité irréductible de l'objet, justiciable de récits hétérogènes, aboutissent à une fragmentation en archipel des connaissances – dont il est très difficile de faire une lecture unitaire, sauf exception.

Cette vaste mobilisation aura largement laissé en chantier l'une des énigmes majeures de Mai 68: ses supposés «effets». Si souvent discutés, ils sont dans le meilleur des cas postulés par le continuum biographique d'acteurs individuels qui, dans la période qui

suit immédiatement les Événements, se sont concentrés sur un univers d'appartenance préalable ou ont investi de nouveaux espaces de pratique. Sinon, un savoir tacite identifie dans une vaste gamme d'expériences postérieures des rémanences rarement explicitées comme telles, «subversions en pratique» au demeurant convaincantes, «utopies» plus générales, sans parler des nombreuses ruptures sectorielles qualifiées par un «air de famille» et une position chronologique postérieure (des acteurs individuels ayant «fait» Mai 68 étant la cerise sur le gâteau). Seuls les travaux récents de Julie Pagis sur les incidences de Mai 68 dans les itinéraires de scolarisation de familles «soixante-huitardes» (2009) ou de Liora Israël sur la recomposition du champ juridique¹⁹ s'affrontent à cette question sans l'éluder. En revanche, la question n'a pas de statut théorique, alors même que le spectre des effets supposés est quasi universel dans la société française.

L'une des pistes envisageables pour poser la question à frais nouveaux consisterait peut-être à prendre au sérieux les incantations qui viennent sous la plume de certains: si la chronologie est une sorte de passage obligé, la géographie – générale ou sectorielle – des Événements demeure largement dans les limbes, sinon comme collection de cas égrenant le territoire français. Dans la gamme des interrogations géographiques, nul doute que les effets de lieu auraient leur importance, autant du fait des innombrables idiosyncrasies locales de la contestation que par la capacité des établissements (usines, écoles, institutions) à transmettre une mémoire (objectivée ou non). On pourrait envisager aussi une lecture inspirée des travaux de Bernard Debarbieux (1995, 1996)²⁰ réfléchissant aux diverses modalités par lesquelles les lieux incarnent un référentiel (territorial initialement). Les types de lieux qu'il distingue aideraient à penser des modalités diffé-

rentes de rejeu social ultérieur de Mai 68 : simples emblèmes (Nanterre ?), lieux de réinvestissement (l'usine Lip ? le Larzac ? Vincennes ?) ou lieux disséminés où se reproduisent des pratiques contestataires (la communauté ? l'usine occupée ?). D'une manière générale, on peut avoir l'intuition que les effets supposés de 68 passent en partie par une pérennisation locale de pratiques, expériences partagées, etc., ou leur institution dans des projets hétérotopiques visant à s'extraire des lieux, pratiques, fonctionnements préexistants.

À une autre échelle, la question de la différenciation spatiale des phénomènes contestataires (en fonction de l'espace urbain ou de toute autre différenciation de l'espace français) mériterait au minimum d'être explorée, de même que les interactions et phénomènes de diffusion entre lieux de contestation. Sans cela, le répertoire spatial de l'enquête n'est qu'une invocation rhétorique. Quant au changement d'échelle d'observation, il peut difficilement se concevoir comme un outil comparatif (la comparaison nécessitant des objets commensurables et par conséquent construits empiriquement sur une base équilibrée), mais plutôt comme un moyen d'observer des articulations, des relations tout/parties, ou au contraire des déphasages – à condition d'être davantage qu'une injonction méthodologique.

La géographie de Mai n'est pas le seul angle aveugle de l'objet. Force est de constater que deux pôles du spectre contestataire ont concentré l'essentiel des recherches : le monde ouvrier (et dans une moindre mesure la paysannerie) et leurs émanations d'une part, les intellectuels, et le monde artistique en particulier, d'autre part. Pourtant, il ne fait pas de doute que les classes moyennes – quel

que soit le flou de cette terminologie – poursuivant leur expansion spectaculaire durant les années 1968, ont participé à l'Événement. Leur invisibilité ou leur neutralité, immédiate ou rétrospective, est-elle seulement une conséquence de la grossièreté de la catégorie ou faut-il y lire une forme de refoulé à la fois social et cognitif ?

Enfin, une hypothèse, souvent formulée et rarement travaillée, engage ce que Mai 68 a fait aux sciences et à la connaissance en général. Contre l'idée d'une logique autonome du cognitif, la question se pose tout particulièrement à propos d'un événement mettant en cause « l'objectivité du monde social » et « questionnant l'arbitraire de l'ordre établi et les "évidences" sur lesquelles il repose » (Gobille 2008a : 274²¹). Des témoignages anciens (Lévy-Leblond 1981) ou récents (Boltanski 2008) ont insisté sur « l'effet-boomerang de la contestation sur les disciplines du savoir » (Loyer)²² pour des domaines extrêmement divers (et parfois surprenants). Une table ronde de l'IHTP coordonnée par Michael Pollak, « Mai 1968 et les sciences sociales », s'était tenue le 10 juin 1988 (Collectif 1989), mais le sujet est demeuré en jachère pendant presque une vingtaine d'années, laissant la place à un usage souvent peu réflexif de la date « 1968 » dans des histoires disciplinaires. Un colloque de la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme (SFHSH) « Mai 1968, creuset pour les sciences de l'homme ? », tenu à Paris les 10-12 septembre 2008²³, s'est proposé de reprendre le fil de la réflexion, dans une perspective d'histoire interdisciplinaire des sciences sociales dans les années 1960-1970. On en espère des résultats significatifs dans les années à venir.

Ouvrages cités

- ARON, Raymond. 1968. *La révolution introuvable. Réflexions sur la révolution de Mai*. Paris, Fayard (En toute liberté).
- BANTIGNY, Ludivine. 2007. *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 3, rubrique « Comptes rendus-ouvrages ». Mis en ligne le 21 décembre 2007.
- BLAIS, Hélène. 2009. « Coloniser l'espace : territoires, identité, spatialité », *Genèses*, n° 74 : 145-159.
- BOLTANSKI, Luc. 2008. *Rendre la réalité inacceptable. À propos de « La Production de l'idéologie dominante »*. Paris, Demopolis.
- BOUDON, Raymond. 1969. « La crise universitaire française : essai de diagnostic sociologique », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 24, n° 3 : 738-764.
- BOURDIEU, Pierre. 1980. « Le mort saisit le vif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 32-33 : 3-14.
— 1984. *Homo academicus*. Paris, Minuit (Le sens commun).
— et Luc BOLTANSKI. 2008 [1976]. *La production de l'idéologie dominante*. Paris, Demopolis, Raisons d'agir (1^{re} éd., *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3 : 4-73).
- BRILLANT, Bernard. 2003. *Les Clercs de 68*. Paris, Puf (Le nœud gordien).
- CERTEAU (DE), Michel. 1968. *La prise de parole. Pour une nouvelle culture*. Paris, Desclée de Brouwer [rééd., *La prise de parole et autres écrits politiques*, Paris, Seuil (Points-essais), 1994].
- CESPEDES, Vincent. 2008. *Mai 1968. La philosophie est dans la rue!* Paris, Larousse (Philosopher).
- COHN-BENDIT, Daniel. 1975. *Le Grand Bazar*. Paris, Belfond.
- COLLECTIF. 1989. « Mai 1968 et les sciences sociales », *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 11.
- CUSSET, François. 2008. *Contre-discours de mai. Ce qu'embaumeurs et fossoyeurs de 68 ne disent pas à ses héritiers*. Arles, Actes Sud (Questions de société).
- DEBARBIEUX, Bernard. 1995. « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, n° 2 : 97-112.
— 1996. « Le lieu, fragment et symbole du territoire », *Espaces et sociétés*, n° 82-83 : 13-35.
- DEBRAY, Régis. 1978. *Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire*. Paris, Maspéro (Cahiers libres).
— 2008. *Mai 1968 une contre-révolution réussie. Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire*. Paris, Mille et une nuits (Essai) [rééd. de Debray 1978, annotée et débarrassée de ses références à l'URSS].
- DELORME-MONTINI, Bénédicte. 2008. « Regards extérieurs sur 1968. Polymorphie d'un objet d'histoire embryonnaire », *Le Débat*, n° 149 : 66-82.
- DRESSEN, Marnix. 2000. *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*. Paris, Belin (Histoire et société).
- DREYFUS-ARMAND, Geneviève et al. (éd.). 2000. *Les Années 68. Le temps de la contestation*. Paris, Complexe (Histoire du temps présent) [colloque Institut d'histoire du temps présent, 18-20 novembre 1998, Cachan, rééd., Bruxelles, Complexe, 2008].
- FAURÉ, Christine. 1998. *Mai 1968 jour et nuit*. Paris, Gallimard (Découvertes-histoire).
- FERRY, Luc et Alain RENAUT. 1985. *La pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*. Paris, Gallimard (Le Monde actuel).
- GOBILLE, Boris. 2003. « Crise politique et incertitude : régimes de problématisation et logiques de mobilisation des écrivains en Mai 68 », thèse de doctorat de sciences sociales, École des hautes études en sciences sociales, Paris.
— 2008a. « La vocation d'hétérodoxie », in Damamme et al. (éd.) : 274-291.

- 2008*b*. « L'Événement Mai 68. Pour une sociohistoire du temps court », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 63, n° 2 : 321-349.
- GODARD, Philippe (éd.). 2008. *Mai 1968. Soyons réalistes, demandons l'impossible*. Paris, Syros (Les documents).
- GRIMPRET, Matthieu et Chantal DELSOL (éd.). 2008. *Liquider Mai 68 ?* Paris, Presses de la Renaissance.
- GRUEL, Louis. 2004. *La rébellion de 68. Une relecture sociologique*. Rennes, Pur (Le sens social).
- GUILLEBAUD, Jean-Claude. 1978. *Les Années orphelines. 1968-1978*. Paris, Seuil (Intervention).
- HACKING, Ian. 2002 [1998]. *Les Fous voyageurs*. Paris, Les empêcheurs de penser en rond (éd. orig., *Mad Travellers. Reflections on the Reality of Transient Mental Illness*. Charlottesville, University of Virginia Press).
- HAMON, Hervé et Patrick ROTMAN. 1987. *Génération, récit*, vol. 1 : *Les Années de rêve*. Paris, Seuil.
- 1988. *Génération, récit*, vol. 2 : *Les Années de poudre*. Paris, Seuil.
- HOCQUENGHEM, Guy. 1986. *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*. Paris, Albin Michel (Lettre ouverte).
- ISRAËL, Liora. 2008. « Le 68 des juristes : défense, revendication, organisation (1968-1974) », in Artières et Zancarini-Fournel (éd.) : 583-591.
- JACOB, Christian (éd.). 2007. *Lieux de savoir*, vol. 1 : *Espaces et communautés*. Paris, Albin Michel.
- LACROIX, Bernard. 1986. « À contre-courant : le parti-pris du réalisme », *Pouvoirs*, n° 39 : 117-127.
- LAINEL-LAVASTINE, Alexandra. 1998. *Jan Patočka. L'Esprit de la dissidence*. Paris, Michalon (Le bien commun).
- LE GOFF, Jean-Pierre. 1998. *Mai-68, l'héritage impossible*. Paris, La Découverte (Cahiers libres) [rééd., La Découverte-poche, 2006].
- LÉVY-LEBLOND, Jean-Marc. 1981. *L'Esprit de sel. Science, culture, politique*. Paris, Fayard.
- MOURIAUX, René et al. (éd.). 1992. *1968. Exploration du mai français*. Actes du colloque « Acteurs et terrains du mouvement social de mai-juin 1968 », Centre d'étude de la vie politique française/Centre de recherches sur l'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme, 24 et 25 novembre 1988. Paris, L'Harmattan (Logiques sociales), 2 vol.
- ORAIN, Olivier. 2008. « Assez déplaisant. À propos de Grimpret, M. et Delsol, C., dir., *Liquider Mai 68 ?* » (<http://esprit-critique.over-blog.fr/article-22603645.html>).
- PAGIS, Julie. 2008. « Déscolarisons l'école », in Damamme et al. (éd.) : 370-382.
- 2009. « Les incidences biographiques du militantisme en Mai 68. Une enquête sur deux générations familiales : des "soixante-huitards" et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales », doctorat de sciences sociales, École normale supérieure/École des hautes études en sciences sociales, Paris.
- PAXTON, Robert O. 1973 [1972]. *La France de Vichy, 1940-1944*. Paris, Seuil (L'univers historique), (éd. orig., *Vichy France. Old Guard and New Order 1940-1944*. New York, Knopf).
- PIGENET, Michel. 2008. *Le Mouvement social*, n° 223 : 37-40.
- PORHEL, Vincent. 2008. *Ouvriers bretons. Conflits d'usines, conflits identitaires en Bretagne dans les années 1968*. Rennes, Pur (Histoire).
- REVUE INTERNATIONALE DES LIVRES ET DES IDÉES. 2008*a*. n° 5. <http://revuedeslivres.net/articles.php?id=205>
- 2008*b*. n° 6. <http://revuedeslivres.net/articles.php?id=248>
- RIOUX, Jean-Pierre. 2008. « Quarante ans de commémorations », *Le Débat*, n° 149 : 4-18.
- ROSS, Kristin. 2005 [2002]. *Mai 1968 et ses vies ultérieures*. Paris, Complexe (Questions à l'histoire), (éd. orig., *May '68 and Its Afterlives*. Chicago, University of Chicago Press).

SIMONIN, Anne. 2008. «L'écrivain, l'éditeur et les mauvaises mœurs», in Damamme *et al.* (éd.): 411-425.

VIGNA, Xavier. 2007. *L'insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*. Rennes, Pur (Histoire).

VIOLEAU, Jean-Louis. 2005, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Recherches.

Notes

1. Pourtant, à ne considérer que cette dimension commémorative, on risque de passer à côté des principaux jalons d'une réflexion, par ailleurs fortement tributaire d'agendas sociopolitiques (comme les diatribes sarkozystes de la campagne électorale de 2007), mais qui a aussi des inflexions spécifiques. Après tout, l'un des livres décisifs pour tourner la page de la vulgate héritée des années 1980, *Mai 1968 et ses vies ultérieures* de Kristin Ross, est paru en français dans un creux de l'actualité soixante-huitarde, en 2005. Or, toutes proportions gardées, ce regard de l'étranger a amorcé un travail correcteur qui rappelle l'effet de *La France de Vichy* de Robert Paxton (1973).
2. Dans cette catégorie, on trouve aussi bien des pamphlets, à l'image de *Liquider Mai 68 ?* dirigé par Matthieu Grimpret et Chantal Delsol (2008) (voir Orain 2008), que des «contre-discours» apologétiques (Cusset 2008). Dans les deux cas, l'incurie empirique le dispute à la désinvolture référentielle, dans un exercice d'arrondissement symbolique qui en dit davantage sur le présent du coup éditorial que sur l'objet visé. Déjà, la *Modeste contribution* de Régis Debray (1978) était d'abord et avant tout une radiographie de la France giscardienne, et une étrange prophétie sur celle de 2008 – ce que son auteur reconnaît dans l'avant-propos de la réédition de 2008 au motif de «l'incongruité»: «Elle a plutôt gagné que perdu en actualité, ce dont je suis bien le dernier à me réjouir» (Debray 2008 : 9).
3. Du côté des historiens et des politistes, le colloque «Acteurs et terrains du mai français», 1988, dont procède le livre en deux tomes *1968. Exploration du mai français* (Mouriaux *et al.* 1992), est à l'origine d'une ouverture résolue et durable vers l'histoire ouvrière et provinciale du «mai français», orientation prolongée par le séminaire de l'IHTP (1994-1998), «Les années 68».
4. La bibliographie reprend celles qui ont été publiées – Dressen (2000), Brillant (2003), Violeau (2005), Vigna (2007), Porhel (2008) – mais aussi celle de Boris Gobille (2003), hélas inédite. Il faudrait également signaler le travail de Julie Pagis (2009).
5. Dans *La rébellion de 68. Une relecture sociologique*, Louis Gruel a entrepris de démonter pied à pied «les théories de R. Boudon et P. Bourdieu», associées au motif qu'elles «sont exceptionnellement convergentes» car partageant «la thèse selon laquelle la dévaluation des diplômes aurait joué un rôle déterminant dans la crise universitaire» (2004 : 12).
6. Extrait d'une tribune dans *Revue internationale des livres et des idées* 2008b.
7. Xavier Vigna s'est essayé avec brio à un exercice de recension de ces deux «sommés» à contributeurs multiples, examinés ci-après (*Revue internationale des livres et des idées* 2008a).
8. Celle-ci a donné lieu à de nombreux comptes rendus (par exemple, Bantigny 2007; Pigenet 2008).
9. En mettant l'accent sur la «rupture d'intelligibilité» créée par l'épisode 68, pensée dans le sillage des théories de l'événement social développées par Timothy Tackett, Michel Dobry, ou Alban Bensa et Éric Fassin.
10. Outre la question complexe et très débattue de la «jonction ouvriers-étudiants», Boris Gobille retravaille deux autres exemples de mondes où l'ordonnement immuable des places est remis en question: l'Église catholique et la médecine.
11. Thèse davantage développée (et illustrée) dans un autre article publié par B. Gobille (2008b).
12. Objectivation sous forme de happening présente notamment dans les expériences de recherche menées dans les débuts des *Actes de la recherche en sciences sociales*, telles que décrites par Luc Boltanski (2008).
13. Simple coïncidence ou résonance plus intime, de nombreux scientifiques, par ailleurs marqués par l'expérience de Mai 68, ont exprimé (souvent collectivement) un fort tropisme pour le développement des langages formels et les tentatives d'axiomatisation dans

les années 1970. La recherche de nouveaux régimes d'objectivation, dans ce cas d'espèce on ne peut plus singulier, ne doit en aucun cas être plié à une quelconque « illusion étimologique ». En revanche, il suggère a minima une humeur qui dissonne au regard du diagnostic de B. Gobille.

14. Dans un livre insolite paru lui aussi en 2008, Vincent Cespedes s'inspire des mêmes slogans et de la « pensée d'Henri Lefèbvre » pour faire de « Mai » « comme un système philosophique “grandeur nature”, capable de nous faire accéder à une autre expérience du monde et de nous-mêmes » (2008 : 23). Ce texte est un symptôme – plutôt mieux documenté que d'autres – des opérations de réappropriation symbolique les plus contemporaines.

15. « Le travail symbolique en conjoncture de crise est, plus encore peut-être que dans les mobilisations “ordinaires” un processus. C'est en situation que se découvre la “transférabilité” de certaines visions du monde hors de leur milieu d'incubation, que les visions du monde s'hybrident, et que les groupes eux-mêmes œuvrent à élargir leurs cadres des causes et des injustices, pour les rendre aptes à des appropriations diverses de la part d'autres acteurs dont le soutien est recherché, appropriations, bricolages et braconnages pouvant aller jusqu'à l'entente dans le malentendu. Aussi est-ce bien souvent les schèmes les plus souples qui circulent le mieux, à l'image de la critique anti-autoritaire en mai-juin 1968, qui peut être considérée, à condition de ne pas la fossiliser en “idéologie”, comme le cadre global (master frame) assurant la connexion la plus grande entre secteurs en lutte. » (Gobille 2008b : 327)

16. Les travaux de Xavier Vigna sont repris d'une façon qui a suscité l'approbation de leur auteur (voir note 7).

17. La posture de Pierre Bourdieu fut toutefois beaucoup plus nuancée dans le détail que ne le laisseraient

penser certaines analyses de *Homo academicus* (1984), comme le rappelle Luc Boltanski dans *Rendre la réalité inacceptable* (2008), livre-compagnon à la réédition d'un article paru dans les *Actes de la recherche en sciences sociales* et cosigné par P. Bourdieu et L. Boltanski (2008).

18. Un examen élargi aux manifestations scientifiques s'étant déroulées en 2008 aurait sans doute atténué la portée de ceux-ci en montrant un ample brassage. Il aurait également confirmé que le réinvestissement savant, à défaut d'être totalement accompli au détriment de la vulgate, est en plein essor, malgré des signes précoces de saturation, induite par un nombre élevé de manifestations.

19. On en trouve une ébauche dans Israël 2008.

20. La typologie proposée par Bernard Debarbieux vise à distinguer plusieurs modalités d'incarnation d'un territoire – ou d'un Événement dans l'extension qui est esquissée ici – par un lieu : le « lieu attribut » incarne par fonction synecdochique simple (comme raccourci : la tour Eiffel pour Paris ou la France), tandis que le « lieu de condensation » implique une pratique (socialisée) du lieu par laquelle on se positionne par rapport aux valeurs qu'il incarne ou au territoire qu'il représente (Washington comme siège de la démocratie américaine). Enfin, le « lieu générique » est une représentation allégorique qui est supposée tisser le territoire, telle la digue en Hollande ou le « village groupé », en France, « image de la cohésion sociale que la nation aime à se donner d'elle-même » (1995 : 99).

21. Extrait cité ci-dessus, pp. 147-148.

22. Voir ci-dessus, p. 149.

23. Coordonné par Bertrand Müller et l'auteur de la présente note critique.

Revue d'histoire des sciences humaines

n° 26 | 2015

**Les « années 68 »
des sciences humaines et sociales**
Numéro coordonné par Olivier Orain

Sommaire

Wolf Feuerhahn et Olivier Orain

Éditorial

5

Dossier : Les « années 68 » des sciences humaines et sociales

Olivier Orain

Introduction

9

Marc Joly

Excellence sociologique

et « vocation d'hétérodoxie » :

Mai 68 et la rupture Aron-Bourdieu

17

Patricia Vannier

Mai 68 et la sociologie.

Une reconfiguration institutionnelle et théorique

45

Renaud Debailly

Critique et discipline. Les convergences
entre la critique radicale et la sociologie des sciences
à partir de Mai 68

63

Mathieu Quet

Mai 68 et la sociologie des sciences.

Les revues sur les sciences et la société,

symptôme des restructurations disciplinaires

83

Annick Ohayon

La psychosociologie des groupes

aux sources de Mai 68 ?

101

Jean-Christophe Coffin

Les deux 68 de la psychiatrie

115

Liora Israël

La revue *Actes* : le droit saisi par le regard critique
dans le sillage de 68

135

Olivier Chadoin et Jean-Louis Violeau

Architecture et sociologie : matériau pour l'analyse
d'un croisement disciplinaire

151

Nicolas Ginsburger

Les « enfants terribles » de la *Landschaft*.

Revendications, contestations et révoltes dans
la géographie universitaire ouest-allemande
(Bonn, Berlin-Ouest, Kiel) en 1968-1969

173

Olivier Orain

Mai 68 et ses suites en géographie française

209

Olivier Orain

Une fertilisation paradoxale ? Bilan historiographique
de l'incidence de Mai 68 sur les transformations
des sciences de l'homme et de la société
dans les années 1960-1970

243

Document

Propositions destructives

297

Olivier Orain

À propos de « Propositions destructives »

305

Varia

Jacqueline Léon

Convergences, transferts et intégrations entre
sciences du langage, sciences et ingénierie en
temps de guerre et de guerre froide (1941-1966)

315

Comptes rendus

Pierre Singaravélou, *Professer l'Empire*.

*Les « sciences coloniales » en France sous
la III^e République* (Ricardo Roque)

341

Bert Jean-François, *L'atelier de Marcel Mauss*.

Un anthropologue paradoxal (Anne Collinot)

345

Introduction

Les « années 68 » des sciences humaines et sociales

Olivier Orain

Chargé de recherche au CNRS (UMR 8504 Géographie-cités)
Équipe Épistémologie et histoire de la géographie (EHGO)

Longtemps, il a été presque impensable de publier sur Mai 68 en dehors de manifestations décennales, dont l'initiative devait beaucoup au sens de l'opportunité des éditeurs et des médias et fort peu à un agenda public, en tout cas étatique. Dès 1978 pourtant, la *Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire* de Régis Debray laissait entendre ironiquement qu'il y avait place dans la France giscardienne pour une célébration nationale de l'événement symbole de toutes les révoltes. L'idée d'une commémoration décennale, aussi improbable fût-elle, a pris de l'épaisseur avec les décennies, à la mesure sans doute de cette passion française, synonyme de chiffres de vente sécurisés. Mai 68 fascine et excite, autant le grand public que la classe politique ou les éditorialistes. Le monde universitaire se plie de bonne grâce à ce marronnier au rythme d'éclosion commode, occasion de publiciser un travail de fond face à une vulgate largement passionnelle.

Pour sa relance après trois ans d'interruption, la *Revue d'histoire des sciences humaines* a choisi de publier ce numéro thématique sur les « années 68 » des sciences humaines et sociales venant par la force des choses à contretemps de toute commémoration¹. Avantage considérable d'une publication en 2015 sur 1968 : l'objet est de moins en moins explosif, il s'est banalisé, à mesure que les travaux spécialisés progressent. D'un autre côté, l'idée que Mai 68 a eu une incidence importante pour les sciences humaines relève de l'évidence partagée, tant chez nombre d'universitaires

¹ Ce dossier trouve sa source dans un colloque de la Société française d'histoire des sciences de l'homme (SFHSH) : Bertrand Müller, Olivier Orain (dir.), « Mai 68, creuset pour les sciences humaines ? », Paris, 10-12 septembre 2008, SFHSH, CNRS, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Comme on peut le constater, l'opportunité décennale a joué. B. Müller a eu un grand rôle dans cette expérience et le suivi des textes du présent volume. Je profite de l'occasion pour remercier aussi Loïc Blondiaux, Boris Gobille, Laurent Loty, Gérard Mauger, Bernard Pudal, Marie-Claire Robic et Françoise Waquet, dont les suggestions ont été précieuses lors de la préparation du colloque. Le présent texte doit beaucoup à Wolf Feuerhahn.

ayant vécu la période² que dans une certaine représentation d'un mouvement indissolublement lié aux facs de lettres parisiennes. De l'antipsychiatrie à la recherche pédagogique en passant par la sociologie, nombre de propositions contestataires sont rapportées directement à une période supposément « expérimentale », « subversive » et qui leur aurait servi de matrice ; des hauts lieux de l'intelligentsia d'avant-garde, Vincennes, Nanterre, Jussieu, l'EHESS³, etc., renvoient instantanément aux « communes » insurrectionnelles qu'elles ont formées à l'époque ou dans la foulée. Les sciences humaines et sociales ne sont bien entendu pas le seul domaine pour lequel le caractère contemporain des prodigieuses transformations des années 1960-1970 et de Mai 68 a valeur de relation causale. Ce sont là des automatismes. En revanche, à l'exception de travaux confidentiels ou lacunaires, rares sont les tentatives qui ont essayé de documenter minutieusement la question des incidences de 1968 en posant des questions simples mais précises — quoi ? où ? quand ? comment ? — appliquées à des champs délimités pour lesquels un travail empirique est réalisable. Dans son impulsion initiale, cela revenait à œuvrer au croisement de deux champs historiques disjoints — « 68 » et « l'histoire des SHS » — qui ont connu un beau développement durant les dernières décennies. Cela s'est avéré délicat, tant leur intersection ne va pas de soi pour leurs praticiens respectifs. Par exemple, les spécialistes des mouvements contre-culturels rechignaient⁴ à analyser ces derniers comme producteurs de savoirs et comme participant d'une réévaluation de la frontière entre objets savants et objets profanes. À l'inverse, les historiens des sciences pouvaient être enclins à relativiser la place de l'événement politique au regard des transformations lentes et pour partie auto-référentielles de leurs objets d'étude. Tout l'enjeu du présent dossier consiste à montrer que le croisement a du sens : rappeler ce qui s'est déjà écrit et surtout proposer quelques exemples d'enquêtes récentes. Au-delà des monographies, par l'effet de la mise en série et de la circulation de références partagées, il s'agit d'esquisser un espace commun de réflexion permettant de monter en généralité et de proposer quelques lignes directrices pour interpréter les « années 68 » des sciences humaines et sociales. Cela implique d'avoir intégré les réflexions que l'on doit aux spécialistes de la période⁵.

Ces derniers ont proposé, notamment en 2008 ou depuis, un ensemble de contributions décisives, profitant de l'ouverture d'archives et de la multiplication des témoignages d'acteurs de l'époque. Non pas qu'il n'en existait pas auparavant : c'est

² Inversement, on trouve aussi parmi eux les plus vives dénégations et des relativisations catégoriques : elles renvoient Mai 68 à un statut purement anecdotique ou à un effet passager.

³ Qui existait alors comme sixième section de l'École pratique des hautes études (EPHE).

⁴ Ainsi les spécialistes des mouvements homosexuels contactés pour cette occasion étaient enthousiastes à l'idée de parler de la période, mais ont baissé pavillon quand il a été précisé qu'il agissait de travailler sur l'élaboration d'un savoir savant de l'homosexualité au sein du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) et dans les milieux vincennois (ce qui revenait un peu au même).

⁵ Je renvoie sur ce point à des analyses formulées dans mon texte « Écrire sur 68 en *spécialiste*, tournant ou accomplissement ? », *Genèses*, 76, septembre 2009, p. 137-156.

la dynamique de conjonction de différentes ouvertures méthodologiques favorisée par un certain refroidissement de l'objet « 68 » qui permet depuis une poignée d'années d'historiciser davantage, et de façon plus pérenne, l'étude de cette période⁶ pour l'inscrire dans un rythme de « science normale » (au sens de Thomas Kuhn). Deux tendances complémentaires s'observent dans le traitement actuel des années 1968, qui contribuent à en normaliser l'écriture : l'une consiste à les replacer dans une séquence plus large⁷ ; l'autre, théorisée par Boris Gobille, insiste sur « la dynamique même de l'événement, son irréductibilité relative à ses "causes", les logiques de déssectorisation qui étendent la crise [...], ainsi que les subjectivations dissidentes qui se font jour pendant et par l'événement⁸ ». Les travaux de Julie Pagis contribuent à les articuler⁹. Indiquons brièvement la façon dont elles font sens pour ce dossier.

Nombre d'enquêtes récentes permettent de traverser la séquence 1962-1981 sans butter sur « l'événement-monstre » (la formule est de Pierre Nora) qui en constitue « l'épicentre » — sans l'escamoter ou au contraire l'ériger en cathédrale hors-sol. Un consensus semble se dégager autour de l'idée que 68 a constitué un moment d'accélération et d'amplification de processus sociaux jusque-là diffus, indignes ou confidentiels. Un exemple parmi d'autres pour les sciences humaines et sociales serait l'essor de la recherche collective. Avant Mai 68, l'institution universitaire valorisait la réalisation d'un chef-d'œuvre solitaire : la thèse d'État. Il existait bien sûr quelques lieux collectifs¹⁰ mais ils relevaient d'un geste ultra-minoritaire. La promotion et la diffusion tous azimuts pendant les mois de contestation d'une pratique de l'intelligence collective, anonyme et démocratique, dont le forum révolutionnaire était la scène capitale, a précipité le déclin de l'ancien modèle de distinction académique autant qu'il a motivé le développement sans précédent de groupes de recherche. Stylisée par Pierre Bourdieu

6 La publication successive de plusieurs ouvrages collectifs aux Presses universitaires de Rennes (PUR) illustre éloquemment l'investissement désormais massif et systématique des études d'allure historique dans cette période. Les premiers volumes de cette série étaient issus de colloques organisés en 2008, les derniers attestent d'un mouvement qui semble s'affranchir du tempo décennal. M. Margairaz, D. Tartakowsky (dir.), *1968 entre libération et libéralisation. La grande bifurcation*, PUR (Histoire), 2010 ; B. Benoit, C. Chevandier, G. Morin, G. Richard, G. Vergnon (dir.), *À chacun son mai ? Le tour de France de mai-juin 1968*, PUR (Histoire), 2011 ; G. Richard, J. Sainclivier (dir.), *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, PUR (Histoire), 2012 ; C. Bougeard, V. Porhel, G. Richard, J. Sainclivier (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, PUR (Histoire), 2012 ;

7 D. Damamme, B. Gobille, F. Matonti, B. Pudal (dir.), *Mai Juin 68*, Éditions de l'Atelier, 2008 ; P. Artières, M. Zancarini-Fournel (dir.), *68 : Une histoire collective, 1962-1981*, La Découverte, 2008 ; G. Dreyfus-Armand (dir.), *Les années 68, un monde en mouvement. Nouveaux regards sur une histoire plurielle (1962-1981)*, Syllepse/BDIC, 2008 ; P. Artous, D. Epsteinajn, P. Silberstein (dir.), *La France des années 68*, Syllepse, 2008.

8 B. Gobille, « L'événement Mai 68. Pour une sociohistoire du temps court », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2008/2, 63^e année, p. 324 [321-349].

9 Cf. J. Pagis, *Mai 68, un pavé dans leur histoire*, Paris, Presses de Sciences Po (Sociétés en mouvement), 2014.

10 Le modèle en était fourni par les sciences de la nature. Les exemples les plus évidents en SHS seraient certaines enquêtes menées à la VI^e section de l'EPHE ou, dans un genre différent, l'expérience de Plozévet. Cf. P.-A. Rosental (dir.), « Pour une histoire de la recherche collective en sciences sociales », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, 36, octobre 2005.

sous la figure de l'intellectuel collectif, elle est devenue peu à peu exemplaire jusqu'à apparaître comme une nouvelle norme.

Un autre exemple intéressant ressortit à la diffusion des valeurs, des usages et de l'imagerie contre-culturelles au sein du monde de la recherche et de l'université. Tant que ce dernier était construit dans un mouvement de distinction et de fermeture à la vulgarité du temps, tout ce qui relevait des cultures profanes n'y avait pas sa place. L'esprit des *comics*, de la presse satirique et de la pop restait une affaire de journaliste. Or, à l'occasion des « événements », on les voit s'immiscer parmi les moyens d'expression propres au mouvement contestataire (dans les tracts et les affiches). Dans la séquence postérieure, ils deviennent la marque de fabrique de revues scientifiques alternatives ou de fanzines étudiants riches en dessins, bandes dessinées et regards obliques vers les « mauvais genres » (science-fiction, roman policier, etc.). Cette irrigation contre-culturelle passe aussi par un mélange assumé entre sérieux et humour, sujets académiques et textes d'humeur. En quelque sorte, ce sont tous les « grands partages » sur lesquels reposaient une certaine idée de la dignité (et partant de l'autorité) scolastique qui se retrouvent déstabilisés. En ce sens, cette humeur prosaïque a contribué à la redéfinition des marqueurs et des objets de la science.

Parfois, la caisse de résonance qu'a constituée le moment soixante-huitard a fini par occulter le temps long d'élaborations antérieures, au risque de malentendus. Le développement de la recherche pédagogique est un cas d'école. Jusqu'en 1968, les autorités avaient encouragé la réflexion sur l'apprentissage et la réforme du système scolaire, culminant dans la création d'un cursus de sciences de l'éducation (1966) et le fameux colloque d'Amiens (mars 1968)¹¹. Ce mouvement de rénovation, propre aux années 1960 mais nourri par une tradition fort ancienne, a trouvé un écho brutal dans la contestation du « bourrage de crânes » et des lycées-casernes de mai-juin 68. De façon presque immédiate, les acteurs de ce champ se sont retrouvés étiquetés « soixante-huitards » et leurs propositions sont devenues une cible de choix pour les partisans du retour à l'ordre. Pour des décennies, le « pédagogisme » allait être associé à « 68 » par tous ceux qui voulaient délégitimer l'innovation dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement, en parallèle avec la critique lancinante d'un laxisme supposé. On a là un exemple du stigmate que certaines convergences temporelles ont incidemment produit.

Conçues ainsi, les « années 68 » apparaissent comme un temps de bifurcation généralisée, dont l'intelligibilité nécessite de prendre en compte à la fois les prémisses, la mise en système qu'elles accomplissent et sa réappropriation par la société française. La formule est commode, même si elle éclaire moins ou peu ce qui s'est noué et surtout

¹¹ Sur cette histoire, on trouvera une synthèse stimulante dans le chapitre VIII, « La réforme de la pédagogie aura-t-elle lieu ? » du dernier ouvrage d'Antoine Prost, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Seuil (L'univers historique), 2013. Voir aussi le numéro spécial « Mai 68 quels effets réels dans le champ de l'éducation ? » de la revue *Les Sciences de l'éducation - Pour l'ère nouvelle*, 41, 2008/3.

crispé dans la dynamique du conflit. D'où la nécessité d'accorder une attention particulière à ce qui surgit dans l'événement lui-même.

Dans le monde de l'enseignement et de la recherche, la crise de mai-juin 68 a rompu avec un ordre social et politique qui était rarement perçu comme contradictoire (à la différence des relations patrons-ouvriers par exemple) mais au contraire légitimement fondé sur le savoir et sa transmission. La dynamique du conflit a produit sidération, transgressions, dissidences... L'événement a rendu l'ordre symbolique friable au fil d'engrenages qui semblaient irréversibles. Il en a résulté un clivage profond et un effet de bascule, cristallisant deux figures protagonistes — tenants de l'ordre et contestataires. Dans les faits elles n'épuisaient pas le répertoire des positions possibles mais semblaient les seules lisibles. De nombreux détenteurs de l'autorité se sont radicalisés, vers la droite en particulier, tandis que les contestataires cherchaient à échapper au « système » remis en selle après les élections législatives des 23 et 30 juin 1968. Dès lors, pour plus d'une décennie au moins, la logique de « camp » allait prévaloir. Elle a vu renaître un syndicat autonome puissant et offensif, attaché à restaurer les hiérarchies malmenées, à rétablir l'ordre en somme ; dans le sillage de la loi Faure¹², le corps universitaire s'est scindé là où c'était possible en établissements antagonistes ; des gros laboratoires ont éclaté en une mosaïque de centres plus petits ; les nouvelles générations se sont constituées en communes autonomes inventant une recherche sans tutelle mandarinale mais partant très précaire. La période d'expansion rapide et de libéralités qui a suivi immédiatement les événements, destinée à lâcher du lest, n'a duré qu'un temps : dans les années 1970, des vagues successives de restriction, amplifiées par la crise économique, ont culminé durant le long ministère d'Alice Saunier-Seïté, resté dans les mémoires pour ses tentatives de reprise en main autoritaire¹³.

La stylisation de ces tendances ne saurait bien entendu donner le fin mot de trajectoires qui, dans le détail, frappent par leur diversité, à l'image d'un mouvement contestataire polymorphe. Les recherches relevant de l'histoire des sciences, des spécialités universitaires et des professions savantes, sont encore trop liminaires et dispersées pour que l'on puisse convoquer un abondant matériel empirique à l'appui d'un effort de synthèse de ce genre. Le caractère émergent de ces travaux peut s'expliquer pour partie par l'une des propriétés marquantes de la recherche à caractère historique sur 68 : en réaction aux stéréotypes fallacieux sur une révolution supposément parisienne, étudiante, contre-culturelle et d'inspiration libérale-libertaire, elle s'est davantage

12 On en trouvera une brève présentation dans la foulée du commentaire de document disponible à la fin de ce volume.

13 Sur ce point, le bilan reste à faire, qui appelle la nuance : l'autoritarisme et l'esprit de revanche ont pu coexister avec des aspects plus positifs, qu'évoque par exemple Edmond Lisle à propos du rapport Massenet (1979). Commandité par Raymond Barre, celui-ci préconisait de reverser les chercheurs en SHS dans les universités. Il fut combattu par le ministre de l'enseignement supérieur et son cabinet, qui en appela à l'arbitrage du président de la République. Voir « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970. Entretien entre Raymond Lisle et Olivier Martin », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 7, novembre 2002, p. 64-72.

concentrée à ses débuts sur des objets provinciaux, populaires, et liés à l'extrême-gauche anticapitaliste, voire à la droite gaulliste. Il s'explique aussi par un réinvestissement historiographique qui conserve un certain prix à la clôture d'une séquence avant de l'étudier. Se retrouver face à des universitaires soucieux de leur postérité et tentés de contrôler ce qui s'écrit à leur propos est un exercice délicat, au regard de ces deux écueils que sont l'hagiographie et le portrait à charge. Les passions spécifiques liées à une expérience de 68 douloureuse ou jugée infantile avec le recul (et donc à évacuer) ajoutent à la difficulté.

Mais l'historiographie n'est pas tout dans l'émergence d'une histoire des sciences, des spécialités universitaires et des professions savantes au cours des « années 68 ». Elle bénéficie de cette conjonction de nouvelles possibilités d'investigation tant archivistiques que mémorielles évoquée *supra* et s'en trouve infléchie. Ici comme ailleurs, des politistes, des sociologues et d'autres praticiens des sciences sociales ont contribué à hâter l'historicisation, en lui donnant au passage une tournure particulière : les approches de très petits objets prédominent, les contenus de la science ne sont plus centraux et ne valent que replacés dans une certaine configuration sociale. Autrement dit, l'étude *in situ* de la production sociale et politique de l'activité scientifique devient prépondérante. Emblématique de ce déplacement serait le livre qu'a dirigé Charles Soulié sur l'expérience vincennoise, *Un mythe à détruire ? Origines et destin du Centre universitaire expérimental de Vincennes*. Paru en 2012, cet ouvrage profus et passionnant se tient à distance de la production intellectuelle des équipes et individus peuplant le Centre universitaire expérimental de Vincennes (CUEV) des années 1970, qu'il analyse surtout à travers le prisme des programmes d'enseignement, envisagés comme des objets de transaction entre étudiants et professeurs (au sens large). Sans nostalgie ni acrimonie, appuyé par une démarche documentaire systématique, il met en œuvre de façon exemplaire le « parti-pris de réalisme¹⁴ » que Bernard Lacroix appelait de ses vœux dès 1986 : il dissèque les tractations, les improvisations et les solutions parfois très peu légales qui ont permis la production en accéléré d'une université nouvelle ; il restitue le bruit, la fureur et la violence d'une époque, en même temps qu'il indique ce qu'elle a eu de créateur.

Les contributions proposées dans ce numéro de la *Revue d'histoire des sciences humaines* relèvent pour partie de ce style micro-historique prévalent, même si elles accordent davantage de place aux contenus : en cela, elles s'inscrivent résolument dans le champ de l'histoire des sciences. Le dossier met particulièrement l'accent sur quatre disciplines ou spécialités : la sociologie, les études sur la science, les sciences du psychisme et la géographie. Les contributions de Marc Joly et Patricia Vannier permettent

¹⁴ Il faut l'entendre comme une entreprise de discipline empirique rétive au surplomb théorique et aux envolées de la libre interprétation. L'ouvrage dirigé par Charles Soulié ne s'en tient pas pour autant à une restitution narrative : il est constamment problématisé par la sociologie des champs.

de revenir sur deux lieux centraux (et parisiens) de la sociologie des années 1960, le Centre de sociologie européenne et le Centre d'études sociologiques, qui tous les deux ont connu à cette occasion une crise grave, prélude à un éclatement du champ en groupes de recherche plus restreints mais à l'identité épistémologique plus nette. Elles permettent par ailleurs d'affiner notre compréhension du fonctionnement de la sociologie française des années 1960-1970 à travers ce révélateur qu'a été Mai 68. Les contributions de Renaud Debailly et Mathieu Quet montrent comment s'est constituée une sociologie des sciences à la française, reposant au départ sur l'expérience de transfuges actifs dans le mouvement de critique de la science, lié en France à 68, concurrencés à partir du milieu de la décennie 1970 par des éditeurs de revues, *Pandore* et *Fundamenta scientiae*, d'abord aux marges du savant et du profane et qui progressivement se professionnalisent. Tout au long de la période, les fanzines de sciences (sociales) jouent un rôle décisif dans l'émergence du champ, dans un mouvement qui part de la marge contestataire. La référence à 68 dans les expériences biographiques et les répertoires critiques cède la place après 1975 à un air de famille diffus, sensible dans un style contre-culturel. La contribution d'Annick Ohayon sur la psychosociologie des groupes et celle de Jean-Christophe Coffin sur les trajectoires des psychiatres Henri Ey et Franco Basaglia permettent d'aborder des domaines où la connotation « soixante-huitarde » est particulièrement forte. La première permet toutefois de montrer que la scène de la psychosociologie était déjà largement constituée avant 1968 dont elle annonçait certaines caractéristiques majeures (à commencer par le « psychodrame »), tandis que la seconde met en contraste deux postures différentes à l'égard de la transformation de la psychiatrie et utilisant pour ce faire l'humeur critique des années 68 à des fins radicalement divergentes. Dans les deux cas, l'examen amène à relativiser les idées reçues sur le rôle séminal de l'époque. Enfin, la contribution de Nicolas Ginsburger sur les revendications, contestations et révoltes dans la géographie universitaire ouest-allemande en 1968-1969 et celle d'Olivier Orain sur leur pendant français, permettent de mettre en regard deux trajectoires nationales d'une « même » discipline académique dans la tourmente d'une révolution qui est, en proportions variables et selon des séquences de temps dissemblables, à la fois politique et épistémologique. Les approches sont ici moins « micro » et moins centrées sur des individus particuliers. Elles esquissent, avec le travail de J.-Ch. Coffin, la virtualité d'un changement d'échelle, qui aurait pour ambition de traiter des « années 68 » des SHS au niveau international – ce qui supposerait d'aller au-delà de la mise en série et de traiter centralement de la circulation des individus et des thématiques. D'une géographie rarement mise au premier plan des « événements », on a voulu proposer également un document d'époque : un tract au vitriol datant de la fin 1968, émanant d'étudiants de l'institut de géographie de Strasbourg. Son acuité et ses étranges résonances avec l'état contemporain de la recherche nous ont semblé justifier de le redonner à lire, assorti d'un commentaire.

Se limiter à un examen de champs disciplinaires installés ou émergents aurait été fort limitatif pour qui veut comprendre ce qui a été déplacé lors des « années 68 » des sciences humaines et sociales. À un thème pour partie anachronique du « succès » supposément lié à Mai 68 de telle ou telle science, de tel ou tel livre, on a préféré le schème de la fertilisation : à l'occasion des intenses débats et remises en question qui ont alors eu lieu dans d'innombrables mondes sociaux ou professionnels, on a assisté à un double mouvement. D'une part, l'intelligentsia contestataire a manifesté un intérêt souverain pour le « peuple », vite converti en passion pour l'enquête et l'immersion dans des mondes sociaux extrêmement divers, au service desquels devait être reconvertie la *libido sciendi*. D'autre part, lesdits mondes ont souvent manifesté un intérêt marqué pour les analyses critiques susceptibles de les aider à réformer des pratiques et des schémas eux aussi frappés de désuétude lors de l'épisode contestataire. C'est d'autant plus éloquent concernant des champs qui dans leur recrutement étaient proches ou tributaires de l'enseignement supérieur. La contribution de Liora Israël consacrée à la revue *Actes*, fondée par des juristes engagés dans la critique du droit, et celle d'Olivier Chadoin et Jean-Louis Violeau, qui retrace l'introduction de la sociologie dans les enseignements et les activités des écoles d'architecture, constituent, entre autres intérêts, des exemples d'intellectualisation critique de professions à forte technicité. Le travail de L. Israël suit la trajectoire d'un groupe de juristes d'abord engagés aux côtés de la contestation dans les procès et procédures de l'après mai et qui, au travers d'une revue fondée en 1973, allaient essayer d'infléchir le recueil des jurisprudences et la réflexion sur le droit dans une perspective réformatrice et moins favorable à l'ordre établi. Elle indique comment cette tentative, intensément connectée à d'autres initiatives réformatrices de la société civile des années 1970 où s'illustrent des « intellectuels spécifiques », a fait une place croissante aux sciences humaines, sous la figure tutélaire de Michel Foucault. La contribution d'O. Chadoin et J.-L. Violeau montre ce qui ressemble davantage à une instrumentalisation de la sociologie (ou plus exactement d'une « science sociale » aux contours larges) par des architectes confrontés à la recrudescence de contestations locales de leurs projets et par ailleurs désireux de réfléchir à la signification sociale de leur activité. Le dialogue développé avec des sociologues spécialisés apparaît comme une conjonction particulière, dont l'institutionnalisation dans les écoles d'architecture a été pérennisée malgré un désenchantement relativement rapide.

Pour clore ce dossier, on trouvera un bilan historiographique qui revisite nombre de textes qui, des « événements » à 2008, ont contribué à un examen de l'incidence des « années 1968 » sur l'évolution du savoir et des sciences humaines. Certains, restés fameux, ont pu contribuer à forger des stéréotypes tenaces ; la plupart, nettement plus confidentiels, méritaient qu'on en rediffuse les analyses. Ce bilan de la *fertilisation* des sciences humaines à l'occasion des années contestataires, *paradoxe* dans la mesure où c'est l'oubli ou le dépassement de cette origine qui a garanti sa pérennité, s'achève par une proposition de programme de recherche au travers duquel pourraient être systématisés les efforts dont ce dossier rend compte.

Mai 68 et ses suites en géographie française

Olivier Orain

Chargé de recherche au CNRS (UMR 8504 Géographie-cités)

Équipe Épistémologie et histoire de la géographie (EHGO)

Résumé Cet article fait le point sur les évolutions qu'a connues la géographie française durant les décennies 1960 et 1970 et met l'accent sur les transformations politico-syndicales et épistémologiques survenues, immédiatement ou avec un certain délai, à l'issue des événements de 68. Il met en lumière dans un premier temps le relatif consensus et l'homogénéité d'une corporation dont l'expansion démographique dans l'après-guerre s'est faite sans transformation majeure des manières de faire ou des équilibres internes. Il explore ensuite la trajectoire des instituts et sections de géographie durant le mouvement de mai-juillet 1968, qui à la fois participent à la dynamique contestataire générale et réinventent leur fonctionnement interne, tout en voulant réformer dans un sens assez légitimiste les contenus d'enseignement. Enfin, il indique comment des processus de clivage interviennent essentiellement après la crise elle-même : politiques d'abord, avec l'émergence et la cristallisation d'une droite géographique jusque-là évanescence ; scientifique ensuite, avec le développement du processus contestataire souvent appelé « nouvelle géographie ».

Mots-clés : histoire de la géographie, France, nouvelle géographie, Mai 68

Abstract This article summarizes what is actually well-known about the evolution of French geography during the 60's and the 70's and then focuses on political and epistemological changes that appeared immediately or following in wake of 1968's events. It first shows how the geographic community more or less maintained social and political consensus and homogeneity through its demographic expansion during post-war decades, which price was an epistemological conservatism and a static equilibrium between old constituents of the discipline. Then it depicts how Departments of Geography in universities were mobilized during the months of contestation (May-July 1968), mixing a global involvement within the national movement and a local reform of geographical communities and institutions, that shows a conformist view of what geography is, similar to common idiosyncratic self-representations mastered by geographic leaders. Lastly, it explores the political break-ups that immediately followed the 1968 crisis and the more delayed rise of a scientific criticism called "nouvelle géographie" and partly inspired by the English-American "new geography", but specific in the way it mixes political and epistemological dimensions.

Keywords : History of Geography, France, New Geography, May 68

On comprend que sociologues et géographes se soient si clairement distingués, au sein du mouvement de contestation de l'Université, au point de symboliser, notamment dans le mouvement syndical, l'opposition entre la tendance « gauchiste » et la tendance « réformiste », entre la contestation globale et « radicale » de l'institution universitaire et du monde social et la revendication « corporatiste » mettant l'accent sur les carrières des enseignants ou la transformation des méthodes et des contenus de l'enseignement.

Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1984, p. 224.

Un contraste important existe entre les traces publiques fort ténues de la participation des géographes français aux événements de Mai 68 et une mémoire collective, à usage interne, qui en a fait un moment décisif de schisme au sein d'une communauté décrite comme auparavant très homogène et unie. Il y va sans doute de la discrétion et de la faible exposition d'une communauté disciplinaire produisant davantage d'administrateurs et de spécialistes que d'intellectuels médiatiques — les mieux placés pour rendre exemplaire et notoire une appartenance savante. Elle apparaît néanmoins, et de manière significative, dans une comparaison de Pierre Bourdieu dans *Homo Academicus* dont j'ai reproduit en exergue les éléments de conclusion. Aux sociologues, parangons de la contestation politique, aurait alors échoué un répertoire universel, dépassant la seule crise universitaire ; aux géographes des revendications strictement catégorielles, peu propices à une montée en généralité révolutionnaire, posture lue comme la résultante de « l'humilité des dispositions qui conviennent à leurs positions » (Bourdieu, 1984, 45) « situé[e]s au niveau le plus bas des hiérarchies tant sociales que scolaires » (*ibid.*, 223).

Point d'orgue d'un regard souvent critique et à tout le moins décapant sur les géographes et leurs mœurs¹, *Homo Academicus* a scandalisé ceux qui parmi ces derniers n'ont pas saisi l'ambivalence de l'analyse et l'attention qui l'a rendue possible. Il n'est pas question dans les pages qui viennent de me donner pour but de corroborer ou d'infirmer une appréciation tribunaire de modalités d'expression (l'arène du « mouvement syndical », les défilés communs) largement aveugle à ces temps d'entre-soi qui auraient permis de la nuancer. Par contraste, il m'est apparu souhaitable de sortir de la confidentialité la masse d'informations et de bilans informels qui existent à propos de cette période critique et d'en présenter une synthèse provisoire, néanmoins avertie par la lecture bourdieusienne (quitte à la relativiser) et formant un cadre pour des approfondissements ultérieurs. Au demeurant, l'enjeu de fond est moins d'expliquer une posture supposée typique des géographes durant la séquence courte des « événements » que de réfléchir à l'incidence de ces derniers à l'entame d'une crise savante qui a profondément modifié la physionomie d'une discipline marquée durant les soixante-dix années précédentes par un consensus rarement troublé.

¹ Il faut signaler la contribution décisive aux analyses de Pierre Bourdieu qu'ont représentées les enquêtes sur les étudiants menées dans les années 1960 par Noëlle Bisseret, dont témoigne particulièrement l'article « La sélection à l'université et sa signification pour l'étude des rapports de dominance » (Bisseret, 1968).

Pour des raisons aisément compréhensibles, la dimension mémorielle occupe une place centrale dans cette synthèse² : nombre d'archives sont encore à inventorier, car éparpillées entre les différents instituts ou départements de géographie qui maillent le territoire universitaire français, sans parler de ce qui a été probablement perdu³. Par contraste, les géographes qui ont été témoins ou acteurs à l'époque s'expriment volontiers sur leur expérience, manifestant parfois à cette occasion un métier très sûr de *social scientist*, significatif des mutations qu'a connues l'habitus professionnel depuis cette époque de la fin des années 1960. Un matériau original a été recueilli à l'occasion d'entretiens, de conversations informelles et de réunions dédiées⁴. Les manuels historiographiques publiés à partir du milieu des années 1990⁵ – quand les programmes du CAPES et de l'agrégation de géographie se sont ouverts à l'histoire et à l'épistémologie disciplinaire – sont eux aussi fondés sur une dimension testimoniale pour ce qui concerne la période : leur évocation des « années 68 » s'appuie implicitement sur l'expérience d'auteurs qui en ont été acteur ou spectateur. En ce sens, ils font matière commune avec le genre « égogéographie », de format et d'intention fort variables, qui a émergé à la même période⁶.

J'ai utilisé en contrepoint les fascicules du *Bulletin de liaison des instituts et centres de recherche de géographie*, plus communément appelé *Intergéo*, que Jean Dresch⁷ a créé en 1966. Cet inventaire minutieux des lieux et des pratiques en tous genres de la géographie française, en dépit de son caractère généralement neutre et de ses lacunes inévitables, fournit des informations précieuses sur une large gamme de sujets, notamment via ses comptes rendus des réunions des divers comités patronnant la géographie française ou la reproduction d'enquêtes et de rapports. Le poids important de ces archives institutionnelles contraste avec le peu d'éléments disponibles sur le mouvement étudiant. J'ai exploité des comptes rendus d'AG, tracts, libelles et autres

2 Je tiens à remercier Nicolas Ginsburger et Marie-Claire Robic pour leur relecture attentive du texte initial et leurs remarques.

3 En 1977, décision a été prise à l'institut de géographie de Paris de mettre au pilon les « documents en très mauvais état de conservation entreposés dans la réserve de la Bibliothèque » (arrêté du 20 janvier 1977). Les archives bordelaises semblent également perdues.

4 En particulier une matinée de débat au sein du comité de rédaction de la revue *l'Espace géographique*, le vendredi 16 mai 2008, qui fut accompagnée de contributions écrites proposées par Benoît Antheaume, Claude Bataillon et François Durand-Dastès (le tout inédit à ce jour). J'en profite pour adresser mes plus sincères remerciements aux nombreux collègues qui se sont exprimés à cette occasion ou que j'ai interviewés depuis.

5 On citera notamment Scheibling, 1994 ; Marconis, 1996 ; Claval, 1998.

6 Dans le cas de Paul Claval, la proximité est particulièrement marquée : deux ans séparent *La géographie comme genre de vie. Un itinéraire intellectuel* (1996) et *Histoire de la géographie de 1870 à nos jours* (1998), qui comporte de nombreux développements autobiographiques, même si ce n'est pas le cas à propos de Mai 1968.

7 Né en 1905, normalien, géomorphologue, élève d'Emmanuel de Martonne, « intellectuel communiste engagé » (J.-L. Tissier) durant la quasi-totalité de sa carrière, il est dans les années 1960 l'un des principaux patrons de la géographie française, directeur de l'Institut de géographie de Paris et du Centre de documentation cartographique et géographique (CRDCG), président du Comité national français de géographie, président de la section de géographie du CNRS entre 1965 et 1969, codirecteur des *Annales de géographie*, etc.

formes d'expression spontanée, qui renvoient une image beaucoup moins consensuelle et policedes confrontations de 1968⁸. À l'exception des personnes qui ont fait carrière dans l'université, il est en revanche assez difficile de retrouver ces acteurs, peu visibles individuellement dans les documents d'époque et dispersés par la suite.

Quel que puisse être ma sensibilité relative à cette époque⁹, j'ai essayé de conserver aux éléments de tableau ou de récit qui suivent un horizon d'impartialité et de neutralité axiologique, afin de contrebalancer le point de vue spontané que j'aurais pu adopter. J'ai été aidé pour ce faire par les récits qui ont été publiés (Saunier-Seïté, 1982 ; Claval, 1996 et 1998 ; Demangeot dans Daudel, 2008) ou que j'ai pu recueillir. Toute la difficulté d'une écriture de la séquence réside dans le choix d'une présentation symétrique de positions qui se polarisent alors fortement et ont pu demeurer antagonistes sur plusieurs décennies, renforcées sinon alimentées par divers épisodes ultérieurs. Je voudrais en effet montrer que les effets clivants de la crise de mai-juin 68 ont été particulièrement forts dans une communauté disciplinaire pour laquelle les carrières universitaires représentaient une opportunité d'ascension sociale. Une polarisation socioscientifique s'est développée autour de l'adhésion à ou du rejet d'une tradition porteuse d'un système de valeurs socioscientifiques héritées, classant dès lors de façon tranchée les individus et les initiatives. J'ai construit mon propos sur le mode de la « traversée » dont j'ai dit le pouvoir régulateur dans mon bilan historiographique « Une fertilisation paradoxale », dans ce même volume. Le tableau qui ouvre cette présentation fait état des transformations mais aussi des inerties qui caractérisent la communauté géographique dans la période précédant mai-juin 1968. Il s'agit ensuite d'analyser à partir des exemples les mieux documentés les processus de confrontation et d'enrôlement qui s'accusent entre mai 1968 et l'automne 1970, moment où la solution d'une scission des corps se concrétise et prend l'avantage. Enfin, la question de l'incidence — directe ou symbolique — de cette fracture *a priori* sociopolitique est posée, notamment au travers de ce qui ressemble en apparence à une traduction (au sens de déplacement) épistémologique.

La fin d'une époque ?

La géographie française a connu durant les décennies d'après-guerre une expansion assez conforme à l'évolution générale de l'université française (Robic, 1989). Son cursus sans latin et son positionnement entre sciences et lettres en a fait une voie attractive pour les élèves des filières modernes du secondaire¹⁰, avec pour corrélat un

⁸ On en trouvera un exemple significatif (encore tardif) avec le document « Propositions destructives » figurant dans ce dossier.

⁹ Enfant de « soixante-huitards » durablement étiquetés tels des décennies durant, j'ai conscience d'avoir une position non neutre sur ce sujet, renforcée par ma socialisation spécifique au sein de la géographie.

¹⁰ Ainsi que le confirment notamment les enquêtes de Noëlle Bisseret (Bisseret, 1968).

recrutement davantage populaire et provincial que dans la plupart des autres filières des facultés de lettres. Ces caractéristiques se retrouvent au niveau du personnel enseignant, recruté à tour de bras durant les années de forte demande (1956-1972) au sortir des épreuves de l'agrégation ou, en moindre mesure, dans les viviers locaux. Peu attractive alors pour les normaliens de la rue d'Ulm, la carrière de géographe l'est davantage pour ceux de Saint-Cloud (Tissier, 1985), dont les origines sociales sont proches de celles de leurs homologues non-normaliens, voire plus modestes encore. Si les métiers de l'enseignement constituent le marché privilégié d'une formation à la discipline fortement tributaire d'un horizon scolaire, les « géographes professionnels » (cartographes, aménageurs, techniciens, fonctionnaires territoriaux) ont pris progressivement de l'importance, initialement au service de l'animation économique régionale, puis durant les années 1960 dans des missions diverses associées à la promotion de la « géographie appliquée », en particulier dans l'aménagement du territoire. Ce marché nouveau a également fourni des responsabilités éminentes à plusieurs universitaires proches des cercles gaullistes, Jacqueline Beaujeu-Garnier et Jean Labasse en particulier.

Pourtant, opportunités nouvelles et missions prestigieuses masquent difficilement la position structurellement dominée des géographes sur cette nouvelle scène et le sentiment de rivalité ressenti à l'endroit de « concurrents » divers, ingénieurs, économistes, sociologues. Les postures théoriques et les conceptions de l'intervention publique de ces derniers constituaient un défi et un repoussoir pour une corporation partagée entre complexe obsidional et malaise diffus¹¹. La découverte progressive de la raison scientifico-ingénieuriale de l'époque, prégnante dans les milieux de la planification et de l'aménagement, y compris dans sa déclinaison en sciences sociales, a principalement incité les géographes à un contre-pied mettant en valeur le sens des « réalités », de la complexité et de la diversité infinie des phénomènes supposé intrinsèque à leur « démarche ». À longueur d'articles et d'ouvrages pourchassant l'identité disciplinaire, la production « réflexive » des années 1960 redit inlassablement une *doxa* identitaire dont le porte-à-faux est devenu évident, même s'il est rationalisé sous les auspices du raisonnable et du réalisme. Pour autant, ses dimensions apologétique et tragique demeurent latentes et n'ont pas été reçues comme telles à l'époque.

Les décennies de l'après-guerre ont vu s'amenuiser le crédit d'une discipline qui captait de moins en moins le prestige de la modernité et d'un discours d'actualité sur le monde, mieux endossé désormais par ces mêmes « concurrents », économistes, sociologues, qui par ailleurs ne souffraient pas d'une image usée par les inculcations scolaires. Il n'existe pas d'indicateurs qui permettraient d'objectiver aisément ce phénomène, mais tout porte à penser que le statut symbolique de la géographie a connu

¹¹ Je renvoie sur ce sujet aux analyses que j'ai développées dans les chapitres IV et V de mon livre *De plain-pied dans le monde* (Orain, 2009a).

un lent déclin durant cette période, pour partie insensible, pour partie amorti au niveau universitaire par l'attractivité d'un cursus sans latin, par le caractère familier et peu spécialisé des études et enfin par une diversification thématique, en particulier en géographie humaine, qui a longtemps tenu lieu de modernisation. Cette décote externe correspond aussi à une dévaluation interne : si certains enseignants avaient un véritable rayonnement magistral, la littérature disciplinaire, privilégiant les manuels et les exercices pratiques, était perçue comme un compendium à usage alimentaire, loin d'une expérience de révélation sur le monde. Ceci posé, cette décote symbolique demeurait encore à l'état spectral dans le paysage des années 1960, moment où la demande de géographes croissait plus vite que l'offre, suscitant en interne des craintes de « pénurie » et consécutivement de « baisse de la qualité¹² ».

L'essentiel du prestige scientifique était encore capté par une géomorphologie¹³ qu'E. de Martonne et ses successeurs avaient su imposer comme l'activité distinctive faisant la preuve de la valeur d'un géographe. Les géomorphologues occupaient une place déterminante, souvent majoritaire, dans les structures d'administration de la discipline. Ce sont eux également qui impulsaient des débats méthodologiques et éventuellement des controverses épistémologiques¹⁴. À l'appui de cette domination, les seuls laboratoires véritablement fonctionnels étaient de géographie physique et l'essentiel des crédits leur était échu. À tous les niveaux de la formation, le commentaire de cartes – visant au premier chef à « expliquer » le relief d'une « portion d'espace » – demeurait le plus impératif des exercices académiques, fourches caudines par lesquelles passait nécessairement la formation de géographes. La rénovation de la géographie humaine que l'on constate dans les années 1960 a été pour partie le fait de jeunes patrons (J. Beaujeu-Garnier, Philippe Pinchemel, Olivier Dollfus) qui avaient d'abord dû faire leurs preuves en géomorphologie pour être consacrés.

Davantage au fait des transformations structurelles en cours dans les sciences de la nature, les géographes physiciens ont souvent été à l'initiative de la diffusion de nouveaux standards épistémologiques : le développement de pratiques de laboratoire dès les années 1950, la mise en avant du travail collectif, l'accélération des échéances de publication, l'allègement des exercices canoniques, à commencer par la durée et le format de la thèse d'État¹⁵. Dans la deuxième moitié des années 1960, ces perspectives sont devenues un enjeu catégoriel cristallisé autour d'attentes de réforme de la thèse

12 Rapport de J. Dresch aux Journées géographiques de Nanterre (1967) sur « les difficultés actuelles de l'enseignement et de la recherche en géographie », publié dans *Intergéo*, 8, 1967, ici 188-189.

13 Branche de la géographie étudiant les formes du relief et leur formation, et se spécialisant à l'époque dans les formes superficielles (modelé), dans un rapport complexe de forces et d'inclusions avec la géologie, discipline des facultés des sciences dont le capital symbolique ne s'est pas détérioré.

14 Celles qui se développaient chez les spécialistes d'« humaine » apparaissaient davantage scolastiques, vite réinterprétées comme des conflits de personnes.

15 Claude Bataillon évoque dans *Géographes. Génération 1930* (Bataillon, 2010) l'action en ce sens d'André Cholley, directeur de nombreuses thèses de géomorphologie, mais aussi la stratégie symétrique de Pierre George en géographie urbaine.

d'État : l'Association des assistants et maîtres-assistants a soumis une motion en ce sens lors des Journées géographiques de Nanterre (février 1967) puis des chercheurs (contractuels) au CNRS prirent le relais en organisant un questionnaire interne dont la synthèse, sous forme de propositions, fut diffusée à l'automne 1967, en même temps que les résultats d'une enquête parallèle auprès des géographes ayant déjà soutenu leur thèse impulsée¹⁶ par le Comité national français de géographie (CNFG)¹⁷. La publication du tout dans le volume d'automne 1967 d'*Intergéo* manifeste assez significativement les rapports d'autorité régnant alors en géographie : un certain libéralisme autorise la mention et l'expression des élans réformistes des jeunes générations, adoués sous forme d'une « proposition de résolution » devant le CNFG, mais la parole des géographes installés prédomine, ce qui s'exprime dans la matérialité même du dispositif. L'enquête auprès des « géographes-docteurs » est publiée en incipit du volume¹⁸ alors que le texte des chercheurs du CNRS validé, anonymisé, transformé en motion générale, est diffusé sous forme de feuille volante en recto verso. Les voix installées, citées en détail et souvent de façon nominative (sur quatre pages), ont le privilège de l'opinion individuelle. Si certaines des transformations revendiquées¹⁹ font l'objet d'un premier vote favorable, le compte rendu des « critiques » et « remarques » a des allures de retournement argumentatif en faveur du *statu quo*. De surcroît, aucune suite n'est formellement entérinée, laissant le sentiment d'un feu de paille, étouffé par l'hostilité des cadres intermédiaires de la profession (jeunes docteurs, maîtres de conférence, une partie des néoprofesseurs)²⁰.

L'hétéronomie de décision des géographes sur les questions relevant de la politique universitaire (prérogative du ministère ou d'instances universitaires), l'absence de poids institutionnel du CNFG et le caractère fort peu représentatif de la consultation ramenaient de toute façon l'ensemble du processus à un simple geste consultatif, interpellant *a minima* la ligne de conduite des directeurs de thèse²¹. L'épisode atteste

16 Qualifiée de « référendum » au moment de sa conception en février 1967, elle n'a pas mobilisé (le taux de réponse fut de 20 %) et a été requalifiée en « enquête ».

17 Instance créée par E. de Martonne dans les années 1920 pour représenter la France dans les instances de l'Union géographique internationale (UGI). Dans les années 1960, seuls les docteurs d'État pouvaient en devenir membres. Ses moyens et prérogatives étaient faibles mais sa position de club sélectif et ses prétentions à légiférer sur le fonctionnement de la discipline en ont fait un symbole du pouvoir professoral à l'intérieur de la communauté.

18 *Intergéo*, 9, 1967. Ce volume est très mince (une vingtaine de pages). Pour une revue de littérature grise sans échéances rigides, l'hypothèse de contraintes de bouclage pour expliquer la dissymétrie de traitement n'est pas à exclure.

19 Elles systématisaient la publication d'articles en amont de la soutenance, limitaient la taille du volume soutenu tout en le vidant de sa dimension de « chef-d'œuvre ». D'autres revendications concernant la substitution de la thèse de 3^e cycle à la thèse complémentaire, la reconnaissance du travail collectif, l'implication du directeur de thèse, etc., figurent uniquement dans la proposition de résolution émanant des chercheurs au CNRS.

20 Le silence du compte rendu des Journées géographiques de Bordeaux (février 1968) dans *Intergéo* est à cet égard troublant.

21 « Quoi qu'il en soit, avant toute législation nouvelle, une amélioration d'une situation généralement mauvaise dépend d'abord des directeurs de recherche. » : clause de l'« Enquête sur la réforme de la thèse d'État », *Intergéo*, 9, 1967, 259-262.

néanmoins d'un fossé se creusant entre les « géographes-docteurs » (en particulier de fraîche date et sans chaire), souvent méfiants à l'égard d'un *aggiornamento*, signe pour eux d'« impatience » et de « facilité », et les générations montantes, porteuses d'une conception renouvelée de la recherche. Les patrons de la géographie française jouent un rôle discret, les uns (Jean Dresch, Pierre Monbeig) ayant encouragé l'initiative en favorisant sa diffusion, d'autres (Maurice Le Lannou, André Meynier, François Taillefer) en l'approuvant « sans réserves », d'autres (Pierre Birot, Étienne Juillard, Louis Papy) en engageant un dialogue critique sur les modalités de la réforme.

On retrouve là le libéralisme souvent évoqué d'une génération d'hommes nés pour la plupart dans les années 1900-1910 et arrivés aux commandes de la discipline dans l'après-guerre, au moment de l'effacement graduel des élèves de Paul Vidal de la Blache, qui avaient fait le style universitaire de la géographie française depuis les années 1910. Parfois proches du Parti communiste français (PCF) sans être des marxistes doctrinaires (Pierre George, J. Dresch), la plupart étaient de sensibilité de « centre gauche », comme en a fait état C. Bataillon dans diverses contributions²². Ils ont pour l'essentiel entretenu le legs de la tradition vidalienne dans un contexte d'expansion, accompagnant avec une prudence non dénuée d'un certain conservatisme épistémologique les développements tous azimuts de la géographie tant en matière d'objets, de thèmes que de méthodes (surtout en géographie physique pour cette dernière dimension). Les témoignages soulignent leur relative proximité avec leurs étudiants avancés, entre autres marques de relations sociales moins hiérarchisées et moins distantes que dans le reste des facultés de lettres. Dans les années 1960, ils ont par ailleurs encouragé les séjours à l'étranger non plus au motif du seul terrain de thèse mais pour formation, en particulier en Amérique du Nord, permettant à une poignée de doctorants de s'acculturer à la New Geography anglo-américaine. Ce mélange de bienveillance et d'encouragement implicite concourrait à un fonctionnement en petit monde relativement fluide et unitaire, jugé alternativement « familial » (P. Claval) ou « paternaliste » (C. Bataillon), en tout cas relativement consensuel. L'existence de réseaux divers (politiques, syndicaux, d'anciens élèves, de spécialités, etc.), contribuait néanmoins à différencier dans le détail un corps dont l'homogénéité sociale relative a longtemps nourri l'idéal unitaire.

Les années 1960 ont vu l'arrivée aux responsabilités des générations formées dans l'immédiat après-guerre, ayant connu ou immédiatement précédé le nouveau régime du cursus autonome de géographie, mis en œuvre à partir de 1944-1945²³.

²² Déjà, dans « Table ronde imaginaire sur la géographie universitaire française 1930-1940 » (Bataillon, 1981), il faisait réfléchir plusieurs d'entre eux sur la spécificité d'engagements à gauche et au PCF des géographes de leur génération.

²³ La création d'un cursus autonome de géographie (licence et agrégation) a été négociée par E. de Martonne auprès du régime de Vichy, aboutissant en 1943 après diverses tribulations. Accessible aux filières modernes, alliant signes de scientificité (*via* la géomorphologie et les pratiques de « terrain ») et valorisation du « concret » (une rengaine des géographes de l'après-guerre), il a abondamment contribué à accentuer les idiosyncrasies de la pratique disciplinaire.

Cette génération de jeunes patron(ne)s peut notamment être caractérisée par une amorce notable de féminisation²⁴, un recrutement social plus modeste, des sensibilités politiques plus différenciées (dont des personnalités franchement conservatrices), un attrait plus marqué pour les responsabilités politico-administratives. C'est parmi eux que s'est manifestée l'attitude la moins réceptive dans les débats de 1967 liés à la réforme de la thèse et une réticence à des changements qui auraient fait d'eux les derniers à en passer par les anciennes servitudes des humanités traditionnelles.

Ces brefs éléments de tableau suggèrent une trajectoire ambiguë, associant une expansion numérique et thématique typique des Trente Glorieuses au creusement de fortes différenciations internes, sur fond d'immobilisme doctrinal et d'usure latente du métier. Les effectifs d'enseignants du supérieur croissent considérablement, quasiment multipliés par cinq entre le milieu des années 1950 et 1967, avec un rapport cadres A/cadres B qui passe de 2 à 0,5 entre 1956 et la fin des années 1960, créant les conditions de tensions de carrière dont l'analyse est classique pour donner un cadre à la crise universitaire de 1968. Pourtant, ici comme ailleurs, ce serait faire peu de cas de la dynamique de crise elle-même que de ramener les événements survenus en 1968 en géographie française à la manifestation d'une contradiction structurale.

Mai-juillet 1968 en mosaïque et en demi-teinte

Pour une large part, l'histoire des géographes en 1968 est une histoire locale, liée à des conditions disparates. Elle est parfois difficile à singulariser en raison d'une insertion encore étroite dans des facultés de lettres ou des collèges littéraires universitaires (CLU) de petite dimension ou très imbriqués. Parfois, à l'inverse, elle illustre assez bien les processus d'*encellulement*²⁵ dont Antoine Prost a eu l'intuition dans son *Histoire générale de l'enseignement* et dont on commence à mieux documenter les ressemblances et les spécificités au regard du phénomène général d'occupation de locaux si fréquent en mai-juin 1968²⁶. Le cas de l'institut de géographie de Paris, de loin le plus important et le plus autonome, est le mieux documenté, en tout cas du point de vue mémoriel. Plusieurs récits des événements provinciaux ont été donnés par des géographes en général chahutés à cette occasion : Alice Saunier-Seïté au CLU de Brest dans

²⁴ On pourrait citer entre autres Jacqueline Beaujeu-Garnier (1917-1995), Renée Rochefort (1924-2012), Jacqueline Bonnamour (née en 1924), Alice Saunier-Seïté (1925-2003).

²⁵ « Le mouvement étudiant, ayant refusé de s'organiser, n'avait pas formulé de projet cohérent. Chaque cellule en grève, département de la Sorbonne, laboratoire, faculté de province, établissement secondaire, avait évolué à sa guise » (Prost, 2004, 346). Cet aspect d'entre-soi, omniprésent dans les monographies mais souvent peu valorisé dans les traitements globaux de l'épisode « 68 », a ceci de significatif qu'il augure des innombrables initiatives à visée locale ou sectorielle que les auteurs de *Mai-juin 68* (Damamme *et al.*, 2008) ont appelé « subversions en pratique ».

²⁶ Je renvoie pour comparaison à l'article de Patricia Vannier sur le Centre d'études sociologiques dans le même volume, et par ailleurs à l'article de Christophe Gaubert et Marie-Pierre Pouly sur l'institut d'anglais de la Sorbonne (Gaubert, Pouly, 2012).

En première ligne. De la communale aux universités (Saunier-Seïté, 1982), Paul Claval à Besançon dans *La géographie comme genre de vie. Un itinéraire intellectuel* (Claval, 1996). Ils ont pour particularité, liée sans doute pour partie à la faiblesse des effectifs géographiques, de traiter des événements à l'échelle de l'établissement universitaire dans son entier²⁷.

Si les crises sont locales, les confrontations ont entre elles un fort air de famille, pour autant que la documentation permette d'en juger. La période qui suit marque le glissement d'une perspective d'apparence unitaire qu'incarnent les « états généraux de la géographie » (juillet 1968) au clivage plus franc, quoique largement hétéronome, que manifestent les partitions dans les universités parisiennes et lyonnaises au début des années 1970.

Un entre-soi relatif

Entre 1905 et 1930, la géographie française s'était dotée dans les principales villes universitaires d'une structure en « instituts de géographie » aux assises fort disparates, allant de la large autonomie de l'institution parisienne à la simple sectorisation dans des bâtiments communs, avec souvent une bibliothèque spécifique, des collections de cartes et quelques modestes installations²⁸, sans que la géographie se différenciât physiquement comme on l'imagine ordinairement sous ce terme d'institut. En dehors de Paris, seuls les instituts de géographie de Grenoble (fondé par Raoul Blanchard en 1906 et largement subventionné par les milieux d'affaire locaux) et de Strasbourg, bénéficiaire des luttes d'influence avec l'Allemagne, ont disposé de locaux et de moyens significatifs, donnant à cette dénomination un caractère plus large que la revendication d'un entre-soi relatif. Après 1945, le développement de nouvelles universités (Nantes, Besançon, Limoges, etc.) et des CLU a ouvert un nouveau cycle de diffusion de la géographie dans des structures encore moins différenciées, où l'on parlait parfois simplement de « département » ou de « section ».

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la contestation de mai-juin ait pris une tournure plus ou moins spécifique, largement indexée sur les échelles de pertinence de la contestation. Ainsi, à Toulouse, pourtant l'un des plus gros « instituts » de province par les effectifs, la dynamique fut largement transdisciplinaire autour du mouvement du 25 avril, impulsé par des philosophes et des économistes, dont

²⁷ Il y va aussi des fonctions de l'une (doyenne du CLU de Brest) et de l'autre, directeur de département et paritaire avant l'heure. P. Claval estime que sa posture à l'égard de la participation lui a permis de désamorcer toute humeur contestataire chez les étudiants géographes de Besançon, qu'il dépeint comme hostiles au mouvement. « Les étudiants de géographie refusèrent de se joindre au mouvement de contestation : la revendication essentielle était celle d'une représentation étudiante ; ils étaient bien placés pour savoir que rien, dans les structures existantes, ne s'opposait à l'élection de représentants au niveau des sections et des départements » (Claval, 1996, 60). En l'occurrence, c'est à l'échelle de la faculté que se sont déroulés des conflits que P. Claval impute essentiellement à « la politisation du corps enseignant et la prise de pouvoir par les communistes » liées à des comportements politiques hégémoniques (*Ibid.*, 61).

²⁸ Comme des tables de format inhabituel pour l'examen des cartes.

l'une des préoccupations récurrentes était l'autoformation par l'entremise d'un projet d'université critique²⁹. L'absence d'auto-organisation parmi les géographes locaux n'a pas empêché des revendications catégorielles d'émerger (mais « elles sont tombées à plat ») ni les affrontements directs avec certains « mandarins » hostiles au mouvement, en particulier Jean Demangeot³⁰. Moment de mise en cause des rapports sociaux et politiques au sein de l'université, les occupations de mai-juin, à l'image de nombreuses crises ouvertes, sont un moment de libération du refoulé social, occasion d'exprimer, sinon de solder, des conflits jusque-là latents ou étouffés. Le rapport de force numérique substitué au rapport de force hiérarchique explique les formes plus ou moins accusées de chahut ayant frappé certains universitaires. Ce type de tensions, indépendantes du degré d'autonomie des géographes et réactivant parfois des contentieux plus anciens, intervient ou ressurgit dans bien d'autres lieux que Toulouse. Il est attesté à Aix, mettant en cause les figures de Maurice Wolkowitsch³¹ et Pierre Gabert³², à Strasbourg, à Grenoble...

Dans les instituts de géographie les plus autonomes, matériellement distincts de leur faculté de rattachement, le processus d'encellulement est patent, même si la dynamique du mouvement ne s'y réduit pas : comme un nombre considérable d'autres lieux saisis par la dynamique révolutionnaire, leur fonctionnement durant les semaines d'occupation manifeste un double mouvement de connexion à la France en insurrection et de réforme locale. Ce sont en fait trois niveaux qui s'articulent dans les préoccupations des instituts en grève : une solidarité avec le mouvement national, qui se traduit par des votes de motions politiques et une participation plus ou moins coordonnée aux manifestations de masse ; un élan réformateur visant le fonctionnement au quotidien des lieux et leur gouvernance ; des propositions enfin d'aménagement des parcours nationaux de géographie, qui sont sans doute la part la

29 « Il y avait des revendications politiques générales et d'autres, universitaires. Les philosophes (Bensaïd, Cours-Salies) faisaient toujours la distinction. On allait tous à l'école, ces grandes AG dans les amphis. On retrouvait le statut d'étudiant qui avait tout à apprendre » (entretien, géographe assistant à Toulouse en 1968). Les figures les plus connues sont Daniel Bensaïd et Alain Alcouffe, ce dernier ayant consacré des éléments de blog à cette thématique (<http://alain.alcouffe.free.fr>). Voir aussi C. Fauré (1988) et B. Bennassar (2000).

30 Élève d'Emmanuel de Martonne, spécialiste de géomorphologie tropicale, Jean Demangeot (1916-2009) a soutenu une thèse relativement sur le tard (1965) avant d'échanger un poste de maître de conférences à Reims avec celui de Roger Brunet à Toulouse. En conflit avec les assistants locaux dès l'année 1966-1967, en particulier sur ses exigences en matière de commentaire de cartes, il a très mal vécu les événements de 1968 et profité de la première opportunité pour rejoindre Nanterre, université où nombre d'enseignants de géographie étaient assez conservateurs et partageaient son horreur de 68.

31 Spécialiste de géographie des transports et secondairement de la Tunisie, M. Wolkowitsch (né en 1920) avait soutenu sa thèse de doctorat, *L'économie régionale des transports dans le Centre et le Centre-Ouest de la France*, en 1960. Il était professeur à Aix-en-Provence depuis le milieu des années 1960 et incarnait une géographie thématique sous cadre régional.

32 Géomorphologue, assistant de Pierre Birot à Paris pendant cinq ans, auteur en 1962 d'une thèse sur *Les plaines occidentales du Pô et leurs piedmonts*, Pierre Gabert (né en 1927) a été très rapidement nommé professeur à l'université d'Aix-en-Provence et a été précocement impliqué dans les instances nationales de la géographie, notamment au jury de l'agrégation.

moins révolutionnaire de l'activité des instituts occupés. Comme ailleurs, on observe une fraternisation entre diverses catégories d'usagers (enseignants, le plus souvent de « rang B », étudiants, personnel administratif et de maintenance) réalisant à travers l'investissement et l'entretien des lieux, ici particulièrement organisé (comme le révèlent différents témoignages), une expérience concrète d'autogestion.

Au sein du mouvement, l'institut de géographie de Paris est sans doute celui qui a incarné le plus complètement une expérience de « commune géographique » à l'œuvre durant la période. « Navire amiral » de la discipline, regroupant plus du cinquième des effectifs étudiants et du personnel du supérieur en France³³, situé en surplomb du quartier latin, à la croisée des rues Saint-Jacques et Gay-Lussac, il fut occupé à partir du lendemain de la nuit des barricades (10 mai), qui ici comme ailleurs créa un effet de sidération et dramatisa l'affrontement avec le pouvoir gaulliste et la « société capitaliste ». Du fait de sa position péricentrale, il ne fut pourtant jamais investi par les forces de l'ordre ou attaqué par les groupes d'extrême droite, mais fut l'objet d'une attention scrupuleuse de ses occupants, qui en firent durant un mois et demi un lieu de vie et de débats (diurnes) permanents. Son fonctionnement au quotidien avait un air de famille marqué avec ce qui a pu être décrit pour d'autres centres de recherche³⁴ ou d'autres établissements spécialisés, comme l'institut d'anglais de la Sorbonne (Gaubert et Pouly, 2012). *A contrario* de la peur des « nouveaux barbares » telle qu'elle transparait dans les témoignages d'universitaires traditionnels (exemples dans Callu, 2010), la préservation des biens et des bibliothèques fut une hantise des occupants et traduit un souci patrimonial qui mériterait une analyse plus approfondie. Outre des assemblées générales quasi quotidiennes, le personnel en grève a produit de nombreux groupes et commissions : service d'ordre, comité de grève et d'action, commissions « pédagogie », « structures de l'université », « moyens d'action », « université et société »...³⁵ Les motions des AG révèlent un va-et-vient constant entre les trois niveaux de préoccupation déjà mentionnés, avec une énonciation comme acteur collectif se positionnant sans relâche sur une scène nationale, à la fois politique et universitaire, et multipliant les adresses au « gouvernement », aux « forces de gauche » et à d'autres acteurs de premier plan.

Dans ce mouvement, certains étudiants ont joué un rôle de premier plan, tant du point de vue de la réflexion politique que de la capacité à se poser en interlocuteur des enseignants, que ces derniers soient mobilisés, attentistes ou hostiles. En particulier,

³³ Selon diverses statistiques avancées à l'époque, il y avait environ 10 000 étudiants en géographie en France, et plus de 2 000 dans le seul institut parisien. Ce ratio du cinquième, à peu près équivalent pour le personnel universitaire (Robic, 1989) n'est pas considérable, si on le compare à la situation de sciences plus récemment institutionnalisées (sociologie, économie) où la place du pôle parisien était nettement plus marquée. Il signe *a contrario* le poids relativement important de la province dans une discipline décentralisée plus tôt que d'autres.

³⁴ Voir l'article de P. Vannier sur le CES dans le même volume.

³⁵ Cet inventaire est sans doute incomplet, compte tenu des lacunes chronologiques dans les comptes rendus d'assemblées générales disponibles, principale source sur laquelle je m'appuie pour analyser les événements en géographie parisienne.

un groupe de jeunes femmes a marqué les esprits, dont les figures marquantes furent Hélène Lamicq et Claire Biétry, régulièrement citées par les différents protagonistes de l'époque. Une dimension charismatique semble avoir fortement joué parmi les étudiants mobilisés, fût-ce de manière provisoire. Les aspects spécifiques de cette mobilisation au sein du mouvement demeurent flous et demandent de nouvelles enquêtes.

L'attitude du personnel dirigeant de l'institut a été fort variable. Son directeur, Jean Dresch, qui détenait à l'époque³⁶ de nombreux leviers de pouvoir disciplinaire au niveau national, s'est associé au mouvement durant toute sa durée, conservant intact tel un équilibriste la plupart de ses prérogatives d'administrateurs du centre, et conforté par des élections à la fin juin 1968 : à l'occasion d'un vote par collèges les 20 et 21 juin, suivi de l'élection d'un bureau, il est confortablement reconduit dans ses fonctions de directeur. À la différence d'autres géographes engagés au parti communiste, J. Dresch n'a manifesté aucun signe d'hostilité aux grévistes, auxquels il a fourni l'appui de sa position antérieure et de ses réseaux à travers la France³⁷. Plus ambiguë fut l'attitude de professeurs tels J. Beaujeu-Garnier, P. Pinchemel ou Christian Sautter, qui assistèrent à nombre d'assemblées générales ou de débats tout en maintenant la dynamique protestataire à distance au nom de l'idée qu'ils se faisaient de leur statut social ou du fait de leurs convictions politiques, sans parler de la posture goguenarde assez répandue parmi les universitaires français³⁸. En revanche, nombre de « maîtres » demeurèrent à l'écart des événements, comme en atteste le comportement de Pierre George, figure intellectuelle majeure de la géographie française de l'époque, demeuré très en retrait durant l'essentiel de la crise. Michel Rochefort, ancien élève du précédent, élu de fraîche date dans une chaire de géographie économique, fut le seul « rang A » à s'inscrire dans le mouvement³⁹. Il a décrit son rôle de *go-between* entre la jeunesse occupant l'institut et les « mandarins », organisés par et autour de J. Beaujeu-Garnier pour surveiller la situation et maintenir en dehors des lieux occupés un môle de pouvoir traditionnel (dans l'appartement qu'elle habitait à proximité de la rue Saint-Jacques). Pour autant, les relations directes dans les assemblées générales semblent être demeurées feutrées et assez peu conflictuelles, et même marquées par un reste de déférence, dont atteste

36 Cf. *supra* note 7.

37 On peut faire l'hypothèse que les origines bourgeoises de J. Dresch expliquent son attitude différente de celle d'autres communistes, d'origine populaire et arrivés « au mérite », qui ont davantage partagé l'hostilité de la direction de leur parti à l'égard d'un mouvement jugé étranger à sa tradition et à ses positions. À cela s'ajoutait le rejet ambiant du « stalinisme » et de toute forme d'autoritarisme, y compris ouvriériste.

38 La dérision à l'égard du mouvement est attestée chez P. Pinchemel et C. Sautter. Le témoignage de l'historien B. Benassar sur son expérience toulousaine (Benassar, 2000) est particulièrement emblématique de cette réaction « dispositionnelle » dont on trouvait déjà des signes dans les premiers essais d'égohistoire (Nora, 1987).

39 Son témoignage, recueilli par Nicole Mathieu et Stéphane Cartier (Rochefort, 2002), est un précieux document sur l'ambiance qui régnait à l'époque, à la croisée des « patrons » et du mouvement. Sur son parcours et l'élucidation de sa position de géographe de gauche, élève de P. George, rénovateur de la géographie française dans les années 1960, voir Bataillon, 2006.

une réunion sur les perspectives de professionnalisation où furent officiellement invités et attentivement écoutés⁴⁰ les patrons jusque-là renvoyés à la condition de spectateurs et de participants occasionnels.

En définitive, si la disposition séparative des instituts de géographie a favorisé un certain entre-soi parmi les géographes et une intense réflexion « localiste », ce ne fut sans doute pas au détriment d'un positionnement politique national⁴¹, sensible aux soubresauts de la crise, la contestation géographique mêlant ses voix et faisant corps avec le mouvement d'ensemble. L'hybridation semble avoir été la règle, articulant une perspective révolutionnaire sur le plan national et des aspects nettement plus réformistes, sinon conformistes, d'un point de vue local ou disciplinaire⁴². Ces derniers constituent le gros des archives – par contraste avec une parole politique qui a laissé peu de traces autres que mémorielles – et permettent de cerner les contours du répertoire revendicatif dans ses dimensions fonctionnelle et académique.

Un réformisme conformiste ?

Les revendications manifestes de la production contestataire font émerger assez banalement deux perspectives fortes. L'une est adossée à un rejet quasi unanime de la réforme Fouchet⁴³ – qui venait seulement d'entrer en application à la rentrée 1967 – d'où ressortaient une spécialisation disciplinaire jugée trop précoce et un sentiment d'ajustement au marché de l'emploi lu à l'époque en termes de « soumission aux impératifs du capitalisme ». L'autre est la demande tous azimuts de paritarisme, au premier chef appliquée au fonctionnement des instituts et sections de géographie, éventuellement étendue à la gestion des examens ou des centres de recherche. De façon assez significative, l'élan réformateur dépassait l'horizon de proximité qu'on lui imaginerait en première analyse : les étudiants parisiens ont participé à l'élaboration de statuts d'un « centre de recherches géographiques de Paris-Sorbonne », *a priori* extérieur à leurs préoccupations directes ; ceux du CLU de Brest ont élaboré un projet de réforme de l'université française, etc. Ces initiatives sont le signe d'une curiosité et de perspectives dépassant largement l'horizon des pratiques connues et ordinaires, traits que l'on retrouve aussi dans des documents plus « politiques » produits durant ces semaines d'effervescence.

Les réformes des « structures » (de gouvernance, dirait-on aujourd'hui) sont à la fois très mobilisatrices et celles qui ont un rendement relativement immédiat : dès la

⁴⁰ Je n'ai pu pour l'instant ni la dater précisément ni en retrouver un verbatim.

⁴¹ En guise d'exemple, je donnerai une motion de soutien à D. Cohn-Bendit présentée le 23 mai et votée le lendemain, suscitant toutefois légèrement plus d'opposition que les motions ordinaires soumises en AG.

⁴² Traits au demeurant déjà notés par N. Mathieu (dans Rochefort, 2002).

⁴³ Déjà, un « dossier » de février 1967 de l'Union des géographes de la faculté des lettres (UGFL) de Paris (affiliée à l'UNEF), intitulé « Pour une meilleure formation du géographe », avait été diffusé pour dénoncer l'application annoncée de la réforme et réfléchir au statut social et au devenir des étudiants de géographie.

mi-juin, les instituts de géographie de Paris et Grenoble ont ainsi disposé de « statuts » paritaires ouvrant sur des élections et un fonctionnement « co-gestionnaire » qui allait se prolonger au-delà des événements proprement dits. Dans les départements moins autonomes, tel celui de Poitiers, il semble que les géographes se sont impliqués dans un paritarisme à l'échelle de la faculté tout entière⁴⁴. Dans les lieux où la participation des étudiants avait déjà été encouragée, ce précédent a pu avoir un effet démobilisateur (cas de Besançon, cf. *supra* note 27) ou donner lieu à des malentendus alimentant une conflictualité importante (cas de Strasbourg).

Au-delà de la nécessité d'une abolition d'un « plan Fouchet » honni, c'est la question de l'enseignement de la géographie, à tous les niveaux, qui a suscité les plus forts élans réformateurs. Ainsi, la commission « pédagogie » de l'institut de géographie de Paris a-t-elle produit pas moins de quatre documents différents, concernant d'une part « l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans le secondaire » et d'autre part les études supérieures dans une large gamme de perspectives – l'une d'entre elles, clivante au sein même du mouvement, concernant le cursus de géographie, au sein duquel l'équilibre entre pluridisciplinarité et spécialisation faisait débat. À l'unisson de leurs pairs, les géographes aspiraient à un allongement généralisé des formations (à quatre voire cinq ans), à une réduction de l'enseignement magistral, corrélat de la mise en avant du travail de groupe, et à une plus grande latitude dans la composition des parcours. La question de l'« autonomie » était fortement débattue, mais sous des interprétations fluctuantes et relativement ambiguës⁴⁵. En revanche, les grands *topoi* de la pratique disciplinaire – pratiques de terrain et notamment d'excursion, rapport à la carte (produite ou commentée), grands partages thématiques de la discipline, etc. – ne faisaient pas l'objet d'une quelconque distanciation et étaient au contraire mis en avant comme allant de soi. À peine voit-on apparaître un appel pressant au développement de l'enseignement des statistiques. Autrement dit, si les géographes contestataires étaient au diapason d'un fonctionnement universitaire en recomposition rapide et manifestaient un intérêt significatif pour les questions pédagogiques, leur perspective critique cédait largement le pas au conformisme sur le chapitre du contenu disciplinaire.

Néanmoins, les témoignages, disponibles ou que j'ai recueillis, font état d'interrogations récurrentes sur l'identité et la place de la géographie. Il semblerait que ces questions lancinantes ont été largement suscitées par le flou planant sur l'organisation et le statut des professionnalisations alternatives aux carrières de l'enseignement, en particulier dans un contexte de concurrence et de précarité sur le marché

⁴⁴ J. Dresch avait ainsi archivé un courrier du 25 juin de Jean Cabot (Poitiers) lui transmettant les statuts élaborés dans sa faculté. J. Cabot sera ensuite membre du « noyau cooptant » de Vincennes, éphémère président de cette université, avant d'en partir précocement (voir Soulié, 2012).

⁴⁵ Comme en atteste un compte rendu d'une commission paritaire de Nanterre, en date du 22 mai 1968, très hésitant sur la sémantique du mot « autonomie ».

de l'aménagement : ces problèmes ont occupé une place non négligeable dans des débats d'AG (hélas très rarement retranscrits) de mai-juin 68. Sous réserve d'examens complémentaires, cette indexation d'un débat potentiellement épistémologique sur des perspectives professionnelles ou d'utilité sociale éclaire une réponse relativement spontanée (*i.e.* peu réfléchie) qui fut souvent répétée et fonctionnait par renchérissement d'un credo bien connu : le géographe est « homme de synthèse » des « situations localisées », la géographie, « discipline-carrefour », « science du concret »... Ces formulations, inscrites dans la tradition des décennies précédentes⁴⁶, sont peut-être éclairées par le contexte d'incertitude d'une crise politique au tempo saccadé et faisant largement droit à l'improvisation et au « bricolage » (Gobille, 2008b). Elle fait contraste avec les débats proprement épistémologiques de la décennie ultérieure, qui semblent avoir été de l'ordre de l'inconcevable en 1968.

Au demeurant, dans les instituts de géographie où s'était développée une culture de la « géographie appliquée » (Rennes, Strasbourg) cette question était plus sensible qu'ailleurs. Déjà, en 1967, le rapport (parisien) de l'UGFL « Pour une meilleure formation du géographe » critiquait une gestion des contrats totalement à la main des professeurs, à court terme, et reposant sur l'aliénation du travail et des perspectives des étudiants recrutés, faute d'une labellisation par le diplôme et d'une « rationalisation » des critères d'embauche. À Strasbourg également, des tensions étaient apparues en 1966-1967 (Rebeyrol, 1968). Dans la période de contestation qui s'ouvre en mai-juin 1968, il semble que le malaise engendré par ces pratiques de placement se soit généralisé et explique notamment les formes durables de chahut ayant frappé Jean Tricart à Strasbourg⁴⁷, vécues par l'intéressé comme incompréhensibles au regard de son engagement (communiste) et de ses pratiques (dévouées et démocratiques à ses yeux, « paternalistes » pour les étudiants)... Cette situation d'incompréhension réciproque manifeste la dimension conflictuelle de la période : les relations sociales enseignants/enseignés, professeurs/assistants, etc., sont à la fois plus intenses quand elles ont lieu d'être durant ces mois de prise de parole (de Certeau, 1994), à distance du paternalisme un peu familial de la séquence qui précède, et plus directes. Mais elles augurent de potentiels ou déjà bien réels conflits, engendrant des ressentiments et des perplexités. Dans son histoire de la discipline parue en 1969, André Meynier conclut son ultime chapitre intitulé « Le temps des craquements » par une brève évocation du

⁴⁶ Réponse aux défis de l'aménagement (identité scientifique, place dans le « concert » des sciences) qui avait déjà été celle, pour le coup très élaborée, d'un P. George ou d'un J. Labasse dans les années 1960. Voir le chapitre « Défense de la *doxa* et incommensurabilité paradigmatique » de mon livre *De plain pied dans le monde...* (Orain, 2009a, 179-219).

⁴⁷ Jean Tricart (1920-2003), géomorphologue hétérodoxe et novateur (il a introduit une approche climatique de l'évolution des reliefs), mal vu par ses collègues pour son engagement communiste qu'il entendait appliquer à l'exercice même de la science naturelle. Il a largement contribué à une réflexion méthodologique sur la géographie physique augurant du tournant systémique et « global » qu'elle a pris dans les années 1970. À l'origine d'un projet (avorté) de diplôme d'expert-géographe en 1958, il était, avec M. Philipponneau à Rennes, l'un des plus actifs négociateurs de contrats et « plaçait » des étudiants à tour de bras.

climat de l'époque, dont il retient les antagonismes nombreux et « un certain parfum d'intolérance » (Meynier, 1969, 216). Contrairement à un motif trop simple, l'humeur polémique n'est pas entièrement cristallisée au sortir des occupations de mai-juin 1968. Dans un premier temps, l'urgence est plutôt à la (ré)union des géographes, dont témoigne l'organisation d'« États généraux de la géographie » au début de l'été.

Des « États généraux de la géographie »

Jean Dresch, fort de ses réseaux et de ses nombreuses responsabilités au sein de la communauté des géographes, mais aussi de sa position nodale durant le printemps, a semble-t-il été à l'origine d'une initiative pour réunir des représentants de toutes les « sections » de géographie universitaire de France, qui s'est tenue à Tours du 10 au 12 juillet 1968. Construits selon l'esprit paritaire du temps, avec des règles assez strictes (deux enseignants et deux étudiants par établissement et par jour)⁴⁸, ces « États généraux » n'ont pas été les seuls du genre et correspondent plus ou moins à un modèle de forum qui a connu alors un fort engouement, dans un continuum entre un pôle « université d'été » (centré sur un objet extérieur) et un pôle « assises » (centré sur un groupe réfléchissant à son avenir). L'aspect très institutionnel de cette opération contraste avec d'autres développements estivaux à la dynamique plus spontanée, telles ces universités d'été ou initiatives de terrain auxquelles ont participé avec enthousiasme de nombreux géographes, entre soif d'enquête, travail d'équipe et aspiration à se mettre au service des « masses ».

L'événement est très bien documenté : sa retranscription a fait l'objet d'un numéro d'*Intergéo* (Collectif, 1968), très sténographique dans son rendu et nécessairement policée (ce qui en constitue la limite principale pour saisir l'humeur du moment) ; il a donné lieu à un article dans *Le Monde* (Rebeyrol, 1968) qui en propose une vision extérieure dynamique. Grâce à quoi on peut notamment réfléchir à ses caractéristiques géographiques et sociales : des centres importants sont absents (Nancy, Rennes, Strasbourg⁴⁹), les listes de participants inscrits⁵⁰ dessinent une géographie des rapports de force noués au printemps, avec des délégations réduites à un universitaire (P. Claval représente Besançon, J. Bastié Nanterre⁵¹), d'autres qui respectent la prééminence des patrons (Bordeaux, Lille, Paris, Poitiers), d'autres où assistants, maîtres-assistants et étudiants jouent un rôle central (Aix-en-Provence, Caen, Grenoble, Lyon, Nantes, Pau,

48 La rigidité des règles de représentation a été déplorée par la commission paritaire de l'institut de Paris à la fin juin.

49 Faut-il y voir le reflet de tensions particulièrement vives (Rennes, Strasbourg) ou d'une prééminence absolue de mandarins de droite très hostiles (Nancy) ?

50 C'est une nuance importante : sauf à retrouver les noms consignés de manière non anonyme dans le compte rendu des débats ou de recueillir des souvenirs, la présence effective n'est pas garantie par ces listes.

51 L'un et l'autre très hostiles au mouvement et pour lesquels la période a joué un rôle de bascule décisif. Jean Bastié (né en 1919), d'abord instituteur puis professeur de centre d'apprentissage, proche du PCF jusqu'en 1968, avait échoué maintes fois à l'agrégation et fut longtemps assistant dans l'ombre de P. George. Il a soutenu en 1964 une thèse sur *La croissance de la banlieue parisienne*. Son rôle après 1968 est évoqué *infra*.

Toulouse), d'autres dont la participation s'est étiolée avant terme (Brest, Limoges, Montpellier, Rouen). Ces participations différentielles ont sans doute des significations diverses et pour partie contingentes : les vacances ont commencé, dont toute l'historiographie souligne la fonction de pause après la crise.

La première journée (8 juillet) installe des commissions « pédagogie », « structures » et « débouchés, recherche, enseignement ». Les journées des 9 et 10 juillet sont consacrées à des débats à partir des travaux de celles-ci. Durant les deux premiers jours, en particulier le premier, se lit une dominance des universitaires installés, avec une forte prépondérance de paroles individuelles qui disent *ce qui est*⁵². La situation évolue le deuxième et surtout le troisième jour : les « patrons » sont partis (J. Beaujeu-Garnier, P. Claval⁵³) ou sont moins présents ; il en reste une poignée, certains en affinité avec le mouvement (Roger Brunet), d'autres dans un dialogue vigilant (Pierre Brunet, Pierre Flatrès, Guy Lasserre). Au milieu de débats intenses mais relativement bonhommes, Jean Bastié s'isole parfois dans une posture de défenseur de la tradition⁵⁴ dont les motions sont rejetées. Certains assistants s'illustrent par une posture parfois incisive (Marceau Rochette⁵⁵, Maurice Allefresde⁵⁶). L'après-midi du mercredi 10 juillet, sous la présidence de J. Dresch, est consacré au vote de motions au caractère souvent plus radical que celles présentées précédemment⁵⁷, séquence durant laquelle l'assemblée générale est donnée comme un acteur collectif quasi organique : il n'y a plus d'individus, uniquement une voix souveraine et unanime. Les rangs sont raréfiés, il n'y a plus de décompte précis des voix, la langue devient nettement moins « techno » et prend des consonances soixante-huitardes⁵⁸.

Dans ses thèmes et ses accents, cette assemblée paritaire a beaucoup de traits communs avec les thèmes réformistes analysés précédemment. Sur le brûlant problème

52 Le compte rendu n'est pas homogène pour des raisons difficiles à démêler : les participants sont parfois désignés par leur nom et d'autres fois ramenés à leur origine géographique.

53 Il n'avait pas encore soutenu de thèse (ce sera chose faite en 1971) et n'avait pas statut de professeur ou de maître de conférences (ancien régime), mais son autorité d'auteur déjà connu et de directeur du département de Besançon se ressent jusque dans la forme de ses prises de parole.

54 Par exemple, lors d'un débat sur les « domaines réservés », il « se déclar[e] effaré de voir avec quel sectarisme on considère les institutions anciennes comme mauvaises » (collectif, 1968, 191).

55 René Marceau Rochette (1933-2012) a fait toute sa carrière à Grenoble. Longtemps proche des troskystes, il a consacré ses travaux au Sahel et aux conséquences de la désertification.

56 Maurice Allefresde (1926-2002), militant anarchiste, a été l'un des premiers promoteurs en géographie d'une approche du développement rural par la base, notamment appuyé sur le motif de « petites cellules rurales » et la formation d'animateurs locaux, et ce dès le milieu des années 1970. Sa thèse porte sur les dynamiques de la vie rurale dans les marges de l'œkoumène en Scandinavie.

57 Elles ont pour origine un second rapport de la commission « pédagogie » (débarrassé de la tutelle des patrons ?) où l'on voit apparaître le thème de l'implicite et de l'explicite des « présupposés idéologiques », texte qui sera adopté point par point durant ce mercredi après-midi à l'ambiance plus conforme à une certaine imagerie de l'époque.

58 Exemple : « Constatant que le savoir n'est pas un donné définitif et que sa transmission nécessite un examen critique constant, la commission demande une mise en perspective scientifique et idéologique du contenu de l'enseignement » (210).

des débouchés hors enseignement, elle botte en touche, s'en remettant à une enquête et à un « grand colloque » (qui l'un et l'autre n'auront pas eu lieu), tout en remettant en cause l'autonomie des IUT et des formations techniques, donnés comme une forme aliénée de formation (mais aussi comme concurrents à une géographie formatrice de « cadres moyens » de l'aménagement?). Le principe d'une évaluation des enseignants par les étudiants donne lieu à un vote favorable. La critique des « présupposés idéologiques » du cours magistral s'accompagne d'une promotion des « travaux de terrain » donnés comme consubstantiels à la géographie (et donc obligatoires) et d'une auto-gestion en groupes de travail étudiants.

Si cet épisode est intéressant pour se faire une idée d'une part des possibilités de dialogue dans la géographie française au sortir de deux mois de grèves et de contestation et d'autre part des modalités redevenues hiérarchiques de la prise de parole dans une arène de l'immédiat après-68, force est de constater qu'il a eu une répercussion minimale : du fait de l'hétéronomie de décision des géographes sur les questions de politique universitaire, ses motions sont restées largement lettre morte ; des participants enregistrés n'en ont gardé aucun souvenir ; l'agenda de suivi n'a pas été respecté. Compte tenu de l'amnésie qui l'a frappé, à l'image de nombreuses actions prolongeant le mouvement dans l'été 68, il serait tentant de le considérer comme une initiative sans lendemain. Il témoigne toutefois de ce que l'impression de dégâts irrémédiables (Claval, 1998⁵⁹) n'était pas encore cristallisée et que la fracture se conçoit mieux comme un processus étal, se prolongeant sur plusieurs années. L'examen d'autres moments collectifs, comme les Journées géographiques de Rouen (1969), par moments assez houleuses, permettrait sans doute d'affiner la compréhension du processus de fracture qui s'est approfondi graduellement entre 1968 et 1972.

De la fracture politique à la crise épistémologique (1968-1976)

L'amorce d'un processus de fracture et de polarisation

Au-delà des événements proprement dits, l'impression d'une période de fractures multiples fait consensus dans la mémoire collective et se laisse également deviner dans une partie de la littérature disciplinaire. De façon assez caractéristique, plusieurs livres publiés entre 1969 et 1971, mais dont l'écriture avait commencé antérieurement à la crise, se firent l'écho de tensions émergentes. C'est le cas de *Histoire de la pensée géographique en France* d'André Meynier (1969) dont l'épilogue oscille entre un panégyrique de la discipline et l'évocation des « conflits » et « excommunications » régnant en son sein. C'est la fin du « Que sais-je ? » que Pierre George consacre aux *Méthodes*

⁵⁹ Voir notamment les développements des pages 330-331, qui présentent un tableau noir et désenchanté de la séquence, marquée par une pulvérisation de la communauté et une « division des esprits ».

de la géographie (1970), qui se conclut de façon assez imprévisible sur l'annonce d'un « procès » (au sens judiciaire) et d'une « crise » de tout ou partie de la géographie – lequel motif de la « crise » allait être abondamment repris dans les années suivantes. C'est encore le livre assez étrange de J. Beaujeu-Garnier, *La géographie : méthodes et perspectives* (1970), dont l'arrière-plan implicite est une contestation à laquelle il faut opposer de l'« incontestable », fût-ce au prix d'une improbable « synthèse entre la tradition et la nouveauté » (avant-propos)⁶⁰. Pourtant, cette crise annoncée apparaîtrait ténue si elle n'avait trouvé des modes d'objectivation politico-institutionnels spectaculaires.

La répercussion directe la plus éloquente fut d'ordre politico-syndical. La (re)fondation d'une Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur (FSAER) en réaction à Mai 68 (Déplaud, 2009) annonça l'émergence d'un bloc d'universitaires hostiles à l'évolution « gauchiste » du Snesup et du SGEN et décidés à lutter contre les changements revendiqués dans les amphis de mai-juin. En géographie et même au-delà, J. Bastié a joué un rôle semble-t-il très important dans la constitution d'un front puissant⁶¹, immédiatement majoritaire chez les « cadres A » de la discipline. De nombreux anciens adhérents du Snesup passèrent alors d'un « centre-gauche » assez flou à un ancrage définitif à droite. Le cas d'Alice Saunier-Seïté, future secrétaire d'État puis ministre des années Giscard, apparaît comme un exemple emblématique de ces basculements, qui furent légion. Claude Bataillon a analysé un profil typique de géographe d'origine modeste et à la carrière laborieuse et tardive qui a basculé en 1968 chez les autonomes, choqué par les critiques visant les « mandarins » et la remise en cause abrupte du système de valeurs sur lequel s'était appuyée son ascension sociale⁶². Au-delà, le front du rejet de 68 a des caractéristiques intergénérationnelles et a enrôlé des géographes plus jeunes et tôt marqués à droite, comme P. Claval ou Jean-Robert Pitte⁶³. *A contrario*, certains patrons « modérés » au rayonnement intellectuel plus

60 J'ai analysé ces ouvrages dans *De plain-pied dans le monde* (Orain, 2009a, chap. 4 et 5) et leur participation à un « malaise » de la géographie française qui prélude à la crise épistémologique des années 1970.

61 On dispose d'un écho de son activisme dans les souvenirs de Jean Demangeot : « Avec les événements de Mai 68, mon collègue géographe Jean Bastié, engagé à droite, mais il avait été auparavant d'extrême gauche, me poussait à choisir mon camp et à le rejoindre dans son syndicat de droite, sinon me disait-il "tu seras mangé" » (Daudel, 2008, 20).

62 C. Bataillon, « Le système institutionnel des géographes en France et 1968 », texte inédit. Il cite entre autres les cas de Georges Viers (1910-1998), André Journaux (1915-2006), Jean Bastié (né en 1919), Guy Lasserre (1920-2001), Michel Laferrère (né en 1924) et Pierre Gabert (né en 1927). Le cas du premier (demeuré membre du PCF) est sans doute à distinguer, même si des géographes de bords politiques en principe opposés se sont rejoints en 1968 dans une commune détestation du mouvement contestataire. Il y adjoint Alain Huetz de Lempis (né en 1924) dont le background (famille d'extrême droite, père condamné à la Libération) est très différent et relèverait selon moi d'un autre profil. Cette question de la part relative de l'origine sociale, de la socialisation politique initiale et du parcours académique dans la réaction aux événements de 68 demande à être approfondie.

63 Né en 1949, il entame ses études à la Sorbonne à l'automne 1966. Deux ans plus tard, il devient le leader des étudiants opposés au mouvement et dirige avec A. Louchet une liste « Défense de l'université » qui siège dans le second conseil paritaire, installé en mars 1969. Il a raconté son Mai 68 à l'envers dans le livre de S. Allemand, *Comment je suis devenu géographe ?* (Allemand, 2007, 158).

assuré (Philippe Pinchemel, François Taillefer) et dont la position sociale relevait d'une autre forme de trajectoire, ont pu regarder le mouvement contestataire avec une certaine sympathie et se tenir plus tard à distance de ce front des « anti ». Ce dernier, devenu majoritaire dans les comités nationaux, exprima sa vision tout au long des années 1970 dans les choix de subvention aux équipes de recherche et les décisions de classement et d'avancement des carrières.

Parmi les répercussions directes figurent aussi certaines conséquences des réformes d'Edgar Faure. L'effort de restructuration en UER et universités eut pour revers d'importantes contractions budgétaires touchant les structures anciennes, en particulier celles qui étaient devenues des communes autonomes et des foyers de contestation : l'institut de géographie de Paris, au bord de l'asphyxie durant les années suivantes⁶⁴, semble ainsi avoir été mis à la diète. Endiguement d'un côté, exutoire de l'autre, on pourrait lire les incitations au mouvement vers l'université de Vincennes créée à la même époque comme une manière de confiner les éléments les plus voyants du gauchisme universitaire dans un réduit mal doté⁶⁵. Au demeurant, pour ce qui concerne la seule géographie, hormis les figures de Raymond Guglielmo et d'Yves Lacoste, l'université « expérimentale » n'a pas été un point de ralliement « gauchiste »⁶⁶, attirant même des géographes plutôt classés à droite. Encore s'agit-il d'un mouvement quantitativement secondaire en regard du processus de partition qui s'opéra en Sorbonne après deux années d'hésitations (été 1970). En ce qui concerne la géographie, celui-ci s'effectua de façon peu originale entre un Paris IV scientifiquement et politiquement conservateur⁶⁷, un Paris VII plutôt marqué à gauche, localement porté sur la réflexion didactique, les pays en voie de développement, la géographie physique, le gros des effectifs ralliant Paris I et une position médiane, fédérant droite moderniste (J. Beaujeu-Garnier, Jacqueline Bonnamour), rénovateurs démocrates chrétiens (P. Pinchemel, C. Sautter) et divers positionnements de gauche. Au demeurant, les trois universités issues de la réforme Faure ont continué à cohabiter dans les locaux de l'institut de géographie de Paris⁶⁸. Un processus similaire a eu lieu à Lyon et Aix-Marseille en 1973 sur les bases d'un séparatisme politique accusé.

Cette séparation des institutions sans séparation des corps s'est faite dans un contexte en rapide mutation sur le plan épistémologique : les années 1970-1971 virent

64 Période durant laquelle J. Dresch inonde ses instances de tutelle de lettres mettant l'accent sur le dénuement croissant de son établissement.

65 C'est la thèse qui se dégage largement de l'ouvrage dirigé par Charles Soulié (2012).

66 C'est J. Dresch qui, depuis son bureau de l'institut de géographie, a piloté la constitution du département de géographie de Vincennes, et même au-delà, comme en attestent les dizaines de courrier et de CV qu'il a reçus dans les derniers mois de 1968.

67 Où ne sont partis quasiment que des professeurs, plus quelques assistants de géomorphologie membres du PCF, d'où des problèmes structurels de recrutement.

68 À l'exclusion des cours de premier cycle, qui avaient déjà lieu ailleurs, à Censier avant 1968, dans divers centres à partir de 1970.

le déploiement d'initiatives de rénovation qui, s'efforçant de dépasser les clivages politiques, entendaient concrétiser une modernisation de la géographie française, de plus en plus perçue comme sclérosée et en crise. Roger Brunet y joua un rôle de leader⁶⁹, dans le lancement de la recherche collective sur programme « Les systèmes d'organisation de l'espace » (cf. Orain et Sol, 2007) et surtout dans la mise sur orbite de l'*Espace géographique* (dont la parution commença en 1972), revue appelée à concurrencer les *Annales de géographie* et à incarner un renouveau épistémologique souhaité par une proportion croissante de géographes. Alors que ces initiatives de rénovation étaient plutôt encouragées par la génération des A. Meynier, L. Papy, P. George⁷⁰, etc., leur départ progressif à la retraite et une succession d'élections favorables aux autonomes étaient sur le point de laisser la place dans les comités (CNRS, CCU, CNFG) à des géographes au mieux favorables à une rénovation-préservation (J. Beaujeu-Garnier, P. Claval), sinon franchement hostiles à un questionnement de la *doxa*. Si la demande d'aide financière à l'édition de la nouvelle revue fut acceptée, bénéficiant des appuis importants de R. Brunet au CNRS, cette création apparaît comme marquant la fin d'une période d'abondance (en moyens et en postes) à laquelle succéda une séquence beaucoup plus restrictive.

Au plan politique, 1972, année où est mis un terme à l'expérience de « nouvelle société » de Jacques Chaban-Delmas, annonce une reprise en main accrue de l'université renforçant en parallèle l'hégémonie de la droite universitaire et signant la fin des libéralités caractéristiques tant des années 1960 que des gages politiques donnés au « mouvement » dans la séquence 1968-1971⁷¹. C'est aussi le moment où cessa le recrutement massif d'assistants, qui s'était poursuivi sinon intensifié entre 1968 et 1972. Il en résulta un sentiment de fermeture brutale sur fond de règlements de comptes.

Années de plomb

Pendant plus d'une dizaine d'années (1972-1984), la géographie française a vécu dans un climat fortement politisé et socialement clivé : des professeurs votant aux deux-tiers pour les listes des autonomes, des assistants et maîtres-assistants à proportion équivalente pour des syndicats de gauche ; des joutes récurrentes autour des listes d'aptitude aux fonctions de maître-assistant ; des campagnes électorales tendues, qui connurent un climax polémique dans les années suivant l'alternance de 1981 ; un sentiment récurrent de chasse aux sorcières frappant les équipes et les personnalités classées

⁶⁹ En obtenant le ralliement de Paul Claval, il s'est associé à la fois une figure médiatrice des renouveaux anglo-américains et un représentant de la droite moderniste.

⁷⁰ On retrouve une partie d'entre eux au comité de patronage de l'*Espace géographique*, aux côtés des modèles scientifiques de R. Brunet (É. Juillard, F. Tallefer, J. Tricart), d'économistes spatiaux (Jacques-René Boudeville, Claude Ponsard), de représentants fameux de la géographie théorique et quantitative anglo-scandinave (Brian Berry, Peter Gould, Peter Haggett, Törsten Hägerstrand) et de représentants ministériels et de figures de l'aménagement du territoire.

⁷¹ En exacte symétrie du tournant répressif qui frappa à la même époque les groupes gauchistes...

à gauche⁷². La perspective défensive vantée par J. Bastié et ses alliés dans l'après-68 fut dans les faits vite convertie en position dominante dans les conseils administrant la discipline, confortée par un système majoritaire favorisant les cadres A et par des nominations ministérielles de plus en plus politico-syndicales (en particulier sous le long règne d'Alice Saunier-Seïté de 1976 à 1981). À bien des égards, cette période demeure encore à vif pour ses protagonistes et les éléments d'objectivation sont encore à construire afin de pouvoir dépasser un point de vue militant.

Pour autant, le rapport de force objectif fut atténué sur le plan symbolique par la posture sécessionniste de cette partie des nouvelles générations qui avait adhéré à Mai 68 et en avait gardé « l'humeur anti-institutionnelle » (Gobille, 2008a, 279), retraduite en termes disciplinaires dans une critique visant la « vieille géographie » incarnée par un CNFG honni⁷³, les revues en place (*Annales de géographie*, *BAGF*, etc.), une organisation corporative ségrégationniste (ou chaque « rang » avait son association) et les messes communautaires (Journées géographiques). Au lieu d'investir le « système » et refusant la compromission, ils s'engagèrent massivement dans des expériences alternatives échappant au contrôle académique. Dans certains contextes locaux, une réticence analogue a pu se traduire par une forme de retrait disciplinaire : encouragés par un Bernard Kayser⁷⁴ chantre de « la » science sociale, nombre d'assistants toulousains se sont concentrés sur des questions locales ou thématiques en se désinvestissant durablement de la scène géographique. Par contrecoup, il serait intéressant d'analyser le bénéfice qu'ont pu retirer d'une carrière orthodoxe ceux des géographes des nouvelles générations qui ont joué le jeu des institutions existantes et ont assuré la continuité de la tradition.

En définitive, plutôt que de privilégier un point de vue sur l'un ou l'autre « camp » qui se sont fait face – partiellement typés par le statut, l'ancrage générationnel, les valeurs scientifiques, etc. –, c'est la dimension agonistique elle-même que j'ai souhaité mettre en relief. Il est vraisemblable que l'on pourrait la tempérer en mettant à jour les liens locaux entre des « patrons » plus ou moins libéraux dans la réalité des relations interpersonnelles et des « assistants » que la socialisation professionnelle maintenait

72 Ce dont témoignent très fortement Michel Rochefort dans l'entretien déjà cité (Rochefort, 2002) mais aussi divers textes du début des années 1980. Ainsi l'introduction du colloque « Sens et non-sens de l'espace » (1984), intitulé « Témoignage d'une renaissance » : « Ce n'est pas le lieu de s'étendre ici, sinon pour les évoquer, sur les obstacles mis sur la route de ceux qui ne pensaient pas comme les représentants officiels de la discipline : carrières bloquées, projets avortés, mise à l'écart des instances décisionnelles. » (Burgel, Rochefort, Seronde-Babonaux, 1986, 9-10).

73 N'y appartenaient et n'y avaient droit de vote que les géographes-docteurs, qui devaient au demeurant être cooptés. Ce droit d'entrée sur fond de large œcuménisme est devenu un outil d'exclusion dans les années 1970, accompagnée de démissions fracassantes, achevant d'en faire un « club » (Bataillon, 2010).

74 Patron incontesté de la géographie humaine toulousaine durant plusieurs décennies, Bernard Kayser (1926-2001) a joué une partition assez spécifique en 1968, en position de *go-between* entre le mouvement contestataire et les autorités universitaires (homologue à celle d'autres élèves de P. George ?). La séquence a plutôt conforté son autorité et son leadership, à l'abri de la critique.

pour partie dans le « système », via un régime de contrainte qui peut apparaître rétrospectivement relativement lâche. Celui-ci a pu les amener néanmoins à rechercher des affiliations moins compromettantes que les autres : CNRS ou Orstom plutôt qu'université, travaux « hors statut » dans des associations, recherche collective plutôt que thèse chef-d'œuvre, sans parler de tous ces chemins de traverse (enseignement, contrats d'aménagement, syndicalisme, expérience de luttes, etc.) qui ont pu retarder ou suspendre une épreuve académique (l'accomplissement d'une thèse d'État) à la fois symboliquement décriée et de rendement aléatoire dans le contexte d'incertitude des années 1970.

La « nouvelle géographie », une vocation d'hétérodoxie ?

Perdre une interrogation essentielle, demeurée délibérément en marge de l'analyse jusqu'à présent : dans la séquentialité de la géographie française, le moment 1968 précède de très peu le début du processus de contestation puis de reconstruction disciplinaire que l'on désigne souvent par l'expression de « nouvelle géographie ». Nombre d'évocations historiques lient de façon automatique la crise politique générale et les mutations décisives qui se sont fait jour en géographie une poignée d'années après en utilisant la date comme un élément de périodisation (Marconnis, 1996), une contextualisation *en gros* (Scheibling, 1994) ou un passage obligé nécessitant un effort considérable de mise à distance (Claval, 1998). Au nom d'une conception sourcilieuse de l'autonomie de la science ou d'une défiance devant l'« illusion conséquentialiste » (Gobille, 2008a) prêtant à « 68 » toutes les responsabilités imaginables, cette association a pu être critiquée, mais là encore à un niveau très intuitif. Les lignes qui suivent sont un effort pour retracer les reconfigurations qui abondent ou nuancent l'idée d'une congruence entre la vocation critique des « années 68 » – visant l'autorité, la *doxa*, autrement dit les « grands partages » axiologiques, catégoriels ou sociaux, regardés comme allant de soi jusque-là, ou tout simplement l'existant, brutalement ramené à l'état de vieilleseries – et ce qui s'est opéré en géographie dans les années suivantes⁷⁵.

Il convient de rappeler que la vogue de la « nouvelle géographie » est en premier lieu un mouvement inédit de critique de l'existant, faisant converger une critique épistémologique (la géographie produite en France jusque-là était préscientifique), politique (sous couvert d'apolitisme, elle servait les intérêts du pouvoir ou demeurait stérile) et méthodologique (le labourage encyclopédique d'un « terrain » doit céder la place à une problématisation commandant une procédure démonstrative). Le processus de remise en cause a très largement précédé la codification de manières de faire alternatives et suscité des initiatives d'ampleur et d'ambition diverses. La concomitance entre ce moment contestataire et la mise à disposition de méthodes quantitatives a conféré

⁷⁵ Pour ce faire, je m'appuie largement en les spécifiant sur les analyses développées dans les deux derniers chapitres de *De plain-pied dans le monde* (Orain, 2009a).

à ces dernières un potentiel révolutionnaire qu'elles n'avaient pas dans des disciplines voisines les ayant adoptées plus tôt (la trajectoire de la sociologie l'indique de façon exemplaire, voir Mauger, 1989). En revanche, le style épistémologique théorico-centré qu'elles apportaient éventuellement est apparu d'emblée comme attentatoire à la *doxa* empiriste de la géographie jusque-là prônée, et par là dotée d'un double potentiel de subversion et de relégitimation diversement apprécié. Certains, autour de la revue *L'Espace géographique* et de groupes informels apparus à l'issue de stages de formation aux techniques nouvelles, ont particulièrement exploré ce sillon théorico-quantitatif. D'autres, activistes déclarés au mitan des années 1970 autour des revues *Espaces Temps* (1975), *Hérodote* (1976) et *Espaces et luttes* (1978), ont pu se montrer plus circonspects à l'égard de conceptions jugées par trop « positivistes » et insuffisamment articulées à un horizon marxiste souvent jugé incontournable. Ces diverses sensibilités ont pu converger partiellement dans des lieux comme les colloques Géopoint (inaugurés en 1976) ou trouver des relais dans les syndicats de gauche. En revanche, à la différence de la contestation allemande quasi-contemporaine⁷⁶, elles ne se sont pas appuyées sur des travaux savants opérant un réexamen critique systématique de la tradition géographique préexistante : il y va sans doute de l'absence d'un dispositif de type « habilitation » dans les cursus universitaires, qui aurait légitimé une telle entreprise, en regard de la lourdeur de la « thèse » française ; il y va aussi surtout de la place très marginale et dévalorisée de l'historiographie dans la géographie de l'époque, encore (et pour longtemps) considérée comme superflue.

Une partie non négligeable des lycéens, étudiants et jeunes universitaires qui avaient « fait » ou regardé favorablement Mai 68 s'est ensuite investie vigoureusement dans l'expérience de rénovation de la discipline, même si la concordance n'est pas parfaite. De nombreux acteurs du mouvement théorico-quantitatif ont d'ailleurs souligné cette continuité, sans pouvoir toujours rationaliser l'articulation d'une séquence à l'autre, voire en la renvoyant à une contingence historique⁷⁷. Dans cette perspective, il est tentant, à la suite de M. Pollak (1989)⁷⁸, de lire l'expérience de l'échec politique comme le ressort d'un réinvestissement du motif critique dans un champ de pratique donnant davantage de prise sur l'ordre des choses, en l'occurrence une pratique disciplinaire, sujette dès lors à une opération de « subversion en pratiques » (Damamme *et al.*, 2008) à une échelle réaliste. Cette reconversion critique ne s'est pas faite immédiatement, et rien ne l'atteste davantage que l'orthodoxie épistémologique encore

⁷⁶ Voir la contribution de N. Ginsburger dans ce même numéro et son analyse des thèses d'habilitation de Gerard Hart et Dietrich Bartels.

⁷⁷ Les entretiens réalisés par Sylvain Cuyala pour sa thèse *Géo-histoire d'un mouvement scientifique. Les réseaux de la géographie théorique et quantitative européenne francophone* (2014), donnent de nombreux exemples de réflexions autobiographiques sur l'incidence à la fois évidente et dérangement de 68.

⁷⁸ Voir l'analyse que j'en propose dans mon texte d'état de la question, « Une fertilisation paradoxale ? », disponible dans le présent volume.

de mise en mai-juillet 1968. Il a fallu un déplacement partiel de la critique politique générale et sa retraduction sous la forme d'une critique disciplinaire spécifique, d'abord sous le diagnostic un peu vague d'une « crise » de la géographie (1970-1972). Ce dernier mobilisait un protagoniste connu (la géographie héritée) et un autre virtuel (la « nouvelle géographie » à faire). Il avait de toute évidence la crise politique disciplinaire issue de 1968 pour horizon, doublée ou redimensionnée par la crise économique à partir du milieu des années 1970. Il s'inspirait éventuellement de précédents devenus soudain mobilisables – l'un anglo-suédo-américain⁷⁹ et dominant, l'autre soviétique et limité à une géographie physique systémiste⁸⁰. Le besoin de renouvellement et de « bilan » qui s'est fait jour à l'occasion de cette « crise » – qui du point de vue épistémologique relevait initialement de la prophétie auto réalisatrice – n'a jamais trouvé d'expression aussi éloquente que dans les numéros de la première année de la revue *L'Espace géographique* (1972), lieu privilégié de figuration d'un schisme en cours. On y trouve d'ailleurs la seule figuration explicite d'une connexion avec la séquence politique précédente dans un article de R. Brunet annonçant (et de fait appelant de ses vœux) de « profondes transformations » épistémologiques :

Le « décollage » de ces nouvelles recherches a été favorisé par toute une série de contestations, dont beaucoup sont fort anciennes, mais qui ont pu converger, peut-être en partie grâce à ce catalyseur que furent les passionnants et interminables débats et remises en cause de 1968, et d'après. (Brunet, 1972)

Après avoir été annoncée par des analyses mesurées et délibérément surplombantes, la « crise », jusque-là sporadique et réductible à des humeurs contestataires, s'est, à partir de 1973-1974, cristallisée et davantage configurée, produisant une dynamique critique que reflète une littérature contestataire abondante, de nouvelles revues au radicalisme affirmé, un séparatisme social prononcé, une volonté accrue de travail collectif en rupture avec le modèle de l'individu prenant en charge un territoire devenu sa spécialité, mais également un « style » dont l'air de famille avec 68 est troublant. La pratique du forum (comme collectif de discussion) y est omniprésente, et ne se réduit

79 La New Geography « théorique et quantitative » s'est développée aux États-Unis dès le milieu des années 1950 puis au Royaume-Uni, dans un climat dont la conflictualité est à réévaluer, acquérant en dix ans une audience et une assise institutionnelle prééminentes. Elle commence à être diffusée et traduite en France à un moment (le début des années 1970) où elle subit des critiques croissantes dans le monde anglophone, notamment sur son « positivisme » et sa neutralité politique, formulées en particulier par une Radical Geography qui aura beaucoup moins d'audience en France. En effet, ce qui ne fut pas temporellement associé dans la sphère anglophone (remise en cause épistémologique et critique politique) l'a en revanche été en France – ou en Allemagne, comme l'indique la contribution de Nicolas Ginsburger dans ce même volume.

80 Considérée par une poignée de géographes physiiciens cherchant à développer des démarches « globales » ou intégrées (tels Georges Bertrand), dans un milieu où le PCF était solidement implanté et assez philosoïétique (comme en témoignent les cas de J. Tricart et J. Dresch), la géographie soviétique constituait néanmoins une pâle alternative au topisme américain (et suédois).

pas aux seules occurrences physiques, tels les colloques Géopoint⁸¹. On la retrouve aussi à l'écrit, tel cet article d'Y. Lacoste qui inaugure le premier numéro d'*Hérodote* (1976a) dans lequel le texte auctorial est discuté par un aréopage de « compagnons de route » qui le commentent dans les marges, grâce à un format (carré) qui permet une mise en page où les « notes » ont un espace abondant et moins minorisé que dans le dispositif infra-paginal habituel. Il y va aussi d'un style polémique qui relaie et spécifie le « cadre global » (au sens de *master frame*, voir Gobille, 2008b) de la contestation soixante-huitarde des autorités instituées et en appelle à la *tabula rasa*. Ce style varie bien entendu fortement suivant les auteurs, du manifeste révolutionnaire aux accents « marxistes-léninistes » (mâtinés d'Althusser) qu'incarne le premier article de J. Lévy dans *Espaces Temps* (1975) ou de la rhétorique du dévoilement développée dans le « petit livre bleu » d'Y. Lacoste (1976b) jusqu'aux prises de position plus intellectualisées d'un C. Raffestin (1976) ou au manifeste apaisé – mais néanmoins fondateur – qui ouvre le premier *Brouillon Dupont* en 1977 (Chamussy et al., 1977).

Dernier trait que l'on mentionnera ici : corrélat de son humeur anti-institutionnelle, cette littérature contestataire de la deuxième moitié des années 1970 a reposé sur une économie précaire. À l'exception des revues dotées d'un éditeur (Doin pour *L'Espace géographique*, Maspero pour *Hérodote*), elle a utilisé des supports artisanaux, produisant ces « feuilles de chou » ronéotypées que furent les revues étudiantes *Espaces Temps* (à ses débuts) et *Attila* (qui publie un seul numéro en 1976), les *Brouillons Dupont* lancés en 1977⁸², *Espaces et Luttés* : minces volumes à la typographie aléatoire en format A4, faciles à reproduire, parfois retouchés à la main, brochés sommairement⁸³, incorporant aisément des tracts, voire en mimant les dispositifs. L'illustration, ténue, renonce aux images traditionnellement indispensables à la géographie (cartes, coupes et blocs-diagrammes, photographies, etc.) et privilégie les petits dessins, caricatures⁸⁴ et frises « décoratives », exceptionnellement les bandes dessinées. Les schémas, le plus souvent « à flèches » (sagittaux), sont surtout prisés par les quantitativistes, pour lesquels ils sont davantage qu'une illustration : un temps du raisonnement, un mode d'élaboration alternatif au discours linéaire, même s'ils participent d'une reconfiguration de la géo-graphique. Du point de vue des genres textuels, la diversité et l'hétérogénéité prévalent : les articles programmatiques cohabitent avec

81 Ils ont pour particularité de faire peu de place à des interventions orales individuelles, exception faite des conférences de « vedettes » du mouvement, et de privilégier les « ateliers », moments de débats entre congressistes.

82 Il s'agit d'une revue liée au groupe éponyme, Dupont, créé en 1971 par de jeunes assistants qui suivaient des stages de géographie quantitative, plus tard co-organisateurs des colloques Géopoint, représentatifs de la sensibilité théorico-quantitative en cours de cristallisation en France, mais aussi fortement marqués à gauche pour la plupart.

83 De ce point de vue, les volumes d'actes des colloques Géopoint ne sont pas foncièrement différents, même s'ils ont bénéficié de moyens humains et financiers plus conséquents.

84 Cette imagerie est en général bon enfant et n'a de l'esprit *Hara Kiri/Charlie Hebdo* et *La Gueule ouverte* (voir Guisnel, 2008) que la rapidité d'exécution et un fond caustique indexé sur l'esprit du temps. Dans *Hérodote* aussi, la caricature occupe une place importante, mais avec d'autres moyens, comme en témoignent des « portraits » de Michel Foucault ou François Châtelet assez élaborés figurant dans les premiers numéros.

les textes d'humeur ou de controverse, les résultats empiriques pointus avec des bilans et enquêtes de toutes sortes et des comptes rendus d'actualité, sur fond d'adresse insistante à la communauté imaginée des lecteurs. En tout cela, cette production s'inscrit dans la mouvance plus générale de production de « fanzines de science sociale » dont Luc Boltanski a indiqué combien il avait été configurant pour les *Actes de la recherche en sciences sociales*⁸⁵, et plus globalement dans un espace éditorial contre-culturel qui s'est amplement développé dans les années post-1968, sa fragilité étant la contrepartie d'une expression sans contraintes.

Au-delà de ces traits convergents, il conviendrait de souligner l'importante hétérogénéité des acteurs de cette contestation, tant dans ses pôles que dans la situation statutaire des individus concernés. Entre les petits groupes animés par les élèves de P. George (Y. Lacoste⁸⁶, Raymond Guglielmo⁸⁷), engagés dans des entreprises visant à approfondir le sens et la responsabilité politiques de la géographie (avec des objectifs assez différents à l'usage) et le gros des quantitativistes, les priorités et les modalités d'hétérodoxie divergent. L'ensemble a des propriétés démographiques typées mais peu typiques : très peu de « patrons », ou alors en périphérie, assurant une insertion dans le *mainstream* ; quelques maîtres assistants quadragénaires en cours de notabilisation ; une masse d'assistants recrutés dans la période 1965-1972 et fortement féminisée (Pumain et Robic, 2002) ; quelques représentants des générations arrivées à l'université après 1968, menacés par la fermeture des recrutements après 1972, porteurs d'une radicalité renouvelée au mitan des années 1970 (groupes *Espaces Temps* et *Atila*). Pourtant, en l'absence d'une étude fine des itinéraires individuels, il est difficile de différencier socialement le gros des assistants ayant participé au mouvement de leurs homologues demeurés dans des trajectoires disciplinairement plus conformes (et auxquels ils ressemblent par ailleurs par l'attitude à l'égard des servitudes de la thèse d'État ou leur positionnement syndical). Dans le cas des théoriciens-quantitativistes, il semble surtout que des dynamiques locales ou régionales, propres à dessiner une

85 Voir ce qu'en dit Marc Joly dans son article du présent volume, et les réflexions de Mathieu Quet sur la fondation contemporaine de *Pandore*.

86 Maître assistant à l'Institut de géographie de Paris, Yves Lacoste (né en 1929) rejoint Vincennes en 1969, auréolé par un précoce « Que sais-je ? » sur le sous-développement publié en 1959. Il développe alors de précieuses relations avec une partie de l'intelligentsia vincennoise (la « participationniste » et réformiste au principal, voir Soulié, 2012) à laquelle il sera dès lors associé, capital symbolique dont bénéficiera *Hérodote* après sa fondation en 1976. Producteur récurrent de manuels du secondaire, très inséré dans les milieux de l'« histégéo » (la discipline scolaire histoire-géographie, cet artefact français hautement idiosyncrasique), il a maintes fois affirmé avoir amorcé indépendamment de 68 une réflexion épistémologique stimulée par l'ennui suscité par la géographie académique de l'époque.

87 Bénéficiant lui aussi d'un statut de maître assistant en 1968 après un passage au CNRS, Raymond Guglielmo (1923-2011) a également rejoint Vincennes, après une expérience de Mai 68 vécue comme un révélateur et qui occasionne son départ du PCF (Guglielmo, 1991). Il y développe une « géographie des luttes » plus confidentielle parce que surtout préoccupée d'être au plus près des mouvements sociaux : Lip, Larzac, conflits liés à la désindustrialisation, etc. Il développe des collaborations avec l'économiste Michel Beaud, au sein de l'Association pour la critique des sciences économiques, et continue d'animer au sein du Laboratoire de géographie humaine de Paris 1 une équipe de géographie industrielle (sa spécialité académique).

géographie différenciée du mouvement, rendent mieux compte de son éclosion ou de son refoulement que des marqueurs strictement sociaux⁸⁸ : le mouvement est fort dans les universités de l'Est et du Sud-Est de la France peu dotées en patrons charismatiques ainsi que dans certains pôles plus récents ou isolés (Rouen), il est présent parmi d'autres à Paris, enfin inexistant là où il suscite de l'indifférence ou un consensus contre lui (grand Ouest, Toulouse, Bordeaux, mais aussi Vincennes).

De ce récit exploratoire des années 1968 des géographes français, mené en articulant des histoires locales et une perspective disciplinaire nationale, je voudrais retenir quelques éléments. Le plus immédiat concerne l'absence de synchronisation entre une temporalité politique et une temporalité scientifique des événements disciplinaires : si la première semble procéder par contrecoup assez rapide de la crise nationale, la seconde apparaît en décalage, après ce qui ressemble à une gestation relativement lente. On l'imagine abondée par de nombreux paramètres externes : un champ international dont l'influence devient ostensible et dans lequel les manières de faire de la géographie anglo-américaine donnent désormais le « la » ; des marchés qui évoluent, dégageant des horizons professionnels dans l'expertise technique ou l'administration, alternatifs au métier de professeur ; une crise économique qui change la donne, etc. Ce léger déphasage n'a d'ailleurs rien d'étonnant, dès lors que l'on se souvient du caractère particulièrement routinier et légitimiste des élaborations « épistémologiques » de mai-juillet 1968 : même s'il existait déjà des figures de la novation et de timides références à des alternatives à la *doxa* de l'école française, le travail critique n'a fait que débiter, et de façon fort graduelle, dans les premières années de la décennie 1970. De ce point de vue, 1968 apparaît comme l'acte inaugural d'une ouverture des possibles, d'abord concédée par l'establishment géographique, très vite construite contre lui. Le contenu critique et les revendications d'*aggiornamento*, tout comme les nouvelles pratiques développées à la marge, différent de ce que l'on a pu connaître dans d'autres champs en raison exacte de ce qui pouvait être conçu comme hétérodoxe au regard des usages antérieurs. On comprend mieux ainsi le pouvoir de séduction d'une conception à la fois nomologique et politisée (en proportions variables), mais aussi davantage utile et configurée socialement, de la « nouvelle géographie » à inventer. Dans une époque où la passion de la « science » prend souvent des formes paradoxales et à fronts renversés – les pratiques littéraires se réclament de la science au moment où les scientifiques entreprennent sa critique (Gobille, 2005) –, les différentes sensibilités révolutionnaires de la géographie française partagent dans son invocation et sa mobilisation un étendard spécifique, quoique polymorphe et labile.

⁸⁸ C'est ce qui ressort des objectivations et des entretiens menés par Sylvain Cuyala dans sa thèse (2014).

Bibliographie

Allemand, S., 2007, *Comment je suis devenu géographe ?*, Paris, Le Cavalier bleu.

Bataillon, C., 1981, « Table ronde imaginaire sur la géographie universitaire française 1930-1940 », *Hérodote*, 20, p. 116-153.

Bataillon, C., 2006, « Six géographes en quête d'engagement : du communisme à l'aménagement du territoire. Essai sur une génération », *Cybergeo: European Journal of Geography*, Épistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 341 (<http://cybergeo.revues.org/1739>, consulté le 9 janvier 2015).

Bataillon, C., 2010, *Géographes. Génération 1930. À propos de Roger Brunet, Paul Claval, Olivier Dollfus, François Durand-Dastès, Armand Frémont et Fernand Verger*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Espace et territoires).

Beaujeu-Garnier, J., 1971, *La géographie : méthodes et perspectives*, Paris, Masson (Collection de géographie appliquée).

Bennassar, B., 2000, « Mai 68 à l'université de Toulouse », dans Demélas, M.-D., (dir.), *Militantisme et histoire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail (Tempus), p. 109-114.

Bisseret, N., 1968, « La sélection à l'université et sa signification pour l'étude des rapports de dominance », *Revue française de sociologie*, IX/4. p. 463-496.

Brunet, R., 1972, « Les nouveaux aspects de la recherche géographique : rupture ou raffinement de la tradition ? », *L'Espace géographique*, 1/2, p. 73-77.

Burgel, G., Rochefort, M., Seronde-Babonaux, A.-M., 1984, « Témoignage d'une renaissance », dans Collectif français de géographie urbaine et sociale, *De la géographie urbaine à la géographie sociale. Sens et non-sens de l'espace*, Paris, p. 9-10.

Callu, A. (dir.), 2010, *Le Mai 68 des historiens : entre identités narratives et histoire orale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Chamussy, H., Charre, J., Durand, M.-F., Le Berre, M., 1977, « Espace, que de brouillons commet-on en ton nom ! », *Brouillons Dupont*, 1, p. 15-30.

Claval, P., 1996, « La vie universitaire : avant, pendant et après 1968 », dans *La géographie comme genre de vie. Un itinéraire intellectuel*, Paris, L'Harmattan (Géographies en liberté), p. 59-64.

Claval, P., 1998, « Mai-1968 » et « Chapitre 11, La géographie en mutation : avant et après 1968. », dans *Histoire de la géographie de 1870 à nos jours*, Paris, Nathan Université (références), p. 302-305 et p. 323-336.

Collectif, 1968, « Les États généraux de la géographie. Tours, 8-10 juillet. Procès-verbaux, rapports, motions », *Intergéo*, 12, p. 177-217.

Daudel, C., 2008, *Jean Demangeot géographe de terrain*, Paris, L'Harmattan (Patrimoine des géographes).

Dosse, F., 2008, « Vincennes (1969-1974) : entre science et utopies », dans Artières, P., Zancarini-Fournel, M. (dir.), *68 : Une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, p. 505-513.

Gaubert, C., Pouly, M.-P., 2012, « Transformations morphologiques et mobilisations disciplinaires. Les enseignants et étudiants de l'Institut d'anglais de la Sorbonne en 1968 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 194, p. 78-97.

Gobille, B., 2005 (mai), « La guerre de Change contre la "dictature structuraliste" de Tel Quel. Le "théoricisme" des avant-gardes littéraires à l'épreuve de la crise politique de Mai 68 », *Raisons politiques*, 18, p. 73-96.

Gobille, B., 2008a, « La vocation d'hétérodoxie », dans Damamme, D. et al., *Mai Juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier, p. 274-291.

Gobille, B., 2008b, « L'événement Mai 68. Pour une sociohistoire du temps court », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2008/2, 63^e année, p. 321-349.

- Guglielmo**, R., 1991, « Les années 70 : une recherche engagée et contestataire », dans Moulin, B., Plet, F. (dir.), *Autour de Raymond Guglielmo. Géographie et contestations. Centre de recherche sur les espaces de vie*, Saint-Denis, CREV/Université Paris VIII, p. 5-11.
- Guisnel**, J., 2008, « La nouvelle presse : de Hara-Kiri à Libération », dans Artières, P., Zancarini-Fournel, M. (dir.), *68 : Une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, p. 600-606.
- Lacoste**, Y., 1976a, « Pourquoi Hérodote ? Crise de la géographie et géographie de la crise », *Hérodote*, 1, p. 9-62.
- Lacoste**, Y., 1976b, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris, François Maspero.
- Lévy**, J., 1975, « Pour une géographie scientifique », *EspacesTemps*, 1, p. 46-65.
- Marconis**, R., 1996, *Introduction à la géographie*, Paris, Armand Colin (U), rééd. 2000.
- Mauger**, G., 1989 (avril), « L'approche biographique en sociologie : une démarche "contestataire", *Cahiers de l'IHTP*, « Mai 68 et les sciences sociales », 11, p. 85-99.
- Meynier**, A., 1969, *Histoire de la pensée géographique en France (1872-1969)*, Paris, PUF.
- Moulin**, B., **Plet**, F. (coord.), 1991, *Autour de Raymond Guglielmo. Géographie et contestations*, Saint-Denis, CREV.
- Orain**, O., 2009a, *De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au ^{xx}e siècle*, Paris, L'Harmattan (Histoire des sciences humaines).
- Orain**, O., 2009b (septembre), « Écrire sur 68 en spécialiste, tournant ou accomplissement ? », *Genèses*, 76, p. 137-156.
- Orain**, O., **Sol**, M.-P., 2007 (automne), « Les géographes et le travail collectif. La recherche coopérative sur programme à l'œuvre », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 18, p. 11-14.
- Prost**, A., 1989, « 1968 : mort et naissance de l'université française », *Vingtième Siècle*, 23, p. 59-70 [repris dans *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil (Points histoire), 1992, rééd. Seuil (^{xx}e siècle), 1997].
- Prost**, A., 2004, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. IV. L'École et la famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, Paris, Perrin (Tempus), ici p. 311-412.
- Pumain**, D., **Robic**, M.-C., 2002 (avril), « Le rôle des mathématiques dans une "révolution" théorique et quantitative : la géographie française depuis les années 1970 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 6, p. 123-144.
- Raffestin**, C., 1976, « Problématique et explication en géographie humaine », *Géopoint 76, Théories et géographie*, p. 81-96.
- Rebeyrol**, Y., 1968, « Les Géographes à la recherche de la géographie », *Le Monde*, 13 juillet 1968, p. 10.
- Robic**, M.-C., 1989 (mai), « Un siècle de professionnalisation », dans Comité national d'évaluation, *La géographie dans les universités françaises. Une évaluation thématique. Rapport d'évaluation*, Paris, p. 17-19, 31-33 et 199-210.
- Robic**, M.-C. et al., 2006, *Couvrir le monde. Un grand ^{xx}e siècle de géographie française*, Paris, ADPF/La Documentation française.
- Rocheffort**, M., 2002, « Mai 68 : ruptures à l'institut de Géographie. Entretien avec Nicole Mathieu et Stéphane Cartier », dans **Paix**, C. (dir.), *Parcours dans la recherche urbaine. Michel Rocheffort, un géographe engagé*, *Strates*, hors-série, p. 239-254.
- Saunier-Seïté**, A., 1982, *En première ligne. De la communale aux universités*, Paris, Plon.
- Scheibling**, J., 1994, *Qu'est-ce que la géographie ?*, Paris, Hachette (Carré Géographie).

Soulié, C. (dir.), 2012, *Un mythe à détruire ? Origines et destin du centre universitaire expérimental de Vincennes*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.

Tissier, J.-L., 1985, « Les anciens élèves de l'École normale de Saint-Cloud et la géographie française, 1942-1973 », dans Charle, C., Ferré, R. (dir.), *Le Personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, p. 205-218.



Fig. 1 – Page de couverture du premier (et unique) numéro de la revue d'étudiants *Attila* (1976) [Collection bibliothèque Épistémologie et histoire de la géographie, Paris].

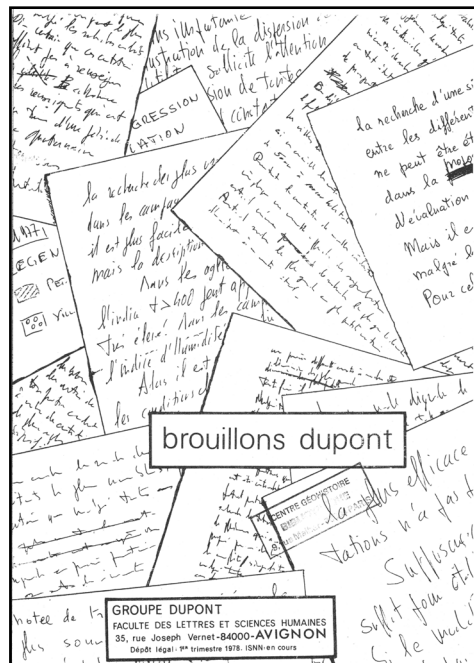


Fig. 2 – Page de garde du premier numéro des *Brouillons Dupont* (1977) [Collection bibliothèque Épistémologie et histoire de la géographie, Paris].



Fig. 3 – Annonce du colloque Géopoint dans le n° 2 des *Brouillons Dupont* (1978) [Collection bibliothèque Épistémologie et histoire de la géographie, Paris].

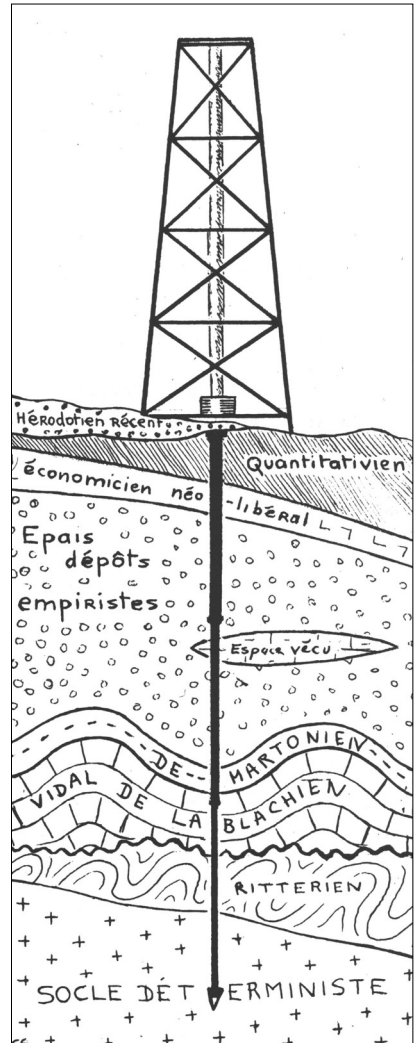


Fig. 4 – Illustration de l'article de Christian Grataloup, « La géographie en réponses », *EspacesTemps*, n° 4, 1976 [C. Grataloup].

Une fertilisation paradoxale ?

Bilan historiographique de l'incidence de Mai 68 sur les transformations des sciences de l'homme et de la société dans les années 1960-1970

Olivier Orain

Chargé de recherche au CNRS (UMR 8504 Géographie-cités)
Équipe Épistémologie et histoire de la géographie (EHGO)

Résumé Cet article propose un panorama des travaux qui se sont interrogés sur l'incidence de « Mai 68 » et ses suites sur le savoir, ses institutions et son personnel. Pour l'essentiel, il examine ce que ces contributions apportent à l'histoire des sciences humaines et sociales. Dans une première partie, il montre la précocité des réflexions sur ce sujet et s'attarde sur le schème de la « pensée 68 », que le livre éponyme a popularisé. Il en souligne les approximations, notamment en matière d'examen causal. Dans une deuxième partie, il s'attarde sur l'importance de la date « 1968 » dans l'historiographie des sciences humaines des années 1980-2000 et les formes d'évitement qu'elle manifeste dès lors qu'il s'agit de traiter frontalement des mécanismes par lesquels l'humeur contestataire a pu infléchir les agendas de recherche. Il examine longuement l'exception qu'a constituée un séminaire de l'Institut du temps présent, en 1988, dont les actes ont eu une diffusion confidentielle. Dans une troisième partie, il propose un cadre programmatique destiné à systématiser l'enquête sur les incidences des « années 68 » sur le personnel, les institutions et les contenus des sciences humaines et sociales.

Mots-clés : histoire des sciences humaines, France, état de l'art, Mai 68

Abstract This article offers a panoramic view of works that wondered about the influence and the consequences the events of May 1968 had on knowledge, on its institutions and on people who work on it. It mainly analyses how such works are contributing to the history of human and social studies. It first shows the precocity of the reflections on that matter and lingers over the scheme of "68 thought" that the eponym book made popular. He underlines its approximations, especially regarding causal analysis. In a second part, it lingers over the importance of the date "68" in the historiography of human sciences in the 1980's-2000's and over the different kinds of avoidance this branch of science shows whenever it has to handle directly the mechanisms by which the anti-establishment mood was able to change research's schedules. It analyses at length the exception that a seminary of the "Institute of Present Time" created in 1988, even if the broadcast of its proceedings was extremely narrow. In the third part, it proposes a program frame to systematize the survey on the consequences of the "68 years" on the staff, institutions and contents of human and social studies.

Keywords : History of Social Sciences, France, State of Art, May 68

Les événements de mai-juin 1968 en France ont fait l'objet, dans leur sillage immédiat et de façon quasi continue depuis lors, d'un processus double d'imputation causale qui, banal en apparence, suscite des passions et des instrumentalisation massives. D'innombrables commentateurs¹ se sont employés à les *expliquer* – c'est-à-dire le plus souvent à en indiquer les origines –, ou à en désigner des répercussions à plus ou moins long terme. Si la recherche de « causes » a consacré précocement une autorité savante, souvent sociologique, il n'en va pas de même pour le thème des « effets de mai », qui relève souvent de l'évidence, voire de la stigmatisation. Mais prétendre déterminer les causes ou décrire les effets de Mai 68 soulève des problèmes d'administration de la preuve qui n'ont commencé à être posés que vingt ans après, sinon bien plus tard. La libre interprétation est demeurée le régime discursif dominant, en raison exacte de la *familiarité* d'un objet préconstitué tout à la fois proche et profane². *A contrario*, on a pu voir émerger rapidement des jugements d'insignifiance (de *La révolution introuvable* de Raymond Aron et son motif du « psychodrame³ » au « il n'y en a pas le moindre, d'événement, dans cette affaire » de Jacques Lacan⁴), qui tenaient de l'agacement, voire du rejet politique, ou s'appuyaient sur une posture épistémologique récusant la capacité d'un événement à infléchir le cours de transformations psychiques ou sociales marquées par une forte inertie. Il n'est pas rare au demeurant de voir cohabiter les deux types de discours – imputation et déni – chez un même commentateur, en particulier chez ceux, durablement hostiles à Mai 68 ou à sa symbolique⁵, qui y voient à la fois un moment de « destruction » et une parenthèse sans grande portée.

Rares sont toutefois les thématiques socioculturelles dont l'historicisation contemporaine échappe à la date fatidique de 1968, fût-ce comme borne chronologique implicite : on peut se demander s'il n'y a pas là un pur automatisme, une mécanique du séquençage, qui rapproche les événements d'autres boîtes noires de la mise en histoire de la société française (1789, 1945, etc.). De façon peut-être surprenante la date 1968 a également acquis une place en histoire des sciences, pour lesquelles elle revêt un caractère problématique : autant son incorporation dans une histoire sociale des savants faite d'institutions, de communautés et de conflits ne pose guère de problèmes, autant son irruption dans une histoire des savoirs peut susciter des réticences profondes, fondées sur l'autonomie proclamée et la logique endogène des évolutions cognitives, ou sur une éthique de la distance critique nécessaire à la raison savante. On

¹ Par ce terme, j'entends désigner de la façon la plus large qui soit l'ensemble des locuteurs qui mobilisent « 68 » soit pour en dire quelque chose, soit pour y articuler des caractéristiques passées ou présentes de la société française.

² Dans un article de la revue *Genèses*, « Écrire sur 68 en *spécialiste*, tournant ou accomplissement ? » (Orain, 2009b), j'ai analysé les tentatives récentes d'imposition d'un magistère savant sur l'objet « 68 », marquées par une prise de distance à l'égard des stéréotypes – savants ou profanes – et une critique du schématisme et de la vacuité empirique des imputations causales, telles qu'elles ont cours.

³ Pour une analyse en finesse du positionnement de R. Aron sur 1968, voir Audier, 2008, ici 54-63.

⁴ Séminaire du 20 novembre 1968. Cité dans Sédad, 2009, 225.

⁵ On en trouvera quelques exemples dans la suite de cet article.

peut toutefois poser que les historiographies qui essaient d'intriquer ces deux dimensions du « scientifique » sont le lieu par excellence pour rendre problématique une éventuelle *incidence* de Mai 68 dans la trajectoire des savoirs savants, leur statut et leur périmètre, en France, au cours des années 1960-1970.

Interroger la façon dont des histoires des sciences, des savoirs ou des savants mobilisent ou évitent une telle date implique presque nécessairement d'affronter des questions de causalité, fût-ce pour conclure qu'elles vont de soi ou se trouvent déproblématisées dans le corpus considéré. En outre, c'est très majoritairement sur le plan des conséquences (la question de l'« après ») que le problème se trouve posé, même si c'est souvent sur un mode atténué ou implicite. Parler d'incidence de Mai 68 a dans ces conditions de nombreux avantages. Le terme est plus souple qu'« effets », dont on a déjà évoqué l'ancrage dans des automatismes critiquables. Surtout, il contribue à relativiser et à nuancer d'emblée ce qui pourrait devenir sinon un biais en érigeant a priori la séquence en point origine des mutations des années soixante-dix, dans l'oubli d'expériences antérieures qui ont simplement trouvé une nouvelle résonance à l'occasion ou à l'issue de l'événement contestataire. À ce titre, « incidence » peut aussi suggérer que des trajectoires (individuelles, institutionnelles, disciplinaires, pratiques, etc.) ont pu être infléchies, recomposées, amplifiées, ou au contraire brisées, par la dynamique propre à l'événement ou par ses contrecoups – réponses politiques qu'il a suscitées⁶ ou rémanences sociales, telles les nombreuses « subversions en pratiques » des années 1970 (Damamme *et al.*, 2008). Loin de balayer toute interrogation sur les processus et les causes, cette reformulation s'inscrit dans un objectif de fond : reprendre avec une minutie scrupuleuse cette question trop souvent traitée sur un mode global, assertif ou dénégateur.

Ce questionnement sur les incidences de Mai 68 a été circonscrit aux seules sciences de l'homme et de la société : l'idée qu'elles sont poreuses à des événements et à des conjonctures sociopolitiques pose moins de problèmes que dans le cas des sciences naturelles. Le motif de l'*intervention*⁷ est notamment l'un des plus expressifs pour rendre compte d'une forme de contiguïté et d'interaction entre les praticiens des SHS et leur(s) champ(s) d'étude. Dès lors, on ne s'étonnera pas que ce soit, et de loin, le domaine le mieux documenté sur ce que Mai 68 a fait (ou non) aux sciences : les (auto)biographies plus ou moins spontanées viennent compléter depuis vingt ans des recherches systématiques – le plus souvent de spectre plus large⁸, mais accordant

⁶ À commencer par ce cas d'école que sont les réformes entreprises par le ministère d'Edgar Faure en 1968-1969.

⁷ Même si les schèmes de la « distance », du « retrait » ou de la « tour d'ivoire » illustrent le comportement de la fraction la plus objectiviste des *social scientists*.

⁸ C'est à peu près au milieu des années 1980, dans des ouvrages dont *Contre l'État les sociologues* de Michel Amiot est un peu l'emblème (Amiot, 1986), que l'on voit émerger, quoique encore timidement et de façon circonscrite, une problématisation implicite du « rôle » de 68.

une place significative aux « années 68⁹ » – ou, bien plus récemment, des études de détail, de format court, rendant compte de tel ou tel aspect très ponctuel, centré sur une personnalité, une institution ou un domaine spécialisé.

La vocation principale de cet article¹⁰ est de livrer une description raisonnée, *grosso modo* diachronique, de cette production, en mettant l'accent sur ses tentatives pour interpréter l'incidence de cette époque. Appuyée sur une recherche bibliographique extensive, il méconnaît vraisemblablement de nombreuses pièces qui pourraient l'alimenter, tant la référence à 68 est diffuse, et souvent ténue, dans la plupart des écrits qui touchent peu ou prou à l'histoire des sciences. Il s'appuie sur la conviction qu'un tel effort de clarification et de bilan pourrait s'avérer utile pour que cette production, de plus en plus abondante, devienne davantage réflexive et consciente des précédents qui pourraient la nourrir. Dans cette perspective, intégrer les réflexions de la recherche spécialisée sur 68 (Orain, 2009b) était incontournable. Ce travail prend acte et essaie de tirer les leçons de sa double critique de l'« illusion étiologique » ramenant l'événement 68 à des déterminants réductionnistes (Dobry, 2009 ; Gobille, 2008b) et de « l'anachronisme » d'une « interprétation de Mai 68 par ses conséquences, voire à partir de ses conséquences supposées » (Gobille dans Damamme *et al.*, 2008, 17).

À ce titre, cet état de la question s'ouvre par de rapides « précautions » dont l'objectif essentiel est de cerner le piège historiographique que représentent la séduction causale et la plasticité symbolique de Mai 68, dont le principal symptôme, pour ce qui concerne les sciences humaines, est le slogan de la *Pensée 68* popularisé par Luc Ferry et Alain Renault dans leur livre de 1986. Ceci posé, il est possible de retracer les principaux jalons d'un intérêt historiographique qui demeure sporadique, peu spécifique et fragmenté, même s'il a connu un regain récent. Dans un troisième temps, ces acquis sont reconfigurés pour dresser un rapide tableau des perspectives de recherche concernant l'incidence des « années 68 » pour les sciences humaines. Il permet d'énoncer ce paradoxe d'« années 68 » dont le legs en matière socioscientifique ne pouvait se pérenniser qu'en gommant, normalisant ou déplaçant ce qui avait été son impulsion initiale, de là l'idée d'une fertilisation paradoxale.

Par bien des aspects, cette historiographie des incidences des « années 68 » sur les sciences humaines aurait pu se confondre avec une histoire des intellectuels, déjà largement documentée sur le chapitre des événements de 68 eux-mêmes et leur suite (Hourmant, 1997 ; Brillant, 2003 ; Christofferson, 2009). Elle ne s'y réduit pas, pourtant, en vertu d'une méthodologie moins sensible à l'héroïsme des trajectoires individuelles et à la symbolique en général (sauf exceptions), et d'un effort pour être aussi

⁹ Syntagme développé dans le cadre d'un séminaire de l'Institut d'histoire du temps présent (1994-1998), par reprise d'une expression de Bernard Lacroix (Lacroix, 1983), visant à « qualifier cette ère de contestation qui s'est installée dans une certaine durée » (Dreyfus-Armand *et al.*, 2000, 11).

¹⁰ Mes remerciements vont aux lecteurs de ce texte dans ses états successifs : Bertrand Müller, Marie-Claire Robic, Marc Joly et Wolf Feuerhahn. Leurs suggestions ont été précieuses.

et surtout une histoire des sciences. De là sa prise en compte de l'histoire des champs de la pratique ou de l'expertise qui constituent une forme de « cercle exotérique » (Fleck, 2005) en partie adossé à l'activité scientifique, intérêt la rapprochant d'une socio-histoire des professions¹¹. La volonté de mener une histoire des sciences dans une acception élargie explique également la place de la philosophie dans cet examen : comprise comme travail théorique et comme exercice de clarification conceptuelle, elle n'a pas été prise en compte directement dans le bilan¹². Mais si la philosophie n'est pas comprise comme une science, il ne pouvait pas non plus être question de l'ignorer, compte tenu de son magistère préservé durant la période étudiée et des frontières floues qui la séparent de sciences en cours d'institutionnalisation (sociologie, psychologie, ethnologie, psychosociologie, sciences du langage, etc.), auxquelles elle a fourni des cadres et des novices, défroqués ou transfuges, et une matrice intellectuelle – paradigme ou repoussoir selon les cas.

Précautions causales

Avant toute chose, il importe de rappeler quelques tendances générales de la production sur l'objet « 68 », cadre référentiel de l'étude. Un premier cycle de commentaire des événements s'est développé en « temps réel », dans le sillage immédiat de ceux-ci. Il a vu la production d'une quantité significative d'essais à charge, de célébrations et d'apologies, tandis que certains historiens entreprenaient de constituer des archives *sur le vif* (Collectif, 1968 ; Schnapp et Vidal-Naquet, 1969)¹³ et que nombre de sociologues ayant alors pignon sur rue donnaient leur interprétation de la « crise » de 1968 (Aron, 1968 ; Boudon, 1969 ; Crozier, 1970 ; Lefebvre, 1968 ; Morin, 1968 ; Touraine, 1968). La production essayiste s'est développée quasiment sans relâche durant la décennie 1968-1978, tandis que l'investissement savant s'effaçait, à la notable exception de l'équipe de Pierre Bourdieu¹⁴. À partir de 1978, moment d'éclosion de pamphlets signés par des intellectuels alors marqués à gauche (R. Debray, J.-C. Guillebaud), la production est entrée dans un nouveau cycle, au rythme singulièrement *décennal*, relevant de la commémoration (ou de la vitupération), tant dans la presse ou les revues intellectuelles, au travers de numéros spéciaux, que dans l'édition – qui allait aussi rééditer cette production avec une grande constance tous les dix ou vingt ans.

Les « préparatifs » de la deuxième commémoration décennale (1987-1988) ont été l'occasion du succès d'un second genre, la biographie générationnelle, dont les

¹¹ On aura l'occasion de découvrir ainsi combien s'est généralisée la passion de l'enquête dans une séquence où une certaine idée de la raison savante transforme des praticiens jusque là « bureaucratisés » en producteurs de savoirs.

¹² Parti pris divergeant d'entreprises antérieures à visée analogue (Collectif, 1989).

¹³ Pour un éclairage sur les démarches historiennes d'archivage de 1968, voir Brillant, 2003, ici 497-501.

¹⁴ Si l'on en croit le témoignage de L. Boltanski (2008) et au vu d'un certain nombre de publications de la période, dont l'inventaire mériterait un développement spécifique.

livres et films d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération 68*, ont fourni l'exemple emblématique. À ce titre, on pourrait dire que l'objet « 68 » était, vingt ans après la survenue des événements, complètement vernacularisé, de part en part soumis à une vulgate construite médiatiquement. Elle incorporait les analyses déterministes du *déclassement* et de *l'ajustement moderniste* héritées des sociologues, qu'elle amalgamait avec une imagerie essayiste : « ruse de la raison » libérale-libertaire (Debray, 1978), « soulèvement cool sans mort, [...] "révolution" sans révolution, [...] mouvement de communication autant qu' [...] affrontement social », « patchwork de lutte des classes et de libido, de marxisme et de spontanéisme » (Lipovetsky, 1983), etc. Les récits journalistiques ont ainsi contribué à asseoir l'image *profane*¹⁵ d'un mouvement exclusivement hexagonal, étudiant, parisien, et prolongé par des réussites individuelles emblématiques.

C'est précisément contre l'ensemble de ces stéréotypes qu'a émergé un discours savant¹⁶ usant de l'historicisation et de la pluralisation pour déconstruire la vulgate. Le colloque « Exploration du Mai français » des 24 et 25 novembre 1988 (Mouriaux *et al.*, 1992), réunissant pour l'essentiel des politistes et des historiens, est en quelque sorte la matrice de l'effort de longue haleine par lequel des chercheurs ont entrepris de *reprenre la main*. La recherche collective menée à l'Institut d'histoire du temps présent entre 1994 et 1998, « Les années 68 » (Dreyfus-Armand *et al.*, 1998), a constitué un prolongement et une socialisation durable de cette dynamique, poursuivie par la soutenance d'un ensemble de thèses dans la période « interdécennale » suivante (1999-2007) et la publication en 2008 de nombreux ouvrages de référence¹⁷.

L'idée de conférer à Mai 68 et à ses prolongements une portée intellectuelle spécifique – alternativement conçue comme idéologie(s), pensée sociale ou aspiration à la connaissance – est une constante de maints discours sur l'événement, depuis ces premiers commentaires¹⁸ que furent « La révolution anticipée » (1968) de Jean-Marc Coudray/Cornelius Castoriadis (Morin *et al.*, 2008 [1968]) et *La prise de parole* de Michel de Certeau¹⁹ (de Certeau, 1994 [1968]). Le premier de ces deux écrits articule d'ailleurs de façon frappante l'« exigence d'une transformation radicale de

15 Contre cette vulgate et « l'histoire *people* », une tradition beaucoup moins visible a mis en avant les témoignages rectificateurs de militants « anonymes » (Daum, 1988, 2008 ; Godard, 2008).

16 Pour partie issu d'une mémoire militante de 68 (l'exemple d'Annick Percheron en serait emblématique), qui ne se reconnaissait pas dans les discours dominants.

17 Voir Orain, 2009b, pour une analyse détaillée de la production initiée en amont immédiat de 2008.

18 Déjà, ce schème était contenu dans le titre de l'essai « à chaud » de Didier Anzieu, *Ces idées qui ont ébranlé la France* (Épistémon, 1968) : par un effet de synecdoque (le tout de l'événement est rapporté à l'une de ses dimensions) et d'allégorie, les événements de mai-juin 1968 sont ramenées à un corpus d'« idées » susceptibles d'agir sur le corps national. Le motif général de l'« effet » (voire de la « pensée »?) 1968 est présent d'emblée et situé sur un plan matriciellement intellectuel.

19 B. Gobille a développé une relecture particulièrement suggestive de ce dernier ouvrage dans les dernières pages de « La vocation d'hétérodoxie » (Gobille, 2008a).

l'humanité » manifestée en 1968 avec l'annonce d'une « crise profonde du savoir et de la science contemporains » qui prophétise une ambiguë (parce qu'inconsciente à ses acteurs) « mort de la science », entrée selon lui dans un régime d'« incertitude », de « fragmentation » et d'« interdépendance » généralisée, qui interroge « le rapport [du] savoir à la société » (Castoriadis, 2008, 191). La prophétie est ambiguë aussi par son statut (phénomène achevé ? phénomène souhaité ?) et par sa dissipation métaphorique immédiate :

Si cet arbre monstrueux de la connaissance que l'humanité moderne cultive de plus en plus fébrilement ne doit pas s'effondrer sous son propre poids et écraser son jardinier dans sa chute, la transformation nécessaire de l'homme et de la société va infiniment plus loin que les utopies les plus folles n'ont jamais osé l'imaginer. Elle exige un développement de l'individu différent dès le départ, qui le rende capable d'une autre relation au savoir, sans analogue dans l'histoire précédente ; il ne s'agit pas simplement du développement des facultés et des capacités, mais beaucoup plus profondément du rapport de l'individu à l'autorité, puisque le savoir est la première sublimation du désir de pouvoir, de son rapport donc à l'institution dans ce qu'elle incarne comme repère fixe et dernier. (Castoriadis, 2008, 190-191)

Ce bouleversement « du rapport de l'individu à l'autorité » (savante) a eu des prémices – « transformation du rapport enseignant-enseigné ; celle du contenu de l'enseignement ; la suppression du cloisonnement entre disciplines et du cloisonnement entre l'Université et la société » (*ibid.*, 192) –, inscrites dans la contestation en 1968 de toutes les divisions instituées. C. Castoriadis fonde ses espoirs dans la pérennisation d'un décroisement généralisé du savoir, qui constitue l'enjeu liminaire d'une abolition des divisions sociales.

Mirages et miracles de la « pensée 68 »

À la fois réinterprétation d'un sens gnoséologique de l'événement 68 (ce que ce dernier est susceptible de faire à la connaissance) et oracle en demi-teinte sur la portée de sa perpétuation, « La révolution anticipée » est à mon sens la fondation explicite d'une réflexion sur la possible portée cognitive du moment contestataire. Fondation longtemps peu suivie et au destin assez paradoxal, dans la mesure où la première reprise développée du thème, dix-huit ans plus tard, est opérée dans un ouvrage qui apparaîtra aux yeux de C. Castoriadis lui-même comme un complet contresens, dans son titre même et dans ses registres argumentaires, *La pensée 68* de Luc Ferry et Alain Renault (1986)²⁰.

Ce dernier livre a suscité maints commentaires, à la mesure de la polémique créée et du changement d'époque qu'il symbolise. On sait qu'il était une machine de guerre (tardive...) contre « le » structuralisme et cette « pensée 68 » qu'il désignait pour la

²⁰ Il n'aura de cesse de dénoncer ce livre comme une « pensée anti-68 » dans les années 1986-1988.

dé légitimer, en même temps qu'une restauration de la primauté du philosophique sur les sciences sociales. S'il intéresse ici, au-delà de ses faiblesses désormais bien établies²¹ et de son traitement presque exclusivement philosophico-philosophique de la « question » qu'il soulève par son titre, c'est au nom de la performativité de celui-ci. En effet, ses auteurs ont opéré là un raccourci et un rapprochement dont les modalités et l'éventuelle valeur d'imposition posent question.

On signalera que le titre n'est pas motivé dans l'ouvrage : il flotte, en quelque sorte, au-dessus du propos des auteurs. Après un premier chapitre « Le type idéal des "sixties" philosophantes » qui prétend dégager un certain nombre de caractéristiques communes aux dites « sixties » (« fin de la philosophie », « paradigme de la généalogie » idéologico-formaliste, dissolution de l'idée de vérité, historicisation des catégories), ils y juxtaposent dans un deuxième chapitre « Les interprétations de Mai 1968 » disponibles alors. Ils reprennent initialement la typologie « pluraliste » de Ph. Bénétou et J. Touchard (1970), avant de faire la part belle aux interprétations développées par Raymond Aron (Aron, 1968), Gilles Lipovetsky (1983)²² et, dans une moindre mesure, Régis Debray (1978). Jean-Paul Sartre, C. Castoriadis et Edgar Morin sont les seuls références à un « point de vue des acteurs » (*sic*) réduit à la portion congrue (4 pages sur 66 !) et prestement réfuté. Le reste de l'ouvrage, soit environ les deux-tiers du tout, consiste à porter le fer successivement contre « le nietzschéisme français (Foucault) », « l'heideggerianisme français (Derrida) », « le marxisme français (Bourdieu) » et « le freudisme français (Lacan) », avant un ultime « retour au sujet » célébrant Kant et un humanisme tempéré bien français, par contraste avec « cet anti-humanisme allemand dont la pensée 68 n'aura été trop souvent que le prolongement épigonal » (dernière phrase, 343).

Le caractère le plus frappant de ce singulier déploiement est d'entretenir un flou causal entre le motif des « sixties philosophantes » et celui de « 68 », entre les auteurs donnés comme emblématiques d'une « pensée 68 » et les caractéristiques prêtées aux événements via les exégètes mobilisés comme autorités sur la question. Dans un geste qui ressemble à une prétention, les auteurs se défendent d'ailleurs de vouloir établir « un rapport de cause à effet » qui serait pour le coup « simpliste et caricatural ». Le lien entre « la pensée » et « 68 » passe par la dénonciation de propriétés partagées : l'« antihumanisme » des « sixties » et un individualisme éclaté, « vidé de toute substance », passif – par opposition avec l'individualisme classique « subjectif » (*un*,

²¹ Voir en particulier les articles de Bernard Lacroix et Cornélius Castoriadis parus dans le numéro 39 de la revue *Pouvoirs* de la même année 1986 ; et surtout les analyses récentes de Serge Audier (Audier, 2008, ici 193-207.)

²² *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain* y occupe une place considérable, d'autant plus étonnante que l'évocation de Mai 68 dans ce recueil d'essais est infinitésimale : deux pages formant la conclusion d'un article consacré aux « Violences sauvages, violences modernes ». Le commentaire de L. Ferry et A. Renault est nettement plus développé que ces petites touches impressionnistes par lesquelles G. Lipovetsky stylise Mai 68 sans avoir l'air d'y toucher. En un sens, c'est leur livre qui a érigé ce *peu* en texte de référence sur le sujet...

monogénique, porté par un vouloir) que les maîtres-penseurs des « sixties » auraient (vainement ?) délégitimé. Autrement dit, l'association, à la fois forte et causalement indéterminée, est le processus que le livre *réalise* à la faveur de juxtapositions adossées à une synchronie implicite et de rapprochements qui font fréquemment l'objet de pas de côté, de proclamations de bonne foi et de nuance...

Quoi que l'on en pense, le livre de L. Ferry et A. Renault, avec ses puissants relais médiatiques, a impatronisé sous forme de quasi-slogan le schème associatif pensée-68. À ce titre, le contenu et la portée de la « démonstration » importent peu, dans la mesure où c'est avant tout l'opération d'étiquetage et d'assimilation qui importe, à un moment (1986) où le structuralisme est déjà largement démonétisé. La production historiographique immédiatement postérieure à sa publication est souvent traversée par le défi qu'il pose – que ce soit pour réfuter, relativiser ou tout simplement éprouver le motif de la « pensée 68 ». On y reviendra. Demeure la difficulté causale, contournée par les duettistes, et qui demeure pourtant un obstacle épistémologique majeur.

Synchronisme illusoire et mythification

Interroger les incidences que Mai 68 a pu avoir sur les trajectoires contemporaines ou ultérieures des sciences de l'homme est un pari risqué, car l'établissement d'un lien entre un événement complexe et des mutations disciplinaires qui sont synchrones, ou immédiatement postérieures, n'a rien d'évident. Tout l'enjeu de l'exercice (et sa difficulté) consiste précisément à éviter les pièges du synchronisme et des représentations mythifiantes (en positif ou en négatif) que les acteurs savants ont pu produire dans les années et décennies qui ont suivi.

Par « synchronisme », j'entends un raccourci consistant à faire de la stricte contemporanéité ou de la succession rapprochée de deux phénomènes une raison suffisante pour constituer l'un en cause de l'autre. Le problème est particulièrement évident lorsque l'imputation causale ne peut s'appuyer sur des acteurs identifiables, des schèmes actifs (ici dans le mouvement contestataire) ou tout autre trait partagé. Rigoureusement, à l'exception d'individus, de collectifs ou d'actes politiques se revendiquant explicitement d'un legs de Mai 68, ou au contraire d'une volonté de rétorsion, et notamment en ce qui concerne des caractéristiques idéologiques, on devrait se cantonner au registre précautionneux de l'*air de famille* ou de l'homologie. Parmi les plus étonnants et les plus tenaces biais causaux, on trouve notamment l'imputation à 68 de processus de vaste diffusion (de la psychanalyse, de la sociologie, de l'histoire anthropologique des *Annales* troisième génération, sans parler du triomphe de l'histoire dans le « grand public²³ ») propres à la décennie 1970. Plus généraux encore sont les

²³ Dès 1988, à l'occasion de la table ronde « Mai 68 et les sciences sociales » organisée à l'Institut d'histoire du temps présent (Collectif, 1989), ce raccourci synchronique avait été énoncé (Dosse, 1989) mais immédiatement déconstruit lors des moments de discussion.

actes de décès prononcés en temps réel ou à l'heure des premiers bilans décennaux : on sait la popularité de diagnostics portant sur la mort du structuralisme (Épistémon, 1968 ; exemples dans Dosse, 1995) ou le déclin du marxisme qui, avec ou sans « ruse de la raison²⁴ », sont directement indexés sur Mai 68. De telles invocations n'opèrent en fait que sur le plan symbolique : elles ne sont le plus souvent que pure manipulation de boîtes noires dans une perspective performative. Mais leur valeur de généralité et leur simplicité expliquent sans doute leur cristallisation sous forme de stéréotypes intellectuels à charge éventuellement fluctuante : le couple structuralisme/68 a donné lieu par exemple à deux associations parfaitement contradictoires, l'un sur le mode de la symbiose (par exemple chez L. Ferry et A. Renault), l'autre sous celui de l'antagonisme (Épistémon).

Dans tous les cas, la fonction de boîte noire symbolique assigné à Mai 68 illustre ce que j'ai appelé « mythification ». L'événement est épuré, plus ou moins débarrassé de contenu, pour devenir un *mythe des origines*, placé en amont d'un nombre incalculable de tendances ultérieures plus ou moins avérées, plus ou moins contradictoires. Dans de telles conditions, le synchronisme n'est plus une condition nécessaire : une tradition interprétative circulant de commentateur en commentateur fait foi²⁵. Une autre modalité de cette mythification engage quant à elle une expérience personnelle de l'époque, vécue le plus souvent sur un mode négatif, et retraduite dans une mise en scène mémorielle qui fait de Mai 68 l'incarnation du chaos et de la destruction. J'en prendrai un exemple, relativement nuancé, aux confins de l'autobiographie et de l'histoire disciplinaire.

Henri Mendras a publié en 1995 un récit²⁶ qui balance entre expérience subjective et ambition d'éclairer l'histoire de la sociologie française, *Comment devenir sociologue. Souvenirs d'un vieux mandarin*. L'ouvrage est composé en deux parties *grosso modo* chronologiques, dont la ligne de coupe est précisément 1968 – ce qui n'est pas anodin. La deuxième partie commence par un prélude intitulé « L'effet 68 » (p. 165-173) qui est tout à la fois une chronique des événements vécus par H. Mendras, une reprise d'anecdotes satiriques et, par touches successives, le développement d'une thèse sur ce que Mai 68 a fait à la sociologie française. La posture est au demeurant nuancée : précisant d'emblée qu'il a « vécu avec plaisir mai et juin 1968 », l'auteur se campe en observateur détaché et narquois. Pourtant, l'ensemble du livre, sous la façade d'un récit nonchalant et distancé, est émaillé d'appréciations lapidaires qui pour le coup

24 Schème hégélien utilisé d'abondance par Régis Debray dans son pamphlet anti-68 publié dix ans plus tard (Debray, 2008). Pure « opération de pensée » supposant la connaissance d'un futur inaccessible aux acteurs que l'on fustige, sans signification empirique, la « ruse de la raison » (ou de l'histoire, entre autres avatars) est une mystification. Par la suite, j'ai utilisé le syntagme ironique de *ruse ex-post* à chaque fois que je voulais mettre à distance ce type d'opération.

25 Voir *supra* les analyses sur *La pensée 68* et ses « autorités » revendiquées.

26 Il s'agissait à l'origine d'entretiens avec Patrick Le Galès et Marco Oberti, croisés avec d'autres témoignages de contemporains, mais réécrits sous la forme finale d'une narration à la première personne.

dramatisent les circonstances : « Mai 68 arriva, qui brisa net l'entreprise [de mécénat du CNPF] » (p. 120), « 1968 a cassé tout ce qui était en train de se mettre en place » (p. 167), etc. Le motif de la « catastrophe » est repris à de nombreuses reprises. L'auteur a rationalisé la nature de celle-ci avant même d'entreprendre le récit des événements :

On ne peut mieux résumer, je crois, le changement de climat de la recherche et le sentiment qu'avaient la plupart d'entre nous d'être devenus respectables [dans les années 1960]. Mai 1968 cassa la baraque, montrant que cette forme d'institutionnalisation favorisée par la société technocratique des Trente Glorieuses n'était adaptée, ni à l'esprit de la discipline, ni aux traditions de la société française. Nous étions pressés de réussir et nous arrivions à une catastrophe. Étrange histoire. De la catastrophe sortit un autre renouveau, tant la vitalité du milieu était forte. Par une curieuse ruse de l'histoire, les révolutionnaires de Mai 68, qui voulaient mettre à bas la vieille société française vermoulue, ont tué les innovations qui se préparaient dans notre domaine et nous ont obligés à entrer dans le jeu le plus traditionnel des institutions françaises. (Mendras, 1995, 134)

Autant H. Mendras délimite assez clairement ce qui s'est perdu selon lui (la « respectabilité » au premier chef, et une certaine idée de la modernité), autant il ne fait que suggérer très brièvement par quel processus les ébauches d'institutionnalisation sur un mode entrepreneurial des années 1960 ont été « cassées » par « Mai 1968 ». Il lui faut pour cela ériger les événements en contexte ayant propulsé la sociologie sur le devant de la scène (p. 165-166) et postuler qu'une incarnation de la contestation par une certaine sociologie a eu pour effet d'associer l'*ensemble* des praticiens d'alors à une imagerie gauchiste, les rendant « dangereux pour la droite au pouvoir » (*ibid.*²⁷). Par la suite, il semble tempérer cette « catastrophe » en notant que « dans la période qui a suivi soixante-huit, les administrations ont pris un goût soudain pour la recherche sociologique, et ont dépensé quantité d'argent à [son] profit. » (p. 170) Mais cet « effet inattendu [*sic*] de soixante-huit [...] très bénéfique pour la croissance globale de la discipline », s'est opéré au prix d'un « retournement institutionnel » dans lequel les jeunes mandarins des années 1960 (M. Crozier, A. Touraine, E. Morin...) auraient été en quelque sorte dépossédés de l'initiative de la recherche et « récupérés, selon le mot de l'époque, par la société française et ses structures traditionnelles » (*ibid.*, p. 169)²⁸.

Ainsi, le roman d'une génération devient le récit d'un échec ou d'un élan brisé sous l'effet d'un mouvement qui, par une double série de déplacements, capte l'identité de la

²⁷ Deux pages plus loin, le même motif est répété à l'identique : « Puisque la révolution était issue du département de sociologie de Nanterre, puisque Touraine était le prof de Cohn-Bendit, la sociologie devenait suspecte, alors que nous avions pris tant de mal à nous rendre respectables et même légitimes » (p. 167-168).

²⁸ Au demeurant, Michel Amiot a développé une toute autre analyse du même processus de perte d'indépendance dans « La scène où il apparaît que, face aux planificateurs-économistes, les sociologues renoncent à s'organiser en acteur collectif » dans *Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980* (Amiot, 1986, 81-97). Cf. également P. Masson, 2006, « Le financement de la sociologie française : les conventions de recherche de la DGRST dans les années soixante », *Genèses*, 62, 110-129.

discipline et aboutit à sa dissémination nationale sous des formes satisfaisant l'« ordre établi » (p. 169). Là où H. Mendras voit avec insistance une « ruse de l'histoire », il est tout aussi loisible de lire une simplification analytique par laquelle plusieurs configurations (la dévolution des crédits de recherche en France, la morphologie et la géographie de la communauté sociologique), soumises à une transformation historique durant cette période, sont ramenées à une « catastrophe » qui les surdétermine. Par sa schématisation et son hypostase de 68, et son usage du schème mystificateur de la *ruse ex-post*, une telle narration n'est pas seulement mythifiante. Elle aboutit à une forme de sociocentrisme²⁹ qui à la fois indigénise le *tout* des événements et interdit de poser l'hypothèse contrefactuelle de leur éventuelle contingence (fût-ce pour la discuter). Par sa réduction des événements de mai-juin 1968 à une *vulgarisation* de la sociologie³⁰, elle s'interdit de penser une pluralité d'effets et de feedbacks, mais aussi d'inerties, souvent dans des contextes micro-sociaux davantage qu'à l'échelle de la France. Au total, en les délégitimant par avance³¹, elle rend assez paradoxales les bifurcations ou accélérations ayant changé le visage de la sociologie française dans les années 1970.

Ces *Souvenirs d'un vieux mandarin* sont loin d'être la version la plus caricaturale de la mythification des « effets de 68 ». Bien au contraire, ils en donnent une version argumentée, quoi que l'on puisse penser des dits arguments. Ils illustrent une légende noire de 68 qui fait partie de l'imaginaire politique des droites françaises. Il est rare d'en trouver des occurrences aussi développées et aussi magnanimes, en particulier en ce qui concerne l'université et la recherche³². D'une certaine manière, on pourrait se demander si synchronisme et mythification ne sont pas les deux faces – pour partie polarisées politiquement – d'un même traitement causal « en gros » des effets supposés de Mai 68.

Des conséquences supputées à l'« illusion étiologique »

Traitant de la même question à un autre niveau de généralité et sur des enjeux mémoriels de plus vaste portée, Boris Gobille voit d'abord et avant tout dans cet usage causal de Mai 68 une forme d'anachronisme :

²⁹ Entendu comme ethnocentrisme de sociologue et comme rapprochement d'évidence entre l'évolution de la société française et le destin particulier du microcosme sociologique.

³⁰ Vulgarisée dans toutes les strates de la société à partir du chaudron nanterrois, elle devient vulgaire en étant appropriée par n'importe qui (voir note suivante).

³¹ « Le résultat fut d'entasser rapports sur rapports et d'embaucher sous contrat des enquêteurs qui se sont rapidement crus des chercheurs, alors qu'ils n'avaient eu qu'une formation sur le tas dans une équipe, sans culture générale ni sociologique suffisante au départ. » (*Ibid.*, p. 171).

³² On pourrait en donner une autre illustration dans la géographie française à travers les écrits de Paul Claval (1996, 1998) et l'on trouvera abondance de matière dans *Le Mai 68 des historiens* (Callu, 2010), en particulier dans l'article de M. Chermette et A.-S. Lechevallier, « Des droites : postures et récits de réactions », p. 159-168.

[...] en contravention avec les règles élémentaires du métier d'historien, ces analyses versent le plus souvent dans l'anachronisme puisqu'elles interprètent Mai 68 à partir de ses conséquences, voire à partir de ses conséquences « supposées », qui, seules, diraient ce qu'était, au fond, « l'esprit de Mai ». Or, rien de rigoureux n'autorise par exemple à affirmer que l'individualisme apolitique censé être caractéristique des années 1980, est une conséquence de Mai 68, événement producteur à l'inverse, d'incitations à la politisation et à l'action collective, et marqué, qui plus est, par une dynamique de mobilisations sans équivalent dans la France d'après 1945. [...] Parler à la place des événements et de leurs acteurs, et même contre eux, sans autre théorie que la « ruse de l'Histoire » démasquant les continuités derrière les ruptures, sans autre méthode d'enquête qu'un *cut-up* incontrôlé des faits réduits le plus souvent aux slogans de Mai, est une démarche qui autorise tous les travestissements historiques, toutes les ventriloquies, tous les discours d'autorité se passant de l'épreuve des faits. De plus, elle est le plus souvent empreinte de légitimisme puisqu'elle ne retient d'un mouvement extraordinairement marqué par la critique des légitimités et des normes dominantes que ce qui, finalement, aurait servi et conforté ces dernières – individualisme, modernisation des entreprises et de l'État, capitalisme. (Gobille, 2008a, 17-18)

S'il renvoie fermement ces « essais sur le "sens des événements" ou "l'esprit de Mai" [...] au titre de ce qu'il ne faut pas faire » (*ibid.*, p. 18), B. Gobille attache à la fois plus de respect et plus d'énergie à critiquer cet autre biais causal, symétrique en quelque sorte, qui consiste à expliquer « l'événement-68 » par des déterminants ou des conditions de possibilité, procédé qui efface la « dynamique de crise » en la rabattant sur « ses origines » (voir Gobille, 2008b, ici 322-325). Nourrie par des objections maintenant classiques sur ce qui constitue une « illusion étiologique » (Dobry, 2009 [1986]), sa défense et illustration d'une « Sociohistoire du temps court » (Gobille, 2008b) insiste, au contraire, sur la façon dont l'événement « rompt les régimes ordinaires d'intelligibilité du monde social » et « sépare un présent où le sens est brusquement devenu incertain, d'un passé où les grilles de lecture du monde semblaient solidement assises et pertinentes » (*ibid.*, p. 325). Ce faisant, « l'ensemble du *travail symbolique* des acteurs plongés dans la crise » (*ibid.*) devient un objet d'attention privilégié, sensible à la fois à la diversité irréductible des registres critiques et aux « appropriations, bricolages et braconnages pouvant aller jusqu'à l'entente dans le malentendu » d'où émerge ce « cadre global (*master frame*) » qu'est « la critique anti-autoritaire » (*ibid.*, p. 327)³³.

Transposé dans le cadre d'une histoire des sciences, ce discours de la méthode invite à ne pas réduire les répertoires de mobilisation de Mai 68 et de ses prolongements (quand il y en a eu), tout en laissant ouvert ce que pouvait signifier la critique

33 Cette évocation, forcément schématique, laisse dans l'ombre pour des raisons de lisibilité les très nombreuses références théoriques que Boris Gobille articule dans ses divers écrits de synthèse publiés en 2008, mon propos présent n'étant pas de faire une exégèse de son travail mais d'en mobiliser certaines propriétés heuristiques.

de l'autorité dans des univers savants fortement différenciés³⁴. Il appelle l'examen détaillé de la synchronisation en des lieux spécifiques de motifs nationaux (une critique politique), disciplinaires (une critique « corporatiste ») et locaux (une critique sociale engageant une institution située). L'analyse du syncrétisme *in situ* des répertoires critiques peut être replacée dans des temporalités qui les associe (dans l'événement) ou les décroche (dans cette trajectoire de portée variable que constitue le ressac des années contestataires).

La conscience des risques d'illusion étiologique, telle que formulée par M. Dobry et B. Gobille, implique entre autres, pour la sphère savante, de réexaminer le schème de la « transformation morphologique » (Bourdieu, 1987) – expliquant la crise universitaire des sciences humaines par une croissance démographique sans précédent et ses effets de transformation des positions sociales – en regard d'autres processus ou configurations actifs dans les années 1960 (à commencer par la situation des marchés et la trajectoire symbolique des disciplines). Faute de quoi l'on ne saurait comprendre les différences entre des disciplines qui sont loin d'avoir connu des processus critiques d'intensité et de forme similaires. Et dans un mouvement conjoint, ils incitent à faire le départ entre ce que les incidences de 68 doivent aux conditions structurales héritées de la séquence antérieure et ce que la dynamique de la crise et son reflux introduisent d'inédit, d'« inouï ».

Comme on peut le deviner au regard de ce qui a été précisé dans l'introduction, ces axes problématiques demeurent encore de l'ordre du programme et de la clause de méthode, au regard du matériel empirique disponible concernant les « années 68 » des sciences de l'homme et de la société. Dès lors, pourquoi s'infliger un tel *surmoi* alors même que le domaine d'étude demeure à défricher ?

À la croisée de deux historiographies peu jointives

Sous réserve de prolongation d'inventaire, l'incorporation de 1968 dans des travaux d'histoire des sciences humaines s'est opérée à la fin des années 1980, au moment où s'est amorcée l'historicisation de l'objet. Deux exemples inauguraux me permettront d'esquisser ce que pouvait être son statut dans des enquêtes menées avant l'imposition du schème de la « pensée 68 ». À la suite de quoi, j'envisagerai le numéro spécial des cahiers de l'IHTP « Mai 68 et les sciences sociales » (1989) comme le moment inaugural d'une réflexion *spécifique* sur les incidences des événements, marqué à la fois par l'évidence et par un réel travail. Enfin, j'essaierai de dégager comment le processus

³⁴ On pourrait à titre d'exemple opposer la situation de champs fortement éclatés et polarisés par des figures tutélaires fortes – ainsi la sociologie ou la psychanalyse – et d'autres beaucoup plus homogènes et partant faiblement polarisés, dont la géographie des années 1960 fournit un bon exemple. Voir mon texte à ce propos dans le même volume.

de contestation savante de la vulgate (depuis la fin des années 1990) a eu des effets mitigés sur l'écriture de l'histoire des sciences humaines.

La relativisation comme réflexe historiographique instinctif (avant 1989)

Dans le deuxième volume de la monumentale *Histoire de la psychanalyse* qu'Elisabeth Roudinesco publie pour la première fois en 1986, les « barricades de mai » (Roudinesco, 2009, 1219) occupent une place indiscutable, mais relativement accessoire. Un chapitre de la dernière partie est en quelque sorte écrit sous leur signe, « Sunset Boulevard : misères et splendeurs de la contestation » (1214-1314), prolongé par un développement un peu plus court, « Psychanalyse à l'université » (1315-1358), qui ouvre le chapitre suivant, « Royaumes éclatés ». D'un strict point de vue quantitatif, cela pourrait sembler substantiel, si l'on ne prêtait une plus ample attention au dispositif historiographique.

Contrairement à ce qui se passera souvent par la suite, É. Roudinesco ne construit pas cette date comme une coupure majeure et comme une source spécifique d'intelligibilité. Un thème « de mai » (la contestation) contribue toutefois au chapitrage et l'analyse de l'insertion de la psychanalyse à l'université insiste sur les effets d'opportunités que 68 a ouverts indirectement à ce champ via les institutions nouvelles (Paris VII, Vincennes) créées par les réformes d'Edgar Faure. Le chapitre « Sunset Boulevard » s'ouvre par une introduction³⁵ où sont analysées les tendances intellectuelles de « la rébellion de mai », divisées entre une ligne « orthodoxe », « normée » et une ligne « libertaire ». L'annonce de ce qui va être la structure du chapitre se nourrit de l'affirmation qu'« une véritable rencontre se produit [...] entre la thématique de la contestation et celle d'un structuralisme fonctionnant déjà sur le registre d'une subversion » (Roudinesco, 2009, 1215).

Dans l'écriture des développements, on constate en revanche que la référence est diluée dans une succession de thèmes qui sont développés de manière autonome, selon des temporalités dans lesquelles 68 est souvent un point de passage, éventuellement un révélateur, voire un accélérateur, mais comme en passant. En outre, qu'il soit question de la remise en cause de la psychiatrie antérieure, du développement du féminisme ou des entreprises d'avant-garde entremêlant marxisme, littérature et psychanalyse (propos centré sur la revue *Tel Quel*), la connivence avec 1968 est supposée davantage que travaillée. Chacun de ces récits (hybridant *tableau* et *narration*) a sa logique propre, ses enjeux, ses digressions. Occasionnellement, l'auteure injecte « l'agitation estudiantine », « l'esprit de mai », la « grande marée rouge » et autres motifs stéréotypiques dans son propos, réalisant une sorte d'indexation des thèmes de

³⁵ Curieusement occultée par une structure de paragraphe, « Le grand déclin de la psychiatrie dynamique », qui la dissimule.

la période. Mais ce qui domine est une histoire des idées attentive à leur socialisation (voire à leur politisation) et se déployant en faisceaux de séquences successives (celle de l'antipsychiatrie par exemple, qui se clôt par l'*Anti-Œdipe* et ses effets « paradoxaux »). L'histoire de la rencontre entre les mouvements de femmes et la psychanalyse insiste certes sur le moment crucial de l'après-mai, mais en le replaçant dans une histoire longue dont il est un jalon, constitué par des actrices et des perspectives au répertoire propre. Le sous-chapitre « Front rouge et années de braise » est un monument de causticité qui confine souvent au picaresque, prétexte pour parler des relations de Lacan avec la littérature et du communisme à la psychanalyse.

Cette écriture historiographique, on l'aura réalisé, est loin de mythifier 68, ce qui apparaît salubre. En revanche, il est tentant d'y lire une sorte de décalage : entre le registre stéréotypé, un peu désinvolte, par lequel est mobilisée une certaine imagerie de la période, et la minutie et l'érudition attachés à l'arpentage de thèmes engageant la pensée ou la communauté psychanalytiques. Le seul motif donnant un sens particulier à l'incidence des événements dans l'histoire de la psychanalyse, entaché d'implicite et de métaphoricité, serait celui du crépuscule grandiose du lacanisme : « Pendant les dix années qui suivent la révolte de mai, le lacanisme, comme forme française de l'aventure freudienne, domine la scène avec une magnificence qu'il ne retrouvera jamais » (Roudinesco, 2009, 1216). Le motif se fait plus insistant et presque narquois dans ce qui représente une explicitation du titre du chapitre, une clôture de la réflexion globale et une condensation sarcastique : « Pour l'histoire française de la psychanalyse, les barricades de mai jouent le rôle d'un avènement du cinéma parlant sur la grande scène hollywoodienne : *Sunset Boulevard...* » (*ibid.*, 1219). C'est qu'à y regarder d'assez près, le diagnostic – général ou particulier – joue sans cesse du paradoxe et du retournement : « authentique brisure » malgré laquelle la « pensée moderne » subvertit « la civilisation du livre et de l'écriture », « mouvement [...] dévoré par ceux-là mêmes qui avaient été ses artisans » (*ibid.*, 1215), occasion d'une institutionnalisation universitaire de la psychanalyse dont É. Roudinesco nous narre les contradictions intellectuelles (Censier et sa « psychologie clinique ») et les luttes de pouvoir sordides (l'expérience vincennoise avec pour climax l'éviction de Serge Leclair). Autrement dit, il y a tous les ingrédients d'une victoire à la Pyrrhus du lacanisme, qui par une série de ruses ex-post a été subverti par son triomphe précaire.

Cette présentation, forcément schématique, montre l'incorporation d'un « 68 » simple jalon dans une histoire longue, scène de rencontres plus ou moins pérennes avec d'autres mouvements historiques, moment articulateur en quelque sorte, dont l'articulation est créatrice, même si de façon éphémère parfois (l'antipsychiatrie, l'âge marxo-sémiotico-lacanien de *Tel Quel*), ou alors pérenne au prix d'un changement de ligne (l'institutionnalisation comme soumission inéluctable à des normes). L'incidence des « barricades » est relativisée par dilution dans des trajectoires qui les traversent,

ou par bornage (entre 1975 et 1981, c'est une autre époque qui commence), même si leur sens suggéré est celui d'une parenthèse hybride et assez hétérodoxe.

Dans un tout autre registre, et avec des préoccupations fort différentes, Michel Amiot a publié la même année *Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, qui se voulait un « bilan » de celle-ci (Amiot, 1986, 7). L'ambition réelle dépasse largement cet horizon modeste : enchaînant analyses de contenu et réflexions sociologiques, l'ouvrage entend embrasser « l'échantillon le plus large possible de théories et de résultats » (*ibid.*, 8) relevant de la sociologie urbaine française³⁶, de la thèse de Maurice Halbwachs (1909) aux travaux d'Yves Barel publiés dans les années 1980. Il passe en revue un nombre substantiel de travaux et d'auteurs (Paul-Henry Chombart de Lauwe, Michel Crozier, Alain Touraine, la « sociologie néo-marxiste » des années 1970). Comme son titre l'indique, la thèse de l'ouvrage est de montrer combien la « complicité querelleuse » régnant entre les planificateurs de la haute fonction publique et les sociologues³⁷ a fortement déterminé les propriétés et la trajectoire de ce champ de recherche. Ouvrage « de référence » dans son domaine pendant deux décennies, malgré les réticences qu'il a pu inspirer à certains des protagonistes qu'il met en scène, il est davantage contesté depuis que le travail sur les archives de cette scène s'est développé (*grosso modo* depuis le milieu des années 2000). Il n'en demeure pas moins un effort historiographique de longue haleine, comme il en existe assez peu en sciences sociales en dehors de la vulgarisation pour étudiants, et la finesse de ses analyses demeure souvent fort stimulante.

Alors que les travaux antérieurs en histoire de la sociologie butaient encore souvent sur 1968 comme terme ultime de l'analyse (voir Drouard, 1982), *Contre l'État, les sociologues* illustre l'incorporation de la séquence des années 1970 dans un propos d'histoire des sciences élargi. Comme chez É. Roudinesco, la date 1968 n'occupe pas une place considérable et ne fait pas apparemment saillie dans la structure de l'ouvrage. Elle apparaît au troisième niveau de structuration, dans un développement venant clore le chapitre 4 (« Les premiers résultats de la confrontation entre les sociologues et les planificateurs-économistes »), intitulé « Mai 1968 ou la remise en cause générale des modèles » (Amiot, 1986, 118-124). Après avoir noté (c'est un *topos* récurrent) la façon dont « les réflexions des sociologues et des planificateurs réunis pour discuter ensemble vers 1965 sont abruptement pris de court par les événements de mai-juin 1968 », M. Amiot reprend une analyse de Gérard Pavy et H. Mendras datant

36 Dans l'introduction, l'auteur reconnaît des « divagations [...] dans le champ global de la sociologie » justifiées par sa problématique. La variation historique des processus d'étiquetage disciplinaire n'intervient pas, en revanche, dans la justification de son corpus.

37 « Nous avons en effet choisi de considérer comme essentiel le fait que la sociologie urbaine française a polémique avec une remarquable constance contre les mêmes protagonistes, depuis sa naissance [...] jusqu'à la période contemporaine. Ces protagonistes sont, pour parler vite, l'économie comme discipline et l'État comme auteur de discours savants et auto-justificatifs. La sociologie urbaine s'est définie sur tous les tons, et on verra qu'ils furent divers, par la soustraction des phénomènes urbains à cette double emprise » (Amiot, 1986, 8).

de 1980 constituant le changement de conjoncture économique en 1965 en « origine » de la « rupture sociale » ayant lieu trois ans plus tard. Puis, s'étant refusé à « dire ce qu'a été le phénomène de mai-juin 1968 [qui] dépasse [son] propos », il se concentre sur la façon dont M. Crozier et A. Touraine ont chacun de leur côté pris en compte les événements pour les incorporer à leur modèle d'analyse de la société française. Non sans malice, il décortique des processus de corroboration et d'ajustement qui relèvent pour partie de l'exercice de voltige. Il infère aussi de la lecture dualiste du mouvement (novateur par ses aspirations mais « archaïque » dans ses analyses) proposée par A. Touraine, son attitude étonnamment accueillante³⁸ à l'égard de certaines figures néo-marxistes (à commencer par Manuel Castells et Jean Lojkin).

À première vue, ce traitement peut sembler assez relativisant et relever d'une forme d'évitement partiel. Pourtant, l'opération est moins insignifiante qu'elle n'y paraît. Énonçant que « la génération des chercheurs marxistes d'après 1968 » constitue un « vaste courant de recherche » (p. 125) significatif pour son enquête, M. Amiot va immédiatement après leur consacrer trois chapitres et demi, soit plus d'un quart de son ouvrage. Et, explicitement, l'ensemble de cette mouvance est identifiée par une typification générationnelle qui élargit la portée de mai-juin 1968 en le constituant en point origine d'une sensibilité importante et qui n'a pas de référence antérieure dans la tradition étudiée. M. Amiot ne dit rien de ce surgissement, de l'ordre de l'évidence, comme si le « néo-marxisme » surgissait par *génération spontanée* de l'événement. À ce titre, il y a manifestation d'une « rupture d'intelligibilité » (comme dirait B. Gobille), qui a l'inconvénient de ne se dire qu'en creux, au risque de l'impensé. M. Amiot se montre plus intéressé par ce qui relie la sociologie urbaine marxiste à ses devancières qu'aux conditions de son surgissement.

Au demeurant, ce n'est pas la seule trace d'une inscription de 1968 plus forte qu'il n'y paraît : en amont dans l'ouvrage, l'auteur développe une analyse *virtuose*³⁹ du double jeu de ses protagonistes au milieu des années 1960, intitulée sur un mode parodiant le feuilleton populaire, « La scène où il apparaît que, face aux planificateurs-économistes, les sociologues renoncent à s'organiser en acteur collectif » (Amiot, 1986, 81-97). Il y interprète la prise en main et l'intensification du financement de la recherche en sociologie par les planificateurs à partir de 1965 et surtout de 1968 comme le fruit d'une incapacité des ténors de la sociologie de l'époque à s'accorder et comme un refus des tutelles institutionnelles (le CNRS au premier chef) de se voir exclure du jeu. Dès lors, la multiplication des sources de crédit et l'intensification du financement dans la période 1965-1975 sont lues comme une tactique étatique de mise en concurrence des sociologues qui égalise les statuts au grand dam des jeunes

³⁸ M. Amiot souligne combien cet accueil au Centre d'étude des mouvements sociaux n'allait pas de soi, au regard des orientations théoriques de son patron.

³⁹ Cette caractérisation est moins un jugement de valeur de ma part qu'une caractérisation de son statut dans l'économie du livre et de son déploiement en *performance* explicative.

mandarins et passe outre le radicalisme des « néo-marxistes » en vertu d'une logique qui escompte des résultats utilisables à la marge ou à l'insu du contrôle exercé par les sociologues sur leur propre production⁴⁰. Un double système de saturation de l'offre (de commandite, *via* la multiplication des bureaux d'études, et de recherche, *via* la prolifération des associations privées à but non lucratif) permet à chacun de « faire son marché » chez l'autre et de trouver finalement satisfaction. Dans un tel contexte, 1968 apparaît comme un moment d'amplification des clivages au sein de la sociologie, qui reconfigure le « rapport de forces d'ordre politique sur le terrain de la connaissance » (*ibid.*, p. 91) entre une communauté « critique » et des planificateurs visant un usage instrumental des sciences sociales. Mais, plus profondément, 1968 est lu comme le moment à partir duquel les décideurs étatiques auraient renoncé à maîtriser la société française, déplaçant leur attente vers un « monopole de la connaissance scientifique légitime de la réalité sociale » (*ibid.*, p. 93). En revanche, cette séquence 1965-1975, dont les événements constituent un moment de bifurcation significative, se ferme à partir de 1976, sous l'effet de la crise économique, de changements dans la politique de la recherche, et du processus d'intégration des « hors statuts » (dont M. Amiot fait une lecture particulièrement stimulante, parce qu'elle se démarque de toute espèce de sociocentrisme).

En définitive, la réflexion de Michel Amiot semble croiser et traverser sans cesse « le phénomène de mai-juin 1968 » avec un mélange de liberté et de candeur : le moment n'est ni oppressant ni sur-signifiant, qui réfracte et accélère la trajectoire de la sociologie (urbaine) et de ses praticiens, avec une part de *happening* et d'inédit dans la recomposition démographique de la communauté, largement hors de contrôle durant une brève période (1968-1975). En revanche, la transformation intellectuelle n'est qu'effleurée : elle est un donné davantage qu'un problème, peut-être parce que jugée éphémère (à l'aune de l'évanouissement des questionnements « néo-marxistes » ?).

Changement d'optique : la cristallisation de 1989

Dans leur dissemblance, les deux sommes que je viens d'examiner illustrent une constitution de « Mai 68 » en simple jalon et parenthèse vite refermée d'historiographies singulières, contingent du point de vue du développement scientifique. Aboutissement de recherches plus anciennes, elles sont publiées la même année que *La pensée 68*, dont elles méconnaissent la scénographie et le pouvoir d'interpellation. Il en va différemment pour le premier travail d'histoire des sciences sociales spécifiquement confronté à 1968, une table ronde organisée à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) le 10 juin 1988 durant une séquence « commémorative » du vingtième anniversaire,

⁴⁰ Ainsi le Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social (CORDES) est envisagé par M. Amiot comme une « structure de pilotage de la recherche par indétermination » (96) fonctionnant « comme un marché » où s'ajustaient les attentes des protagonistes (chercheurs de divers statuts, commanditaires).

publiée un an plus tard (avril 1989) sous une forme à mi-chemin entre littérature grise et édition savante : un numéro des *Cahiers de l'IHTP* (Collectif, 1989)⁴¹. Comme je l'ai déjà indiqué, 1988 est le moment où s'amorce la révision historique de 1968 et un début de contestation savante de la vulgate. On pourrait lire la table-ronde de 1988 comme un moment de cristallisation spécifique d'une histoire des sciences de l'homme questionnant l'incidence de Mai 68. Pourtant, l'intérêt du volume fait contraste avec son peu d'écho ultérieur. De fait, il a fallu vingt années supplémentaires pour inscrire à nouveau la thématique à l'agenda des manifestations scientifiques françaises.

L'un des intérêts (et non moins des moindres) de la publication est de restituer la confrontation entre les contributeurs et un auditoire, d'où émane une série de réactions, individuelles ou collectives. Ce dialogisme reconduit donne à saisir ce qui fait enjeu à l'époque. Le texte de cadrage⁴² met en avant une double interrogation, croisement dialectique en quelque sorte : « Les sciences sociales ont-elles joué un rôle spécifique dans le mouvement étudiant et le déclenchement de Mai 68 ? Ce mouvement et cet événement ont-ils eu des répercussions sur la production en sciences sociales d'après Mai 68 ? » La première question est relativement peu abondée, à la différence de la seconde. En l'occurrence, si la croyance dans des « effets⁴³ » de 1968 sur les sciences sociales semble faire consensus, les discussions sont très peu épistémologiques⁴⁴ et portent pour l'essentiel sur le bien fondé de telle ou telle imputation causale ou sur des aspects jugés lacunaires. Il y a un accord tacite sur la légitimité de la question et seules des réponses particulières peuvent faire débat. Néanmoins, une succession de désaccords et d'ajustements font saillir un schème promis à devenir un classique de l'analyse des « effets », qui voit en Mai 68 non pas tant une scène originelle qu'un moment de diffusion, d'accélération et d'amplification de processus divers, amorcés auparavant mais ayant trouvé une formidable caisse de résonance à l'occasion des événements.

Les contributions dont on dispose⁴⁵ sont très disparates et d'un intérêt fort variable, à la mesure de la diversité des participants : les interventions d'Olivier Mongin⁴⁶ et Gil

41 Ce choix, ainsi que l'absence d'une réédition ultérieure ou d'une mise en ligne (jusqu'à présent), atteste du caractère relativement confidentiel de l'entreprise et du fait qu'elle n'a pas été jugée susceptible d'intéresser un public large.

42 M. Pollak, « Signes de crise, signes de changement » (Pollak, 1989).

43 Dans un « commentaire » par ailleurs fort stimulant, Michelle Perrot oppose à propos de 68 « effets » (*i. e.* conséquences ?) et « causalité » (*i. e.* explication des origines ?) avant de monter en généralité et d'évoquer « ce refus général de la "causalité" qui caractérise l'approche des sciences sociales, surtout depuis Mai » (Perrot dans Collectif, 1989, 61).

44 À l'exception de l'introduction du texte de Louis Pinto, le seul à constituer la question des effets en problème. De son côté, le texte de Gérard Mauger revendique une « lecture double, externe et interne, des productions intellectuelles », ce qui est une façon de revendiquer la valeur heuristique d'une lecture des incidences cognitives de l'événement.

45 Fait défaut une version écrite de la contribution (orale) de Daniel Bertaux, « De la sociologie au militantisme : un phénomène international », même s'il en demeure des échos dans les commentaires et les discussions collectives.

46 Encore secrétaire d'*Esprit* au moment de la table-ronde, il en est devenu le directeur dans l'année qui sépare la séance de sa publication.

Delannoi⁴⁷ ont le style et le flou des productions essayistes dominantes à l'époque – ce sont d'ailleurs celles qui se réfèrent explicitement à la *Pensée 68* (dans des perspectives contradictoires) ; les autres contributions reposent sur des élaborations davantage spécialisées, opérant parfois essentiellement en amont (Frédérique Matonti, « Entre Argenteuil et les barricades : *La Nouvelle Critique* et les sciences sociales) ou en aval (Gérard Mauger, « L'approche biographique en sociologie : une démarche "contestataire" » ; François Dosse, « Mai 68 : les effets de l'histoire sur l'histoire »), le parti pris de la *traversée* est adopté par Louis Pinto dans « Mai 68 et le rapport des philosophes aux sciences de l'homme » et par Liane Mozère dans « Le CERFI : une communauté de travail, une expérience politique, une démarche analytique ». L'échelle d'analyse est extrêmement variable, sans que la pertinence soit forcément indexée sur la précision de l'enquête : les trois « commentaires » généraux de Michelle Perrot, Françoise Cribier⁴⁸ et René Rémond sont parmi les plus suggestifs du volume.

Le texte de Michael Pollak, « Signes de crise, signes de changement » fait office d'introduction et de texte de cadrage, même si son principal champ de pertinence est la sociologie. Le rôle de M. Pollak dans cette élaboration collective est assez ambigu : désigné comme codirecteur de la publication, il est très peu présent dans les discussions. Il est à noter que le bilan proposé à la fin de son article constitue une sorte de retournement, qui relativise fortement la place de Mai 68, « événement intermédiaire », sous les auspices de l'ouvrage de Jacques Capdevielle et René Mouriaux *Mai 68, l'entre-deux de la modernité* (1988). La clause du texte dit plus nettement encore une perplexité non résolue : « il reste difficile et malaisé de trouver l'étiquette adéquate pour désigner d'un seul mot ce qu'ont été Mai 68 et ses conséquences » (Pollak, 1989, 18). Malgré ses ambiguïtés et son caractère hétérogène, cet article offre une construction programmatique qui justifie un exposé plus détaillé.

La première partie de l'article reprend les thèses de Pierre Bourdieu sur les effets de la « croissance des effectifs étudiants » sur « les modes de recrutement et la morphologie du corps des enseignants-chercheurs » et le renforcement de la différenciation des cursus en termes de prestige et d'accessibilité. M. Pollak lit rétrospectivement *Les Héritiers* de P. Bourdieu et J.-C. Passeron (1964) comme un livre annonciateur des thématiques de Mai 68 (gauchisme, anti-conformisme, « relation entre politique et sexualité ») et comme un bon prédicteur du rôle des secteurs les plus dominés des facultés de lettres (au premier chef les sociologues) dans le processus contestataire, en

47 Politiste au Cevipof, Gil Delannoi a publié en 1990 un ouvrage qui reprenait et élargissait son propos lors de la table-ronde de l'IHTP, *Les Années utopiques, 1968-1978* (Delannoi, 1990). La posture essayiste et hostile y est bien davantage accusée.

48 Géographe, spécialiste de questions sociales (et du vieillissement en particulier), à la trajectoire assez originale dans son champ disciplinaire. Elle a été l'une des premières à promouvoir les récits de vie en géographie, dès le début des années 1970. Sa participation reformule plusieurs questions en les orientant vers des préoccupations sociales et une lecture de 68 qui créent un heureux contrepoint par rapport à une forme de consensus lettré propre aux autres participants (sociologues, historiens, philosophes).

vertu de « dispositions qui, le moment venu, peuvent se muer en énergies proprement révolutionnaires » (Pollak, 1989, 12). Si, à l'époque, les analyses de *Homo Academicus* sur 1968 étaient neuves, la place consacrée à leur exposition sur un mode didactique est intrigante. Plus personnelles sont les conséquences que M. Pollak tire des « événements », et plus précisément de leur issue :

En partie au moins, le choc des événements va inverser le lien traditionnellement établi entre étudiants et enseignants, imposant aux premiers des lectures conformes aux programmes établis par les seconds. Ce sont les demandes de connaissances d'un public étudiant et intellectuel réfléchissant sur les raisons de son échec politique, mais aussi sur les enrichissements existentiels qu'il a pu tirer de la grande fête, qui vont orienter de nombreux séminaires et choix éditoriaux après 1968. Ce retour réflexif sur soi-même favorise à la fois la psychanalyse, l'histoire du mouvement ouvrier et l'économie politique. (Pollak, 1989, 14)

La mise en avant de l'« échec politique⁴⁹ » est absolument essentielle, car celui-ci est pour M. Pollak le ressort d'un cheminement intellectuel et cognitif. La quête se traduit par une « ouverture vers les auteurs hétérodoxes et vers l'étranger » (*ibid.*, p. 15), une (auto)réflexivité qui transforme un bilan en sensibilité épistémologique, et un tropisme pour « des endroits qui [...] permettent l'innovation, la recherche encore plus que l'enseignement », « niches de liberté à la marge de la vieille Université » ou « marché libre de la recherche contractuelle » (*ibid.*). Insensiblement, M. Pollak s'engage dans l'évocation d'une trajectoire idéale-typique aux consonances partiellement autobiographiques : elle narre le glissement progressif d'une « génération intellectuelle » dont la « réflexion privilégi[ait] les théories et les auteurs omniprésents dans les discours et les textes de Mai 68 » (*ibid.*) vers un travail empirique soumis à des impératifs de réciprocité entre enquêteurs et enquêtés et au service des « dominés » ; elle accorde une place privilégiée à la recherche contractuelle et à ses propriétés dans la première moitié des années 1970 – objet de la thèse de troisième cycle de l'auteur⁵⁰ – et à la diversité de carrières épousées par les « hors statut » dans la période d'assèchement des crédits et d'intégration au CNRS (deuxième moitié des années 1970). Elle replace dans une séquence de dix ans postérieure à 68 « les idéologies plus individualistes, mieux adaptées à des situations de décisions cruciales de carrière qui éloignent un nombre croissant d'intellectuels de leurs idéaux de jeunesse et de leurs liens de solidarité » (*ibid.*, p. 18). Cette stylisation d'une trajectoire collective rend également raison du comportement peu académique de « ceux qui, tardivement, accèdent à des positions institutionnelles y import[a]nt un moindre respect des hiérarchies et une plus

⁴⁹ M. Pollak parle encore du « goût amer d'une déception politique ». L'échec est plusieurs fois ressaisi dans une perspective mondiale, donnée comme la seule échelle de référence de cette génération déçue.

⁵⁰ M. Pollak, *Les incidences de la politique scientifique sur l'évolution du champ scientifique : le cas de la sociologie et des sciences économiques en France*, thèse de 3^e cycle, université Paris V, EHESS, 1975.

grande disposition à chercher leur gratification en dehors des instances scientifiques, dans les médias par exemple. » (*ibid.*, p. 17).

Si cette typification d'une trajectoire doit beaucoup à la fois à l'expérience personnelle⁵¹ de M. Pollak (voir Israël, Voldman, 2008) et à ses premières recherches au sein de l'équipe de P. Bourdieu (voir Pollak, 1975), elle débouche au final sur une nouvelle montée en généralité :

[...] le champ de la recherche en sciences sociales [...] a été un laboratoire d'expérimentation et de réflexion important pour mener à bien cette transition entre deux phases [économiques et idéologiques qu'incarne 68]. Et si cette transition s'est traduite, comme le disent la plupart des analystes, par la réaffirmation des principes de libéralisme intellectuel, du pluralisme politique, par une plus forte dispersion des pouvoirs et l'émergence de contre-pouvoirs, on peut constater qu'en sciences sociales aussi elle s'accompagne du déclin de situations hégémoniques, indissociablement définies comme domination sociale et théorique exercée par une école de pensée (ou un individu) sur des disciplines et des champs de recherche entiers.

En l'état, cette narration d'une trajectoire générationnelle et de ses effets disciplinaires demeure à l'état de généalogie. Elle condense des enquêtes, une expérience et beaucoup d'intuitions et de propos informels, sans les associer à des références spécifiques (travaux, individus, collectifs). Elle dessine une interprétation dont la force de séduction réside dans son pouvoir de modélisation globale. En revanche, elle appelle une confrontation empirique, et a d'ailleurs suscité chez les discutants lors des tables rondes un désir unanime de dépassement du caractère « programmatique » de la journée et la réalisation d'« études modestes et historiques précises sur 1968 » « monographies », « étude des acteurs anonymes, perdus, des pratiques quotidiennes, à l'université... », mais aussi de « patientes études de revues, de presse, de textes, de manifestations, des généalogies infimes », préalables « avant de recomposer de grands ensembles » (M. Perrot, 65). Plus rares sont les commentaires à chaud qui posent la question des écarts et des variations qui nuanceraient ou diversifieraient le modèle esquissé par M. Pollak. En particulier, sa référence implicite à la sociologie diminue sa valeur explicative : pour des disciplines mieux installées dans le paysage disciplinaire⁵² ou recrutant un public aux attentes moins ambitieuses⁵³, la dissidence symbolique a sans doute présenté un caractère moins large, moins « générationnel ».

51 Arrivé en France en 1971, M. Pollak avait de ce fait une connaissance indirecte de la forme française de la contestation de 1968. Mais le témoignage de Luc Boltanski (2008) souligne que l'élucidation de celle-ci était au cœur du projet de l'équipe de P. Bourdieu dans ces années-là.

52 Dans son commentaire, R. Rémond appelle de ses vœux une étude des recompositions du droit (réalisée depuis, grâce notamment aux travaux de Liora Israël) et de « la science politique » (que l'on attend toujours). C'est surtout à propos de l'histoire que cette problématique de la discipline puissamment installée appellerait un contre-examen, car la position des nouveaux entrants dans la carrière était fort différente.

53 Telle la géographie, dont le public étudiant sert à F. Cribier pour critiquer la valeur de généralité des thèses bourdieusiennes sur la dévaluation symbolique des titres.

En outre, le modèle ignore les processus de confrontation intra ou inter-disciplinaires⁵⁴, également fréquents durant les « années contestataires », à côté de la critique générale du disciplinaire et de la promotion de la pluridisciplinarité (évoquées notamment par R. Rémond, p. 147).

La monographie de Liane Mozère sur « Le CERFI : une communauté de travail, une expérience politique, une démarche analytique » est sans doute l'enquête la plus précise du volume, celle qui vient répondre aux attentes empiriques collectivement formulées : relatant la constitution affinitaire dans les années 1965-1968 d'un collectif de jeunes intellectuels issus de l'UNEF, gravitant dans les cercles de la MNEF où ils ont été marqués par Félix Guattari et l'expérience de la clinique de La Borde, elle décrit précisément leur « insertion dans le mouvement de Mai » sous le signe de la « fusion » et de l'enthousiasme, et leur participation aux divers collectifs et comités d'action de portée plus spécifique de l'après-mai (GIP, MLF, etc.). Elle montre comment la « reprise douloureuse » a été dépassée par l'intervention savante et la « relance » en 1971 du Centre d'étude de recherches et de formation institutionnelle, véritable « chercheur collectif » fonctionnant sur contrats, emblématique d'une auto-organisation spontanée, communautaire et « basale » de la recherche. Elle décrit les modes d'« intervention » et d'« expérimentation » de la « machine analytique » du CERFI, « travail de terrain » dans des situations micro-sociales sous forme de réunions d'échanges visant la déconstruction des habitudes. Le bilan des champs d'étude du CERFI est plus bref, car L. Mozère peut renvoyer à une bibliographie dédiée.

L'étude est d'autant plus intéressante qu'elle tient jusqu'au bout le parti-pris méthodologique d'une focalisation strictement collective, hétérodoxe à l'heure où triomphait une histoire des « soixante-huitards » à la Hamon et Rotman : aucun héros ni personnalité marquante n'est mis au centre du récit. En somme, l'anonymat et le primat du groupe, caractéristiques saillantes de l'expérience, sont reconduits dans la reconstruction proposée⁵⁵. Au demeurant, cette absence de personnalisation caractérise aussi la généalogie développée par M. Pollak, même si celle-ci insiste assez peu sur la dimension du travail collectif, alors que celle-ci est au centre du travail de L. Mozère.

Les analyses développées par Gérard Mauger à propos de « l'approche biographique » comprise comme une « démarche contestataire » (en sociologie) ont elles aussi la dimension d'une narration éclairant une trajectoire collective reposant sur des caractéristiques générationnelles, à une échelle intermédiaire entre la perspective microsociale de L. Mozère et le propos généraliste de M. Pollak. Reprenant lui

⁵⁴ Michelle Perrot invoque ainsi les « changements de pôle dans les sciences humaines, à la faveur de 1968 » : « Quelles sont les disciplines perdantes et gagnantes ? La sociologie n'est-elle pas particulièrement frappée ? Le retour à l'histoire [...] ne s'inscrit-il pas dans le goût de l'enquête, du terrain, des faits concrets ? » (Perrot dans Collectif, 1989, 65).

⁵⁵ Faisant contraste avec ce bilan collectif, un article récent d'Anne Querrien, « Le CERFI, l'expérimentation sociale et l'État » (dans Bezes *et al.*, 2005, 72-87) à la fois tient dans l'ombre 1968 et se focalise pour l'essentiel sur des figures individuelles. L'article de L. Mozère n'est pas cité.

aussi longuement le « schème du déclassement [...] formulé par P. Bourdieu » (68), G. Mauger lit la période 1965-1975 comme la succession de trois « humeurs » (« syndicaliste », « gauchiste » et « contre-culturelle »), en mettant l'accent sur les deux dernières, qui émergent dans l'après-Mai. Il est difficile de dire si l'ambiance de « désillusion collective » qu'il met en avant procède d'un sentiment d'échec post-68 (comme chez M. Pollak) ou plus exclusivement d'une « révolte mêlée de ressentiment contre "l'université bourgeoise" » (87) liée au « déclassement » dont le diagnostic procède en ligne directe de l'explication bourdieusienne. Explicitement, le maoïsme français est donné comme la matrice de l'« intériorisation d'une vision intellectuelle, c'est-à-dire à la fois théorique et romanesque, du peuple » qui met l'« enquête militante » au cœur de l'activité intellectuelle (88). Et G. Mauger de décrire l'éthique et le déroulement de cette « maïeutique révolutionnaire » qui entend partir des « masses » et de leur frange la plus authentique, pour être ensuite restituée à ces dernières. Ce motif propre à l'humeur « gauchiste » aurait par la suite été déplacé et spécifié par l'humeur contre-culturelle (à partir de 1971-1972), qui correspond à un moment de « reclassement » de la génération gauchiste dans divers champs de pratique savante (droit, médecine, psychiatrie, architecture, travail social, « services de recherches liés aux différents ministères », etc.) et dans l'univers académique proprement dit (CNRS, université). La « désillusion gauchiste » élargit les figures du peuple au-delà de « l'avant-garde ouvrière » pour valoriser les « nouveaux mouvements sociaux » (féminismes, homosexuels, régionalismes, ruralismes), et, « de façon générale, [...] toutes les catégories "marginales" qui ouvrent alors de nouveaux "fronts de lutte" qui traversent les camps opposés de la lutte des classes » (90). L'invariant est « le recueil de la parole du peuple [qui] ne s'obtient que par l'établissement de relations prolongées entre "le peuple" et le "militant" qui s'informe dans les cités ouvrières, les quartiers populaires, les villages parce qu'il y vit et qu'il y connaît les gens » (*ibid.*)⁵⁶.

Dès lors, la reconversion de cet habitus militant en orientation de recherche va s'opérer, nous indique G. Mauger, autour de la figure méthodologique du « récit de vie » et de procédures apparentées (ethnographiques ?), qui érigent l'approche biographique en version « savante » du travail militant. Avec une grande minutie, il nous décrit les propriétés et les valeurs de cette sensibilité : « déontologie populiste », « anti-théoricisme », rejet liminaire de toute forme d'objectivation des enquêtés, « thèmes de prédilection du mouvement contre-culturel » (les dominés, les marginaux, « les oubliés de l'histoire », etc.), mise en avant du « vécu » et de la « vie quotidienne », etc. Ce qui rend possible le développement de cette nouvelle sociologie, affirme-t-il, tient à la fois de la nécessité pour les anciens militants gauchistes de se reclasser dans

⁵⁶ En prélevant des citations dans l'article de G. Mauger, j'ai été amené à en retirer nombre de guillemets, lesquelles sont extrêmement abondantes dans le texte d'origine. Je pense qu'elles font advenir un matériel et une parole militants aux sources éclatées, faiblement référencés.

des positions acceptables au regard de leur capital académique⁵⁷, et d'une connivence objective avec une partie des patrons de la discipline dans les années 1970, hostiles à la fois au positivisme quantitativiste à la Stoezel et à une forme de théoricisme ayant partie liée avec le structuralisme (deux figures violemment rejetées par les « nouveaux sociologues »). Elle profite aussi « des connivences entre nouveaux sociologues et nouveaux gestionnaires (de la recherche) » (92)⁵⁸, dans une conjoncture historiquement favorable (*via* la contractualisation jusqu'en 1975, et par la croissance du corps des sociologues – universitaires et chercheurs – « au cours de la deuxième moitié des années 70 »). G. Mauger montre enfin les ajustements qui permettent une « sublimation savante imposée par la censure spécifique du champ de production sociologique », et la progressive stylisation épistémologique d'une pratique de recherche soumise à de fortes objections de ses adversaires.

Au final, cet autre récit d'une fertilisation du champ sociologique dans la foulée de Mai 68 est elle aussi fort suggestive et ce d'autant plus qu'elle interpelle l'historiographie d'autres champs de recherche ayant connu un même tropisme pour la « voix du peuple » et les luttes des « sans-grade » et des exclus⁵⁹, avec un transfert progressif de l'acte militant vers une posture davantage subjectiviste, annonciatrice d'un tournant individualiste qui relève sans doute d'une toute autre séquence – que l'historiographie actuelle refuse en tout cas d'appréhender comme une incidence directe des « années 68 ».

En revanche, cette reconstruction pose des problèmes importants de *fou*, dans le cadrage chronologique comme dans la délimitation des populations prises en compte qui constitueraient la « génération » ainsi racontée (de l'intérieur ?). Par ailleurs, objection déjà formulée lors des débats occasionnés par cette séance de l'IHTP en 1988, certaines colorations politiques apparaissent relatives au champ de la sociologie : si le « quantitatif » y apparaît « de droite » et en contradiction avec la sensibilité contestataire⁶⁰, il en va autrement dans d'autres champs, où les mêmes orientations méthodologiques se colorent à front renversé à la même époque (histoire) ou ultérieurement (géographie). L'étiquetage politique de postures épistémologiques, qui

57 Gérard Mauger parle d'« héritiers et parvenus porteurs de titres scolaires dévalués en quête de reclassement » qui on réussi dans leurs « stratégies de reclassement », qui mettaient aussi en avant « la valeur prise par leurs compétences spécifiques » (92).

58 Schème développé par M. Pollak dans ses travaux de la décennie précédente (voir Pollak, 1975), que cite G. Mauger.

59 Je pense spontanément à une certaine géographie militante ou tribunicienne des années 1970, incarnée notamment par Raymond Guglielmo (voir mon article disciplinaire dans le même volume). Les participants à la table ronde de 1988 ont fait quant à eux un parallèle avec certaines entreprises historiques des années 1970-1980 : histoire des femmes, de la vie quotidienne...

60 Il serait intéressant de pouvoir comparer cette situation avec celle d'autres champs disciplinaires dans lesquels les méthodes quantitatives étaient institutionnalisées de longue date, comme l'économie, et de voir si l'on y observe une coloration idéologique équivalente dans le sillage de la contestation, productrice d'antinomies qui mettent en correspondance positions politiques et choix scientifiques.

précisément cristallise à l'époque, semble s'opérer dans un jeu entre le consensus qui régnait avant (qui devient la *doxa*) et ce qui est promu par opposition dans le sillage du mouvement contestataire. L'époque voit les orthodoxies *savantes* être retournées par « dévoilement », c'est-à-dire en leur attribuant une idéologie conservatrice.

J'arrêterai ici l'examen des contributions de ce moment singulier qu'a été la table ronde « Mai 68 et les sciences sociales ». J'ai renoncé à rendre compte des articles, fort intéressants pourtant, de Frédérique Matonti et Louis Pinto, car ils échappent, d'une manière ou d'une autre, au périmètre fixé pour cette enquête. En outre, si l'analyse par L. Pinto des stratégies des philosophes d'avant-garde (Gilles Deleuze, Michel Foucault) pour attirer à eux une clientèle d'étudiants gauchistes est fort intéressante (Pinto, 1989), elle me semble marquée par un double biais : contrairement à sa volonté affichée, elle traite assez peu de leur intervention (ou de leur survenue) dans le champ des sciences humaines ; par ailleurs, elle les spécifie trop et les isole sur un marché intellectuel où la figure du philosophe, pour un temps au moins, se dilue dans un ensemble intellectuel plus large, qui fait fi des appartenances académiques (voir également Brillant, 2003). Dans l'état présent de cette recherche, l'exigence conjointe de pluridisciplinarité et de spécificité qui animait les nouvelles générations, militantes ou non, a durablement estompé l'importance des attaches institutionnelles dans le pouvoir d'attraction des intellectuels sur un public cultivé élargi (dont font partie les chercheurs en sciences humaines pris au sens large et les praticiens en demande d'élaborations intellectuelles). Roland Barthes, Pierre Bourdieu, et bien d'autres penseurs « spécifiques » seraient justiciables d'une analyse en termes d'« avant-garde » intellectuelle, qui invite à ne pas isoler et essentialiser une figure du « philosophe ».

Une analyse détaillée a montré tout à la fois le pouvoir suggestif et le caractère essentiellement prometteur de cette première manifestation collective interrogeant l'incidence de Mai 68 sur les sciences sociales. Il est frappant de mettre en contraste l'enthousiasme des participants de l'époque (qui appelaient de leurs vœux la « multiplication des monographies ») et le peu de reprise dans la production des deux décennies suivantes : la référence à la publication n'est pas fréquente (elle relève un peu du secret d'initié) et il a fallu tout ce temps avant que de nouvelles curiosités réinvestissent le questionnement d'une manière globale. La période 1988-2008 se caractérise à la fois par une absence d'investissement *collectif* sur la thématique et par la poursuite de productions historiographiques spécialisées, sous une forme relativement éclatée.

Un renouveau historiographique imperméable à l'histoire des sciences ?

Arrivé à ce stade de l'analyse, j'aimerais indiquer brièvement pourquoi, à mon sens, les caractéristiques du développement de l'historiographie générale de l'objet « Mai 68⁶¹ » à partir de 1988 et les enjeux d'une analyse à la fois savante et historicisée n'ont pas englobé une histoire des sciences, malgré les promesses que recelait la table ronde précédemment analysée.

J'ai déjà indiqué au début de la première partie combien le discours savant s'était construit à rebours des discours présentant « les années 68 » comme un phénomène culturel, parisien et élitair. Les tendances générales de cette recherche collective sont donc allées pour une très large part vers des groupes (les ouvriers, les paysans, etc.), des lieux (la province, l'étranger) et vers des thématiques (la politisation, le syndicalisme, les réactions de l'État ou de la droite) qui avaient été largement évacués de la vulgate. Processus réactif, la recherche historicisée sur cette période s'est fait un devoir de (r)ouvrir les dossiers qui avaient été oubliés ou ignorés par les discours dominants – sans pour autant négliger l'histoire estudiantine et intellectuelle de la période. Cette recherche à contre-courant rend sans doute raison du caractère très secondaire qu'y tient une réflexion sur les institutions savantes, les collectifs de chercheurs et l'évolution du savoir sur l'homme et la société, dans la mesure où il s'agit de thématiques qui ne participaient pas du rattrapage mémoriel caractéristique de l'entreprise « années 68 ».

Bien entendu, cette seule « explication » ne saurait suffire. Il y va aussi des propriétés générales de l'histoire des sciences et d'une difficulté particulière que pose son exercice sur des séquences très contemporaines : son fréquent examen des contenus cognitifs en fait une problématique *histoire des vivants*, compte tenu du contrôle que ces derniers sont presque inévitablement appelés à exercer sur ce champ particulier. Lorsqu'elle n'a pas de vocation polémique ou hagiographique, l'étude de la science est singulièrement difficile ou bridée dès lors qu'elle opère sur du contemporain : de là sans doute la surreprésentation des points de vue externes – l'histoire sociale ou institutionnelle a une violence symbolique moindre –, des comptes rendus factuels, elliptiques (pour marquer une distance) ou euphémisés. À ce titre, on peut également comprendre qu'elle n'ait connu une reprise significative qu'à quarante ans de distance (dont témoigne le présent volume de la *RHSB*) même si l'objet « 68 » reste sensible pour ses acteurs et protagonistes : la période demeure très clivante et sa portée objet de débat.

L'historiographie de 1968 ayant ménagé peu de place aux champs et dynamiques du savoir, c'est donc très largement en dehors d'elle et sous des formes fragmentaires que se sont développées des analyses de l'incidence des événements sur l'évolution des

⁶¹ Celle-ci a été opérée par Michelle Zancarini-Fournel dans son ouvrage *Le Moment 68. Une histoire contestée* (2008). J'en ai rendu compte dans mon article « Écrire sur 68 en spécialiste, tournant ou accomplissement ? » (Orain, 2009b).

sciences humaines et sociales en France. Faute d'un effort systématique d'inventaire, il n'est pas question de retracer l'histoire extensive de l'incorporation de la date « 68 » dans des histoires disciplinaires ou institutionnelles relevant de genres et d'exigences scientifiques disparates⁶². Les quelques exemples qui suivent illustrent plus modestement certaines modalités d'une lecture de l'incidence savante des « années 68 »⁶³.

Publiée quatre ans après la table ronde de l'IHTP (durant laquelle elle fut annoncée par M. Perrot), *l'Histoire du structuralisme* de François Dosse consacre une section d'une centaine de pages de son livre II (un onzième du volume total) à « Mai 68 et le structuralisme, ou le malentendu ». D'emblée, la problématisation de la question se confronte à l'assimilation opérée par L. Ferry et A. Renault dans leur opuscule.

On a pu parler de « pensée 68 » à propos des diverses formes du structuralisme, introduisant ainsi l'idée d'un rapport de parenté entre la pensée dominante du moment, le structuralisme, et le mouvement de mai 1968. Certes, il est vrai que le structuralisme se présente comme une pensée critique, et on peut donc concevoir qu'il ait été à l'unisson de la contestation universitaire, puis sociale de mai 1968. Mais est-ce si sûr ? Le paradoxe est en effet flagrant : quel peut être le lien entre une pensée qui fait prévaloir la reproduction des structures, le jeu des logiques formelles dans leur synchronie, et un événement qui fait effraction comme contestation radicale, rupture totale au sein d'une société de consommation en pleine croissance ? (Dosse, 1992, 141)

Les motifs du « paradoxe », du « contraste » et du « malentendu » et l'opposition structures/événement sont utilisés tout au long de cette section pour complexifier et nuancer – sous forme mixte de récit et de tableau – une relation décrite pour partie antinomique (Mai 68 comme « divine surprise » pour les adversaires du structuralisme) et pour partie « syncrétique » entre les mouvances structuralistes et les rôles contestataires dans l'université. Tandis que le chapitre « La revanche de Sartre » décline les virtualités anti-structuralistes de l'événement (source de « désarroi », enclin à « la satire », facteur de « discrédit »...), le suivant en constitue une reprise et une antithèse (autour du motif – renversé par Lacan – des « structures qui sont descendues dans la rue ») : F. Dosse y décrit finement « l'exigence scientifique des enfants de Mai » et attribue une vocation consolatoire au lacanisme au-delà de l'« échec » politique de la contestation. L'auteur évoque avec un plaisir visible certaines atmosphères de l'époque, opère la radiographie de quelques lieux (« Nanterre-la-Folie », Paris VII, Vincennes) ou revues nouvelles. Il attribue aux événements un rôle-clé dans l'institutionnalisation du structuralisme (en particulier via son implantation dans les nouvelles universités

62 Par exemple, la « manuélisation » d'une date a un sens davantage superficiel que son emploi dans un travail de recherche de plein exercice. Les manuels historiographiques ont en outre cette particularité de recourir parfois à des datations non forcément motivées mais « pédagogiques » (elles sont aisées à retenir ou tombent sous le sens).

63 Un tel choix exclut les travaux historicisés qui ignorent 68, de façon délibérée ou non, alors même qu'ils seraient également significatifs pour peu que l'on pût éclairer leur silence.

parisiennes). Mais, à l'instar d'É. Roudinesco, cette « conquête » est présentée comme une victoire à la Pyrrhus, qui porte en germes des facteurs d'implosion et de « dissolution » (où l'« althussérisme » fait figure d'emblème).

L'examen des références livresques indexées sur « 1968 » dans cette section de l'ouvrage dessine une séquence brève (1968-1974) où les « effet[s] de Mai 68⁶⁴ » sont acquittés sous des formes diverses. Au demeurant, cette thématization, et ses divers motifs annexes, constitue une ligne générale ouvrant dans le détail sur l'évocation autonome de tel ou tel individu ou cercle d'affinités. Explicité ici aussi comme un jalon et un « accélérateur », « l'événement-68 » possède un statut ambigu à l'échelle de la composition d'ensemble : la césure placée entre les deux volumes a été fixée en 1967, ce qui constitue à la fois un évitement, avec ses raisons objectives, et une quasi-coïncidence temporelle. Il y a dans ce léger *pas de côté* ce qui pourrait se lire comme une forme de résistance au pouvoir dramaturgique d'une date presque trop évidente, facilité de découpage qu'une raison érudite proscrirait implicitement.

Annick Ohayon, dans son livre *Psychologie et psychanalyse en France. L'impossible rencontre (1919-1969)*, publié initialement en 1999, a opéré un geste similaire, même si « le mouvement de Mai 68 » constitue en l'occurrence le terme ultime de l'analyse, ce qu'elle spécifie dès l'introduction : « Une nouvelle dynamique est alors à l'œuvre dans les sciences humaines, dont l'histoire reste à élaborer » (Ohayon, 2006, 10). Pour le reste, l'évocation du « joli mois de mai » se donne comme l'épilogue du livre (*ibid.*, 411-414), avec sa « visite guidée » du campus de « Nanterre... la Folie », son évocation de la « génération » des « étudiants », tissée par quelques formules fameuses, et une ébauche de récit du « feu aux poudres », où se contrebalancent une tentation narrative et la conscience des « mille fois » où « cet événement » « a [déjà] été analysé ». Publiées en 1969⁶⁵, et brièvement évoquées par A. Ohayon, les « analyses [...] à chaud [qui] émanent de psychanalystes », sont sans doute ce qui justifie la borne ultime du livre, même si c'est bien à 1968 que s'adosse son séquençage. Et si « effets » il y a, ils sont singulièrement condensés :

Un des effets les plus directs de mai 1968, pour notre histoire, sera l'élargissement considérable de l'influence de la pensée de Lacan. Tous séduits, tous fascinés et presque tous sur le divan : les enragés de mai 1968, mais aussi les communistes (on peut désormais être communiste et en analyse, de préférence chez un lacanien), les giscardiens, les cadres, les féministes. La psychanalyse s'installe durablement à l'université : à Vincennes, à Censier, à Nanterre, mais aussi à Lyon. D'aventure individuelle, elle devient rite d'affiliation culturel et social, et Robert Castel va bientôt en dénoncer les effets spécifiques dans l'univers sociopolitique, le psychanalisme. (Ohayon, 2006, 414)

⁶⁴ Le syntagme « effet de mai » a une forte récurrence au long de ces pages. Il a la valeur d'une évidence, celle-là même que j'avais déjà relevée à propos de la table ronde de 1988.

⁶⁵ En l'occurrence, la date est erronée pour l'ouvrage de Didier Anzieu/Épistémon, publié dès 1968.

Ces deux exemples, sommairement esquissés, sont assez emblématiques du conflit que suscite l'attracteur « 1968 » pour une histoire des sciences humaines françaises abordant la seconde moitié du xx^e siècle : rares sont les domaines où ce jalon est évité dès lors que la visée historiographique ne se soustrait pas à la référence historique. En revanche, cette séquence très particulière semble appeler des stratégies diverses de démarcation, qui vont du pas de côté érudit dans la datation à une forme de dérobade motivée par la surabondance des « analyses » déjà disponibles ou le caractère encore prématuré de l'historicisation des dynamiques à l'œuvre, comme si le travail de clôture n'était pas encore réalisable. Inversement, les histoires intellectuelles des « années 68 » semblent s'emparer comme à la dérobée de la question du savoir.

La thèse de Bernard Brillant, publiée en 2003 sous le titre *Les Clercs de 68*, est entièrement dédiée à une ample cartographie des positionnements de l'*intelligentsia* française au moment de l'événement lui-même, en regard de la dynamique du mouvement étudiant (principalement dans ses composantes nanterroise et parisienne). L'introduction part du constat d'un « relatif effacement de l'événement "Mai 68" dans l'histoire des intellectuels français » (Brillant, 2008, 3)⁶⁶ qui aurait été éclipsé par les « années gauchistes » qui lui font suite. À ce titre, si la « fermentation » préalable est longuement examinée, et si le moment de l'« ébullition » est rendu par un panorama fort large des lieux et « batailles » ayant mobilisé intellectuels et étudiants, l'auteur s'est délibérément abstenu de prolonger son propos au-delà de quelques contrecoups immédiats (universités d'été avortées, festival d'Avignon). L'après-68 prend uniquement consistance dans la relecture des commentaires immédiatement postérieurs (1968-1969), au sein desquels l'auteur privilégie ce qui ressortit peu ou prou à la thématique des « clercs » (leurs trahisons, errements, devenir...).

Ce choix de séquençage, qui place hors-champ toute interrogation sur les incidences de 1968 en dehors du discours que les événements ont suscité, se double d'une autre particularité de focalisation : centré sur la redéfinition des rapports de pouvoir dans les mondes intellectuels et la glorification de l'« action », *Les Clercs de 68* fait finalement assez peu de place à la question du savoir et de la connaissance, enjeu pourtant présent dans l'arène universitaire et scientifique en mai-juin 68 et constitutif de la légitimité d'une bonne partie des « intellectuels » qu'il étudie. Dans sa fort suggestive « Grammaire de la contestation » (505-536), B. Brillant privilégie ainsi un répertoire politique (au sens large), laissant de côté les perspectives cognitives et épistémologiques que le « soupçon généralisé » a problématisées alors, ainsi que la « soif de savoir » des contestataires que d'autres historiens de la période ont notée. Il est difficile d'interpréter cette ellipse. La signaler vaut surtout pour indiquer ce que ce travail monumental peut apporter à l'histoire des sciences : un éclairage sur les

66 C'est moi qui souligne.

secousses et clivages apparus dans les universités et lieux de savoir parisiens en mai-juillet 1968, sous un angle exclusivement politique et social.

Cette retenue à l'égard des enjeux de savoir dans l'historiographie de 1968 interroge les modalités d'une hybridation entre histoire spécialisée (y compris celle des « intellectuels ») et perspectives épistémologiques. L'une des rares tentatives allant dans ce sens a été fournie comme en passant par Kristin Ross, dont le *May'68 and It's Afterlives* (2002) a été publié en français en 2005 et demeure à ce jour le seul livre traduit ayant les événements (ou, plus exactement, leur mémoire) pour sujet principal. Il n'est pas de mon propos de rendre compte extensivement d'un ouvrage qui a fait date dans la déconstruction et le retournement de la *doxa* biographico-essayiste sur l'objet « 68 ». Ce livre d'humeur, assez atypique par rapport à la production hexagonale⁶⁷, est d'emblée une lecture seconde des « années 68 », qui en passe par un ensemble de discours et de narrations sur l'événement et ses suites, lesquels sont confrontés et éventuellement diffractés dans le prisme des convictions de l'auteure sur la nature tout à la fois subjective et politique du « plus grand mouvement de masse de l'histoire de France » – auquel elle a voulu secondairement « donner une seconde vie » (13). À l'aune de sa compréhension de l'époque, elle dénonce et défait ces « confiscations ultérieures » que constituent les réductions « biographique » et « sociologique »⁶⁸ de Mai 68, dénoncées comme « histoire officielle » ayant opéré l'occultation du sens initial (résolument politique) de celui-ci.

Dans son travail de révision, un long chapitre est consacré aux « formes et pratiques », prédicat dont le sujet demeure voilé, mais dont la signification apparaît à l'usage : il s'agit d'y réfléchir sur les formes d'action et d'engagement emblématiques des révolutionnaires de 68, et sur les référentiels les plus appropriés (de Rosa Luxemburg à Mao). Les expériences pratiques des groupes maoïstes, leur rapport à l'enquête, y occupent une place prépondérante, selon un fil *grosso modo* chronologique. Le chapitre se clôt par une section intitulée en français « Les illusions de la représentation » (Ross, 2005, 115-137), dans laquelle l'auteure s'interroge spécifiquement sur l'après-Mai, et plus particulièrement sur la reconversion du capital politique, « lorsqu[e le militant] doit réintégrer son poste de journaliste, de réalisateur, de théoricien ou de leader syndical » (115). À ce titre, elle consacre une large place à des expériences collectives relevant d'un réinvestissement dans le savoir et la réflexion sur l'histoire, car « pour beaucoup d'autres militants issus de l'expérience de Mai et de ses suites, le problème de la relation entre l'intellectuel et le peuple, et la question de la mémoire populaire et de la voix du peuple seraient mieux traités au niveau théorique et pratique

⁶⁷ C'est tout à la fois un travail d'érudition, emblématique des Cultural Studies américaines, et une forme d'essai, qui ne rechigne pas à mobiliser des répertoires peu ordinaires dans un travail académique (l'intuition, l'inspiration, la colère), sans parler de sa posture anti-objectiviste (une constante), à la fois perspective d'élucidation et dispositif polémique.

⁶⁸ Le « sociologue » est une figure assez honnie et élastique, qui englobe aussi bien G. Lipovetsky, R. Aron, Wolf Lepenies ou P. Bourdieu que... Raymond Marcellin (voir Gobille, 2008a, note 32).

dans le champ de l'histoire et de l'historiographie » (117) que par les journaux issus du maoïsme (*Libération*) ou « les penseurs du Désir, comme Lyotard ou Deleuze » (118).

Trois exemples, déjà cités par F. Dosse lors de la table ronde de l'IHTP (Dosse, 1989), sont longuement évoqués, au titre de leur représentativité : *Le Peuple français*, « revue d'histoire populaire [...] lancé[e] en 1971 par quelques anciens membres du Comité d'action de Nanterre » (119-120) ; le « collectif *Forum-Histoire* [né] au sein de groupes engagés contre la guerre au Viêt Nam et les pratiques impérialistes [...] qui s'étaient formés dans les départements d'histoire et de géographie de Jussieu » dans l'orbite de Jean Chesneaux (120-125)⁶⁹ ; enfin, « les membres du collectif de *Révoltes logiques* », « issus d'un milieu plus philosophique qu'historique » et fédérés initialement autour de la figure (alors vincennoise) de Jacques Rancière (125-136). Ce qui intéresse particulièrement K. Ross est tout à la fois la modulation considérable qui démarque ces entreprises les unes des autres malgré leur matrice apparemment commune (le maoïsme) et l'exemplarité de leur pratique de recherche collective opérant une rupture avec « une certaine tradition d'élitisme académique, de recherche individuelle et d'histoire politique institutionnelle pour créer une histoire différente, générée par une politique de gauche » (*ibid.*, 118). Si le support d'une revue enracine le parallèle entre ces trois « collectifs », les techniques d'évocation comme les matériaux mobilisés par l'auteure varient et n'ont pas la même ampleur : étude de contenu et secondairement du lectorat pour *Le Peuple français* ; évocation d'une hétérodoxie disciplinaire débouchant sur des expériences de *terrain* éclairées par du paratexte éditorial pour les *Cahiers du Forum-Histoire* ; examen de la genèse de la revue et de ses présupposés épistémologiques avant une focalisation sur un numéro portant sur... Mai 68 pour *Révoltes logiques*. La dimension analytique cède régulièrement la place à des développements narratifs, qui se comprennent à la fois comme des séquences de vulgarisation pour un public profane, des interludes pittoresques⁷⁰ et un acte ostensible pour précisément « donner une seconde vie » à des expériences oubliées de l'histoire officielle des « années 68 »⁷¹. Dans une relation de sympathie allant crescendo d'une expérience à l'autre, Kristin Ross est attentive néanmoins aux faiblesses ou aux contradictions inhérentes à chacune de ces entreprises, et elle met un point d'honneur à souligner leur précarité et leur vie éphémère, prix à payer sans doute pour éviter « la voie familière de l'intégration d'une institution contre-culturelle » (*ibid.*, 117) dont *Libération* serait l'emblème.

69 Collectif à l'origine des *Cahiers du Forum-Histoire*, publiés entre 1976 et 1978, dans le sillage du manifeste de J. Chesneaux, *Du Passé faisons table rase*, que K. Ross s'abstient d'évoquer, peut-être parce qu'il s'agit d'un texte d'auteur, alors que le caractère collectif et quasi-anonyme du *Forum-Histoire* lui paraît une caractéristique éminente.

70 On pourrait donner comme exemples : les expéditions du *Forum-Histoire* dans le Larzac, l'histoire d'un documentaire avorté autour de la figure de Sartre, maintes évocations du dévoiement de *Libération*, etc.

71 À ce titre, on pourrait dire que l'entreprise historiographique de K. Ross redouble le geste de ces revues qui visaient elles-mêmes à faire revivre les laissés pour compte de l'histoire-discipline.

Si l'histoire et le rapport au passé – en tant que miroir du présent et laboratoire d'un autre rapport aux « travailleurs » – constituent une « forme et pratique » d'élection pour un redéploiement de l'activité militante, l'angle d'analyse de K. Ross reconduit partiellement l'attitude à l'égard de l'histoire-discipline⁷² qu'elle note chez le collectif du Forum-Histoire, qui « n'éprouvait qu'un profond dédain envers les débats menés à l'intérieur du discours historique conçu comme science, par exemple envers ces polémiques purement techniques sur les catégories, comme la longue ou la moyenne durée » (*ibid.*, 121). Il en découle un silence de fait quant à la portée pour les pratiques historiennes de ces expériences, qui n'ont pour horizon narratif que le pathétique de leur caractère éphémère⁷³. La « vie ultérieure » de ces aventures intellectuelles n'est pas posée, peut-être parce que leur clôture s'inscrit dans une période (1978-1981) qui est pensée tout au long du livre comme la fermeture des « années 68 » et le début d'une ère qui fait profondément écran entre le présent de l'essai (les années 2000) et un passé confisqué.

Poser la question de la façon dont *Mai 68 et ses vies ultérieures* contribue à une histoire de l'histoire est sans doute un biais, dans la mesure où K. Ross n'avait sans doute aucune visée de ce type. Pourtant, au-delà de toutes ses idiosyncrasies⁷⁴, son travail sur ces trois revues (surtout les deux dernières) donne à penser avec beaucoup de force évocatoire des « subversions en pratique » (Damamme *et al.*, 2008) dans un champ savant en cours de recomposition, tant du point de vue des acteurs (l'irruption des philosophes dans le geste historique) que de la conception du positionnement historien ou des objets dignes d'être étudiés. En ce sens, elle dessine avant la lettre ce que pourrait être une « vocation d'hétérodoxie » appliquée à une activité productrice de savoir – selon une modalité spécifique qui récuse toute autonomisation d'un discours « scientifique » au nom d'un idéal d'abolition des distinctions de type savant/profane et des asymétries qu'il engendre. Il s'agit là d'une direction *parmi d'autres*, tant il paraît difficile de rabattre les acclimatations épistémologiques de l'activité contestataire sur une ligne exclusive. Le propos de la dernière section de cet article est sans doute pour une large part d'illustrer la diversité, le pluralisme et les limites de ces dernières.

72 De façon assez symptomatique, elle situe leur émergence dans un univers de « pensée créative » et non de science : « En 1975, la recherche politique, artistique et politique était florissante ; presque chaque jour, on assistait à de nouvelles manifestations de la pensée créative » (136).

73 K. Ross « note » en passant « une tristesse et une confusion énormes [qui] accompagnent la tentative de résoudre le problème de la survie » (137).

74 Telles son mépris tranchant pour le scientisme et les « sociologues », ses postures mimétiques à l'égard d'un esprit de Mai « créatif », « politique » et résolument subjectiviste – ce qui n'est sans doute qu'une modulation parmi d'autres des postures épistémologiques adoptées dans l'après-mai « lorsqu[e le militant] doit réintégrer son poste » dans le champ scientifique.

Porteurs et processus d'une contestation dans l'ordre savant

L'objectif principal de cette dernière partie est de décliner les différentes perspectives, actives ou virtuelles, d'un programme de recherche sur les recompositions scientifiques à l'œuvre en ces années de critique de l'autorité (impliquant une défiance à l'égard de toute institution, établie ou à venir) et leur incidence sur les évolutions des sciences humaines (contenus, acteurs, pratiques). L'analyse préalable de la littérature disponible a permis de souligner tout à la fois les acquis et les limites des interrogations existantes sur les « années 68 » des sciences humaines, après avoir dessiné l'heuristique négative d'un tel projet (en particulier les différents pièges causaux qu'il importe d'éviter). À la suite de B. Lacroix (1986) et de travaux récents (Damamme *et al.*, 2008 ; Gobille, 2008c ; Artières et Zancarini-Fournel, 2008), c'est un certain « parti-pris d[e] réalisme⁷⁵ » qu'il s'agit de mettre en œuvre, réinterrogeant sans cesse les bases empiriques d'un questionnement sur les recompositions à l'œuvre et les processus tangibles de traduction d'un cadre global contestataire dans des pratiques et réflexions de l'ordre du savoir.

Trajectoires

Enquêter sur des trajectoires individuelles ou collectives de praticiens des sciences humaines durant les « années 68 » est certainement le moyen le plus sûr d'interroger au plus près⁷⁶ une éventuelle incidence des événements ou de leur « contrecoup » sur des personnes ou des collectifs savants de plus ou moins grande ampleur.

Un problème d'échelle se pose : autant il est relativement aisé de suivre des trajectoires individuelles⁷⁷, par recoupements et en s'appuyant sur ces éléments d'objectivation que sont les écrits d'auteurs (de circonstances ou rétrospectifs) et les archives (si abondantes pour cette séquence), autant la difficulté augmente à mesure que l'on s'intéresse à des collectifs de plus en plus vastes. Lorsqu'ils sont de petite taille, spontanés, cohérents et directement en prise sur cette époque particulière (par ex. : Mozère, 1989 ; Ross, 2005), les groupes peuvent fournir des cas d'école significatifs, même si leur intérêt est souvent limité par leur éphémère. À l'inverse, mettre la focale sur une discipline entière pose de gros problèmes, tant l'hétérogénéité et les dissemblances sont forcément la règle. Certaines ont déjà donné lieu à des entreprises de type « tableau », focalisées sur « 68 » comme rupture d'une séquence antérieure, en particulier en ce

75 Bien évidemment, « réalisme » est entendu ici dans un sens strictement méthodologique et non comme une posture relevant d'une philosophie des sciences.

76 Pour d'autres types d'univers, les travaux de Julie Pagis (Pagis, 2010, 2011a et b, 2014), spécialement dédiés à l'interprétation de trajectoires biographiques marquées par Mai 68, proposent une méthodologie exemplaire associant analyse factorielle de dispositions et récits de vie. Idéalement, ils offrent un cadre méthodologique qu'il serait stimulant de suivre.

77 Comme celle de René Rémond dans Mercier, 2009, ou celles évoquées dans ce volume.

qui concerne la sociologie (Grémion, 2008 ; Fabiani, 2008). Dans d'autres cas (Callu *et al.*, 2009), l'interprétation d'une trajectoire disciplinaire (le champ historique structuré en périodes) a été en quelque sorte remise entre les mains de ses praticiens eux-mêmes, au nom de leur expérience contrastée de l'époque. Dans le présent volume, c'est la géographie qui est objet d'études à cette macro-échelle disciplinaire, avec un jeu de contraste international entre les situations française et allemande.

À bien des égards, travailler sur la trajectoire d'une revue constitue une échelle moyenne assez stimulante, car associant les traits de cohérence d'une entreprise éditoriale (y compris dans ses mutations successives) et une dimension collective qui peut être scrutée sous divers angles (au travers d'un fonctionnement ou d'une ligne). L'étude dans le présent ouvrage de *Pandore* (Mathieu Quet), d'*Actes* (Liora Israël) ou plus généralement des nombreux fanzines nés (et parfois décédés) durant les années 1970, constitue ainsi un pendant de ce que l'on commence à savoir sur des entreprises notoires comme *Recherches* (Nadaud, 2003) ou surtout les *Actes de la recherche en sciences sociales* (Boltanski, 2008). En revanche, et à notre plus grand regret, certaines publications particulièrement révélatrices nées explicitement dans le sillage de 1968, comme *Espaces et sociétés*, n'ont pas encore donné lieu au travail de recherche qui permettrait d'en rendre compte de manière approfondie.

L'étude de trajectoires individuelles ou collectives pose également des problèmes de séquençage temporel, mobilisant en proportions variables un « avant », un « pendant » et un « après » : si le motif de la *traversée* est sans doute le plus séduisant, rares (Mozère, 1989 ; Soulié, 2013) sont les travaux d'histoire des sciences (ou des universitaires) à s'être focalisés sur la période sans effet de butée (68 comme « fin ») ou d'amorce (68 comme « début »). Encore rares également sont les travaux portant exclusivement sur la période mai-juin 68 : l'examen d'une éventuelle « dynamique de déssectorisation » (Gobille, 2008b) dans le domaine de la recherche demeure encore contraint par une documentation lacunaire et statique (Brillant, 2003, à propos de l'EPHE ; Guthleben, 2009, à propos des laboratoires de Meudon), alors qu'on connaît mieux ce qui concerne les universités, en particulier parisiennes. En tout état de cause, se focaliser par exclusive sur cette brève période n'a pas grand sens en histoire des sciences, sinon pour une stricte histoire sociale des *scholars* à la française, attentive aux effets clivants de la période.

En outre, à ne s'intéresser qu'à des groupes ou figures gauchistes, on risque vraisemblablement de passer à côté d'une incidence essentielle de cette époque : dans l'univers savant peut-être davantage qu'ailleurs, du fait d'un contact spécifique et *cuisant* avec le mouvement protestataire, les années contestataires et en particulier leur « épiceutre » (Artières, Zancarini-Fournel, 2008) ont été le moment constitutif d'une radicalisation à droite d'une partie du monde universitaire et de la recherche. Cette question a rarement été étudiée en tant que telle, sinon à travers des interprétations *a posteriori* de la « pensée anti-68 » (Audier, 2008). On dispose encore d'assez peu de

travaux sur le développement considérable des syndicats autonomes dans l'après-68 et leur influence non négligeable sur les politiques de l'éducation et de la recherche, en particulier après 1969 (Déplaud, 2009). Quelques travaux spécifiques (dans Callu, 2009) ou évocations autobiographiques (Chaunu dans Nora, 1987 ; Claval, 1998 ; Mendras, 1995) attestent de la profondeur de l'impact négatif sur des générations d'universitaires « réformateurs », « libéraux » ou « centristes », qui ont tiré de cette expérience une aversion profonde du gauchisme voire de la gauche en général, avec de fortes répercussions durant la décennie 1970. Celle-ci est le moment d'une revanche ou « contre-offensive » (Mérindol, 2010) favorisée par une longue tradition de « politique des guichets » (Fridenson, 2010)⁷⁸ appuyée sur la continuité d'exercice du pouvoir à droite, et intensifiée par une offensive explicite durant le long ministère Saunier-Séité (1976-1981). Les années 1970, à rebours de leur aura contestataire, ont ainsi été ressenties comme des années de plomb par ceux qui ont fait les frais d'un rapport de force inégal sans cesse accentué (Rochefort, 2002) : restrictions budgétaires, recrutements bloqués, contingentement des éléments contestataires dans des isolats mal dotés⁷⁹. À ce titre, la multiplication des initiatives de recherche précaires plus ou moins à la marge, plus ou moins ignorées par la dotation publique, procède autant d'une difficulté politique conjoncturelle liée à un revanchisme de la droite universitaire que d'une sensibilité « anti-système » revendiquée : conversion d'une position dominée en avantage comparatif autant que culture politique.

Tant du point de vue de la contestation que de celui de l'ordre à restaurer, la pérennisation d'une action ou d'une entreprise savante dont 68 serait une référence (ou un repoussoir) soulève par ailleurs la question de la mémoire de l'événement et de son sens, allant en se dissipant plus ou moins chez ses protagonistes, diffractée par le commentaire rétrospectif, et problématique pour des individus plus jeunes, pour lesquels la référence serait davantage symbolique, voire serait perçue comme un fardeau. De ce point de vue, on ne peut non plus négliger les configurations qui ont peu à peu fait écran entre la crise politique de 1968 et un présent de plus en plus éloigné : crise économique débutée en 1974, effets de l'investiture de Valéry Giscard d'Estaing, offensives idéologiques subséquentes, parfois thématiques comme un « néo-conservatisme » à la française (Éribon, 2007 ; Christofferson, 2009), alternance politique de 1981. Leur prise en compte participe d'un effort de nuance soucieux de ne pas outrer la longévité en l'état des expériences indexables sur la séquence contestataire et d'examiner leur éventuelle reconversion ou métamorphose (pour les revues comme pour les groupes,

78 L'expression désigne un clientélisme politique privilégiant systématiquement les universitaires reconnus de sensibilité proche du pouvoir en place, bénéficiaires d'une hégémonie sur le contrôle de l'allocation des fonds de recherche, grands organismes exceptés.

79 C'est l'un des intérêts de la relecture de l'expérience vinnenoise dans une perspective non commémorative que propose le livre dirigé par Charles Soulié (2012).

c'est tout l'enjeu d'un virage institutionnel ou d'un recentrage – académique entre autres – opéré durant les années 1970 ou après mai 1981).

Lieux

L'une des ressources principales de la réactivation mémorielle et de la pérennisation d'un cadre global contestataire a vraisemblablement tenu à des *effets de lieu* : là où des acteurs ont perpétué des pratiques ou des valeurs cristallisées dans les assemblées générales et les tracts de mai-juin 1968, là où des renégociations des rapports sociaux propres au temps de crise ont eu un effet durable, entraînant avec elles une redéfinition des rapports de savoir et d'autorité (Topalov, 1992). Les études empiriques récentes⁸⁰ ont montré la très grande diversité des expériences contestataires qui ont marqué les événements et « l'âge d'or des luttes » (Mathieu, 2009) qui leur a succédé. Incidemment, par leur focalisation sur des cas situés, ces travaux indiquent à quel point les lieux ont été porteurs de cette cristallisation, tant dans les usines que dans les théâtres, les entreprises, les universités, etc. Ils ont contribué à mettre en lumière l'enchâssement de plusieurs répertoires critiques – l'un, national, pourvoyeur d'une légitimité forte, mais qui s'est avéré éphémère ; d'autres, catégoriels ou locaux, plus tenaces mais entachés d'un soupçon initial de corporatisme qui en a occulté l'intensité.

En outre, la crise de mai-juin 1968 et ses ressacs ultérieurs ont contribué à produire une géographie singulière, avec ses « lieux de condensation » (Debarbieux, 1995), objets d'un réinvestissement militant plus ou moins durable, plus ou moins itératif – Larzac, Lip, Nanterre, Vincennes, etc. –, et ses « lieux génériques » (*ibid.*), davantage de l'ordre d'un maillage symbolique de la France contestataire – l'usine occupée, la communauté rurale, l'amphi en AG... Dans cette topographie mi-symbolique mi-réelle, le collectif savant autogéré, à la fois niché dans des locaux spécifiques et intensément tourné vers l'extérieur, occuperait une place particulière, à la mesure de sa discrétion publique et de sa récurrence dans la dynamique des expériences hétérodoxes post-68. Appendice institutionnel ou phénomène spontané, nourri de contrats précaires ou tout simplement démunis, squattant parfois des lieux d'emprunt, il est le laboratoire parallèle d'une réordination des sciences « de l'homme » ou « du social », lieu où se vit une passion de l'enquête, le plus souvent collective, dans une logique accumulative où l'on constitue des « trésors » à la fois systématiques⁸¹ et spécifiques. Mais ce qui le spécifie dans un mouvement plus vaste et parfois plus ancien est sans doute de distendre ou de reconfigurer le contrôle institutionnel et normatif pesant sur les actes

⁸⁰ Leur recension exhaustive serait fort longue et hors de propos ici. On en trouve des échos nombreux dans les publications les plus notables de 2008 – examinées dans Orain, 2009b.

⁸¹ À l'heure de la « mécanographie » puis de l'informatique, la fiche – codée ou encodable – constitue, à côté du dossier, une nouvelle unité de base du savoir, que l'on multiplie et centralise notamment en ces lieux de mutualisation et de renégociation permanente que sont les collectifs de recherche. Elle incarne une logique agrégative qui, à bien des égards, dépasse les clivages entre groupes contestataires et équipes installées et hiérarchisées.

de recherche, en les déterritorialisant en quelque sorte. Les assèchements financiers survenus à partir de 1975 (Pollak, 1989 ; Bézès *et al.*, 2005), les transferts partiels de chercheurs dans la fonction publique (l'épisode dit des « sans-statuts », voir Lisle et Martin, 2001) et l'alternative de la pérennité (s'institutionnaliser ou disparaître), ont sans doute eu raison de ces configurations fragiles. Pour autant, elles ont été l'avant-poste d'une expansion démographique de la recherche qui a bousculé les équilibres et les hiérarchies (cela même dont ont pu se plaindre un Mendras ou un Crozier), et elles ont préfiguré de nouvelles relations contractuelles liées à la décentralisation, à partir de 1982 (quoique l'on en pense).

Quelques monographies (*e.g.* Mozère, 1989 ; Topalov, 1992) attestent de l'importance de ces scènes éparpillant et renouvelant les *lieux de savoir*. On pourrait en espérer d'autres, tant certains centres universitaires ont eu notamment leur part dans une géographie contestataire du monde savant. Observatoires de la crise et points de collecte documentaire en mai-juin 1968, ils ont en outre donné lieu à des publications d'archives sur le vif restées fameuses pour leur caractère inaugural (Collectif, 1968 ; Schnapp et Vidal-Naquet, 1969). Hélas, les travaux systématiques récents font défaut, tant dans une perspective prosopographique que dans l'examen approfondi de cas (sur Nanterre, cf. Combecave-Gavet, 1999). Des analyses déjà anciennes, en particulier sur les centres provinciaux (C. Fauré sur Toulouse, 1988 ; G. Lange sur Caen, 1988), n'ont pas été approfondies. Le cas de Vincennes est à part : les travaux d'étudiants novices (par exemple Faucherre, 1992) ont précédé les souvenirs militants (*e.g.* Martinon, 2005 ; Barbier, 2006) et les commémorations officielles (Djian, 2009), le travail proprement scientifique s'affirmant en dernier lieu (Soulié [dir.], 2012). D'autres centres créés dans l'après-mai ont récemment commémoré leur quarantenaire – Dauphine, Villetaneuse, Lyon II – mais sous forme encore un peu trop officielle.

Autant que l'histoire des sciences, l'étude des universités et des centres de recherche en révolution – puis en recomposition – a pâti du contre-pied que l'historiographie savante des « années 68 » a développé à l'encontre de la vulgate, en allant vers d'autres lieux et d'autres groupes que les étudiants parisiens et tout ce qui avait partie liée avec la crise universitaire. Le travail multi-média de Geneviève Dreyfus-Armand et Laurent Gervereau sur *Les mouvements étudiants en France et dans le monde* (1988)⁸² a longtemps constitué dans ce domaine un hapax aussi éloquent que la table ronde « Mai 68 et les sciences sociales », même si on note un récent renouvellement de l'intérêt pour l'histoire des universités et des étudiants réinscrivant la séquence « 68 » dans une histoire qui l'englobe ou parfois en part (Legois, Monchablon, Morder [dir.], 2007 ; Gruel, Galland, Houzel [dir.], 2009 ; *Le Mouvement social*, 233, 2010/4).

⁸² Il s'agissait à l'origine d'une exposition de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) tenue à l'Hôtel national des Invalides, du 3 mai au 10 juillet 1988. Le catalogue de l'exposition, avec ses publications originales, a été partiellement republié la même année dans le n° 11-13 de *Matériaux pour l'histoire de notre temps*.

Homologies

Que l'on aborde l'incidence de 68 par des trajectoires, collectives ou individuelles, ou par des lieux, il s'agit toujours de rester au plus près de traces tangibles, formulées dans des biographies, ou inscrites dans des événements, des ancrages, des références explicites, etc., à partir de quoi il est éventuellement possible de traiter empiriquement des effets – matriciels, accélérateurs, destructeurs ou négligeables – des événements proprement dits, ou de la séquence plus large dans laquelle ils s'inscrivent et qu'ils indexent. Pourtant, la question est loin d'être épuisable par cette approche *directe*.

À une dénotation de 68, aisément identifiable même si souvent fugitive, ne correspond pas exactement une connotation reposant sur des homologies diverses, un air de famille. En passer par la connotation est particulièrement important et sensible quand il s'agit de relire des pratiques et des postures diverses qui ne trouvent que très rarement leur origine en Mai 68 et n'y sont pas nécessairement indexées, mais dont la charge symbolique a été durablement marquée par un usage généralisé durant les deux mois de l'épiphanie contestataire. On peut convoquer pour ce faire un ensemble variable de schèmes valant indices – ceux que B. Brillant (2003) a ordonnés et déclinés en une typologie lexicale baptisée « grammaire de la contestation » ; ou ceux, assez proches, que Boris Gobille (2008a) a articulés sous le signe d'une « vocation d'hétérodoxie⁸³ » ; d'autres, enfin, qu'une familiarité avec les corpus critiques de l'après-68 invite à évoquer spécifiquement au regard d'une inflexion significative des rapports au savoir – le caractère souverain du collectif (jusqu'à l'anonymat) et des délibérations égalitaires ; le rejet de l'autorité préalable fondée sur des critères d'antériorité (quels qu'ils soient) ; le refus des orthodoxies et des usages réglés, généraux ou localisés ; etc. Il faudrait également faire une place au dédain pour toute espèce de « vieillerie » héritée des décennies précédentes qui, s'il n'a rien de spécifique, a pris un relief particulièrement important dans une humeur collective propice à la rupture.

Bien entendu, le travail sur l'homologie (dans les discours, les pratiques, les positionnements) a davantage de consistance quand on évoque des phénomènes temporellement proches de la crise politique de mai-juin 68⁸⁴, pour lesquels le rapprochement a quelque chose d'évident (même si cette évidence nécessite d'être déconstruite). Pour autant, il n'y a pas forcément, en particulier dans le domaine des savoirs et des pratiques savantes, de consécution immédiate : quand elles ne sont pas antérieures, des expériences subversives ou hétérodoxes apparaissent avec un délai d'une à plusieurs années. On fera l'hypothèse d'un processus lent de digestion de l'« échec politique »

83 Dans un autre texte publié en 2008, B. Gobille intègre néanmoins cette diversité en désignant « la critique antiautoritaire [comme] le cadre global (*master frame*) assurant la connexion la plus grande entre secteurs en lutte » (Gobille, 2008b, 327).

84 *A contrario*, ce travail sur l'homologie trouve sa clôture, sauf reliques ténues, dans les pratiques des années 1980 : ces dernières constituent une barrière majeure entre les « années 68 » et la période la plus contemporaine ; elles « font écran » selon la formule particulièrement pertinente de Kristin Ross.

évoqué par M. Pollak (cf. *supra*) et de conversion dans des univers pratiques plus restreints des dispositions hétérodoxes massivement confortées (ou suscitées) lors de la crise. Il y va aussi du temps propre à l'élaboration intellectuelle, en particulier collective, et ce d'autant plus que l'on s'intéresse à des projets *inédits*, n'engageant pas ou peu de préalable(s). Il y va enfin d'une perpétuation strictement culturelle, plus diffuse et plus éloignée dans la décennie 1970, dès lors que l'on s'intéresse à des opérations engageant des acteurs un peu jeunes pour avoir directement participé aux événements mais dont les initiatives ou les discours manifestent une déteinte des schèmes précédemment évoqués ou des usages cristallisés dans la nébuleuse contestataire : les exemples de revues comme *EspaceTemps* (1975) ou *Pandore* (1978), évoqués dans ce volume, posent directement la question d'une homologie purement symbolique et connotative, médiée par des idéologies, des discours, des dispositifs d'énonciation et de figuration.

Cette réflexion sur l'homologie énoncée, on voudrait ébaucher quelques traits particulièrement significatifs de ce qui, dans l'ordre du savoir et des pratiques savantes, manifeste une « subversion en pratique » des partages anciens et connote la « vocation d'hétérodoxie » des sciences humaines des années 1970.

Hétérodoxie(s)

Dans le champ des savoirs en particulier, une humeur critique généralisée marque fortement les années 1970, tant et si bien que le patronage des événements apparaît comme une évidence, même si parfois de manière trompeuse⁸⁵. Ce qui pourrait frapper n'est pas tant une logique de rupture relativement banale dans le développement des sciences humaines que la synchronie générale des remises en cause frappant la plupart des champs (ou sous-champs) de savoir durant cette période, même si pour certains d'entre eux il s'agit de la poursuite d'un processus déjà entamé. Par-dessus tout, les processus critiques sont étonnamment plastiques et variables d'un champ à l'autre, tenant pour l'essentiel au rejet de l'existant. Ainsi, les mêmes traits épistémologiques (le recours à des techniques quantitatives, la place de la théorie, l'immersion dans un terrain) n'ont pas une connotation homogène dans la dynamique contestataire : valorisés et associés à la critique dans certains cas, rejetés plus ou moins vigoureusement ailleurs ; tout est fonction de leur place ou de leur absence dans les usages antérieurs. En d'autres termes, les reconfigurations épistémologiques sont davantage des véhicules de la contestation que des motifs invariants directement articulables à des idéologies.

La plasticité de la critique se retrouve dans l'évolution différentielle de son statut et de sa légitimité, en relation avec des configurations héritées : des sphères peu critiques (géographie, droit, architecture, médecine) le deviennent nettement plus ; des

⁸⁵ Le cas des recherches pédagogiques (Prost, 2014, 2013) est le mieux documenté de ce point de vue.

domaines jusque là conçus comme de l'ordre de la pratique (travail social, architecture, droit, etc.) s'ouvrent conjointement à une théorisation et à une réflexivité sous l'aiguillon d'une remise en cause praxéologique ; des sphères traditionnellement critiques voient le développement d'une critique anti-intellectualiste ou anti-théorique... Car si l'humeur contestataire se nourrit d'une grande diversité d'auteurs et de courants théoriques (marxismes, psychanalyse, nietzschéisme, situationnisme, etc.) – selon des modalités d'hybridation irréductibles à une sorte de canon qu'on pourrait labelliser « pensée 68 » – il conviendrait de ne pas ignorer les formes d'antithéoricisme, de vitalisme et d'hyperempirisme qui ont pu se développer, plus ou moins liés à une certaine interprétation gauchiste du maoïsme⁸⁶ ou d'autres modèles révolutionnaires.

Cette grande variabilité se retrouve dans les attitudes à l'égard de la science et des exigences de scientificité. La « passion de la science » (Gobille, 2005) est néanmoins intense et coïncide fréquemment avec une posture de rupture avec les évidences établies (d'un ordre capitaliste) dans des générations nourries de coupure bachelardienne et sensibles à la relecture de Marx par Althusser, entre autres matrices possibles. Dans ce cadre, le dévoilement d'ordres masqués (ou d'un désordre constitutif) apparaît particulièrement heuristique et emblématique de ce que les sciences (sociales en particulier) peuvent accomplir, de leur pouvoir libérateur aussi. Contre le schème académique de la tour d'ivoire, cela implique de situer inlassablement le discours tenu dans un contexte d'énonciation à la fois social, politique et épistémologique (c'est tout le sens du « d'où tu parles ? », question maîtresse de la période) en problématisant les usages et les finalités de la connaissance. Les enquêtes qui se sont attachées à examiner les conceptions autochtones de la recherche, que ce soit en géographie, dans les études sur la science ou dans la sociologie critique, montrent leur holisme foncier et leur refus de tout séparatisme⁸⁷. Science, politique et usage social sont les trois facettes d'un même enjeu de connaissance, qui est à la fois compréhension, parole et action, dont la séparation est synonyme d'aliénation.

Un tel cadre permet peut-être aussi de resituer l'intense valorisation du travail collectif qui caractérise la période et dont j'ai souligné ailleurs⁸⁸ la légitimation et l'amplification par la pratique du forum révolutionnaire. L'intellectuel collectif est en mesure de s'affranchir des aliénations qui pèsent sur le travail de recherche individuel,

86 Les établissements en usine, « longues marches » vers le monde paysan (sur le modèle chinois), initiatives urbaines, etc., de l'été 1968 sont analysables dans une tension entre anti-intellectualisme et élan vers le peuple pour se mettre à son service. Ils ont parfois été un prélude ou une confirmation à l'entrée dans des carrières de spécialistes des mondes « découverts » à cette occasion.

87 On pourrait se demander si le style de la « sociologie de la traduction » dont se revendiquent des auteurs comme B. Latour et M. Callon ne révèle pas l'empreinte forte de ce cadre global hérité des « années 68 » : dans leur volonté de ressaisir des *seamless networks* dont le motif central est la restitution de ce qui unit un réseau d'actants en se déprenant de tous les séparateurs, sociaux ou analytiques, ne reconduisent-ils pas la répugnance de fond de la période pour tout ce qui sépare ?

88 Notamment dans l'introduction de ce volume et dans *De plain-pied dans le monde* (Orain, 2009).

inlassablement interrogé, déstabilisé, ramené à ses « origines de classe⁸⁹ », etc., par le groupe, et partant arraché à ses déterminations initiales. Ce n'est pas la seule manière d'interpréter l'importance du travail collectif pour les chercheurs de l'époque. On peut aussi y voir la marque d'un transfert de normes issues des sciences de la nature ou d'impulsions internationales (c'est l'époque où les « expériences de groupe » de toutes sortes ont le vent en poupe). Malgré la fréquence du recours à l'anonymat, militant mais ponctuel, il ne faudrait pas non plus outrer l'opposition entre « collectif » et « individuel », eu égard à la souplesse des usages que reflète la production de la période.

La critique du caractère aliénant du séparatisme s'est également exercée contre les logiques disciplinaires, à telle enseigne que l'on a pu parfois interpréter les innovations de la fin des années 1960 et des années 1970 comme un jalon essentiel dans la longue marche vers l'interdisciplinarité et souligner sa valorisation dans des lieux nouveaux comme Vincennes, Paris VII ou Marseille-Luminy, ou encore à l'EHESS⁹⁰. Ce motif fut effectivement très important, y compris dans les doléances étudiantes dénonçant le modèle rigide de spécialisation qu'avait voulu imposer la réforme Foucher (entrée en application en 1967 dans les facultés de lettres). Par contraste, les unités d'enseignement et de recherche (UER) créées par la loi Faure ont pu apparaître comme une base institutionnelle pour des expérimentations allant dans le sens d'un décroisement des disciplines existantes. Quand elles ne reconduisaient pas les découpages antérieurs en départements ou sections, les UER semblent avoir surtout permis une mutualisation de moyens ou un partage du public étudiant. À l'exception de ce qu'ont réalisé à la longue quelques collectifs explicitement issus de l'agitation contestataire, tels les animateurs de la revue *Espaces et sociétés*, il est encore difficile de mesurer la répercussion dans la recherche en sciences humaines et sociales d'une injonction qui allait à la fois vers le transdisciplinaire et l'indisciplinaire (la formule est de Laurent Loty). Certains examens minutieux, comme celui effectué par C. Soulié à propos de Vincennes (Soulié, 2012), la considèrent avec circonspection, y lisant une bruyante pétition de principe davantage qu'une pratique effective. Nombre de champs émergents, de création plus ancienne mais plébiscités à l'occasion et qui avaient une vocation pluridisciplinaire (telles les sciences de l'éducation ou l'urbanisme), peuvent au demeurant être analysés comme des disciplines émergentes. Au total, les aspirations inter ou transdisciplinaires constituent un cas d'école d'une tendance rémanente qui se trouve renforcée dans le sillage de 68.

L'inflexion serait plus significative concernant un dernier « grand partage » : jusque dans les années 1960, une séparation assez nette existait entre des objets qui étaient dignes d'une investigation scientifique et d'autres qui apparaissaient illégitimes, voire

⁸⁹ Dans *Rendre la réalité inacceptable* (2008), Luc Boltanski évoque longuement la façon dont l'équipe de P. Bourdieu recourait à ce genre de critique sociale interne dans les années qui suivirent Mai 1968.

⁹⁰ Encore que dans ce cas d'espèce, il y a surtout une continuité et un approfondissement de ce qui s'opérait déjà dans le cadre de la sixième section de l'École pratique des hautes études.

étaient presque inconcevables. Cette division recouvrait une division culturelle plus large, abondamment objectivée dans la sociologie de la culture des années 1960, notamment *Les Héritiers* de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron. Elle reposait sur les propriétés supposées d'objets soit indignes (telles les innombrables formes de culture populaire), soit socialement invisibles (minorités, groupes dominés), soit contrevenant à diverses sortes de préjugé moral. À titre d'hypothèse qui mériterait un examen un peu systématique, il semble que les « années 68 » aient largement contribué à ébranler cette division entre le légitime et le profane.

À un premier niveau, cela pourrait s'appréhender à travers les formes d'expression utilisées. Les marqueurs contre-culturels – esprit satirique (Lemonnier, 2008), bandes-dessinées (Tillier, 2008), dessins dans l'esprit *Hara-Kiri*, référence à de « mauvais genres », etc. – abondent dans la production contestataire, fanzines de sciences sociales, revues d'éditeurs de gauche (Maspéro, Solin, etc.). Ils témoignent d'un affranchissement à l'égard de la bienséance universitaire et d'une volonté de transgression des cadres légitimes de l'expression savante. Il n'est pas étonnant que dans la même séquence on voit apparaître un discours savant sur ces formes de culture, en général à la marge de l'institution universitaire. Par exemple, la revue *Fiction*, créée en 1953 par un éditeur spécialisé, amorce à l'occasion de 1968 un virage politique et intellectuel qui allait en faire l'organe d'un discours gauchiste sur la science-fiction, mâtiné de préoccupations littéraires savantes. Des études d'allure universitaire y occupent une place croissante, alors que dès le début des années 1970 des enseignements ou séminaires sur le sujet apparaissent à Vincennes, Paris VII (où Jacques Goimard⁹¹ est recruté comme assistant). L'ensemble de ces initiatives, où l'on retrouve quelques acteurs récurrents, atteste de la congruence entre l'intellectualisation d'un genre profane et sa constitution en objet universitaire, à une époque de remise en cause des critères de ce qui est académiquement légitime. Cette esquisse mériterait d'être étoffée et mise en série avec d'autres, mais elle permet d'illustrer la façon dont se construisent à la marge de nouveaux champs de savoir fondés sur des objets jusque là indignes.

L'irruption dans le monde académique de ce qui était jusque là considéré comme profane et sa constitution en objet de savoir passe aussi par l'activisme de groupes en lutte pour leur reconnaissance. La relation entre les combats féministes de l'après 68 et le développement de recherches savantes sur les femmes est bien connue. Un processus équivalent, encore que plus discret, pourrait être évoqué à propos des homosexuel-le-s. Ici encore, il faut envisager une convergence pour partie conflictuelle entre des productions militantes extérieures à l'université (comme les *Cahiers du FHAR*⁹², la

⁹¹ Normalien, agrégé d'histoire, Jacques Goimard (1934-2012) a été recruté comme assistant au département de cinéma de Paris VII en 1970 au moment de la séparation des universités parisiennes. Tout au long de sa carrière, il a poursuivi un travail d'éditeur, d'éditorialiste (au *Monde* notamment) et d'universitaire spécialisé dans le genre science fiction (au cinéma et comme genre littéraire).

⁹² Acronyme de Front homosexuel d'action révolutionnaire.

revue *Arcadie*⁹³), le développement d'enseignements et de travaux de facture académique dans les universités contestataires (par exemple à l'initiative de René Scherer et Guy Hocquenghem à Vincennes) et la contribution de collectifs savants comme le CERFI (Mozère, 2004). L'histoire sociale et intellectuelle de la constitution de l'homosexualité en objet de recherche dans le moment très particulier des années 1970 reste à écrire, pour l'essentiel.

Pour interpréter la vocation d'hétérodoxie des « années 68 » en SHS, j'ai proposé comme fil rouge le refus des « grands partages » hérités d'un ordre académique qui apparaît alors caduc. Cette clé de lecture est sans doute éclairante, à condition de ne pas l'ériger en formule qui donnerait le fin mot de la période. L'opération consistant à dénoncer telle ou telle forme de séparation produit en général de nouveaux partages, de nouvelles frontières. Ainsi, rien n'était plus vif à l'époque que la distinction entre science (révolutionnaire) et idéologie (bourgeoise). À vouloir donner trop de cohérence à un ensemble de dispositions contestataires, l'analyse prend le risque de les réifier et de leur donner l'apparence d'une « pensée » monogénique, ce qui reviendrait à reconduire une forme d'hubris totalisante. Rendre compte de la variété et du caractère polymorphe des « subversions en pratique » qu'ont alors connues les sciences humaines et sociales impose de renoncer à une ambition de ce genre.

Un épilogue en guise de conclusion ?

Récapituler une exploration bibliographique n'a pas grand sens. Ouvrir à d'autres horizons l'exposé d'un programme n'en a guère. En revanche, s'interroger sur la clôture d'une période en a sans doute davantage, en particulier sur ce cas d'espèce que constituent les « années 68 ». Dans le contexte français, la crise économique des années 1970 et l'alternance politique de 1981 sont souvent mobilisées pour indiquer un changement d'époque. La première aurait signé la fin d'une période d'insouciance socio-économique et de libéralités budgétaires. La seconde aurait modifié les rapports de pouvoir et contribué, à terme, à une pacification des clivages surgis lors de la crise de 1968. Il n'est pas certain que la temporalité scientifico-universitaire s'y laisse réduire : la reprise en main des institutions, les restrictions de crédit et la fermeture des recrutements n'ont pas attendu 1973-1974, même s'ils ont trouvé une justification nouvelle dans le changement de conjoncture économique ; à partir de 1981, la dynamique d'alternance et la dévolution accrue du pouvoir universitaire à des instances électives⁹⁴ a plutôt induré l'étiquetage politique des *scholars* et poursuivi la bipolarisation entre

⁹³ Sa place fait débat dans l'histoire du militantisme homosexuel des années 1970. Certains soulignent sa logique « assimilationniste », très éloignée du radicalisme du Front homosexuel d'action révolutionnaire. D'autres au contraire insistent sur sa place de « laboratoire intellectuel au sein duquel émergent cette "prise de conscience" et cette volonté de mettre en œuvre des stratégies d'action nouvelle » (Prearo, 2010).

⁹⁴ L'autonomie décisionnelle a été rendue possible dans le cadre fixé par la loi Faure, mais il fallait une volonté politique pour l'accomplir résolument.

« gauche » et « droite ». Ces nuances posées, on peut sans doute reposer la question des chemins par lesquels une situation de dissidence se résorbe.

Parce qu'elles se défiaient de tout pouvoir, qu'elles ne voulaient pas être « récupérées » et qu'elles ne se souciaient guère de leur pérennité, de nombreuses expériences menées à l'époque se sont avérées éphémères. Revues, groupes et projets ont décliné presque aussi massivement qu'ils avaient germé, faute de moyens, de volonté ou du fait de conjonctures changeantes. Il y a là toute une histoire à bas bruit que l'on se soucie rarement de travailler en tant que telle, sans doute parce qu'elle est souvent perçue a priori comme la manifestation de l'échec. C'est sans doute en limiter l'intérêt. La régularisation des situations individuelles⁹⁵ y a eu sans doute sa part, lorsque, de guerre lasse ou sous l'effet d'une conjoncture devenue plus difficile, les acteurs qui étaient allés le plus loin dans l'évitement d'une carrière ont fait jouer leur capital académique ou leur expérience pour se faire reconnaître un statut socio-économique moins précaire, en particulier dans la fonction publique. Dès lors, en lieu et place d'une brumeuse « ruse de la raison », le processus de normalisation et de « récupération » des anciens marginaux et contestataires pourrait se lire comme un « sauve-qui-peut » individuel dicté par la crise. Son succès relatif met en perspective l'individualisme désenchanté des années 1980 qui, entre autres explications possibles, s'est nourri du dépérissement des expériences collectives libres des années 1970 puis des reclassements de gré à gré vécus par la frange la moins dotée ou la plus irréductible des « soixante-huitards ».

Dans un mouvement symétrique, il faudrait se demander comment d'autres revues, groupes et projets ont pu passer le cap de ces années difficiles. D'une certaine manière, cela revient à examiner comment des entreprises alternatives rejoignent ou transforment le *mainstream*. Il faudrait sans doute ici envisager des successions de déplacements limités, parfois insensibles, parfois dramatiques, comme autant de mues ayant transformé des projets utopiques en maillons d'une société de la connaissance. Cette partie de l'histoire, si elle suscite ricanements occasionnels ou imprécations, est encore très peu travaillée. Elle devra faire toute sa part aux moyens nouveaux et à l'écho que le pouvoir socialiste instauré en 1981 a donné aux dissidences d'hier ; toute sa part aussi à ce que cette normalisation a infléchi, déplacé, altéré... Les années 1980 n'ont peut-être pas été le théâtre de cette « révolution conservatrice » que certains se sont plu à décrire. Les déplacements qui les caractérisent sont néanmoins si décisifs que des observateurs aussi avisés que K. Ross (2005) estiment qu'ils font écran entre les « années 68 » et ce que nous pouvons en percevoir, nous les rendant étrangères. À ce compte-là, on comprendra mieux pourquoi leur incidence peut se lire comme une fertilisation paradoxale, car c'est en perdant l'essentiel de ses marqueurs que l'élan de 68 s'est pérennisé dans des lois, des entreprises pérennes et des reconfigurations cognitives. Le reste est archéologie et « esprit de Mai » muséifié.

⁹⁵ L'épisode de la régularisation des « hors statut » au sein du CNRS dans la deuxième moitié des années 1970, qui a concerné un grand nombre de chercheurs contractuels, en particulier en économie et en sociologie, est sans doute l'exemple le mieux connu (Lisle, Martin, 2002).

Bibliographie

1°) Corpus mobilisé

- Amiot, M.**, 1986, *Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Paris, Éditions de l'EHESS (Recherches d'histoire et de sciences sociales).
- Aron, R.**, 1968, *La révolution introuvable*, Paris, Fayard.
- Artières, P., Zancarini-Fournel, M.** (dir.), 2008, *68 : une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte.
- Artous, A., Epszajn, D., Silberstein, P.** (dir.), 2008, *La France des années 1968*, Paris, Syllepse (Utopie critique).
- Audier, S.**, 2008, *La pensée anti-68. Essai sur les origines d'une restauration intellectuelle*, Paris, La Découverte (Cahiers libres).
- Bantigny, L.**, 2013, « Le temps politisé. Quelques enjeux politiques de la conscience historique en Mai-Juin 68 », *Vingtième Siècle*, 117, p. 215-229.
- Barbier, R.**, 2006, « "Ici on braise bien !" Une certaine mémoire de l'université Paris 8 à Vincennes », <http://www.barbier-rd.nom.fr/journal/spip.php?article518> (mis en ligne le 11 février 2009, consulté le 3 décembre 2014).
- Bénéton, P., Touchard, J.**, 1970, « Les interprétations de la crise de mai-juin 1968 », *Revue française de sciences politiques*, 3, p. 503-544.
- Bennassar, B.**, 2000, « Mai 68 à l'université de Toulouse », dans Demélas, M.-D. (dir.), *Militantisme et histoire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail (Tempus), p. 109-114.
- Bezes, P., Chauvière, M., Chevallier, J., De Montricher, N., Ocqueteau, F.**, 2005, *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*, Paris, La Découverte (Recherches).
- Boltanski, L.**, 2008, *Rendre la réalité inacceptable. À propos de La Production de l'idéologie dominante*, Paris, Demopolis.
- Boudon, R.**, 1969, « La crise universitaire française : essai de diagnostic sociologique », *Annales ESC*, 24-3, p. 738-764.
- Bourdieu, P.**, 1987, *Homo Academicus*, Paris, Minuit (Le Sens commun), 1984 ; rééd. augmentée.
- Brillant, B.**, 2003, *Les Clercs de 68*, Paris, PUF (Le Nœud gordien).
- Callu, A.** (dir.), 2010, *La Mai 68 des historiens : entre identités narratives et histoire orale ; avant-propos de Michel Zink, préface de Jacques Revel, postface de Daniel Roche ; Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion*, 312 p. et un CD avec témoignages audiovisuels.
- Castoriadis, C.**, 1986, « Les Mouvements des années soixante », *Pouvoirs*, 39, p. 90-116.
- Castoriadis, C.** (Jean-Marc Coudray), 2008, « La révolution anticipée », dans Morin, E., Lefort, C., Coudray, J.-M., 1968, *Mai 68 : La Brèche, première réflexions sur les événements*, Paris, Fayard.
- Certeau, M.** de, 1994, *La prise de parole*, Paris, Seuil, 1968 ; rééd. coll. « Points Essais ».
- Chapoulie, J.-M.**, 2000 (juin), « Enseigner le travail de terrain et l'observation : témoignage sur une expérience (1970-1985) », *Genèses*, 39, p. 138-171.
- Chenu, A.**, 2002, « "Une institution sans intention". La sociologie en France depuis l'après-guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 141-142, p. 46-61.
- Christofferson, M.**, 2009, *Les intellectuels contre la gauche. L'idéologie antitotalitaire en France (1968-1981)* [tr. fr. A. Merlot], Marseille, Agone.

- Claval, P.**, 1996, « La vie universitaire : avant, pendant et après 1968 », dans *La géographie comme genre de vie. Un itinéraire intellectuel*, Paris, L'Harmattan (Géographies en liberté), p. 59-64.
- Claval, P.**, 1998, « Mai-1968 » et « Chapitre 11. La géographie en mutation : avant et après 1968 », dans *Histoire de la géographie de 1870 à nos jours*, Paris, Nathan université (références), p. 302-305 et p. 323-336.
- Coffin, J.-C.**, 2008, « La psychanalyse ou la parole contrariée : le séminaire de Lacan », dans Artières, P., Zancarini-Fournel, M. (dir.), *68 : une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, p. 513-520.
- Collectif**, 1968 (juillet-septembre), « La Sorbonne par elle-même. Mai-juin 68 » (Documents présentés par Michelle Perrot, Madeleine Rebérioux, Jean Maitron), *Le mouvement social*, 64.
- Collectif**, 1989 (avril), « Mai 68 et les sciences sociales », *Cahiers de l'IHTP*, 11, CNRS.
- Collectif**, 2005 (octobre), « Pour une histoire de la recherche collective en sciences sociales. Réflexions autour du cinquantenaire du Centre de recherches historiques », *Cahiers du centre de recherches historiques*, 36.
- Collectif, 2008 (mars-avril), « Mai 68, quarante ans après », *Le Débat*, 149.
- Collectif, 2008 (avril-juin), « L'ombre portée de Mai 68 » (dossier dirigé par **Rioux, J.-P.**, **Sirinelli, J.-F.**), *Vingtième siècle*.
- Collectif, 2008 (mai-juin), « Autour de 68 », *Le Mouvement social*, 223.
- Combecave-Gavet, M.-C.**, 1999, *De Nanterre-la-Folie à Nanterre Université, 1964-1975. Histoire d'une institution universitaire*, thèse de doctorat, université Paris X-Nanterre.
- Crozier, M.**, 1970, *La Société bloquée*, Paris, Seuil.
- Crozier, M.**, 1996, « Comment je me suis découvert sociologue. Réflexions sur un apprentissage qui ne sera jamais terminé », *Revue française de science politique*, XLVI, 1, p. 80-95.
- Damamme, D.**, 2008, « Mai 68 ou la crise de la domination rapproché », dans Damamme, D. et al., *Mai Juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier, p. 35-46.
- Damamme, D.**, **Gobille, B.**, **Matonti, F.**, **Pudal, B.** (dir.), 2008, *Mai Juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier.
- Daum, N.** (dir.), 1988, *Des Révolutionnaires dans un village parisien*, éds Londreys. Réédité dans une version révisée en 2008 : **Daum, N.** (dir.), *Mai 68 racontée par des anonymes*, Paris, éds Amsterdam.
- Debray, R.**, 1978, *Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire*, Paris, Maspero (Cahiers libres).
- Debray, R.**, 2008. *Mai 1968 une contre-révolution réussie. Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire*, Paris, Mille et une nuits (Essai) [rééd. de Debray, 1978, annotée et débarrassée de ses références à l'URSS].
- Delacroix, C.**, 2008, « L'engagement radical de la rue d'Ulm », dans Artières, P., Zancarini-Fournel, M. (dir.), *68 : une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, p. 125-131.
- Delorme-Montini, B.**, 2008 (mars-avril), « Regards extérieurs sur 1968. Polymorphie d'un objet d'histoire embryonnaire », *Le Débat*, 149, p. 66-82.
- Déplaud, M.-O.**, 2009, « Une mobilisation contre-révolutionnaire : la refondation du syndicat autonome des enseignants de médecine en mai 1968 et sa lutte pour la "sélection" », *Sociétés contemporaines*, 2009/1, 73, p. 21-45.
- Djian, J.-M.** (dir.), 2009, *Vincennes, une aventure de la pensée critique*, Paris, Flammarion/université Paris 8.
- Dobry, M.**, 2009, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris,

Presses de la FNSP, 1986 ; 3^e édition, Presses de Sciences Po (Fait politique).

Dosse, F., 1995, *Histoire du structuralisme*, t. 2, *Le chant du cygne, 1967 à nos jours*, Paris, La Découverte (textes à l'appui) ; rééd. LGF (Biblio essais).

Dosse, F., 2008, « Vincennes (1969-1974) : entre science et utopies », dans Artières, P., Zancarini-Fournel, M. (dir.), *68 : une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, p. 505-513.

Dreyfus-Armand, G., Gervereau, L. (dir.), 1988, *Mai 68. Les mouvements étudiants en France et dans le monde*, Paris, BDIC (catalogue de l'exposition à l'Hôtel national des Invalides, 3 mai-10 juillet 1988).

Dreyfus-Armand, G., Frank, R., Lévy, M.-F., Zancarini-Fournel, M. (dir.), 2000, *Les années 68. Le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe (rééd. Complexe, coll. « Historiques », 2008).

Dreyfus-Armand, G. (dir.), 2008, *Les années 68, un monde en mouvement. Nouveaux regards sur une histoire plurielle (1962-1981)*, Paris, Syllepse/BDIC.

Drouard, A., 1982, « Réflexions sur une chronologie. Le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante », *Revue française de sociologie*, 23-1, p. 55-85.

Épistémon (Didier Anzieu), 1968, *Ces idées qui ont ébranlé la France. Nanterre novembre 1967-juin 1968*, Paris, Fayard.

Éribon, D., 2007, *D'une révolution conservatrice et de ses effets sur la gauche française*, Paris, Léo Scherr.

Fabiani, J.-L., 2008, « Sociologie et sociologues, entre isolement et contestation », dans Artières, P., Zancarini-Fournel, M. (dir.), *68 : une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, p. 191-198.

Faucherre, R., 1992, *Préhistoire de l'université de Saint Denis : la naissance de*

Vincennes, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Perrot, université Paris 7.

Fauré, C., 1988, « Mai 1968 à Toulouse : le Mouvement du 25 avril », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 11-13, p. 200-204.

Ferry, L., Renaut, A., 1988, *La Pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1985, rééd. Folio essais.

Fischer, D., 2009, « Les étudiants dans les années 1960 ou la gestation d'un monde nouveau », dans Gruel, L., Galland, O., Houzel, G. (dir.), *Les Étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Le Sens social), ici p. 47-67.

Forestier, Y., 2010, « Mai 68 et les paradoxes de la modernisation de l'école », *Carrefours de l'éducation*, 2010/1, 29, p. 181-196.

Fridenson, P., 2010, « La politique universitaire depuis 1968 », *Le Mouvement social*, 233, 2010/4, p. 47-67.

Gaubert, C., Pouly, M.-P., 2012, « Transformations morphologiques et mobilisations disciplinaires. Les enseignants et étudiants de l'Institut d'anglais de la Sorbonne en 1968 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 194, p. 78-97.

Gauchet, M., 2005, « La matrice de Mai-68 », chap. II de *La condition historique. Entretiens avec François Azouvi et Sylvain Piron*, Paris, Stock, 2003 ; rééd. Folio-essais, p. 35-78.

Gobille, B., 2005 (mai), « La guerre de Change contre la "dictature structuraliste" de Tel Quel. Le "théoricisme" des avant-gardes littéraires à l'épreuve de la crise politique de Mai 68 », *Raisons politiques*, 18, p. 73-96.

Gobille, B., 2008a, « La vocation d'hétérodoxie », dans Damamme, D. *et al.*, *Mai Juin 68*, Éditions de l'Atelier, p. 274-291.

Gobille, B., 2008b, « L'événement Mai 68. Pour une sociohistoire du temps court », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2008/2, 63^e année, p. 321-349.

- Gobille**, B., 2008c, *Mai 68*, Paris, La Découverte (Repères histoire).
- Grémion**, P., 2008, « Les sociologues et 68. Notes de recherche », *Le Débat*, 149, p. 20-36.
- Grignon**, C., 2002, « Comment peut-on être sociologue », *Revue européenne des sciences sociales*, XL, p. 181-225.
- Gruel**, L., 2004, *La rébellion de 68. Une relecture sociologique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Le Sens social).
- Gruel**, L., **Galland**, O., **Houzel**, G. (dir.), 2009, *Les Étudiants en France. Histoire et sociologie d'une jeunesse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Le Sens social).
- Guillebaud**, J.-C., *Les années orphelines*, Paris, Seuil, 1978.
- Guthleben**, D., 2009, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours*, Paris, Armand Colin, p. 247-252.
- Hamon**, H., **Rotman**, P., *Génération*, t. 1, *Les années de rêve*, Paris, Seuil, 1987 ; t. 2, *Les années de poudre*, Paris, Seuil, 1988.
- Herzlich**, C., **Pierret**, J., 2010, « Au croisement de plusieurs mondes : la constitution de la sociologie de la santé en France (1950-1985) », *Revue française de sociologie*, 51/1, p. 121-148.
- Hourmant**, F., 1997, *Le Désenchantement des clercs. Figures de l'intellectuel dans l'après-Mai 68*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Res Publica).
- Lacroix**, B., 1983, « Les jeunes et l'utopie : transformations sociales et représentations collectives dans la France des années 1968 », dans *Mélanges offerts au professeur Jacques Ellul*, Paris, PUF, p. 719-742.
- Lacroix**, B., 1986, « À contre-courant : le parti-pris du réalisme », *Pouvoirs*, 39, p. 117-127.
- Lange**, G., 1988, « L'exemple caennais », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 11-13, p. 205-213.
- Lefebvre**, H., *L'irruption de Nanterre au sommet*, Paris, Anthropos, 1968 ; rééd. Syllepse, « Utopie critique », 1998 (avec des contributions de R. Lourau, R. Mouriaux et P. Cours-Salies), 1998.
- Legois**, J.-P., **Monchablon**, A., **Morder**, R. (dir.), 2007, *Cent ans de syndicalisme étudiant*, Paris, Syllepse.
- Lemonnier**, B., 2008 (avril-juin), « L'entrée en dérision », *Vingtième Siècle*, 98, p. 43-55.
- Lipovetsky**, G., 1983, *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard (Les essais).
- Lisle**, R., **Martin**, O., 2002 (novembre), « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970 », *Revue pour l'histoire du CNRS*, 7, p. 64-72.
- Martinon**, J.-P., 2005, « Histoire lacunaire du département de sociologie de l'université Paris VIII », http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/?page_id=101 (consulté le 3 décembre 2014).
- Mathieu**, L., 2009, *Les années 70, un âge d'or des luttes ?*, Paris, éd. Textuel (Petite encyclopédie critique).
- Mauger**, G., 1989 (avril) « L'approche biographique en sociologie : une démarche "contestataire" », *Cahiers de l'IHTP*, « Mai 68 et les sciences sociales », 11, p. 85-99.
- Mendras**, H., 1995, *Comment devenir sociologue. Souvenirs d'un vieux mandarin*, Arles, Actes Sud.
- Mercier**, C., 2009, « René Rémond à Nanterre en 1968 », *Vingtième siècle*, 4, p. 141-152.
- Mérindol**, J.-Y., 2010, « Les universitaires et leurs statuts depuis 1968 », *Le Mouvement social*, 233, 2010/4, p. 69-91.
- Miéville**, A., **Busino**, G., 1996, « Pour une histoire de la sociologie française. Notes bibliographiques », *Revue européenne des sciences sociales*, t. XXXIV, 103, p. 355-371.
- Morin**, E., 1968, « Pour une sociologie de la crise », *Communications*, 12, 1968, p. 2-16.
- Morin**, E., **Lefort**, C., **Castoriadis**, C. (J.-M. Coudray), 2008, *Mai 68 La Brèche* (1968) suivi de *Vingt ans après*, Paris, Fayard.
- Mouriaux**, R., **Percheron**, A., **Prost**, A., **Tartakowsky**, D. (dir.), 1992, *1968. Exploration*

du mai français, Paris, L'Harmattan (Logiques sociales), 1992, 2 vol.

Mozère, L., 1989 (avril), « Le CERFI : une communauté de travail, une expérience politique, une démarche analytique », *Cahiers de l'IHTP*, « Mai 68 et les sciences sociales », 11, p. 117-140.

Mozère, L., 2004, « Foucault et le CERFI : instantanés et actualité », *Le Portique* [En ligne], 13-14, <http://leportique.revues.org/642>.

Nadaud, S., 2003, « *Recherches* (1966-1982) : histoire(s) d'une revue », *La Revue des revues*, 34, p. 47-76.

Nora, P., 1987, *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des histoires).

Ohayon, A., 2006, *Psychologie et psychanalyse en France : L'impossible rencontre (1919-1969)*, Paris, La Découverte, 1999 ; rééd. La Découverte/poche.

Orain, O., 2009a, *De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan (Histoire des sciences humaines).

Orain, O., 2009b, « Écrire sur 68 en spécialiste, tournant ou accomplissement ? », *Genèses*, 76, sept. 2009, p. 137-156.

Pagis, J., 2010, « La politisation d'engagements religieux. Retour sur une matrice de l'engagement en Mai 68 », *Revue française de science politique*, 60, p. 61-89.

Pagis, J., 2011a, « Engagements soixante-huitards sous le regard croisé des statistiques et des récits de vie », *Politix*, vol. 1, n° 93, p. 93-114.

Pagis, J., 2011b, « Incidences biographiques du militantisme en Mai 68 », *Sociétés contemporaines*, 84, p. 25-51.

Pagis, J., 2014, *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*, Paris, Presses de Sciences Po (Sociétés en mouvement).

Pelletier, D., 2010, « Les savoirs du religieux dans la France des années 68. Le catholicisme

entre théologie et sciences humaines », *Schweizerische Zeitschrift für Religions und Kulturgeschichte, Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle*, 104, p. 213-225.

Pelletier, D., 2013, « Les "savoirs du religieux" dans la France du XX^e siècle. Trois moments d'une histoire intellectuelle de la sécularisation », *Recherches de Science Religieuse*, 2013/2, Tome 101, p. 167-180.

Pollak, M., 1976 (juin), « La planification des sciences sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 2, 2-3, p. 105-121.

Pollak, M., 1989 (avril), « Signes de crise, signes de changement », *Cahiers de l'IHTP*, « Mai 68 et les sciences sociales », 11, p. 9-20.

Prearo, M., 2010 (mai), « Le Moment 70 de la sexualité : de la dissidence identitaire en milieu militant », *Genre, sexualité, société*, 3, URL : <http://gss.revues.org/index1438.html>.

Prost, A., 1997, « 1968 : Mort et naissance de l'université française », *Vingtième siècle*, juil.-sept. 1989, 59-70 ; repris dans *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, (XX^e siècle), 1992 ; rééd. « Points histoire ».

Prost, A., 2004, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. IV. L'École et la famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, Paris, Perrin (Tempus), spéc. p. 311-412.

Prost, A., 2013, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Seuil (L'univers historique).

Rocheffort, M., 2002, « Mai 68 : ruptures à l'institut de Géographie. Entretien avec Nicole Mathieu et Stéphane Cartier », dans Paix, C. (dir.), 2002, *Parcours dans la recherche urbaine. Michel Rocheffort, un géographe engagé. Strates*, hors-série, p. 239-254.

Robic, M.-C. et al., 2006, *Couvrir le monde. Un grand XX^e siècle de géographie française*, Paris, ADPF/La Documentation française.

Ross, K., 2005, « Les Illusions de la représentation », dans *Mai 68 et ses vies*

ultérieures [trad. : A.-L. Vignault], Bruxelles, Complexe/Le Monde diplomatique, p. 115-137.

Roudinesco, É., 2009, *Histoire de la psychanalyse en France*, Paris, Fayard, 1994 ; rééd. LGF, « pochothèque », ici p. 1315-1359.

Schnapp, A., Vidal-Naquet, P., 1969, *Journal de la Commune étudiante. Textes et documents, novembre 1967-juin 1968*, Paris, Seuil.

Sédât, J., 2009, « Lacan et Mai 68 », *Figures de la psychanalyse*, 18, 2009/2, p. 221-226.

Soulié, C., (dir.), 2012, *Un mythe à détruire ? Origines et destin du centre universitaire expérimental de Vincennes*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.

Soulié, C., 2013, « Les transformations du corps enseignant en lettres et sciences humaines en France (1949-2010) », dans Conesa, M., Lacour, P.-Y., Rousseau, F., Thomas, J.-F. (dir.), *Faut-il brûler les Humanités et les Sciences humaines et sociales ?*, Paris, Michel Houdiard éditeur, p. 52-78.

Tillier, B., 2008, « Migrations de Mai-68 : de l'affiche à la bande dessinée », *Sociétés & Représentations*, 26, p. 239-245.

Topalov, C., 1992, « Le centre de sociologie urbaine », *Politix*, 20, p. 195-201.

Touraine, A., 1968, *Le communisme utopique. Le mouvement de Mai 68*, Paris, Seuil.

Violeau, J.-L., 2005, *Les Architectes et Mai 68*, Paris, Éditions Recherches.

Warren, J.-P., 2008, *Une douce anarchie. Les années 68 au Québec*, Boréal.

Zancarini-Fournel, M., 2008, *Le Moment 68. Une histoire contestée*, Seuil (L'univers historique).

2°) Références externes

Debarbieux, B., 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, 2, 97-112.

Fleck, L., 2005, *Genèse et développement d'un fait scientifique* [tr. fr. : Nathalie Jas ; éd. orig. allemande, 1935], Paris, Les Belles Lettres.

Israël, L., Voldman, D. (dir.), 2008, *Michael Pollak. De l'identité blessée à une sociologie des possibles*, Bruxelles, Complexe (Histoire du temps présent).

DOCUMENT

Propositions destructives

INJURES PRÉALABLES

Tricart n'est qu'un tyran domestique, un adjudant-chef grossier déguisé en bon âpôtre [*sic!*], un trieur de cailloux ambitieux. Raynal, un philanthrope cocufié par tous les Rastignac qui attendent sa place pour des jours moins troublés. Nonn un pédant [1] incompetent, qui ira loin si la Cinquième dure assez longtemps. Juillard, un vieil homme un peu en dehors des contingences, mais pas trop, juste assez pour servir de caution humaniste aux aménageurs du profit. Gallais n'est qu'un fasciste atrabilaire qui ne transcende ses monographies que dans le cadre d'un État autoritaire, basé sur le respect de la tradition et des chefs. L'inspecteur Trabant, tel un palmipède académique, patauge dans un océan d'incapacités, de suffisance et de lèche-cutage. Quant aux autres, ce ne sont pour la plupart que des épiphénomènes, assistants ou chercheurs courtisans d'une poignée de mandarins. Certains n'en pensent pas moins, mais souffrent en silence. D'autres ont des opinions, mais poussent les étudiants à la participation ; en comptant bien les utiliser comme masse de manœuvre face aux titulaires de cathèdres. D'autres, cocus et heureux, s'inscrivent aux Comités de défense de la République.

QUELQUES VÉRITÉS PREMIÈRES

En voulant élire des délégués, les étudiants se sont aperçus qu'ils n'avaient pas de programme avouable (assemblée du 21-11). Par contre, on peut faire confiance aux Tricart et autres Raynal : ils savent ce qu'ils veulent, eux. Logiquement, les délégués ne pourront avoir qu'une seule attitude, "constructive", approuver les sages décisions de leurs maîtres, leur servir de caution ("nous sommes tous unis") et faire passer la pilule auprès des étudiants.

Quel est le projet des mandarins ? Quels critères l'animent et quels intérêts répand-il ? Autant de questions noyées sous des schémas de structures et des discours du dimanche matin.

Qu'est-ce qu'une unité d'enseignement et de recherche autonome ? Pour les étudiants, une bonne blague. Que l'on ne s'y méprenne pas, nous ne planerons pas au firmament de la Science et de la Recherche pures. Trois objections fondamentales à l'"autonomie".

1) Quels sont les critères d'admission à notre bordel autonome ? Ceux fixés par le ministère, guidés par la rentabilité et le profit capitalistes. N'oublions pas que notre Edgar, prudent à l'Université, a placé l'essentiel de la sélection avant le bac. Seuls quelques crétins autonomes pourraient encore nier que cette sélection est sociale et non basée sur le travail et l'intelligence.

2) Quel sera le mode de fonctionnement de notre nirvaña géographique ? Celui proposé par nous et accepté par le ministère. Qui jugera de l'incapacité ou non de tel ou tel prof ? de l'inutilité ou non de tel enseignement ? Des équivalences, des relations avec d'autres disciplines ? D'ailleurs le simple problème des crédits devrait nous ramener à des réalités plus terrestres. Comptons sur Edgar-et-Marcelin pour nous rappeler,

si besoin est, que l'Université moderne doit sortir de son isolement aristocratique pour se lier aux nécessités de "la Vie" (entendez du grand Capital).

3) Quels seront les débouchés de notre unité "autonome" ? Ceux offerts par les besoins en profs (diplômés ou au rabais) fixés par le ministère, besoins déterminés par le Plan, lui-même rédigé pour l'essentiel par le CNPF (centre national du patronat français). Quant à la géographie appliquée (ou applicable selon le mot de Juillard), il y en a long à dire : voir plus loin.

Si l'autonomie est un mythe pour nous, elle ne l'est pas pour tout le monde. L'autonomie, c'est un certain nombre d'avantages appréciables pour nos mandarins. D'abord, pour la gloriole, la géographie serait promue au rang de science légitimée et authentifiée. Nos maîtres ne seraient plus affublés du titre ridicule de professeurs de Lettres. Si nous ne pouvons dénoncer ici tous les aspects du marchandage, en particulier le détail des tractations avec les autres facultés, les grandes lignes, du projet Nonn-Tricart-Raynal sont claires. Que signifie pour eux "L'unité d'enseignement et de recherche [2] autonome" ?

1) Nos mandarins deviennent de grands intendants : (autonomie administrative) Pour tout ce qui concerne les relations avec le secteur public, avec l'État, les tractations essentielles auront lieu désormais au niveau de l'Université locale, et non pas du ministère. Par ailleurs, nous disposerons d'une cuisine autonome pour la nomination ou l'exploitation de la valetaille des chercheurs, assistants et maîtres-assistants. Tricart et Nonn ressembleront enfin à des PDG.

2) Un financement privé possible : ne regardant que notre unité autonome. Les programmes de recherche pourront être commandés par des organismes semi-publics (= en fait cartels d'intérêts privés) ou privés. Il ne s'agit pas de porter un jugement moral sur la chose, mais simplement d'en comprendre les implications. La recherche pure, désintéressée n'existe pas. Même en physique fondamentale ou en mathématiques, les recherches effectuées dépendent (par le biais des crédits) de ce qu'attend la classe dirigeante (ex : rôle de l'armée). On n'est pas prêt de trouver le moteur à eau ou le vaccin anticonceptionnel. L'assujettissement de la recherche n'est pas un "mal" mais une nécessité du système néo-capitaliste. Raynal prétend que la "sagesse" du géographe lui permettra de se tenir à l'écart des marchands de soupe. Ce faisant, il porte un jugement moral, profère une incantation magique, mais refuse d'envisager les mobiles de la recherche. Si la géographie est un humanisme, comme il semble le prétendre, comment expliquer alors que les directions de recherche dépendront du grand Capital ? En quoi la recherche du profit entretient-elle des rapports avec les intérêts de l'humanité ?

La conséquence de l'intrusion du financement privé sera une plus grande instabilité du statut de chercheur : à la merci des commandes, celui-ci risque de devenir de plus en plus un contractuel.

3) L'introduction de la compétitivité capitalistes : En dehors de certains diplômes qui restent nationaux, l'unité de géo produira des diplômes qui lui seront propres et qui permettront aux géographes de Strasbourg "d'entrer en compétition sur le marché". En ceci, nos PDG jouent le jeu de la mort de l'Université libérale monolithique en faveur d'une hiérarchie et d'une concurrence entre les divers établissements d'enseignements. Certains chercheurs géniaux ont même pondu un projet qui nous permettrait de rivaliser avec l'ENA ! Nous voici dans l'ère des préfets et des ministres géographes. L'humanité connaîtra enfin des despotes vraiment éclairés. Sous cet angle, la réforme proposée se présente donc comme une revendication de pouvoir de "techniciens" qui veulent s'intégrer enfin à la classe dirigeante.

L'autonomie a donc une double signification : pour certains, elle n'est que la volonté réactionnaire de sauvegarder des prérogatives menacées par un ministère de plus en plus exigeant. Pour d'autres, elle est par contre l'expression d'une volonté technocratique et d'un essai d'adaptation aux conditions nouvelles du néo-capitalisme. Pour nous, elle n'est qu'un mythe.

NOTRE PROGRAMME

1) Traquer les délégués. Des gens ont la prétention de nous représenter. Pour quoi dire, pour quoi faire, pour quoi obtenir ? Renolleau, ce connard de giscardien, dénoncé comme autocrate par le comité d'action des enfants sages, est le seul conséquent : élire un délégué, c'est démissionner ses pouvoirs à un spécialiste de la représentation. L'allure sympâa, le sourire lecanuetesque et la poignée de main solide suffisent à reconnaître le curé masochiste ou la franche crapule destiné [*sic!*] à la députation. Peu importe le programme (c'est toujours le bonheur, le progrès, la défense de nos intérêts) seul compte réellement le RÔLE du délégué. Et celui-ci est de PARTICIPER AU SYSTÈME. Dans notre cas, c'est s'intégrer dans la réforme Faure et l'appliquer. En conséquence, **[3]** il est parfaitement illusoire d'espérer obtenir à l'aide des délégués des modifications aux décisions du pouvoir telles par exemple que la sélection, les débouchés, la hiérarchie administrative, etc. Apparemment expression de la volonté et du pouvoir des masses, le délégué n'est en fait qu'un instrument de duperie, que la courroie de transmission des décisions d'une minorité au pouvoir en direction de la majorité, Et ceci indépendamment des individus qui assument la fonction.

Comptant bien continuer à prouver que les délégués et la participation ne peuvent répondre aux questions emmerdantes que nous posons, nous traquerons les délégués.

2) Faire chier les chieurs. Nous dénoncerons toutes les manœuvres telles que l'Unité Géographique permettant à quelques vieux bonzes mégalomanes de faire prévaloir leurs intérêts particuliers. De même, nous n'accepterons pas le petit jeu de bascule de leurs sous-fifres dans leur lutte pour leur promotion. Nous sommes pour un travail avec les profs. Mais seuls les ralliements radicaux nous intéressent. Par ailleurs, nous

comptons bien jeter de l'acide sur la plaie béante que constituent bon nombre de cours, de méthodes de travail... Avis aux idéologues à prétentions scientifiques.

3) Détruire l'institut de géographie et toutes ses réincarnations. Nous ne nous satisfaisons pas du choix que l'on nous laisse de la sauce à laquelle nous serons mangés. C'est nous qui mangerons nos professeurs. Toute réforme de l'institut impliquerait que l'on s'interroge sur la finalité et le fonctionnement de nos études. C'est-à-dire que l'on pose enfin les vraies questions : Qu'est-ce que la géographie ? À quoi sert-elle ? À quoi servons-nous ? Toute réorganisation d'une éventuelle "unité d'enseignement et de recherche" implique que l'on remette en cause notre discipline elle-même, et donc l'institut.

PAS DE CONSTRUCTIF SANS CRITIQUE RADICALE DE CE QUI EXISTE

PAS DE PROGRÈS SANS DESTRUCTION SYSTÉMATIQUE DU VIEUX MONDE.

ou "Avant de replâtrer une vieille maison, on vérifie qu'elle n'est pas construite sur du sable" (vieux proverbe humanoïde)

IL FAUT DEMANTELER LA GÉOGRAPHIE

LA GÉOGRAPHIE N'EST PAS UNE SCIENCE MAIS UNE IDÉOLOGIE

Sous sa forme moderne, la géographie date de l'Université napoléonienne. Tous les démagogues et tous les connards gueulent à propos de son rattachement à l'histoire, mais aucun n'est en mesure d'expliquer l'origine de ce mariage. La "science" géographique est avant tout une matière d'enseignement, englobée dans la "culture générale". L'entreprise idéologique de la bourgeoisie en plein essor du XIX^e siècle est de justifier sur tous les plans son règne. Le projet de l'histoire-géo, c'est de montrer la richesse, la cohérence, le bien-fondé de la nation française : nos ancêtres les gaulois, les généalogies de rois, les "belles pages" de batailles situent à l'aboutissement et à l'apogée d'un passé riche et glorieux la France bourgeoise de l'époque. De même, la géographie des départements et des chefs-lieux de cantons, des voies navigables, des "richesses naturelles" enseigne aux petits français combien notre hexagone est harmonieux et prospère. Vidal de la Blache recense nos régions comme on recense des fromages et se repaît à la vue de nos beaux, sains et paisibles paysages ruraux. Autour d'une métropole généreuse se pressent frileusement une multitude de peuples d'indigènes, "immense réservoir d'hommes et de richesses" (un manuel de 4^e). C'est l'époque où le crétinisme choisit la forme du déterminisme géographique. On va chercher dans le physique l'explication de l'humain. L'exploitation trouve sa justification dans des aptitudes naturelles et l'on n'est pas loin de la notion de race supérieure [4]. Aujourd'hui, la géographie se fixe toujours pour but d'expliquer la transcription spatiale de l'ordre existant. Mais l'explication n'est plus si harmonieuse que par le passé, car cet ordre devient de plus en plus contradictoire et menacé.

La géographie a donc une double tâche : justifier l'ordre spatial menacé (la justification ultime étant l'explication fataliste du sceptique : on n'y peut rien, c'est comme ça, les gens sont fous) et lui proposer des formules de survie. Le mythe du développement (par les techniques, les crédits, les compétences ou les bonnes volontés) est le corollaire indispensable du "cercle vicieux du sous-développement". Le mythe de la régionalisation (avec son harmonieuse hiérarchie des "services" et ses réseaux efficaces de "métropoles d'équilibre") est le complément nécessaire de lamentations sur le "désert français" ou la "mégapolis" rhénane. Le géographe justifie, déplore ou projette, mais n'analyse jamais, contrairement à sa prétention, la réalité d'une façon totale. C'est un touche-à-tout qui ne cherche qu'à mieux s'esquiver.

L'"originalité" de la géographie se trouverait dans la synthèse des facteurs physiques et humains. Il se cache là derrière une duperie de plus. Dans des sociétés archaïques à faible technicité, l'élément naturel est déterminant en ce qui concerne la vie (ou la survie) du groupe humain. Mais avec le progrès technique apparaît un "surproduit social" (Marx) qui donne naissance à la division sexuelle, puis sociale du travail, avec formation de classes basées sur l'exploitation et l'appropriation du surproduit social. Le problème n'est donc plus de savoir si tel milieu physique peut recevoir telle implantation humaine, mais plutôt quel est le système social de production qui développe ou limite la technologie, qui concentre ou répartit le surproduit social. La première vision, la vision géographique est condamnée à se noyer dans un fouillis de "facteurs" choisis à la gueule du client et à privilégier le facteur technique, apolitique et non subversif per excellence, dans la mesure où il est défini comme l'application d'une science en-soi sur une nature en-soi. La deuxième vision, réellement scientifique et anthropologique, replace le facteur physique à son importance historique (l'actuel niveau de technicité permettrait de s'en affranchir encore plus : ex les cultures sans sol) et s'attache à étudier en priorité la formation sociale, les rapports sociaux de production.

Ceci explique pourquoi la géographie ne réussit à faire le "lien" entre le physique et l'humain que dans la mesure où il s'agit de sociétés agro-pastorales proches du collectivisme primitif, à niveau technique bas et le plus éloigné possible de l'économie de marché. Mais dès qu'apparaît le phénomène urbain, la monnaie, l'industrialisation, la géographie, en s'attachant à ses monographies villageoises, ses études parcellaires du tracé des lignes de bus ou de l'emplacement des marchés-gares, continue à nier le largage du facteur physique pour masquer la formation des classes, ainsi que leurs antagonismes. C'est ce qui explique pourquoi à aucun moment aucun géographe ne réussit à découvrir que de nos jours, l'opposition tiers-monde-pays industrialisés, villes-campagnes, cités dortoirs-usines, etc., bref, le développement fondamentalement inégal du monde actuel, provient du MOTEUR-même du développement : c'est-à-dire l'appropriation par une classe du surproduit social (que ce soit la bourgeoisie ou la bureaucratie), concrétisée chez nous par la propriété privée des moyens de production et la recherche du profit.

Nous aboutissons à la définition réelle de la géographie : la géographie, c'est la volonté de structurer de façon cohérente et tolérable un ordre spatial fondamentalement incohérent et intolérable du fait des critères de développement inégal et anarchique qui le régissent. La géographie est une idéologie et non une science. Une idéologie se distingue d'une science dans la mesure où elle est justification de l'ordre existant et non étude implacable de la réalité. En ceci, toute science est politique par essence (et corrélativement toute technique).

LA LUTTE CONTRE LA GÉOGRAPHIE, C'EST LA LUTTE CONTRE LA DOMINATION DE CLASSE, CONTRE LA BOURGEOISIE COMME CONTRE LA BUREAUCRATIE. [5]

LA GÉOGRAPHIE AU FEU, LES GÉOGRAPHES AU MILIEU

Les géographes sont avant tout des profs du secondaire. Actuellement s'annonce un dépérissement de la géographie au profit d'une initiation aux sciences économiques. Pourquoi ? D'abord, par soucis d'éviter une évolution des géographes vers une véritable anthropologie globale. Malgré les programmes et la nature parcellaire de la discipline, le danger est trop grand en ces temps de contestation. Mais surtout, la géographie, en tant qu'idéologie humaniste, a fait son temps. La bourgeoisie n'a plus besoin de la "culture générale" (il y a la télé, la presse...), mais veut, dans le cadre de sa production d'idiots spécialisés, des gens au courant des "techniques économiques" mais ignorant des mobiles de l'économie. Les géographes vont donc acheter des chemises bleu pâle et des cravates rayées pour se rapprocher des petits cons de Sciences Po et Sciences Eco. Il est donc temps de détruire la géographie au profit d'une véritable anthropologie (qui passe par la contestation idéologique de toutes les prétendues "sciences humaines" et de leur soumission à la bourgeoisie). Il est temps aussi de révolutionner l'enseignement en foutant dehors ceux qui lui passent actuellement les commandes.

Quant aux géographes appliqués, à supposer que le capital veuille bien de leurs services, ce sont de dangereux individus qui nappent les braves gens de bonne conscience et masquent l'exploitation réelle. En quoi Gallais modifie-t-il les conditions de vie en Inde par ses monographies de villages autour d'Hyderabad ? Qu'est-ce que Tricart aménage au Vénézuéla, sinon la domination impérialiste ? À qui profitent les tris de cailloux dans le Bas-Rhône-Languedoc, sinon aux trusts fonciers ? Le capitalisme ne peut plus fonctionner actuellement par la simple loi de l'offre et de la demande, sans foncer vers de graves crises. Il lui faut toute la racaille des aménageurs et des planificateurs pour rafistoler son cadavre ambulante. Que la gangrène les bouffe.

Si vous vous sentez assez courageux pour réorganiser les études, faites-le sur vos propres critères, en ouvrant les facs à tous, en supprimant la géographie et les géographes, en terrorisant tous les fossiles du vieux monde.

NE RÉFORMEZ PAS, DÉTRUISEZ !

NE PARTICIPEZ PAS, CRÉEZ !

BAISEZ, BON DIEU ! BAISEZ, BON DIEU ! BAISEZ, BON DIEU ! BAISEZ, BON DIEU !

À propos de « Propositions destructives »¹

Olivier Orain

Chargé de recherche au CNRS (UMR 8504 Géographie-cités)

Équipe Épistémologie et histoire de la géographie (EHGO)

Parmi la masse des textes produits dans l'ambiance électrique de la commune étudiante de 1968, les tracts abondent, de format et de contenu extrêmement variables. Le document présenté ici, de par sa longueur, est à la limite du genre : son anonymat et sa matérialité (trois feuilles volantes imprimées en recto verso) l'y rattachent, mais on le verrait aussi bien figurer en éditorial d'un journal étudiant, dans une forme peut-être légèrement plus policée. *De facto*, l'économie est la même et il y a un continuum entre le tract, le libelle et le canard ronéotypé, celui-ci pouvant accueillir ceux-là ou en reproduire la forme, en particulier à l'occasion d'un numéro de lancement, parfois destiné à demeurer unique. Autrement dit, il s'agit plutôt de proches modalités de la prise de parole étudiante dans un contexte particulièrement agité.

Dépourvu de date ou de référence destinée à un public extérieur, et partant assez hermétique à qui ne disposerait pas de clés *a priori* pour le lire, ce libelle a selon toute vraisemblance été rédigé par un ou plusieurs étudiants en géographie de l'encore Faculté des Lettres de Strasbourg, sans doute entre novembre et décembre 1968. Une certaine unité de ton (à la fois violemment ironique et à la limite de la sauvagerie) laisse imaginer un rédacteur unique, même si un « gang d'étudiants-fantômes » en revendique la « bien funeste folie ». De par la modulation de ses thèmes au regard des propriétés de l'Institut de géographie strasbourgeois, on imagine facilement des étudiants avancés ayant préparé les concours de l'enseignement d'histoire-géographie, monde à l'égard duquel ils manifestent une forte acculturation, y compris pédagogique. Les analyses bravaches sur le destin des « profs du secondaire » laissent transparaître une préoccupation ambivalente à l'égard du « dépérissement » éventuel de l'enseignement de la discipline, dont les auteurs pronostiquent le remplacement par une « initiation aux sciences économiques » supposée faire pièce au scénario alternatif (et souhaité) d'une « anthropologie globale ». La façon dont les cultures scolaire et universitaire sont conçues dans un continuum évident est sans doute un trait qui milite pour un tel profilage de ses auteurs. À l'inverse, les références aux traits saillants des

¹ Je tiens à remercier Gilles Palsky, qui m'a transmis ce document il y a déjà plusieurs années.

lieux strasbourgeois – la géomorphologie, traitée sous le signe du dédain pour les « trieur[s] de caillou[x] », ou la géographie appliquée – ne sont pas suffisamment centrales pour apparaître biographiquement significatives.

L'animosité qui se lit dans ces lignes est assez fidèle à ce que l'on sait du caractère houleux des relations entre professeurs et étudiants à Strasbourg en 1968. Six « mandarins » sont directement mis en cause, dont cinq sont aisément identifiables : par ordre d'ancienneté, René Raynal (1914-2002), géomorphologue à la trajectoire discrète, ancien résistant ; Étienne Juillard (1914-2006), spécialiste des relations rural-urbain, rénovateur de la réflexion sur la région dans les années 1960 et auteur d'une magistrale *Europe rhénane* en 1968 ; Jean Tricart (1920-2003), figure de proue de la rénovation de la géomorphologie, à l'origine d'une tentative pour créer un diplôme d'expert-géographe en 1958 et par ailleurs membre du PCF ; Jean Gallais (1926-1998), dont la thèse sur les paysans du Delta du Niger intérieur (1967) a fait date par son attention à la trame des ethnies et à leur culture technique ; enfin Henri Nonn (1929), auteur en 1965 d'une thèse sur *Strasbourg : des densités aux structures urbaines*. La violence de la confrontation a notoirement contribué au départ définitif du seul « rang B » parmi eux, Jean Gallais, alors à cheval entre Strasbourg et Rouen. Têtes de turc des étudiants, J. Tricart et J. Gallais sont également au cœur du développement précoce et systématique de la géographie appliquée à Strasbourg, dont de multiples indices donnent à penser qu'il fut largement à l'origine du malaise local dans ce qu'il a de spécifique. Le libelle évoque cette question, sans lui donner non plus un poids considérable et sans analyser spécifiquement le placement d'étudiants à grande échelle dont J. Tricart s'était fait une spécialité et qui fut violemment contesté en mai-juin 1968. En revanche, les projets « structurels » concernant l'Institut de géographie sont plus longuement évoqués : ils visaient le transfert de celui-ci au sein de l'université scientifique en cours de constitution (une démarche équivalente eut lieu à Lille). Les auteurs du libelle moquent la recherche d'une distinction scientifique synonyme de « gloriole », le « marchandage » tous azimuts et les intérêts bien compris des futurs « PDG » de la structure. Le maître mot de l'autonomie, voulue par la réforme Faure (voir encadré) et prônée localement, est caricaturé sans relâche, en particulier par attelage dans des expressions improbables : « Ah, ce qu'on sera bien avec nos crédits autonomes, nos bâtiments autonomes, nos cartes autonomes, notre Tricart autonome », « bordel autonome », « crétiens autonomes », « cuisine autonome »... À qualifier tout et n'importe quoi, l'idée est entachée d'absurde et de dérisoire, se vide de sens.

Si le sarcasme est protéiforme tout au long des six pages, et se couple avec une familiarité de ton sensible dans la dénomination des personnes, un autre trait général s'impose davantage encore : la férocité. Elle se déchaîne à toutes les pages, contre les « mandarins » locaux, contre les adeptes de la « participation » aux réformes d'Edgar Faure, contre les « techniciens » au service du « grand Capital », contre la géographie en général et l'institut strasbourgeois en particulier. Il s'agit de « traquer », « faire

chier », « démanteler », « détruire », incendier, le tout au milieu d'insultes crânement assumées (« idiots », « connards », « fasciste », etc.). Cette posture hyperviolente visant la *tabula rasa* s'adjoint une strate d'injonctions (exprimées en majuscules) dont les slogans oscillent entre le credo anarchiste et un appel aux pulsions les plus « primales », sexe, cannibalisme, surjoués sous la forme d'un filet en bas de page. À n'en pas douter, cette férocité calculée a dû frapper ses destinataires, tant ses cibles nommément désignées que les lecteurs distants. Une telle violence verbale permet de prendre la mesure du « tranchant² » de 68, bien éloigné des images rétrospectives du mouvement. Donner à lire un tel brûlot dans un numéro de revue évoquant doctement les transformations des sciences humaines et sociales dans les « années 68 » permet en première intention de créer un effet de contraste avec l'image euphémisée que produisent des bilans savants informés de la suite de l'histoire.

Mais l'effet de contrepoint ne suffit pas à épuiser l'intérêt de ce texte. Celui-ci n'est pas tellement dans ses caractéristiques idéologico-politiques, à la fois banales pour l'époque et relativement sommaires dans leur développement : il s'agit d'une dénonciation, d'inspiration marxiste, de l'instrumentalisation de l'université et des disciplines scientifiques par le capitalisme, doublée d'un refus de deux grands thèmes du gaullisme finissant, la participation et l'autonomie, dans leur problématisation spécifique à l'université. Son intérêt singulier provient du développement, relativement précoce et plutôt bien construit, d'une critique épistémologique qui tranche dans le paysage de la géographie de l'époque, en particulier par rapport aux tracts et manifestes disciplinairement conformistes produits dans les instituts et sections en grève. À ce titre, il précède voire devance de presque une décennie la salve de textes « révolutionnaires » qui allaient embraser le paysage disciplinaire au mitan des années 1970, dont il contient en germes la plupart des thèmes.

Même s'il n'est pas le premier texte dénonçant le caractère dépassé du programme « écologique » de la géographie vidalienne et son inactualité au regard d'un potentiel programme marxiste (il en a existé dès l'après-guerre), il en propose une nouvelle version, presque nihiliste dans sa vision comme dans ses conséquences. À côté de schèmes marxistes (science *versus* idéologie, nécessité d'en passer par les « rapports sociaux de production »), il opère une critique du légitimisme, de l'optimisme technique et de l'absence de pouvoir explicatif global de « la vision géographique [...] condamnée à se noyer dans un fouillis de "facteurs" ». Il fustige son pointillisme, fourvoyé dans « ses monographies villageoises, ses études parcellaires du tracé des lignes de bus ou de l'emplacement des marchés-gares » – souvent le lot fastidieux des étudiants commis dans les enquêtes diligentées par les patrons. En creux, il manifeste une lassitude profonde à l'encontre de l'empirisme monotone et sans imagination de la géographie des années 1960, sa revendication de « concret », de « synthèse », menée par des

² L'expression est du collectif à l'origine de *Mai-Juin 68*, Éditions de l'Atelier, 2008.

« touche-à-tout ». Il moque la prétention à la « sagesse » et à l'« humanisme » si caractéristique des patrons de l'époque et, plus généralement, les mots de la tribu avec ce qu'ils charrient d'usages devenus « vieux ». Sa quête d'un « ordre spatial³ » supposément harmonieux est frappée d'inanité par le « développement inégal et anarchique » des sociétés modernes. Le texte congédie la « racaille des aménageurs et des planificateurs » et dénonce l'inanité de la géographie appliquée, incapable d'apporter une amélioration à l'existence des populations dont elle traite, partant inutile, sinon complice de l'exploitation capitaliste. La discipline scolaire, véhicule du nationalisme, du colonialisme et de la société bourgeoise, a fait son temps et n'a plus de raison d'être, remplacée avantageusement par de nouveaux médias pour prodiguer la « culture générale » que réclame la demande sociale, ou alors contrainte à une mue vestimentaire dont le caractère violent et imagé est éloquent.

On a bien là une cristallisation précoce de l'ensemble des schèmes révolutionnaires des années 1970 : critique de la non-scientificité de la géographie française, de son apolitisme et de son utilité problématique, de son déficit d'explicativité. Il n'y a en revanche guère de solution alternative, sinon une dissolution dans une « anthropologie globale » aux contours vagues et un marxisme dont les modalités de déclinaison géographique ne sont pas explorées, faute sans doute de vouloir imaginer la perpétuation d'une quelconque discipline. Le libelle se termine par une exploration implacable des marchés de la géographie (enseignement, « application » et aménagement), qui apparaissent dans l'impasse. Rarement texte de l'époque a su capter aussi clairement et avec autant d'acuité l'ensemble des griefs que nourrissaient les jeunes générations à l'encontre des vieilleries disciplinaires qu'on leur servait. Le contexte d'une ville où s'est inventé le situationnisme a-t-il aidé ? De nombreuses références implicites semblent nourrir un texte à la clarté tranchante, sans doute insupportable pour ses cibles. Le sort fait à Jean Tricart, ancien jeune Turc en guerre vingt ans plus tôt contre le « formalisme » de la « géographie bourgeoise » et devenu l'une des figures d'autorité de la scène nationale (et portraituré ici en « adjudant-chef »), porte toute la charge d'une ironie générationnelle. Demeure une critique radicale de la contractualisation de la recherche qui quatre décennies plus tard n'a rien perdu de son actualité.

³ La formule « ordre spatial » est inédite pour l'époque et tranche avec le vocabulaire usuel, rarement aussi théoricien.

La réforme Faure

Après son triomphe électoral des 23-30 juin, le pouvoir a répondu de diverses manières au mouvement de 1968. D'un côté, sous l'influence des officines du « gaullisme d'ordre » (Audigier, 2012), une politique de répression des groupes gauchistes s'est progressivement déployée, sous le pilotage de Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur de la fin mai 1968 à février 1974. Elle allait trouver dans la « loi anti-casseurs » du 30 avril 1970 son outil juridique d'élection. Mais, de l'autre, il apparaissait absolument nécessaire de réformer le fonctionnement universitaire (inchangé depuis les années 1890) et de tirer un trait sur la réforme Fouchet, dont le style autoritaire et les objectifs de spécialisation n'avaient pas peu contribué à l'embrassement du printemps. L'action d'Edgar Faure, nommé ministre de l'Éducation nationale le 10 juillet 1968, avec le soutien appuyé de De Gaulle, allait s'inscrire dans ce sens.

Son action a visé à pacifier les relations avec toutes les composantes du monde universitaire, notamment par des consultations massives, et à impulser un effort financier sans précédent se traduisant notamment par des recrutements massifs et des constructions tous azimuts. La création de quatre centres expérimentaux (Dauphine, Vincennes, Anthony et Marseille-Luminy) a été diligentée durant l'été, dont trois allaient voir le jour dès l'année universitaire suivante (un seul a avorté). Mais la contribution la plus décisive a été l'élaboration tambour battant d'une loi d'orientation qui a profondément transformé le fonctionnement de l'université française. Le programme en fut présenté devant le parlement dès le 24 juillet, et après un été de consultations et un arbitrage favorable du président de la république début septembre, déboucha sur un texte transmis le 19 septembre à l'Assemblée nationale. Après deux mois de joutes et de compromis, il fut définitivement adopté le 22 novembre.

La loi d'orientation de l'enseignement supérieur a mis fin à une configuration dans laquelle l'État pilotait le fonctionnement du système facultaire par l'entremise de doyens nommés et d'une administration à sa main, système dans lequel les pouvoirs relatifs concédés aux agents étaient monopolisés par les professeurs. Cette verticale du pouvoir a été remplacée par un système qu'on appellerait aujourd'hui *bottom-up* dont la brique de base était les Unités d'enseignement et de recherche (UER), regroupant une ou plusieurs disciplines, UER réunies en université, dotées d'une personnalité morale et juridique et lieu d'exercice d'un pouvoir universitaire aux prérogatives élargies. Le système reposait sur des élections à plusieurs niveaux associant plusieurs collègues (universitaires, étudiants, personnel) représentés en proportion diverses dans des conseils d'administration ayant notamment pour fonction d'élire un président, doté de prérogatives élargies et exerçant un réel pouvoir exécutif. La création en parallèle de conseils scientifiques réservés aux seuls enseignants-chercheurs fut une concession aux groupes de pression hostiles aux changements. Le mode d'ordre général était l'« autonomie » – financière, pédagogique,

scientifique – relative et encadrée dans les faits. Une de ses modalités, développée en parallèle, fut l'expérimentation des unités de valeur (UV), inspirées du système des *credits* américains et progressivement généralisées : elles remplaçaient les très rigides certificats par un système de formation « à la carte » où les étudiants pouvaient en théorie choisir dans un vaste catalogue d'enseignements. Dans les universités où cette logique a été réellement mise en œuvre, elle a concouru à une redistribution complète de l'autorité professorale, reposant désormais sur l'adhésion estudiantine à des programmes et à des enseignements qui fragmentaient l'offre pédagogique et mettaient en concurrence professeurs et assistants.

Les réformes impulsées par le ministre Faure ont créé un clivage entre « participationnistes » et « anti », source de conflits homériques et rémanents dans certaines universités, en particulier le tout nouveau Centre universitaire expérimental de Vincennes (CUEV). Les élections organisées en février-mars 1969 dans les toutes nouvelles UER et universités ont été un moment clé pour la consolidation et la pérennité des réformes. Des taux de participation oscillant entre 40 et 70 % dans les collèges électoraux estudiantins ont à la fois imposé la démarche du ministre auprès des forces hostiles aux réformes et mis le mouvement anti-participationniste en minorité, même s'il a fallu quasiment une décennie pour que le principe de la participation apparaisse sans conteste comme une avancée démocratique. La réorganisation du paysage universitaire a conduit à Paris, Lyon et Aix-Marseille, à une séparation scientifico-politique du personnel en établissements distincts et rivaux. Dans ses grandes lignes, la loi Faure demeure le cadre législatif qui organise le système universitaire français.

Références

Audigier, F., 2012, « Le gaullisme d'ordre des années 68 », *Vingtième Siècle*, 116, p. 53-68.

Poucet, B., Valence, D. (dir.), 2015 (à paraître), *Réformer l'Université après mai 68. La loi d'orientation de l'enseignement supérieur et son application (1968-1984)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Prost, A., 2004, « Mai 68 en perspective », dans *Histoire de l'enseignement et*

de l'éducation. IV Depuis 1930, Paris, Perrin (Tempus), p. 311-350.

Prost, A., 2013, « 1968 : La refondation des universités », dans *Du changement à l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Seuil (L'univers historique), p. 167-188.

Soulié, C. (dir.), 2012, *Un mythe à détruire ? Origines et destin du centre universitaire expérimental de Vincennes*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.

Les Écoles en sciences de l'homme : usages indigènes et catégories analytiques

Olivier Orain

CNRS, UMR Géographie-cités

Parmi les mots permettant d'indiquer, voire de mettre en relief, des fonctionnements ou des processus collectifs en histoire des sciences, « école » est sans doute l'un des plus banals*. Son évidence et ses ressorts analogiques mettent en perspective la relative rareté des efforts pour l'élaborer, comme s'il n'était pas nécessaire d'en préciser la portée pour l'utiliser ou l'exclure. Sa valeur d'usage et sa transparence supposée font dès lors contraste avec les réserves, voire les polémiques, qu'elle suscite parfois lorsqu'elle devient vulgate pour décrire l'avènement ou la trajectoire d'un groupe circonstancié. Encore faut-il pour ce faire que les réticences qui commentent son usage puissent obtenir une visibilité suffisante : malgré les travaux critiques de Lee Harvey (1987a et b), Andrew Abbott (1999), Jean-Michel Chapoulie (2001) et Christian Topalov (2003, 2004), l'usage du label « école de Chicago » pour désigner une certaine sociologie américaine demeure extrêmement répandu... Il ne s'agit là que d'un exemple, qui traduit à la fois la prégnance et la durable décote, et même la suspicion de vulgarité, de cet opérateur historiographique. Face aux recours légitimistes et aux réticences qu'il suscite, il nous a semblé utile de le prendre au sérieux, voire au mot, à l'occasion du présent dossier. Ce dernier associe deux articles issus du colloque « Qu'est-ce qu'une école de pensée ? » (Dijon, 3-4 novembre 2016)¹, des textes suscités par le comité de rédaction de la *Revue d'histoire des sciences humaines* et un entretien avec J.-M. Chapoulie sur la « tradition sociologique de Chicago » à laquelle le sociologue de l'éducation, qu'il est par ailleurs, a toujours refusé d'associer l'étiquette d'école. Avant d'explorer des « cas d'école(s) », arrêtons-nous d'abord sur les usages et le pouvoir descriptif de la catégorie.

* Ce texte n'aurait pas vu le jour sans les encouragements et les nombreuses relectures de Wolf Feuerhahn. Mes remerciements vont également à Jacqueline Carroy pour ses précieuses remarques sur un état antérieur de ce texte

¹ Programme et enregistrement vidéo du colloque disponibles sur le site Centre Georges Chevrier : http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/manifestations/16_17/16_11_03-04.html (consulté le 14 mai 2018).

Usages heureux, usages péjoratifs

Il n'existe pas d'inventaire et encore moins d'examen systématique des usages de l'expression « école [de] X ». On trouve néanmoins quelques tentatives de théorisation ou de montée en généralité. On essaiera d'en rendre compte dans les lignes qui suivent, tout en notant l'impensé que recouvre son usage assez massif (y compris sous la modalité négative : « [X] ne fut pas une école »), déploré par certains, reconduit le plus souvent. Pour le meilleur ou le pire, le caractère irréfléchi de cet emploi routinisé fait fond sur la dimension quasi-universelle de l'expérience juvénile de l'enseignement (primaire) et de son exercice dans des lieux spécifiques. Que cette universalité soit un mythe et le fruit d'une construction historique devenue pratique très majoritaire importe peu ici². Sur la longue durée du XIX^e siècle et des décennies qui lui ont immédiatement succédé s'est néanmoins cristallisé un modèle, avec ses locaux, ses maîtres et ses jeunes élèves – constituant un groupe de pairs –, son dispositif de transmission et de reproduction, etc., dont on peut à bon droit estimer qu'il a constitué un référentiel légitimant pour l'analogie qui nous occupe. Et de même que le sens d'« école » n'a rien d'immuable, ses usages – analogiques ou littéraux – pour parler de collectifs savants seraient à analyser dans leurs traits généraux et leur évolution, autrement dit leur historicité. Cet objectif étant loin d'être atteint³, on supposera à titre d'hypothèse leur croissance au XIX^e siècle, à hauteur de l'expansion et de la différenciation continues du phénomène appelé « science » ou *Wissenschaft* à partir des années 1830 (Carnino, 2015 ; Hühn, Meier-Oeser et Pulte, 2005) et du développement des étiquettes de groupe, propres au monde intellectuel (il en existe plusieurs sortes). Malgré l'« ambiguïté » fondamentale que John Servos (1993), l'un des meilleurs connaisseurs de cette histoire, a pu souligner, ces usages sont dans l'ensemble positifs jusqu'au tournant du siècle. J. Servos fait au demeurant longuement référence à l'œuvre monumentale de John Theodore Merz, *A History of European Thought in the Nineteenth Century* (1904) qui « fait un usage abondant du terme pour décrire les écoles de recherche très spécialisées des laboratoires allemands, les affinités intellectuelles d'individus liés par l'affiliation à une université particulière ou par la citoyenneté d'une ville ou d'une nation, et des traditions de pensée qui traversent les siècles, les frontières nationales et les groupes linguistiques » (Servos, 1993, 5)⁴. Les premières décennies du XX^e siècle nous apparaissent par contraste comme un moment de bifurcation où des usages nationaux

² Des enquêtes ont montré au demeurant qu'encore au début du XX^e siècle, ce sens d'« école » lié à la situation d'enseignement n'était pas encore fixé en France. Voir l'entretien avec Jean-Michel Chapoulie dans ce dossier.

³ Un effort de rétrospection reste à faire pour des périodes antérieures au XIX^e siècle, qui montrerait des usages très anciens d'école, notamment pour désigner des groupes de philosophes réunis par une unité doctrinale (dès Diogène Laërce). Il faudrait rappeler également son usage latin au sens de « loisir studieux » dérivé de *σχολή*, « arrêt du travail ». Il conviendrait également d'examiner les usages du terme en histoire de l'art pour désigner des mouvements artistiques dès le XVII^e siècle (Brückle, 2003, 674 ; sur le XIX^e siècle, voir Le Men, 2016).

⁴ Au demeurant, on trouve aussi chez Merz, note J. Servos, des usages dévalorisants, encore que plus rares. Toutes les traductions de l'anglais proposées sont de nous.

(français tout particulièrement) ou de groupes devenus hégémoniques (dans la *big science* en particulier) en viennent à opposer « la » science, unitaire, consensuelle, et ses périphéries où règnent des pépinières d'écoles livrées à la reproduction médiocre, à l'arbitraire de chefs et à des guerres picrocholines. J. Servos a relevé quelque chose d'analogue, qu'il analyse comme un legs prégnant « chez les historiens, sociologues et philosophes des sciences du milieu du xx^e siècle [...] même chez ceux [...] qui accordaient une attention toute particulière à la structure communautaire de la science, tout particulièrement Derek de Solla Price, Diana Crane et Thomas Kuhn⁵ » (Servos, 1993, 6). Nous serions pour notre part enclins à mettre l'accent sur la situation hégémonique (même relative) à partir de laquelle ce type d'usage s'observe chez les *acteurs* de la science, le recours à « école » devenant alors un stigmate. Preuve *a contrario* : les dominés peuvent le cas échéant retourner ce stigmate dans l'espoir de se rehausser et d'établir une équivalence entre ce qu'ils incarnent et ce que porte le groupe majoritaire ou dominant. De ce point de vue, l'exemple développé par Jacqueline Carroy dans sa contribution à ce volume est éclairant. La promotion d'une « école de Nancy » par Bernheim et ses alliés, contre « l'école de la Salpêtrière »⁶ dans les années 1880-1890, peut se lire comme la réaction de « provinciaux » contre la construction d'une *doxa* parisienne dans l'interprétation de l'hypnotisme. Elle répond par ailleurs à ce qui fut aux yeux de Bernheim un usage parisien dont il a retourné le stigmate. On pourrait montrer de manière similaire que la mise en avant du label « école de Grenoble » par Raoul Blanchard et ses élèves dans les années 1930 visait à contester la domination des patrons parisiens de la géographie française, requalifiés en « école de Paris », et s'accompagnait d'un inlassable travail de distinction.

Une autre évolution insuffisamment documentée ressortit aux mutations des « années 68 » et au surcroît de doute qu'elles ont jeté sur l'institution scolaire comme modèle, pour un temps synonyme de « bourrage de crâne » et d'aliénation, antinomiques à l'effort – collectif, anti-hiérarchique – qu'appelait une science alors souvent idéalisée. Le travail opéré par Françoise Waquet dans *Les enfants de Socrate* (2008) en prolonge et en systématise, voire en dramatise, l'interprétation : au temps très long, presque atemporel, de la configuration maître-élève (dont l'école est un variant en même temps qu'une forme d'institutionnalisation) ferait suite une rupture radicale qui signe la fin de cette histoire immobile – c'est le sens de l'épilogue du livre. Au demeurant, F. Waquet la situe moins dans la contestation des années 1970 que dans le développement d'une contractualisation propre au régime plus contemporain des « écoles doctorales ». Ce régime pourrait être interprété comme le dernier état en date

5 Thomas Kuhn n'utilise *school* dans *The Structure of Scientific Revolutions* (1962/1970) que pour décrire les situations de « science extraordinaire » pré-paradigmatiques ou « révolutionnaires », mais sans le dédain que J. Servos lui prête.

6 Voir la contribution de Jacqueline Carroy dans ce volume.

d'un processus de mise à distance de la « domination rapprochée⁷ » d'un « maître » sur ses « disciples » dont les « années 68 » ont annoncé la crise : lorsque le schème de la paternité « bienveillante » cède la place à un système de prestations engageant des contractants (le « doctorant » et ses encadrants reconnus) dans un système de normes opérant une mise à distance, faire école deviendrait problématique.

Si une certaine désuétude semble frapper les labellisations sur le vif consistant à désigner tel ou tel groupe comme une « école » *hic et nunc*, il en va différemment en matière d'opérations engageant le passé : le paysage rétrospectif des sciences humaines et sociales est peuplé d'écoles, en nom propre, de personnage ou de lieu, dont l'évocation porte une promesse d'intelligibilité et n'est pas péjorative. À ce titre, « école » est devenue un opérateur historiographique indigène qui interpelle les historiens des sciences par intermittence, les enjoint parfois à en proposer une systématique ou au contraire une réfutation, particulière ou générale. Nous aimerions revenir à ce titre sur trois tentatives d'élaboration selon lesquelles les « écoles » seraient une unité signifiante et significative pour écrire l'histoire des sciences. Leur particularité est de s'être développées de manière autonome, sans références partagées (ou si peu), suivant une logique disciplinaire assez peu soucieuse de ce qui pouvait se produire ailleurs. On les considère comme des lignes de réflexion socialement situées⁸ dans des univers disciplinaires, faites de rebonds et de réactions, ayant par là même une dynamique propre que l'on a essayé de reconstruire sans souci d'exhaustivité.

Clusters ou schools ? Quand des sociologues états-uniens se penchent sur l'histoire de leur science

C'est dans le contexte anglo-américain des *social sciences*, moins hostile *a priori* à la catégorie de *school* que ne l'étaient leurs homologues « continentaux », que se sont développés des efforts de systématisation, qui semblent à la fois s'inscrire dans un agenda fonctionnaliste et ressortir à une ambiance en quelque sorte post-kuhnienne, tant *The Structure of Scientific Revolutions* en constitue une référence cardinale. Certaines tentatives ultérieures ont pris l'habitude d'associer l'ouvrage de Terry Clark^a, *Prophets and Patrons, the French University and the Emergence of Social Sciences*⁹ (1973), et l'article d'Edward Tiryakian^b, « The Significance of Schools in the Development of

⁷ « Mai 68 pourrait bien être d'abord une révolution du privé. Du moins au sens où nous l'entendrons ici : une société dont les membres sont reliés par une relation d'interdépendance puissante, renforcée par le fait qu'ils se trouvent retenus de manière quasi continue, en situation de coprésence physique, dans un lieu relativement unique et clos. Parents/enfants, hommes/femmes, maîtres/serviteurs sont liés structurellement au foyer et condamnés au face-à-face. Parce que ces relations y sont en outre structurellement déséquilibrées, on parlera à leur propos de relations de "domination rapprochée". » (Memmi, 2008, 35)

⁸ L'enquête s'appuie sur une ébauche de prosopographie dont une partie des résultats a été mise en notes, repoussées en fin d'article afin de ne pas alourdir la lecture.

⁹ Il procède pour partie de son travail de PhD (1967) dans le cadre de University of Columbia (outre Paul Lazarsfeld sont cités Daniel Bell, Robert Merton et Juan José Linz) mais avec une importante reprise d'enquêtes entre 1967 et 1969.

Sociology » (1979), comme une sorte de dyade théorisant la valeur sociologique de la catégorie. Le livre de T. Clark est un tableau historique de la sociologie française vue à travers le prisme de ses groupes d'influence et de la « structure informelle » du système universitaire français, depuis ses « précurseurs » jusqu'aux Durkheimiens. L'article d'E. Tiryakian s'inscrit dans un ouvrage de « métasociologie » (*i.e.* interrogeant le fonctionnement, les ontologies et les épistémologies disciplinaires) à destination des étudiants avancés et propose une analyse du développement de la sociologie qui fait des « écoles » un opérateur fondamental du fonctionnement disciplinaire.

Cet appariement a ceci d'étrange qu'il correspond moins à une communauté de terminologie ou de préoccupations (sans parler d'intertextualité : Tiryakian ignore royalement le livre de T. Clark dans son article) que de *background* similaire. Terry Clark réalisa sa thèse sur les sociologies françaises sous la direction de Paul Lazarsfeld (soutenue en 1967) avant de trouver en Edward Shils^c et Joseph Ben David des interlocuteurs décisifs pour l'élaboration de son livre de 1973. Edward Tiryakian était déjà un sociologue installé lorsqu'il contribua au livre collectif *Contemporary Issues in Theory and Research. A Metasociological Perspective*. Il s'inscrivait partiellement dans la mouvance fonctionnaliste pour avoir fait son PhD sous la direction de Talcott Parsons, mais à concurrence d'autres affiliations : Pitirim Sorokin, l'existentialisme et la phénoménologie, dont il fut un ardent commentateur et *advocate*. Nous ferions volontiers l'hypothèse que ces deux tentatives très dissemblables seraient effectivement à replacer dans un cadre fonctionnaliste, encore que significativement *tardif*. Elles interviennent en effet au moment où ce dernier est ébranlé tout à la fois par la vague contestataire¹⁰ – américaine puis mondiale – et par le début d'une remise en cause de son hégémonie sur le champ sociologique aux États-Unis. L'exercice de réflexivité historique qu'ils proposent sur les ressorts de la cohésion des communautés de sociologues, marqué par la figure (désormais contestée) du patron charismatique, trouve dans le passé des modèles et des formes de rationalisation : purement sociale, sinon politique, chez T. Clark ; plus hybride chez E. Tiryakian, qui mobilise abondamment Kuhn pour donner un plan cognitif à son interprétation.

Ces proximités sont moins frappantes que les différences qui les séparent. La catégorie maîtresse du premier, *cluster* – qu'il avait traduite lui-même par « cercle » dans une publication en français¹¹ (Clark et Clark, 1971) – se veut moins large qu'« école » pour mieux saisir la performativité politique de groupes d'influence cherchant à trouver

¹⁰ Des propos récurrents d'E. Tiryakian font état de son saisissement face à la contestation sur les campus américains et son article de 1979 développe (p. 224) des réflexions fugitives sur la « crise vietnamienne aux États-Unis », ses répercussions sur le déroulement du congrès annuel de l'American Sociological Association (ASA) à San Francisco en 1969 et sur « Mai 68 » en France, dans lesquels il voit des déclencheurs d'un tournant majeur dans l'histoire de la sociologie. Il a par ailleurs fortement nuancé dans ses nombreux travaux la lecture d'un Durkheim conservateur que l'on trouvait chez Parsons.

¹¹ Elle correspond largement au chapitre 2 de l'ouvrage dont elle constitue *an earlier version*.

une place et à la préserver dans le paysage académique français¹². De cette éviction découle un travail d'interprétation qui s'intéresse assez peu à l'activité intellectuelle déployée au sein des unités qu'il analyse, de sorte qu'elle pourrait sembler avoir un tout autre objet. Il en va très différemment chez Tiryakian, qui conçoit l'école comme un « type idéal » et comme le moteur d'innovations méthodologiques conçues sur le modèle et dans la démarcation du paradigme kuhnien¹³. Elle s'adosse à une typification fonctionnaliste des « rôles » tenus dans l'école – elle a un *founder-leader* et des *followers* : un *interpreter* de la parole ésotérique du maître, des *converts* dans une relation de parité générationnelle avec lui, des *lieutenants*, des *auxiliaries*, des *patrons* (bénéficiaires ou clients). Elle suppose un ancrage « réel », localisé dans le temps et dans des lieux, et un fonctionnement communautaire moins abstrait que celui prêté aux communautés chez Kuhn. En ce sens, située entre l'étude des individus et celle d'ensembles plus vastes, elle lui semble coïncider avec le réquisit mertonien d'une *approach of middle range*¹⁴. Elle investit surtout très littéralement l'enjeu *professionnel* de l'enseignement et de la transmission, et en cela se démarque explicitement du schème de l'« école de pensée » à laquelle elle oppose un usage proche de ceux qui, en histoire de l'art, insistent sur la coprésence et l'interaction rapprochée – entre pairs et avec des élèves – au sein d'un atelier. Le parallélisme avec les communautés religieuses (un *topos* assez banal à l'époque) est quant à lui traité sur un mode relativement neutre, qui abonde une conception plutôt disruptive de l'émergence de nouvelles écoles : elles viennent combler un « vide intellectuel », une situation d'anomie ou de cacophonie, contrastant avec le consensus qui avait prévalu antérieurement. Pour les besoins des trois exemples qu'il développera succinctement dans une dernière partie, E. Tiryakian formule quatre « remarques » qui sont autant de conditions du succès des entreprises qu'il désigne comme des « écoles » : le rôle séminal d'un *founder-leader*, charismatique certes, mais sensible tout autant à la nécessité de se constituer un vivier d'étudiants et d'alliés ; l'adossement à une institution, de préférence centrale (universitaire au sens large, d'excellence et située dans une aire métropolitaine) ; le rôle stratégique d'une revue comme vecteur de diffusion et de cohésion du collectif ; la publication d'un manifeste qui a valeur de « proclamation professionnelle ». C'est à l'aune de ces quatre descripteurs qu'il esquisse une présentation de trois écoles

¹² Cette interprétation sera vivement dénoncée par J.-C. Chamboredon : il y voit « la forme neutralisée de la théorie du complot » (1975, 4) qui témoigne d'une « vision américaine de la sociologie française » (couverture).

¹³ Il y aurait beaucoup à dire sur le plan de contenu de sa reprise et les latitudes assez hétérodoxes qu'il s'accorde en la matière. Notons qu'il consacre (sans surprise ?) une place nettement plus extensive que Kuhn aux enjeux de personnalisation/dépersonnalisation dans une « communauté ». Son propos est relativement hybride dans le détail.

¹⁴ Contre la *social theory* très générale et, selon lui, invérifiable de Parsons et ses ambitions totalisantes, Merton a popularisé dans les décennies d'après-guerre la formule *middle range theory*, dont la version la plus développée se trouve dans *Social Theory and Social Structure* (1968). Alors qu'une des intentions de Merton était de bordurer l'ambition explicative des théories sociologiques et leur degré d'abstraction, Tiryakian en fait étrangement une question d'effectif observationnel réaliste pour mener une enquête sur des collectifs.

implicitement majeures à ses yeux (par opposition aux figures isolées et aux « écoles mineures ») : « the Durkheimian School », « the Chicago School » et « the Parsonian School ». Il n'y a pas vraiment de principe d'articulation entre les unes et les autres, mais plutôt un effet de parallélisme qui n'en hiérarchise pas la présentation. À la différence d'autres « parsoniens » plus orthodoxes, et même si l'école de ce dernier est la dernière présentée, son dispositif n'implique aucune espèce de téléologie faisant aboutir la sociologie dans celle-ci.

Cet article d'E. Tiryakian a été abondamment cité et mobilisé par la suite¹⁵. Il a notamment servi de référence légitimante au travail du sociologue-historien britannique Martin Bulmer^d, dont l'ouvrage *The Chicago School of Sociology. Institutionalization, Diversity, and the Rise of Sociological Research* (1984) a fait date – notamment par son traitement de « the Chicago School » comme une institution et son insistance sur la diversité des approches qui y furent développées¹⁶. Dans un article intitulé « The Chicago School of Sociology : What Made it a "School" » (1985), il a par ailleurs éprouvé le besoin de remettre la question de la *schoolness* sur le métier en la mettant en regard des propositions d'E. Tiryakian. C'est dans une toute autre perspective que son compatriote Lee Harvey^e s'est référé aux analyses de ce dernier : elles ont constitué pour lui un repoussoir à des titres divers, état d'esprit qui ne s'est jamais exprimé avec autant de vigueur que dans son article « The Nature of "Schools" in the Sociology of Knowledge : The Case of the "Chicago School" » (Harvey, 1987a). Dans ce dernier, il met en pièces l'article de Tiryakian en pointant les failles de son usage de Kuhn¹⁷, le caractère de seconde main de sa documentation et la faible pertinence de ses analyses sur la « soi-disant école de Chicago ». La même année, il a publié une version de sa thèse de doctorat (1985) sous le titre *Myths of the Chicago School of Sociology* (Harvey, 1987b). Celle-ci est l'occasion d'une autre forme de révision critique, construite autour de « cinq mythes », que l'économie discursive de l'ouvrage entend déboulonner un à un :

Ces cinq mythes sont :

(1) que les sociologues de Chicago étaient initialement des réformateurs sociaux, aux sympathies progressistes ou libérales, et désireux de résoudre des problèmes sociaux. (Chapitre 2)

¹⁵ Lee Harvey (1987a) cite une longue série d'émules l'ayant repris de manière a-critique à ses yeux; Andrew Abbott (1999) s'étonne de la postérité interprétative de Tiryakian sur le cas Chicago, alors que selon lui il a fourni une élaboration générique basée principalement sur une connaissance du durkheimisme et du parsonisme, et n'ayant traité de son troisième exemple que « forcé par la logique de son argumentaire » (Abbott, 1999, 21).

¹⁶ Il a notamment réintroduit dans le paysage des figures « quantitativistes » comme William Ogburn et son élève Samuel Stouffer, mis l'accent sur l'hybridité des moyens d'investigation prônés par les ténors des années 1920-1930, etc.

¹⁷ Il avait publié cinq ans auparavant un article au titre éloquent : « Use and Abuse of Kuhnian Paradigms in the Sociology of Knowledge » (Harvey, 1982), autre exercice de « debunking » (déboulonnage) comme ils sont fréquents dans cette séquence de sa carrière.

(2) que la sociologie de Chicago était dogmatiquement qualitative et n'avait aucun intérêt pour les techniques quantitatives de recherche sociale et par suite était ouvertement hostile à leur égard. (Chapitres 3 et 4)

(3) que la sociologie de Chicago n'avait pas d'orientation théorique forte et que sa production a constitué principalement en descriptions. Le genre de théories produit par elle se réduisait à des modèles (typiquement l'organisation urbaine en zones concentriques) à faible pouvoir explicatif. (Chapitre 5)

(4) que la sociologie de Chicago est étroitement associée avec l'interactionnisme symbolique et dominée par la perspective épistémologique de George Herbert Mead. (Chapitre 6)

(5) que « l'école de Chicago » a dominé la sociologie américaine jusqu'au milieu des années 1930 avant d'entrer en déclin et de s'isoler, principalement en raison d'une approche vieillie et ascientifique de la sociologie. (Chapitre 7)¹⁸

La perspective de L. Harvey dans ses travaux des années 1980 n'est pas du tout de rejeter tout usage d'« école » mais au contraire de lui restituer une plus grande dignité conceptuelle, en la replaçant dans une série plus large et articulée d'*unités métascientifiques* – comprenant également *invisible college* et *network* – avec la problématique explicite d'une meilleure saisie des mécanismes de développement et d'évaluation des progrès de la sociologie (et de la science en général). En ceci, Lee Harvey ne dérogeait pas à ce qui avait été une des questions fondamentales de la sociologie des sciences « fonctionnaliste » – depuis Joseph Ben David et Derek De Solla Price au moins. Son insistance sur les processus de croissance met en perspective ses affinités avec l'épistémologie post-poppérienne (Lakatos au premier chef et Kuhn dans une moindre mesure), dont il se départait néanmoins par répugnance pour le caractère *ad hoc* des reconstructions rationnelles. Il s'est par ailleurs fait le promoteur d'une sociologie historique des sciences examinant au premier chef les processus internes d'évaluation et de discussion « critique » propres à un collectif de recherche, *the development of knowledge through critique* selon ses termes – démarche inspirée de son travail sur la Society for Social Research de Chicago – et qui a comme un parfum poppérien. Si un tel « paradigme » (au sens kuhnien d'*exemplar*¹⁹) n'a pas fait école, les travaux de L. Harvey, davantage encore que ceux de M. Bulmer, ont en quelque sorte ouvert une séquence révisionniste et plus résolument historiciste. Paradoxalement (ou non ?), ce qu'en a retenu l'historiographie de Chicago²⁰ – en faisant complètement l'impasse sur l'heuristique positive d'une *unit approach* ressaisie dans un jeu d'emboîtements

¹⁸ Harvey, 1987b, Introduction.

¹⁹ Dans le Postscript de *La structure des révolutions scientifiques* (1970), Kuhn a reformulé sa terminologie en réduisant le sens de « paradigme » à l'idée d'une forme spécifique de résolution des problèmes (*puzzle-solving*) et en désignant l'ensemble des caractéristiques structurelles dont cette activité permet la donation comme une « matrice disciplinaire ». L'un de ses éléments essentiels est constitué par les exemples (*exemplars*) devenus canoniques qui servent de source d'inspiration et de modèle pour de nouvelles activités de recherche.

²⁰ Voir notamment Abbott, 1999, chap. 1.

institutionnels et de processus dialectiques – est une série de démonstrations en négatif (sur ce que Chicago n'était pas). En cela, le débat sur la *schoolness* de Chicago apparaît surtout comme un cadre abritant une multiplicité d'enjeux qui ne s'y réduisent pas.

L'une des caractéristiques saillantes de cette historiographie, au-delà de ses différences, est son caractère disciplinaire et comme en miroir : dans une période de crise et d'incertitude marquée par l'effritement du fonctionnalisme, « école » était l'une des modalités envisageable pour réfléchir à l'advenue d'entreprises fécondes de (re) fondation de la sociologie, en un temps anomique²¹. La lecture « tiryakienne » ou « clarkienne » insiste sur le leadership d'un homme s'appuyant sur diverses ressources sociales et intellectuelles, celle des sociologues anglais plutôt sur des opérations collectives égalitaires. Mais « école » n'était finalement qu'un véhicule commode, à concurrence d'autres. Le texte de Monique Hischhorn dans le présent volume inclut une revisite des propositions contenues dans les travaux des deux premiers pour éprouver la *schoolness* d'étiquettes sociologiques reçues comme « école durkheimienne », « école de Le Play », « école de Chicago » et « école de Francfort », non sans un certain scepticisme quant à sa consistance au-delà d'enjeux d'étiquetages. Dans une autre « tradition », propre elle à l'histoire (majoritairement anglophone) des sciences de laboratoire, on voudrait montrer que la consistance se construit sur une lecture beaucoup plus littérale d'« école ».

Le type idéal de la *research school* en histoire des sciences (1972-1993)

Dans les années 1990-1992, les historiens des sciences Frederic Holmes^f et Gerald Geison^g ont animé un séminaire de recherche avec un certain nombre de collègues qui attribuaient à la catégorie de *research school* une importante valeur heuristique. Il devait déboucher sur un numéro de la revue *Osiris* (1993) intitulé *Research Schools : Historical Reappraisals*. Ce volume apparaît rétrospectivement comme le climax d'un ensemble de recherches menées par une poignée d'historiens des sciences anglais et états-uniens qui avaient pour dénominateur commun de travailler sur des laboratoires scientifiques (chimie, physique, médecine, physiologie, etc.) fondés et développés au XIX^e siècle, plus rarement au XX^e, souvent allemands (mais pas exclusivement) et de s'intéresser aux ressorts de leur succès (ou échec) et de leur dynamique collective, notamment sous le prisme de leur capacité à faire école, tout particulièrement à transmettre des savoir-faire pratiques. Le volume publié dans *Osiris* comprenait sept études de cas encadrées par quatre textes de nature plus réflexive ou « synoptique », dus à John Servos^h, Kathryn Oleskoⁱ, Mary-Jo Nye^j et Gerald Geison. Il était l'occasion de

²¹ Par contraste, les formes d'interprétation des collectifs sociologiques développées aux États-Unis dans les années 1990 sont beaucoup moins hantées par cette problématique du leadership.

célébrer un long article de l'historien des sciences anglais Jack Morrell^k paru en 1972 dans la revue *Ambix*²², « The Chemist Breeders : The Research Schools of Liebig and Thomson » (Morrell, 1972), donné par nombre de contributeurs du volume d'*Osiris* comme un texte séminal sur la question des « écoles de recherche ». Cet article n'est en l'occurrence pas séparable du travail de commentaire qu'en a donné Gerald Geison dans le livre tiré de sa thèse, *Michael Foster and the Cambridge School of Physiology : The Scientific Enterprise in Late Victorian Society* (1978), et surtout dans un article épistémologisant de 1981, « Scientific Change, Emerging Specialties, and Research Schools » (Geison, 1981). Il a d'ailleurs proposé dans ce dernier une définition des « écoles de recherche » qui a servi de *motto* (devise) à cette nébuleuse d'historiens des sciences : « petits groupes de scientifiques chevronnés poursuivant dans un même contexte institutionnel un programme de recherche raisonnablement cohérent aux côtés d'étudiants avancés avec lesquels ils entretiennent des interactions sociales et intellectuelles continues » (Geison, 1981, 23).

À l'occasion de ce volume de 1993, John Servos a proposé une réflexion historiographique très suggestive sur cet objet, la terminologie qui l'entourait et le contexte qui pouvait expliquer le regain d'intérêt pour la catégorie de *school* dans le champ de l'histoire des sciences anglo-américaine des années 1970-1980. Après avoir longuement souligné combien le terme était devenu disqualifiant (*derogatory*) pour les hommes de science à la charnière des *xix^e* et *xx^e* siècles, avant de le devenir également pour les « historiens, sociologues et philosophes des sciences du milieu du *xx^e* siècle », il indiquait le retournement amorcé en 1969 avec la publication du compte rendu par Owen Hannaway (1939-2006) du livre de Maurice Crosland, *The Society of Arcueil*, puis l'efflorescence de l'expression *research school* dans les années 1970, dans le sillage de trois publications – l'article de Jack Morrell, à un bien moindre degré l'ouvrage de Jerome Ravetz^l, *Scientific Knowledge and Its Social Problems* (1971) et enfin l'article de Robert Fox, « The Rise and Fall of Laplacian Physics » (1974) – avant de s'interroger sur les raisons de cette « soudaine popularité ». L'argumentaire développé à cet effet possède une richesse qu'il serait fastidieux de résumer mais dont on peut retenir ici certains traits, en ayant à l'esprit combien *The Chemist Breeders* est construit implicitement comme un *exemplar* dans la démonstration de J. Servos. Dans un contexte ici aussi post-kuhnien et marqué par la professionnalisation d'historiens de métier – en lieu et place de savants ayant développé une érudition historique présentiste – l'« école de recherche » apparaît comme une « unité naturelle d'analyse » (Servos, 1993, 11) particulièrement adaptée à l'étude des recompositions scientifiques du *xix^e* et du premier *xx^e* siècles, permettant de développer le comparatisme et de dépasser la vieille antinomie entre histoires « interne » et « externe », mais aussi la perspective

²² *Ambix* est la revue (publiée à partir de 1937) de la Society for the History of Alchemy and Chemistry, fondée en 1935, une société savante créée par des chimistes professionnels.

consensualiste présente chez T. Kuhn, D. de Solla Price et D. Crane au profit d'une mise en exergue de la conflictualité et des phénomènes de compétition entre collectifs savants. Plus ou moins explicitement, le bénéfice de l'expression consiste à mettre l'accent *littéralement* sur les processus de formation et d'apprentissage, notamment ceux qui ne sont pas formalisés ou explicités et relèvent d'une transmission de « savoir tacite » des chevronnés aux apprentis – un questionnement surtout mis en avant par Geison en référence aux travaux de Michael Polanyi (1958, 1966)²³. La promotion de la formule « école de recherche » s'accompagnait par ailleurs pour ses utilisateurs d'un affranchissement des « antinomies » entre « originalité » et « reproduction », qui souvent rapprochent le motif de l'école de celui de la secte : « la capacité à être inventif ne peut pas être enseignée comme les tables de multiplication, mais sous un mode adéquat elle peut être cultivée. Dès lors, nombre d'études récentes ont mis l'accent sur l'importance d'un apprentissage rigoureux dans le développement d'un talent créatif exceptionnel²⁴ » (Servos, 1993, 12). Plusieurs contributeurs du numéro d'*Osiris* conçoivent cet enjeu de la transmission comme la condition d'un usage de la catégorie en dehors des sciences de laboratoire, dans le cadre d'une histoire de la pédagogie scientifique. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle peut intéresser des historiens des sciences humaines.

L'article de Kathryn M. Olesko, « Tacit Knowledge and School Formation », a une ambition plus spécifique : mettre à plat l'argument cardinal de la transmission de savoir-faire tacites et en opérer une révision critique en en dénonçant le caractère inscrutable, sinon l'ineffabilité. À la déconstruction d'une pétition de principe, qui par sa nature même ne pouvait être illustrée, répond une tentative de sa part pour illustrer par un double exemple ce qui pourrait être explicité des procédures de recherche développées et transmises dans un laboratoire. Et de conclure à la coexistence d'éléments explicites et implicites, leur divulgation et leur publicisation pouvant autant contribuer à la dissolution qu'à la promotion hégémonique d'une « école de recherche ». À un degré plus élevé de généralité, la question du savoir tacite ouvrait sur celle du « style (collectif) de recherche », central dans l'article de Mary-Jo Nye, « National Styles? French and English Chemistry in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries », qui saisit précisément ce moment critique où le style d'une école se dilue et devient par adoption généralisée « style national ». Et de faire l'hypothèse que dans un contexte de nationalisme intense, la suspicion généralisée à l'encontre du caractère scolastique et préscolastique (car polémique) des institutions réunissant maître et élèves pouvait être dépassée en accédant à une dimension d'identité nationale. Cette articulation d'échelles d'observation s'inscrivait parfaitement dans le « programme » formulé par

²³ Autant J. Morrell avait pu réfléchir à la dimension pratique des savoirs dont Liebig (et Thomson à un moindre degré) avait nourri ses (leurs) disciples, autant la question du *tacit knowledge* n'est pas explicite chez lui.

²⁴ D'où l'importance des leçons tirées d'une forme de guidance personnalisée qui en quelque sorte prolonge et personnalise l'idée de *puzzle-solving* dont on sait combien elle est centrale chez Kuhn, autre penseur de la science comme un apprentissage.

Gerald Geison en 1981 et répondait à des réquisits implicites de l'enquête livrée par Jack Morrell deux décennies auparavant.

Revenir brièvement à « The Chemist Breeders : The Research Schools of Liebig and Thomson » permet à la fois d'apprécier ce qui rend un texte iconique et de mesurer l'écart existant entre ses propositions et les élaborations qui s'en sont ultérieurement revendiquées. Nous avons indiqué sa publication dans une revue érudite d'histoire de la chimie, *Ambix* ; sa forme très particulière de référencialité en découle certainement : elle ne renvoie jamais aux débats contemporains des études sur la science mais exclusivement à l'histoire de la chimie dans sa modalité érudite. L'article divulgue en annexes un certain nombre de documents inédits sur le laboratoire de Justus Liebig à Giessen, parangon des sciences de laboratoire du XIX^e siècle, que l'on imagine précieux aux yeux des amateurs éclairés. Mais surtout, il raconte par longues plages narratives les différentes actions qui ont permis d'instituer les protocoles de recherche, les pratiques pédagogiques et les formes de financement qui ont fait le succès retentissant d'une entreprise savante, alors que par un jeu de parallélismes et de contraste, les efforts contemporains de Thomas Thomson à l'université de Glasgow dessinent une succession d'infortunes et de choix perdants. Le système comparatif très orchestré et stylisé, jugé rétrospectivement « sommaire » (*sketchy*) par Morrell lui-même (1993), possède néanmoins une efficacité discursive indéniable. Ce va-et-vient entre deux cas contribue à l'hybridité d'un texte qui en un sens procède d'une attente narrative et conjointement entend l'inscrire dans une procédure raisonnée. J. Morrell revendique en effet l'élaboration d'un « modèle » pour interpréter le succès ou l'échec d'une entreprise savante : c'est tout l'enjeu de la première partie, qui propose un ensemble de schèmes interprétatifs donnés *a priori*. Ces derniers déterminent le chapitrage de l'étude empirique comparative qui fait suite, en sept angles ménageant une subtile progression temporelle²⁵. Ils accordent une importance certaine à la relation maître-élève (quoique souvent diffuse) sans pour autant la constituer en crible. C'est que le *locus* de la démonstration visée était sans doute ailleurs, dans la mise à jour de l'intrication des « éléments intellectuels, techniques, institutionnels, psychologiques et financiers » (Morrell, 1972, 45) nécessaire à la compréhension du succès ou de l'échec relatif des entreprises de Liebig et Thomson. L'article de Jack Morrell n'en demeure pas moins une tentative discrète de théorisation²⁶ appuyée presque entièrement sur des moyens monographiques. Aussi n'est-il pas surprenant qu'elle ait donné lieu à une tentative de systématisation plus décidée sous la plume de Gerald Geison.

²⁵ On pourrait peut-être les résumer en les formulant dans des termes non-morrelliens : la constitution d'une autorité savante ; les modalités du recrutement étudiant ; la transmission de savoir-faire techniques ; les stratégies de promotion éditoriale d'une école de recherche ; la construction d'un pouvoir académique ; le charisme professoral ; les ressources financières allouées à l'entrepreneur par son institution.

²⁶ Une tentative qui préfigure aussi à quelques années d'intervalle le schème du « traitement symétrique » dont le programme fort allait faire l'une de ses formules centrales.

Ce dernier a donc publié en 1981 dans *History of Science* l'article « Scientific Change, Emerging Specialties, and Research Schools », dont nous ne sommes pas loin de penser qu'il a été le prisme dans lequel l'étude comparative de Jack Morrell publiée neuf ans auparavant est devenue la référence princeps d'une activité de recherche spécifique. Il importe toutefois de noter qu'il développe en parallèle un autre objectif : tracer une frontière très nette entre les pratiques et visées respectives des sociologues et des historiens des sciences, au prix de formules assez souvent stéréotypées²⁷. L'article met en regard une forme largement réinterprétée des sept angles morrelliens – devenus pour lui un tableau listant quatorze « facteurs de succès ou d'échec » éprouvés sommairement sur sept cas²⁸ – et un autre tableau tiré du livre des sociologues britannique Michael Mulkey et David Edge, *Astronomy Transformed : The Emergence of Radio Astronomy in Britain* (1976), à la suite de quoi il discute longuement ses propres élaborations, ainsi que celles de J. Morrell²⁹ et de Mulkey & Edge. Cela lui permet de faire émerger un certain nombre d'enjeux un peu plus formalisés qu'ils ne l'étaient dans les travaux antérieurs, concernant le pouvoir de discrétisation de la catégorie *research school* (au regard des *emerging specialties* promues par les sociologues qu'il discute), son hétéronomie relative qui appelle des changements d'échelle, sa place parmi le large éventail de *units of analysis* déployées par les études sur la science post-kuhniennes, etc. Il insiste tout particulièrement sur ses avantages, liés à sa focalisation sur de « petits groupes localisés de scientifiques » (Geison, 1981, 32, souligné par l'auteur) à travers lesquels l'étude de l'intrication des facteurs « personnels, sociaux, conceptuels et techniques » (*idem*) serait facilitée. Tout en récusant l'idée d'une quelconque « formule magique » apte à rendre compte globalement de la structuration de la science « moderne », il érige les « écoles de recherche » comme « la forme organisationnelle concrète prédominante dans la science depuis le milieu du XIX^e siècle » (Geison, 1981, 37).

À travers cet exemple, doublement situé (par ses objets et par le moment particulier de son déploiement), d'une catégorie valorisée par des historiens des sciences anglophones, nous avons essayé de montrer à quelles conditions les usages d'« école » pouvaient faire l'objet d'un début de formalisation. Nous avons indiqué combien son pouvoir heuristique était indexé sur un usage non métaphorique du terme, mettant en avant des formes socialisées de transmission, en particulier d'une raison pratique. Au lieu d'agréger des noms autour d'une ressemblance intellectuelle supposée, comme dans l'usage philosophant d'« école de pensée », l'« école de recherche » est une

²⁷ Tous les sociologues sont amalgamés, qu'ils soient mertonien ou « edimburghien », et abusent du schématisme théorique. L'article de Geison est une défense du corps qui pourrait étonner au regard de son itinéraire.

²⁸ Où sont réinterprétés les analyses de Morrell (1972), Geison (1978), Servos (1976), Crosland (1967), Fox (1974), Holton (1978) et Hannaway (1976).

²⁹ Il récuse notamment la pertinence de l'usage de « modèle » par J. Morrell pour qualifier ce qu'il a entrepris dans son article de 1972.

invitation à l'enquête à partir d'un cas d'espèce. Le *motto* de Geison présente une souplesse et un caractère de généralité qui invite surtout à spécifier dans quelles configurations il aurait de la pertinence. À condition de repenser les cadres de la transmission de « savoir-faire », ce genre de travail peut certainement s'extraire du lieu « laboratoire » et s'appliquer à d'autres situations dans lesquelles une passation de « gestes » ou de « style » est ou était organisée.

L'enquête de terrain des sciences humaines pourrait être un *topos* pour éprouver les modalités d'une transmission de cet ordre : si la pratique individuelle en est fort ancienne, sa codification en livres d'instructions l'est moins (dernier quart du XIX^e siècle au Royaume-Uni) et sa construction comme un objectif d'apprentissage universitaire réalisé collectivement et *in situ*, dans un cotoiement entre « chevonnés » et « apprentis », l'est encore moins. Pour la France, ce n'est guère avant les années 1970 qu'ont été organisées des formations à la recherche de ce type, supposant des interactions en situation ou de bilan *a posteriori*. Les diverses disciplines géographiques nationales en possédaient une forme différente remontant au début du XX^e siècle, plus magistrale, moins interactive, inspirée des traditions naturalistes, à travers le rite de l'« excursion ». Marie-Claire Robic a montré combien ces dernières instaurent par l'exemple une certaine façon de lire les paysages en même temps qu'elles répondaient à un certain nombre d'objectifs sociaux (Robic, 1996 et 1997). Dans le cadre de « l'école française de géographie » devenue discipline nationale, la *schoolness* d'une telle procédure est relativement évidente. Nous avons de bonnes raisons de penser qu'il y a là une modalité qui pourrait être redéployée pour analyser comment des styles d'enquête et des formes d'interprétation ont pu faire l'objet d'une transmission, plus ou moins implicite, plus ou moins délibérée.

D'autres lieux génériques (le séminaire en particulier) et d'autres formes de pratique (l'interprétation de textes, d'images ou de discours, certaines formes de clinique autorisant la présence de tiers) pourraient être examinés alternativement. Il n'est pas certain que l'on puisse nécessairement les associer à une « école » – plutôt qu'à un individu ou à une discipline. Mais dès lors qu'il y a codification ou passation par l'exemple de « manières de faire » susceptibles de distinguer un collectif et d'être reproductibles, la question de la *schoolness* se pose, sans que « école » soit la seule échelle de pertinence envisageable.

À travers cet exemple de l'histoire des sciences de laboratoire et notre esquisse d'une généralisation possible, nous avons mis l'accent sur l'une des deux grandes modalités qui donnent sens à la catégorie d'école : étudier un collectif (savant) dans ses cohésions (relatives) et son organisation, notamment générationnelle – autrement dit comme une unité à la fois sociale, intellectuelle, pratique, pédagogique, etc. L'autre modalité consiste en revanche à ressaisir ces « écoles » dans un paysage diversifié dont elles expriment la différenciation. Comme il n'existe rien de tel dans les travaux des historiens des sciences précédemment évoqués, nous abordons cette configuration à travers un dernier exemple, nourri par quelques travaux d'historiens de la linguistique.

L'école comme dispositif de différenciation en histoire de la linguistique

En introduction d'un numéro récent de la revue *Histoire Épistémologie Langage* (2015) intitulé « "Faire école" en linguistique au xx^e siècle : l'école de Genève », Christian Puech^m a proposé une réflexion générale sur les usages par les acteurs de la « notion ». Il insiste tout particulièrement sur le fait qu'elle « présuppose la pluralité (une école n'est identifiable que *par différence*) » (Puech, 2015, 6, souligné par nous). Cette réflexion ouvre un dossier consacré à « "l'école de Genève" [qui] n'est certainement pas la plus connue ni celle qui a retenu le plus volontiers l'attention » (*idem*, 5). On pourrait reformuler l'enjeu dans un souci de contextualisation en précisant que « l'école de linguistique » dont traite ce dossier fut l'une des diverses composantes d'un paysage académique qui, après la consécration de la figure de Ferdinand de Saussure – porteuse d'une « unification (au moins projetée) des principes généraux de description des langues » – voit s'affirmer dans les années 1920-1930 un ensemble de groupes dûment labellisés « école de... » (Genève, Prague, Copenhague, New York, Paris...). Et C. Puech de souligner la coexistence d'attitudes critiques à l'égard de ce que véhicule la catégorie (ainsi chez Louis Hjelmslev [1899-1965] pour qui elle correspond « à une professionnalisation dévoyée, anti-humaniste » [*idem*, 10]) et d'autres qui l'utilisent comme un descripteur commode, comme son descendant Knud Togeby (1918-1974), dont C. Puech résume et commente une tentative historiographique datant de 1946 :

À « l'École de Paris » (Meillet, Vendryes, Sommerfelt), l'aspect « sociologique » des faits de langue ; à « l'École de Genève » (Bally, Sechehaye), « les abstractions de la grammaire » ; à « l'École de Prague » (Troubetzkoy, Jakobson), la phonologie ; à « l'École néo-romantique allemande » (Weisberger et Porzig), l'étude des systèmes de signification. À « l'École de Copenhague » enfin (Brondal, Hjelmslev), rejoignant par une boucle de l'histoire les préoccupations des réalistes et nominalistes du Moyen Âge, la mise en évidence des universaux des formes linguistiques d'une part, et la prise en compte des systèmes linguistiques comme « essais d'interprétation » d'autre part.

Triple avantage d'une telle représentation : la distribution géographique et historique des écoles se superpose harmonieusement à la répartition des domaines de la discipline, la spécificité de l'objet est maintenue dans sa différenciation même et, enfin, le cadre général (les catégories historiques mises en œuvre) garantit l'intégration maximale de la discipline. [...] On peut penser qu'une telle représentation réalise, dans les limites d'un exposé « de circonstance », l'intégration optimale des *variétés* de la discipline. On note également qu'elle n'est possible, dans son discours manifeste, qu'à partir d'une référence absolue (une référence qui n'est elle-même référée à aucune autre) : Saussure, lieu d'origine et principe de fermeture de la régression dans le temps et de la dispersion dans l'espace. (Puech, 2015, 11, souligné par l'auteur)

De manière significative, l'analyse met à distance une opération cartographique³⁰ dont elle pointe la fonction auto-légitimante, manifestant un doute sur sa pertinence historiographique. Et pourtant, elle ne s'arrête pas à un examen d'usages situés (dans le temps et dans l'espace social de la linguistique), puisqu'elle se redéploie ensuite en interrogeant ce qui fonde le développement des « écoles linguistiques », faisant glisser insensiblement la catégorie d'une perspective sociologique à un questionnement historico-épistémologique, dans lequel « école » devient une catégorie historiographique :

C'est l'enjeu de ce dossier de déterminer plus précisément dans quelle mesure, jusqu'à quel point et de quelle manière une école de linguistique est une école au sens où l'on parle d'école esthétique, caractérisée par un « style », d'école de pensée religieuse, caractérisée par un dogme et une orthodoxie, d'école philosophique, caractérisée par une doctrine et un fondateur. Quelles relations la notion d'école entretient-elle avec celle – tellement galvaudée – de paradigme ? Quels liens le développement des sciences du langage entretient-il avec un lieu, une doctrine, un fondateur, un champ ? (Puech, 2015, 12)

Cette naturalisation de la « notion » survient après un détour référentiel par les travaux d'une sociologue des sciences, Olga Amsterdamskaⁿ qui « proposait sous le titre *Schools of Thought : The Development of Linguistics from Bopp to Saussure* ce qui semble bien être le seul ouvrage d'ensemble sur cette approche de l'histoire de la linguistique sous l'angle des "écoles de pensées" » (Amsterdamska, 1987). Si l'article de C. Puech se réfère longuement et élogieusement à ce travail, notamment pour insister sur le problème que pose une interprétation purement cognitive des « écoles », il ne revient pas en revanche sur un trait qui les unit, à savoir justement l'insistance sur la valeur différentielle des écoles³¹, thèse qui est au cœur de *Schools of Thought*...

Dans sa version publiée, ce dernier ouvrage comprend une suite de monographies sur des « écoles de pensée » linguistiques échelonnées dans le temps : il part d'une analyse du « développement cognitif » et de « l'institutionnalisation » de la linguistique en Allemagne au XIX^e siècle, avant d'étudier trois « écoles » s'étant affirmées les unes par rapport aux autres, les « néo-grammairiens », « la réaction idéaliste » et « la révolution saussurienne de l'intérieur ». Un long premier chapitre d'introduction précède ces études de cas, qui est l'occasion pour l'auteure de préciser sa démarche et son recours à l'expression *school of thought* dans le cadre d'« observations théoriques » globales. L'objet d'étude est implicitement constitué comme un cas d'espèce permettant d'illustrer à quel point continuité et discontinuité, visées cognitives et organisation sociale sont enchevêtrées dans le développement de la « connaissance scientifique ». Contre une vision qu'elle juge réductrice de la « contingence » des « situations cognitives », en un

³⁰ La métaphore n'est pas de C. Puech.

³¹ Cette perspective se retrouve également chez Tiryakian, mais ce dernier n'est pas cité par Amsterdamska.

mot contre le « relativisme³² », son propos revendique la pertinence des *scientific idea systems* (une formule à très forte occurrence) comme môle structurant de l'activité de recherche. Des « raisons heuristiques » l'amènent à séparer l'examen des « développements cognitifs » et celui du « contexte social », dans un mouvement qui part toujours des premiers pour aller vers les seconds. L'entre-deux néanmoins revendiqué n'est pas exempt d'une forme de hiérarchisation implicite qui se retrouve dans l'inclination de l'auteure pour la formule *school of thought*. Elle emprunte à Geison l'idée selon laquelle on dispose avec *school* d'une échelle d'analyse particulièrement adaptée pour de telles perspectives et elle reprend son *motto*, tout en cherchant à lui en substituer un autre. Cela suppose une longue recension de la terminologie désignant des groupes dans les études sur la science, de leur connotation changeante et de leurs avantages et inconvénients. Dans le sillage de Kuhn et Polanyi, elle récusé une vision de la science dans laquelle le « criticisme » serait permanent tout en mettant l'accent sur « le caractère oppositionnel des écoles de pensée » (Amsterdamska, 1987, 7) : « [elles] développent des systèmes d'idées qui divergent des systèmes qui prévalaient auparavant dans leur champ de référence » (*idem*, 9). Arrivée à ce point de son élaboration, elle se démarque de Geison par une définition de son cru : « une école de pensée est un groupe d'universitaires (*scholars*) ou de scientifiques réunis dans leur départ (*divergence*) commun, à la fois cognitif et social, à l'encontre d'autres écoles de la même discipline ou spécialité, ou de l'ensemble de cette dernière » (*ibid.*, 11). Elle prend bien soin d'indiquer qu'il y a des degrés variables dans une telle dissidence, et que continuités et discontinuités se composent en proportions variables dans le rapport d'une « école de pensée » à ce qui la précède. La typologie des formes de discontinuité (« philosophiques », « théoriques » et « d'objet et de méthode ») permet de mesurer à quel point la thématization des « divergences cognitives » est prégnante et première dans cette élaboration. C'est d'ailleurs du caractère imparfait des *scientific idea systems* et de leurs failles logiques que procède la nécessité d'opérer des changements et des révisions qui appellent la création de nouvelles *schools of thought*. D'un point de vue social, ces dernières sont hétéronomes dans la science moderne, car elles relèvent de disciplines ou de spécialités plus larges, dont elles sont tributaires jusqu'à un certain point³³. Cette situation pose la question de la négociation d'une autonomie, qui repose sur le capital social³⁴ de son (ses) promoteur(s), et sur la capacité d'un groupe à tirer avantage d'une position centrale (en termes de moyens) ou périphérique³⁵ (en termes de latitude).

32 Dès la deuxième phrase du premier chapitre, elle écrit : « Il ne suffit pas d'affirmer que les théories scientifiques et les faits sont des constructions contingentes pour rejeter l'empirisme, démontrer le rôle de la connaissance tacite, ou pour adopter une version plus ou moins radicale de relativisme. » (Amsterdamska, 1987, 1)

33 La formule qu'elle utilise est *dual legitimation system*. Elle suppose une tension entre la légitimation externe (disciplinaire) et interne (propre à l'école), qui repose sur des interactions de nature diverse, des tribunes, etc.

34 L'expression n'est pas incongrue au regard d'une référence qu'O. Amsterdamska fait à P. Bourdieu, assez critique, autour du couple succession/subversion.

35 Elle prend l'exemple de Justus Liebig en s'appuyant sur l'article de Jack Morrell précédemment analysé.

Cette présentation, bien que brève, permet néanmoins d'apprécier combien on se situe ici dans un usage d'« école » fort éloigné de celui des historiens des sciences de laboratoire, bien qu'ils soient une référence (parmi d'autres³⁶) pour elle. La question de la transmission des raisons pratiques auprès des publics d'apprentis est très secondaire : une charge ironique contre la « connaissance tacite » à l'incipit du chapitre introductif laisse entrevoir un agacement à l'encontre de ce thème associé aux « *science studies* ». De manière assez frappante, la réflexion de Amsterdamska évite presque complètement la question du pluralisme de fait régnant dans les sciences humaines, y compris en linguistique. Il faut dire que son livre construit les *schools of thought* comme des entreprises de démarcation, et ce uniquement sur le mode de la succession : la question de la coexistence dans un champ donné de plusieurs groupes, rivaux ou complémentaires, ne l'intéresse qu'à la marge. En creux, ses élaborations suggèrent une conception unitaire de la Science. Par contraste, C. Puech examine vingt-huit ans plus tard, pour une période ultérieure il est vrai, les ressources symboliques permettant aux linguistes du milieu du xx^e siècle de concilier une représentation unitaire de leur science avec la prise en compte de sa différenciation en groupes divergents, interprétée en termes de division du travail et de spécialisation.

À travers cette troisième ligne de réflexion historiographique sur la catégorie d'« école », on a voulu mettre en exergue le potentiel de démarcation/différenciation que mettent à profit certains usages de celle-ci. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner combien ce recours distinctif était important pour comprendre l'opposition entre « école de Nancy » et « école de la Salpêtrière » que travaille la contribution de Jacqueline Carroy dans le présent dossier. La contribution de Marie-Claire Robic en indique d'autres modalités, qui caractérisent le processus de constitution et d'affirmation d'une « école de géographie française » dans les années 1880-1910 : jeu d'oppositions en 1889-1890 autour du legs d'Émile Levasseur, entre « topographes » fidèles de L. Drapeyron et la « jeune école » réunie autour de P. Vidal de la Blache, dans un contexte de débats sur l'enseignement de la géographie à l'école et sur les modalités d'institutionnalisation de la « matière » dans le supérieur ; nouvelle configuration oppositionnelle dans les premières années du xx^e siècle mettant aux prises divers protagonistes revendiquant plus ou moins ouvertement leur place sur la scène des sciences sociales, Durkheimiens, Leplaysiens, historiens (C. Seignobos, H. Hauser), et donc représentants de « l'école de géographie française ». Le travail proposé dans ce numéro par Jean-Baptiste Devaux sur « l'école d'économie industrielle », plutôt de type *unit analysis*, trouve quant à lui un épilogue « différentialiste », lorsqu'il analyse l'échec de cette école par l'émergence d'une « école toulousaine » rivale et dotée d'un capital symbolique bien supérieur. On trouvera dans le livre de Martine Kaluszynski, *La République à l'épreuve du crime. La construction du crime comme objet politique, 1880-1920*

³⁶ L'une des originalités de ce travail, liée à des circonstances biographiques évidentes, est sa mobilisation de philosophes des sciences polonais, qui fournissent quelques lignes analytiques à son propos.

(2002), un autre exemple de travail sur la fonction différentielle d'une labellisation en « écoles », autour du cas d'Alexandre Lacassagne (1843-1924). L'autrice souligne sa rupture partielle et « raisonnable » avec les thèses biologisantes de Lombroso. Elle montre le rayonnement du mandarin lyonnais auprès d'un important public étudiant, ses alliances (avec Tarde notamment), l'usage stratégique de la revue *Archives d'anthropologie criminelle et des sciences pénales* et l'échec relatif que constitua la progressive récupération du champ de la criminologie par le droit.

Étudier un système de différences est en principe complémentaire d'une lecture privilégiant la spécificité d'une « unité d'analyse », qu'elle soit de l'ordre du style, du fonctionnement collectif, ou qu'elle relève d'une autre modalité de singularisation. Et pourtant, la dialectique du « propre » et du « relatif » n'est pas thématifiée en tant que telle dans les travaux qui insistent sur les processus de différenciation et de distinction à l'intérieur d'un champ donné, ils examinent assez rarement et pour lui-même le fonctionnement interne de chaque môle qui le constitue. Il demeure difficile de traiter conjointement, et avec le même degré d'approfondissement, lieux (*place*) de science et espaces (*space*) disciplinaires³⁷. Symptôme parmi d'autres de la difficulté à ériger les « écoles » en une formule catégorielle bien dessinée ?

L'impossible formule ?

Au terme de cette brève plongée dans trois corpus et trois « lignages » très largement disjoints, il importe désormais d'en amorcer le bilan et d'apporter quelques compléments d'analyse et de rétrospection. Pour autant, il n'est pas dans notre ambition de proposer une « formule » fonctionnant comme une synthèse de la littérature mobilisée précédemment, tant celle-ci diverge par ses ambitions, ses objets ou ses perspectives. Plus profondément, l'un des termes de l'enquête que nous avons conduite est que « école » est un opérateur catégoriel indéterminé et fuyant, qui appelle souvent un complément (comme dans « école de recherche ») et vaut ce qu'il vaut (parfois très peu, parfois beaucoup plus) dans un travail *in situ* de labellisation, d'éviction, de substantification ou de démarcation d'un collectif – la liste d'opérations n'est pas close. En outre, la profondeur du travail est inégale. À rebours des usages irréfléchis, les tentatives que nous avons données à lire et à découvrir ne sont pourtant pas à l'abri d'une difficulté : tel un château de cartes, l'effort de théorisation d'« école » menace toujours de s'effondrer au regard des exceptions qu'il souffre, des connotations qu'il ne peut évacuer (comme « secte³⁸ », « doctrine », etc.), de son caractère peu commensurable avec d'autres élaborations, et surtout de sa profonde hétéronomie, hormis quelques cas d'espèce.

³⁷ Cette dichotomie *place* vs *space*, lieu traité pour ce qu'il est vs système relationnel d'interaction entre des lieux, est une topique essentielle de la géographie de ces soixante dernières années, depuis Ullman, 1954. Certains y voient une opposition structurante là où d'autres y lisent une incitation à rechercher leur articulation.

³⁸ Sur l'usage de « secte » en philosophie et histoire de la philosophie, voir Albrecht, 1995.

Le signe le plus sûr de cette hétéronomie nous est donné par la collection spectaculaire de corrélats, loin d'être d'exacts synonymes, que l'on peut substituer ou associer à « école », et qui sont souvent utilisés pour préciser le genre d'usage qu'un interprète veut privilégier : « tradition », « lignage », « collègue invisible », « discipline », « paradigme », « programme de recherche », « réseau », « cercle »/cluster, *solidarity group*, *scientific community*, etc., sans parler de ce qui est moins déterminé et moins chargé théoriquement (« groupe » par exemple). L'incessant travail de démarcation lexicale que l'on trouve dans les tentatives de théorisation (ou *a minima* d'explicitation) d'« école » manifeste un enjeu de stabilisation essentiel. On pourrait envisager de collationner l'ensemble de ce vocabulaire « groupal » dans un thésaurus et de l'indexer sur des auteurs ou des sensibilités partagées, ou encore de réaliser des graphes de cooccurrence faisant ressortir des configurations associatives ou dissociatives et révélant des usages disciplinaires ou relatifs à une obédience particulière. Une telle enquête, pour instructive qu'elle puisse être, ne ferait pas avancer d'un centimètre la question de la décidabilité terminologique, qui demeure le talon d'Achille de toute entreprise de montée en généralité à visée théorique sur le sujet.

Une tentative de Jean-Louis Fabiani³⁹ pour réfléchir sur la catégorie – souvent citée depuis – nous semble exprimer à sa façon la difficulté que nous essayons de cerner. Invité au colloque du cinquantenaire du Centre de recherches historiques de l'École des hautes études en sciences sociales (1999), « Histoire de la recherche collective en sciences sociales au xx^e siècle », il en fit un article publié dans les actes (2005) intitulé « Faire école en Sciences Sociales. Un point de vue sociologique », qui sous un angle tant disciplinaire³⁹ que de visée, se distingue nettement du reste des contributions, y compris au sein de la rubrique « Mystifications du collectif » dans laquelle il fut classé. Malgré son titre, cette réflexion est loin de traiter d'« école » de manière exclusive ni même centrale. L'objet central en serait plutôt les « collectifs sociologiques », entendus comme « les rapprochements d'individus au sein de groupes définis par une affiliation théorique, un style de recherche ou un ancrage territorial, objets auxquels il faudrait ajouter les formes de la mise en réseau. Groupes définis par : c'est là bien toute la question. Une bonne partie du travail de définition, qui est largement un travail collectif, a lieu dans un après-coup [...] » (Fabiani, 2005, 191). Dans la suite de l'article, la question des « noms collectifs », tributaire d'une production « historiographique » rétrospective, fait d'abord l'objet d'une succession d'analyses contrastives : la première porte sur la tension entre « singuliers et collectifs » et souligne le caractère synchrone d'élan contraire recherchant la libération de la créativité individuelle ou l'organisation collective d'une recherche (sur le modèle du laboratoire ou du séminaire) dans

³⁹ On pourrait dire, en stylisant outrageusement les choses, qu'il s'agit d'un article de sociologue-philosophe ayant l'histoire de la sociologie (et de la philosophie dans une moindre mesure) pour cadre dans un volume d'enquête sur des pratiques d'historiens.

les sciences humaines françaises du début du xx^e siècle ; la deuxième résume⁴⁰ la théorisation des « traditions » proposée par le sociologue Randall Collins^p dont elle retient surtout le type « loyaliste (orienté par des héros)⁴¹ » et le type « impersonnel ou anonyme », occasion également d'introduire une catégorie complémentaire que mobilise Collins, les lignages⁴². Le reste du texte est une discussion de l'historiographie du durkheimisme (entre autres du livre de T. Clark) à travers le prisme de sa « dimension collective » et de ses lignages ultérieurs, avec l'esquisse d'un parallèle avec le cas « Chicago ». De manière significative, ce texte dialogique conclut qu'« il n'est pas souhaitable de proposer l'esquisse d'un modèle permettant d'analyser la constitution des collectifs en sciences sociales » (*idem*, 206), préférant les renvoyer aux « conjonctures particulières » qui les ont vus naître. Dès lors, chaque cas d'école relève d'une pure singularité historique et tout « collectif » requiert un examen spécifique des modalités ayant présidé à sa constitution, son fonctionnement ou sa mémoire.

Face au désenchantement que peut produire une telle perspective ou plus généralement l'examen historiciste des conditions de production d'un groupe savant socialement reconnu – en ce qu'elle contribue *in fine* à déconstruire la dimension héroïque ou la cohérence idéalisée⁴³ de l'histoire des collectifs en exhibant les rituels d'institution et les chaînes d'opérations rétrospectives – le déni et l'ignorance sont fréquents. Plus rares mais très éloquentes sont les tentatives de réenchantement (Pudal, 2005) ou les formes sophistiquées de reconstruction essentialiste. Ce serait une autre façon de lire les derniers chapitres du livre d'Andrew Abbott^q, *Department and Discipline* (1999), souvent considéré comme une déconstruction⁴⁴. En effet, après avoir mis à jour la fabrication culturelle de l'objet « Chicago » dans les années 1950, puis longuement examiné le fonctionnement éditorial de *l'American Journal of Sociology* (chap. 2-6), ce dernier reconstruit dans le chapitre 7 (reprise d'un article paru en 1997 dans *Social Forces* et traduit depuis dans *Raisons politiques* : Abbott, 2015) une formule à même

40 À partir d'un article que J.-L. Fabiani avait traduit pour les besoins d'un numéro de la revue *Enquête* en 1995.

41 L'esquisse qu'en fait l'auteur est l'occasion d'un bref rapprochement avec « le modèle d'analyse proposé par Edward Tiryakian » (Fabiani, 2005, 195). Celui-ci a ici un statut de modalité particulière, alors qu'il se voulait un dispositif général d'intelligibilité du paysage sociologique. J.-L. Fabiani ne le réfère en outre qu'aux cas de Durkheim et Parsons, comme s'il ne disait rien sur Chicago.

42 La scissiparité et le potentiel d'hybridation (ou de nouage) sont des caractéristiques importantes de l'interprétation de R. Collins (1995) : on pourrait la reformuler en disant que chaque tradition repose sur un nom d'usage (de héros ou de lieu ou de geste) qui peut donner lieu à différentes formes d'appropriation rétrospective caractérisées par leur divergence plus ou moins prononcée.

43 Nous avons ici à l'esprit le genre d'opérations que produit le révisionnisme, quand il remet en cause le label d'« école » (L. Harvey, J.-M. Chapoulièr) et s'attelle à diversifier et nuancer des représentations standardisées, voire met l'accent sur la production rétrospective de tradition imaginée (C. Topalov). En revanche, il n'est pas sûr que J.-L. Fabiani les voie d'un bon œil, lui qui regrette en conclusion de son article : « La préoccupation affichée pour l'analyse de la constitution de lignages ou de traditions ne doit pas conduire à considérer les groupements en sciences sociales comme de purs artefacts produits par l'accumulation des souvenirs pieux ou par les lectures intéressées ou prédatrices des héritiers autoproclamés. » Il ne cite pas ces auteurs au demeurant à propos de « Chicago ».

44 On retient souvent de ce livre ses aspects décapants et démystifiants, en oubliant qu'il fut aussi un outil de commémoration pour les 100 ans de la sociologie chicogoane.

selon lui de dire l'essence intellectuelle de l'école de Chicago, qui résiderait dans un régime d'explication contextualiste, toujours indexé sur un moment et un lieu (*area*). La force particulière du dispositif consiste à affirmer *in fine* que W. Ogburn et S. Stouffer appréhendaient l'analyse statistique par variables – porteuse d'une rupture potentielle – comme un « raccourci » n'altérant en rien le « paradigme » (formule récurrente dans le livre) chicogoan. De manière significative, le dispositif du retournement argumentatif (concession de la légitimité d'une objection puis reformulation d'une thèse qui la retourne et la dépasse) trouve dans le discours philosophique (chez R. Pudal) ou une thèse cohérentiste d'ordre intellectuel un ressort permettant de réinstaurer l'idée que quelque chose de substantiel cimente un groupe dans le temps.

Tout le problème d'une lecture cohérentiste est de rendre raison des moyens permettant de promouvoir une ligne ou un style collectifs, de son apprentissage et de sa reproduction en somme. Dans une libre réflexion parue dans la revue *Qualitative Sociology* en 1999, soit la même année que *Department and Discipline*, le sociologue Howard Becker⁴⁵ a développé une réflexion qui nous semble de nature à réviser les conditions contemporaines du « faire école ». L'article est partiellement d'inspiration autobiographique et revient sur l'organisation du département de sociologie de Chicago dans les années 1950. Reprenant un distinguo de Samuel Gilmore entre *schools of thought* et *schools of activity* (Gilmore, 1988)⁴⁵, il le mobilise pour établir un contraste entre une analyse (relativement stylisée) de la situation de la sociologie française « jusqu'au milieu des années 1970 » et celle de la sociologie à Chicago. Nous voudrions en tirer deux motifs de réflexion plus générale après avoir traduit le passage *in extenso*.

[Samuel Gilmore] appelle le premier type « écoles de pensée » et énonce qu'elles sont créées de l'extérieur par des voix critiques qui examinent le champ et décident que certaines personnes partagent certaines idées, que leur travail partage certains traits stylistiques, ce en quoi elles constituent une école. Il appelle le second groupe une « école d'activité ». Ce que les membres d'une telle école ont en commun est de travailler ensemble sur des projets pratiques. Par exemple, ils peuvent organiser une série de concerts ensemble, chacun donnant sa musique à jouer, tout en n'étant pas du tout d'accord sur ce que la musique devrait être. Ainsi, des gens peuvent nous sembler rétrospectivement avoir pensé et agi de la même manière mais pourraient n'avoir jamais fonctionné collectivement (école de pensée). Tandis que d'autres ont fait des choses ensemble alors même que leurs idées n'étaient pas congruentes (école d'activité). Une école au sens classique [...] combinerait les deux traits : ses membres penseraient de la même manière et travailleraient ensemble à la réalisation de leurs idées partagées.

⁴⁵ Jean-Michel Chapoulie revient également sur ce distinguo dans l'entretien qu'il nous a consacré à l'occasion de ce dossier.

Les « chapelles » de la pensée sociologique française, prédominantes jusqu'au milieu des années 1970, pourraient s'approcher d'un tel modèle complet. Mais c'est sans doute un résultat, je serais tenté de dire un artefact, résultant de ce que l'activité sociologique française était organisée en petits groupes de recherche dirigés par des leaders fameux qui étaient en compétition entre eux pour la domination théorique du champ.

La vie sociologique américaine [...] est organisée en départements, qui sont abrités par des institutions d'enseignement, *colleges* ou universités, qui exigent que leurs unités enseignent toutes les formes de sociologie requises à cet effet, ce qui embrasse une grande variété de styles de travail. Dès lors, les départements américains sont pour une grande part des « écoles de travail » (*schools of activity*). Ils peuvent difficilement s'afficher comme des « écoles de pensée », et même des efforts fructueux en la matière ont rarement un résultat durable. [...] À toutes les époques de son développement, Chicago fut une école de travail, une organisation qui essayait de couvrir les principales orientations (*possibilities*) disponibles dans le champ à un instant t (même quand l'une d'entre elles était dominante pour un temps), dans la perspective de réunir une équipe qui tienne la route (*adequate*). Le but n'était pas de présenter un front théorique uni mais de s'assurer un volant d'étudiants et de diplômés, de financer des programmes de recherche, et par là d'entretenir la réputation d'un lieu bon à tous les niveaux. (Becker, 1999, 8)

Depuis les années 1920-1930, une profonde évolution morphologique s'est amorcée, qui nécessite de réévaluer sous quelles conditions il peut être diversement heuristique de parler d'« école » en sciences humaines et sociales. Les premières décennies du xx^e siècle ont vu des groupes d'universitaires (au sens large) imposer leur hégémonie (voire parfois leur monopole) sur la production de connaissances concernant les individus et les sociétés humaines et leurs émissions (de toute nature). Cette hégémonie a pu s'inscrire dans des structures compactes et hiérarchisées (comme en France ou en Russie/Union Soviétique) ou alternativement polycentriques (comme en Allemagne ou aux États-Unis), avec pour effet dans le premier cas de consacrer durablement une école dûment labellisée, devenue la matrice nationale d'une nouvelle discipline sous l'effet d'un processus d'institutionnalisation (un trait partagé par nombre de « sciences humaines » et « sciences sociales » en France). Néanmoins, le processus de diversification croissante en « spécialités », « thèmes » et sensibilités ou l'absence d'un puissant système de centralisation ont contribué à l'émergence d'un pluralisme de fait : c'est souvent d'un élargissement thématique qu'en ces domaines s'affirme, corrélativement ou successivement, une évolution méthodologique, voire épistémologique, qui peut avoir parfois des airs de révolution, et a pu être interprétée comme telle⁴⁶. Les établissements d'enseignement supérieur, ayant à des degrés divers la mission de transmettre une vision synoptique des disciplines « littéraires »,

⁴⁶ Révolution relative, car à la différence de ce que suggère la formulation kuhnienne, cela ne débouche que très rarement sur un remplacement de paradigme mais plutôt sur une forme de stratification-superposition, voir Orain, 2009.

« humaines » ou « sociales » rendant raison de leur diversité d'approches, ont pris en charge plus ou moins précocement le recrutement d'un personnel permettant de refléter celle-ci. Il en a découlé, à des dates variables selon les pays, la production d'une offre kaléidoscopique rendant très improbable le lent façonnement de spécialistes socialisés dans une « école » et favorisant une idéologie de l'hybridation individuelle. S'il reste un espace pour faire école (d'une quelconque manière), c'est de manière plus ou moins incomplète dans les second et troisième cycles universitaires (*graduate/postgraduate*, écoles doctorales), à concurrence d'injonctions extérieures (ressortissant par exemple à des vogues ou à des solidarités générationnelles) et dans une relation complexe à la commandite.

En opérant ce genre de montée en généralité, nous avons clairement indiqué un parti pris en faveur d'une conception assez littérale d'« école » qui accorde une attention instituante (ne fût-elle qu'un cadre) aux processus d'enseignement et de transmission. Les situations d'apprentissage sont plus diverses que ce qu'un cadre trop rigide « scolaire » pourrait suggérer. En revanche, elles sont très certainement la matrice de nombre de « gestes » et de « styles » dont la reproductibilité est organisable selon des modalités diverses : l'interaction entre pairs ou avec des médiateurs est l'une d'elles, sans être la seule. À bien des égards, la formule de la *school of activity* trouve un écho dans la comparaison de Tiryakian avec l'atelier de l'artiste entouré de ses élèves et dans les formulations des historiens des sciences de laboratoire. Elle pourrait valoir aussi pour les sciences qui organisent un apprentissage collectif du « terrain » incluant une interaction *in situ* ou rétrospective (de *débriefing*) dans laquelle les barrières sociales sont plus ou moins mises entre parenthèses, comme nous l'avons esquissé précédemment.

Par contraste, on peut s'interroger sur l'intérêt de proroger le schème vieilli de l'« école de pensée », dont la consistance est l'enjeu d'opérations homogénéisantes. D'un point de vue d'historien des sciences, elle est une formule d'acteurs (délégitimante ou valorisante) dont la naturalisation dans l'historiographie est hautement problématique. Elle a pour corrélat les innombrables « ismes » (Boschetti, 2014) qui fleurissent et se fanent depuis le ^{xix}e siècle dans le monde des arts et dans celui des « idées » et des doctrines. Ces derniers sont aussi des objets historiques mais font souvent l'économie de la dénotation spécifique à « école ». La contribution d'Annie Petit sur le(s) positivisme(s) dans ce numéro s'inscrit précisément dans une tension entre l'étude d'une « mouvance » et de son processus de ramification, et l'examen de ses tentatives pour transmettre un corps de doctrines et d'attitudes, explicitement adossées à une réflexion sur l'éducation. Elle relit le « positivisme » dans ses expressions changeantes sur un siècle comme une « étiquette » souple ayant agrégé des volontés de faire « école », « parti » et « église » en proportions variables, à travers une succession de scissions, hérésies, et changements d'échelle. Dans ce cas d'espèce, « école » est tantôt très proche de « secte », tantôt de bien d'autres « ismes », à l'étude

desquels il se rattache. Les problèmes suscités par l'historicisation de ces derniers ne sont pas moindres et ils pourraient faire tout autant l'objet d'un dossier de la *Revue d'histoire des sciences humaines*.

Bilan et envoi

Arrivé à ce stade de la réflexion, il convient de nuancer le scepticisme désenchanté que pourrait susciter la lecture de cette introduction quant à l'intérêt de la catégorie d'« école ». Tout d'abord, le fait que ce soit une catégorie d'acteurs mobilisée très fréquemment, souvent dans un intense travail *territorial*, suffit à lui conférer un intérêt pour une histoire sociale ou une sociologie historique des pratiques et représentations savantes. C'est tout l'intérêt des travaux attentifs aux opérations de labellisation que de montrer de manière fine combien l'impatronisation d'un nom collectif passe par des opérations variées, au demeurant pas toujours parfaitement explicites et délibérées. Elle est aussi le révélateur d'un imaginaire savant, par exemple quand elle sert à opposer une universalité scientifique avec des « chapelles » ou des « sectes » scolastiques supposées maintenir jalousement leur entre-soi. Il y aurait par ailleurs du sens à la réévaluer comme étiquette propre à résumer pour des contemporains l'action d'un *entrepreneur de science* particulièrement industriel. « École de X » est un nom propre qui ouvre plus ou moins directement (mais avec des exceptions) sur une conception paradoxalement individualiste des collectifs, en ce qu'ils sont tenus pour l'œuvre d'un acteur particulièrement inspiré ou caractériel. Un accent contre-intuitif pourrait être mis également sur des entreprises collectives qui ont échappé à une telle personnalisation. Dans tous les cas, c'est comme truchement et comme révélateur que la catégorie fait sens.

Mobilisée non pas comme révélateur, symptôme ou indice langagier mais pour interpréter un fonctionnement collectif, « école » gagnerait, si l'on suit la suggestion de Jean-Michel Chapoulié dans l'entretien qu'il nous a donné, à être systématiquement complétée, afin de ne pas coller à des usages autochtones. Faute de quoi, le terme incite à reconduire une *doxa*, qu'il s'agisse de la remotiver ou de la délégitimer, au détriment d'un intérêt pour le vif d'une entreprise. Il a été abondamment question dans ces lignes d'« école de recherche » et d'« école d'activité », comme illustrations (parmi d'autres envisageables) d'un travail spécifique de la *schoolness* – les deux formes générationnelles les plus saillantes en étant le groupe de pairs et le groupe agrégeant apprentis et chevronnés. Il ne s'agit pas ce faisant de favoriser une représentation irénique mettant en exergue les processus coopératifs et de transmission altruiste au détriment de ce qu'il peut y avoir de hiérarchique ou d'intéressé dans de tels dispositifs. En revanche, l'examen du fonctionnement, de la codification, sinon de la ritualisation, voire de l'institutionnalisation, des interactions faciales (ou écrites) sous cadre collectif dans les activités savantes nous semble une perspective stimulante, et dont la mise à

jour des traces archivistiques demande de l'ingéniosité (par contraste, elle appellerait plus facilement une ethnographie de pratiques contemporaines).

Suit cette introduction un ensemble de cinq textes prolongés par un entretien, dont il a été donné quelques aperçus. Ils se confrontent à des formules théoriques ou à des interprétations du sens de ce qu'est (ou n'est pas) une « école », certains penchant nettement du côté de la construction d'un étiquetage savant (textes de M.-C. Robic, J. Carroy et M. Hirschhorn), d'autres s'interrogeant sur une tentative d'institutionnalisation ayant revendiqué cette signalétique particulière, dans un geste rétrospectif ou contemporain (textes de A. Petit et J.-B. Devaux). Ils ne s'arrêtent pas pour autant à cette perspective particulière et tentent de saisir de manière compréhensive des trajectoires ou des moments collectifs. Les « écoles » évoquées sont loin d'avoir toutes été couronnées de succès, en particulier dans la durée, ce qui est une autre tonalité du volume. Parce qu'elle est une expression particulièrement incarnée de collectifs savants – à la différence par exemple de « paradigme » ou de « collège invisible » – la catégorie véhicule souvent une sorte d'implication émotionnelle qui est le propre (supposé) de certaines réalisations collectives, notamment quand elles rencontrent l'échec. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles elle a tant suscité de passions, de dénégations et de relativisations.

Bibliographie

- Abbott, A.**, 1999, *Department and Discipline: Chicago Sociology at One Hundred*, Chicago, University of Chicago Press.
- Abbott, A.**, 2015, « Actualité de la tradition sociologique de Chicago », *Raisons politiques*, 60, p. 9-43 (DOI : 10.3917/rai.060.0009).
- Albrecht, M.**, 1995, « Sekte », dans Gründer, K. (éd.), *Historisches Wörterbuch der Philosophie*, vol. 9, col. 274-284.
- Amsterdamska, O.**, 1985, « Institutions and Schools of Thought: The Neogrammarians », *American Journal of Sociology*, 91/2, p. 332-358 (DOI : 10.1086/228280).
- Amsterdamska, O.**, 1987, *Schools of Thought: The Development of Linguistics from Bopp to Saussure*, Dordrecht, D. Reidel.
- Amsterdamska, O.**, 1990, « Surely You Are Joking, Monsieur Latour! », *Science, Technology and Human Values*, XV/4, p. 495-504.
- Becker, H.**, 1999, « The Chicago School, So-Called », *Qualitative Sociology*, 22/1, p. 3-12.
- Boschetti, A.**, 2014, *Ismes. Du réalisme au postmodernisme*, Paris, CNRS Éditions (Culture & société).
- Brückle, W.**, 2003, « II. Stil (kunstwissenschaftlich) », dans Barck, K., Fontius, M., Schlenstedt, D. [et al.], *Ästhetische Grundbegriffe*, vol. 5 : *Postmoderne-Synäthese*, Stuttgart, J. B. Metzler, p. 664-688.
- Bulmer, M.**, 1984, *The Chicago School of Sociology*, Chicago/Londres, University of Chicago Press.
- Bulmer, M.**, 1985, « The Chicago School of Sociology: What Made it a 'School'? », *History of Sociology*, 5, p. 61-77.
- Carnino, G.**, 2015, *L'invention de la science. La nouvelle religion de l'âge industriel*, Paris, Seuil (L'univers historique).
- Chamboredon, J.-C.**, 1975, « Sociologie de la sociologie et intérêts sociaux des sociologues », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, p. 2-20 (DOI : 10.3406/arss.1975.2454).
- Chapoulie, J.-M.**, 2001, *La tradition sociologique de Chicago. 1892-1961*, Paris, Seuil.
- Clark, T. N. et Clark, P. P.**, 1971, « Le patron et son cercle : clef de l'Université française », *Revue française de sociologie*, 12-1. p. 19-39 (DOI : 10.2307/3320397).
- Clark, T.**, 1973, *Prophets and Patrons, the French University and the Emergence of Social Sciences*, Cambridge, Harvard University Press.
- Collectif**, 2015, « Un texte, un auteur : Andrew Abbott », *Raisons politiques*, 60, p. 5-7 (DOI : 10.3917/rai.060.0005).
- Collins, R.**, 1995, « Les traditions sociologiques », *Enquête*, 2, *Usages de la tradition* (DOI : 10.4000/enquete.302).
- Crosland, M.**, 1967, *The Society of Arcueil. A view of French Science at the time of Napoleon I*, Londres, Heinemann.
- Demazière, D. et Jouvenet, M.** (dir.), 2016, *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Fabiani, J.-L.**, 2005, « Faire école en Sciences Sociales. Un point de vue sociologique », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, 36, p. 191-207 (DOI : 10.4000/ccrh.3060).
- Fox, R.**, 1974, « The Rise and Fall of Laplacian Physics », *Historical Studies in the Physical Sciences*, 4, p. 89-136.
- Geison, G. L.**, 1978, *Michael Foster and the Cambridge School of Physiology: The Scientific Enterprise in Late Victorian Society*, Princeton, Princeton University Press.
- Geison, G. L.**, 1981, « Scientific Change, Emerging Specialties, and Research Schools », *History of Science*, xix-1, p. 20-40.
- Geison, G. L. et Holmes, F. L.** (éd.), 1993, *Osiris*, 8, *Research Schools : Historical Reappraisals*.
- Geison, G. L.**, 1993, « Research Schools and New Directions in the Historiography of Science », *Osiris*, 8, p. 226-238.

- Gilmore**, S., 1988, « Schools of Activity and Innovation », *Sociological Quarterly*, 29, p. 203-219.
- Hannaway**, O., 1969, « Review of Maurice Crosland, *The Society of Arcueil: A View of French Science at the Time of Napoleon I* », *Isis*, 60, p. 578-581.
- Hannaway**, O., 1976, « The German Model of Chemical Education in America: Ira Remsen at John Hopkins (1876-1913) », *Ambix*, 23/3, p. 145-164 (DOI : <https://doi.org/10.1179/amb.1976.23.3.145>).
- Harvey**, L., 1982, « Use and Abuse of Kuhnian Paradigms in the Sociology of Knowledge », *Sociology*, 16, p. 85-101.
- Harvey**, L., 1987a, « The Nature of 'Schools' in the Sociology of Knowledge: The Case of the 'Chicago School' », *Sociological Review*, p. 245-278.
- Harvey**, L., 1987b, *Myths of the Chicago School of Sociology*, Avebury, Aldershot.
- Holton**, G., 1978, « Fermi's group and the recapture of Italy's place in physics », dans id., *The Scientific Imagination: Case Studies*, Harvard, Harvard University Press, p. 155-198.
- Hühn**, H., **Meier-Oeser**, S. et **Pulte**, H., 2005, « Wissenschaft », dans Gabriel, G. (éd.), *Historisches Wörterbuch der Philosophie*, vol. 12, col. 902-947.
- Kaluszynski**, M., 2002, *La République à l'épreuve du crime. La construction du crime comme objet politique, 1880-1920*, Paris, LGDJ (Droit et société).
- Kuhn**, T. S., 1962/1970, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press (1970, 2^e éd. avec postscript).
- Le Men**, S., 2016, « Un art sans frontières ? De 1860 à 1964 » dans Charle, C. et Jeanpierre, L., *La vie intellectuelle en France, 1, Des lendemains de la Révolution à 1914*, Paris, Seuil, p. 499-524.
- Memmi**, D., 2008, « Mai 68 ou la crise de la domination rapprochée », dans Damamme, D., Gobille, B., Matonti, F. et Pudal, B. (dir.), *Mai-juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier, p. 35-46.
- Merz**, J. T., 1965 [1904], *A History of European Thought in the Nineteenth Century*, vol. I, *Scientific Thought*, New York, Dover.
- Morrell**, J. B., 1972, « The Chemist Breeders: The Research Schools of Liebig and Thomson », *Ambix*, 19/1, p. 1-46 (DOI : <https://doi.org/10.1179/amb.1972.19.1.1>).
- Morrell**, J. B., « W. H. Perkin, Jr., at Manchester and Oxford: From Irwell to Isis », *Osiris*, 8, p. 104-126.
- Mulkay**, M. J. et **Edge**, D. O., 1976, *Astronomy Transformed: The Emergence of Radio Astronomy in Britain*, New York, Wiley.
- Nye**, M.-J., 1993, « National Styles? French and English Chemistry in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries », *Osiris*, 8, p. 30-49.
- Olesko**, K. M., 1993, « Tacit Knowledge and School Formation », *Osiris*, 8, p. 16-29.
- Orain**, O., 2009, *De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au xx^e siècle*, Paris, L'Harmattan (Histoire des sciences humaines).
- Pudal**, R., 2005, « "Sur la réification des collectifs" : à propos de l'école de Chicago », *Cahiers internationaux de sociologie*, 119, p. 367-376.
- Polanyi**, M., 1958, *Personal Knowledge : Towards a Post-Critical Philosophy*, Chicago, University of Chicago Press.
- Polanyi**, M., 1966, *The Tacit Dimension*, Londres/Chicago, Routledge/University of Chicago Press.
- Puech**, C., 2015, « La notion d' "école linguistique" : unité, singularité, pluralité », *Histoire Épistémologie Langage*, 37/2, p. 5-15.
- Ravetz**, J. R., 1971, *Scientific knowledge and its social problems*, Oxford, Oxford University Press.
- Robic**, M.-C., 1996, « Interroger le paysage ? L'enquête de terrain, sa signification dans la géographie humaine moderne (1900-1950) », dans Blanckaert, C. (dir.), *Le terrain des sciences*

humaines (xviii^e-xx^e siècle), Paris, L'Harmattan (Histoire des sciences humaines), p. 357-388.

Robic, M.-C., 1997, « L'excursion du géographe (Sur l'École française de géographie) », *Conférence*, 4, p. 211-227.

Servos, J. W., 1976, « The Knowledge corporation: A. A. Noyes and chemistry at Cal. Tec., 1915-1930 », *Ambix*, XXIII, p. 175-186.

Servos, J. W., 1993, « Research Schools and Their Histories », *Osiris*, 8, p. 2-15.

Tiryakian, E., 1979, « The Significance of Schools in the Development of Sociology », dans Snizek, W.E., Fuhrmann, E.R. et Miller, M.K. (éd.), *Contemporary Issues in Theory and Research. A Metasociological Perspective*, Westport, Greenwood, p. 211-233.

Topalov, C., 2003, « Écrire l'histoire des sociologues de Chicago », *Genèses*, 51, p. 147-159.

Topalov, C., 2004, « Les usages stratégiques de l'histoire des disciplines. Le cas de l'"école de Chicago" en sociologie », dans Heilbron, J., Lenoir, R. et Sapiro, G. (éd.), *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, p. 127-157.

Ullman, E. L., 1954, « Geography as spatial interaction », *Interregional linkages, the proceedings of the Western Committee on Regional Economic Analysis, Berkeley, California* republié dans Boyce, B. R. et Ullman, E. L. (éd.), 1980, *Geography as spatial interaction*, Seattle/Londres, University of Washington Press.

Waquet, F., 2008, *Les enfants de Socrate*, Paris, Albin Michel.

Notes de fin

a. Né en 1940, Terry Clark a soutenu son PhD à Columbia en 1967. Il fut nommé dès 1966 *assistant professor* à l'université de Chicago, puis *associate professor* en 1972, et enfin *professor* en 1985, tout en étant *research associate* au National Opinion Research Center à partir de 1974. Il s'est reconverti assez rapidement dans l'analyse des politiques publiques sous cadre urbain dans leur relation avec la société locale.

b. Né en 1929, Edward Tiryakian a été nommé en 1953 assistant auprès de P. Sorokin. Il soutint son PhD en 1956 sous la direction de T. Parsons. Il a publié en 1962 un ouvrage, *Sociologism and Existentialism, Two Perspectives on the Individual and Society*, qui fut un best-seller en Europe de l'Est. Après des positions temporaires à Princeton et Harvard, il fut nommé professeur à Duke University en 1967, où il demeura pour le reste de sa carrière.

c. Edward Shils (1910-1995) a été l'une des figures majeures de la sociologie américaine de l'après-guerre, traducteur et « passeur » de Max Weber aux États-Unis, cosignataire de plusieurs ouvrages avec Talcott Parsons, spécialiste du monde intellectuel et universitaire. L'essentiel de son travail a été « métasociologique » (pour paraphraser la terminologie utilisée à son propos) et relève pour une large part de l'essayisme et de la philosophie sociale. Il n'est plus vraiment lu ou même connu en France.

d. Né en 1943, Martin Bulmer a consacré son travail de thèse à ce qui allait devenir son ouvrage *The Chicago School of Sociology* sous la direction de Ronald P. Dore et dans un lien étroit avec la London School of Economics. Edward Shils a joué un rôle visiblement important d'interlocuteur intellectuel et de « puits de science » pour son jeune interlocuteur britannique, qui lui rendrait hommage vingt-cinq ans plus tard dans son article « Edward Shils as a sociologist » (1996). L'histoire de la sociologie est l'un de ses champs privilégiés dans une production assez éclectique.

e. Lee Harvey est né en 1949. Il est en l'état assez difficile de dresser une esquisse de sa carrière. Sociologue explicitement « critique », longtemps marxiste, il a rendu son œuvre très accessible sur internet (<http://www.qualityresearchinternational.com/>) mais pas sa biographie. Tout au plus peut-on noter qu'il a été *lecturer* (assistant) à University of Central England in Birmingham puis *professor* à la Sheffield Hallam University (SHU), qu'il a dirigé les revues *Quality in Higher Education* et *Higher Education Quarterly*, et s'est occupé à partir de la fin des années 1980 de questions de politique universitaire et de scolarité étudiante. Il a été désavoué par la Higher Education Academy en 2008, à la suite d'une lettre polémique dans le *Times Higher Education*, épisode qui l'a conduit à démissionner de ses fonctions de directeur du Centre for Research and Evaluation de SHU avant de rejoindre la Copenhagen Business School. Il est notamment l'auteur de *Critical Social Research* (1990, rééd. 2011), *Doing Sociology. A practical introduction* (1993, avec Morag MacDonald) et *Transforming Higher Education : Students as Key Stakeholders* (1996, avec Peter T. Knight).

f. Frederic Holmes (1932-2003) a suivi une formation en biologie puis en histoire, avant de soutenir son PhD à Harvard en 1962 sous le titre *Claude Bernard and the Concept of the Internal Environment*. Il a exercé des fonctions au MIT, à Yale et à Western Colorado University avant de devenir *full professor* à Yale en 1979. Historien de la médecine et de la chimie, il a exercé de nombreuses responsabilités (notamment éditoriales et administratives) et s'est affirmé comme un organisateur et un pédagogue.

g. Gerald Geison (1943-2001) a mené des études de chimie et de philosophie à Beloit College (Wisconsin) avant de faire sa thèse à Yale sous la direction de Frederic Holmes en histoire de la médecine (PhD soutenu en 1970). Il a fait l'ensemble de sa carrière académique à Princeton. Il est surtout connu pour ses travaux sur Louis Pasteur, considérés comme iconoclastes par les défenseurs du culte du grand homme. C'est la préparation d'un autre de ses livres, *Michael Foster and the Cambridge School of Physiology : The Scientific Enterprise in Late Victorian Society* (1978), qui l'a conduit à investir spécifiquement dans la catégorie de *research school*. Il est parfois associé aux rénovateurs des études sur la science parfois désignés comme « école d'Edimbourg » (David O. Edge, Mike Mulkey) ou Social

Studies of Knowledge (David Bloor, Barry Barnes, Steven Shapin), mais notre travail a plutôt révélé de la distanciation à leur égard, fût-elle circonstancielle.

h. John Servos est né en 1951. Il a fait ses études à Columbia College puis à la John Hopkins University, où il a soutenu son PhD en 1992. Spécialiste au premier chef en histoire de la chimie physique, il est professeur d'histoire à Amherst College (Massachusetts), « l'un des établissements les plus libéraux des États-Unis ».

i. Kathryn M. Olesko est née en 1951, elle a fait toutes ses études à Cornell (licence avec une majeure en physique, master d'histoire), où elle a soutenu son PhD, avant de faire l'essentiel de sa carrière à Georgetown University. Spécialiste de la physique théorique allemande et de ses procédures pédagogiques, elle partage avec John Servos un questionnement sur la place de la science et des technologies dans les sociétés occidentales. Responsable éditoriale d'*Osiris*, elle a notamment dirigé un numéro sur les femmes dans les sciences.

j. Née en 1944, Marie-Jo Nye a commencé ses études à Vanderbilt University, avec une majeure en chimie, puis à Wisconsin University, en master de chimie, avant de faire un PhD en histoire des sciences dans cette institution sous la direction d'Erwin Hiebert (1970), pour les besoins duquel elle a été témoin du « 1968 » français, après avoir participé aux *sixties* contestataires américaines. Elle a fait toute sa carrière à University of Oklahoma puis à la State University of Oregon. Spécialiste des développements de la chimie dans la France du XIX^e siècle, en particulier provinciale, elle a progressivement évolué vers des perspectives plus épistémologiques et historiographiques.

k. Né en 1933, Jack Morrell a fait l'essentiel de sa carrière comme *lecturer* puis *reader* (maître de conférences au sens ancien de professeur sans chaire) à l'université de Bradford (Angleterre). Historien de la chimie anglaise, il a diversifié son travail sur les sciences britanniques du côté de l'histoire de la géologie et de l'histoire des institutions savantes. Chercheur assez discret n'ayant jamais disposé d'une position de *full professor*, il bénéficie par contraste d'une réputation certaine. Il a participé au numéro d'*Osiris* qui célébrait son article de 1972.

l. Philosophe des sciences et épistémologue « social », Jerome Ravetz est né en 1929. D'origine américaine mais naturalisé anglais, un temps proche de Stephen Toulmin, il a fait un PhD de mathématiques avant de devenir le chantre d'une meilleure prise en compte du regard « critique » de la société sur les sciences et de promouvoir une vision « post-normale » (en référence à la catégorie de « science normale » chez Kuhn) du développement de ces dernières au temps des risques et de l'incertitude.

m. Christian Puech est né en 1950. Il a fait des études de philosophie et de lettres modernes dans les années 1970, avant de s'engager dans une thèse de sciences du langage intitulée *La « généralité » entre linguistique et philosophie*, sous la direction de Michel Arrivé (soutenue en 1991). Spécialiste de Saussure et de ce qu'il appelle lui-même *les saussurismes* (son HDR s'intitule *Saussurisme et structuralisme : constitution, transmission, diffusion des savoirs linguistiques*, 2002), il est l'un des piliers de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage (SHESL) depuis le milieu des années 1990.

n. Olga Amsterdamska (1953-2009) a fui la Pologne avec sa famille à la fin des années 1960 avant de faire des études en Angleterre (London School of Economics) et aux États-Unis (Yale) : licenciée en sociologie et philosophie, elle a fait son PhD à Columbia sous la direction de Robert Merton, qu'elle a soutenu en 1984 et dont fut tiré son ouvrage de 1987. S'étant installée aux Pays-Bas en 1984 pour un *postdoctoral fellowship* au Department of Science Dynamics de l'université d'Amsterdam, elle y a fait toute sa carrière jusqu'à son décès prématuré, abandonnant l'histoire de la linguistique pour une histoire des sciences centrée sur la biomédecine et la génétique. Elle a participé aux *science wars* par une recension furibonde dans *Science, Technology and Human Values* (1990) du livre de Bruno Latour, *Science in Action* (1987), intitulée « Surely You Are Joking, Monsieur Latour ! » (Amsterdamska, 1990).

o. Né en 1951, normalien de la rue d'Ulm, philosophe de formation, Jean-Louis Fabiani s'est réorienté vers la sociologie, d'abord dans le sillage de P. Bourdieu et de J.-C. Passeron, avant de développer notamment une sociologie historique des « configurations de savoir » interrogeant des catégories génériques comme « discipline » ou « tradition » repensées comme des « institutions savantes ».

p. Né en 1941, Randall Collins a débuté ses études universitaires à Harvard, au moment où triomphait la *social theory* de Talcott Parsons. À l'issue d'un parcours sinueux, il a entrepris une thèse à Berkeley, soutenue en 1969. Durant ses années à Berkeley, il a particulièrement fréquenté Erving Goffman, Joseph Ben David et Reinhard Bendix (1916-1991), sociologue d'origine allemande, passé par Chicago et l'un des principaux médiateurs de la réception de Max Weber aux États-Unis. R. Collins a également participé aux mouvements protestataires de la fin des années 1960. Une bonne partie de sa production est consacrée à une microsociologie des conflits, de la violence et des interactions face à face entre individus. Une autre part importante de sa production, beaucoup plus théoricienne, relève d'une « métasociologie » et analyse les chaînages d'influence constituant des « traditions ».

q. Né en 1948, Andrew Abbott a commencé ses études à Phillips Academy puis Harvard avec une majeure en histoire et littérature, avant de terminer sa formation en sociologie à Chicago, où il a soutenu un PhD sur la professionnalisation de la psychiatrie sous la direction de Morris Janowitz – l'inventeur de la collection « The Heritage of Sociology », qui a largement participé à la construction rétrospective d'une « école de Chicago ». Historien de la sociologie, méthodologue, spécialiste du « système des professions », parmi d'autres orientations, il bénéficie depuis quelques années d'une réception très favorable en France, voir *Raisons politiques*, 2015, 60 et Demazière et Jouvenet (dir.), 2016.

r. Né en 1928, Howard Becker a fait ses études à l'université de Chicago dans les années d'après-guerre, revendiquant lui-même des influences multiples dans ce cadre (Everett Hughes, William Lloyd Warner, beaucoup moins Herbert Blumer ou Louis Wirth). Il a été professeur à la Northwestern puis à University of Washington (Seattle). Ses travaux de sociologie de la déviance (*Outsiders*, 1973) insistent sur les processus de négociation des cadres interprétatifs amenant des « entrepreneurs de morale » à tenter d'imposer une certaine lecture qui étiquette et stigmatise des déviants. Ces derniers sont soustraits par lui à un quelconque déterminisme par une attention à leur trajectoire, réinterprétée en termes de « carrière » et d'apprentissage pratique. Rétif aux étiquetages (notamment celui d'« interactionnisme symbolique » qui procède d'H. Blumer), il a produit une œuvre polymorphe s'intéressant notamment aux « mondes de l'art » et à l'écriture de la sociologie (voir <http://howardsbecker.com/>).



La revue : un lieu de contestation ?

Human and social science journals: sites of contestations

Wolf Feuerhahn et Olivier Orain



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/traces/8866>

DOI : [10.4000/traces.8866](https://doi.org/10.4000/traces.8866)

ISSN : 1963-1812

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2018

Pagination : 35-47

ISBN : 979-10-362-0146-2

ISSN : 1763-0061

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Wolf Feuerhahn et Olivier Orain, « La revue : un lieu de contestation ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #18 | 2018, mis en ligne le 20 mai 2019, consulté le 31 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/traces/8866> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/traces.8866>



Tracés est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

La revue : un lieu de contestation ?

WOLF FEUERHAHN
OLIVIER ORAIN

Existe-t-il quelque chose comme un genre ou un format « revue de sciences humaines et sociales » ? Il suffit de les pratiquer régulièrement pour avoir le soupçon qu'elles sont loin d'être toutes du même type. Les habitudes nationales comme disciplinaires leur donnent une coloration singulière. Plus encore, en fonction de la ligne choisie par la rédaction au sein d'une même discipline, le contenu, la hiérarchie des objets, le traitement graphique, mais aussi les normes de fonctionnement ou les rapports de pouvoir au sein de la rédaction peuvent varier grandement. Une revue de sociologie quantitative se distinguera parfois bien plus de revues de sociologie qui mêlent analyse scientifique et intervention militante, ou d'un périodique relevant explicitement de la même discipline mais qui souligne la proximité entre écritures savante et littéraire, que d'une revue d'économie par exemple. Le nombre de revues existantes, le fait que désormais les chercheurs et enseignants-chercheurs publient à l'échelle internationale, la variété et la difficile objectivation des stratégies des auteurs comme des supports, etc. rendent très délicate l'élaboration d'une vue synoptique sur ce type de support. Néanmoins, à l'image des sciences exactes ou de la nature, il est en passe de devenir le premier lieu de publication des chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS)¹.

Il est utile de préciser que notre propos ne se base pas sur une enquête systématique portant sur les revues de SHS. Sa vocation à avoir une portée générale repose sur des bases observationnelles, évidemment fragiles. Il est un témoignage sur une pratique bien située : celle de notre direction depuis 2013 de la *Revue d'histoire des sciences humaines (RHSH)*, un

¹ Même si dans nombre de ces domaines, le livre reste le type de publication le plus valorisé par les acteurs, la pression des normes internationales incite à davantage publier dans des revues.

périodique fondé en 1999². La question de la revue comme lieu de pouvoir s’y pose à plusieurs échelles : relativement à la position de la revue par rapport aux autres publications d’abord, à l’égard des auteurs ensuite, et enfin au sein de la rédaction elle-même.

Mettre à distance l’ordre disciplinaire

L’histoire des sciences de l’homme est un domaine relativement récent et qui reste encore marginal. Marginal, il l’est d’abord au sein du champ de l’histoire des sciences même si celui-ci s’est récemment étendu aux savoirs (Jacob éd., 2007, 2011 ; Pestre éd., 2015)³. La hiérarchie implicite entre les sciences, fondée sur l’idée (le préjugé?) que les sciences humaines et sociales n’en seraient pas à proprement parler, pèse encore sur les choix d’objets, y compris parmi les historiens, sociologues ou anthropologues des savoirs⁴. C’est encore plus le cas parmi ceux qui se définissent comme philosophes des sciences. Dès lors, se dire historien ou historienne des sciences humaines revient dans certaines arènes à assumer un objet d’étude plus ou moins discrédité, ce qui explique pour partie la faiblesse des vocations en histoire ou sociologie des sciences pour travailler dans un tel domaine.

La Société française pour l’histoire des sciences de l’homme (SFHSH) fondée en 1986 (Blanckaert, 2006), la *Revue d’histoire des sciences humaines* créée une grosse décennie après font certes exister ce champ d’étude, mais celui-ci est fragile. Très rares sont les postes (fléchés ou attribués) et les chaires, les centres de recherche ou les supports de publication qui lui sont proprement dédiés : la collection « Histoire des sciences humaines » dirigée par Claude Blanckaert chez L’Harmattan depuis 1994 est l’une des exceptions. À l’étranger existaient déjà le *Journal for the History of the Behavioral*

- 2 La revue est publiée depuis 2015 par les éditions de la Sorbonne, qui l’ont sauvée d’une disparition annoncée après des années sans éditeur, ce dont nous leur sommes infiniment reconnaissants. Elle doit énormément aussi à Céline Barthonnat, qui, après s’être occupée de la revue au sein de cette maison, est devenue son « éditrice » (l’expression désormais consacrée pour désigner les personnes qui cumulent les fonctions de secrétaire de rédaction et d’édition), une fois recrutée par le CNRS.
- 3 Cependant il faut préciser que cette extension du champ de l’histoire des sciences à des pratiques autrefois rejetées hors des objets dignes d’attention est loin de faire l’unanimité dans la communauté. Beaucoup tiennent encore à affirmer que seul ce qu’ils se représentent comme les sciences est digne d’attention.
- 4 Nous en voulons pour preuve le « Que sais-je? » *Histoire des sciences* récemment paru, qui ne justifie même pas l’absence de prise en considération des sciences humaines et sociales (Gingras, 2018).

Sciences (États-Unis, 1965) et *History of the Human Sciences* (Grande-Bretagne, 1988), mais là aussi ces domaines restent marginaux⁵.

À ces exceptions près, les disciplines instituées imposent leur ordre, leur tempo, leurs contraintes sur les recrutements, les promotions et les contenus produits. C'est d'elles que proviennent une bonne part des spécialistes d'historiographies au départ très disciplinaires. En matière de revues, elles dominent aussi les recherches sur leur histoire. Les revues de sociologie, d'histoire, de psychologie, d'anthropologie, d'économie notamment publient de temps à autre des numéros spéciaux ou des articles d'histoire de ces sciences ; mais c'est souvent à l'occasion de célébrations, d'anniversaires, de reparutions emblématiques. Ce faisant, elles indiquent assez clairement combien le passé est d'abord et avant tout ressaisi dans une logique mémorielle et commémorative, qui fait de lui un jeu de symboles directement indexés sur le présent. On ne compte plus par exemple les dossiers consacrés au centenaire des différentes productions de Durkheim qui se sont égrenés entre 1993 (les cent ans de *La division du travail social*) et 2017 (pour le centième anniversaire de la mort de celui que beaucoup considèrent comme l'un des pères fondateurs de la sociologie). Cette histoire disciplinaire des sciences humaines et sociales oscille ainsi fréquemment entre hagiographie et liquidation symbolique. Le plus souvent, elle est centrée sur ceux qui sont perçus rétrospectivement comme les grands hommes de la discipline. La liquidation est plutôt le fait de groupes ou d'individus qui se perçoivent en dissidence et veulent engager des controverses à propos de totems dont ils estiment l'éminence insupportable : le geste iconoclaste est un amortisseur de conflit par lequel on vise indirectement les représentants ici et maintenant de l'orthodoxie supposée⁶. Bref, cette histoire indigène impose ses cadres d'analyses et ses impératifs présentistes : l'enjeu est dans la majeure partie des cas de savoir ce que tel ou tel auteur peut encore ou ne peut plus apporter à la recherche disciplinaire actuelle.

5 Récemment (2016) une revue intitulée *History of Humanities* a été fondée aux Pays-Bas. Tout en ignorant les travaux existant avant elle, cette revue entérine, dès l'introduction à son premier numéro, le découpage anglo-saxon entre *Humanities* et *Social sciences*. Cette question du choix des intitulés s'est aussi posée en France. La SFHSH a choisi l'expression très intégratrice de *sciences de l'homme* ; la revue a opté pour celle, plus contemporaine, de *sciences humaines*. Dans ce dernier cas, l'idée des historiens de la sociologie qui en étaient les fondateurs n'était nullement d'opposer sciences humaines et sciences sociales. L'histoire de la sociologie, de l'économie ou de la géographie a toujours occupé une place importante dans ses pages.

6 Un exemple significatif serait le déboulonnage de la figure de Paul Vidal de la Blache par une partie des géographes contestataires des années 1970 (en particulier Roger Brunet, Jacques Lévy, Yves Lacoste). Il s'agissait, en renversant le totem du grand homme des générations installées, d'atteindre ces dernières dans un contexte de fortes tensions politico-syndicales. Il a suscité en retour des ripostes mémorielles différées : thèse de troisième cycle de Vincent Berdoulay sur *La formation de l'école française de géographie* (1981), ouvrages de Paul Claval, André-Louis Sanguin, etc.

Le poids de l'ordre disciplinaire est tel que l'histoire, y compris très historienne, des SHS n'a pu se développer que dans des niches offertes par les disciplines instituées : c'est le cas, pour la France et la sociologie, du Groupe d'études durkheimiennes (fondé en 1975, éditeur des *Études durkheimiennes*, un bulletin d'information longtemps dirigé par Philippe Besnard) ; pour la linguistique, de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage (SHESL, 1978 ; voir Léon *et al.*, 2015) et de sa revue *Histoire, épistémologie, langage* (HEL, 1979), ainsi que du laboratoire Histoire des théories linguistiques (HTL, 1984) ; pour la géographie, de l'équipe Épistémologie et histoire de la géographie (EHGO, fondée en 1969 comme « Centre de géohistoire » par Philippe Pinchemel et Michel Mollat et réorganisée en 1987 par Marie-Claire Robic).

Ces spécialités historiographiques ont beaucoup apporté à une histoire contextuelle des disciplines. Mais elles courent toujours le risque d'être préemptées par des historiens occasionnels, pour lesquels le geste disciplinaire l'emporte sur les préoccupations historiennes. La création de la SFHSH au mitan des années 1980 s'inscrivait explicitement dans un processus de fédération et de mutualisation de chercheurs dont c'était devenu peu ou prou le métier que de faire l'histoire d'une science humaine. Dans la foulée de la SFHSH, la *Revue d'histoire des sciences humaines* a poursuivi cet objectif de fédérer des chercheurs isolés dans leur discipline, à la fois lieu de formation initiale, contexte d'évaluation de leurs travaux et objet d'étude. Bien souvent, les chercheurs en histoire des sciences humaines sont ainsi pris dans une position inconfortable où leur volonté d'historicisation entre en conflit avec les attentes présentistes des collègues de leur discipline d'appartenance. Cette situation qui perdure en général amène à des contorsions : faire accepter aux pairs qui les évaluent qu'une exploration très informée du passé de leur discipline, porteuse le cas échéant d'une valeur également épistémologique, peut bénéficier à tous.

Le poids disciplinaire, même s'il était récusé dès le manifeste inaugural de la revue⁷, reste sensible pour tous les acteurs du domaine. L'un des objectifs de notre direction a été de ne plus publier aucun dossier dont la logique d'organisation serait monodisciplinaire⁸. Depuis la reparution de la revue en 2015, celle-ci tente de défendre une histoire sociale et culturelle des SHS *sine ira et studio*⁹ à travers des dossiers portant sur des questions, des

7 « Ces histoires sont précisément encore trop strictement disciplinaires » (« Éditorial », 1999, p. 3).

8 Les numéros 27 (« Anthropologie et matérialités de la race ») et 28 (« Les sciences du psychisme et l'animal ») font exception : ces dossiers étaient hérités de la direction précédente.

9 Voir à ce propos l'éditorial que nous avons rédigé à l'occasion de la reparution de la revue (Feuerhahn et Orain, 2015).

pratiques, des institutions transversales : l'impact d'un événement monstre (Mai 68, n° 26 ; la guerre de 1914-1918, n° 33), des enjeux rémanents qui agitent les sciences humaines (la place accordée à la contextualisation, n° 30 ; la question des idéaux de scientificité, n° 31) ; la pratique des opérations de groupements collectifs (écoles, -ismes, n° 32) ; l'impact des formes éditoriales (à travers le cas des manuels, n° 29).

Par ses évaluations, ses suggestions, ou ses sollicitations d'auteurs, le travail éditorial essaie de faire en sorte que ne soient pas reproduits les traits typiques de l'historiographie indigène (focalisation sur les grands hommes ; sur l'analyse élective de textes canoniques, etc.) et la logique des dossiers permet de varier les niveaux d'observation (histoire de l'édition, controverses, échanges internationaux, études de cas, point de vue macro-, méso- ou microscopique, question de l'impact des lieux de savoir, etc.). Cette volonté se retrouve dans la rubrique « Document » qui n'a pas pour objectif de faire admirer la pensée oubliée d'un grand auteur ou de publier la moindre de ses traces, mais de réfléchir à la variété des productions des sciences humaines et sociales (tract, n° 26 ; correspondance à propos d'une soutenance de thèse, n° 27 ; correspondance sur une pratique controversée de l'hypnose, n° 28 ; dossiers de patients, n° 29 ; rapport en vue de la création d'une chaire, n° 30 ; minutes ministérielles sur des affaires académiques, n° 31 ; projet d'habilitation, n° 32, etc.).

Qui domine qui ? Une revue et ses auteurs

En tant que revue à comité de lecture, la *RHSH* pourrait apparaître de facto comme un de ces innombrables lieux de pouvoir très spécifique, en ce qu'il réside dans une capacité à sélectionner des textes en fonction de critères (divers) et d'une expérience clinique de l'évaluation. Nous voudrions indiquer les nuances qu'il convient d'apporter à une telle représentation. Cela suppose une montée en généralité préalable, tant cette revue n'est qu'un cas d'espèce dans une configuration générale.

Le pouvoir des revues : le modèle de la « revue-tribune »

La revue est aisément conçue comme un lieu de pouvoir, au sens où elle détient – collectivement ou par sa direction – le pouvoir d'accepter ou de refuser, de solliciter ou d'ignorer, des textes d'auteur(s). Parce qu'elle est pensée, à l'image des grands journaux généralistes, comme un outil indispensable de diffusion – d'idées, de faits, de démonstrations, d'imagerie et

de noms d'auteurs aussi –, on lui prête une capacité d'influence, à vrai dire variable. L'idée d'un pouvoir des revues repose assez largement sur des précédents historiques exemplaires qui sont très majoritairement des success stories. Il y a un modèle de la revue réussie, animée par un individu ou un collectif aux objectifs très nets, et susceptible de modeler des sommaires les mettant en œuvre. Les grandes revues généralistes politico-littéraires du XIX^e ou du premier XX^e siècle fourniraient nombre d'exemples, mais l'on en trouverait également de plus récents, y compris en SHS.

Pourtant, ce modèle héroïque de la « revue-tribune » est difficilement généralisable pour analyser ce que sont et font les revues de sciences humaines et sociales, en particulier en contexte de professionnalisme académique, soit depuis les années 1920-1930 aux États-Unis (Abbott, 1999), mais en général plus récemment ailleurs selon les disciplines et les contextes. Cette divergence a des conséquences très fortes en matière de pouvoir.

Le pouvoir d'une revue ressortit très largement à sa latitude à l'égard des auteurs qu'elle peut (ou non) publier et à sa faculté à puiser dans un vivier plus ou moins inépuisable de textes potentiels. Cela dépend bien sûr de ses contraintes de périodicité : plus elles sont souples, et moins l'offre (spontanée ou sollicitée) sera une contrainte ; plus elles sont rigides, et plus les auteurs peuvent jouer (consciemment ou non) avec les exigences qui leur sont adressées, et donc s'affranchir des effets de sujétion. La question du bouclage est bien entendu un facteur déterminant pour toutes les publications, mais dans cette sorte de troc à information asymétrique sur lequel reposent les revues scientifiques ou à comité de lecture, le risque de ne pas paraître à temps, ou pas du tout, joue comme une première forme de limitation du pouvoir décisionnel des revues. Autrement dit, la latitude éditoriale, parfois synonyme de sujétion pour les auteurs, parfois non, repose sur une problématique de disponibilité étendue, mais aussi de désirabilité de la part des auteurs, qui tient à la réputation ou à la promesse qu'incarne le périodique.

*Les revues de sciences humaines et sociales :
entre « revues de flux » et « revues de dossiers »*

Il faudrait introduire une autre distinction, nécessaire pour comprendre ces enjeux de disponibilité et de pouvoir dans le cas spécifique des revues à comité de lecture (au sens large : qui trient et n'acceptent pas tout ce qui leur parvient en vertu d'un processus décisionnel collectif plus ou moins expert). On pourrait dire qu'elles reposent sur la combinaison en proportions variables de deux modèles : celui de la revue de flux et celui de la revue de dossiers.

La première sorte, dont les exemples les plus fameux seraient de grandes revues de référence comme *Nature* ou *Science*, repose sur la soumission, en général spontanée, de quantités colossales de textes, procédant d'une vaste gamme de spécialités et de disciplines, ou au contraire d'un champ très spécialisé mais aux effectifs importants. À l'issue d'une évaluation très protocolarisée, en général féroce, le périodique dispose de stocks d'articles estampillés « publiables » qu'il distille peu à peu, en fonction de ses échéances. Ce modèle aboutit même parfois à la remise en cause de la périodicité : actuellement se développe la publication d'articles au fil de l'eau, dès qu'ils sont prêts. La notion de « numéro » est ainsi remise en cause et la périodicité perd souvent tout sens pour les revues purement électroniques. La revue de flux est un modèle dans lequel la sujétion des auteurs est en théorie maximale et la latitude de la publication en principe très grande, dans la mesure où son comité décide ce qu'il veut et peut faire des compositions avec le matériau textuel à sa disposition. Une telle vision nécessiterait pourtant des nuances, car le comité n'est que très peu maître de ce qui lui arrive et externalise plus ou moins l'évaluation des manuscrits. En outre, c'est un modèle difficile à tenir en contexte de pénurie ou quand une périodicité régulière et rapprochée peut créer une tension sur la demande.

La revue de dossiers, par contraste, repose assez peu sur les soumissions spontanées, encore qu'elle puisse accepter des groupements ou des thèmes dont elle n'a pas eu l'initiative, et que se généralisent les appels à contributions, qui réintroduisent du flux dans les dossiers. Ces derniers instaurent un aléa, en ce sens que l'équipe d'une revue ne maîtrise pas, ou peu, ce qui va lui être soumis. Le temps de la préparation du numéro, les conditions de l'évaluation sont déterminés par un apport extérieur ou un flux. L'économie démographique des revues de SHS reposant d'autant plus sur les dossiers qu'elles sont spécialisées et appuyées sur des viviers restreints, le recours à des appels à contributions est autant un avantage (en termes de diversité, de latitude et de facilité à engranger des textes) qu'un inconvénient (en termes de déstabilisation des comités et de l'évaluation, de différentiel sévère entre la culture maison et celle des auteurs, etc.). Par contraste, dans sa modalité de pure initiative interne, le dossier pourrait apparaître comme le choix éditorial autonome par excellence, qui accuse le caractère de tribune et par conséquent la personnalité du périodique. Mais son principe sériel – un dossier repose sur un ensemble de textes formant un tout en théorie cohérent – desserre la sujétion des auteurs, voire l'annule plus ou moins complètement : la difficulté à l'abonder limite la possibilité de choisir les sujets, les auteurs et les contributions; une évaluation trop éliminatrice ruine toute possibilité de groupement crédible; etc.

Dans les faits, la plupart des revues de SHS sont un mixte à proportions variables de ces deux principes, au demeurant réarrangeables, comme nous avons essayé de l'indiquer. Le principe des *varias* adjoint du flux aux dossiers, tandis que les soumissions spontanées peuvent jusqu'à un certain point être thématiquement associées dans des dossiers. Les grandes revues disciplinaires puisant dans un vaste vivier et ayant vocation à être des organes représentatifs des disciplines, comme les *Annales. Histoire, sciences sociales*, la *Revue française de sociologie*, la *Revue française de science politique*, *L'espace géographique*, etc., ont un fonctionnement prédominant de revue de flux, mais non exclusif, puisqu'on y trouve aussi des initiatives relevant du second type, ou des regroupements thématiques que rend possible un volume élevé de soumissions. La pression des institutions qui les financent et les favorisent, notamment par la traduction en anglais, tend à renforcer ce modèle de certification d'une offre massive et aléatoire.

Dans ces grandes revues disciplinaires le rapport revue-auteur semble très asymétrique : elles apparaissent comme des lieux de pouvoir régis par un ensemble de contraintes normatives. Nous ferions pourtant l'hypothèse que des enquêtes ethnographiques montreraient un rapport de force plus variable et contrasté, en particulier quand une pénurie circonstancielle déplace le curseur de la latitude (du droit de choisir à celui de se refuser).

D'autres grandes revues disciplinaires viennent d'une culture plus contestataire, comme les *Actes de la recherche en science sociale*, *Politix*, *Espaces et sociétés*, etc., pour laquelle le dossier était à leurs débuts plus ou moins un outil d'agit-prop permettant de faire saillir une ligne à la fois scientifique et politique. La forme de sujétion typique des revues de flux s'y est longtemps moins exercée, ce qui ne veut pas dire que les castings élaborés n'étaient pas des opérations de pouvoir ni qu'elles étaient indemnes de toute espèce d'orthodoxie, fût-elle très idiosyncrasique. Elles se sont peu à peu alignées sur des standards dont l'histoire reste à écrire. La généralisation des numéros de *varias* est souvent l'indication de la part que le premier modèle a fini par y prendre, il a valeur d'indice de la solidité de leur assise démographique et de leur degré de normalisation.

Notre effort de distinction(s) abonde l'idée qu'il y a différentes sortes de revues (en SHS) pour ce qui est de la structure d'élaboration des numéros et par conséquent des formes situationnelles d'exercice du pouvoir – de sélection ou de retrait – assez variables, réversibles, et rarement hégémoniques, à l'aune d'une contrainte de parution susceptible de rétroagir négativement sur l'orientation des décisions prises en comité.

La *Revue d'histoire des sciences humaines* illustre assez bien toutes les ambiguïtés et les tensions que nous avons essayé d'esquisser précédemment. Sa

création procède de la volonté militante de faire exister une revue spécialisée pour un champ dont on a dit les fragilités et l'hétéronomie. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle se soit orientée vers le modèle « dossier », utilisant la sou-pape « varias » pour les soumissions plus spontanées, mais dans des proportions restreintes (un à deux textes par numéro le plus souvent). D'un point de vue économique, les numéros thématiques sont en outre communément perçus comme plus vendeurs (ou moins déficitaires), ce qui est devenu une autocontrainte de plus en plus forte avec l'érosion croissante et généralisée des ventes de revues papier. La *RHSH* n'avait pas, de toute façon, la possibilité de s'appuyer sur une dynamique de flux, compte tenu du nombre restreint de ses contributeurs potentiels. En outre, le format « dossier » produit un ordre et une intelligibilité précieux dans les débuts d'un nouveau périodique, mais aussi au-delà : nous tenons à afficher par ce biais notre ligne éditoriale et le fait que les articles d'un dossier prennent sens à être lus ensemble.

Mais ce choix a ses contraintes : encore faut-il pouvoir abonder un sommaire de façon à répondre à des critères de pertinence et de couverture thématique. Régulièrement, les membres du comité sont mis à contribution pour donner des noms de personnes aptes à les compléter ou pour solliciter des textes dans leurs réseaux de connaissances.

Le processus d'évaluation n'a pas fondamentalement changé depuis que nous avons pris la direction de la revue en 2013, mais il s'est certainement durci. Nous avons systématisé le principe d'avoir trois lecteurs, dont un ou deux extérieurs, la discussion collective des décisions en comité et l'envoi d'une synthèse très détaillée aux auteurs. Nous sommes très attentifs à la qualité histori(ographi)que des textes, à la cohérence entre les thèses annoncées et leur étayage, ainsi qu'à nombre d'aspects que seule l'expérience clinique de la lecture fait saillir. Les textes à dimension hagiographique, les procès à charge, célébrations, récupérations, et autres opérations instrumentales, ont un statut rédhibitoire. Presque tous les dossiers ont perdu des articles, l'un d'entre eux a finalement été refusé en entier après évaluation des textes qui le composaient. Sans que ce soit une politique, la majorité des textes refusés avait été proposée en varias : il est toujours plus difficile de détricoter un dossier, au risque de le perdre ou de devoir commander de nouveaux articles, lesquels sont plus difficiles encore à refuser, du fait des circonstances de leur écriture¹⁰.

Comme on peut déjà l'entrapercevoir, la violence symbolique et le caractère autoritaire des décisions que peut prendre un comité de rédaction se

10 Il est particulièrement délicat de refuser un texte quand son auteur a été sollicité dans l'urgence pour pallier une lacune dans un dossier en préparation.

heurtent assez souvent à un principe de Realpolitik dicté par les contraintes d'un calendrier de publication, en particulier en regard de la promesse que représente un dossier. De la même façon, les éléments alimentant les rubriques annexes sont plus difficiles à abandonner (ainsi un « document » et son commentaire à la *RHSH*). Ce serait aussi ignorer que la revue accompagne les textes encore davantage qu'elle n'en refuse, parfois jusqu'à des quatrième ou cinquième versions. L'activité est souvent harassante par la minutie, la capacité d'explicitation et le temps qu'elle demande, de sorte qu'il faut être en mesure d'arbitrer en amont si le pari vaut d'être tenté. Elle permet en revanche souvent d'apporter une réelle plus-value, non seulement à l'article mais à son ou ses auteurs voire à son ou ses évaluateurs, par les bénéfices qu'ils peuvent en retirer¹¹. Ainsi, loin de n'être qu'un geste de censure et d'influence, l'évaluation débouche souvent sur un dialogue et un enrichissement réciproque.

Précisons enfin que le comité n'a jamais pris en compte dans un sens quelconque le statut social ou réputationnel des auteurs, mais qu'il a été en revanche attentif à la jeunesse ou à l'âge avancé de ses contributeurs potentiels. Les sommaires des derniers numéros sont presque parfaitement paritaires entre femmes et hommes, tandis que presque deux textes refusés sur trois avaient été écrits par des hommes. Il n'y a là aucune politique délibérée mais le reflet de soumissions spontanées très majoritairement masculines qui sont partiellement le reflet d'un sex-ratio que nous dirions intuitivement¹² déséquilibré. Il en résulte que la question de la parité est un enjeu important dans la composition du comité¹³.

Le comité de rédaction : une instance démocratique ?

La dernière dimension politique que nous souhaiterions développer est relative au recrutement, à la composition et au fonctionnement du comité

11 Dans sa longue étude diachronique de l'évaluation à l'*American Journal of Sociology* – qui occupe les chapitres 3 à 6 de *Department & Discipline. Chicago Sociology at One Hundred* (1999) –, Andrew Abbott exprime de grands doutes à l'égard de la fonction en quelque sorte éducative de l'évaluation. Nous aurions tendance à faire valoir une expérience divergente, en particulier dans l'accompagnement de jeunes chercheurs en train d'élaborer un faisceau d'analyses.

12 Réaliser des statistiques sur un champ qui n'est pas construit institutionnellement et agrège des spécialités disciplinaires très diverses est une opération complexe.

13 Le dernier renouvellement (février 2018), massif, a eu pour conséquence non voulue une masculinisation d'un collectif jusque-là plus paritaire, les partants volontaires étant surtout des femmes. Nous avons à cœur d'opérer des corrections à l'avenir. Il faudra pour ce faire aller contre le masculinisme structurel du champ.

de rédaction. Au modèle héroïque des revues d'un individu (ou d'une petite équipe), le format revue à comité de lecture oppose en théorie un fonctionnement plus démocratique et plus réglé, même s'il faut se garder de tout irénisme, notamment parce que les rapports qu'une direction entretient avec son « parlement » connaissent dans les faits d'importantes fluctuations. Elles tiennent entre autres à l'absence de format standard de gouvernance, à l'histoire du périodique, au charisme, à l'autorité intellectuelle et à la réussite de l'exécutif, à son écoute et à sa volonté démocratique. L'activité éditoriale étant extrêmement prenante, les membres d'un comité ont par ailleurs tendance à déléguer facilement initiatives et décisions dans de vastes compartiments de l'action au quotidien d'une rédaction. En outre, malgré leur effort de transparence, les dirigeants sont les seuls à disposer d'une vision synoptique de l'activité de la revue. Quand certains ou certaines y verraient un appréciable avantage positionnel, on devrait plutôt diagnostiquer une source potentielle de désinvestissement par aliénation. Un comité très au fait de ce qui se passe est plus à même de s'approprier la revue et de la porter collectivement. C'est ce qui nous a conduits à mutualiser dans des fichiers en ligne l'intégralité des dossiers, textes, avis, décisions et archives de la *RHSH*. C'est aussi pourquoi nous avons doublé le nombre annuel de réunions (de deux à quatre) et instauré des comptes rendus systématiques et très détaillés de ces dernières. Il s'agissait de mobiliser autant que possible les collègues, en escomptant que le caractère animé et riche des discussions fonctionnerait comme un ressort d'attractivité¹⁴. Restait à s'assurer un casting qui, bien que coopté, reposerait sur des débats.

La façon dont les membres du comité d'une revue comme la *RHSH* sont recrutés influe fortement sur l'autonomie du collectif. Le souci du caractère pluridisciplinaire de l'équipe est présent depuis 1999 mais est devenu récemment un réquisit primordial : historiens de la géographie, de l'histoire, de l'économie, du droit, de la sociologie, de la psychologie, de l'anthropologie, des études orientales se côtoient. Ce n'est du reste pas le seul critère de diversité retenu pour les cooptations : la période de travail, les thématiques, les aires linguistico-culturelles sont d'autres facteurs pris en compte. Il découle de cet effort de diversité qu'aucun individu ne peut avoir une maîtrise synoptique des compétences à solliciter et que le comité en place doit souvent s'appuyer à la fois sur la somme de différences qui le constitue et sur une expérience préalable de la fiabilité et des exigences de lecture des nouvelles recrues (lesquelles

14 Notre expérience d'autres comités de rédaction nous en avait donné la connaissance préalable. Par exemple, les membres du comité de rédaction de *L'espace géographique* ont souvent dit à l'un des auteurs de ces lignes leur enthousiasme à venir écouter les discussions qui ont lieu lors des réunions bimestrielles de ladite revue, source de motivation pour elles et eux.

ne sont pas égales, tant s'en faut). Le dernier renouvellement (février 2018), massif, a ainsi fortement mis l'accent sur la finesse de lecture et le sérieux de lecteurs et lectrices connu-e-s au préalable. Les partants volontaires étant surtout des femmes, la balance des départs et des arrivées a eu pour conséquence non voulue une masculinisation du collectif, déjà assez peu paritaire¹⁵. Nous avons à cœur d'opérer des corrections à l'avenir. Il faudra pour ce faire aller contre le masculinisme structurel du champ. L'ensemble des critères présidant à la composition de la revue limite néanmoins le risque qu'un club pré-constitué ne façonne le comité à sa main. Mais les affinités développées dans le côtoiement et le travail ont créé une solidarité a posteriori.

Outre l'effort de *glasnost*' (au sens strict de publicisation extensive) précédemment exposé, le caractère démocratique d'un comité réside dans sa capacité à susciter le débat sur un maximum de décisions, et non seulement sur celles qui sont relatives à l'attribution et à la validation des textes soumis. Le principal facteur limitatif a longtemps résidé dans la difficulté à mobiliser suffisamment de lecteurs fiables : un tiers des avis émis depuis 2015 l'ont été par les deux directeurs de la revue. La situation est heureusement en train de changer.

De l'extérieur, on peut avoir l'impression qu'une revue est un avion dirigé d'une main de fer par un pilote qui en maîtrise tous les paramètres et impose toutes ses décisions à l'équipage... pour la sécurité des passagers. Notre expérience de la direction de la *Revue d'histoire des sciences humaines* est tout autre : tout au plus un planeur entouré d'avions à réaction disciplinaires, sujet aux moindres fluctuations météorologiques. Bref, faire exister une histoire transdisciplinaire des sciences humaines et sociales est une belle aventure, mais elle implique de composer avec des contraintes de tous ordres.

Bibliographie

- ABBOTT Andrew, 1999, *Department & Discipline : Chicago Sociology at One Hundred*, Chicago, University of Chicago Press.
- BLANCKAERT Claude, 2006, « L'histoire des sciences de l'homme, une culture au présent » [en ligne], *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 15, [<http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/529>], consulté le 2 juillet 2018.

15 Le taux de féminisation était de 23,5 % en 2016, il est passé à 17,6 % en 2018. Nous avons cependant réduit l'impact du renouvellement en demandant à des collègues hommes qui étaient absents de rejoindre un comité de lecture créé pour répondre à une injonction normative de l'InSHS.

- « Éditorial », *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 1, n° 1, 1999, p. 3.
- FEUERHAHN Wolf et ORAIN Olivier, 2015, « Éditorial », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 26, p. 5-6.
- GINGRAS Yves, 2018, *Histoire des sciences*, Paris, Presses universitaires de France.
- JACOB Christian éd., 2007, *Lieux de savoir*, t. 1, *Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel.
- 2011, *Lieux de savoir*, t. 2, *Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel.
- LEON Jacqueline, COLOMBAT Bernard et LAZCANO Élisabeth, 2015, « Histoire de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage (SHESL) », *Histoire de la recherche contemporaine*, vol. 4, n° 2, p. 186-194.
- PESTRE Dominique éd., 2015, *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Le Seuil.

— Préface. Maximilien Sorre et vingt mille savants français —

Olivier Orain

CNRS, directeur avec Wolf Feuerhahn
de la *Revue d'histoire des sciences humaines*

Le livre que le lecteur tient entre ses mains est consacré à un géographe mort à l'orée des années 1960, Maximilien Sorre (1880-1962). Deux ou trois décennies plus tard, sa « vie posthume » était quasiment dans un cul-de-sac : purgatoire ? indifférence ? amnésie pour une façon dévaluée de faire de la géographie ? Et pourtant, il est longtemps demeuré culte pour les quelques-uns qui soulignaient l'originalité de ses intérêts de recherche, la tonalité humaniste de son entreprise, ou s'inscrivaient dans une « géographie médicale » qui en avait fait son « précurseur » attiré – et dépassé. Stéréotypes ? Au moins son étoile avait-elle moins pâli que d'autres : qui lit encore de la géographie des années 1900 à 1970 en dehors de ceux dont c'est le métier que de l'étudier sous toutes les coutures ou qui en apprennent l'histoire ? Qui lit les « grands noms » supposés d'un tel champ de savoir comme on peut lire Durkheim, Lévi-Strauss ou Febvre et Bloch ? Même si le concours de circonstances est relativement fortuit, il s'avère peu surprenant que le présent ouvrage soit le premier travail à proprement parler professionnel centré sur la vie et la carrière d'un géographe français du xx^e siècle. Même Paul Vidal de La Blache (1842-1918), patriarche et père fondateur, objet de travaux nombreux, n'a pas encore de biographe patenté et pleinement formé aux méthodes historiques¹. Cela mérite quelques explications, mais aussi des nuances quant au propos de l'étude menée par Dylan Simon.

Les biographies sont redevenues à la mode en histoire des sciences. Le geste d'en écrire une, légitimiste ou réformateur, échappe rarement à un canon déjà établi d'auteurs qu'il vient abonder. Malgré une différence d'échelle notable, on retrouve peu ou prou les mêmes formes de validation dans les études de cas plus courtes qui émaillent les périodiques : légitimation en miroir d'un auteur et de son exégète, tropisme pour les « grands noms » et les « travaux classiques » y compris dans l'histoire sociale la plus pointue². C'est peu dire qu'il y a un effet ennoblissant, pour son auteur, à se saisir de la vie ou de l'œuvre de « grands

-
1. L'ouvrage d'André-Louis Sanguin (*Vidal de La Blache, un génie de la géographie*, Paris, Belin, 1993), outre ses aspects hagiographiques, est autant sinon plus une anthologie de textes qu'une biographie. En italien existe également une biographie révérente de Jean Gottmann, due à Luca Muscara, *La strada di Gottmann, tra universalismi delle storia e particolarismi della geografia*, Rome, Nexta Books, 2005.
 2. Cette dernière remarque est pour partie injuste, car il existe aussi des travaux qui combattent l'ingratitude du temps qui passe et restaurent des « précurseurs oubliés » dans leur dignité. Dans les faits, c'est le revers d'une même médaille, fondée sur un processus de (re)légitimation. Il existe aussi des

noms », supposés plus attractifs pour un lectorat volatil et enclin à butiner du déjà-connu. La « grandeur » est certainement relative à une audience spécifique (ou non), et elle connaît des degrés, des processus de construction et de négociation, sinon de contestation. Il lui arrive aussi de décliner, voire de s'évanouir. Mais dans le temps où elle donne sa pleine mesure, elle a un effet boule de neige, vaut cause et conséquence d'un travail rétrospectif qui fonctionne d'autant mieux qu'il est aveugle à ses propres ressorts.

Les géographes forment depuis longtemps une corporation assez peu encline à cultiver un passé considéré comme une ressource. Ce n'est pas la moindre des différences qui les placent aux antipodes des philosophes, pour autant que ces stéréotypes d'esprit de corps aient encore du sens. Si l'on excepte Alexander von Humboldt, Élisée Reclus, quelques figures avant tout littéraires comme Jules Verne ou Julien Gracq et, dans une moindre mesure, Vidal de La Blache, on ne trouve guère de clients éligibles à une panthéonisation dans cette corporation³. Est-ce à dire qu'elle est dédaignée? On donne souvent comme symptôme de leur marginalisation les analyses sévères de Pierre Bourdieu qui, dans *Homo Academicus*, pointait « l'humilité des dispositions qui conviennent à leurs positions » et « l'abdication empiriste⁴ » entre autres signes d'une condition de soutiers du monde académique. Il porte là un coup de griffe davantage qu'une démonstration, et l'histoire des relations entre disciplines nécessiterait un examen plus systématique, et circonspect, attentif au caractère évolutif de leur statut symbolique et à l'évolution morphologique de cet ensemble que l'on nomme « sciences humaines et sociales » depuis les années 1970. Tenons pour acquis qu'il y a eu *jusqu'à présent* peu d'intérêt extérieur, public ou académique, pour de potentiels « grands géographes », et qu'en interne le passé intéresse modérément, sinon sous une forme brève, patrimoniale et dévote. C'est en un sens une bénédiction pour l'historien de la géographie, qui n'a pas à porter le fardeau et les responsabilités d'une grandeur à entretenir et peut concevoir son travail de façon plus démocratique.

Il faudrait nuancer le tableau. Au moins jusque dans les années 1930, la géographie a porté de nombreuses promesses d'intelligibilité, dans le public profane comme chez une partie des intellectuels. Elle a incarné un intérêt pour le décryptage de la modernité, de la mondialité, et de la diversité de la Terre. Elle a eu ses thuriféraires critiques, comme Lucien Febvre, ou enchantés, comme André Siegfried. Le moment de « bascule » serait sans doute l'après-Deuxième Guerre mondiale. De nouvelles sciences émergent ou renaissent alors, le paysage des « sciences humaines » se charge, se complexifie, appelant les disciplines déjà installées à se réinventer.

Au cours de sa carrière longue et protéiforme, Max Sorre a connu ces visages changeants de la géographie française. Esquissons son destin avec le

travaux qui ignorent délibérément la notabilité et dont le souci est plus démocratique, ou méthodologiquement insensible à la « grandeur ». Mais c'est une autre histoire, moins *mainstream*.

3. L'exprimer ne signifie pas que j'appelle de mes vœux ce genre d'opération.

4. Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit (Le sens commun), 1984, p. 45-46. Précisons que les dispositions pointées par Bourdieu étaient explicitement stylistiques.

livre, en étant attentifs à la façon dont il était perçu. Homme venant du peuple, passé par la filière primaire et de ce fait contraint dans ses aspirations (les filières avec latin lui furent inaccessibles avant le baccalauréat, de même que nombre de cursus universitaires), il fut l'un des tout premiers élèves de l'école normale supérieure de Saint-Cloud à entrer dans l'enseignement supérieur, après une thèse soutenue en 1913, une guerre et quelques tâtonnements. Patron de la géographie lilloise durant une décennie (1922-1931), soit presque aux débuts de la période d'hégémonie de la géographie vidalienne, il en fut l'une des figures (en apparence) conformes, avant d'obliquer vers une carrière administrative en devenant recteur, puis directeur de l'enseignement primaire sous le Front populaire. Il participa à cette entreprise foncièrement mixte, tout à la fois savante et dirigée vers un public profane, que fut la *Géographie universelle* Vidal-Gallois, publiée entre 1927 et 1948, en « spécialiste » des mondes hispanique et méditerranéen. Il demeurait pourtant un second couteau dans un paysage où les patrons parisiens (Emmanuel de Martonne et Albert Demangeon) régnaient en maîtres. De ce point de vue, la bifurcation qu'il opéra en 1931 peut sembler une manière de prendre acte d'un renoncement – il échoua alors à entrer en Sorbonne – autant qu'elle manifeste une appétence pour la carrière administrative, ce en quoi il préfigure un tropisme politique, au sens d'une prédilection pour le pouvoir temporel au service de l'État, devenu fort commun dans des générations ultérieures de géographes.

Sa mise à pied par Vichy en 1940, conjuguée à la disparition de plusieurs figures de l'école française de géographie (Lucien Gallois, Albert Demangeon et Jules Sion), fit du « moustachu » – comme l'appelaient peu affectueusement certains élèves de Demangeon – une sorte de continuateur tardif de ses aînés et un patron *in extremis* de la géographie française. Le petit homme provincial et de basse extraction, méprisé implicitement par les milieux ulmiens⁵, mais paré à toutes les reconversions, livra alors en une décennie une somme de deux mille pages, *Les fondements de la géographie humaine* (1943-1952). Il y capitalisait et y dépassait en une formule passablement encyclopédique l'ensemble de ses lectures, réflexions et curiosités, développées depuis le mitan des années 1920 et divulguées jusque-là à bas bruit. La réception fut en demi-teinte, l'héritage maigre, tant ces fleurs tardives survenaient à contretemps et dans un contexte intellectuel nouveau, où le marxisme et l'économicisme en général donnaient le la – des formes d'explication que notre auteur jugeait réductrices. Et pourtant, Sorre s'intéressait dans cet ouvrage à de nombreux sujets – les maladies, les régimes alimentaires, les villes, les religions, etc. – qui étaient peu communs dans la scolastique géographique de l'époque. Le fond était foncièrement original, la forme un peu désuète pour l'époque. Dans un autre contexte, *Les fondements* auraient pu devenir un « classique », ce genre d'œuvres supposées lues par tous et vulgarisées jusqu'à perdre de leur auctorialité et devenir patrimoine. Mais Sorre n'eut pas (ou presque) de disciples, s'opposa violemment à

5. Il faut lire les commentaires allusifs et souvent narquois de Lucien Febvre dans sa correspondance avec Marc Bloch pour comprendre à quel point Max Sorre était probablement considéré avec une condescendance de classe qui ne s'appuie jamais sur des arguments intellectuels.

une partie des jeunes générations (communistes) dans le contexte de la guerre froide et connut une réception de ses travaux auprès d'hommes installés ou en passe de l'être (Henri Piéron, Gabriel Le Bras, Georges Canguilhem, etc.), dans le réseau desquels sa dernière vie savante s'épanouit. Si cette dernière inscription contribua à le propulser directeur du Centre d'études sociologiques en 1951, son empreinte temporelle et son magistère intellectuel demeurèrent limités, en particulier dans la durée. Il fut lu par des médecins, des philosophes, des anthropologues, etc., ce qui n'était déjà pas négligeable à l'époque, même si d'autres, comme Lucien Febvre et ses héritiers (Fernand Braudel, par exemple), eurent une attitude ambiguë et réticente à son égard. Par un étrange retournement, son principal héritier et continuateur fut sans doute Pierre George, qui dans les années 1960-1970 occupa une place significativement similaire d'« humaniste » et de partenaire géographe des « sciences sociales » en pleine ascension, après avoir été un critique féroce de Sorre lors de controverses politico-idéologiques au début de la guerre froide.

★

Le livre que le lecteur tient entre ses mains est le fruit d'un travail de thèse que son auteur, Dylan Simon, a remis sur le métier, peaufiné, élargi depuis. Il porte témoignage du métier d'un historien accompli, rompu à la traque de nouvelles sources, prudent et soucieux de ne jamais lisser par la narration l'ensemble des blancs auxquels il a été confronté. À la base de ce travail est un geste décisif, dont l'auteur ne fait pas gloriole, et pourtant : alors que l'on ne disposait pas de sources très riches ni d'archives personnelles, un labeur patient lui a permis de retrouver les descendants de Max Sorre et d'accéder à une large part des documents qu'ils avaient conservés. Ce ne fut pas une mince affaire, en termes d'obstination, de confiance à gagner, puis de masse documentaire à assimiler. Mais il ne s'en est pas tenu là, cherchant ensuite à explorer la correspondance active de Sorre dans des fonds éparpillés, publics ou privés. Là où certains s'en seraient contentés et auraient rédigé une biographie en apnée, il s'est au contraire employé à la mettre en relation, à l'éprouver au crible d'une vaste et éclectique littérature secondaire, dans une démarche qui essayait autant que faire se peut de donner à voir la vie savante faite d'interactions humaines et livresques d'un auteur caméléon.

Le livre issu de cette thèse manifeste que, depuis trois ans, son auteur est devenu une plume avisée, avec la volonté de transmettre de la manière la plus large un travail qui est loin de se limiter à une simple biographie. Conscient de tous les avertissements, de tous les pièges qui pèsent sur un tel exercice, de l'illusion biographique au penchant à la complaisance, Dylan Simon a voulu faire autre chose que raconter la vie de Max Sorre ou sortir de l'oubli un géographe au purgatoire. Les contraintes des sources aidant, l'analyse de Dylan Simon commence avec la fin de la scolarité de Max Sorre, et jette un voile pudique aussi bien sur son enfance que sur sa vie sentimentale ou sa fin – son existence privée en quelque sorte, malgré de brefs aperçus. Pas d'exhaustivité donc, ni de linéarité non plus, car le propos est tout autre. Il est séquentiel, en

quelque sorte, et s'attache à des moments dans la vie de son sujet, traités de manière à jeter des ponts vers son siècle et ses contemporains, sortir en somme Max Sorre du point de vue idiographique qui pouvait le menacer. Années d'apprentissage, expérience de la Grande Guerre, ascension professorale, carrière administrative, déboires sous Vichy, éphémère mandarinat, guerre froide, nouveaux dialogues interdisciplinaires : autant d'invitations à multiplier les efforts de contextualisation, à resituer l'auteur dans des cohortes, des « générations » – ce terme piège –, des expériences partagées. Chaque chapitre, chaque période est l'occasion de relire la vie de Max Sorre dans une tension entre des « conditions » (sociales, mais pas seulement) auxquelles il a peu échappé, des événements historiques qui l'ont marqué brutalement (les guerres, Vichy, le Front populaire, etc.) et une signature personnelle qui lentement se dessine et s'affermi sous nos yeux. N'eût été l'aspect désormais un peu « tarte à la crème » de l'expression, on pourrait dire que le sujet de cette biographie, son personnage, est d'abord et avant tout un analyseur des milieux savants et politiques qu'il a traversés, animés, combattus parfois, et un stimulant révélateur des mutations de la vie savante française dans la première moitié du xx^e siècle. Max Sorre n'est pas néanmoins un prétexte. Du livre, de ses abondantes citations et évocations, se dégage une personnalité en définitive bien plus complexe et attachante (quoique déplaisante aussi parfois) que ce qu'augurerait une lecture rapide de quelques textes restés mémorables : un intellectuel de plein exercice à la curiosité insatiable, insensible aux frontières et aux effets de chapelle, dialoguant avec des interlocuteurs changeants et différents, au gré des lieux et des moments.

Pour qui ignorerait tout ou n'aurait qu'une vague idée de sa production, cet ouvrage est aussi une invitation à voyager dans ses travaux et à en découvrir le fonctionnement, les inflexions, les nuances, bien mieux que ne pourrait le faire une fastidieuse présentation de son œuvre qui aborderait tour à tour et résumerait l'un après l'autre ses livres et ses articles les plus commentés. En lieu et place de quoi Dylan Simon s'interroge sur le sens et la dynamique de chacun des textes qu'il examine et met en série. Il défend l'originalité de la thèse de Sorre, *Les Pyrénées méditerranéennes*, conçue comme un antidote à l'exercice régional des autres élèves de Vidal de La Blache. Il dissèque le fameux article de 1933, « Les complexes pathogènes », le replace dans une ligne de travaux antérieurs et postérieurs, et s'interroge sur la façon dont ce travail de compilation de sources médicales et biologiques dépasse sa nature bibliographique et ouvre sur une nouvelle intelligibilité de la maladie. Il montre dans la réflexion de Sorre sur les milieux le glissement progressif d'un écocentrisme (de combat en son temps) à une forme d'anthropocentrisme renouvelé. Il revient longuement sur *Les fondements* et y dissèque la tension entre encyclopédisme et préoccupations novatrices. Jamais le biographe ne cèle les aspects problématiques d'un texte, sans verser non plus dans l'anachronisme. La réception des œuvres n'est pas négligée et permet au lecteur de se faire une idée de la façon dont le travail de Sorre a été compris, réapproprié, voire plagié, ou marginalisé par ses commentateurs. Dylan Simon met au jour tout autant les matrices intellectuelles

et les formes de socialisation qui ont éveillé la curiosité de Sorre et l'ont ouvert à des façons de penser et de poser les problèmes qu'il s'est appropriées à sa manière.

On pense évidemment à la question écologique, que Sorre découvre par l'entremise des premiers spécialistes d'écologie végétale à l'université de Montpellier, et de Charles Flahault en tout premier lieu, avant de reprendre à son compte le programme d'« œcologie » de l'homme de Paul Vidal de La Blache, tel qu'élaboré dans son article manifeste, « La géographie humaine : ses rapports avec la géographie de la vie » en 1903⁶. Dylan Simon propose de lire l'ensemble de sa production comme une succession de variations autour d'un motif écologique, c'est-à-dire ici relationnel, proposant l'examen *in situ* de combinaisons d'influences ou d'actions productrices d'un milieu. Il détaille cette méthode mésologique *a priori*, pour laquelle la partie (l'homme, la plante, le parasite, le citadin) n'a pas grand sens quand elle est isolée, mais s'éclaire quand elle est replacée dans un ensemble dont elle est partie prenante, solidaire d'un équilibre dynamique, tributaire de la vie et du social, du climat ou des ambiances urbaines. Le livre montre comment ce parti pris holiste glisse et s'étend à de nouveaux objets, ce qui servit à Sorre pour comprendre, par exemple, les « complexes pathogènes » (sa plus grande réussite en termes de réception) ou la ville moderne. Il indique combien celle-ci était en affinité avec des formalisations ultérieures comme la théorie du système général. Sorre n'était du reste pas le seul à valoriser l'idée d'une science des « combinaisons » ou des « complexes », héritée de Vidal de La Blache mais approfondie, que l'on retrouve notamment chez son quasi-contemporain André Cholley (1886-1968). L'une des caractéristiques du geste de Sorre, nous dit son exégète, est d'avoir étendu sans cesse ce geste par ampliations successives. Pour ce faire, les immersions successives du géographe dans des milieux sociaux très divers ont été décisives car, à partir d'une base acquise lors de sa socialisation savante liminaire, il a su élargir progressivement le cadre en se frottant à des médecins, des hommes de lettres, des psychologues ou des sociologues.

★

En somme, ce livre est un dépassement en pratique de l'opposition surannée entre une histoire internaliste, faite d'œuvres, de thèses et d'horizons cognitifs, et une histoire externaliste, exclusivement attachée à contextualiser une vie, un monde savant ou une « idée ». Il tisse des liens entre l'œuvre, l'homme et son milieu, montrant que chacun de ces termes n'était pas donné d'emblée et n'a cessé de se transformer au gré des circonstances, même si certaines préoccupations, certains tropismes, sont demeurés présents de 1913 à 1962. Il est équanime, ne versant pas dans l'apologie, la réhabilitation, ni le geste surplombant. Il est scrupuleux, reconnaissant chaque fois que nécessaire ce qui est inscrutable ou lacunaire dans sa documentation. Il ne tombe pas dans les clichés sur la géographie classique : on n'y voit jamais un Sorre « déterministe » ou

6. Voir à ce propos l'analyse de Marie-Claire Robic, *Du milieu à l'environnement, pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, 1992, chap. 4.

« possibiliste », ni une valorisation de son « humanisme » – posture à expliciter plutôt qu'épithète à reconduire –, ou une déploration des « occasions manquées » de son entreprise « écologique ». En cela, on pourrait dire aussi que *Max Sorre, une écologie humaine* sonne juste, tant dans ses principes que dans sa manière historiographique.

Y a-t-il un enseignement ou une leçon à en tirer ? Le lecteur en jugera, mieux placé sans doute que l'auteur ou son préfacier pour le dire. On pourrait déjà avancer que ce livre montre qu'une biographie n'a pas besoin d'un « grand nom » consacré ou à consacrer pour être passionnante, et qu'éviter la question ou l'enjeu de la grandeur fait beaucoup de bien au genre. Cela ne veut pas dire que le personnage ne pourrait pas faire l'objet de ce genre d'opération, mais la leçon pourrait être, à courant contraire, de maintenir une ambition paradoxalement démocratique, où le biographique ne vaut qu'en tant qu'il ouvre des horizons plus larges. En montrant l'espace du pensable d'un géographe français, en en indiquant les originalités et les conformismes, l'hétérodoxie et le conservatisme, il permet de faire contraste avec ses pairs et ses contradicteurs et de redonner de l'épaisseur à un champ aplati par l'oubli.

Gageons aussi que cette revisite distanciée donnera à d'autres l'envie de lire ou relire Sorre sous d'autres prismes, de lui redonner vie, avec des investissements d'une autre nature, mais sans l'ensemble des mythologies et des idées pieuses qui circulent encore à son propos. Gageons également qu'elle contribuera à impulser un travail prosopographique incluant d'autres géographes qui furent ses contemporains – et qui appelleraient parfois à une exploration de la même envergure⁷, à laquelle cette biographie savante pourrait servir de modèle d'intelligibilité. Il y aurait là les bases d'une entreprise un peu systématique qui permettrait notamment de sortir le passé de cette profession de sa bulle d'oubli et d'idiosyncrasie, pour la remettre dans son siècle. Dylan Simon y a déjà contribué, rappelant dans un article de *Genèses*⁸ la contribution de Sorre aux débuts du Centre d'études sociologiques, là où les historiographes patentés de cet organisme balayaient, voire occultaient, cette figure venue d'un autre sérail. Il ne s'agit là encore ni de faire l'apologie d'un oublié, ni de défendre une chapelle disciplinaire, mais d'aller vers une meilleure compréhension de ce que « sciences sociales » ou « sciences humaines » pouvaient signifier après mais aussi avant la Deuxième Guerre mondiale. Gageons enfin (et par voie de conséquence) qu'une telle recherche permettra par son exemple de travailler plus souvent et plus délibérément dans une perspective débarrassée des biais disciplinaires rétrospectifs et de l'esprit de chapelle. C'est là un vœu que Max Sorre aurait sans doute apprécié.

7. On notera néanmoins qu'il existe des travaux sur Albert Demangeon (la thèse non encore publiée de Denis Wolff, *Albert Demangeon (1872-1940) : de l'école communale à la chaire en Sorbonne, l'itinéraire d'un géographe moderne*, sous la direction de Marie-Claire Robic, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2005, disponible sur HAL (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00009648>) et l'ouvrage collectif *Un géographe de plein vent. Albert Demangeon (1872-1940)*, Paris, Bibliothèque Mazarine/Éditions des cendres, 2018.

8. Dylan Simon, « Sous le phare durkheimien. La sociologie française au prisme du Centre d'études sociologiques (1946-1955) », *Genèses*, 113, 2018, p. 169-192.

2

**Textes brefs, éditoriaux, comptes rendus,
articles de dictionnaire**

Tentative d'épuisement d'une conférence parisienne

Les décennies d'après-guerre sont souvent présentées comme un moment de reflux voire de disparition du « politique » en géographie française, conséquence à la fois du discrédit de l'entreprise haushoférienne et d'une méfiance pour un angle d'analyse qu'un marxisme uniment économiciste aurait durablement imposée. Une telle vulgate peut s'appuyer sur des *évidences* bibliographiques (les textes citables ne sont pas légion) et sur l'absence de figures marquantes qui auraient pris en charge la promotion d'un tel sous-champ disciplinaire – par contraste avec l'abondance actuelle. La tenue d'une « conversation franco-allemande » en 1955 sur la question de la Géopolitique est pourtant l'un des signes qui laissent à penser que le sujet nécessite d'être repris à frais nouveaux, afin de reconsidérer ce qui était « pensable » à l'époque, en essayant autant que faire se peut de se départir d'une lecture « présentiste » – *i.e.* animée par des thématiques qui nous sont contemporaines.

Je souhaiterais en proposer une lecture centrée sur la « lettre » (ou la parole) qu'elle fait advenir, avec pour objectif d'en restituer la singularité, sinon l'éloignement, et l'historicité. Une telle tâche est délicate, dans la mesure où le document commenté a fait vraisemblablement l'objet d'éditions successives (retranscription, coupes, relectures, ajouts, révisions, mais jusqu'où?) dont les décisions sont probablement inscrutables. Il est notamment difficile d'établir la part d'improvisation de la parole retranscrite, la part de réécriture *a posteriori* aussi, et son épaisseur dialogique en général. Dès lors, la linéarité supposée des discours et leur disposition « sur le vif » ne peuvent pas être supposées avec candeur, même s'il y aurait quelque tentation à les considérer *verbatim*. On acceptera le déploiement du texte publié en 1955 comme un horizon d'intelligibilité certes contingent mais suffisamment cohérent pour autoriser une exégèse ponctuelle.

La trame des arguments

Commençons par une brève analyse de la trame des arguments, à partir de laquelle il sera plus aisé ensuite de proposer des interprétations. Wolfgang Hartke s'exprime en premier, avec une intention éminemment relativisante : face à l'équation trop simple qui assimile « géopolitique » à « idéologie allemande », il s'agit de montrer l'origine étrangère de la formule (*via* Kjellén), son pouvoir de séduction internationale (aux États-Unis notamment), sans passer sous silence son incarnation spécifique sous le nazisme, mais en ayant à cœur de montrer le rôle moteur de son instrumentalisation par des « hommes politiques [qui] ont constamment besoin de justifier leur action ». Cette première esquisse posée, W. Hartke entreprend de retracer une généalogie de la géopolitique, qui trouve son sol chez des théoriciens français du déterminisme naturel et est érigée en fable par les romantiques allemands, qui ont fait d'un principe d'explication immanent et enchanté (la nature et ses lois données par Dieu) la base d'un mythe et d'une *hubris* explicative dont l'efficacité résidait dans son caractère indémontrable, d'où une contradiction croissante avec la conscience aiguë des limites de la science. Vient alors un troisième mouvement, qui pointe la « faiblesse » de ce schème : faire intervenir un « dessein » de la nature revient, selon Hartke, à abdiquer toute responsabilité face au réel et à produire des chimères *ad hoc* (concepts au contenu réversible, organicisme, anthropomorphisme, etc.) grâce auxquelles les décideurs et leurs auxiliaires justifient leurs entreprises les plus insensées. C'est que l'efficace propre de cette imagerie est de simplifier un monde dont l'explication scientifique deviendrait de plus en plus incompréhensible au profane. Une telle dérive peut dès lors être confrontée au destin des Haushofer, père et fils, donné comme tragique, eux qui ont fait le constat au soir de leur vie d'avoir enfanté un processus incontrôlable.

Jean Dresch s'exprime ensuite, d'abord au nom d'une « Université française » que sa méfiance et son indépendance à l'égard des « pouvoirs publics » auraient immunisée contre les compromissions d'une « géopolitique » inséparable de son origine allemande. Le « sens du relatif, cet objectivisme » chevillé au corps de la science française, l'a peut-être enfermée dans une tour d'ivoire, frustrante mais qui a ses avantages. Sur ces prémisses, J. Dresch propose une sorte de récit, réponse partielle aux suggestions de W. Hartke, qui désigne le *lieu* de la géopolitique en France : idéologie régaliennne devenue la justification bourgeoise d'un impérialisme colonial, portée par « des publicistes ou des hommes politiques » mais sans écho chez « les géographes patentés ». À cette « pseudo-science » « volée aux géographes », il s'agit d'opposer une alternative « sérieuse », reposant sur des inventaires et des couvertures cartographiques, qui ferait advenir « une véritable science des rapports entre l'homme et son milieu ». Et d'illustrer alors cette pratique vertueuse d'un « exemple chinois » exposé de façon à la fois surplombante et enthousiaste.

Une doctrine au tribunal de la science ?

Cette « conversation franco-allemande » « sur la géopolitique » semble reposer dans son dispositif sur l'idée d'un dialogue et d'un débat, à la fois entre deux « solistes » et entre ceux-ci et un public averti. Peut-être serait-il nécessaire de considérer Henri Brunshwig comme un troisième protagoniste tant sa parole et son commentaire prennent de la place dans la séance, qu'il introduit et qu'il reformule avant la discussion générale. Sa démarche consiste précisément à faire de cette réunion l'occasion de délibérer

une fois pour toutes sur une entreprise mise en procès dans sa vocation à faire science. Il est au demeurant le seul à envisager explicitement de « tordre le cou » et de « condamner » la géopolitique. Au tribunal des doctrines, H. Brunschwig se pose en président de séance, apte à dégager des conclusions, en particulier sur l'accord des « conférenciers » entre eux et sur l'entière substituabilité de la « géographie » à la « géopolitique » pour ce qui est de prendre en charge les expériences chinoises que relate J. Dresch. Sa manière d'ouvrir le débat avec la salle n'entretient aucune ambiguïté sur le verdict qui est le sien. Et pourtant, il apparaît assez seul dans sa posture, au regard des propositions des orateurs ou des réactions de la salle, qui ne donnent pas un grand écho à sa tentative¹⁰. Seule l'intervention de W. Hartke, par son effort de recontextualisation, s'inscrit partiellement dans une procédure délibérative qu'il instruit à charge (concernant la doctrine) et à décharge (concernant les individus). Pour autant, W. Hartke est moins dans la posture de l'avocat que dans celle de l'interprète, qui opère une série de déplacements visant à changer subtilement l'échelle¹¹ et le paramétrage des analyses. J. Dresch, de son côté, se débarrasse du délibéré initial en exonérant la science *française* et réinterprète à sa manière les enjeux généraux que la « géopolitique » pourrait revêtir, à partir d'un motif (la « justification » de l'action ou de l'intention politique) qu'il finit par délaissier pour un autre (l'inventaire du territoire comme préparation et « application »). Ce faisant, sa réflexion s'éloigne assez profondément de ce qu'a proposé son collègue allemand¹² dans la mesure où le « politique » n'y est qu'un cadre dont la science aurait à préciser la configuration *ex-ante*, là où W. Hartke la conçoit plutôt comme un discours *ex-post*: « la géopolitique est une sorte de guide dans l'art d'avoir raison », une ingénierie à visée communicationnelle.

De quoi la géopolitique est-elle le nom ?

À bien des égards, cette différence fait rejouer ce qui avait pu séparer l'acception (ancienne) du « politique » en géographie comme cadrage national d'une enquête¹³ d'un usage bien plus performatif chez Haushofer et ses épigones. De ce point de vue, il n'est pas surprenant que J. Dresch mette en avant une autre expression, « géographie politique », assez ancienne pour le coup et qui avait valeur distinctive dans les années 1930 (contre la « géopolitique »), même si c'est pour noter qu'elle « ne s'enseigne pas » et susciter des perplexités dans la salle : en 1955, pour les protagonistes de cette conférence, la « géographie politique » a perdu toute évidence, elle est saugrenue et a un caractère relictuel¹⁴.

La « géopolitique » apparaît beaucoup plus d'actualité, fût-elle cuisante. De façon assez convergente, les orateurs principaux ne remettent pas en cause l'idée qu'il y a une géopolitique, irréductible à ses incarnations de circonstance. Son hypostase est d'ailleurs un fil rouge de leurs interventions, qui essaient d'en donner la formule. Pour ce faire, W. Hartke et J. Dresch recourent à la généalogie — comme mobilisation et réinterprétation du passé. Cela les amène à considérer la « géopolitique » comme une perspective ancienne, qu'ils voient à l'œuvre chez des penseurs (pour l'un) ou des acteurs politiques (pour l'autre). Cela ne va pas sans une certaine fantaisie à larges traits, délibérée chez Hartke — qui situe dans les apologues du romantisme la cristallisation du « mythe » sur lequel repose la « géopolitique » —, beaucoup plus littérale chez Dresch, qui pense retrouver chez Richelieu¹⁵ et dans l'impérialisme bourgeois du XIX^e siècle les prémices en vertu desquelles la « France a introduit [...] la Géopolitique ». Le géographe allemand est le seul à ébaucher quelque chose de plus historien (le rôle terminologique de R. Kjellén dédouane pour partie la géographie allemande), même si son propos n'est pas de faire l'histoire du terme.

10. Sinon en mettant sur la sellette un autre universitaire allemand, le psychologue Willy Hellpach (1877-1955).

11. La « géopolitique » est pour lui une tentation occidentale, sinon universelle, dès lors que les géographes se mettent en tête de répondre aux attentes de justification des « hommes politiques » ; les errances allemandes n'en sont que l'une des manifestations historiques.

12. Lequel désigne d'ailleurs dans la discussion finale ce qu'a décrit J. Dresch comme *Raumforschung*, dans une parenté relative avec la géopolitique, du fait de « dangers » similaires. Le « remplissage » qu'appelle le « gouvernement » est un leurre qui suscite alors de fortes réserves chez W. Hartke. Sa position évoluera par la suite et se fera plus nuancée.

13. Cette perspective est très présente chez F. Ratzel et P. Vidal de la Blache (notamment dans « La Géographie politique », à propos des écrits de M. Frédéric Ratzel », *Annales de géographie*, vol. 7, n° 32, p. 97-111). Elle met en perspective les usages de l'école française de géographie (chez Albert Demangeon ou Jacques Ancel par exemple).

14. La même année, Maurice Étienne Dumont s'essaie, par la généalogie aussi, à repréciser le couple d'étiquettes disciplinaires géopolitique-géographie politique autour duquel « la confusion reste toujours grande ».

À bien des égards, la géopolitique est ici le nom de la tentation qu'il y a pour les géographes à se mettre au service d'un État ou de ses incarnations (ces « hommes politiques » qui mobilisent plus l'analyse de W. Hartke que celle de J. Dresch), produisant tragédie ou conscience malheureuse pour le premier, foncièrement sceptique, alors que le second envisage avec optimisme le cas chinois. La tentation de servir ou de conseiller était sans doute brûlante au temps de l'État prométhéen et providentiel, incarnation d'une rationalité de projet dont on trouve aussi des échos forts dans des textes contemporains, de P. George notamment. Force est de constater qu'ils n'y accordent pas le même degré de foi, sans doute au regard d'expériences historiques différentes, mais aussi de visions divergentes du point d'entrée d'un discours géographique dans le cours de l'action (cf. *supra*).

14 (suite). Deux ans plus tard, Laurent Champier entreprendra de redonner un plan de contenu à la seconde, manifestant à sa manière un même besoin d'intelligibilité. Cf. Ginsburger N., « Ne pas 'perdre entièrement de vue la géographie'. Diversité des géographies politiques françaises et allemandes dans les années 1950 », dans ce même volume.

15. Rappelons qu'à la même époque Jean Gottmann voyait en Vauban le précurseur génial d'une pensée de l'organisation de l'espace (cf. "Vauban and modern geography", *Geographical Review*, 1944, vol. 34, n° 1, p. 120-128 et *La Politique des États et leur géographie*, Armand Colin, 1952, p. 25-28). W. Hartke le mobilise aussi dans sa généalogie. Faut-il voir dans l'invocation de Richelieu par J. Dresch une « libre variation » sur les noms qui désignent un parangon de modèle régalien français? La référence au XVII^e siècle français semble en tout cas évidente pour les promoteurs d'une scène aménagiste alors en gésine.

16. Voir Orain O., « Emmanuel de Martonne, figure de l'orthodoxie épistémologique postvidalienne? » dans Baudelle G., Ozouf-Marignier M.-V. et Robic M.-C. (dir.) (2001), *Géographes en pratiques (1870-1945). Le terrain, le livre, la Cité*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, p. 289-311.

Implicites

En revanche, cette tentation repose sur ce qui constitue une « boîte noire » sinon un impensé de la réflexion des orateurs: du « politique » on ne saura rien de défini, ni comme catégorie, ni comme champ d'intelligibilité spécifique (sinon par ses attributs). Il y a là sans doute un trait caractéristique de la façon de penser des géographes « classiques » (français, au moins) qui met en perspective l'impression de flou et d'indétermination que suscitent ces analyses. Y avait-il quelque chose de pensable de manière autonome sur le « politique » pour ces géographes au milieu des années 1950, au-delà d'une grammaire de sens commun faite d'État et d'agents plus ou moins autonomes? La réponse n'est sans doute pas évidente et en tout cas pas dans le seul cadre de cet échange savant. Par contraste, la « science » apparaît-elle plus ferme et dessinée? L'imaginaire épistémologique des deux orateurs se conforme à une vision « modeste », optimiste, réaliste et accumulative de la « cité » savante. C'est net pour Dresch, très proche de son maître De Martonne¹⁶ quand il décrit les opérations de « couverture » de la Chine par des « équipes » de savants ou qu'il fait résider l'objectivisme dans le souci de la variabilité empirique (le « relatif »). Pour Hartke, la science est surtout une figure d'antinomie, en creux, qui s'oppose assez radicalement aux chimères de l'idéalisme, sans être complètement indemne des « faiblesses » de ce dernier. S'il est un domaine relativement protégé (et idéalisable), c'est bien celui des « vrais savants », les plus à même, avec « leurs doutes, leurs scrupules » de maintenir à la « vérité » son statut d'horizon et d'asymptote. Toujours plus ésotérique et éloignée de l'entendement ordinaire, la science s'oppose à l'ingénierie dont la géopolitique est l'avatar géographique, avec ses notions décotées dont Hartke psalmodie ironiquement les formules incantatoires. Pour autant, il ne se met pas en peine d'esquisser ce que serait sa version « bien comprise », pas plus qu'il n'édifie un contre-modèle positif de scientificité. Là encore, le travail sceptique l'emporte: les modèles sont ailleurs et rien n'indique comment les adapter.

Il y aurait encore bien d'autres analyses à mener, au risque de voir le commentaire excéder le propos qui l'a suscité. Je voudrais retenir l'idée que dans les années 1950, parler de (géo)politique pouvait appeler une réflexion sur le rapport des géographes à l'État aménageur, problématisant (ou non) un risque de compromission. C'était se situer assez loin de ce que sont devenus les travaux sur le « politique » dans leur diversité, au risque de rendre incompréhensibles ou illégitimes les préoccupations et les manières de dire de cette époque. Pourtant, eu égard à la popularité actuelle de la « géopolitique » chez les serviteurs de l'État et dans les *think tanks*, les géographes auraient profité à se souvenir du caractère problématique de la relation de commandite. — Olivier ORAIN, CNRS Paris

CONVICTIONS

[Olivier Orain](#), [Catherine Rhein](#)

Belin | « L'Espace géographique »

2017/1 Tome 46 | pages 1 à 3

ISSN 0046-2497

ISBN 9782410008647

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2017-1-page-1.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Convictions

L'*Espace géographique* existe dans le paysage de la géographie francophone depuis 45 ans. La revue a été créée dans une période de turbulences marquée par un fort besoin de renouvellement. À l'époque, elle a incarné ce qui apparaissait alors révolutionnaire : le souci d'assises théoriques développées et explicites, l'ouverture à des propositions venues d'autres champs scientifiques ou d'autres traditions nationales, l'exigence d'un questionnement épistémologique et méthodologique, la réflexion sur la fonction sociale et les marchés de la discipline. Dans un champ éditorial désormais beaucoup plus peuplé et diversifié, où ses valeurs font figure d'orthodoxie, les enjeux qui la font vivre ont évolué quelque peu. Un changement de direction est un moment tout indiqué pour s'interroger sur sa ligne et ses pratiques, afin de mieux préparer l'avenir et de reformuler le contrat qui la lie à ses lecteurs et auteurs.

Sans être la revue d'une école ou d'un sous-champ disciplinaire, l'*Espace géographique* a longtemps été, entre autres, la tribune de l'analyse spatiale française : elle a toujours été éminemment généraliste et pluraliste dans les faits. Elle impulse des dossiers et des discussions qui peuvent aussi bien embrasser les questions vives du monde contemporain que refuser de se soumettre à l'air du temps. Ses sommaires manifestent aussi une quête au gré de ce qui émerge et mûrit ici et là, avec le souci en amont d'accompagner les textes qui lui sont soumis dans le sens rigoureux d'un approfondissement et d'une spécification, à distance des proclamations spectaculaires et des « coups » auxquels le monde académique est désormais encouragé à se livrer, reflet d'un esprit du temps qui rejoue constamment le refrain amnésique de la *tabula rasa*. Mais dans tous les cas, son magistère est au premier chef critique, au sens où rien de ce qui s'y dit et s'y publie ne saurait demeurer à l'état de déclaration d'intention ou de *happening* mais appelle au contraire des éléments de preuve et un travail sur le statut et les limites de celles-ci. Soucieuse d'épistémologie quand c'était un besoin très minoritaire, la revue en maintient l'exigence, selon une perspective qui demande quelque clarification.

Plus que jamais, l'*Espace géographique* souhaite accueillir des textes ambitieux qui s'emploient à tenir ensemble référentiel théorique, travail empirique et — c'est tout l'enjeu — mise en perspective de ce qui est entrepris, dans un équilibre qui est à certains égards la marque de fabrique des sciences sociales françaises, quand leur travail est réussi. Elle est sensible aux perspectives soucieuses de va-et-vient, d'hybridation, de

mélange, à condition de sortir du déclaratif et de leur donner une résonance qui convainc. La revue n'a en revanche jamais prisé le compendium de faits et elle a peu de fascination pour le modèle anglophone des « revues de littérature » auxquelles on accole deux pages de « résultats ». Faire référence à des auteurs, à des théories, à des postures, est devenu une injonction universelle dans la discipline, de préférence dans une extraversion bienvenue : de prestigieuses références autorisent un jeu de distinction presque illimité ; « courants », « turns », revisites et importations diverses permettent de suggérer que le champ est perpétuellement renouvelé. Ces opérations peuvent être stimulantes à condition d'indiquer nettement la prise qu'elles permettent sur le monde : trop peu de travaux autoproclamés « innovants » se préoccupent d'une mise à l'épreuve empirique et encore moins d'examiner en quoi ils peuvent faire sens dans une pratique de géographe, au demeurant non univoque. Symptomatique serait par exemple l'imposition de l'épithète « spatial » à une terminologie importée, dont les auteurs font le pari qu'elle pourrait faire sens, mais sans déterminer rigoureusement la plus-value qu'apporte un tel habillage, en fait implicitement « géographique ». Pourtant rien n'indique que l'abord de milieux (ou d'environnements), de territoires, de lieux ou encore de paysages puisse être rabattu sur une générique « spatialité » dont on négligerait le souci spécifique des différences, des distances, de leur distribution et de leur éventuelle organisation (ou désordre). La géographie d'aujourd'hui a plusieurs grammaires, plusieurs sémantiques, et c'est sans doute en ayant cette diversité de schèmes à l'esprit que ses praticiens pourraient en proposer des réarticulations constructives.

Face à l'exigence du « géographique », fût-il pluraliste, certains professent une attitude agnostique à l'égard de ce qui leur apparaît comme un corset sinon une censure, revendiquent l'indiscipline ou un culte de *la* science sociale, sans pour autant en tirer la conséquence qui s'impose — chercher de nouveaux lectorats, de nouveaux interlocuteurs, en acceptant de rentrer dans une autre axiologie et de se confronter aux jugements qu'elle implique ; pratiquer réellement, et jusqu'au bout, un dialogue interdisciplinaire à destination des autres et non de sa propre paroisse. Les géographes en sont rarement là, sauf sur des thématiques très précises et circonstanciées, où ils peuvent marier heureusement leurs forces avec d'autres, et sans avoir à rougir de leur contribution. *L'Espace géographique* a plutôt fait le choix de garder une boussole disciplinaire, mais ouverte, dans la curiosité de tout ce qui s'invente ailleurs, et avec le souci de favoriser les démarches qui sont d'hybridation lente plutôt que de greffe superficielle. En parallèle, sa revendication théorique demeure pleine et entière, mais en évitant le théoricisme. Et de militer également pour que les voix nombreuses qui ont fait la richesse de la production disciplinaire mondiale de ces dernières décennies ne soient pas mises sous le boisseau par oubli, méconnaissance, ou sous prétexte qu'elles ne sont plus à la mode. Cela appelle un travail nécessaire mais hélas peu pratiqué d'histoire et de bilan épistémologiques sur des objets bien délimités.

L'Espace géographique dispose du vivier de compétences pour impulser ou accompagner des efforts dans ce sens et les accueillera toujours avec intérêt, sans déroger à ses exigences. Apporter une plus-value aux auteurs et aux textes en mobilisant la diversité et l'expérience de ses lecteurs et interlocuteurs est sans doute l'une de ses vocations les plus essentielles. Un tel travail éditorial demande du temps, peu de revues ont les moyens — humains, symboliques, temporels — d'une telle ambition.

Cet ensemble de valeurs pourrait apparaître à certain-e-s particulièrement rigoureux et attaché à une *doxa*, donc du côté de l'Autorité. Ce serait oublier les contraintes

politiques et institutionnelles qui pèsent sur les sciences sociales, converties en appels à projet producteurs d'alliances de circonstance. Le pilotage actuel de la recherche contribue à faire des chercheurs des auxiliaires plus ou moins consentants d'injonctions hétéronomes, alors même que l'une de leurs missions les plus essentielles est de garder une distance critique. Dans la mesure du possible, il importe que certaines revues contribuent à maintenir ces phénomènes à bonne distance par l'analyse, la contextualisation et des exigences qui ralentissent cette pente.

L'Espace géographique a souvent œuvré dans ce sens. Sa vocation critique, forme spécifique de radicalité, trouvait là un terrain discret que son exigence a souvent rendu implicite. Gageons que ce puisse être encore une ligne.

Olivier Orain et Catherine Rhein

NATURE, ENVIRONNEMENT ET GÉOGRAPHIE

[Olivier Orain](#)

Belin | « L'Espace géographique »

2017/3 Tome 46 | pages 231 à 235

ISSN 0046-2497

ISBN 9782410010473

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2017-3-page-231.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Nature, environnement et géographie

Olivier ORAIN

CNRS

UMR 8504 Géographie-cités

équipe EHGO

13 rue du Four

F-75006 Paris

olorain@wanadoo.fr

Dans le processus de constitution des disciplines universitaires, à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, la plupart des géographies occidentales ont cristallisé et mis en scène un programme de recherche qui visait à expliquer le développement des «groupements humains» au regard des «conditions naturelles», en mobilisant pour ce faire un spectre toujours plus large de savoirs naturalistes. Ce n'était pas là, loin s'en faut, le seul répertoire «explicatif» disponible, mais il leur a paru alors la meilleure façon d'assurer à leur discipline émergente un «objet propre» garanti par les critères de scientificité alors en vigueur. L'institution d'une science expliquant le fait «géographique» (local, régional, national, continental, global) par une palette de déterminants ou de contextualisants «naturels» a puissamment contribué à l'établissement de l'une des définitions les plus acceptées de la discipline «géographie», que ce soit dans ses formes d'inculcation scolaire ou dans les compétences reconnues de ses spécialistes.

Cette cristallisation «naturaliste» de la géographie, ses enjeux, ses débats (à commencer par la question récurrente du déterminisme et de ses alternatives), ses points aveugles également, fait contraste avec la situation contemporaine d'une discipline qui a largement perdu l'autorité qu'elle semblait détenir il y a encore quelques décennies sur ce genre de problème(s). Déjà à l'orée du XX^e siècle, les géographes étaient en situation de compétition, mais parfois aussi de complémentarité, avec des géologues, des botanistes, des climatologues, des pédologues, etc., dont les disciplines revendiquaient l'exclusivité d'un examen de telle ou telle dimension naturelle prise pour elle-même. On sait aussi combien le magistère de la géographie sur l'explication naturaliste a pu être discuté par des sciences qu'on ne disait pas encore «sociales» mais qui déjà exprimaient des réticences tant méthodologiques que d'opportunité à l'endroit d'un programme d'écologie de l'homme. À partir du début des années 1970, la problématisation croissante de l'«environnement» et de la nécessité de le protéger a ouvert un nouveau cycle, qui a vu un nombre grandissant d'historiens, de sociologues, d'économistes, et autres chercheurs en sciences humaines et sociales, s'intéresser aux questions de «nature» et d'«environnement», alors que parallèlement des agronomes et des écologues élargissaient leurs préoccupations au «social». Un peu moins de cinquante ans plus tard, les questions écologiques sont devenues un champ foisonnant, à la fois divers et largement travaillé par des reproblématisations. La coupure entre «nature» et «culture» est ainsi désignée par de nombreux auteurs comme dépassée ou à reformuler. De nombreuses sous-disciplines ou «*studies*» interdisciplinaires ont vu le jour entretemps, à commencer par une «*political ecology*» qui bouscule les partitions établies ou encore sous la bannière des «humanités environnementales».

Ces déplacements et recompositions sont parfois largement connus de l'intérieur, lorsque les universitaires sont incités par des politiques (inter)nationales ou d'établissement à travailler dans des laboratoires ou des projets interdisciplinaires. Elles révèlent souvent un jeu complexe de hiérarchies symboliques, de luttes de classement et de coopérations (a)symétriques. Mais dans le même mouvement, l'observateur peut souvent remarquer le tropisme des acteurs de la recherche pour des perspectives « locales » ou segmentaires qui oscillent en proportions variables entre repli et stratégies d'extraversion. Il en résulte que toutes les disciplines de recherche ne sont pas également armées, à la fois pour penser leur place dans le chœur des études environnementales et pour formaliser les ou les gestes cognitifs qui permettraient de styliser leur contribution au foisonnement de travaux qui appréhendent ce qu'il est de plus en plus difficile d'appeler les « relations nature-société », tant le questionnement s'est élargi, complexifié et tant il est devenu critique. Dès lors, on ne peut que souhaiter la multiplication des efforts de mise à plat et de réflexivité sur des enjeux qui sont à la fois de fond (que signifie l'actuelle division du travail sur ces questions ? l'interdisciplinarité souvent revendiquée est-elle davantage qu'un vœu pieux ? quelle place y conservent les géographes ?) et d'explicitation des rapports sociaux régissant le (ou les) champ(s) prenant pour objet « la nature » ou « l'environnement », ses relations à la commandite et ses marchés.

Par ailleurs, on pourrait faire l'hypothèse que la problématisation de l'« environnement » semble manifester deux tendances de fond qui contribuent à configurer fortement l'ensemble du « pensable » et les systèmes de rapprochement et de distinction entre chercheurs. La première est relative au régime d'articulation des savoirs, qui a longtemps privilégié la séparation entre ceux relevant du « naturel » et ceux relevant du « social » ou de « l'humain » et reconduisant plus ou moins ce qui est désormais souvent dénoncé (de Bruno Latour à Philippe Descola dans le monde francophone) comme un « grand partage » historiquement daté — avec l'intuition qu'une telle posture ne permettrait pas, précisément, de travailler correctement l'aspect relationnel, ou encore ces arrangements circonstanciés d'humains et de non-humains, de vivants et d'éléments inanimés, etc., que certains incitent à construire en objets de recherche. Une telle posture est encore rare dans les sciences dites « naturelles » même si des écologues, biologistes et climatologues de plus en plus nombreux travaillent d'une façon qui relie au lieu de séparer. La deuxième tendance tient à une reproblématisation de l'« environnement » qui se ressent toujours davantage des enjeux politiques qui lui sont attachés, dans un contexte de diagnostic international de « crise » : crise écologique (extinction des espèces, disparition de milieux), climatique (réchauffement planétaire), d'épuisement des ressources, d'aggravation des processus catastrophiques (et leur cortège de « risques » associés). Autrement dit, la condition faite aux sciences et savoirs de l'« environnement » n'est pas dissociable d'une représentation alarmante de l'objet, sous le coup de menaces qui justifient une mobilisation internationale, l'instauration de programmes et de financements à but palliatif ou curatif et la restructuration partielle de la recherche en fonction de ces enjeux. Si la majorité des équipes et des chercheurs répondent de bonne grâce à cette problématisation/dramatisation, elle suscite en retour des réactions critiques qui essaient d'une façon ou d'une autre de rompre avec ce qui valorise l'urgence, le caractère impérieux ou le « hors-norme » en général : volonté d'apaisement chez certains, scepticisme chez d'autres (qui interprètent par exemple les messages d'alerte comme une forme de lobbying savamment orchestré), perspective tribunicienne chez d'autres encore (qui entendent notamment défendre les populations stigmatisées, les tenant pour autant

ou davantage victimes de la mondialisation que bourreau de la biodiversité ou du climat). Même une thématique comme la « nature ordinaire » pourrait s'analyser comme un symptôme de ces réactions visant à « balancer » l'attention portée à ce qui fait saillie ou événement, au nom d'une vision qui fait prévaloir la banalité et la répétitivité des phénomènes et des êtres.

Face à cet ensemble de recompositions et d'interrogations, la rédaction de l'*Espace géographique* ressent le besoin de susciter une réflexion collective sur le statut contemporain de la « nature » et de l'« environnement », à la fois dans son appréhension scientifique et dans le repositionnement que les questions environnementales impliquent, du fait de leur investissement par de nouveaux acteurs, porteurs de savoirs plus ou moins commensurables : scientifiques, associatifs, politiques, communautés locales, etc. Elle ne veut pas opérer de distinctions *a priori* — entre des enjeux qui auraient pu relever auparavant de composantes « strictement » naturalistes et d'autres relevant plutôt d'un champ dit de l'environnement ou à partir de tout autre plan de contenu prédéfini —, préférant laisser aux auteurs sollicités la libre détermination de leur intervention. Autrement dit, le large spectre de ses intérêts et son appel à se distancier n'ont pas pour corollaire une visée encyclopédique. Les contingences du support éditorial l'interdisent de toute façon. Pour autant, trois interrogations de portée variable pourraient résumer l'interrogation qui anime la revue. Elles requièrent plusieurs niveaux d'analyse (de la mise en série de terrains locaux aux conférences globales), dont les conclusions pourraient s'avérer divergentes.

La première est relative à la place des recherches et savoirs naturalistes — en géographie principalement — comme enjeu et source de légitimité dans le rapport entre sciences que l'on dit « naturelles » et celles qui ne le sont pas, ou marginalement. La « géographie physique » demeure une composante bien implantée, dans certains cas résolument engagée dans des recherches interdisciplinaires et insérée dans des formations longues de « naturalistes », dans d'autres cas fonctionnant dans des écosystèmes savants très locaux. Mais d'une manière générale, il semble bien que l'on assiste à un déplacement, tant symbolique que matériel, de la position des géographes physiciens, de plus en plus souvent incités à délaisser leurs recherches sur des éléments de la nature pour devenir des « passeurs » (d'enquêtes, de savoirs) auprès de populations « locales » dont les grands projets de la « Big Science » ou les pouvoirs publics souhaitent le ralliement à des « causes » ou à des « enjeux ». Cette position les place dans un rapport nouveau à des collectifs (démographes, ethno-anthropologues, sociologues) qui ne font pas de la connaissance naturaliste un même préalable, forment leurs étudiants aux techniques d'enquête et exercent souvent un regard critique à l'égard d'une telle posture de « passeur ». Pour certains « physiciens », l'alternative à cette condition potentiellement ancillaire passe par diverses planches de salut puisant dans le patrimoine de la géographie générale : analyse spatiale des phénomènes naturels, risques, traitement géoréférencé des données ouvrant la voie à des interpolations locales inédites ou à une spatialisation plus systématique. Historiquement, les « géographes physiciens » ont réservé un accueil très variable à l'information quantifiée (« massive » ou non) et à son traitement statistico-mathématique, certains s'y « convertissant » très tôt, d'autres entrant en résistance durable. Toute la question du métier de « géographe physicien », de sa place et de sa finalité, ne se trouve-t-elle pas posée par ces divers enjeux ? Les aborder sérieusement implique aussi, à un niveau plus général, de revenir dans une perspective distanciée sur trois problèmes. En premier lieu, la prolifération

de données géoréférencées (auxquelles il faut rattacher l'omniprésence des images satellitaires et la multiplication des capteurs environnementaux) demande une réflexion plus posée, afin de mieux évaluer ce que les *big data* — de leur sollicitation à leur élaboration et à leur traitement, en particulier statistique ou modélisant — portent comme promesse(s) ou risque de dérive. Ensuite, la tension entre ce qui valorise l'uniforme ou le différent dans l'abord des processus « naturels » ou « environnementaux » pose la question de leur localisation ou de leur spatialisation, qui ne se réduisent pas à des « cartographies ». Enfin, il faudrait garder une place à la question de la commensurabilité entre le temps social et les temps de la nature.

La deuxième a trait au processus de (re)conversion ou de spécialisation dans les questions environnementales de chercheurs, géographes ou autres spécialistes de sciences sociales, sur une scène où leur pouvoir de dialogue est souvent brouillé par des axiologies divergentes, et alors même que la critique du « grand partage » nature-société (elle-même très située) peut conduire à déstabiliser un système de légitimation longtemps dominé par les savoirs naturalistes. Sur la scène spécifique des sciences sociales de l'environnement (si tant est qu'elle existe et qu'elle implique une forme de convergence), se pose la question de la dialectique entre revendications disciplinaires et interdisciplinarité : les entreprises collectives, colloques, livres, etc., manifestent-ils une juxtaposition circonstancielle ou peut-on discerner des formes de collaboration ou de reprise thématique qui vont au-delà d'une injonction institutionnelle ou de percolations lexicales ? Y a-t-il par ailleurs des problématiques partagées qui permettent une synchronisation des questions de recherche et quels sont les acteurs ou opérateurs d'un éventuel rapprochement ? Et inversement faut-il mettre à jour des points de clivage, telle par exemple la question du « systémisme », violemment rejeté par certaines sociologues alors qu'il reste un horizon largement partagé pour les géographes ou les écologues ?

Enfin, la troisième concerne plus spécifiquement ce que l'on pourrait qualifier de « moment *political ecology* », non pas pour consacrer ce label mais plutôt interroger son pouvoir fédérateur depuis 20-30 ans pour une partie des sciences sociales de l'environnement. Les généalogies spontanées de ceux qui s'en réclament insistent alternativement sur la place nodale des géographes anglophones ou sur son caractère transdisciplinaire (qui en ferait une forme d'*environmental studies*). Mais l'histoire et la sociologie de ce mouvement restent à écrire et à confronter à des tentatives antérieures ou parallèles. Certains ont insisté sur l'importance des débats en son sein autour du constructivisme, de la matérialité ou du couple représentations-pratiques, qui n'ont pourtant rien de spécifique. On pourrait alternativement interroger le caractère distinctif (au regard des formes probatoires en vigueur dans les sciences naturalistes) ou au contraire l'hétéronomie d'un style de recherche qui privilégie une enquête par cas très située et utilise des ressorts — notamment le *storytelling* — qui semblent provenir de la communication politique. Pour une revue comme l'*Espace géographique*, il s'agit également d'examiner ce que la « *political ecology* » fait à la géographie francophone, son pouvoir de séduction et les facteurs de réticence face à un tel étiquetage, qui en un certain sens pourrait apparaître comme une énième vague d'adhésion à des modes anglo-américaines. Plus important nous semble de savoir reconnaître le pouvoir spécifique d'analyse de ce courant pour ceux qui s'en revendiquent.

Références

- BERTRAND C., BERTRAND G. (2002). *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*. Paris : Éditions Arguments, 312 p.
- BLANC G., DEMEULENAERE É., FEUERHAHN W. (dir.)(2017). *Humanités environnementales*. Paris : Publications de la Sorbonne, coll. « Homme et société », 350 p.
- BONNEUIL C., FRESSOZ J.-B., (2013). *L'Événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*. Paris : Le Seuil, 304 p.
- CHARTIER D., RODARY E. (2016). *Manifeste pour une géographie environnementale*. Paris : Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 440 p.
- DESCOLA P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 624 p.
- GAUTIER D., BENJAMINSEN T.A. (dir.)(2012). *Environnement, discours et pouvoir. L'approche political ecology*. Paris : Éditions Quae, 256 p.
- GUNNELL Y. (2009). *Écologie et société*. Paris : Armand Colin, coll. « U », 416 p.
- INGOLD A. (dir.)(2011). Numéro spécial « Environnement ». *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 66^e année, n° 1, 354 p.
- JOLLIVET M. (dir.)(1992). *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières*. Paris : CNRS éditions, 590 p.
- LATOUR B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte, coll. « Amillaire », 210 p.
- Revue Nature Science Société* (depuis 1993-).
- ROBIC M.-C. (dir.)(1992). *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*. Paris : Économica, 342 p.

LIVRES

Editions Sciences Humaines | « *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* »

2010/2 n° 23 | pages 231 à 251

ISSN 1622-468X

ISBN 9782361060060

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-histoire-des-sciences-humaines-2010-2-page-231.htm>

Pour citer cet article :

« Livres », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* 2010/2 (n° 23), p. 231-251.
DOI 10.3917/rhsh.023.0231

Distribution électronique Cairn.info pour Editions Sciences Humaines.

© Editions Sciences Humaines. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

BATAILLON (Claude) – *Géographes. Génération 1930. À propos de Roger Brunet, Paul Claval, Olivier Dollfus, François Durand-Dastès, Armand Frémont et Fernand Verger* – 2010, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection « Espace et Territoires » (préface de Marie-Claire Robic), 227 pages, 17,00 €, ISBN : 978-2-7535-0966-5.

À contre-courant d'une désormais datée « histoire de la pensée géographique », Claude Bataillon manifeste depuis plusieurs décennies un vif intérêt pour l'évolution sociale et institutionnelle de la discipline, les trajectoires individuelles qui font sens dans le collectif, mues par un engagement politique ou la prise de responsabilités dans l'administration de la science. Tel qu'il le raconte lui-même dans *Géographes. Génération 1930*, cet angle d'observation trouve sa source dans une aspiration militante à la réforme de la géographie, née dans le climat contestataire de la fin des années 1960, et confrontée dans la décennie suivante aux réticences d'une corporation dominée par des patrons, alors raidis sur leur legs et brutalement clivés par l'épisode de 1968. Face aux résistances d'un système, le pamphlétaire mesuré qu'il était s'est peu à peu mué en un analyste de plus en plus distancié d'une communauté et de ses institutions, réinscrits scrupuleusement dans un contexte historique plus vaste.

Depuis un article inaugural publié en 1981, C. Bataillon s'est ainsi fait une spécialité des portraits générationnels, mettant en parallèle les trajectoires de quelques individus contemporains les uns des autres. Après avoir organisé alors une « *table ronde imaginaire* » autour de Pierre George, André Meynier, Pierre Birot et quelques autres géographes « *nés autour de 1907* », puis une interruption de plus de vingt ans, il a renoué avec cette forme singulière, portraiturant d'abord un premier groupe composé d'élèves de P. George et Jean Dresch, nés dans les années 1920, avant de donner l'ouvrage dont il est ici question, consacré à six de ses contemporains, choisis pour « *leur rôle essentiel dans la recomposition de (la géographie), tant par leur réflexion que par leurs initiatives institutionnelles* » (208). Il s'est du reste inscrit dans le tableau, d'une façon à la fois discrète et élégante.

¹ Sur le volet français de cette histoire, on mentionnera l'intéressante approche sociologique récemment publiée par LARDINOIS R., 2007, *L'invention de l'Inde. Entre ésotérisme et science*, Paris, CNRS Éditions.

L'ouvrage est organisé en deux parties, précédées d'une préface de Marie-Claire Robic. La première partie, « récit », retrace en 70 pages les itinéraires de ces sept « protagonistes », qui se sont maintes fois croisés, des années de formation aux réalisations institutionnelles et éditoriales. Elle s'appuie sur des entretiens réalisés en 2004, contraints parfois par l'absence (Olivier Dollfus, décédé en 2005, n'a pu être sollicité directement), et nourris par une grande diversité de matériaux sous-jacents et par des « pans entiers de souvenirs communs, sur lesquels nous pouvions dialoguer (...) pour réfléchir sur le système scolaire et universitaire dont nous étions issus et dans lequel ils ont œuvré » (29). La narration est organisée en dix séquences temporelles qui retracent autant d'étapes dans des carrières, initialement marquées (encore que de façon variable) par les fortes contraintes du système universitaire français, avant que ne s'ouvrent, soit timidement à la charnière des années 1960-1970, soit plus franchement à partir de 1981, des opportunités institutionnelles.

La deuxième partie, « Auto-bibliographies et choix de textes personnels », repose sur une sollicitation des cinq enquêtés vivants et de proches d'Olivier Dollfus, afin de constituer pour chacun des « six protagonistes » « un choix d'une dizaine de titres (à justifier) » dans leur production, accompagné d'un « montage de textes courts ». Outre que sa tonalité réflexive fait contrepoint à une première partie essentiellement contextuelle, cette partie a l'avantage de plonger le lecteur peu familier dans des textes assez typiques de la manière des auteurs en question, à l'exception d'O. Dollfus (dont les proches ont retenu un exercice qui constitue un curieux *hapax* par rapport au reste de sa production : une comparaison entre les trajectoires de deux géographes tropicalistes « classiques », Pierre Gourou et Jean Dresch).

Le noyau dur de la pensée et de l'engagement intellectuel de François Durand-Dastès se retrouve dans les matériaux qu'il a réunis : il y redit sa fidélité aux aventures collectives (en évoquant le Groupe Dupont, l'un des acteurs-clés de la rénovation de la géographie depuis les années 1970) et reprend les articulations fondamentales de sa réflexion – sur la formalisation des systèmes spatiaux, la modélisation en général et les perspectives épistémologiques d'une géographie-science de l'espace humanisé. Armand Frémont revient sur la notion-phare qui a fait sa renommée, l'« espace vécu », même si les textes qu'il a sélectionnés sont un reflet un peu pâlot et rétrospectif de ses élaborations des années 1970 sur ce thème. Le choix de Fernand Verger donne à apprécier sa palette d'interventions, depuis des fragments de textes techniques (de pédologie) jusqu'à des interventions dans les médias concernant les images satellitaires, leur usage et leur partage. Le texte de Paul Claval est une sorte de méta-synthèse, ou de récapitulation à visée historiographique, de l'ensemble de synthèses bibliographiques dont son œuvre est tissée, en même temps qu'une réinscription autobiographique au sein d'une certaine idée de l'histoire disciplinaire. Enfin, les cinq extraits choisis par Roger Brunet illustrent la diversité d'intérêts et d'engagements de cet intellectuel et entrepreneur hors pair, textes qui sortent nettement du lot dans cette seconde partie. Il y réaffirme avec sa verve caractéristique aussi bien un rationalisme rigoureux – contre les « élixirs » d'un postmodernisme qui se poserait un peu facilement en « tournant » décisif – qu'une passion intacte pour le partage de l'information géographique et l'heuristique que l'analyse spatiale procure.

Au delà de sa valeur documentaire indéniable, ce portrait générationnel dispose d'un atout éminemment recommandable : c'est un livre qui *sonne juste*,

historiquement et sociologiquement parlant. Alors que nombre de manuels, articles et ouvrages prétendant aborder l'histoire de la géographie sont émaillés d'approximations, de datations mécaniques, et autres « opérations épistémologiques » dénotant un présentisme irréductible ou une indifférence à l'évolution sociale de la communauté des géographes, le travail de Claude Bataillon se distingue par sa fiabilité socio-historique. On pourra certes le trouver timide dans l'évocation de moments de crise (1968, les années 1971-1976, l'après-1981) dont ses personnages ont été littéralement des « protagonistes », notamment du fait de leurs positions politiques. Mais son aspect collaboratif et dialogique rendait certainement difficile l'objectivation de dimensions que d'aucuns auraient pu trouver trop personnelles.

Par son dispositif à la fois dual, hybride et complémentaire, ses éclairages très informés, sa sûreté historique, *Géographes. Génération 1930* est une porte d'entrée dans la complexité de la géographie française de ces quarante dernières années. À travers sa poignée de figures exemplaires, il permet précisément de mesurer le processus de diversification tous azimuts qui a marqué la discipline durant cette période, par contraste avec le cadre auparavant plus étroit et balisé de l'âge classique, qu'elle a en quelque sorte débordé.

Olivier ORAIN

Équipe Épistémologie et Histoire de la Géographie, Paris, France
olorain@wanadoo.fr

Textes cités

- BATAILLON C., 1981, Table ronde imaginaire sur la géographie universitaire française, 1930-1940, *Hérodote*, 20, 116-153.
- BATAILLON C., 2006, Six géographes en quête d'engagement : du communisme à l'aménagement du territoire. Essai sur une génération, *Cybergéo*, article 341 (article téléchargeable sur le site Internet : <http://cybergeo.revues.org/index1739.html>).

CALLU (Agnès), (dir.)³ – *Le Mai 68 des historiens entre identités narratives et histoire orale* – 2010, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, Collection « Histoire et Civilisations », 311 pages, 25,00 €, ISBN : 9-782757-401514.

Cet ouvrage est le résultat tout à la fois d'un colloque, ayant eu lieu à la fin octobre 2008, et surtout du travail d'un séminaire de formation à la recherche, organisé à l'École des Chartes entre 2003 et 2008 et intitulé « Mai 68 et les intellectuels *versus* l'histoire orale » (recherche inscrite également en fin de période au sein de l'Institut d'histoire du temps présent). À lire la présentation des participants sur le site de l'IHTP, on réalise qu'une large majorité, « étudiants en master et doctorants », a été recrutée parmi les élèves de l'École des Chartes, auxquels se sont

³ Contributeurs de l'ouvrage : Agnès Callu (ENC), Valérie Charpentier, Myriam Chermette (ENC), Benoît Corvez (EHESS), Alain Dubois (ENC), Cécile Formaglio (ENC), Anne-Sophie Lechevallier (EHESS), Jean-François Moufflet (ENC), Julie Pagis (ENS), Damien Richard (ENC), Violette Rouchy-Lévy (ENC), Gabriel Séjournant (Université Paris IV).

adjoints quelques étudiants de l'EHESS (en particulier une spécialiste de Mai 68, Julie Pagis, alors doctorante en sociologie⁴).

La coordinatrice de cette entreprise, elle-même ancienne chartiste, occupe une place déterminante dans le projet, y compris dans la rédaction des textes : elle a assumé, seule ou en collaboration, un quart du volume publié. On lui devine un rôle décisif, à la fois de chef-d'orchestre et de soliste. Pour autant, le texte ne suggère pas d'intention personnelle ou de dimension subjective : « *Mai 68* » est donné comme un objet (comme un autre ?), propice à la mise en œuvre d'une méthode, l'histoire orale. Autrement dit, la justification donnée est expérimentale : il s'agissait de réaliser la « *collusion* » entre une pratique d'enquête qui « *se massifie et s'acculture* » et un « *objet (...) vibronnant* » « *qui envahit le champ de l'historien* » (27). Ce faisant, le pari de ce travail serait de « *découvrir un Mai 68 novateur dans ses contours quand il est raconté par des historiens* » (*ibid.*).

Ces précisions apportées, le fonctionnement de l'ouvrage apparaît plus nettement : l'équipe a réalisé sur quatre ans une cinquantaine d'entretiens auprès d'historiens, pour la plupart bien connus – auxquels s'adjoignent quelques « *décideurs* » et figures de mai (pas forcément historiens). La plupart du matériel recueilli l'a été en entretien singulier, à l'exception de séances annuelles de séminaire, conduites collectivement par les étudiants et filmées. L'ensemble forme un corpus, « *transcrit in extenso* », sur la base duquel a été réalisé un certain nombre d'analyses : les contributions proposées dans le livre sont en majeure partie des balayages thématiques, opérant des synthèses à partir de ce matériau. Le lecteur, éventuellement reconverti en internaute, n'a pas accès à l'intégralité de l'archive ainsi constituée. Seuls certains conducteurs d'entretiens sont disponibles⁵ et les extraits audiovisuels mis à disposition sur le CD-ROM fonctionnent comme une preuve (ou une contre-marque ?) de l'exactitude des extraits retranscrits.

Contrairement à ce que son titre pourrait laisser supposer, cet ouvrage est loin de ne se focaliser que sur Mai 68, ses antécédences éventuelles et ses conséquences supposées. Après une première séquence de « *définition de l'objet* », à vocation méthodologique, les contributions des parties 2 et 3 accordent une place très importante à la trajectoire globale des historiens interviewés, à leur perception du « *métier* » et des interconnexions entre inscription professionnelle et positions politiques. Elles explorent également diverses sensibilités face à l'événement : historiens de droite, femmes, militants révolutionnaires (un peu périphériques dans le corpus, il faut dire). Les parties 4 et 5 opèrent une différenciation, par les institutions et la géographie, tributaire des lieux alors fréquentés (École des Chartes, ENS, 6^e section de l'EPHE, Nanterre, universités de province). De cette radiographie rétrospective se dégage fortement une série de clivages (entre institutions parisiennes aux caractéristiques sociales divergentes, entre épiceutre nanterrois et périphéries plus ou moins mobilisées, entre universités de la massification étudiante et établissements d'élite...). Enfin, l'ultime partie met en scène la question de l'impact de Mai 68 sur la discipline historique, en sectorisant la réponse par grandes périodes historiques.

⁴ Sa thèse, *Mai 68 en héritage. Incidences de Mai 68 sur les trajectoires et les dispositions d'une partie des acteurs et de leurs héritiers*, a été soutenue en 2008.

⁵ Quatre sont reproduits à la fin de l'ouvrage, et l'intégralité de la première campagne sur le site Internet : <http://elec.enc.sorbonne.fr/mai68/index24.html>.

Le travail d'exploitation d'un corpus d'entretiens est la tonalité majeure du livre. À l'exception notable d'Agnès Callu et des contributions méthodologiques initiales, les auteurs s'en tiennent pour l'essentiel à une présentation concertée du propos recueilli, le cas échéant mis en regard des publications existant par ailleurs, mais rarement sur un mode autre que le renvoi infrapaginal⁶. L'essentiel de l'effort semble avoir porté sur le regroupement de positions et la synthèse de tendances générales et d'écartés éventuels. À l'exception de la coordinatrice du projet, les contributeurs s'en tiennent assez strictement à cette activité de compte rendu ordonné. De ce fait, les avis des enquêtés semblent donner sa tonalité au propos, la parole recueillie prenant le pas sur celle des interprètes⁷. Cette propriété de l'écriture du livre amène à examiner plus avant les caractéristiques de la population interrogée, car elles permettent de préciser sa tonalité d'ensemble.

L'importance numérique du groupe des anciens chartistes est frappante. On peut apprécier cette ouverture sur un groupe trop peu enquêté ou regretter le déséquilibre que cela introduit dans l'échantillon. L'EHESS a également fourni un contingent important, ainsi que Sciences-Po Paris. Chez les non-chartistes, la moyenne d'âge est élevée : nés entre 1922 et 1935, ces historien(ne)s étaient déjà installé(e)s dans une carrière universitaire en 1968, voire exerçaient déjà des fonctions de responsabilité. On pourrait ajouter que plus de la moitié des interrogés sont des figures particulièrement notoires et reconnues de l'histoire française (pour ne pas dire des « vedettes »). Et si certains étaient alors enseignants en province, quasiment aucun n'a gardé cette caractéristique, de sorte que l'on pourrait dire que le corpus est représentatif d'une histoire universitaire parisienne, exercée par des agents ayant acquis très rapidement un capital symbolique important.

Parallèlement, les « jeunes » de l'époque sont extrêmement rares dans le corpus. Les témoignages attestant d'une participation active aux événements du côté du « mouvement » se résument presque aux expériences d'Alain Krivine⁸ et d'Alain Geismar⁹, spécifiquement étudiées par Julie Pagis dans sa contribution, « Trajectoires d'engagement à l'extrême gauche de deux responsables politiques en Mai 68 ». L'autre contingent de « jeunes » regroupe d'anciens élèves de l'École des Chartes, élèves au moment de Mai 68, auxquels est consacrée la contribution d'Alain Dubois, « L'École nationale des Chartes *versus* l'École normale supérieure : dissemblances »¹⁰. Celle-ci conclut clairement au caractère profondément atypique de la version « chartiste » de la contestation : à en croire les témoins interrogés, le répertoire politique général développé ailleurs n'a pas eu cours dans une école où ce sont les enjeux internes qui auraient largement prédominé.

⁶ L'acculturation des contributeurs à l'objet « Mai 68 » apparaît très variable. À ce titre, le travail de Julie Pagis se distingue nettement par sa maîtrise du sujet et son « métier ».

⁷ La contribution de G. Séjourant, « les étudiants vus par les historiens : histoire d'une représentation générationnelle » (111-121) est particulièrement emblématique de ce transfert. En même temps, elle est de celles qui confèrent le plus ouvertement à l'ouvrage un caractère diffus d'histoire « de droite ».

⁸ Qui a certes fait des études d'histoire, mais n'est pas devenu historien de métier.

⁹ Physicien de formation, reconverti dans le militantisme.

¹⁰ Malheureusement, le matériau disponible à propos de « l'École normale supérieure » est trop ténu, et l'auteur ne fait visiblement pas de distinction entre ENS d'Ulm et ENS de Saint-Cloud (sans parler des ENS féminines et de l'ENSET, aux abonnés absents !), alors que les recrutements étaient sensiblement différents. De ce fait, la comparaison est assez déséquilibrée.

À partir de toutes ces caractéristiques, il est plus facile d'objectiver un sentiment récurrent, face à ce corpus de témoignages d'historiens : la prise de distance et le surplomb semblent être les postures majoritaires. Même lorsqu'une « *sympathie* », remémorée ou pérenne, est manifestée, à des degrés divers, elle est assortie d'une exigence de recul. Les témoignages sur les « *violences étudiantes* », la crainte rapportée des dégradations et des bibliothèques brûlées, reviennent comme une antienne. La description des faits d'armes (occupations, revendications, contestation), toujours brève et allusive, fonctionne sur le double mode de l'observation critique et de la recontextualisation *a posteriori*. Seuls quelques individus pris à partie manifestent – sur un mode évidemment très négatif – un impact émotionnel.

En définitive, si le corpus permet d'accéder au regard d'historiens déjà professionnalisés, sinon établis, et de saisir d'assez près les sentiments d'universitaires qui ont affronté le mouvement, il maintient dans l'ombre toutes ces figures d'apprentis, de précaires ou de provinciaux (au sens plein) dont l'expérience aurait sans doute fait contraste avec les formes de consensus dans l'expérience ou le diagnostic qui se dégagent de cet ouvrage collectif¹¹. Il y va sans doute du mode de constitution de la population d'étude : les proximités institutionnelles actuelles et la notoriété apparaissent comme des facteurs significatifs.

Toutes proportions gardées, cette mise à distance liée à des effets générationnels et à des positions déjà acquises dans le champ historique, évoque les postures d'un Raymond Boudon¹² ou d'un Pierre Bourdieu¹³ lorsqu'ils ont analysé la « *crise* » de 68. Or, symétriquement, il manque parmi les témoignages recueillis ici des contre-analyses similaires à ce qu'a entrepris Louis Gruel dans *La rébellion de 68*¹⁴. Faute de regard de l'intérieur du mouvement contestataire¹⁵, la seule subjectivité exprimée ou reconduite est celle d'administrateurs (E. Poulle, P. Sauzay) ou d'universitaires (F. Crouzet, F. Caron, Y.M. Bercé) qui ont vécu mai-juin 1968 sur un mode extrêmement négatif. Quant aux analyses distanciées (le lot commun), elles donnent le sentiment de s'inscrire dans une vulgate constituée dans les vingt ans qui ont suivi les événements, en acquittant précisément le registre interprétatif des sociologues de leur génération (voire celui d'un R. Aron dans *La révolution introuvable*). Ceci ne milite guère pour un « *68 novateur* » : les témoins, informés par des schèmes (« la peur du déclassement » ou « la contestation de l'autorité », en premier lieu) ne semblent pas chercher à s'en démarquer. Mais faut-il finalement s'en étonner, dans la mesure où le sujet « Mai 68 » ressortit pour eux à une connaissance de citoyens éclairés – quelle qu'ait été leur participation à l'époque – et non de spécialistes ? Comme le constate l'un des auteurs, « Les propos rapportés dans le cadre de ce

¹¹ On pourrait citer : la surprise suscitée par les événements, une certaine représentation de la sauvagerie contestataire et de l'inconséquence des revendications, l'évocation — fort allusive — de « réformes nécessaires » que les événements auraient appelées (à défaut de les avoir formulées), etc.

¹² Cf. BOUDON R., 1969, La crise universitaire française : essai de diagnostic sociologique, *Annales ESC*, 24, 3, 738-764.

¹³ Cf., entre autres, BOURDIEU P., 1984, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, Collection « Le Sens Commun ».

¹⁴ GRUEL L., 2004, *La rébellion de 68. Une relecture sociologique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection « Le Sens Social ».

¹⁵ J'ai mis à part la contribution de Julie Pagis, dont j'ai déjà signalé qu'elle n'était pas consacrée à des historiens professionnels.

corpus paraissent ainsi très souvent constituer une répétition trop imparfaite de ce qui a été très bien écrit et analysé par ailleurs »¹⁶.

Reste la question des éventuels effets cognitifs, résumés sous la question du « *rôle de Mai 68* » dans le « *renouveau* » tenu pour acquis de l'histoire française dans la période postérieure. S'agissant d'une question assez hétérodoxe, et souvent considérée comme illégitime – aux yeux de tous ceux qui considèrent que l'évolution scientifique a une logique interne que les événements socio-politiques ne sauraient modifier, sinon à la marge – il apparaît assez étonnant d'avoir scindé les réponses en fonction des grandes « périodes » académiquement reconnues.

Les trois contributions dédiées procèdent à peu près de la même façon : elles retracent brièvement les contours du groupe professionnel spécifié (médiévistes¹⁷, modernistes, contemporanéistes), avant d'indiquer les réseaux d'affiliation dans lesquels étaient insérés les individus interrogés, dégagant des magistères et des tendances collectives. C'est à ce point qu'intervient l'interrogation sur le statut de « Mai 68 ». *Grosso modo*, à quelques exceptions franchement négatives, les réponses sont dans une valse-hésitation entre la minoration (Mai 68 s'inscrit au sein de transformations de l'historiographie qui commencent au début des années 1960 et s'achèveraient par le triomphe de la Nouvelle histoire à la fin des années 1970) et la reconnaissance d'un effet d'« accélération » – qui peut parfois aller jusqu'à la reconnaissance d'une « novation ».

L'ouverture d'une curiosité « *transdisciplinaire* » qui élargit les horizons de l'investigation historique, en particulier du côté de l'anthropologie, l'intérêt corollaire pour des sujets jugés jusque-là illégitimes (vie quotidienne, sexualité, marges, minorités), le décloisonnement des périodes et l'invention de nouveaux formats, sont autant de traits partagés plus ou moins indexés sur Mai 68 (époque à laquelle est reconnue surtout une transformation globale des structures universitaires). La question d'une dissipation du marxisme est en revanche spécifique aux modernistes, tandis que le réinvestissement du « politique » et de l'« événement », et la revendication d'une histoire du temps présent, sont des inflexions discutées par les contemporanéistes.

Assez curieusement, quand une relation est établie entre 1968 et des transformations disciplinaires, il est rare que le processus qu'elle recouvre soit examiné : en quoi le développement d'une histoire grand public peut être associé au sillage de Mai 68 ? Dans quelle mesure les « événements » ont-ils ouvert la voie au succès de l'« école » incarnée par P. Nora, R. Chartier, J. Revel et tant d'autres ? En quoi le « temps présent » a trouvé un intérêt cognitif spécifique à la suite de l'« événement-monstre » (comme l'avait qualifié P. Nora) ? De fait, ces associations vont de soi pour les historiens interrogés, comme si la conviction ne pouvait être interrogée, dès lors qu'elle est installée. Ici comme ailleurs, « 68 » apparaît souvent comme une boîte noire causale, que l'on peut brandir ou récuser.

La question des mécanismes qui auraient fait de 1968 un accélérateur d'évolutions disciplinaires, en particulier sur un plan cognitif, demeure posée. Mais sans doute demanderait-elle un croisement de sources diversifiées et un dépassement de la *doxa* interprétative qui ne pouvaient être développés ici, compte tenu du cahier des charges de l'opération menée. En définitive, le gain de connaissance ou d'intelligibilité

¹⁶ Dubois A., « L'histoire moderne : permanences et novations » (255-266).

¹⁷ Étudiés par Jean-François Moufflet.

procuré par une histoire orale non recoupée par d'autres outils d'investigation apparaît discutable, en particulier à propos d'un objet aussi saturé d'interprétations que « Mai 68 ».

Olivier ORAIN
Équipe Épistémologie et Histoire de la Géographie, Paris, France
olorain@wanadoo.fr

COMPTES RENDUS

Armand Colin | « *Annales de géographie* »

2013/6 n° 694 | pages 712 à 719

ISSN 0003-4010

ISBN 9782200928230

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2013-6-page-712.htm>

Pour citer cet article :

« Comptes rendus », *Annales de géographie* 2013/6 (n° 694), p. 712-719.
DOI 10.3917/ag.694.0712

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

□ **BOWD Gavin**

Un géographe français et la Roumanie. Emmanuel de Martonne (1873-1955)

Paris, L'Harmattan, 2012, 222 p.

Intellectualisations d'un soutien politique ou politisation d'un regard savant ?

Emmanuel de Martonne est sans doute l'une des figures les plus décriées de l'École française de géographie — parangon du « déterminisme » naturaliste, suspecté d'affinités maréchalistes, tenu pour responsable de l'hégémonie durable de la géomorphologie sur la géographie (physique)... Des travaux assez nombreux sont venus ces dernières années revisiter cette figure mal aimée et lui donner de la nuance. L'ouvrage que Gavin Bowd a publié à l'Harmattan est une nouvelle pierre dans cette entreprise de revisite dépassionnée. Elle a le grand mérite de mobiliser des fonds d'archives très divers, et en trois langues. Rédigé par un anglophone non-géographe traduisant parfois du roumain au français, il constitue un tour de force trilingue. Mener des investigations dans des fonds roumains s'est avéré particulièrement payant, concernant un géographe dont les archives personnelles sont perdues ou peu accessibles, et c'est sans doute l'apport majeur de cet ouvrage profus et stimulant. Au-delà de ce que l'on savait déjà sur son rôle de « traceur de frontières » discret sur son rôle, il nous permet de mieux discerner deux nouvelles faces d'un De Martonne intime (avec ses amis) et en majesté (lors de ses prises de position publiques).

Construit en trois gros chapitres, « Vers la Grande Roumanie », « D'une guerre à l'autre » et « Ruptures et retrouvailles », le livre propose un récit entamé à l'aube des premières recherches de De

Martonne en Roumanie et se prolongeant bien au-delà de sa mort, par l'examen de son inscription au panthéon de la géographie roumaine. Au-delà de 1937, date de la dernière visite du géographe français, la dimension biographique s'estompe et la narration se focalise sur le devenir erratique des géographes roumains. Gavin Bowd privilégie assez systématiquement une narration distanciée, abondée par un très riche matériau citationnel, extraits de lettres et fragments de livres ou d'articles pour l'essentiel. Modeste et plein de tact, ce primat narratif et documentaire n'interdit pas les effets de montage. Ils donnent à voir une figure inextricablement savante et politique, bien loin de l'image convenue d'une géographie classique retirée dans sa tour d'ivoire.

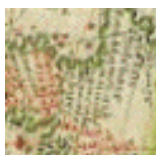
Gavin Bowd montre un De Martonne raisonnant sur des bases assez peu naturalistes, privilégiant la « *vie de relation* » chère à son beau-père ou les arguments ethnolinguistiques pour défendre inlassablement le format d'une grande Roumanie. Laborieusement émergée des traités de paix (dont il fut un lobbyiste infatigable) et contestée énergiquement durant l'entre-deux-guerres par ses voisins, celle-ci avait besoin d'une telle caution. L'attitude du savant est lue finement dans toute son « *ambivalence* » : énoncée au nom des diagnostics les plus objectifs, elle vibre, en particulier dans la correspondance, d'une empathie « philoroumaine » jamais démentie, même si De Martonne apparaît discrètement soucieux de ne pas en faire trop. Au bout du compte, les ressorts de l'identification d'un savant au destin du pays qu'il a longuement étudié et fréquenté — transfert nationaliste ? idéologie ? — demeurent assez énigmatiques.

Olivier Orain

Hypergéó

-- Français - Géographie - Fondements épistémologiques --

Fondements
épistémologiques



Réalisme

O.O
vendredi 12 janvier 2007

D'un point de vue formalisé, on définit le réalisme comme une posture supposant l'autonomie constitutive du monde des phénomènes par rapport à notre capacité d'entendement et la fiabilité de celui-ci pour les appréhender correctement. Le réalisme peut être ontologique (relevant d'une croyance fondamentale non démontrable) ou épistémologique (et comme tel considéré comme la seule façon correcte de faire de la science : se confronter aux « choses » telles qu'elles existent, indépendamment de notre volonté). Cependant, ce qui est considéré comme réel peut aussi, depuis Platon, ne pas correspondre à nos **représentations** immédiates, mais renvoyer à des idées pures. En ce sens, l'idéalisme est une forme particulière de réalisme, un « réalisme des idées » qui en quelque sorte déplace la clause de réalité au nom du caractère illusoire de l'expérience immédiate. C'est là une posture que l'on trouve chez de nombreux mathématiciens « réalistes » (qui considèrent les entités manipulées par leur discipline comme des existants épurés de toute contingence sensorielle ou expérimentale). On retrouve une posture de cet ordre chez Roger Brunet, pour lequel il y a plus de réalité indépendante du chercheur dans les **chorèmes**, géons ou **systèmes spatiaux** que dans les objets matériels.

Le réalisme, dans ses diverses acceptions, est un terme auquel la géographie française a longtemps prêté de hautes vertus, même si elle en avait une vision assez floue. Plus encore, ses praticiens étaient attachés aux « réalités », si possibles « géographiques », embrassant sous ce vocable l'idée de choses tangibles, de préférence matérielles, que le géographe avait pour mission de consigner sur des cartes ou d'embrasser dans une description plus ou moins explicative. Conjointement, il était supposé ne pas se laisser bernier par de grands discours théoriques, jugés incapables de rendre compte de la diversité du monde. Si le réalisme n'était que rarement présenté comme une posture de géographe, il a tenu lieu de « philosophie » (dans un sens non philosophique) pour les générations de « classiques » et demeure tel pour une bonne partie de la communauté.

La géographie française classique a développé une forme de réalisme assez spécifique, même à l'époque de sa cristallisation (au début du XXe siècle). Si l'ensemble de la communauté savante était alors réaliste au sens développé précédemment, l'École (post)vidalienne a ajouté plusieurs particularismes : la plupart de ses membres partageaient l'idée que l'explication causale des phénomènes était déjà contenue en ceux-là mêmes, ne nécessitant du géographe qu'un travail de superposition, la co-occurrence de la localisation ayant valeur d'explication (déterministe ou « complexe », c'est-à-dire circulaire) ; en outre, leurs rares écrits théoriques abordant la question indiquent que la mission de la discipline est en quelque sorte davantage de restituer les faits que de les relier par de vastes lois générales. La géographie, tout particulièrement régionale, apparaît donc comme réaliste par vocation. Elle travaille à même le monde, par cette expérience fondamentale qu'est le **terrain**. Elle se veut « complète », « exhaustive », en même temps que « concrète » et « partant des faits ». Entre la première génération de postvidaliens et la suivante, le réalisme s'exacerbe, pour devenir un point de doctrine incontournable dans les années 1950-1960. Ce réalisme que d'aucuns pourraient qualifier de « naïf » (G. Almeras) dans son projet de restitution du monde a rencontré peu à peu d'importantes difficultés : il n'a pas peu contribué à détourner les géographes de la recherche de **lois**, bref d'une géographie générale largement discréditée (sauf en géographie physique) après 1945 ; l'élargissement permanent des curiosités thématiques a achevé de le convertir en un encyclopédisme épistémologiquement intenable ; il a rendu le discours géographique inaudible dans un champ scientifique dominé par le schème de la thèse à défendre. Illusion descriptive, chimère épistémologique, le réalisme géographique a été dénoncé dans les années 1970 par ce qu'on appelle les « Nouveaux géographes », notamment par Claude Raffestin (dans de nombreux textes) et lors du colloque Géopoint 78, « Concepts et construits en géographie ». Venues du matérialisme althussérien, du positivisme ou du structuralisme, les critiques ont mis

l'accent sur les représentations ou théories qui font écran entre le monde « donné » et ce qu'appréhende le sujet connaissant. En ce sens, la critique des années 1970 est essentiellement nominaliste : elle pose que le réel est inconnaissable en soi, sans nier son existence, ou plutôt son irréductibilité à la pensée humaine. À travers le terme de « construit » et la référence à Jean Piaget, ce rejet du réalisme traditionnel augurait de ce qu'on appelle aujourd'hui **constructivisme**, même s'il ne correspond que partiellement aux acceptions de ce mot actuellement répandues dans les sciences sociales.

Pour autant, le réalisme comme posture est loin d'avoir déserté la communauté géographique, y compris sous sa forme classique. On trouve parmi les praticiens actuels un spectre de positions, qui vont de l'attitude la plus classique à des affirmations anti-réalistes qui ne jurent que par les « représentations » et les « récits ». Est alors parfois dénié au chercheur toute capacité d'avoir prise sur autre chose que des figurations, des discours ou des actions commentées, et donc de scruter une réalité indépendante de toute interférence « humaine », qu'elle soit délibérée ou non. Une telle position, parfois taxée de « relativisme », est cependant peu courante dans la géographie francophone. On constate plutôt une allergie majoritaire à ce type de posture. Ces questions de positionnement épistémologique sont néanmoins beaucoup moins vives que dans les années 1970, ce qui participe d'un recul général de la réflexivité, observable depuis les années 1990.

Post-scriptum : Références bibliographiques générales :

- ▶ ALMERAS, G., « Réalisme » dans S. Auroux, dir., *Encyclopédie philosophique universelle, Les notions philosophiques, Dictionnaire II, 1990, p. 2169.*
- ▶ BOUVERESSE, J., *Le Philosophe et le réel. Entretiens avec Jean-Jacques Rosat, Paris, Hachette, « Littératures », 1998*
- ▶ POPPER, K., *La connaissance objective [trad. J.-J. Rosat ; éd. originale : 1972], Paris, Aubier, 1991, rééd. « Champs-Flammarion », n° 405, 1998.*
- ▶ PUTNAM, H., *Le réalisme à visage humain [trad. Cl. Thiercelin], Paris, Le Seuil, « L'ordre philosophique », 1994.*
- ▶ SEARLE, J. R., *La construction de la réalité sociale [trad. C. Thiercelin], Paris, Gallimard, « NRF essais », 1998.*
- ▶ ZAHAR, É., *Essai d'épistémologie réaliste, Paris, Vrin, « Mathesis », 2000.*

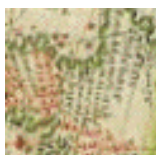
Références géographiques :

- ▶ GROUPE DUPONT, *Géopoint 78, Concepts et construits dans la géographie contemporaine, Avignon, 1978.*
- ▶ ORAIN, O., *Le plain-pied du monde. Postures épistémologiques et pratiques d'écriture dans la géographie française au XXe siècle, thèse de doctorat sous la direction de Marie-Claire Robic, Paris, université de Paris I Panthéon Sorbonne, 2003.*
- ▶ RAFFESTIN, C., *Pour une géographie du pouvoir, Paris, LITEC, 1980.*
- ▶ RAFFESTIN, C., « Théories du réel et géographicités », *EspacesTemps*, n° 40-41, 1989, p. 26-31.

Hypergéó

-- Français - Géographie - Fondements épistémologiques --

Fondements
épistémologiques



Constructivisme

O.O

vendredi 19 octobre 2007

Le terme de constructivisme désigne une posture philosophique pour laquelle toute réalité n'est connaissable qu'à travers des catégories préalables. Notre monde serait toujours pré-construit par des filtres, des grilles de lecture, des systèmes de **représentation** ou des façons d'agir qui configurent notre inscription en son sein et nos interactions avec lui. Le constructivisme est devenu depuis deux décennies une sorte de porte-étendard pour de nombreux praticiens des sciences sociales. À ce titre, il désigne à la fois le refus d'une réalité sociale naturalisée en un état de chose immuable - et partant non révisable - par un discours officiel (religieux, étatique, bourgeois, scientifique...) et une volonté de rupture avec des épistémologies antérieures des sciences humaines (le fonctionnalisme et le structuralisme, conçus de façon réductrice comme des avatars du positivisme). Les travaux de penseurs ayant déconstruit, les systèmes de catégorisation de la pensée occidentale (Michel Foucault, Jacques Derrida) ont joué un rôle décisif dans la cristallisation du constructivisme comme posture épistémologique. À bien des égards, le constructivisme est une forme d'anti-réalisme. L'idée que l'on ne peut en aucun cas accéder directement à la réalité en soi est un point commun à tous les constructivismes actuels. Ce faisant, on se situe dans le sillage de traditions plus ou moins anciennes, qui ont pour caractère partagé d'avoir été longtemps discréditées. On pourrait mentionner la sophistique et la fameuse formule, attribuée à Protagoras, qui veut que « l'homme est la mesure de toutes choses ». Elle est relue aujourd'hui comme l'affirmation qu'il n'existe pas pour l'homme de savoir non humain, c'est-à-dire dégagé des systèmes anthropologiques de représentation, qui servent autant à fabriquer la connaissance qu'à la transmettre. À ce titre, le constructivisme est une forme héritée du nominalisme médiéval : le réel est trop divers, trop multidimensionnel, indéterminé, pour que nous puissions l'appréhender en tant que tel. Nous usons de discrétisations, de filtres, de schèmes intellectuels, etc., pour tailler dans le réel un monde vivable et à notre mesure. La langue que nous parlons, qu'elle soit véhiculaire ou spécialisée, contribue énormément à cet effet de crible qui fait de l'infini chaotique qui nous entoure un monde stable et rassurant. Des penseurs aussi divers que Jean Piaget, Hilary Putnam, Thomas Kuhn ou Nelson Goodman ont contribué à la reformulation des arguments nominalistes. Un autre argument a été développé par la tradition pragmatiste américaine (William James, John Dewey), qui suggère qu'une représentation de la réalité tire sa stabilité de son efficacité dans l'action : avoir une théorie évolutive des obstacles permet à l'automobiliste sobre de survivre sur les routes ; considérer les banlieues à problème comme des ghettos dans le cadre d'une politique d'endiguement policier fonctionne tant que l'on arrive à conforter l'idée que les problèmes et les populations circonscrits ne pourront pas se propager... Le pragmatisme ouvre la voie à un constructivisme épistémologique : une théorie scientifique est vraie et fonctionnelle dans la mesure où elle obtient des succès par les actions sur le réel qu'elle rend possibles, et ce sont ces succès opérationnels qui fondent sa légitimité. La physique newtonienne a longtemps été considérée comme vraie par son pouvoir explicatif et par le nombre immense d'applications techniques qu'elle a rendu possibles. T. Kuhn a développé l'idée que le succès d'un paradigme tient à sa capacité à résoudre des énigmes (puzzles) que la communauté scientifique pose à propos du monde naturel. Plus radical, et partant bien plus rare, serait un constructivisme ontologique, qui nierait l'existence du réel tant que nous ne l'avons pas - à tout le moins - imaginé. C'est pourtant à ce niveau ontologique que le nominalisme ou le constructivisme sont souvent dénoncés par des réalistes comme une forme de relativisme, c'est-à-dire un scepticisme radical quant à notre capacité à avoir prise sur le réel ou à accéder à des vérités, fussent-elles provisoires. Bien peu de penseurs se sont réclamés du relativisme (Richard Rorty, Peter Hacker), tant le caractère auto-réfutant d'une forme simpliste de cette doctrine est évident : s'il n'y a pas de vérité, alors l'affirmation « il n'y a pas de vérité » est elle-même intenable... En revanche, on a vu émerger depuis les années 1970 diverses formes d'anti-réalisme qui mettent

l'accent sur les aspects non rationnels (i.e. ne reposant pas sur une vérification ou une falsification expérimentales) de la production de connaissance : consensus collectif pour David Bloor et le « programme fort » de sociologie des sciences, caractère contingent de certaines découvertes scientifiques (qui doivent s'accommoder de conditions matérielles annexes mais déterminantes) dans le livre fameux d'Andrew Pickering, *Constructing Quarks* (1986), etc. L'irruption d'explications sociologiques ou techniques pour évaluer le succès d'une big theory scientifique a généré une rupture persistante entre d'un côté scientifiques et philosophes « naturalistes » et de l'autre côté épistémologues et sociologues « constructivistes ». Ceux-ci peuvent exprimer du scepticisme quant à la neutralité idéologique des travaux scientifiques, tout particulièrement dans des domaines comme la médecine, la psychiatrie, et plus encore les sciences sociales. Ils insistent sur l'effet normatif des catégorisations et leur effet en retour sur les populations catégorisées. Aussi Ian Hacking propose d'appeler "constructionnisme" social plutôt que constructivisme cette posture complexe. Elle implique tout à la fois une remise en cause des effets d'autorité dans la production scientifique, une posture sociologique plutôt interactionniste (un accord se stabilise progressivement par des négociations au sein d'un système d'acteurs - qui ne sont pas tous savants), un nominalisme focalisé sur la « construction sociale » des objets de connaissance, et un refus de se prononcer sur la valeur de vérité et la stabilité des « découvertes ». Le constructivisme n'est pas substantiellement étranger à la **géographie** : dès les années 1930-1940, des géographes américains ont adopté une posture pragmatiste qui s'est diffusée dans la discipline avec l'explosion du planning (aménagement régional) et de la géographie théorique et quantitative (années 1950-1960). Pour Edward Ullman, par exemple, c'est le chercheur qui définit une situation d'enquête sur les interactions spatiales, en fonction d'objectifs cognitifs et opérationnels qui ne s'imposent pas intrinsèquement (cf. Ullman, 1980). À l'exception notable d'un Jean Gottmann, le pragmatisme américain a longtemps rebuté les géographes français, notamment ceux qui se sentaient concernés par les enjeux disciplinaires de l'aménagement (Pierre George, Jean Labasse). En revanche, on constate en France une synchronie entre la diffusion de la géographie théorique et quantitative, l'émergence d'une critique du **réalisme** de la géographie classique et un attrait nouveau pour une géographie « utile », c'est-à-dire susceptible d'aider à l'élaboration d'un monde « tissé de régions heureuses » (William Bunge). En effet, les années 1970 ont été le théâtre de bouleversements décisifs dans la géographie hexagonale, dont l'un des points d'orgue fut le colloque Géopoint de Lyon, en 1978, Concepts et construits dans la géographie contemporaine. Si l'élaboration d'une critique du réalisme géographique a surtout été le fait de quelques auteurs (Claude Raffestin au principal, mais aussi Jean-Bernard Racine et quelques autres), l'émergence d'un constructivisme « positif » fut largement œuvre commune, nourrie des lectures philosophiques des nouvelles générations (Gaston Bachelard, J. Piaget, Louis Althusser). Pour autant, nombre d'acteurs de l'époque se revendiquaient principalement du positivisme (il s'agissait d'élaborer des lois de l'espace) et du matérialisme historique. Dans la pratique empirique, ce constructivisme s'est nourri des problèmes soulevés par le développement de la statistique multivariée : dans les années 1970, la topique de la sélection des données en fonction d'une problématique de recherche s'imposait de manière presque évidente. Plus généralement, pour les générations nouvelles, l'idée d'une immersion dans un « sujet » ou un **terrain** sans hypothèses explicites et projet d'élucidation a paru de plus en plus intenable. Dès lors, l'exigence problématique (Orain, 2003) a peu à peu gagné l'ensemble du champ disciplinaire (grosso modo en une vingtaine d'années). À plus d'un titre, la thèse de Franck Auriac, *Système économique et espace*. Un exemple en Languedoc (soutenue en 1979) apparaît comme le prototype d'un nouveau régime de la recherche, que l'on peut qualifier a posteriori de constructiviste. Au-delà de cet exemple, la plupart des auteurs se réclamant de la théorie **systemique** ont pu, dans le sillage de Jean-Louis Le Moigne, se réclamer d'un constructivisme opérationnel. En parallèle, l'émergence

d'une géographie anthropocentrée s'intéressant au « vécu », aux « représentations », au « bien-être », à la « justice spatiale », sous l'égide d'auteurs extrêmement divers, va également remettre en cause l'idée que les « réalités objectives » sont accessibles à (ou simplement intéressent) la géographie. La géographie des représentations (Armand Frémont, Antoine Bailly) n'a pas été en reste pour critiquer l'idée de réalités géographiques données. Mais c'est moins dans le foisonnement de courants des années 1980 que dans l'avènement global d'une géographie des territoires durant les années 1990 que se précise un style constructiviste propre à cette mouvance. C'est alors que diffusent dans la géographie française des thématiques typiques (jeux d'acteurs, construction sociale des territoires, négociation des représentations urbaines, etc.). Divers courants fréquemment associés aux constructivismes actuels, tels l'interactionnisme, l'ethnométhodologie, la sociologie de la traduction, etc., ont une influence sur les géographes du territoire. Ceci explique pourquoi c'est dans cette mouvance que s'exprime le plus vigoureusement quelque chose comme un « constructionnisme géographique ».

Peut-on au final parler d'un basculement de la communauté des géographes du **réalisme** au constructivisme ? Il y a sans doute plutôt coexistence que substitution, et une gamme de positionnements très divers, la plupart du temps implicites. Et ceci ne vaut pas que pour la France, tant on s'est habitué à ne retenir des géographies anglo-saxonnes que leurs avant-gardes.

Post-scriptum : Références bibliographiques générales :

- ▶ BERGER, P. & LUCKMANN, T., *La construction sociale de la réalité*, 1966, [trad. P. Taminiaux], Paris, Masson/A. Colin, 1996.
- ▶ CASSIRER, E., *Substance et fonction. Éléments pour une théorie du concept* [trad. P. Causat], Paris, Minuit, 1977.
- ▶ GOODMAN, N., *Manières de faire des mondes* [trad. M.-D. Popelard], Nîmes, Jacqueline Chambon, 1992.
- ▶ HACKING, I., *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?* [trad. B. Jurdant], Paris, La Découverte, « Textes à l'appui / anthropologie des sciences et techniques », 2001.
- ▶ KUHN, T. S., *La structure des révolutions scientifiques*, [trad. L. Meyer ; éd. originale : 1962, rééd. 1970], Paris, Flammarion, « Champs », 1983.
- ▶ LE MOIGNE, J.-L., *Le constructivisme*, t. 1 : « les enracinements » ; t. 2 : « épistémologie de l'interdisciplinarité », L'Harmattan, « Ingénium », 2001.
- ▶ PUTNAM, H., *Raison, vérité et histoire* [trad. A. Gerschenfeld], Paris, Minuit, « Propositions », 1984. Références géographiques :
- ▶ AURIAC, F., « Introduction », *Système économique et espace*, Paris, *Economica*, « Géographia », 4, 1983, p. 7-12.
- ▶ FERRIER, J.-P., RAFFESTIN, C & RACINE J.-B., « Vers un paradigme critique : matériaux pour un projet géographique », *L'Espace géographique*, VII, 1978, n° 4, p. 291-297.
- ▶ GROUPE DUPONT, *Géopoint 78, Concepts et construits dans la géographie contemporaine*, Avignon, 1978.
- ▶ ORAIN, O., *Le plain-pied du monde. Postures épistémologiques et pratiques d'écriture dans la géographie française au XXe siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Marie-Claire Robic, Paris, université de Paris I Panthéon Sorbonne, 2003.
- ▶ RAFFESTIN, C., *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC, 1980.
- ▶ RAFFESTIN, C., « Théories du réel et géographicités », *EspacesTemps*, n° 40-41, 1989, p. 26-31.
- ▶ ULLMAN, E. L., *Geography as Spatial Interaction*, University of Washington Press, 1980.

CONSTRUCTIVISME

Le label de « constructivisme » est devenu depuis les années 1970-1980 une bannière (pour certain.e.s) et un repoussoir (pour d'autres).

On lui prête le pouvoir de fédérer un ensemble d'interprétations sur la nature et leur rapport au réel. Pour autant, son historicisation n'a encore jamais été entreprise, la gamme des auteurs et des textes enrôlés pour lui conférer légitimité et profondeur conceptuelle est loin d'être stable et les tentatives pour en donner une formule jamais totalement convaincantes.

On doit à Ian Hacking la seule entreprise de ce genre un peu consistante. Dans *The Social Construction of What?* (2000), il en a proposé une clarification fortement indexée sur les débats concernant la nature des sciences que l'on qualifie parfois de « science wars ». Préférant l'expression « constructionnisme social », il propose de l'étayer autour de trois « points de blocage » dépassant un clivage tout d'une pièce entre des supposés « réalistes » et « constructivistes » : l'adhésion à l'idée d'une contingence des résultats scientifiques (non contraints par des déterminants qui rendraient leur découverte univoque), une forme de nominalisme (conçu comme un antiréalisme) et la conviction que la stabilité des résultats scientifiques est le fruit d'une élaboration négociée dans une (ou plusieurs) arène(s) scientifique(s).

Malgré tous ses avantages, cette formulation renvoie à une configuration historiquement située dans laquelle le « constructivisme » est interprété, reformulé et spécifié. Il devient une catégorie de la philosophie des sciences (au sens large) après avoir été tout autre chose.

Avant cette récente incarnation, le « constructivisme » a été une bannière pour divers mouvements : entre autres, un courant artistique russo-soviétique (Golberg, 2012), un spectre de positions sur la nature des mathématiques (Salanskis, 1999), une philosophie légitimante des sciences de l'ingénieur (Le Moigne, 2001) ou une conception de la psychologie visant à dépasser l'antinomie entre genèse et structure (Piaget, 1937, 1967), etc.

Malgré certaines tentatives très hasardeuses pour trouver un « air de famille » à certaines de ces étiquettes homonymes (Keucheyan, 2007), ce qui différencie leurs diverses sortes

est abyssal à bien des égards. Les porosités ne sont pas légion, l'intertextualité est rare, en particulier avant l'institutionnalisation du mot provoquée par l'épistémologie de Jean Piaget (1896-1980).

Sa naturalisation a ensuite été lente et incertaine. L'un des bréviaires souvent donné comme fondateur du constructivisme (Berger et Luckmann, 1966) n'utilisait pas l'étiquette. En revanche, il a été à l'origine d'un mécanisme, à la fois langagier et épistémique, tendant à frapper un ensemble toujours plus large d'objets avec la clause de leur « construction sociale ».

Davantage qu'une doctrine préconstituée, le « constructivisme » — conçu ici comme une entreprise visant à affirmer ou à mettre à jour le caractère « socialement construit » de telle idée, telle catégorie ou tel phénomène — pourrait être conçu comme une forme d'antinaturalisme ou d'antidéterminisme.

La visée critique, largement soulignée par I. Hacking (2000), est consubstantielle aux luttes de groupes minoritaires ou dominés ayant trouvé dans cette formulation un moyen de mettre en doute les schèmes justifiant leur sujétion par une rhétorique universaliste. Dès lors qu'une assignation (de sens, de statut, etc.) découle d'une construction sociale, elle acquiert une historicité ou une contextualité qui permettent d'envisager de la mettre en cause, voire de la dissoudre.

Certains travaux de M. Foucault ont constitué un exemple durable d'historicisation pour de telles entreprises, tandis que diverses formes de sociologie interactionniste (Goffman, 1963 ; Becker 1963) lui ont fourni des modèles pour interpréter les entreprises d'étiquetage justiciables d'une telle appréhension. Sur ces bases, le schème de la « construction sociale » est devenu plus largement une façon de minorer ou de remettre en cause n'importe quelle forme d'essentialisation ou de discours sur la permanence ou l'immutabilité, sans toujours en passer par la nécessité de le prouver d'une manière ou d'une autre. Pour ses usagers, il a en effet une valeur performative et semble puiser dans une évidence partagée.

Appliquée à des objets généralement envisagés comme non sociaux, la formule ne vise pas une émancipation mais plutôt à dénier la possibilité que des objets « naturels » puissent être accessibles autrement qu'à travers des systèmes d'interprétation dont la conventionnalisation et les procédures d'étayage sont aux mains de communautés scientifiques situées. Autrement dit, elle enfreint l'idée qu'il y aurait une vérité universelle des énoncés scientifiques par accès à des lois ou des mécanismes auxquels ils seraient isomorphes.

Le livre d'Andrew Pickering, *Constructing Quarks* (1984), est souvent donné comme un exemple précoce de cette conception. A. Pickering, I. Hacking (1983, 2000) et quelques autres ont eu vite fait d'ériger Thomas Kuhn comme sa figure fondatrice, malgré les réticences importantes de ce dernier à l'encontre de tout enrôlement de ce genre. Il y va pour partie d'une réticence à l'égard des conclusions relativistes qui en sont parfois tirées, à charge ou en défens. Pourtant, loin d'être forcément antiréaliste, elle peut alternativement être envisagée comme une interrogation sur (voire une problématisation de) la scrutabilité des phénomènes, que l'on retrouve aussi dans certaines formes de naturalisme « sophistiqué » (Quine, 1960).

Après avoir insisté sur la grande variété des « constructivismes » et leur non-réductibilité, faisons droit à une représentation alternative, non dichotomique. Alors que, souvent, le terme existe en opposition à un autre (« réalisme », « naturalisme », « essentialisme », « substantialisme », etc.), on pourrait considérer non pas des paires antinomiques (par exemple réalisme/constructivisme), mais des continuums de positions entre des formes « absolues » de constructivisme (assez largement intenables) et des formes absolutisées dans leur antagonisme (un « réalisme intégral », par exemple, dont la figure est introuvable). D'où la possibilité de quasi « termes moyens » comme le « réalisme interne » de Hilary Putnam (1981). À moins qu'il ne faille renoncer à considérer autre chose que des « constructivismes » singuliers, afin

d'éviter tout risque d'essentialisation, ce qui serait somme toute assez cohérent ?

Dans le champ des sciences sociales de l'environnement et des humanités environnementales, le « constructivisme » est un totem qui peut signifier diverses choses. Il peut être le nom du refus d'une conception stable et en extériorité de la nature, considérée (à tort ?) comme typique des disciplines « naturalistes ». Il peut être plus rigoureusement nominaliste et mettre l'accent sur la prééminence des catégorisations et, plus généralement, des élaborations — profanes ou savantes — que des acteurs sociaux ou individuels développent pour avoir prise sur des phénomènes non humains.

Il peut être un antiréalisme plus ou moins radical, plus ou moins tempéré par la reconnaissance d'un « cours du monde » partiellement incontrôlable, inconnaissable ou indépendant. La dramatisation des questions environnementales a sans doute eu pour effet collatéral de relativiser voire de démonétiser ce qui pouvait paraître jusqu'au-boutiste ou relativiste dans certaines affirmations du caractère « socialement construit » d'enjeux naturels ou environnementaux, voire de savoirs naturalistes.

En réaction, le succès du schème de la « matérialité » pourrait sans doute s'analyser pour partie comme l'un des symptômes du rejet d'une *hubris* intellectualiste s'étant un temps réduit à des « discours » dont les crises écologiques viendraient dénuder la vanité (Blanc, Feuerhahn et Demeulenaere 2017). En parallèle, la montée de postures dénonçant le « grand partage » nature/culture ou humains/non-humains impliquerait sans doute de réévaluer ce que le constructivisme peut signifier. Le concept d'« anthropocène », largement indexé sur ces réévaluations récentes, problématise tout particulièrement l'ambiguïté d'une catégorie — le constructivisme — élaborée dans une société encore prométhéenne.

Demeure une difficulté d'usage : comme toute étiquette, « constructivisme » porte sa part d'implicite. Le seul fait de son existence et de ses effets clivants amène certains commentateurs à

y voir un mouvement d'idées qui aurait la consistance d'un parti réuni autour d'une idéologie stable. Cela semble difficile à tenir. Des affirmations « constructivistes » aux inflexions hétérogènes sont souvent nouées ou additionnées avec d'autres prises de position pour former des postures dont elles ne sont qu'une composante, largement hétéronome. Elles appelleraient un examen plus précis *in situ*, afin de déterminer leur place et leur statut dans l'économie des programmes de recherche ou des démonstrations qui s'en revendiquent. Faute de quoi, l'usage du label demeure un pur exercice de distinction ou de rejet.

Olivier Orain

► BIOPOLITIQUE ET BIOPOUVOIR, CONTROVERSE, DISPOSITIF,
ÉTHIQUE ENVIRONNEMENTALE, HUMANITÉS
ENVIRONNEMENTALES, NATURALISME, SAVOIR AUTOCHTONE

Olivier Orain
Une clinique par les formes ?

Amorcés il y a une dizaine d'années, mes travaux en épistémologie et histoire de la géographie ont eu peu ou prou pour enjeu d'abonder la thèse d'une révolution scientifique de la géographie française, opérée dans les années 1970-1980¹. L'idée d'une rupture fondamentale n'implique pas pour autant une position absolutiste, qui déboucherait sur le déni de toute espèce de continuité entre la géographie classique et ses remplaçantes. Certaines permanences sont assez évidentes, tels un recours large à des pratiques iconographiques (ou iconisantes) ou l'ancrage de la recherche dans des cadres régionaux. D'autres, en revanche, le sont moins, et n'apparaissent qu'après une longue familiarité avec les différents corpus étudiés. L'une des plus fortes à mon sens est ce que j'appellerai faute de mieux la *clinique géographique* — l'un des objectifs de ce texte étant de justifier et d'explicitier cette expression. Au demeurant, le thème du Géopoint 2004 — les formes — invite particulièrement à cet exercice, dans la mesure où l'on a affaire le plus souvent à une clinique à fondement morphologique.

Compte tenu du format du présent exercice, il eût été difficile de concilier exposé principal et richesse des exemples, alors même qu'il est question de la géographie prise dans sa globalité. Devant faire un choix, j'ai préféré mettre l'accent sur le discours théorique, reportant à des travaux ultérieurs des protocoles d'administration de la preuve élaborés. Après avoir explicité et justifié cette appellation, je m'emploie à explorer les différentes modalités d'une clinique géographique par les formes, avant de poser la question des problèmes épistémologiques que cela soulève.

De la « clinique » en géographie

Divers sont les modèles scientifiques que les géographes ont, à un moment ou un autre, épousés, au gré de contacts assidus ou de jeux de suprématie circonstanciels. Ils se sont vus tour à tour naturalistes, monographes érudits, hommes de paille, modélisateurs ou acteurs des sciences sociales... En revanche, l'analogie médicale, pour être rare, a un caractère moins historicisé : on la voit émerger sporadiquement dans quelques textes épars tout au long du XX^e siècle. Elle a un rôle d'arrière-plan dans l'actuel succès du « *diagnostic territorial* ». Si on la décline en la prenant au sérieux, comme éclairage potentiel sur des pratiques effectives, le résultat n'est pas

¹ Cf. O. Orain, *Le plain-pied du monde. Postures épistémologiques et pratiques d'écriture dans la géographie française au XX^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Marie-Claire Robic, Paris, université de Paris I, 2003, 405 p.

dénué d'intérêt, à condition de prendre garde aux « *prodiges et vertiges de l'analogie* », comme nous y convie Jacques Bouveresse².

Médecins comme géographes sont confrontés à une dialectique similaire du cas et des règles générales, avec une irréductibilité *problématique* des individus considérés. Dans bon nombre de sciences où triomphe l'individualisme méthodologique, en mettant à part certaines formes de psychologie clinique, on arrive à ce faux paradoxe que les sujets enquêtés ne le sont pas en tant qu'ils sont des *personnes*, conçues comme ayant une *intégrité* à prendre en compte en tant que telle. En revanche, en médecine comme en géographie, à des niveaux passablement différents, la question de la personnalisation prend une tournure particulièrement cruciale, qui confine à l'ontologie : c'est évident quand on a affaire à des êtres humains malades, ça l'est autant pour tous ceux qui conçoivent un « *être géographique* », de Paul Vidal de la Blache à Roger Brunet, ou une géographicit  productrice de « *géostrucures* » raffestiniennes ou d'« *espaces vécus* » à la façon de Guy Di M o. En d'autres termes, pour des raisons complexes, la plupart des g ographes, fussent-ils  pist mologiquement nominalistes, font le pari que leur objet g n rique *et* particulier — milieu, r gion, espace ou territoire — a une nature *discr te* et r elle.

Pour saisir une personne ou sa pathologie, les lois g n rales permettant d'expliquer la plupart des m canismes   l'œuvre ne sont pas suffisantes. Certes, elles sont absolument n cessaires en m decine, et le sont  galement devenues pour une bonne partie de la g ographie contemporaine (fussent-elles extra-g ographiques). Mais il est  galement n cessaire de pratiquer la clinique, c'est- -dire en premi re explication un examen permettant de rapporter le cas   des syst mes taxinomiques, de mesurer les  carts  ventuels aux normes standard, et de prononcer un diagnostic, c'est- -dire une assignation du cas. La clinique exc de en cela ce qui relève de l'analyse, laquelle signale des ph nom nes, effectue des op rations et des comparaisons, mais n'inclut pas intrins quement le geste synth tique consistant   globaliser sous une g n ralit  d'esp ce donn e. Ainsi, quand Michel Vigouroux examine l'applicabilit  du « mod le de Von Th nen en Eire : images et r alit s »³, la partie proprement analytique de son travail inclut l'analyse multivari e et la cartographie initiale des r sultats statistiques. La clinique est r alis e quand il y a assignation du cas par renvoi du r sultat   la cat gorie « mod le de von Th nen ». L'organisation de type centre/p riph rie, cette « *potentialisation spatiale* » que Franck Auriac rep re dans le vignoble languedocien⁴ relève  galement *in fine* de ce type d'op ration. De mani re  quivalente, la g ographie classique a produit une clinique g omorphologique, qui d pistait

² J. Bouveresse, *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Liber, « Raisons d'agir », 1999.

³ M. Vigouroux, «   propos du mod le de Von Th nen en Eire : images et r alit s », dans Groupe Dupont, *G opoint 92, Mod les et mod lisation en g ographie*, p.

⁴ F. Auriac, *Syst me  conomique et espace*, Paris,  conomica, 1983.

cuestas, vaux perchés et autres surfaces d'aplanissement en l'espèce de reliefs et replats géographiquement situés. Elle a aussi produit une clinique paysagère, moins étoffée sous l'angle taxinomique. Et bien d'autres encore.

Une clinique par les formes

Parmi les diverses sortes de clinique envisageables, la géographie a pour particularité d'affectionner celles qui recourent à des répertoires de *formes* standardisées, parfois considérées comme des « structures » : la géomorphologie, la géographie agraire ou les recherches sur l'habitat rural, mais aussi la chorématique, voire certains essais d'application de « modèles », ressortissent, pour partie au moins, à une *clinique par les formes*. Afin de clarifier le propos, on pourrait définir une forme comme une « entité visualisable discrétisée ». Il s'agit là, et délibérément, d'une réduction : on pourrait considérer des formes non visuelles (musicales, stylistiques, etc.) ; toutefois, dans le champ qui nous intéresse, la forme ressortit au visuel. L'adjectif « discrétisée » vise à suggérer, dans ce continuum que sont les « *réalités géographiques* », une opération d'identification sans laquelle celles-ci demeureraient *informes*, précisément : considérer qu'une parcelle est « *carrée* », qu'une agglomération est organisée en « *auréoles* », que tel haut plateau est un « *val perché* », implique d'isoler une « *portion d'espace* » (comme on aurait dit dans la géographie des années 1960) au nom, justement, d'une forme, et au détriment d'une infinité d'autres discrétisations possibles... Pour autant, ces formes ne sont pas rabattables forcément sur l'idée de modèle, dans la mesure où elles sont souvent indépendantes d'une quelconque signification univoque : un « paysage de bocage » ne véhicule aucun sens social, économique ou culturel à priori, pas plus qu'une structure auréolaire ou qu'un type d'habitat rural à la Demangeon. *A contrario*, les modèles engagent une signification très précise (que l'on pense à ceux de von Thünen ou Christaller) que la forme à elle seule ne saurait, sauf cas d'espèce, prendre en charge. En revanche, certaines cliniques morphologiques reprennent à leur compte des formes que des modèles nomothétiques ont contribué à produire, en opérant une sorte d'épuration par rapport à l'entreprise initiale. Il en va ainsi dans les traitements multivariés donnant lieu à une interprétation : celle-ci utilise en général une clinique morphologique (je pense notamment au dernier chapitre de l'*Atlas de France* Reclus consacré aux villes, qui se réfère aux trois modèles canoniques d'organisation intra-urbaine, l'auréolaire, le sectoriel et le multipolaire). Et s'il y a clinique, c'est précisément parce qu'il existe des répertoires de formes : l'entreprise n'est pas inductive, elle opère dans un contexte balisé par des précédents codifiés.

La question des systèmes classificatoires et des tables typologiques est essentielle : les cliniques les plus performantes sont celles qui précisément ont produit des planches présentant les formes de manière raisonnée : qui n'a pas à l'esprit ces manuels des années 1960-1980

contenant dans le texte ou sous forme d'encart les archétypes de la géomorphologie ? Ne voit-on pas, avec la généralisation (et parfois la vulgarisation) de l'analyse spatiale, se reproduire des phénomènes analogues ? En termes kuhniens, il y va de l'apprentissage et de la standardisation de « *généralisations symboliques* »⁵ qui contribuent hautement à structurer un paradigme scientifique. Les entreprises moins formalisées, notamment la clinique paysagère classique, n'ont pas la même performativité ni le même crédit scientifique. C'est d'ailleurs pourquoi certains géographes physiiciens, tel Jean-François Richard⁶, ont voulu opérer un codage beaucoup plus strict des formes paysagères. On voit bien à ce niveau à quel point l'analogie avec la médecine reste opératoire : celle-ci est elle aussi une grande productrice de répertoires, en l'occurrence nosographiques, intimement liés à une imagerie à support multiple.

En géographie, il y a des cliniques à forme unique (tel objet géographique se voit assigner telle forme interprétative) et il y a des cliniques par agrégation. Dans son projet, la chorématique est emblématique de cette seconde catégorie. En effet, nous dit R. Brunet, il s'agit d'identifier pour un système régional donné, quels sont les « *chorèmes pertinents* », avec l'appui de la nomenclature fournie par la table des chorèmes. Il me semble au demeurant que l'idée d'une « *modélisation graphique* » telle que la revendiquent ses adeptes est inacceptable, voire incompréhensible, dans une perspective hypothético-déductive orthodoxe. En revanche, elle est pensable précisément en tant que clinique par les formes : celles-ci, d'emblée ordonnées et rationalisées, sont immédiatement disponibles et fournissent un outil intrinsèque de diagnostic. Ce qui ne veut pas dire que ce dernier est immédiat ou ne requiert aucune analytique préalable : les débats des années 1990 ont bien montré à quel point R. Brunet était attaché à l'idée d'une maîtrise liminaire des informations disponibles avant toute démarche chorématique.

Dans un tout autre univers, G. Di Méo a esquissé des opérations qui se rapprochent singulièrement de la tentative brunétienne, bien qu'elles s'appliquent à des représentations et non à des entités présentées comme des réalités objectives. Dans *Les territoires du quotidien*⁷, plusieurs articles s'achèvent sur des représentations synthétiques mêlant « *espace de vie* » (*i. e.* définis par les circulations des individus) et « *espace vécu* » (*i. e.* prenant en compte les formes symboliques de l'appartenance territoriale). Dans leur effort d'articulation de schèmes analytiques, ces tentatives graphiques sont typiquement une forme de clinique du sentiment territorial, laquelle a pour efficace particulière de ramener des enquêtes à forte consonance ethnographique vers un rendu

⁵ Cf. Thomas Kuhn, « Postface » de *La structure des révolutions scientifiques*, [trad. L. Meyer ; éd. originale : 1962, rééd. 1970], Paris, Flammarion, « Champs », 1983, spéc. p. 248-250 et 255-258.

⁶ Cf. notamment son article « Les fonctions d'un langage scientifique en géographie : l'exemple de l'étude du milieu des paysages... », dans G. Nicolas, dir., *Géographie(s) et langage(s) : interface, représentation, interdisciplinarité*, Institut universitaire Kurt Bösch, Sion, Suisse, 1999, p. 171-189.

⁷ G. Di Méo, dir., *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1996.

typiquement géographique. S'il y a clinique, c'est parce qu'il y a alors réemploi d'un répertoire géo-graphique, utilisant des « *limites* », des « *espaces* », des « *extensions* », des « *axes de développement* », le tout hybridé avec des symboles (que l'on peut supposer répertoriables ?). Et c'est, une fois de plus, une clinique par les formes. En même temps, on atteint avec ce dernier exemple un stade où la neutralité axiologique devient difficile. En d'autres termes, il s'agit de se demander jusqu'à quel point une clinique par les formes est tenable.

3 Discussion épistémologique

Compte tenu de la brièveté de ce qui précède, il m'est difficile d'explicitier l'ensemble des réserves que m'inspire la pratique ainsi décrite. Il faut également préciser qu'il n'est pas question de réduire l'ensemble des pratiques du géographe à cette unique opération. La clinique est un moment, à certains égards analogue à la nomination, mais ne s'y réduisant pas : elle présuppose des analyses, des investigations, qui ne débouchent pas fatalement sur une assignation, alors qu'à l'inverse la désignation peut être un pur préalable. Et bien d'autres démarches existent : simulation, modélisation, « description épaisse » de type interactioniste qui précisément récuse le recours à une clinique, etc. En somme, elle est une opération parmi d'autres. Simplement, son caractère non conventionnel d'un point de vue épistémologique en a fait un angle aveugle des réflexions disciplinaires.

À mon sens, la première difficulté que soulève cette opération réside dans le passage de l'analyse au diagnostic d'identité. Pour certaines entités géomorphologiques, la réserve peut sembler absurde. Pourtant, les changements théoriques peuvent rendre certains diagnostics fallacieux, notamment en ce qui concerne les surfaces d'érosion telles que conçues dans la théorie davisienne. Mais c'est surtout pour les formes spatiales de la vie en société que le problème se pose. En effet, notamment dans le cas d'une procédure couplant analyse multivariée et interprétation clinique, il y a un contraste abyssal entre la rigueur des opérations analytiques et le fonctionnement analogique qui amène à affirmer par exemple que la Pampa argentine est organisée en anneaux de von Thünen. Alors que la modélisation hypothético-déductive régule la base empirique et les types de falsification envisageables, la clinique est le prototype de l'opération interprétative sans vérification expérimentale : l'analogie a valeur de validation. À la différence de ce qui se passe en médecine, il n'y a pas de *feed back* possible, ou alors dans des conditions exceptionnelles, de sorte que l'on ne peut pas avoir une garantie ultime quant à la pertinence du diagnostic. Dans le cas des cliniques par agrégation, un autre écueil se présente : comment s'assurer que les formes ou chorèmes ou structures que l'on met en avant sont bien les plus pertinentes, et les seules pertinentes ? Or, précisément, pour pasticher Quine, il y a une inscrutabilité de l'« être géographique » par des moyens analytiques. Les géographes classiques ont

essayé de combler le gouffre en multipliant les questionnaires, au risque de l'encyclopédisme le plus vain. Je ne suis pas certain que la chorématique soit plus avancée sur ce terrain. Démontrer qu'un objet géographique a un certain nombre de caractéristiques spatiales est défendable. Prétendre que ces caractéristiques sont *les* caractéristiques de l'objet relève, il me semble, de l'indémontrable. De surcroît, au risque de scandaliser certains, j'aurais tendance à considérer l'ontologie géographique comme un acte de foi ou comme un pari. On peut aussi penser qu'il n'y a pas d'« être géographique », sans verser pour autant dans la postmodernité. Au demeurant, le débat a fait rage entre nouveaux géographes durant les années 1970...

Une autre difficulté réside dans le parti-pris « formiste » de la clinique géographique. Bien trop souvent, le fait d'avoir identifié une forme, un type, une structure, etc., est considéré comme l'aboutissement d'une recherche. Pourtant, si la géographie se veut une science sociale, peut-elle s'arrêter là ? Peut-elle échapper à une interrogation sur la (les) signification(s) de la forme ? En des temps de fondation (1980), R. Brunet insistait sur le fait que les chorèmes avaient un signifiant et un signifié. Pourtant, combien de recherches morphologiques évacuent la question du sens ? Travaillant sur l'Irlande dans l'article précédemment cité, Michel Vigouroux se demandait, un peu désabusé, ce que nous apprenait l'organisation auréolaire de l'agriculture au-delà de ce seul résultat morphologique. Ailleurs, on a dit et trop écrit que les formes de type centre/périphérie étaient des modèles, qui signifiaient la domination. Mais de quelle domination parle-t-on ? Et comment définit-on les centres ? Quand la prémisse est un diagnostic morphologique, parler de « modèle » aboutit à appauvrir singulièrement le sens de ce dernier terme, voire à le pervertir, puisque on le vide de tout contenu social ou économique. De ce point de vue, l'engouement actuel pour les fractales me semble assez inquiétant, tant qu'on n'aura pas accompagné le progrès méthodologique par une réflexion sur son impact anthropologique et social... Inversement, une théoricienne de l'envergure de Denise Pumain n'accorde qu'un rôle très auxiliaire et descriptif à la géométrie fractale dans sa réflexion sur les systèmes de villes. Ne serait-ce pas une attitude raisonnable ?

S'agissant de certaines entreprises cartographiques, le schéma-bilan qui nous est proposé, héritier pas si lointain de la carte de synthèse façon Pierre George, semble consacrer le retour à l'idéal ontologique de la géographie classique : on réitère la substance de l'objet, on essaie de précipiter son idiosyncrasie, qui est le résultat particulier de combinaisons entre des universaux... Pourtant, que faire de ces cartes surchargées ? Elles sont infalsifiables et il est difficile de leur imaginer un destin pratique. Nous apprennent-elles quelque chose ? Peuvent-elles seulement faire office de blason ? On peut en douter, dans la mesure où logos et blasons ont une efficacité proportionnelle à leur simplicité. En définitive, représenter des formes débouche souvent sur de l'informe. Voilà qui plaide, me semble-t-il pour ne jamais leur concéder d'autonomie...

Prépublication

“A Social History of Quantitative Geography in France from the 1970s to the 1990s. An overview of the blossoming of a multi-faceted tradition”

In: Gyuris F., Michel B., Paulus A.-K. (eds). *Histories of Quantitative Revolutions in Geography*, London-New-York: Routledge.

Prépublication

“A Social History of Quantitative Geography in France from the 1970s to the 1990s. An overview of the blossoming of a multi-faceted tradition”

In: Gyuris F., Michel B., Paulus A.-K. (eds). *Histories of Quantitative Revolutions in Geography*, London-New-York: Routledge.

A Social History of Quantitative Geography in France from the 1970s to the 1990s. An overview of the blossoming of a multi-faceted tradition*

Olivier Orain

There is a massive gap between what the French “*géographie théorique et quantitative*” (TQG) means in Francophone countries and its blurry shape, provincial aura, and little notoriety abroad. It is of course very unspecific, as French, like German geography, has stopped meaning anything in globalized geography for many decades. “French Theory” is far more suggestive. However, in the French context, “theoretical-quantitative” geography or “spatial analysis” — as it is alternatively called — played a role quite similar to its American counterpart and remains strong and influential fifty years after its rise during the 1970’s. The main goal of this presentation is to provide an overview of the development of the French version of a more global movement, underlining its peculiarities and similarities. More specifically, this is an interesting example of what Jean-Marc Besse (2016) calls a “phase discrepancy” between two contemporary fields separated by language and, in some ways, cultural differences. Far from interpreting such a discrepancy in terms of late development, our aim is to show how French geographers appropriated 15 years of anglophone debates and elaborations, mixed them with singularities from their inherited tradition and constructed a rather singular “quantitative” geography. At this point, the “quantitative” adjective attribute should be specified. Its mundane use is not sufficient, because the recourse to and the measurement of quantities were already a systematic feature of geography. So we favour a sense that focuses on a distinctive act encompassing a methodology or a style of reasoning where the recourse to statistics or any other mathematical operations is the main way of showing or explaining something. And it obviously requires looking for the labels used to emphasize such a distinctive approach.

Indeed, it is slightly difficult to isolate a specific label that one could regard as the most generic and socially significant. Various players in the field used many different labels with different meanings, like “new geography”, “theoretical and quantitative” geography, “spatial analysis”, etc. (Cuyala, 2014: 176-187). On the French scene, “quantitative geography” had been the initial label that its first promoters and opponents used to qualify such a promise (or threat), but it quickly shifted to “theoretical and quantitative”, as many early promoters emphasized the intrinsic “theoretical” demand of such an approach, so this contribution is entitled accordingly.¹ I will consider all of them as congruent landmarks of a social movement that wished to initiate a radical change in geographical methodology (or epistemology), aiming to induce a shift based on explanation or the search for general laws, models or patterns. Thomas Kuhn’s theory of paradigms and scientific revolutions is often mobilized to summarize and reinterpret such a view (Orain, 2009).

The literature on this topic is scarce, mixing actors’ early contributions (eg Brunet, 1976, Claval, 1977; Pumain, Saint-Julien, Vigouroux, 1983) or more recent ones (Claval, 1998; Pumain & Robic, 2002; Cauvin, 2007), a PhD (Cuyala, 2014) and the author’s own work (Orain, 2001, 2009, 2015, 2016). The choice of a social and epistemological approach is deliberate, first because this movement was mostly supported by groups imbued with a collective spirit partly inherited from the events of May-June 68; and, secondly, in order to avoid an intellectualist rendition adding ideas and theories one after the other, out of social and cultural contexts. Basically, the chronology and the characteristics of such a movement are incomprehensible when deprived of their historical backgrounds. First I will explain why a “scientific revolution” occurred in the 1970’s, when different trends became explosive. Then I will analyze these “revolutionary”

* I’d like to thank Marie-Claire Robic for her reading of an early version of this paper and Gavin Bowd for revising and correcting all my oddities in English.

¹ The history of the various uses of this label(s), their temporal and individual or social variations are of great interest, but I decided to consider them as almost synonymous to simplify the presentation.

seventies, keeping in mind that the actors remained a minority and that nothing like a replacement of the Vidalian paradigm occurred. Lastly, I will explore the climax (1981-1996) when “spatial analysis” seemed to assume leadership over the whole of French geography.

The conditions of a dramatic divide

Until 1968, French geography remained socially and intellectually cohesive². The post-war decades had showed a dramatic increase in the number of students and scholars, the former multiplying by seven between 1949 and 1967 to respond to teaching needs (Soulié, 2013). After the creation of a specialized university geographical curriculum during the Second World War, recruiting progressively shifted. Both academic and student bodies evolved towards a humble socioeconomic profile. Meanwhile, this population had followed high school scientific curricula more than the average in human sciences. The relationships between scholars and their pupils were less formal and closer than in traditional humanities, often described metaphorically as those of a family. But, as in a family, there was also a paternalistic and authoritarian dimension in these relationships. Student projects were closely controlled and watched by an academic community that had rigid, if not always self-justified, values. “This is not geography” was the main phrase that castigated attempts deemed too theoretical, speculative, and distant from “realities”. (Robic et al. 2006; Orain, 2009; Orain, 2015)

At the top of the disciplinary system was the prestigious Sorbonne, but geography was a more decentralized discipline than any other in humanity faculties and many provincial professors shone almost as much, thanks to regional or national influence. The national so-called “school” had its prestigious journal, *Annales de Géographie*, and its national boards, every group gathering almost the same people. One generation, born in the beginning of the twentieth century, reigned from the post-war period to the end of the 1960’s. They were mostly men, politically (more or less) progressive; many were communists or Gaullists. Epistemologically, in short, they reproduced unchanged and unquestioned old formulae, but allowed for a large expansion of new themes and objects, as far as it remained within due orthodoxy. Geomorphology remained the varsity team where one could prove one’s scientific skills, and also the main subfield for scientific innovations and controversies. (Orain, 2015; Bataillon, 2020)

If scrutinized in detail, this picture would show nuances, like outcast figures and temporary attempts to change the way geography was taught, practiced or thought. But the main tendency was to thematically expand the discipline, not to reform it. Nevertheless, the rise of state planning during the 1960’s and the subsequent rise of a transdisciplinary scene related to it confronted geographers with a full range of specialists they were not used to speaking with: engineers, planners, economists, sociologists, etc. (Orain, 2009, chap. 4-5) Among those professions, the rationale was very different: statistics, mathematical reasoning and the search for laws were commonplace. Among the French elites involved in the management of state policies, the latter was ideologically and operationally dominant (Bezes et al., 2005). Out of a few personalities eager to reform geography to fit the new scientific climate, the main mood among the profession was to castigate such a ‘technocratic’ view and to promote, in their terms, the wisdom of the one and only science that is ‘synthetic’ first. The disciplinary literature, even in its reformist mode, is filled with numerous reassessments about the unique nature of geography as a crossroads for many scientific fields (Orain, 2009, chap. 4-5). So it is not surprising to see that French geography avoided the contemporary “quantitative” movement at its climax. Benefiting from the growing wave of students and being able to offer them new jobs and opportunities, the scholars had an optimistic view on their discipline. They did not notice growing signs of puzzlement and reluctance among student unions (Orain, 2015), especially about the way in which pupils were used for applied geography surveys and “contracts” with no legal grounding, in particular where

² For more details and analysis about the 1945-1968 period, see Orain, 2015, first part.

it was broadly developed, like at the universities of Strasbourg, Rennes and Paris (Gaudin, 2015; Usselman, 2020; Orain, 2015).

Nonetheless, “modernism” was a key attitude in this era, and statistics being a noticeable part of it, they started to be taught or used in the 50’s and 60’s, but sporadically, under some physical geographers’ impetus, such as the climatologist Charles-Pierre Péguy (1915-2005). Generally, the main difficulty was that numbers were considered as values *per se* and symbols of magnitude in a description or a basic comparison. Pierre George (1909-2006) wrote a milestone article about the “myths of numbers” (1962) that is in the same time a very stimulating critique of such an attitude and the most consistent expression of a geographical reluctance to introduce mathematized reasoning in the discipline. In the late 1960’s, counting was everywhere as a gesture that gave a significant result out of a collective or individual survey, but the raw results seemed sufficient as they were a basis for charts and thematic cartography. They were scarcely a basis for the explanation of something, as explanations were local and seldom the main discursive scheme operating through a text or a speech.

Monolithic in its scientific features, demographically growing but mildly discredited by other social scientists, the French geography encountered a major social crisis at the end of the 1960’s, during the crisis of May-June 68 (Damamme et al., 2008; Gobille, 2008a), like almost every sector of French society. It typically (Bourdieu, 1990) pitted students and junior faculty members against the professorial body. The protesters of May 68 demanded a radical shift in French politics and society, but their disciplinary goals were reformist, unquestioning of the cult of fieldwork and the axiology inherited from previous generations (Orain, 2015). Nonetheless, the events of 68 showed quickly rising tensions between individuals or groups, and many despised teachers encountered stigma, caricatures and disruption, in a moment of generalized criticism and ideological critique. Every latent social contradiction became visible and problematic in the dynamics of the crisis (Dobry, 2009 [1986], Gobille, 2008b). It opened a big divide in what was previously a rather cohesive community.

Many scholars shifted their political views and became very hostile to the Left. On the other side, as a revolution, May-June 68 failed to change French politics, even if the Gaullist government conceded socioeconomic improvements and a major reform of the University system (“the Faure law”, Poucet & Valence, 2016). Following Pollak (1989) and Damamme & al. (2008), it is suggestive to interpret the changes that occurred in many parts of French society as the result of a reconversion of revolutionary initiatives at local and occupational scales, the protesters’ sense of failure being transformed into more modest and proxemic initiatives. In that respect, French geography engaged in its own particular “revolution”. It involved either a new epistemological frame — the rise of a “theoretical-quantitative” movement seen as a way to replace an exhausted tradition — or a political critique of the pointlessness, dull vacuity and apolitical claims of the tradition.

The rise of a “revolutionary” movement (1970-1984): la “nouvelle géographie”

In the case of French geography, the ‘practical subversion’ mood found a breach and a motive in the exhaustion of research formulas the new generations had been bidden to use. A significant part of the newcomers in the field broke away from the community’s tradition and social rituals. ‘New Geographers’ were born in the end of the 1930’s or “baby boomers” (born between 1942-43 and 1950), numerous and socially divergent from the previous generations: coming from humbler backgrounds, having often followed a ‘math’elem’ (*i. e.* scientific) curriculum while in high school, as Geography allowed them to study without Latin in the universities. They were more sensitive to ‘positivistic’ values and had read French philosophers of science like Bachelard, Canguilhem and Althusser while they studied in their high school final year. They were interested to and aware of statistics and mathematical reasoning. Before and after May-June 68, they had been massively recruited as assistants in the growing universities. Later, they expressed retrospectively the lack of enthusiasm they felt while starting a doctorate in the

60's and finding 'old recipes' dull and not methodologically controlled (Chamussy, 1978; Le Berre, 1988).

In the years following May-June 68, a formative offer in statistics, remote sensing analysis and computational languages developed in scientific institutions like the Maison des sciences de l'homme, ORSTOM (Ultramarine agency for scientific and technical research) and CNRS (National centre for scientific research). A significant minority of the newcomers showed a big interest in such training courses where their seniors did not figure (Cuyala, 2014). So they started early to socialize in a time where social stratification, enhanced by the recent political crisis, was acute. In the French geographical landscape, it did not develop in the universities where the seniors were still influential, charismatic enough, supposedly progressive or very hostile. It produced a spatial differentiation of the reception of the new techniques: strong in East and South East of the country, where there was a relative lack of prominent professors; strong but in minority in Paris; influential in isolated and new university centre like Rouen and Reims; weak outside these social configurations.

Newcomers converted to such "new" techniques created affinity groups — like Groupe Dupont (1971), Groupe d'action géographique" (GAG, 1971-1972) and The Unicorn (mid 1970's) — related to the expansion of a new methodology. The latter one was a women group, which emphasized the significant role and demographic weight of women in the movement: as a non-mainstream, not socially valorizing, part of geography, quantitative techniques attracted a relatively strong inflow of young women (Pumain & Robic, 2003; Ginsburger, 2017). If mathematics did not imply any political meaning *per se*, 1968's projected shadow gave almost immediately a critical tone to such an initially reformist movement. These groups were self-organized, autonomous from the mainstream and from the national discipline leaders. They offered an opportunity to remain 'apart from the system' to the new generations and to operate what Boris Gobille calls a "symbolic dissidence" (Gobille, 2008a) from 'catholic' society. For a decade, a political, epistemological and social divide remained between the (scientific) revolutionaries and the geographical clergy, even if social relationships kept working episodically at a local level and with 'modernist' leaders.

Meanwhile, the most reformist part of the senior body started to promote an acculturation of the French geography to the 'novelties' coming from the USA and Britain. In the early 1970's, Philippe Pinchemel (1923-2008) initiated the translation of Brian Berry's *Geography of Central Markets and Retail Centers* (publ. 1971) and Peter Haggett's, *Locational Analysis in Human Geography* (publ. 1973). The main way to promote a new methodology and to appropriate the Anglophone 'model' remained the auctorial mediation through conferences, articles and books. In the late 1960's, Paul Claval (b. 1932) developed a specialized anglophone library in Besançon University to which he invited many junior geographers. Lecturers who had been working in Canada or USA in the 1960's, like Bernard Marchand (b. 1934), Sylvie Rimbart (b. 1927), Henri Reymond (1930-2018) and Jean-Bernard Racine (b. 1940), converted there to the "quantitative" techniques, becoming the leading publicists of American "quantitative techniques". The former taught a "quantitative geography" certificate at Paris University in 1969 and gave a lecture in 1970 in a national disciplinary gathering, followed by many newcomers, which became legendary for the movement (Marchand, 1972). Many actors later narrated how this speech bedazzled them and accelerated their conversion to the new tools and ways of thinking (Chamussy, 1978; Le Berre, 1988). Racine & Reymond wrote a handbook, *L'Analyse quantitative en géographie* (1973) that quickly became a milestone, even if the readers retained mainly the theoretical dimension of the book. S. Rimbart played a seminal role in the diffusion of quantitative methods in cartography by her collaborative work with Colette Cauvin (b. 1944). François Durand-Dastès (b. 1931) had been another early promoter, especially for modeling approaches. Famous or not, some Anglophone geographers were invited in France through personal contacts, like Peter Haggett, Peter Gould, Wanda Herzog and a few others.

In 1970, Roger Brunet (b. 1931), already a prominent modernist figure, author of a notorious state doctorate and a no-less notorious secondary thesis about discontinuity phenomena in geography (1965) started to work on the launching of a new scientific journal. He and other modernists became convinced that the *Annals of Geography* were not able to host such an *aggiornamento* (updating). He wrote an editorial, read and slightly revised by his peers, and gathered material for a prototype. The first issue of *L'Espace géographique* came out in 1972 as an academic journal, with a publisher specialized in medicine (Doin). The first year provided many articles about the then called “crisis” of French geography, about quantitative initiation or methodology discussions, topics that were avoided by mainstream journals. Brunet was a reformist, with a socialist sensibility. The first editorial was more concerned with epistemological debates and the self-reflexivity geographers should develop than by the “quantitative” aspect *per se*. The journal hosted in the following years many new developments and debates about Marxism, semiology, perceptual or phenomenological geography (the so-called “lived space” promoted by Armand Frémont [1933-2019]), physically integrated landscapes advocated by Toulouse geographer Georges Bertrand, etc. Nonetheless, *L'Espace géographique* quickly became the counter-mainstream journal and the voice of the then French “New Geography” in its diverse foci and tendencies. Many other groups developed during the 1970’s with a more radical tone and various political critiques of French society or practiced geography. “New Geography” had been a very diverse movement.

The political climate in the community deteriorated quickly. Jean Bastié (1919-2018), a former Communist and Pierre George’s student, traumatized by 1968, rallied all the most conservative scholars into the Syndicat autonome (Autonomous Trade-Union) and began a witch hunt against anything “leftist” in the discipline, stopping careers, rejecting grants for any “suspect” project, etc. (see Burgel, Rochefort & Seronde-Babonaux, 1986) The climate became tenser than it already was. In 1972, the liberal Prime Minister Jacques Chaban-Delmas was replaced by Pierre Messmer, a more authoritarian and conservative figure. He stopped the “New Society” project promoted by his predecessor to try to respond to social demands? expressed in May-June 1968 and initiated a drastic reduction of public spending in the University system. After 1973, the oil shock and pending economic crisis aggravated the general situation. So the climate became heavy and criticism developed among new geographers and their opponents. In 1975, a group of students at the École normale supérieure de l’enseignement technique (ENSET) in Cachan launched a “fanzine” (Boltanski, 2008) called *Espaces Temps*, devoted to a radical critique of history and geography. Mixing an ideological and an epistemological critique inspired by Althusser, this mimeographed pamphlet had a radical tone. A few other radical fanzines showed up in the following years, like *Attila* (1976) and *Espaces & Luttes* (social struggles) (1978), but they remained ephemeral (Orain, 2009, 2015).

In 1976, Yves Lacoste (b. 1929) launched *Hérodote*, another critical journal published with the more substantial support of left-wing bookseller and publisher François Maspéro (Hepple, 2000). He was already a well-known geographer, author of famous books on under-development geography and senior lecturer at the counter-cultural university of Vincennes (Soulié, 2012). In 1976, Lacoste also wrote a polemical essay whose main argument was political, denouncing, with a hint of conspiracy theory, academic geography as a boring veil hiding the true one practiced by armies and their general staffs, (Lacoste, 1976). That same year, the Groupe Dupont and a few “Swiss” professors organized the first symposium called Géopoint in Geneva, hosted by Claude Raffestin (b.1936) and J.-B. Racine. It gathered more than a hundred “new” geographers from France, Belgium and Switzerland with a very “68” functioning style, with equal treatment of every attendee and a passionate debating atmosphere (Orain, 2009, chap. 6). “Quantitative” geography was the main positive reference and its new practitioners and converts were a majority among those in attendance. The Géopoint symposia continued every two years with their diverse mix of “positivistic” and “Marxist” aims as already theorized by H. Reymond in his 1976 contribution. It became a perennial gathering until 2018 with significant changes from the 1980’s onwards.

The years 1976-1978 remain as the climax of a polemical time, between Mandarins (like P. George, M. Le Lannou [1906-1992] or Numa Broc [1934-2017]) and Young Turks (like Jacques Lévy [b. 1951]) or between leftist groups (Robic, 1998). In an attempt to provide a more consensual manifesto, four Groupe Dupont members wrote “Espace, que de brouillons commet-on en ton nom!” (Chamussy & al., 1977) in the first issue of another “fanzine” called *Les Brouillons Dupont*, in 1977, but it remained unseen and by and large ignored by mainstream geography at the time. This text reflects with sound clarity and a calm tone where the “theoretical-quantitative” movement was conceptually and epistemologically in the late 1970’s.

Schematically, the new geography produced three main critiques of what had done the “old” “traditional” one (Orain, 2009, chap. 6). They were modulated and diversely combined by the various groups and individuals that endorsed the “scientific revolution” during those critical years. They shared the idea that geography was a political inquiry, even if traditional scholars claimed that it was neutral. They advocated the clarification of implicit ideological motives and political aim. They called for a discipline useful to people. The second point was about realism and constructs, following in the line of Raffestin’s seminal conference in Géopoint 76. Widely-read, familiar with epistemology, semiology and social sciences, he provided a preliminary critique of geographical realism with nominalist and linguistic arguments inspired by Greimas and Prieto. He expounded the idea that geography scrutinizes reality through language and “constructs”, nothing being done *per se*. His ideas on such a question had received a large response during the two first Géopoint symposia. But the most important point for the “quantitative” attendance was that classical geography was “prescientific” (in the Bachelardian sense) or was not scientific at all. Most of them shared a normative vision of science as the search for laws with a rigorous methodology and mathematized techniques.

Their views on the latter made reference to the Anglophone classics, like Haggett (1965) or Abler, Adams and Gould (1971). But as practitioners, they learned techniques that were available in training or summer courses and self-teaching seminars (Cauvin, 2007, Cuyala, 2014). It favoured an early emphasis on Multivariate statistics in the form it took in France under Jean-Paul Benzécri’s leading light and Claude Deniau’s (b. 1940) supervision: correspondence analysis and hierarchical cluster analysis. Something like an alliance developed between quantitative geographers and mathematicians eager to offer mathematicized techniques for social sciences³, under the Marc Barbut’s (1928-2011) leadership at the École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) (see Cauvin, 2007; Deniau, 2008). The French “theoretical-quantitativists” progressively enlarged their skills with a broad array of techniques (eg topology and temporal statistics).

They were fascinated by the General System Theory (GST) popularized in France by many vulgarizers (eg J. de Rosnay, J.-L. Le Moigne, E. Morin, Y. Barel) and especially congruent with the tradition of seeing a “region” or an “environment” as a “combination” of various evolving factors (Orain, 2001). During the 1970’s, it was a general theoretical scheme rather than a basis for mathematical reasoning. One of the early doctoral dissertations in the new style defended in France, Franck Auriac’s (1935-2018) *Système économique et espace. Un exemple en Languedoc*, provides a good illustration. This dense and ambitious work uses GST in a non-quantitative, verbal, reconstruction of the history of the Languedoc vineyard with a Systemic and Marxist theoretical frame (*Ibid.*). However, the quantitative tools of multivariate analysis are applied to various data to interpret inductively the “spatiality” of the vineyard, with no effective applying of any “systemic” proceedings or mathematical models. The only model, implicit in such a

³ For the few mathematicians making a bet on applied techniques for social sciences, finding welcoming groups was of crucial value as their career was at stake in terms of professional axiology. In a very platonistic and selfless community that was at the top of a symbolic academic hierarchy (Bourdieu, 1984), working for such “low” disciplines with down-to-earth goals was demoting. To compensate for such a marginalizing effect, they had to enroll as many converts as they could, getting symbolic reassessment and “customers” for training courses, books and other financial retributions.

denomination, is the gradual center-periphery one, which Auriac uses graphically to interpret the spatial organization of the vineyard and its backward effect on spatial diffusion of innovation. At such a stage, modeling was not a discussed and pervasive practice, even if French theoretician-quantitativists were well aware of them (Durand-Dastès, 1974), being readers of Chorley and Haggett (1966) and many other anglophone works using this range of methods. Denise Pumain's (b. 1946) doctoral dissertation, *Contribution to the Study of Urban Growth in the French Urban System*, is probably the first one to "test" one, the Gibrat's rule of proportionate growth⁴.

In its first years, the new movement was spontaneous, multifaceted and stratified, driven by a genuine curiosity for anything new and foreign. TQG national gatherings were organized every two years in Besançon (Cuyala, 2014), in turn with Géopoint symposia (more theoretically-oriented). Grants awarded were tiny but sufficient, out of a bigger DGRST⁵ — the General Board for Scientific and Technical Research, the main fund then in France — contract signed in 1974. In 1978, Rimbert, who was already a senior scholar and had many acquaintances in Europe and North America (Cuyala, 2014, 2016), organized a tentative TQ European colloquium in Strasbourg that was more successful than expected and initiated the prolongation of such gatherings every two years, becoming the European Colloquium on Theoretical and Quantitative Geography (ECTQG). In this early stage of development, the French TQG was an active but small minority and a subordinate movement, far away from institutional power or wider funding, castigated by the establishment and seen as a dangerously leftist. The power balance changed with François Mitterrand's victory in the presidential election of 1981 (Robic, 2006). The movement had matured enough and was empowered by its internal activism. The conjunction of political change and self-structuring dynamics opened a new era.

Quantitative geography rethought as 'spatial analysis': an era of prosperity (1984-1996)

After almost 25 years of right-wing governments in France, François Mitterrand won the 1981 presidential election, followed by a landslide in the legislative elections of June 1981. The Socialists' science policies totally changed how research and universities were regulated and financed: in 1982 the Ministry for Research profoundly reformed the CNRS, making researchers civil servants with an official public status, dramatically increasing the financial support to research teams and projects, widening recruitment, reducing state-designated seats in the committees, and changing most of the high administration managers. In 1984, the Savary law made equally dramatic changes in the university system, creating a stable tenured junior status (literally "master of conferences"), terminating the state doctorate and creating a new doctoral formula (closer to PhD), creating a global joint venture status for CNRS-university teams, and reforming the National University Conference⁶ in a more inclusive and democratic spirit. Academic autonomy was a pillar of these reforms, the financial effort was another. France was experiencing at the time what is called the "second massification" of the University system and socialist governments allowed the restart of large recruitment of junior scholars and a significant expansion in senior tenures. At another level, socialist management promoted a promethean research politics that called for many new initiatives.

In this climate, political decisions eventually awarded funds and status to geographical teams that had previously been snubbed. The "Groupe Dupont" became a "young team" in

⁴ This law stipulates that in an economic system every unit P_i grows during a time period under a proportional factor, noted r , common to all the units, with a marginal variation. It is expressed as $dP_i = rP_i + \epsilon$. After many time periods, various r factors applied to ϵ could increase the differences between the units. Gibrat's law is a way of explaining the dynamics of differentiation in a population of cities, enterprises or areas. In Pumain's state doctorate, Gibrat's law is not "tested" in a Popperian fashion but verified through proportionality relations between cities within census data.

⁵ The General Board for Scientific and Technical Research, created in 1958, had been a major funding body between 1958 and the 1980's.

⁶ This institution, divided into disciplinary half-elected, half-nominated, councils had, among other tasks, to certify one candidate's ability to become a professor. It extended its labelling process to senior lecturers (maîtres de conférences) in 1984.

1982, a status endorsed and financed by the CNRS. Many other tendencies emerged like “social geography” or Lacoste’s “geopolitics” (from this point forward), that could now apply for public recognition and grants. It was also related to a slow sociopolitical change: the first doctoral dissertation in TQG style had been defended in the late 1970’s, other progressive geographers became professors and the national boards’ elections progressively shifted, as the younger generations steadily took over from the latter ones, relegating to a minority the “autonomous” (i.e. right-wing) lists. In the first years of socialist power, the political tensions in the geographical community intensified before decreasing around the 1984 Paris IGU international congress. In these years, Brunet, among others, played a key-role in reversing the balance in the geographical community. Then close to Jean-Pierre Chevènement’s movement (CERES) in the Socialist party, he worked in successive cabinets in the Ministry for Research and Industry (1982-1984). The exact role Brunet played in the higher administration has still to be studied through archives and he wasn’t the one and only geographer in an executive position. This administrative position somewhat underpinned a prolific period of publishing that had started slightly before (in 1980) and continued until the mid-nineties, giving him his specific position in the history of French geography as a controversial leader of spatial analysis.

In 1980, after five silent years, he published “La Composition des modèles en analyse spatiale” (Brunet, 1993). This article systematized his early authorial proposals and hosted, articulated and reconstructed in a very idiosyncratic way many symbolic generalizations produced by spatial theoreticians, (Orain, 2016). Significantly, he avoided the “TQG” label mainly endorsed in the social movement — which he wasn’t strictly a part of. He offered a unified theory of “spatial analysis” using linguistic analogy and implicit structuralist motifs. The central idea was that spatial organization of any geographical object is a combination of “elementary structures of space” (a nod to Levi-Strauss), called “chorèmes”, a neologism forged from the terminology of linguistics. Haggett’s (1965) analytic interpretation of spatial human geometry (seedlings, networks, areas) and processes (interaction, diffusion, hierarchy) was discretely at the core of such a construction. In 1984, he left his function in the Ministry for Research to build a flagship platform of projects in Montpellier, the Public Interest Group (GIP in French) RECLUS — an acronym for “Network for the study of location and spatial units”. This was also a publishing house and an economic contractor. He then became the “captain of industry” of French geography (Lévy, 1996), producing a new *Universal Geography* (UG) collection (1989-1996), launching a cartographic journal, *Mappemonde* (1986), atlas collections, and a dictionary (1991), among other activities. This structure allowed him to fund lots of research in TQG and to recruit scholars. In the 1980’s and 1990’s, *L’Espace géographique* appeared more and more as the tribune for “spatial analysis”, even if this stereotype was incorrect and disregarded the variety of themes and tendencies published in the journal (Guérin-Pace & Saint-Julien, 2012). More and more popular (or disliked) and notorious among French geographers, Brunet became in common knowledge the “pope” of TQG/spatial analysis even if it came from a slight misunderstanding. A significant part of TQG practitioners got involved in the UG’s ten issues, even if many ‘classical’ geographers had also been recruited. In the first UG volume, *New Worlds* (Brunet, 1990), he published a general treatise “The Deciphering of the World” that is his contribution to a theory of space and geography.

Brunet is not the only theoretician of space to arise in France from TQG: in the late 1970’s, some other thinkers developed in this direction. Georges Nicolas (b. 1932) researched geographical axiomatization under the auspices of the Bourbaki collective and logical positivism (Nicolas, 1984). Henri Reymond developed a less totalizing but intellectually challenging approach, that attracted little attention (Reymond, 1981). Pinchemel developed a more accessible and comprehensive grand theory that used more common references and languages: first through articles, then a “handbook” published in his retirement year, as a testimony and an *opus maximum*, *The Face of the Earth* (Pinchemel and Pinchemel, 1988). In many ways, Brunet’s and Pinchemel’s elaborations are similar and congruent, coming from the same classical matrix and aiming at a

similar unified, global, perspective. For both of them, mathematical reasoning and statistics were only a rational tool, not a language.

While Brunet's and Pinchemel's French spatial theory was partly idiosyncratic and deeply rooted in a local cultural inherited tradition, French "quantitativists" tried early to get involved in European gatherings and activities. Those events offered many opportunities to discover new techniques, especially in modeling, computing and data treatments. Being involved in an international network contributed to distancing the French attendees from the previous interests they had developed and to partially normalizing their research styles. In the 1980's, many members of the Groupe Dupont got involved in an attempt to make their systemic approach a mathematized one, first with Forrester methods and computer programming. They produced the AMORAL model (pun intended), financed with regional funding and fiercely promoted, but with few results. Following Pumain's and Durand-Dastès' path, Lena Sanders (b. 1955) developed a dynamic modeling using differential equations (Sanders, 1984). The movement from basic recurrence relations to differential calculus is an example of the growing sophistication TQG gained during the eighties. City systems were a key topic in Pumain's school, opening up a wide range of methodologies and techniques.

The movement as a whole endorsed many other techniques and moved into areas such as physical geography, network analysis, etc. The wide diffusion of computers in 1980's France helped to enhance the array and the speed of research (Pumain, Saint-Julien, Vigouroux, 1983). The conjunction of socialist largesse, the foundation of dedicated laboratories and specialized teaching allowed the movement to stabilize in an institutionally recognized form. For a few years (1984-1993), it occupied a leading role in French geography and appeared as a wannabe new "normal" science. But its practitioners never became a majority: they remained under 10% of the geographical body⁷, even during the huge demographic growth the movement enjoyed between 1984 and 1999, doubling its numbers (Cuyala, 2014). This assessment needs a further and final examination of the grounds and limits of TQG / spatial analysis ephemeral dominance.

Conclusive epilogue

In the 1980's-1990's, many new tendencies arose and the previous monolithic discipline eventually shifted into a diversified, piecemeal field structured by currents. Having started in 1970's, TQG was the most advanced tendency in terms of structuring. It had visible leaders, a strong social network, institutional recognition, and functional and ritual gatherings. In this period, laboratories and graduate teaching programs flourished in various places. From the end of the 1980's, it allowed TQG to produce new generations of practitioners, trained and skilled from early on in their studies, and socialized in a wide research network. At a graduate and postgraduate level, it gave an opportunity to define concrete problem-solutions and to elaborate a progressive apprenticeship for students, giving them along the way shared values, symbolic generalizations, metaphysics and, of course, techniques (Kuhn, 1970).

Research styles were slightly different from place to place but French training was globally homogeneous. However, TQG was just one part of French geography, remaining in a heteronomous position, both locally and nationally. It mostly recruited bright but rare students. Geography being a human science in French curricula, most of the students and teachers were repelled by mathematics and prone to avoid them. New currents like geopolitics, and humanistic, social, environmental or cultural geographies in some ways grew up against a TQG that had become the new *apparently* hegemonic tendency. Something like a backlash occurred at the end of the 1980's and produced a sharp divide in many local situations. The scientific values expressed by TQG's prominent figures, their perceived 'arrogance', provoked a high level of reluctance among their colleagues in various local situations. TQG scholars failed to explain to their

⁷ In his PHD dissertation, S. Cuyala has calculated the balance of various affiliations through geographical directories published every 5 years and based on self-declarations (Cuyala, 2014).

colleagues and the studentbody what was useful and significant about quantitative frames in spatial analysis, especially a space theory.

Globally, TQG actors were solid debaters and among the brightest minds in the disciplinary landscape, but appeared unable to make their methods socially and cognitively acceptable to a broader audience. When right-wing parties won the 1993 legislative elections, the backlash became materially evident: the new disciplinary executives had the GIP RECLUS dismantled. The cohesive nature of the TQG movement, its international openness and the institutional resilience of French research structures protected the movement from the shrinking processes it encountered in many other countries. Some local schools, like the one gathered around Denise Pumain, Thérèse Saint-Julien (b. 1941) and Lena Sanders, became widely influential in French and even European universities. Denise Pumain is probably one of the most famous TQG authors internationally, thanks to alliances with complex systems research and archaeologists. The provincialized status of French geography has a limiting effect, in an international field that is itself provincialized and devalued, and, in the case of TQG, up against competition from regional science, spatial economy, and even physics. Interdisciplinary projects have become the way to bypass such obstacles.

The attempt to provide a dialectical history, both social and cognitive, of what happened to be a minority but major movement in the French context, shows how social and scientific aspects are deeply intertwined. We have emphasized in turn what was peculiar or similar in such a case. The history of French TQG has certainly been an odyssey of sharp contrasts? that opened a pluralist and theoretically-oriented era. These geographers successfully adjusted to international standards, the first current in France to do so. But maybe what could surprise a foreign reader and attract renewed interest resides in what had been deeply and peculiarly French about it. The spatial theories, elaborated during the late 1970's and the 1980's, remain as a significant legacy from a creative period.

Table 1: Supplementary information about a few French groups, journals and institutions

Group or Institution	Dates	Description	Achievements
Groupe Dupont	1971-2014	Discussion Group organizing self-taught seminars and epistemological debates	Organized Géopoint Colloquia (1976-2014), Published <i>Brouillons Dupont</i> (1977-2002)
Public Interest Group (GIP) RECLUS	1985-1996	Projects Platform (funder), Publishing House and Localisation Observatory, created by Roger Brunet	<i>Universal Geography</i> (UG) collection (1989-1996) Mappemonde (1987-) Géographiques (books coll.)
<i>EspacesTemps</i>	1975-2005	First a student fanzine, it evolved as an academic journal after 1981. Jacques Lévy's tribune since 1975.	Became an online publication in 2002, https://www.espacestemp.net/
<i>L'Espace Géographique</i>	1972-	Created as a reflexive and theoretically-oriented alternative to the <i>Annales de Géographie</i> . Became a mainstream journal in the 1980's	Unofficially ranked as the best geographical French journal by CNRS authorities when chosen in 2011-2012 for an English translation.
<i>Hérodote</i>	1976-	Critical journal evolving as a specialized Geopolitics publishing since 1982	Very popular among secondary teachers of history-geography (twin disciplines in French system)
<i>Annales de Geographie</i>	1891-	Created by P. Vidal de la Blache and Marcel Dubois.	Mainstream Journal of the French discipline since its creation

Table 2: Main actors cited in the contribution

Surname, Name	Dates	Main specialities	Trajectory
Bastié, Jean	1919-2018	Urban Geography, Regional Planning	Paris-Sorbonne (Lect.), Nanterre (Pr), Paris 4 (Pr)
Bertrand, Georges	1935-	Biogeography, Integrated physical geography, Theory	Toulouse (Lect., Pr)
Broc, Numa	1934-2017	History of Geography, Historical Geography	Montpellier (Lect.), Perpignan (Pr)
Brunet, Roger	1931-	Regional Geography, Theory of geography and space	Toulouse (lect.), Reims (Pr), CNRS (Dr)
Cauvin, Colette	1944-	Cartography, TQG	Strasbourg (Lect., Pr)
Claval, Paul	1932-	Polygraph	Besançon (lect.), Paris 4 (Pr)
Durand-Dastès, François	1931-	Climatology, India, Modelling, Didactics	Paris-Sorbonne (lect.), Paris 7 (lect. then Pr)
Frémont, Armand	1933-2019	Regional Geography, Humanistic Geography	Caen (Lect., Pr), then administrative career
George, Pierre	1909-2006	Polygraph	Paris Sorbonne (L., Pr), Paris 1 (Pr)
Lacoste, Yves	1929-	Underdevelopment, Political Geography	Paris Sorbonne, then Vincennes-Paris 8 (1969)
Le Lannou, Maurice	1906-1992	Human geography	Lyon (Pr), Collège de France
Lévy, Jacques	1951-	Publicist, Theory of Geography	Reims (Pr), EPFL (Lausanne)
Marchand, Bernard	1934-	Statistics, Urban Geography	Paris-Sorbonne, UCLA, Vincennes-Paris 8
Nicolas, Georges	1932-	Theory of Geography, Modelling	Paris-Sorbonne (lect.), Lausanne University (Pr)
Péguy, Charles-Pierre	1915-2005	Climatology, Statistics	Reims (Pr), CNRS
Pinchemel, Philippe	1923-2008	Urban Geography, History of Geography	Lille (lect.), Paris 1 (Pr)
Pumain, Denise	1946-	Urban Geography, TQG, Urban Theory	Paris-Sorbonne (Lect.), Paris 13, Paris 1 (Pr)
Racine, Jean-Bernard	1940-	Urban Geography, Statistics, Theoretical problems	Aix, Canada, then Lausanne (Pr)
Raffestin, Claude	1936-	Epistemology of Geography, Theory of spatiality	Geneva (Switzerland)
Reymond, Henri	1930-2018	TQG, Epistemology, Urban theory	Aix (lecturer), Canada, Strasbourg (Pr)
Rimbert, Sylvie	1927-	Cartography, Urban Geography, Statistics	Paris-Sorbonne, CNRS Strasbourg (Dr)
Saint-Julien, Thérèse	1941-	Geography of Industry, Urban Geography, Spatial Diffusion	Bordeaux, Paris-Sorbonne (lect.), Paris 1 (lect., Pr)
Sanders, Lena	1955-	TQG, Modelling	CNRS

Lect. : lecturer (« assistant » or « maître-assistant ») ; Pr : Professor ; Dr : Director of research (CNRS) ; Polygraph : impossible to classify, producer of a gigantic body of works

Bibliography

- Abler R., Adams J.S. & Gould P., 1971. *Spatial organization. The Geographer's View of the World*. Englewood Cliffs, N. J., Prentice Hall International Inc.
- Auriac F., 1979. *Système économique et espace. Un exemple en Languedoc*. State doctoral dissertation. Montpellier, University of Montpellier. Published in 1982 as *Système économique et espace*. Paris, Economica, « Geographia », 3.
- Bataillon C., 2020. "Le système institutionnel des géographes de France et 1968". In : Orain O., Robic, M.-C., "Mai-Juin 68, *L'Espace géographique* et la mémoire d'une communauté", Special Issue. *L'Espace géographique*, 2020/1, p. 30-34.
- Berry B.J.L., 1967. *Geography of Market Centers and Retail Distribution*. Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Berry B.J.L., 1971. *Géographie des marchés et du commerce de détail* [Fr. tr. : B. Marchand]. Paris, Armand Colin.
- Besse J.M., 2016. "Founding Landscape Studies: John Brinckerhoff Jackson and French Human Geography", *L'Espace géographique*, XLV/3, 195-210. Online: https://www.cairn-int.info/article-E_EG_453_0195--founding-landscape-studies-john.htm
- Bezes P., Chauvière M., Chevallier J., Montricher, N., Ocqueteau F., 2005. *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*. Paris, La Découverte, "Recherches".
- Bourdieu P., 1990. *Homo Academicus* [1984]. Cambridge, Polity Press.
- Brunet R., 1965. *Les phénomènes de discontinuité en géographie*. Complementary dissertation of state doctoral dissertation. Toulouse, University of Toulouse. Published under the same title in 1967. Paris, CNRS, "Mémoires et documents".
- Brunet R., 1976. "Rapport sur la "New geography" en France". In Clark J.I., Pinchemel P., *Geography in France and in Britain*. London, Institute of British geographers, SSRC, 40-44.
- Brunet R., 1990. *Le déchiffrement du monde*. In Brunet R. & Dolfuss O., *Mondes nouveaux. Géographie universelle*, vol. 1. Part 1, Paris-Montpellier, Belin-Reclus, 1990. Reissued and revised in 2001 as *Le déchiffrement du monde. Théorie et pratique de la géographie*. Paris, Belin, Mappemonde.
- Brunet R., 1993. "Building models for spatial analysis" (1980). *L'Espace géographique*, Special Issue, "Espaces, modes d'emploi. Two decades of l'Espace géographique, an anthology. Special issue in English", 109-123. Online: www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1993_hos_1_1_3194
- Burgel G., Rochefort M., Seronde-Babonaux, A.M., 1986. "Témoignage d'une renaissance". In : J. Beaujeu-Garnier (dir.). *Sens et non-sens de l'espace : de la géographie urbaine à la géographie sociale*. Caen, Collectif français de géographie urbaine et sociale, p. 9-10.
- Cauvin C., 2007. "Géographie et mathématique statistique, une rencontre d'un nouveau genre". *Revue pour l'histoire du CNRS*, #18, 15-19. Online : <https://journals.openedition.org/histoire-cnrs/4131>
- Chamussy H., 1978. "D'amour et d'impuissance". *Brouillons Dupont*, #3, 67-81.
- Chamussy H., Charre J., Durand, M.-G. & Le Berre M., 1977. "Espace, que de brouillons commet-on en ton nom !". *Brouillons Dupont*, #1, 15-30.
- Chorley R. & Haggett P. (eds), 1966. *Models in Geography*. London, Methuen.
- Claval P., 1977. *La Nouvelle Géographie*. Paris, PUF, Que Sais-je?
- Claval P., 1998. *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*. Paris, Nathan université, Réf.
- Cuyala S., 2014. *Analyse spatio-temporelle d'un mouvement scientifique. L'exemple de la géographie théorique et quantitative européenne francophone*. PhD. Paris, University of Paris 1.
- Cuyala S., 2016, "The spatial diffusion of geography: A bibliometric analysis of ECTQG conferences (1978-2013)". *Cybergeo. European Journal of Geography* [Online], Epistemology, History of Geography, Didactics, document 783, online June 15th 2016, read April 22nd 2020. URL: <http://journals.openedition.org/cybergeo/27671>

- Damamme D., Gobbille B., Matonti F. & Pudal B., 2008. *Mai Juin 68*, Les éditions de l'atelier.
- Dobry M., 2009 (1986). *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*. Paris, Presses de sciences Po, Fait politique, 3rd edition.
- Durand-Dastès, F., 1974. "Quelques remarques sur l'utilisation des modèles". *Bulletin de l'Association de géographes français*, 51/1, #413-414, p. 43-50
- George P., 1962. "Quelques aspects des mythes du nombre". *Cahiers internationaux de Sociologie*, XVII/2, #33, 39-47. Online : <https://www.jstor.org/stable/40689308?seq=1>
- Gaudin, S., 2005. "Le temps de l'engagement, enjeux et développement d'une géographie appliquée (1970-1980)". *Bulletin de l'association de géographes français*, 92-1, 111-125.
- Ginsburger N., 2017. "Women in geography in an era of change. Feminisation and feminism in the French and international academic field (1960-1990)". *L'Espace géographique*, XLVI-3, 236-263. In English online: https://www.cairn-int.info/abstract-E_EG_463_0236--women-in-geography-in-an-era-of-change.htm
- Gobbille B., 2008a, "La vocation d'hétérodoxie". In Damamme D. (& al.), *op. cit.*, 274-291.
- Gobbille B., 2008b, "L'événement Mai 68. Pour une sociohistoire du temps court". *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, LXIII/2, 321-349. Online : <https://www.cairn.info/revue-Annales-2008-2-page-321.htm>
- Guérin-Pace F. & Saint-Julien T., 2012. "The Words of *L'Espace géographique*: A Lexical Analysis of the Titles and Keywords from 1972 to 2010". *L'Espace géographique*, XLI/1, 4-31. Online in English: https://www.cairn-int.info/article-E_EG_411_0004--the-words-of-l-espace-geographique-a-lex.htm
- Haggett P., 1965. *Locational Analysis in Human Geography*. London, Arnold.
- Haggett P., 1973. *L'analyse spatiale en géographie humaine* [Fr. tr.: Hubert Fréchou]. Paris, Armand Colin.
- Hepple L.W., 2000. "Yves Lacoste, Hérodote and French radical geopolitics". In Atkinson D. & Dodds K. (eds), *Geopolitical Traditions: Critical Histories of a Century of Geopolitical Thought*. London, Routledge, "Critical Geographies", 268-301.
- Kuhn T.S., 1970, "Postscript". In Kuhn T.S., *The Structure of Scientific Revolutions*. Chicago, University of Chicago Press, 2nd edition.
- Lacoste Y., 1976. *La Géographie, ça sert d'abord à faire la guerre* (Geography First Favors the War). Paris, François-Maspero, Petite collection Maspero.
- Le Berre M., 1988. "Itinéraire géographique. Vingt ans après". *Brouillons Dupont*, #17.
- Lévy J., 1996, "Roger Brunet". In Juillard J. & Winock M. (eds). *Dictionnaire des intellectuels français*. Paris, Le Seuil, 192-193.
- Marchand B., 1972. "L'usage des statistiques en géographie". *L'Espace géographique*, I/2, 79-100. Online : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1972_num_1_2_1315
- Nicolas G., 1984. *L'Espace originel. Axiomatisation de la géographie*. Berne, Lang.
- Orain O., 2001. "Démarches systémiques et géographie humaine". In Robic M.-C. (ed). *Déterminisme, possibilisme, approche systémique : les causalités en géographie*. Vanves, CNED, Part 3, 1-64.
- Orain O., 2009. *De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au XX^e siècle*. Paris, L'Harmattan, Histoire des sciences humaines.
- Orain O., 2015. "Mai-68 et ses suites en géographie française". *Revue d'histoire des sciences humaines*, #26, 209-242. Online : <https://journals.openedition.org/rhsh/2406?lang=en>
- Orain O., 2016. "Le rôle de la graphique dans la modélisation en géographie. Contribution à une histoire épistémologique de la modélisation des spatialités humaines". In Blanckaert C., Léon J. & Samain D. (eds). *Modélisations et sciences humaines. Figurer, interpréter, simuler*. Paris, L'Harmattan, Histoire des sciences humaines, 215-268.
- Pinchemel P. & Pinchemel G., 1988. *La Face de la Terre*. Paris, Armand Colin.
- Pollak M., 1989. "Signes de crise, signes de changement". *Cahiers de l'IHTP*, "Mai 68 et les sciences sociales", #11, April, 9-20.

- Poucet B. & Valence D. (eds), 2016. *La loi Edgar Faure. Réformer l'université après 1968*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Histoire.
- Pumain D. & Robic M.-C., 2002. "Le rôle des mathématiques dans une « révolution » théorique et quantitative : la géographie française depuis les années 1970". *Revue d'histoire des sciences humaines*, #6, 123-144. Online: <https://www.cairn.info/revue-histoire-des-sciences-humaines-2002-1-page-123.htm>
- Pumain D., 1980. *Contribution à l'étude de la croissance urbaine dans le système urbain français*. State doctoral dissertation. Paris, University of Paris 1. Published as *La Dynamique des villes*. Paris, Economica, 1982.
- Pumain D., Saint-Julien T. & Vigouroux M., 1983. "Jouer de l'ordinateur sur un air urbain". *Annales de géographie*, XCII, #511, 331-346. Online: https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1983_num_92_511_20191
- Racine J.-B. & Reymond H., 1973. *L'analyse quantitative en géographie*. Paris, P.U.F., "Sup" Le Géographe, #12.
- Raffestin C., 1976. "Problématique et explication en géographie humaine". In Groupe Dupont (ed). *Géopoint 76, Théories et géographie*, 55-73.
- Reymond H., 1976. "La nécessité de discuter d'un contenu explicite et critique". In Groupe Dupont (ed). *Géopoint 76, Théories et géographie*, 106-111.
- Reymond H., 1981. "Une problématique théorique pour la géographie : plaidoyer pour une chorotaxie expérimentale". In Isnard H., Racine J.-B. & Reymond H., *Problématiques de la géographie*. Paris, P.U.F., 163-249.
- Robic M.-C., 1998. "Dupont et les autres". *Brouillons Dupont*, #22, 19-44.
- Robic, M. C., 2006, "Une discipline se construit. Enjeux, acteurs, positions". In Robic M.C. et al. (ed). *Couvrir le Monde. Un grand XX^e siècle de géographie française*. Paris, ADPF, p. 15-52.
- Robic, M. C., Gosme, C., Mendibil D., Orain O., Tissier J.L. (ed.), 2006. *Couvrir le Monde. Un grand XX^e siècle de géographie française*. Paris, ADPF,
- Sanders L., 1984. *Interaction spatiale et modélisation dynamique. Une application au système intra-urbain*. State doctoral dissertation. Paris, University of Paris 1.
- Soulié C. (ed), 2012. *Un mythe à détruire ? Origines et destin du centre universitaire expérimental de Vincennes*. Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.
- Soulié C., 2013. "Des humanités à "l'économie de la connaissance"? Les transformations du corps enseignant en lettres et sciences humaines en France (1949-2010)". In Marc Conesa & al. (eds). *Faut-il brûler les Humanités et les Sciences humaines et sociales?* Paris, Michel Houdiard eds.
- Usselman, M.M., 2020. "Strasbourg, May 1968" In : Orain O., Robic, M.-C., "Mai-Juin 68, L'Espace géographique et la mémoire d'une communauté", Special Issue. *L'Espace géographique*, 2020/1, p. 15.

